

Vendredi 14 Décembre

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois.

LOUIS XII

ANNE DE BRETAGNE

LA GUERRE DE MILAN ET LE TRAITÉ DE GRENADE

1498-1501

EXTRAITS

DU CÉRÉMONIAL FRANÇAIS
DES MÉMOIRES DE SAINT-GELAIS, DE JEAN D'AUTON
DU LOYAL SERVITEUR, DE LA CHRONIQUE DU BON CHEVALIER
PAR BOUCHET, ETC.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER

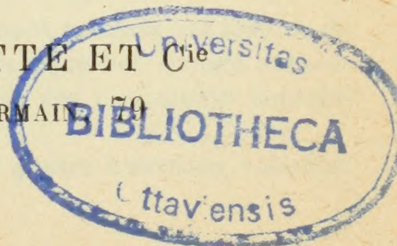
Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris,
Répétiteur à l'École Polytechnique

Ouvrage contenant 10 gravures



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1889



LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS

Chaque vol. in-16 broché, 50 cent.

L'histoire de notre pays a été présentée sous bien des formes. Mais c'est dans les écrivains contemporains des événements dont ils sont les narrateurs, qu'elle se montre plus vivante et plus vraie. A une époque où le goût public s'est épris des recherches exactes et tend à remonter dans toutes les sciences aux sources mêmes de la vérité, une histoire de France dans laquelle les contemporains seuls ont la parole pour raconter ce qu'ils ont vu par eux-mêmes ou appris soit de témoignages authentiques, soit de traditions très rapprochées du temps où ils écrivent, doit être bien accueillie.

L'Histoire de France racontée par les contemporains se compose déjà de quarante-sept volumes, dont on trouvera page vi l'énumération complète.

Sous une forme commode et économique, elle présente un tableau suivi, quoique emprunté à des auteurs différents, des événements, des mœurs, des institutions. De courtes notes explicatives, des analyses aussi succinctes que possible, font connaître les auteurs cités et rattachent les uns aux autres les morceaux qui leur sont empruntés. Cette petite collection vulgarisera la connaissance de nos historiens nationaux; elle en donne la substance et les rend accessibles à tous.

Le choix des gravures qui accompagnent le texte est inspiré du même esprit. On s'est attaché à ne donner que des images authentiques, tirées aussi, autant que possible, des documents contemporains.

Chaque année verra paraître trois ou quatre nouveaux volumes.

OUVRAGES DE M. B. ZELLER

A LA LIBRAIRIE HACHETTE

La Gaule romaine. 1 vol. petit in-16, avec 31 gravures. » 50
La Gaule chrétienne. 1 vol. petit in-16, avec 38 gravures. » 50
Les invasions barbares en Gaule. 1 vol. petit in-16, avec 11 gravures. » 50
Les Francs Mérovingiens : Clovis et ses fils. 1 vol. petit in-16, avec 14 gravures. » 50
Les fils de Clotaire. 1 vol. petit in-16, avec 9 gravures. » 50
Rois fainéants et maires du palais. 1 vol. petit in-16, avec 14 gravures. » 50
Charlemagne. (En collaboration avec M. Darsy.) 1 vol. petit in-16, avec 10 gravures. » 50
La succession de Charlemagne : Louis le Pieux. 1 vol. petit in-16, avec 8 gravures. » 50
La succession de Charlemagne : Charles le Chauve. 1 vol. petit in-16, avec 12 gravures. » 50
Les derniers Carolingiens. (En collaboration avec M. Bayet.) 1 vol. petit in-16, avec 11 gravures. » 50
Les premiers Capétiens. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. » 50
Les Capétiens du xiie siècle : Louis VI et Louis VII. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. » 50
Philippe Auguste et Louis VIII. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 18 gravures. » 50
L'empire français d'Orient, la ive croisade. 1 vol. in-16, avec 12 gravures. » 50
Saint Louis. 1 vol. petit in-16, avec 24 gravures. » 50
Philippe le Hardi. Mœurs et institutions du xiiie siècle. 1 vol. petit in-16, avec 27 gravures. » 50
Philippe le Bel et ses trois fils. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 28 gravures. » 50
Philippe VI et Robert d'Artois. 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. » 50
La guerre de Cent Ans : Jean le Bon. 1 vol. petit in-16, avec 19 gravures. » 50
Le dauphin Charles et la commune de Paris. 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. » 50
La grande invasion anglaise. 1 vol. petit in-16, avec gravures. » 50
Charles V et Du Guesclin. 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. » 50
Charles V, sa cour et son gouvernement. 1 vol. petit in-16, avec grav. » 50
Charles VI, le gouvernement des oncles. 1 vol. petit in-16, avec grav. » 50
Louis de France et Jean sans Peur. 1 vol. petit in-16, avec gravures. » 50
Les Armagnacs et les Bourguignons. 1 vol. petit in-16, avec gravures. » 50
La France anglaise ; Azincourt et le traité de Troyes. 1 vol. petit in-16, avec gravures. » 50

Charles VII et Jeanne d'Arc. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 20 gravures. » 50
Charles VII et la monarchie absolue. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. » 50
Louis XI et son gouvernement. 1 vol. petit in-16, avec 16 gravures. » 50
Louis XI et la maison de Bourgogne. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 14 gravures. » 50
Anne de Beaujeu. Les États de 1484. 1 vol. petit in-16, avec 9 grav. » 50
Charles VIII, la Guerre folle. 1 vol. petit in-16, avec 21 gravures. » 50
Charles VIII en Italie, fin du règne. 1 vol. petit in-16, avec 23 grav. » 50
Louis XII. Anne de Bretagne. La guerre de Milan et le traité de Grenade. 1. vol. petit in-16, avec 10 gravures. » 50
Charles IX et François de Guise. 1 vol. petit in-16, avec gravures. » 50
Catherine de Médicis et les protestants. 1 vol. petit in-16, avec 24 grav. » 50
La Saint-Barthélemy. 1 vol. petit in-16, avec 12 gravures. » 50
Henri III, les débuts de la Ligue. 1 vol. petit in-16, avec gravures. » 50
Le règne des Mignons. 1 vol. petit in-16, avec gravures. » 50
Les trois Henri. 1 vol. petit in-16, avec 14 gravures. » 50
Arques et Ivry; le siège de Paris par Henri IV. 1 vol. petit in-16, avec 8 gravures. » 50
Henri IV, le Saint-Siège et l'Espagne, l'édit de Nantes et la paix de Vervins. 1 vol. in-16, avec 9 gravures. » 50
Les États de la Ligue; le Roi national. 1 vol. petit in-16, avec 14 grav. » 50
Henri IV et Sully. Marie de Médicis. 1 vol. petit in-16, avec 8 grav. » 50
Henri IV et Biron, Sully et l'alliance anglaise. 1 vol. petit in-16, avec 10 gravures. » 50
La fin de Henri IV. Le grand dessein. 1 vol. petit in-16, avec 7 gravures. » 50

Richelieu. 1 vol. in-16. 1 fr.
Henri IV. 1 vol. in-16. 1 fr.
Richelieu et les ministres de Louis XIII. (Ouvrage couronné par l'Académie française. Second prix Gobert 1881 et 1882.) 1 vol. in-8. 6 fr.

A LA LIBRAIRIE DIDIER ET Cie

Henri IV et Marie de Médicis. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 1 vol. in-8. 6 fr.

Le connétable de Luynes; Montauban et la Valteline. (Ouvrage couronné par l'Académie française. Second prix Gobert 1881 et 1882.) 1 vol. in-8. 6 fr.

Nota.

Dans tous les volumes de la collection, les paragraphes qui ne portent pas entre parenthèses le nom de l'auteur sont tirés du dernier auteur précédemment cité.

LOUIS XII

ANNE DE BRETAGNE

I

LES OBSÈQUES DE CHARLES VIII

§ 1. — LE SIEUR DU BOUCHAGE [1] ÉCRIT A SA FEMME ET LUI FAIT PART DE QUELQUES CIRCONSTANCES QUI SUIVENT LA MORT DE CHARLES VIII.

(Godefroy, *Histoire de Charles VIII*.)

Ma femme, ma mie, je me recommande à vous tant fort comme je puis. J'ai reçu les lettres que m'avez écrites par Jean Bouchain, et par lui vous renvoie les deux cédules de Monsieur de Saint-Malo [2]. En les vous rendant, baillez-lui le récépissé qu'il vous en bailla, et les roulez en un bâton rond, afin qu'elles se gardent mieux.

Au surplus le corps du feu roi, que Dieu absolve, ne partira jusqu'à lundi ou mardi. A cette cause je vous renvoie à l'amiral [3], qui se pourra rendre ici

1. Voir Bernard de Mandrot, *Imbert de Batarnay, seigneur du Bouchage, conseiller des rois Louis XI, Charles VIII et François Ier*. Paris, 1886, 1 vol. in-8o.
2. Guillaume Briçonnet.
3. Le sire de Graville.

lundi à dîner. La reine continue toujours en son deuil, et l'on ne la peut apaiser. Je crois que le roi la viendra voir quelque jour de cette semaine.

J'ai espérance au plaisir de Dieu de vous venir voir tantôt, après que le roi sera couronné; faites le mieux que vous pourrez en toutes nos affaires. Plus n'en aurez, fors que je prie Dieu, ma femme, ma mie, vous donner tout ce que vous désirez, sans qu'il s'en puisse rien faillir. Écrit à Amboise le onzième jour d'avril de la main de votre tout bon et loyal mari, Imbert de Batarnay.

Ma femme, ma mie, je me recommande à vous tant fort que je puis. J'ai reçu les lettres que par l'amiral m'avez écrites, ensemble les lettres que Mabilteau vous a écrites touchant l'usage des bois. Il le prend bien de faire faire l'information le plus tôt que faire se pourra; vous me l'enverrez pendant que je serai à Paris.

Le corps du feu roi, que Dieu absolve, n'est parti aujourd'hui, mais demain, après le service, on le portera à quatre lieues d'ici et ira tous les jours jusqu'à ce qu'il soit à Saint-Denis, là où il sera enterré, excepté que dimanche il séjournera à Cléry, là où on lui fera un service. Le roi est parti aujourd'hui de Blois et s'en va à Orléans, attendant monseigneur de Bourbon qui y doit être pour toute la semaine, et de là s'en doit aller à Reims se couronner. Sitôt que le feu roi sera enterré, je m'en irai devers le roi.

Au regard des gages du *magister*, appointez-en avec lui, car autrement il ne demeurera pas, et me semble que jusqu'à trente ou quarante francs lui

pouvez bien donner, car il faudra qu'il s'habille honnêtement. Plus n'en aurez, fors que je prie Dieu, ma femme, ma mie, vous donner tout ce que vous désirez sans qu'il s'en puisse rien faillir. Écrit à Amboise, le dix-septième jour d'avril, de la main de votre tout bon et loyal mari, Imbert de Batarnay.

§ 2. — LE ROI LOUIS XII MANDE AUX GENS DES COMPTES DE SE TROUVER AUX OBSÈQUES ET ENTERREMENT DU ROI CHARLES VIII.

De par le Roi,

Nos amés et féaux, nous vous avons écrit et fait savoir par notre amé et féal conseiller et maître d'hôtel ordinaire, le sieur de Polisy, notre vouloir et intention touchant l'obsèque et enterrement de feu notre très cher seigneur et frère le roi, que Dieu absolve. Et pour ce que sur toutes choses désirons ledit obsèque et enterrement être fait au plus grand honneur et solennité que possible sera, nous vous en avons derechef bien voulu écrire, et vous prions que vous prépariez de recevoir et recueillir au plus grand honneur que faire pourrez le corps, au jour qu'il entrera dans Paris, qui sera le vingt-quatrième jour de ce présent mois d'avril, et pareillement au jour qu'il en sortira, et en ce faisant, nous ferez service, qui nous sera très agréable. Donné à Blois le quatorzième jour d'avril.

Signé : Louis.

Et plus bas : Boterel.

Ensuite est écrit : *Apporté le mardi vingt-quatrième avril après Pâques mil quatre cent quatre-vingt-dix-huit.* Et à l'adresse : *A nos amés et féaux les gens de nos comptes, à Paris.*

§ 3. — DISPOSITIF DE L'ORDRE ET DES CÉRÉMONIES A OBSERVER PENDANT LE CONVOI DU DÉFUNT ROI.

La vraie ordonnance faite par messire Pierre d'Urfé, chevalier, grand écuyer de France, ainsi qu'au grand écuyer appartient de faire pour l'enterrement du corps du bon roi Charles VIII, que Dieu absolve. Et ladite ordonnance lue et autorisée par Monseigneur de la Trémouille, premier chambellan et lieutenant du roi, à accompagner ledit corps, et aussi par le conseil de messeigneurs les chambellans, et autres qu'il avait avec lui :

Le corps sera mis, partant du lit de parement au milieu de salle de deuil, en son cercueil, sur deux tréteaux, sur lequel sera mis un drap d'or, traînant en terre, auquel y aura un bord de velours bleu, semé de fleurs de lis d'or, et bordé d'hermines, et une croix blanche dessus. Sur lequel drap et corps sera mis un carreau de drap d'or à l'entour de la tête où sera la couronne, le sceptre et la main de justice, et la croix sur le corps. Et aura dessus un poêle de velours noir, à une croix blanche. Et à l'environ du corps y aura sur chandeliers vingt-quatre cierges de six livres chacun, ardant jour et nuit, et quinze cordeliers de l'observance d'un côté, et quinze des bons-hommes faisant jour et nuit service, et tous les jours grandes messes dites en ladite salle, tant qu'il y demeurera.

Sera ladite salle tendue de taffetas noir, et par autour de ladite salle il y aura une ceinture de velours noir, semée d'écussons aux armes de France, et sera la porte de ladite salle ouverte pour recevoir les églises de la ville, qui une fois le jour viendront chacune l'une après l'autre dire Vigiles et *Libera*

sur le corps, et la nuit semblablement, et aussi pour recevoir ceux qui auront dévotion de faire quelque oraison sur le corps, et y jeter de l'eau bénite.

Et au partir de ladite salle, pour le porter en l'église Saint-Florentin, y aura vingt-quatre officiers de la maison, habillés de noir, et leurs chaperons vêtus, qui porteront chacun une torche de six livres pesant, et un écusson aux armes. Et seront lesdits officiers depuis la porte de la salle tirant le long de la galerie, d'un côté et d'autre. Et suivant le rang desdits officiers, y aura des pauvres ordonnés pour les torches d'un côté et d'autre, jusqu'à la porte de l'église, lesquels tiendront semblablement des torches.

Parmi les vingt-quatre officiers dessus dits seront les vingt-quatre archers du corps d'un côté et d'autre entrelacés; entre deux hallebardes, une torche; lesquels archers seront vêtus de noir, et le devant de leurs robes ouvert, afin que l'on connaisse leurs hoquetons, et auront leurs chaperons vêtus.

Puis après monseigneur le cardinal de Gurce, délégué pour faire le service, viendra de l'église en son pontificat, avec la croix et l'eau bénite, et entrera dans la salle accompagné des évêques d'Angers, de Cornouailles, d'Angoulême et de Bethléem. Et avec eux lesdits quinze cordeliers de l'observance, et lesdits quinze bons-hommes, lesquels se mettront à l'entour du corps, les uns d'un côté, et les autres de l'autre, et ledit prélat au milieu, et feront le service, et diront sur le corps telle oraison que bon leur semblera.

Et [illegible] fera, commenceront à marcher les huissiers, leurs verges au poing, pour faire place, et auront leurs têtes nues, et leurs chaperons sur l'épaule, et ne les auront

vêtus, et suivront les trompettes, les embouchures mises dedans leurs étuis.

Et en suivant marcheront les hérauts, avec leurs cottes d'armes vêtues, et aussi leurs chaperons.

Après les hérauts marcheront les deux sergents à masse, leurs chaperons vêtus et porteront leurs masses la tête contre bas. Et quand ils seront à l'église, auprès du corps, lèveront la tête de leurs masses contremont; et entre deux sera le capitaine des vingt-quatre archers, qui semblablement marchera quant et eux, et aura son chaperon vêtu.

Et après lesdits sergents marcheront les deux rois d'armes, leurs cottes et chaperons vêtus.

Au côté sénestre desdits rois d'armes, marcheront un ou deux des maîtres des requêtes des plus anciens, qui semblablement auront leursdits chaperons vêtus.

Et suivant lesdits rois d'armes, au-devant du corps marchera le grand écuyer, son chaperon vêtu, et un bâton blanc au poing, comme le statut de l'office le porte. Et aux entrées des villes et ès lieux où il se fera solennité, portera l'épée d'honneur et toujours durant ledit service l'aura, et sera assis devant et le plus près dudit corps, sur une selle qui sera couverte de noir.

Et après que ledit prélat et lesdits beaux pères auront dit sur le corps telles oraisons qu'il leur plaira, lesdits cordeliers et bons-hommes prendront chacun un des cierges qui seront au long du corps en ladite salle, et sortiront d'icelle salle, portant lesdits cierges ardant, et se mettront des deux côtés [illegible] qu'ils partiront de la salle. Et ledit prélat sera au milieu au droit et devant le corps. Et devant lui la croix et l'eau bénite, et puis marcheront par ordre. Puis y aura seize gen-

tilshommes de la chambre dudit défunt, ci-après nommés, qui prendront le corps et le porteront à l'église avec son cercueil, et le drap d'or croisé dessus, et auront leursdits chaperons vêtus.



Le corps de Charles VIII sur son lit de parade,
d'après une miniature du temps.

Puis y aura quatre chambellans qui porteront chacun un des bords du drap d'or, et vêtus de leursdits chaperons. Et sont choisis pour ce faire mes-

seigneurs du Bouchaige, de Piennes, le sénéchal de Beaucaire, et Philippe du Moulin.

Et partant de ladite salle, sera porté sur le corps le poêle de velours noir, croisé de blanc, si porter se peut en si peu d'espace que la voie est entre la salle et l'église, et ès autres lieux où il se pourra porter, par messeigneurs de Mauléon, de Montauban, de Rochepot et de Rouel. Et auront lesdits seigneurs leurs chaperons vêtus.

Et partant le corps de ladite salle, messeigneurs du sang qui porteront le deuil marcheront après à la main droite. Et avec celui qui marchera premier seront messeigneurs les cardinaux quant et quant lui, chacun en son degré. Et auront lesdits seigneurs leurs grands manteaux et chaperons vêtus.

Plus marcheront les autres seigneurs du sang, chacun en son degré, et avec chacun d'eux, à la main gauche, marchera un prélat, et si plus grand nombre de prélats y avait que de seigneurs du sang qui feront le deuil, ils marcheront en front après lesdits seigneurs du sang en ordre, selon l'état desdits prélats. Et sera tout l'ordre dessus dit entretenu tout au long du voyage, et aux entrées des villes et églises. Et s'il y avait aucuns chevaliers de l'ordre et chambellans qui n'eussent autre office à servir pour ce jour, marcheront après lesdits prélats, leurs chaperons vêtus.

Et pour ce que lesdits vingt-quatre archers de la couronne marchent devant quant et le corps, comme il leur appartient, a été avisé que les vingt-quatre Suisses, ayant chacun leurs chaperons vêtus, et leurs hallebardes au col, marcheront en truche après lesdits seigneurs du sang, prélats, chevaliers de l'ordre et chambellans, ès entrées et saillies des villes et des églises. Mais chevauchant par pays, lesdits Suisses

seront à pied autour du corps. Et le corps arrivé en l'église et posé sous la chapelle ardente, toujours accompagné de vingt-quatre grandes torches, et desdits vingt-quatre archers et Suisses, en leurs degrés dessusdits et messeigneurs du sang et prélats assis en leur rang aux chaires, le service de l'église se commencera. Et le service fait, demeurera le corps accompagné des gens d'Église, cordeliers et bons-hommes dessusdits et de ses chambellans, et autres, comme il a accoutumé, durant qu'il est en la salle de deuil.

Et au regard des chevaliers de l'ordre et chambellans, seront assis sur un banc derrière le corps.

Et au côté desdits chevaliers de l'ordre et chambellans, y aura un banc au long du chœur où seront assis les quatre Bretons dessusdits qui porteront le poêle ; et ceux de la Chambre qui porteront le corps, après qu'ils l'auront mis sous la chapelle ardente, prendront leurs places aux basses chaises du chœur, et de là ne bougeront pendant le service.

Et après le service, et qu'ils auront mis le corps au chariot, monteront à cheval et se mettront hors de la salle, pour non rompre l'ordre, et s'en iront devant, pour être prêts à l'arrivée du corps, pour le descendre et recueillir.

Et le lendemain, les seigneurs du sang, prélats et autres dessusdits retourneront, chacun en son rang et office, en l'église, à l'heure que les grande messe et office commenceront, et y seront durant tout le service, lequel fini chacun se retirera. Et demeurera le corps accompagné de gens d'Église, comme il a accoutumé. Et si le jour ne porte que l'on puisse mettre le corps en chemin, venue l'heure du service de Vigiles, les seigneurs dessusdits et

autres se rendront chacun en son état et office, comme dit est.

Et quand le temps sera venu de mettre le corps en chemin, deux heures avant, sera fait un cri à son de trompe, que tous valets portant malles, et meneurs de sommiers, aient à aller devant, et sur peine d'être battus, et ne se trouver au train du corps.

Incontinent ledit cri fait, partira le maître d'hôtel de la dépense ordinaire Chasteaudieux. Avec lui marcheront en truche les menus officiers de la maison du roi, vêtus de noir, et s'en iront quant et ledit maître d'hôtel au logis, pour entretenir l'état accoutumé en la maison.

Puis les commissaires qui ont la commission de conduire les quatre cents pauvres qui portent les torches, mettront leurs gens en ordre, tous les pauvres vètus de noir, et leurs chaperons vêtus.

Et après marchera le capitaine des cent archers, nommé Claude de la Chastre, élu à porter le guidon du corps du roi, comme homme de bien et digne de le porter, en signe qu'il guide le premier train du corps dudit seigneur, portant ledit guidon roulé autour de la lance, montrant que c'est le guidon du corps et non d'archer, et aussi qu'il se met dessus quand il est enterré, et après lui sa bande à cheval, par le chemin d'entre lesdites torches. Et auront les archers leurs robes noires vêtues et ouvertes devant, pour montrer leurs hocquetons et leurs chaperons vêtus, et les bâtons qu'ils ont accoutumé porter en leurs mains, et aux champs ôteront leursdits chaperons. Et quand ils arriveront à l'entrée des logis, et ès églises où le corps arrêtera, ledit capitaine et sa bande se départira des deux côtés en ordre, pour donner voie au corps et à la suite. Et tiendront toujours cet ordre jusqu'à l'arrivée de la ville de Paris,

à l'entrée de laquelle il se mettra à tout son guidon déployé, au lieu et ainsi que dit sera ci-après.

Après et suivant ledit capitaine et archers, chevauchera le premier maître d'hôtel, et après lui les autres maîtres d'hôtel, qui n'auront charge pour le jour, lesquels sont au nombre de quarante. Et auront leurs bâtons noirs, lesquels ils porteront contremont la main, et avec eux les gentilshommes de la maison, panetiers, échansons, et valets tranchants, tous portant le deuil.

Et s'il y avait aucuns pensionnaires, ou autres gentilshommes portant le deuil, qui n'eussent autre charge pour le jour, chevaucheront en la compagnie du premier maître d'hôtel, tous sous la charge de monseigneur le grand maître, qui les mettra devant soi. Et quand ledit premier maître d'hôtel trouvera à l'arrivée des logis des archers en ordre pour donner voie au corps et à sa suite, il fera semblablement mettre sa bande en ordre.

Et aux descentes du corps du roi aux églises où l'espace se trouvera, et où l'office solennellement se fera pour le corps, le grand maître aura son assiette au côté du corps, plus en avant deux pas ou trois, selon l'espace du lieu où le corps sera. Et demeurera le grand écuyer avec l'épée plus prochain du corps comme il appartient. Et au côté de main dextre où est le grand maître au-devant de lui, tirant le grand autel, seront les maîtres d'hôtel, officiers et gentilshommes de la maison qui sont sous la charge du grand maître, lesquels seront chacun selon leur degré assis sur le banc.

Et après les maîtres d'hôtel chevaucheront les huissiers d'armes, vêtus de noir.

Et suivant les huissiers chevaucheront les chevaucheurs d'écurie, vêtus de noir.

Et après les trompettes, vêtus de noir, en l'ordre devant dit, et en l'église auront leur banc selon leur degré. Et suivant lesdits trompettes, chevauchera l'écuyer de corps de la dépense. Et devant lui seront les pages de l'écurie, qui chevaucheront les petites haquenées du roi, lequel écuyer de corps et autres d'écurie auront place en l'église au service, selon leur degré.

Et après ledit écuyer chevaucheront six pages, vêtus de velours noir, sur six coursiers houssés de velours noir jusqu'en terre, avec la croix blanche dessus. Et après lesdits six coursiers, sera mené en main le cheval de l'épée, aussi houssé de velours noir.

Et au côté desdits six coursiers chevaucheront les hérauts, et les deux sergents à masse, qui auront semblablement leur place en l'église.

Et au côté gauche des hérauts chevaucheront deux des maîtres des requêtes, des plus anciens, qui auront leur banc en l'église en main gauche de l'épée plus en avant.

Et après lesdits six coursiers, chevauchera le grand écuyer devant le corps, et au long de lui seront les laquais qui marcheront quant et lui, pour soutenir et redresser le chariot du corps s'il versait.

Et à la sortie de la ville d'Amboise, le capitaine des vingt et quatre archers du corps avec lesdits archers monteront à cheval et s'en pourront aller devant pour descendre à pied, et eux mettre en ordre à la descente du corps à chacune ville et église.

Après le grand écuyer marchera le chariot qui portera le corps, autour duquel, en chevauchant, seront les vingt-quatre torches portées par lesdits officiers, et les vingt-quatre Suisses avec eux.

Et pour ce que les vingt-quatre archers, à l'entrée des villes et autres lieux, se trouveront prêts pour

recueillir le corps et eux mettre en leurs places avec les torches, les Suisses se mettront après les seigneurs du sang, chevaliers et chambellans, comme dessus est dit.

Et semblablement chemineront à pied les quinze cordeliers de l'observance, et quinze bons-hommes dessusdits.

Et au côté gauche du corps chevauchera ordinairement Louis Daux, premier valet tranchant, portant le fanon du roi, lequel il déploiera où il sera besoin de faire à l'entrée desdites villes et églises, où il se mettra à pied, et marchera dudit côté gauche sur le devant. Et durant le service aux églises ne bougera de son lieu où son siège sera mis, lequel sera approchant plus les chaises que la chapelle ardente, en signe qu'il demeurera toujours où est le corps, tant à la vie qu'à la mort, jusqu'à ce qu'il soit enterré.

Et au côté droit dudit corps chevauchera ordinairement monseigneur d'Alègre, lequel a été choisi pour bon personnage et de grande maison à porter l'enseigne du roi, à lui livrée pour enseigne du roi, et non comme enseigne de capitaine. Et en signe de ce demeurera ladite enseigne sur le corps, quand il sera enterré, et la portera roulée autour de la lance et en son fourreau, jusqu'à ce que le corps arrive à Notre-Dame des Champs, et lors mondit seigneur d'Alègre déploiera ladite enseigne et la portera à pied, au côté droit, jusqu'à l'église Notre-Dame de Paris, et de là à Saint-Denis. Et quand le corps sera à l'église, tant que le service durera, ledit seigneur demeurera en son lieu où son siège lui sera mis, lequel sera approchant plus les chaises que la chapelle ardente.

Semblablement, quand viendra aux entrées des villes et églises, le capitaine des archers départira les archers ès portes des églises et du chœur, princi-

palement de Notre-Dame de Paris et de Saint-Denis, là où nuls ne doivent entrer, fors ceux qui sont ordonnés à accompagner le corps au chœur. Et mettra à l'entrée du chœur son lieutenant, auquel le maître d'hôtel Guinot baillera par écrit, selon l'ordonnance, ceux qui devront entrer au chœur, et non autres. Et à l'entrée de la ville de Paris déploiera son guidon, et marchera ledit capitaine à tout sondit guidon déployé du côté droit dudit corps devant l'enseigne; et tant que le service durera à Notre-Dame de Paris et Saint-Denis, sera fait son siège en son lieu plus approchant les chaises que la chapelle ardente.

Et semblablement le cheval sur lequel se porte la bannière ployée et en son fourreau, marchera derrière le corps depuis Notre-Dame des Champs jusqu'à Saint-Denis, sur lequel sera monseigneur de la Trémouille, comme premier chambellan.

Et durant le service sera toujours ledit chambellan tenant la bannière sur son siège au derrière du corps, et sera son siège couvert d'un velours noir.

Suivant et joignant la bannière marcheront les seigneurs du deuil, cardinaux, prélats, chevaliers de l'ordre et chambellans. Après eux chevaucheront les gentilshommes de la maison, lesquels aux descentes des villes et églises suivront toujours lesdits seigneurs et prélats, ayant leurs haches au poing. Et si le chœur de l'église où le corps sera est si grand, qu'ils y puissent avoir un banc, ils soiront durant l'office. Et où il n'y aurait place au chœur, leur banc leur sera mis à la nef à l'entrée de la porte du chœur.

Et quand le corps sera arrivé à Notre-Dame des Champs, sur le tahuc [1] où est le corps sera faite une plate-forme, sur laquelle sera un lit de parement, où

1. Lit de parade.

sera mise la statue dudit seigneur en son habit royal, comme s'ensuit.

Premier au lit y aura un lodier [1]. Sur le lodier un linceul de toile de Hollande, traînant de toutes parts. Sur le linceul un grand drap de velours noir, contenant cinquante aunes de velours noir. Et sur le drap de velours un grand drap d'or, où il y aura vingt-cinq aunes de drap d'or, du plus riche qu'il sera possible de finer. Lequel drap d'or sera bordé d'un bord de la largeur du velours bleu, semé de fleurs de lis de broderie; et sur le drap d'or y aura deux oreillers de drap d'or, l'un sous la tête et l'autre au pied de la statue du roi, qui sera couchée sur le lit et ornée comme ci-après est déclaré.

Premièrement le visage dudit seigneur fait au vif aura le bonnet abattu et la couronne en tête, et sera chaussé de sandales de satin bleu semées de fleurs de lis, et une robe de taffetas pourpré, lezerée de ruban d'or, et sur la robe une tunique de satin bleu semée de fleurs de lis de brodure frangée de franges d'or, et par-dessus un manteau de velours bleu, semé de fleurs de lis, aussi de brodure fourrée d'hermines, fendu au côté droit, et un fermillet d'or de Florence au-dessus de la fente, tenant en ses mains en la dextre le sceptre royal et à la sénestre la main de justice, et son ordre au col, et aura ses mains gantées; et en la droite aura un anneau d'or, en la portant plus haut sur la poitrine que la sénestre.

Et au regard de ceux de la chapelle dudit seigneur, ils s'en iront devant d'un logis en autre, préparer les églises et luminaires, et autres choses nécessaires à recueillir le corps.

1. Couvre-pied fait de laine ou de coton entre deux toiles piquées.

Les maîtres d'hôtel Guynot de Mazac, Pierre Louis, et Rigault auront ces présentes ordonnances, et ont charge de solliciter tous les chefs à ce que chacun d'eux en son endroit ait à tenir l'ordre, et seront par-dessus tout pour le faire tenir. Et eux-mêmes y prendront garde dès lors que le corps partira de la salle de deuil, et jusqu'à ce qu'il soit enterré, soit en repos ou en cheminant.

Le prévôt de l'hôtel prendra garde à faire venir de toutes parts vivres au train du corps. Et en cheminant, et aux entrées des villes, chevauchera en personne avec ses archers et sergents, le long du train d'un bout en autre, pour que nuls autres, quels qu'ils soient, ne viennent eux mettre parmi les autres et rompre l'ordonnance, et principalement gens qui ne sont pas vêtus de noir.

Les maréchaux et fourriers des logis partiront toujours un jour avant pour aller faire le logis, et avec eux le lieutenant et partie des sergents du prévôt, pour donner ordre aux logis et vivres.

Et quand le service des Vigiles sera dit en l'église Notre-Dame de Paris, messeigneurs qui porteront la bannière, l'enseigne, le pennon et le guidon, laisseront en leurs sièges lesdites bannière, enseigne, pennon et guidon ; et y aura un trou où ils les mettront plantés et demeureront là jusqu'au lendemain que lesdits seigneurs se viendront mettre en leurs places, et les prendront à l'heure du service. Et quand le corps partira, à cause que la statue du roi sera toujours portée découverte jusqu'à Saint-Denis en France, lesdits seigneurs porteront en personne sur leurs chevaux lesdites bannière, enseigne, pennon et guidon, au long de la ville de Paris, et depuis l'issue jusqu'à l'entrée de la ville de Saint-Denis, là où ils descendront près le corps, et reprendront leur ordre devant dit.

Et quand se viendra au *Libera*, à la fin de la messe, que l'on portera le corps du chœur jusqu'à la fosse pour le mettre en terre, ainsi que l'on le portera, tiendront leur ordre. Et lorsque le corps mettra les pieds dedans la tombe, les maitres d'hôtel seront appelés par les hérauts d'armes, lesquels maîtres d'hôtel viendront l'un après l'autre mettre leurs bâtons dans la fosse. Et ce fait, les hérauts et sergents d'armes mettront leurs cottes d'armes et masses sur la tombe. Et incontinent après le portant le guidon couchera sa lance sur la tombe, en la plus grande révérence que faire se pourra, et aussi quand le corps sera à demi dedans la fosse. Semblablement fera monseigneur d'Alègre, qui porte l'enseigne. Et après, quand le corps sera dedans, semblablement fera celui qui porte le pennon. Et le dernier sera le premier chambellan, qui semblablement abattra la bannière, et la mettra sur toutes les autres choses, au droit de la tête du corps. Et lors le grand écuyer, qui aura couché son épée sur le corps, à l'entrée de ladite tombe, la relèvera la pointe contremont, et criera : « Vive le roi! »

Après ce cri, les hérauts relèveront leurs cottes d'armes, et les revêtiront. Et semble que le premier chambellan doit relever la bannière, car elle ne meurt jamais. Et un commis de l'église la doit venir prendre entre ses mains, pour la poser où il appartient. Puis après, le grand maître se doit mettre le premier pour aller au logis du roi, et messeigneurs du sang, et chambellans après lui. Et là le dîner se doit faire et les cérémonies accoutumées être faites par le grand maître.

Les dessusdites ordonnances ont été bien faites et entretenues, tant à Amboise, que depuis le jour que

le corps en partit, allant de logis en autre, jusqu'à Notre-Dame des Champs près Paris, auquel lieu messeigneurs de la Cour, de l'Université, des Comptes, prévôt de Paris, prévôt des marchands et échevins de ville remontrèrent les ordonnances et anciens privilèges qu'ils avaient, chacun en son endroit particulier, pour accompagner le corps depuis Notre-Dame des Champs jusqu'à la croix pendante et à Saint-Denis. A quoi, monseigneur de la Trémouille, lieutenant du roi, messeigneurs les chambellans et grand écuyer dessus nommés, qui étaient en sa compagnie, afin que le corps fût mieux et plus grandement accompagné, qu'aussi pour honorer nosdits seigneurs de la Cour et autres dessusdits, se voulurent consentir et accorder. Ensuivant leurs quels privilèges et ordonnances, le corps partant de Notre-Dame des Champs, le dimanche 29 jour d'avril 1498, entra en la ville de Paris en l'ordre qui s'ensuit.

§ 4. — ORDRE DE LA POMPE FUNÈBRE DU ROI CHARLES VIII PASSANT PAR PARIS.

Premièrement marchait un commissaire avec un bon nombre de sergents à verge, pour faire vider les rues; lesdits sergents habillés de noir, et chacun son bâton noir à la main.

Après marchèrent en ordre des deux côtés de la rue les quatre cents pauvres, ayant leurs chaperons vêtus, et portant les torches allumées, et en chacune torche deux écussons des armes de France.

Puis suivant lesdites torches marchèrent semblablement en ordre des deux côtés de la rue les vingt-quatre crieurs de la ville de Paris, étant vêtus de noir, et portant chacun deux écussons aux armes

dudit seigneur, l'un devant, l'autre derrière, et sonnaient incessamment leurs cloches. Iceux crieurs de la ville de Paris, étant vêtus de noir, dès le matin, ils avaient été en tous les quartiers de la ville, et publié le trépas et entrée dudit seigneur, advisant le peuple pour prier Dieu pour son âme.

Puis marchaient en ordre, au côté dextre du corps, ayant la croix devant eux, les quatre ordres des mendiants, et les religieux des Billettes, des Blancs-Manteaux, des Mathurins, de Saint-Germain des Prés et de Saint-Victor, qui étaient tous en grand nombre.

Puis après, dudit côté dextre, suivant les mendiants et les religieux, marchaient le chevalier et tous les sergents du guet de la ville de Paris, vêtus de noir. Et après eux les vingt-quatre porteurs de sel de la ville, que l'on appelle hanoyers, et aussi les sergents de la douzaine, tous vêtus de noir. Lesdits hanoyers disaient que par privilège ils devaient porter le corps dudit seigneur depuis l'entrée de la ville de Paris jusqu'à la croix pendante près dudit Saint-Denis. Mais il fut avisé par messeigneurs que lesdits gentilshommes de la Chambre le porteraient, sans préjudice du privilège que disaient avoir lesdits hanoyers.

Et après lesdits chevalier et sergents du guet, hanoyers et sergents de la douzaine dessusdits, marchaient à pied les chevaucheurs de l'écurie dudit seigneur.

Et après lesdits chevaucheurs, marchaient les archers de la garde et les Suisses, tous en deuil, leurs chaperons vêtus, et les robes desdits archers ouvertes devant, afin de connaître leurs hocquetons, et portant leurs hallebardes, et avec eux le lieutenant du capitaine Claude, chef desdits archers.

Et après eux, dudit côté, marchaient les enfants d'honneur en ordre, et leurs chaperons vêtus.

Après les enfants d'honneur dudit côté dextre marchaient les maîtres d'hôtel, chacun portant son bâton noir et leurs chaperons vêtus.

Et au côté sénestre, à l'opposite desdits mendiants et religieux, sergents et autres dessus nommés, suivant les crieurs dessus dits, marchaient en semblable ordre messeigneurs de l'Université, tous gradués, tant ès arts, décret, médecine, théologie qu'autres facultés, étant en habits et chaperons selon leur faculté. Et monseigneur le recteur, avec grand nombre de docteurs desdites facultés, tous revêtus de chapes, et les bedeaux de toutes les nations devant lui, ledit seigneur recteur se mit en devoir, et fit offre d'amener la totalité des étudiants de la dite Université, que l'on estime à plus de vingt-cinq mille hommes. Mais pour éviter la presse, l'on s'arrêta à n'avoir que lesdits gradués, qui étaient quatre à cinq mille hommes. Et tenait le rang de ladite Université du côté sénestre jusque près du corps et statue ci-après déclarée.

Et par le milieu de la rue, entre ladite Université et les dessusdits qui allaient à l'opposite d'eux, marchaient par ordre ceux qui s'ensuivent :

A l'endroit où faillait la bande des torches, marchait le maître d'hôtel de la dépense Chasteaudieux, qui pour lors servait, étant monté sur sa mule, menant après lui à pied tous les officiers de la maison, qui allaient par ordre et leurs chaperons vêtus.

Et après eux marchaient les trompettes et hérauts, tous en deuil et en leur ordre.

Puis suivant les dessusdits marchait le capitaine Claude sur un coursier houssé de velours noir, lequel

Claude avait son chaperon vêtu, et portait le guidon du roi déployé.

Et suivant le guidon, par le milieu de la rue, marchait le chariot où avait été apporté le corps dudit seigneur depuis Amboise jusqu'à Notre-Dame des Champs, lequel chariot était couvert d'un drap de velours noir. Et par-dessus le velours d'un autre drap d'or, ayant un bout de velours bleu, de la largeur du velours, semé de fleurs de lis et bordé d'hermines. Et y avait sur le drap d'or une grande croix blanche, et six chevaux qui menaient ledit chariot, lesquels étaient tous couverts jusqu'en terre de velours noir, et la croix blanche dessus. Et semblablement les colliers et traits tous couverts de velours noir.

Et aux côtés du chariot marchaient à cheval les deux écuyers de corps, Emar Rony et Camiquan, servant lors du trépas dudit seigneur.

Et après ledit chariot marchait l'écuyer de la dépense Blandin, étant à cheval.

Et après lui marchaient six pages, vêtus de velours noir, sur les six coursiers, tous couverts de velours noir, la croix blanche dessus.

Après les six chevaux était mené le cheval de l'épée, couvert de velours noir, et la croix blanche dessus.

Et suivant ledit cheval marchaient les écuyers Stissac, Genlis et Sainte-Mesme, qui étaient sur leurs mules.

Puis au côté dextre, marchaient par ordre les églises séculières et paroissiales de Paris.

Et après eux marchaient dudit côté ceux des églises de la Sainte-Chapelle et de Notre-Dame de Paris, tous par ordre.

Et audit rang dextre, suivant les dessusdits, mar-

chaient en ordre les prélats qui s'ensuivent, tous revêtus en pontificat, ayant chacun leurs crosses : l'abbé de Saint-Victor, l'abbé de Saint-Magloire, l'abbé de Sainte-Geneviève, l'abbé de Fécamp, l'abbé de Sarlat, l'évêque de Valence, l'évêque d'Angers, l'évêque d'Auxerre, l'évêque de Bethléem, l'évêque d'Évreux, l'évêque de Cornouailles, l'évêque d'Angoulême et l'évêque de Paris, les cardinaux de Gurce et de Luxembourg. Et toujours au rang sénestre, à l'opposite des dessusdits, marchait le rang de ladite Université en l'ordre devant dit. Et entre les deux rangs d'Église et Université marchaient les sergents à masse, portant la tête de leurs masses contre-bas. Et les deux rois d'armes Monjoye et Clervoye, leurs chaperons vêtus. Et au côté sénestre desdits rois d'armes marchaient les maîtres des requêtes.

Et après lesdits rois d'armes marchait le cheval de parement, mené en main, tout couvert de velours noir jusqu'en terre, et ne lui voyait-on que les yeux, et avait la croix blanche dessus.

Après lequel cheval marchait le grand écuyer sur une mule basse, couverte d'un caparaçon de velours noir, portant l'épée.

Et à côté de lui, trois ou quatre pas plus en avant, marchait le prévôt de Paris à pied, portant sa verge en sa main, comme à son office appartient.

Incontinent après ledit grand écuyer marchaient les seize gentilshommes qui portaient la litière où était le corps, et au-dessus du corps la statue et représentation du roi faite au vif, comme dessus est dit. Et étaient messeigneurs les quatre présidents portant les quatre coins du drap d'or du lit de parement, et étaient vêtus d'habits royaux, et tous messeigneurs de la cour autour dudit corps, tous vêtus

d'écarlate, ayant les huissiers de ladite cour devant eux, vêtus de noir.

Et était le ciel porté par messeigneurs le prévôt des marchands et les échevins de la ville, duquel ciel le fond était de drap d'or, et les pentes de velours bleu, semé de fleurs de lis de brodure, et dix bâtons, sur quoi il était porté, couverts de velours bleu, semblablement semés de fleurs de lis.

Au côté sénestre dudit corps marchait Louis Daux, premier valet tranchant, portant le pennon dudit seigneur déployé.

Et au côté droit marchait le seigneur d'Alègre, portant l'enseigne dudit seigneur aussi déployée.

Après le corps et statue marchait monseigneur de la Trémouille, premier chambellan, portant la bannière comme dit est, et à côté de lui la personne de monseigneur le grand maître monseigneur de Chaumont.

Et après, du côté droit du corps, marchaient messeigneurs les princes du sang. C'est à savoir monseigneur de Montpensier, monseigneur de Guise, monseigneur de Dunois, monseigneur le duc d'Albanie et monseigneur d'Avennes, lesquels portaient le deuil, leurs grands manteaux et chaperons vêtus. Et après eux messeigneurs les chambellans et chevaliers de l'ordre, et les quatre barons qui avaient porté le poêle. Et après eux en truche les vingt-quatre archers du corps en deuil.

Et après lesdits archers marchaient les gentilshommes, leurs haches au poing, selon le premier ordre dessus déclaré.

Et de l'autre côté de la rue, au côté sénestre du corps, à l'opposite desdits seigneurs du sang, marchaient messeigneurs de la Chambre des Comptes, les généraux de la Justice, les officiers du Trésor et

du Châtelet, tant criminel que civil, et les bourgeois de la ville. Et après en truche marchaient les archers de la ville.

Et en cet ordre fut le corps conduit jusqu'à Notre-Dame de Paris. Et de là, le lendemain, dernier jour d'avril, après le service qui fut moult solennel en ladite église, fut le corps conduit en semblable ordre jusque hors Paris, là où chacun monta à cheval et reprit le premier ordre dessus déclaré.

Et après la croix pendante près Saint-Denis, se trouvèrent les religieux dudit Saint-Denis au-devant dudit corps. Et fut ledit corps porté à Saint-Denis en l'ordre dessus dit. Et à l'entrée de la porte dudit Saint-Denis, mesdits seigneurs les présidents et de la Cour reprirent leurs ordres, comme ils avaient fait à Paris, et accompagnèrent le corps ce jour et le lendemain, jusque sur le bord de la fosse.

Et le lendemain de son arrivée audit Saint-Denis, qui était le premier jour de mai, fut fait le service solennel par monseigneur le cardinal de Luxembourg et plusieurs autres desdits prélats; et par monseigneur d'Angers fut faite une belle prédication. Et le service fait, fut le corps mis en sépulture, là où par messeigneurs les cardinaux et prélats dessusdits furent faites les cérémonies et solennités de l'Église à eux appartenant. Et semblablement par les seigneurs et officiers dessusdits furent gardées et faites en grande révérence toutes les autres cérémonies et solennités en tel cas requises, et ci-devant contenues ès ordonnances faites par le grand écuyer.

Ledit grand écuyer se déporte de parler des funérailles, aumônes, services et cérémonies faites et tenues tant ès églises de Cléry, où le cœur dudit seigneur a été enterré, à Notre-Dame de Paris et Saint-Denis, qu'aussi ès autres églises, où le corps

a reposé depuis son trépas, et où il a été fait service solennel. Car messeigneurs les prélats qui en ont eu la charge y ont procédé dignement, tant en aumônes, continuation de service jour et nuit, depuis l'heure du trépas dudit seigneur, et jusqu'à son enterrement, qu'aussi en luminaires, et s'en sont acquittés très dignement, ainsi que chacun a vu et connu.

Et au regard des parements de soie pour les autels des églises et ceintures de velours et satin, qu'autres semées de fleurs de lis, tentes de chaises, et sièges en icelles églises, tant de draps de soie que de draps de laine, et écussons et broderie, qu'autres choses ès dites églises, ont été ordonnés selon les lieux tels que chacun a pu évidemment voir, et par ledit maître d'hôtel Pierre Louis bien exécutées.

Les noms de messeigneurs les princes pour porter les manteaux de deuil : monseigneur de Montpensier, monseigneur de Guise, monseigneur de Dunois, monseigneur d'Avennes, monseigneur le duc d'Albanie.

Les chambellans pour porter le drap de dessus le corps : monseigneur de Piennes, monseigneur du Bouchaige, le sénéchal de Beaucaire, monseigneur du Moulin.

Les seigneurs et barons pour porter le grand poêle : Jacques monseigneur de Rohan, monseigneur le Vidame, monseigneur de Montauban, monseigneur de Mauléon, monseigneur de Ravel, le fils de monseigneur de Lautrec, monseigneur de la Rochepot, monseigneur de Maisières, le fils de monseigneur de Lille.

Les gentilshommes pour porter le corps : René de Cossé, le sénéchal d'Armaignac Bourdillon, Georges de la Chambre, Saint-Amadour, Antoine des Aubus,

Guyot Courcou, Bernard de Villeneuve, Lailler, le sénéchal de Lyon, Pocaire, Jean du Moustier, le baillif de Mortain, Espery, Briant, le grand Bâtard du Liège. Et pour grand maître, monseigneur de Chaumont.

II

LE DUC D'ORLÉANS. LE ROI LOUIS XII. LE DIVORCE ET LE SECOND MARIAGE DU ROI.

---

§ 1. — LES ORIGINES DU DUC D'ORLÉANS LOUIS. — RÉSUMÉ DES DISSENSIONS DE LA MAISON DE FRANCE ET DE LA MAISON DE BOURGOGNE.

(Saint-Gelais.)

Considérant que dès le cinquième an de mon âge, j'ai été nourri en la maison d'Orléans, j'ai délibéré d'écrire les faits et glorieuses entreprises de très haut et très chrétien prince, mon souverain et naturel seigneur, Louis douzième de ce nom, par la grâce de Dieu roi de France. Et la cause principale qui m'a mû à entreprendre cette œuvre, c'est afin que tous autres rois et grands princes qui après lui viendront, prennent exemple à vertueusement vivre, en lisant et oyant lire les faits et œuvres vertueuses qu'il a commencées, conduites et menées à fin, tant durant le temps de paix que de guerre.

Le roi Charles le Sage, après avoir très vertueusement vécu, trépassa de ce siècle, l'an mil trois cent quatre-vingt, plein de richesses, lesquelles il avait loyalement acquises. Il laissa deux enfants mâles : le premier fut nommé Charles et le second Louis.

Cedit roi Charles, en l'âge de quatorze ans, combattit et vainquit les Flamands à Rosebec, et y mourut un grand nombre. Il fut merveilleusement beau prince, et avait un grand commencement de valoir beaucoup. Mais, ainsi que les faits de ce monde sont variables, lui étant au Mans, pour aller faire la guerre au duc de Bretagne, soudainement, comme il était aux champs, lui prit une maladie si étrange, qu'il en fut tout transporté de son sens et mémoire. Qui fut un grand inconvénient. Car à l'occasion de ce advinrent beaucoup de grands maux. Depuis, les ducs de Berry et de Bourgogne entreprirent le gouvernement, pour ce que le duc Louis d'Orléans, de qui je parlerai ci-après, était encore jeune.

Depuis, ledit duc d'Orléans vint en âge et se mêla des affaires. Car ainsi le voulait son frère, quand il venait en quelque convalescence. Auparavant s'était traité le mariage dudit duc d'Orléans à l'héritière de Hongrie, et fut son état et appareil tout prêt pour s'y en aller. Mais cependant le marquis de Brandebourg s'en saisit, et l'épousa contre le gré de la mère. Et certain temps après, ledit duc fut marié à madame Valentine, fille du duc de Milan, et depuis son héritière universelle, laquelle était sa cousine germaine. Durant la maladie du roi, tant que le duc Philippe de Bourgogne vêquit, les affaires furent bien conduites, et s'accordaient bien le duc d'Orléans et lui ensemble. Mais depuis que ledit duc Philippe fut mort, et que Jehan, qui auparavant s'appelait comte de Nevers, fut duc, il entreprit une haine contre ledit duc Louis d'Orléans, lequel était son cousin germain. Et faut présupposer que ce mouvement de la haine procédait d'envie qu'il avait de grands biens qui étaient en la personne du dessusdit duc d'Orléans. Car je veux bien dire qu'auparavant lui, il n'y avait guère eu en France de

prince plus accompli. Il était beau et plaisant de personnage, subtil d'esprit et d'entendement, et si très sage et éloquent, qu'on ne se pouvait ennuyer de l'ouïr parler, grand de cœur, et de haute entreprise, autant que fut oncques prince. Les biens qui étaient en lui émouvaient la malice dudit duc de Bourgogne à pourchasser sa mort. Ils eurent beaucoup de querelles ensemble, lesquelles avaient toujours été apaisées par gens sages. Finalement, par un dimanche, ils reçurent le corps de Notre-Seigneur ensemble, en signe d'amitié et de perpétuelle alliance. Et le mercredi après, vigile de Saint-Clément, mil quatre cent et sept, le déloyal duc de Bourgogne le fit traîtreusement meurtrir à Paris, auprès de la porte Barbette. et n'avait avec lui qu'un gentilhomme et un page. qui portait deux torches. Si y avait-il pour l'heure dedans Paris cinq cents gentilshommes, chevaliers et écuyers de sa maison. Et combien qu'il y ait longtemps que le cas advint, si me fait-il grand mal de ramentevoir l'ignominieux meurtre d'un si grand prince. Pour ce que si vilain fait a coûté la vie de cent mille hommes, dont mon grand-père en fut l'un. Oncques seigneur ne fut tant aimé, ni n'eut plus gens de bien à son service.

Il eut de madame Valentine sa femme plusieurs enfants, dont le premier de ceux qui vinrent en âge d'homme fut Charles, qui fut duc d'Orléans après le trépas de son père. Le second fut Philippe, comte de Vertus. Et le tiers, Jehan, comte d'Angoulême. Il y en eut d'autres, qui moururent en enfance. Madite dame Valentine demeura enceinte d'une fille, ou bien l'était alors que ledit duc fit son testament; laquelle venue en âge fut mariée à l'un des enfants de Bretagne, dont saillit le gentil duc François, dernièrement décédé, père de la très noble dame Anne de

Bretagne, à présent reine de France. Or peut chacun considérer en quelle désolation demeura cette très noble dame madame Valentine, duchesse d'Orléans, après avoir fait une perte telle que d'un tel mari, et ayant ses enfants en si jeune âge, que le plus vieil n'avait que onze ans. Tous nobles cœurs en devaient avoir grande pitié. Si faut-il entendre que ce fut une des plus vertueuses dames qui ait guère été, et qui plus vertueusement poursuivit, tant qu'elle vêquit, à avoir justice et réparation de l'outrage qui avait été fait à monseigneur son mari, à elle, et à messeigneurs ses enfants. Et n'y épargna ni elle, ni monseigneur le duc d'Orléans, son fils, ni corps, ni amis, ni chevance.

Et y eut plusieurs traités de paix, tant à Chartres, à Vincestre, à Auxerre, à Compiègne qu'ailleurs. Et durant ce temps, madame Valentine, duchesse d'Orléans, alla de vie à trépas. Au moyen de quoi ne fut pas faite si grande poursuite contre le duc de Bourgogne, pour la jeunesse des enfants. Car tant que ladite dame vêquit, elle s'y acquitta si loyaument et honnêtement que fit oncques princesse, sans vouloir jamais entendre à aucun traité, que préalablement justice et réparation ne lui fût faite à l'honneur d'elle et de messeigneurs ses enfants. Et combien qu'après le trépas de madite dame mondit seigneur d'Orléans fît plusieurs grandes assemblées, et fussent de sa partie, le duc Jean de Berry, son oncle, les ducs d'Alençon et de Bourbon, le comte d'Armagnac, et plusieurs autres grands princes, seigneurs et gentilhommes, et tous ceux qui voulaient soutenir justice, raison et équité, le duc de Bourgogne, qui avait le roi en sa main, le mena à grande puissance d'armes devant la ville de Bourges, où étaient les seigneurs dessusdits, où fut tenu le siège par certain temps, et finalement

se fit quelque traité de paix. Puis après pour aucunes raisons, et mêmement pour envoyer les Anglais hors du royaume de France, ledit duc d'Orléans bailla son frère puîné Jehan comte d'Angoulême aux Anglais, en otage de la somme de deux cent mille francs, et plus. Et depuis entre lesdites parties d'Orléans et de Bourgogne y eut maintes divisions, et plusieurs traités de paix.

§ 2. — LA BATAILLE D'AZINCOURT. — CAPTIVITÉ DU FRÈRE DE LOUIS XII.

Assez tôt après le roi Henri d'Angleterre passa la mer, et vint en France à grande puissance. Le roi Charles fit grande assemblée de gens d'armes pour le poursuivre, et se rencontrèrent les Français et les Anglais en un lieu nommé Azincourt, au comté de Saint-Paul, où pour ce que les Français donnèrent dedans lesdits Anglais en un lieu mol, où leurs chevaux entraient jusqu'aux sangles, et par faute d'y avoir eu bons avis et bon ordre, ils furent déconfits, et eurent les Anglais la victoire. Et pour vrai, ce fut l'une des plus mauvaises journées qui se fit longtemps en France. Car il y mourut neuf ou dix princes, et sept ou huit mille nobles hommes. Et y fut pris le duc Charles d'Orléans, en l'âge de dix-huit ans, le duc de Bourbon et plusieurs autres. Et tout par la permission de Dieu, et par faute de la conduite des hommes. Or peut chacun considérer en quelle désolation était pour lors le noble royaume de France. Et ainsi fut mondit seigneur le duc Charles d'Orléans prisonnier des Anglais, et avec lui son plus jeune frère, le comte d'Angoulême.

Ledit roi Henry à son trépas ordonna qu'on ne

délivrât jamais de prison le duc d'Orléans que son fils, qui n'avait qu'un an, ne fût en âge.

Après ledit traité d'Arras, le duc de Bourgogne eut paroles avec monseigneur de Dunois, et autres des serviteurs de monseigneur le duc d'Orléans touchant la délivrance de mondit seigneur d'Orléans. Et dit le duc de Bourgogne qu'il y entendrait volontiers, et y mettrait peine, pourvu que mondit seigneur d'Orléans voulût accorder le mariage de lui et de mademoiselle Marie, fille du duc de Clèves, et de la sœur dudit duc Philippe de Bourgogne. Et que en ce faisant, toute malveillance et haines passées fussent pardonnées et oubliées. Après lesquelles paroles dessusdites, aucuns des serviteurs de mondit seigneur d'Orléans par sauf-conduit allèrent en Angleterre, et remontrèrent à mondit seigneur leur maître les choses dessusdites. Lequel voyant le lieu là où il était, et que les plus grands de son lignage n'avaient pas grand soin de le mettre hors, par nécessité, très raisonnablement accorda lesdites choses. Et tôt après le retour desdits serviteurs de mondit seigneur d'Orléans, le duc de Bourgogne fit en sorte que monseigneur d'Orléans fût amené en France, et vint à Saint-Omer, là où le duc de Bourgogne le recueillit le plus honorablement qu'il était possible de faire, et se firent les deux princes la plus grande chère du monde. Or voyez que c'est des jugements de Dieu. Car les pères de ces deux seigneurs avaient été les plus grands ennemis qui oncques furent, ainsi qu'il peut apparoir par ce que j'en ai dit ci-dessus, et par permission divine, l'un de ceux-ci fut cause de la délivrance de l'autre. Auparavant mondit seigneur d'Orléans avait épousé madame Isabeau de France, fille du roi Charles sixième, sa cousine germaine, et laquelle, longtemps auparavant, était trépassée, et dont il avait eu une

fille qui fut mariée à monseigneur le duc d'Alençon. Et ainsi il fut pour la seconde fois remarié à mademoiselle Marie, fille du duc de Clèves, et nièce du duc de Bourgogne, laquelle était pour lors l'une des plus belles dames que l'on eût su voir en nulle terre. Et furent les noces solennellement faites, et en grand triomphe, et y eut de grands et hauts états. Puis après, ledit duc de Bourgogne mena ledit duc d'Orléans et madame sa femme à Bruges, à Gand et en plusieurs de ses autres villes, là où ils furent recueillis à merveilleux honneur. Et après avoir fait de grandes chères auxquelles y eut plusieurs joutes et tournois, monseigneur d'Orléans s'en voulut venir en France, pour voir ses terres et seigneureries, et au départir le duc de Bourgogne lui fit de beaux et riches dons. Et par toutes les villes où mondit seigneur d'Orléans passait, il était recueilli en tel honneur qu'eût été le roi. Et le venaient voir gens de tous états en grande admiration, pour ce qu'il avait été vingt-cinq ans prisonnier en Angleterre, et que par son moyen tant de grandes choses étaient advenues. Ledit seigneur mit sus un ordre, ou livrée, qu'on appelait le Camail, où pendait un porc-épic, laquelle il bailla à plusieurs notables chevaliers, et gens de bien de ce royaume. Et entre autres, il fit cet honneur à mon père de la lui bailler, et le retint du nombre de ses serviteurs, en état de chambellan ordinaire. Ledit duc fit tant par ses journées qu'il vint à Blois. Et là et ailleurs, partout où il passa, le peuple en était aussi réjoui que si c'eût été un ange qui fût descendu du ciel. Assez tôt après, il alla devers le roi Charles VIII, de qui il était cousin germain, lequel le recueillit grandement. Et il y était tenu. Car le bon prince avait assez souffert de peine et ennui pour le bien du royaume. Il y avait aucuns envieux à la cour

qui mettaient le roi en soupçon, pour l'alliance que monseigneur d'Orléans avait faite avec le duc de Bourgogne; mais pour cela mondit seigneur ne laissa de partir du roi en sa bonne grâce, lequel lui fit de grands dons, et lui octroya une aide être levée pour subvenir à sa nécessité. Au partir de là, il alla en Angoulmois, où il reçut les fois et hommages des nobles du comté, et mit ordre en toutes choses, et bailla la plupart des places en garde et gouvernement à mon père.

Et peu de temps après, il traita avec les Anglais, de façon que monseigneur d'Angoulême le comte Jehan, son frère puîné, fut délivré de prison, et s'en vint en France, moyennant grande somme d'argent, qui pour ce en fut baillée. Ledit comte Jehan avait demeuré en la prison des Anglais l'espace de trente-trois ans, et avait neuf ou dix ans, quand il y fut mené et par ainsi il y usa tout le temps de sa jeunesse. Et quand il fut par deçà, Monseigneur le duc d'Orléans lui bailla le comté d'Angoulême, et certaines autres terres et seigneureries et fut marié à la fille de monseigneur de Rohan, fille d'une fille de Bretagne, duquel mariage saillit Charles, qui depuis fut comte d'Angoulême, avec lequel je fus nourris d'enfance, huit ans après que le roi Charles septième eut chassé les Anglais hors de Normandie et de Guyenne, et de tout le surplus de la France.

§ 3. — LE DUC CHARLES D'ORLÉANS, PÈRE DE LOUIS XII.

Tout incontinent le trépas advenu du roi Charles, le roi Louis XI, son fils, lequel étant dauphin durant la vie de son père, s'était absenté du royaume, et avait demeuré tant en Dauphiné qu'en Bourgogne

environ dix ans, s'en vint grandement accompagné, et mêmement du duc Philippe de Bourgogne à Reims, pour se faire sacrer.

L'année d'après du couronnement du roi Louis, qui fut l'an mil quatre cent soixante et deux, madame d'Orléans accoucha à Blois d'un beau fils, que le roi tint sur les fonts et le nomma Louis comme lui. De la naissance de cet enfant fut grande joie démenée de son père et de sa bonne mère, et de tous les bons et loyaux serviteurs de leur hôtel, et de la plupart du royaume de France. Et à bon droit se réjouissaient de voir né un héritier mâle à une si noble maison. Durant ces couches, se firent de grandes chères à merveille, qui seraient bien longues à mettre par écrit.

L'an ensuivant, le roi fit assembler à Tours les trois États, pour ce qu'il véait les seigneurs de son sang se mécontenter de lui. A ladite assemblée fut monseigneur le duc d'Orléans. Car tant qu'il vêquit depuis son retour d'Angleterre, il travailla toujours pour le bien de la paix et pour apaiser tous les différends qui survenaient. Et eût apaisé celui qui pour lors était, si le roi y eût voulu entendre et le croire, mais il ne le voulut. De quoi depuis il fut en grand danger que mal ne lui prît. Mondit seigneur d'Orléans prit congé du roi pour s'en venir à Blois, et en passant par Amboise une maladie lui prit, de laquelle peu de temps après il trépassa de ce monde, plein d'ans et de vertus. Il fut porté à Blois ensevelir en l'église de Saint-Sauveur, auquel lieu fut fait un très grand et solennel service, ainsi que bien appartenait. Et ne pourrait-on croire ni penser le grand deuil qu'en démena la bonne dame madame d'Orléans, son épouse, soi voyant veuve, et avait perdu un si très noble époux. Ce fut un très hardi et vaillant prince,

et de haute entreprise, et le montra en ses faits de jeunesse, et mêmement à la bataille d'Azincourt, où, comme il est dit ci-dessus, il fut pris prisonnier et ne s'en voulut pas fuir, ainsi que firent beaucoup d'autres, en préférant l'honneur à toutes choses. Il fut merveilleusement beau, et de belle taille, libéral et honorable sur tous autres, et avait toujours à son hôtel des fils de princes et grands seigneurs, qui y étaient nourris, tant de ceux de Savoie, de Bourbon, de Dunois que d'autres. Et tellement que c'était le séjour d'honneur que sa maison. Et quand aucuns étrangers venaient en ce royaume, s'ils n'avaient été en la maison d'Orléans, ils disaient n'avoir rien vu. Il était sage et plein de lettres par sur tous ceux de son état. Il y parut bien au lit de justice que tint le roi Charles à Vendôme, pour le jugement de monseigneur d'Alençon, auquel lieu furent tous les grands princes et seigneurs de ce royaume, tous ceux de la cour de parlement de Paris, garnie de pairs, ceux du grand Conseil, et plusieurs autres gens sages en grand nombre; où la seule opinion de mondit seigneur d'Orléans fut tenue et arrêtée, et là se montra bien son sens. Dudit duc d'Orléans demeurèrent avec le fils, dont j'ai commencé à parler, deux filles, dont l'une fut mariée à monseigneur le comte de Foix, dont est sailli monseigneur de Foix, qui est à présent, et une fille, laquelle est mariée au roi d'Espagne et d'Aragon. L'autre fut religieuse et abbesse de Fontevraud. Et furent toutes deux très bonnes et honnêtes dames, et vécurent chacune en leur état très sagement, et vertueusement, et moururent assez jeunes.

§ 4. — ÉDUCATION ET PORTRAIT DU JEUNE LOUIS D'ORLÉANS.

La bonne dame madame d'Orléans nourrit le jeune duc son fils si doucement qu'il n'eût été possible de mieux. Et quand il eut l'âge de six à sept ans, elle le fit apprendre les lettres, où tellement il profita qu'il y appert. Car je crois qu'il en est peu ou nuls de son état, ni de beaucoup moindre, qui soient si grands historiens qu'il est, ni mieux entendant de toutes choses de quoi on parle devant lui. Et quand il fut plus avant en son âge, elle le fit instruire et endoctriner par sages et vertueux gentilshommes le plus dont elle pouvait finer, lesquels lui montraient toutes choses vertueuses et honnêtes. Il allait aux champs et à la chasse, pour s'accoutumer à chevaucher; et sut tant de tous ces déduits, qu'en peu de temps il en eût tenu l'école à tous autres. Et quand il vint en l'âge de seize à dix-sept ans, c'était le meilleur sauteur, lutteur et joueur de paume qu'on sût trouver, bon archer, et, qui plus est, le meilleur chevaucheur, et le mieux menant et conduisant un cheval, et le plus adroit homme d'armes que l'on sût voir. Et le sais de vérité. Car je lui ai vu chevaucher des plus rudes chevaux, et mieux en venir à bout que oncques je ne vis faire à autre. Et en cet âge dessusdit, et en harnois de guerre, et en harnois de joute ne se trouva point son pareil. Et a porté assez de fois par terre et en l'un et en l'autre appareil de bons et puissants hommes d'armes. Et pour vérité, en toutes les choses qu'il se voulait mettre nul autre ne l'en passa oncques, ni ne le fit mieux. Et est à noter qu'en tous ses jeux et ébattements de jeunesse il était plus doux, gracieux et bénin que le plus petit de la compagnie, et n'y en avait nul qui tant craignît de faire quelque

chose qui déplût ou ennuyât à quelque pauvre gentilhomme que ce fût qu'il faisait à lui. Et pour vrai, tout ce qu'il faisait était plaisant et agréable à chacun, et montra bien qu'il était venu de très bons et vertueux princes, comme il était. Car au regard de madame sa mère, il ne fut oncques une meilleure, plus douce, humaine, ni charitable dame qu'elle était, ni qui mieux ait accompli en son vivant les œuvres de miséricorde. J'ai ouï dire à gens dignes de foi, et qui bien le savaient, qu'elle faisait faire tous les ans à certaines bonnes femmes qu'elle avait, et qu'elle-même y besognait de ses propres mains, plus de cinq cents chemises, et autant de robes, pour donner aux pauvres. Et si en la ville où elle était y avait aucunes pauvres accouchées ou autres gens indigents, ils étaient nourris et alimentés de ses bienfaits. Et faisait ladite bonne dame ses aumônes le plus secrètement et couvertement qu'elle pouvait, pour éviter et fuir vaine gloire. Mais celui qui a tout pouvoir de faire rémunération de tous biens, et punition des maux, a voulu que cela vînt à connaissance et lumière, afin qu'il fût écrit, pour donner exemple à tous ceux qui en ont la puissance, de faire ainsi comme a fait la très bonne et vertueuse dame, laquelle je présuppose et crois que pour ce qu'elle a en ce monde bien dispersé ses biens temporels, elle possède maintenant les célestes. Car il est écrit : bienheureux sont les miséricordieux, car miséricorde leur sera faite.

§ 3. — MARIAGE DU DUC D'ORLÉANS ET DE LA FILLE DE LOUIS XI.

Le roi Louis, dont j'ai commencé à parler par ci-devant, eut de la reine Charlotte, sa femme, fille du duc de Savoie, trois fils et deux filles. Le premier

des enfants mourut avant qu'il fût roi. Le second s'appela Charles, qui fut roi après son père. Le tiers fut nommé François et mourut petit enfant. La première des filles fut madame Anne, qui premier fut promise au marquis du Pont, fils du duc Jehan de Calabre, après la mort duquel ladite dame fut mariée à monseigneur de Beaujeu, qui depuis a été duc de Bourbon. La seconde fille, ce fut Jehanne de France, de laquelle je veux parler pour donner claire connaissance à tous ceux qui liront cette histoire de la façon comme le roi Louis procéda en étrange sorte à faire le mariage du jeune duc d'Orléans et de ladite dame Jehanne. Il est certain que ledit roi Louis fit parler de ce mariage à madame d'Orléans, qui pour lors était veuve, dépourvue de conseil et d'amis, et mêmement de tels qui eussent osé remontrer ni contredire à l'opinion du roi dessusdit, vu l'homme que c'était. Car il est certain que si aucun le contredisait, il pouvait être assuré d'être en danger de souffrir le dernier supplice. Le duc d'Orléans était pour lors en l'âge de quatorze ans. Or comme chacun peut savoir, mêmement ceux qui entendent les droits, mariage n'est autre chose que le consentement de deux personnes, lesquelles de leur libre volonté se veulent l'un l'autre. Et si de la part ou de l'homme ou de la femme il y a faute de consentement, et que l'une des parties feigne ou dissimule par crainte, ou autrement, il n'y a point de mariage. Et est bien à noter la crainte qui était en ce cas, et aussi quels étaient les deux personnages. Mondit seigneur était pour lors le plus beau, tant de corps que de visage, le plus accompli, et plein de toutes bonnes vertus, qui fût au royaume de France ni ailleurs. Et au regard de ladite dame, combien que d'elle je ne saurais ni voudrais dire que tout bien et honneur (car elle a

été une très bonne et dévote dame), je veux bien dire que pour le défaut de nature qui était en elle, elle n'était point sortable ni capable d'avoir un tel mari. Il faut que chacun entende qu'en faisant cedit traité mondit seigneur d'Orléans protesta en lui-même, voire en la présence d'aucuns ses familiers, qu'il n'entendait ni ne voulait donner aucun consentement à cedit mariage, et protesta qu'en temps et lieu il y pourvoirait, et tenait toutes les choses faites pour nulles. Et aussi étaient-elles. Car, comme dit est dessus, le consentement fait le mariage, et sans cela le demeurant n'est rien. Et pour montrer plus à plein la nullité du cas, est à savoir que le roi et mondit seigneur d'Orléans étaient fils des deux cousins germains, et par ainsi madite dame Jehanne était prochaine parente dudit monseigneur d'Orléans. Et davantage le roi l'avait tenu sur les fonts, et était son filleul, qui est cognation spirituelle. Et de tout n'y eut nulle dispense. L'on dit qu'il y eut quelque rescrit, adressant à l'évêque d'Orléans, qui ne sortit oncques à nul effet. Car jamais information n'en fut faite, ni ne fut ledit rescrit fulminé, ainsi que par raison devait être. D'autre part, je sais pour vrai qu'en ce temps-là, le comte de Dammartin, qui pour lors était grand maître, envoya un de ses gens devers le roi pour quelque affaire, lequel fut dépêché, et entre autres choses que le roi lui écrivait par ses lettres, il lui faisait savoir qu'il faisait le mariage du jeune duc d'Orléans et de sa fille Jehanne, et qu'ils n'auraient guère à besogner à nourrir les enfants qui viendraient dudit mariage, mais que toutefois se ferait-il, quiconque en voulût parler. Par ainsi peut-on voir la façon comment ledit roi y procéda. Aussi c'est grande merveille de ce qu'on faisait audit duc d'Orléans et les menaces qu'on lui faisait, s'il ne s'acquittait

de vivre avec ladite dame Jehanne, on ne le menaçait de rien moins que de sa vie. Et j'aurais grand'honte de réciter la façon comme en usaient ceux qui étaient autour, tant hommes que femmes. La manière comment il en est allé depuis je le dirai en la seconde partie de cette histoire. J'ai assez de fois vu mondit seigneur d'Orléans durant cette saison, à la cour, lequel se gouvernait aussi sagement, et en dissimulant, qu'eût su faire nul autre de quelque age qu'il fût.

§ 6. — LE DUC D'ANGOULÊME, ONCLE DE LOUIS XII.

Or ne veux-je oublier de parler de monseigneur le comte Jehan d'Angoulême, duquel j'ai dit quelque chose ci-dessus, combien qu'il fût longtemps auparavant décédé. Il usa toute sa jeunesse en Angleterre, ainsi que j'ai jà dit. Et s'il ne hanta tant les armes que ses prédécesseurs ont fait, il n'en est à blâmer, car il n'a eu lieu, ni opportunité, ni temps. Si fut-il toutefois à la conquête de Guyenne par tout ce qui s'y fit grandement accompagné. Ce fut un prince sage, bon ménager et bien vivant, qui augmenta et mit en valeur le sien très grandement, tant qu'il vêquit, et fut bien aimé de tous ses sujets et voisins, et il le méritait. Car en France n'y avait prince qui tînt si bon état, ni telle maison que lui à beaucoup près, vu le revenu qu'il avait. Et appert de la bonne vie de quoi ledit comte a vécu, aux miracles qu'il plaît à Dieu faire à sa requête chacun jour en l'église de Saint-Pierre d'Angoulême où il gît. Il trépassa l'an mil quatre cent soixante et sept, âgé de soixante et douze ans, et laissa son fils qui n'avait que huit ans, lequel bientôt après le roi envoya querir, et fut nourri

autour de lui jusqu'à ce qu'il eut dix-sept ou dix-huit ans. En cette saison, si le roi eût voulu, il eût épousé l'héritière de Flandre. Car les ambassadeurs du pays vinrent devers lui l'en requérir très instamment. Mais le roi ne le voulut oncques accorder, comme celui qui ne voulait le haussement de ses parents. Et crois que Dieu permit qu'il ne se fît pas, et pour le mieux. Ce bon et vertueux comte Charles en toutes les guerres qui furent en Picardie après la mort du duc Charles de Bourgogne était toujours avec le roi, et s'y porta aussi honnêtement et vaillamment, et mieux que nul autre seigneur qui y fut.

§ 7. — LE DUC D'ORLÉANS ET MADAME DE BEAUJEU.

Incontinent après la mort du roi Louis XI tous les princes et grands seigneurs et autres bons personnages de ce royaume se trouvèrent à Amboise, là où était le jeune roi Charles. Et déjà avaient pris le maniement de sa personne, monseigneur et madame de Beaujeu, et avaient mandé le duc Jehan de Bourbon. Et étaient et lui et eux logés dedans le donjon du château d'Amboise, et avaient gagné les gardes pour eux. La reine Charlotte, mère dudit roi Charles, n'était pas contente de cette manière de faire. Et disait, et il était vrai, qu'à elle appartenait d'avoir le gouvernement de son fils. Et menaient son affaire monseigneur de Dunois et un gentilhomme nommé Jehan Tiercelin, seigneur de Brosse. Et si ladite dame eût vécu guère longuement, les choses ne fussent pas allées en l'état qu'elles firent. Monseigneur d'Orléans, lequel pour lors pouvait avoir de vingt et deux ans, était là, lequel était logé au grand château. Et monseigneur d'Angoulême, qui était de l'âge

de vingt-quatre à vingt-cinq ans, avait son logis en la ville, mais mondit seigneur d'Angoulême était toujours avec monseigneur son chef, qui lui faisait si très bonne chère qu'il était possible. Et est certain que oncques frères ne s'aimèrent mieux, aussi étaient-ils cousins germains. Et crois pour vérité que pour lors il n'en était nuls au monde qui eussent tant de bonnes vertus en eux qu'avaient ces deux. Et faisait mondit seigneur la plupart du temps dîner, souper et coucher avec lui monseigneur d'Angoulême, et ne se pouvait lasser de lui faire bonne chère. Et il avait raison. Car je suis sûr que mondit seigneur d'Angoulême, pour lui faire service, n'eût épargné son corps, sa vie ni ses biens. Je vis plusieurs fois en ce temps chevaucher à monseigneur d'Orléans dedans la cour du château d'Amboise des plus rudes chevaux que je vis oncques. Et n'est nul qui les eût su si bien guider ni conduire qu'il faisait. Et certes c'était le parangon des autres. Aussi avait-il le cœur, et était suivi et aimé de la plupart de tous les gentilshommes qui se trouvaient en quelque assemblée que ce fût. Durant le temps que cette compagnie était à Amboise, il y eut beaucoup de propos mis en avant. Car la raison voulait, vu l'âge du roi, que monseigneur d'Orléans, qui était le plus prochain de la couronne, eût l'administration de toutes les affaires. Car le droit est tel que quand le roi demeure en bas âge, le plus prochain à succéder doit être régent durant la minorité du jeune roi. Mais au regard de la personne, elle doit être mise entre les mains de ses plus prochains non capables de sa succession. Or étaient les choses en ces termes, mais les aucuns ne trouvaient pas cela bon. Pourquoi fut advisé d'assembler les Etats, et fut ordonné le lieu où ils se tiendraient à Tours. Cependant le roi fut

mené à Blois, et de là à Beaugency, où la cour se tint un temps, en faisant beaucoup de bonnes chères[1].

§ 8. — LE ROI DE FRANCE OUBLIE LES INJURES DU DUC D'ORLÉANS.

(Jean Bouchet, panégyrique de la Trémouille.)

Le seigneur de la Trémouille fit grand deuil du trépas du roi Charles, son seigneur et maître, non contre la raison, car avec le corps perdit l'espoir de la récompense de ses labeurs, parce qu'il était sans enfants décédé, et que madame Anne de Bretagne, sa veuve, avait toujours quelque soupçonneux regard sur lui à l'occasion de la guerre de Bretagne, aussi que monsieur Louis, duc d'Orléans, qu'il avait à ladite guerre pris prisonnier, et qui succédait à la couronne de France comme le plus proche en ligne masculine collatérale, par faute de la directe. Mais tout vint au contraire de son imagination, car ledit duc d'Orléans, nommé Louis XII, incontinent après le décès dudit roi Charles, et avant son couronnement, manda ledit seigneur de la Trémouille, et de son propre mouvement, sans aucune requête, le confirma en tous ses états, offices, pensions et bienfaits, le priant lui être aussi loyal qu'à son prédécesseur, avec promesse de meilleure récompense. Ledit seigneur de la Trémouille le remercia, et mit si bonne peine de lui être obéissant, que son bon service fit depuis sortir une envie ès cœurs d'aucuns gentilshommes qui plus servaient le roi de faux rap-

1. Voir pour la suite de la vie du duc d'Orléans les trois volumes précédents de notre collection : ANNE DE BEAUJEU, — LA GUERRE FOLLE, — CHARLES VIII EN ITALIE.



Sacre de Louis XII,
d'après une peinture du temps, conservée au musée de Cluny.

ports que de bon conseil; combien que la prudence du roi fût si grande durant son règne, et fût si jaloux de sa renommée, qu'il expérimentait les gens avant que les croire; et avait gens pour son passe-temps, sans lesquels toutes les pesantes affaires du royaume étaient conduites et faites. Et combien qu'il n'eût les oreilles serrées aux paroles, toutefois ne leur donnait lieu à l'honorable siège de sa mémoire.

§ 9. — DIVORCE DE LOUIS XII ET DE JEANNE DE FRANCE.

L'affaire qui plus fit d'ennui à l'esprit du roi au commencement de son règne, fut que, dès ses jeunes ans, avait épousé madame Jehanne de France, fille du feu roi Louis XI, duquel a été ci-dessus écrit, par la crainte d'icelui roi, qui sévère était à ceux de son sang plus que la raison ne voulait; toutefois avait attendu la mutation de temps et des personnes, à ce qu'il pût autre épouse avoir, car indisposée était à génération pour l'imperfection de son corps, combien qu'elle eût fort beau visage. Or vint le temps qu'il le put faire sans contradiction aucune; mais lui qui voulait droitement vivre et ne faire chose à sa royale dignité répugnante, craignait exécuter cette ancienne et continue volonté, dont, après son sacre et couronnement, se déclara audit seigneur de la Trémouille pour en avoir conseil et aussi en porter parole à ladite dame. Ledit seigneur fit réponse au roi que s'il était ainsi, jamais n'eût donné consentement à ce simulé et contraint mariage, que facilement, selon son jugement, pourrait être résolu, attendu qu'il n'avait icelui consommé; toutefois que le mieux serait sur ce assembler gens lettrés, ayant

le savoir et l'expérience de telles matières, et que cependant sentirait le vouloir de ladite dame, ce qu'il fit; car par le commandement du roi un jour alla vers elle et lui dit :

« Madame, le roi se recommande très fort à vous et m'a chargé de vous dire que la dame de ce monde qu'il aime le plus est vous, sa proche parente, pour les grâces et vertus qui en vous resplendissent; et est très fort déplaisant et courroucé que vous n'êtes disposée à avoir lignée, car il se sentirait heureux de finir ses jours en si sainte compagnie que la vôtre. Mais vous savez que le royal sang de France se commence à perdre et diminuer, et que feu votre frère le roi Charles est décédé sans enfants, et si advient ainsi du roi qui à présent est, le royaume changera de lignée, et par succession pourra tomber en main étrange. Pour laquelle considération lui a été conseillé de prendre épouse, si vous plait y donner consentement, jà soit ce que de droit n'y ait vrai mariage entre vous deux, parce qu'il dit n'y avoir donné aucun consentement, mais l'avoir fait par force et pour la crainte qu'il avait que feu Monseigneur votre père, par furieux courroux, attentât en sa personne. Toutefois, il a tant d'amour à vous que mieux aimerait mourir sans lignée de son sang que vous déplaire. — Monseigneur de la Trémouille, dit la dame, quand je penserais que mariage légitime ne serait entre le roi et moi, je le prierais de toute mon affection me laisser vivre en perpétuelle chasteté; car la chose que plus je désire est, les mondains honneurs contemnés et délices charnelles oubliées, vivre spirituellement avec l'éternel roi et redoutable empereur, duquel, en ce faisant et suivant la vie contemplative, je pourrais être épouse et avoir la grâce. Et d'autre part je serais joyeuse pour

l'amour que j'ai au roi et à la couronne de France, dont je suis issue, qu'il eût épouse à lui semblable, pour lui rendre le vrai fruit de loyal et honnête mariage, la fin duquel est avoir lignée, le priant s'en conseiller avec les sages, et ne se marier par amour impudique, et moins par ambition et avarice. »

Le seigneur de la Trémouille récita le dire de madame Jehanne de France au roi, qui en jetant un gros soupir, pour son cœur déchargé de douleur, dit : « Je suis en grande peine et perplexité, mon cousin, de cette affaire, et non sans cause. Je connais la bonté, douceur et bégnivolence de cette dame, sa royale génération, ses vertus incomparables et sa droiture; et, d'autre part, je sais que d'elle lignée ne pourrais avoir, et par ce défaut le royaume de France tomber en querelle et finalement ruiné. Néanmoins, à la raison de ce que longtemps a été tenue et réputée mon épouse par la commune renommée, et que en ces jours mes infortunes ont été doucement par elle recueillies jusqu'à la rencontre de ma présente félicité, m'ennuie me séparer d'elle, doutant offenser Dieu, et que les étranges nations ignorant du fait, en détractent. »

Pour toutes ces considérations et autres, le roi différa pour quelque temps à faire déclarer nul ce mariage; mais, pressé par les princes de France, obtint un bref du pape Alexandre VI [1] et juges délégués pour connaître s'il y avait vrai mariage ou non. Lesquels après avoir ouï lui et ladite dame et fait enquête de la vérité du fait en forme de droit, par sentence

1. C'est le fameux César Borgia, créé à cette occasion duc de Valentinois par le roi de France, qui apporta la bulle pontificale.



Médaille de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

donnée en l'an 1499 par le cardinal de Luxembourg, évêque du Mans, monsieur Louis d'Amboise, évêque d'Albi, et monsieur Ferrand, évêque de Cette, juges délégués en cette partie par le pape, ledit supposé mariage fut déclaré nul, et licence donnée, en tant que besoin était, par autorité apostolique audit roi Louis, de pouvoir prendre par mariage telle femme que bon lui semblerait [1]. Après laquelle sentence donnée il épousa madame Anne, duchesse de Bretagne, lors veuve dudit feu roi Charles VIII [2], et bailla pour apanage à madame Jehanne de France le duché de Berry, avec beau et honnête train, qu'il lui entretint jusqu'à son décès, qui fut en l'an 1504 en la ville de Bourges, où elle fit toujours depuis sa principale résidence; et vèquit en si grande sainteté que, après son décès, Dieu a fait plusieurs miracles ès personnes d'aucuns malades qui l'ont priée et réclamée.

1. Voir pour ce procès, où le rôle de Louis XII fut beaucoup moins noble et généreux qu'on ne le croirait d'après ce texte : De Maulde, *Procédures politiques du règne de Louis XII*; Le Roux de Lincy, *Vie d'Anne de Bretagne*, et les autres biographies de cette princesse citées à la fin du volume.

2. Le second mariage de Louis XII fut célébré dans la chapelle du château de Nantes, le 8 janvier 1499. Les conditions n'en furent pas à beaucoup près aussi avantageuses pour la France que celles qui avaient été obtenues lors du mariage de Charles VIII. Désireuse de conserver l'indépendance de son duché, Anne fit stipuler dans le contrat que la reine se réservait la jouissance pleine et entière des revenus de la Bretagne, et qu'après sa mort ce duché passerait à son second enfant mâle, et, à défaut de mâles, à ses filles dans l'ordre de primogéniture. Si elle mourait sans enfants, son héritage devait retourner après la mort du roi aux plus proches parents de la reine.

III

LA CONQUÊTE, LA PERTE ET LA REPRISE DU MILANAIS

(1499-1500)

Après avoir établi l'ordre et la paix à l'intérieur, Louis XII voulut recommencer en Italie la tentative de son prédécesseur; en face de l'orage qui se préparait, les Italiens ne surent pas encore mettre une trêve à leurs discordes. Et cependant le roi de France prenait les titres de duc de Milan et de roi de Naples. Il voulait en effet, comme héritier des Visconti, faire valoir ses prétentions sur le Milanais. Au lieu de se réunir contre le nouvel agresseur, les Italiens lui facilitèrent encore la tâche. Venise, qui avait été l'âme de la ligue contre Charles VIII, le reconnut comme duc de Milan, et s'engagea à attaquer Ludovic le More avec six mille hommes, sur la promesse de la ville de Crémone et de la Ghiara d'Adda. Alexandre VI, jusque-là adversaire assez décidé des Français, se laissa désarmer par la cession faite à son fils César Borgia du duché de Valentinois, avec promesse de secours, pour l'aider à se faire une principauté dans la Romagne. Le roi de France n'avait pas d'inquiétudes du côté de l'Allemagne, l'empereur Maximilien étant occupé contre les Suisses.

La lutte ne fut pas longue. Louis XII, en homme habile, mit à la tête de vingt-cinq mille gendarmes, suisses et gascons, un Italien, Jacques Trivulce, condottière, guelfe exilé et ennemi juré de Ludovic le More (1499).

§ 1. — PRISE D'ALEXANDRIE PAR L'ARMÉE FRANÇAISE. (Saint-Gelais.)

Quand le roi eut son armée prête, telle qu'il lui sembla suffisante pour parfinir son entreprise, il fit passer toutes sortes de gens de là les monts, et il les suivit de bien près, comme celui qui n'eût pas voulu s'exempter d'être au plus fort de l'affaire. Il y avait un capitaine italien nommé Jehan Jacques de Trivulce, lequel avait laissé le seigneur Ludovic longtemps paravant à l'occasion des torts et griefs qu'il lui avait faits; et aussi qu'il connaissait qu'il n'avait aucun droit en la seigneurie de Milan, et ne la tenait que par usurpation et tyrannie. Ledit de Trivulce servit bien à cette conquète et s'y acquitta loyaument, et on se conduisait plus par lui que par aucun autre, pour ce qu'il connaissait le pays et la nature des gens. Et étaient monseigneur de Ligny et lui lieutenants du roi. Pareillement fut ordonné monseigneur d'Aubigny, lequel demeura malade. L'armée tira droit à Alexandrie, ville dudit duché, là où il y avait grande garnison de gens d'armes : car le seigneur Ludovic y avait mis la plupart de sa force. Ladite ville fut assiégée. A l'arrivée ceux de dedans saillirent, et y eut de belles escarmouches, mais ils furent rembarrés de près jusque dans leurs barrières. Ladite ville fut fort battue. Quand le seigneur Galéas, et autres gens de guerre qui étaient dedans, virent la puissance du roi, et considérèrent que c'était à bon

escient, par un grand matin, avant le jour, combien qu'ils fussent presque autant d'hommes d'armes et autres gens dedans ladite ville que ceux qui les tenaient assiégés, si s'en allèrent-ils à vau de route à la plus grande diligence qu'ils purent. Et ainsi demeura ladite ville d'Alexandrie dépourvue de gens, par quoi elle fut bientôt mise en la main du roi, et y en eut une partie de pillée à la prise. Lesdits Alexandrins sont de tout temps ennemis des Français, autant que ville ni cité d'Italie. Et ils essayèrent à l'heure qu'il leur eût mieux valu être autres. Et si n'eût été la clémence et bonté des Français, on les eût du tout détruits.

§ 2. — LUDOVIC LE MORE AUX ABOIS.

(Jean d'Auton.)

Durant le siège d'Alexandrie, le seigneur de Ludovic, connaissant mieux à l'œil que par augure l'avenue de son extermination, voulant pourvoir au besoin futur, délibéra, pour sa dernière main, sur la ville de Milan faire tout l'emprunt que possible pourrait porter, et pour ce, transmit quérir tous les plus suffisants de la cité, lesquels, entrés au château, furent par lui avertis de son intention, en leur remontrant que, de deux côtés, d'ennemis était environné : les Français qui jà la plupart des villes et places du duché avaient conquises, des Vénitiens qui aussi par force tenaient le comté de Crémone, auxquels impossible était résister sans grande finance pour soudoyer et mettre sus grosse armée ; par quoi requit iceux de telle somme de ducats en l'heure lui fournir, que de la payer leur était pour l'heure chose trop difficile. Toutefois, pour éloigner sa présence,

lui demandèrent deux heures de terme, en lui promettant tout ce qu'il demandait, et sur cette condition, les en envoya; lesquels étant hors de ses dangers, en lieu de lui faire prochas d'argent, contre lui firent insulte et embûche de gens armés. L'argentier de Ludovic ayant la ruineuse commission de demander les deniers, voulut icelle exercer, dont par tant lui mésadvint que par aucuns gentilshommes et autres de la ville, lesquels de tous subsides soi disaient francs, fut soudainement occis et ses compagnons chassés et suivis jusque près du château. Voyant le More la mort de son serviteur, l'empêchement de la denare et le tumulte du peuple, et que pour l'heure autre chose n'en pouvait, ne sut que faire, fors en accumulant doute sur doute, soi plus défier et garder d'ennemis familiers que de ceux qui lui faisaient guerre ouverte.

Après que la cité d'Alexandrie fut, comme j'ai décrit, au sceptre de France subjuguée, les citoyens de Pavie, de Parme, de Plaisance, de Gênes, et de toutes les autres places et villes du duché, hors la ville et château de Milan, et une autre seule place sur les fins d'Allemagne, nommée Tizan, apportèrent les clefs aux lieutenants du roi et firent l'obéissance.

§ 3. — FUITE DE LUDOVIC LE MORE.

Le seigneur de Ludovic qui sur les champs grande puissance de gens d'armes pour aller secourir ceux qui soutenaient le siège avait mis, voyant la fuite de ses soudards et par eux sachant la prise d'Alexandrie, s'il eut deuil extrême, à nul devait sembler cas de nouvelleté; car si à l'humain faut, pour perte avoir, à courroux être provoqué, exempt de douleur ni vide de souci ne devait celui être, aussi n'était-il;



Portrait de Ludovic le More.

car les nouvelles ouïes, comme en deuil amer transporté et de fureur épris, par grand reproche dit à Galéas qu'il était cause de la perte de son pays et moyen de l'exil de lui et ses enfants; auquel fit messire Galéas réponse que si, en Alexandrie assiégée en son lieu eût été, point la force des murailles et puissance des gens d'armes de la ville n'eût été tant assurée, que plus de quatre fois le jour, au plus fort château d'Allemagne ne se fût souhaité, et que plus besoin ne lui était pour avoir libre franchise, ville ni place en Lombardie chercher; car au pouvoir des Français nulle défense avait lieu, mais les choses aux autres impossibles, du tout à eux étaient faciles, et que s'ils voulaient d'assaut prendre la ténébreuse cité d'Enfer, et aller querir Proserpine et Eurydice, que Cerbérus ni Pluton ne leur feraient résistance, et que le plus tôt que, ses bagues sauves, pourrait le pays vider, lui semblait être le meilleur avis; car jà étaient aux champs les Français et à chemin pour aller mettre le siège à Milan. Oïant le seigneur Ludovic à son désavantage ainsi parler Galéas, comme épris de somme léthargieux, incliné le chef vers la terre, et sans un seul mot dire, ainsi pensif moult longtemps demeura; toutefois ne fut de deuil tant perturbé, que ce jour ne fît trousser son bagage, charger son charroi, bien ferrer ses chevaux, encoffrer ses ducats, dont il avait plus de trente mulets chargés; et, en somme, son train apprêter pour le lendemain au plus matin déloger; et soi voyant des fléaux de fortune tant aigrement persécuté, que du pays où toute mondaine félicité florit, était exilé et profugue; comme moins doutant le pouvoir de ses ennemis que l'aguet haineux de ses sujets, sur lesquels, comme patricide tyran, avait maintes exactions imposées, à son extrême affaire et dernière nécessité n'osa la clef du duché de

Milan (qui est le château de la ville) laisser entre les mains de ses plus proches et connus, mais en bailla la garde à un chevalier de Pavie, nommé messire Bertrand de Court, et pour la défense de la place, plus de trois mille soudards, payés pour six mois. lui laissa avec force vivres et bonne artillerie, en lui priant sur toutes choses, qu'aux Français ni autres ses ennemis, pour rien du monde ne rendît la place, et que, sans point de faute, un mois ne resterait que, avec plus de trente mille Allemands, ne vînt à son secours.

Ainsi donna ordre à la garde du château et au demeurant de son affaire, au mieux qu'il put. Après que la nuit eut son cours révolu et donné place à la solaire lumière, le seigneur Ludovic, avec deux petits enfants qu'il avait, et le surplus de son arroi, où pouvaient être deux mille chevaux, se mit en voie et prit son adresse vers Coni, bonne ville et forte étant sur le passage d'Allemagne, où illec un jour seulement demeura, et tout son charroi le plus tôt qu'il pût d'avant en envoya. A son départ, fut par les plus estimés messires de la ville, jusque dehors convoyé, et lui, soi voyant à l'issue du pays où naissance, nourriture et félicitante vie avait eues, et à l'entrée de l'exil douloureux où ennuyeuse fin lui fallait prendre, comme tourmenté de peine mentale, à voix désolée et regard éploré, dit à ceux qui accompagner l'étaient venus : que, puisqu'aux embûches de fortune ne pouvait plus fuir, et que par malheur contingent était du tout déshérité, mieux lui venait à gré par le glaive des Français être vaincu et chassé, que par la force des Vénitiens perdre un seul pied de terre, et que si les gens d'armes de Venise leur faisaient la guerre, que pour mourir, à eux ne se rendissent, et qu'aux Français, sans faire défense, de bon vouloir se soumis-

sent; vu que le demeurant du duché était entre leurs mains, et qu'à la puissance d'iceux longuement ne pourraient durer. Et tout ce dit avec autres paroles lamentables et extrêmes regrets, prit congé de la gent et du pays, tout le long du lac, tirant vers les fins des Allemagnes.

§ 4. — OCCUPATION DE MILAN PAR LES TROUPES FRANÇAISES.

(Saint-Gelais. — Jean d'Auton.)

L'armée du roi marcha droit vers Milan. Les Milanais considérant la puissance qui venait contre eux, et voyant qu'il n'y avait aucun qui entreprît de les défendre contre un tel pouvoir, firent obéissance telle qu'il appartenait. Tout incontinent que les Français furent dedans Milan, ils approchèrent le château tant par dehors que par dedans ladite ville. Quoi voyant le capitaine, il commença à traiter de se rendre, ce qu'il fit. Et le tout fut par la diligence et la bonne conduite du roi, lequel auparavant y avait jà intelligence. (Saint-Gelais.)

Autour de Milan, quatre ou cinq jours séjournèrent les Français, et cependant, on livrait les garnisons; gens d'armes et piétons entraient en la ville; on charriait l'artillerie; on faisait tranchées et approches autour du château; on parlementait avec ceux qui étaient dedans, lesquels pour Ludovic toujours tenaient bon et souvent contre les Français déchargeaient artillerie, disant que bien garderaient la place, et que vivant, sans leur merci, n'y entrerait, et que de vrai, si leurs estomacs efféminés eussent été enflés de cœurs virils, bien pouvaient exécuter de fait ce qu'ils disaient de bouche, et contre le pouvoir de tous humains avoir longue tenue, car ils

tenaient bien sous main l'une des plus avantageuses places du monde, dont la forteresse, des larges fossés, des tours, boulevards, murs, avant-murs, forts, contre-forts, saillies, retraites, contre-mines, poternes, et autres défenses et repaires avec le fort de la Roquette, je remets au dire de ceux qui mieux les lieux auront visités ; mais que que soit, plus de douze cents pièces d'artillerie, et plus de trois mille soudards, avec vivres pour plus de deux ans y avait. Devant la place étaient les tranchées commencées et assise l'artillerie pour battre le premier fort, et jà étaient logés dedans la ville les lieutenants du roi, plusieurs autres capitaines et plus de douze cents hommes d'armes, avec quinze ou seize mille piétons, lesquels toujours la place approchaient. Et bonne manière de défense tenaient les soudards du seigneur Ludovic; toutefois tant furent à la parfin de divers coups assaillis, qu'on leur fit envie de rendre ce que par force pouvaient garder, et prendre ce que pour honneur laisser devaient ; et ainsi par un beau matin le châtelain et ses soudards vidèrent la place, et dedans entrèrent le comte de Ligny, le seigneur Jean Jacques, le chevalier de Louvain, Poquedenare, avec leurs bandes, et tant d'autres gens d'armes de France, que trop plus difficile serait à Ludovic la reconquérir qu'elle n'a été aux Français facile à prendre; et faut croire qu'en telle garde est ores ladite place et en si forte main que, malgré tous les vents, en tous les anglets de son jardin, pour un jamais le noble lis florira.

Toutes ces choses mises à fin et terminées, furent les garnisons ordonnées être mises aux passages limitrophes et places de frontière du duché de Milan.

La ville et château, et tout le pays, ainsi rendus et soumis en l'obéissance du roi, par toutes les rues

et places chacun criait : « France, France! » et de l'enseigne de la croix blanche, grands et petits étaient parés, et des armes du roi la plupart des maisons ornées et décorées, et n'y avait ni Guelfe ni Gibelin, qui pour l'heure ne fussent bons Français; mais si par crainte qu'ils avaient de perdre leur robe, ou par amour que de nouveau voulaient avoir aux Français, ou bien pour haine qu'ils avaient à Ludovic, le faisaient, j'en laisse le déterminer à ceux qui la fin en verront. (Jean d'Auton.)

§ 5. — ARRIVÉE DU ROI DE FRANCE EN ITALIE. SON ENTRÉE A PAVIE.

(Jean d'Auton.)

Le roi par un temps, ayant avec la reine en France pris joyeux séjour, voulant, au plus vrai, savoir de l'état de la conquête de son duché de Milan, eut de passer les monts propos délibéré, et sur la fin du mois d'août se mit en voie avec son arroi, et tant avança ses erres, que plus de huit jours devant la Saint-Michel en la ville de Novare fut à séjour, et de là peu après s'en alla à Vigève, où voulut quelques jours faire demeure. Pour vouloir commencer à prendre seigneurie possessive de ses pays conquis, dedans la cité de Pavie où l'exercite studieux de toutes les Itales florit, un mardi, premier jour du mois d'octobre, fit son entrée tant triomphale et solennelle, qu'à toujours est digne de commémoration. Les docteurs régents et écoliers de l'université, gouverneurs et potestats, avec toute la commune de la ville, à telle festivité et recueil honorable le reçurent, que la marge de mon papier, pour au long la chose décrire, ne serait suffisante. Outre le lac, à l'entrée des Allema-

gnes, avait une moult forte place nommée Tiran, du duché de Milan, qui encore tenait pour le seigneur Ludovic, et était icelle bien garnie d'artillerie et de soudards, avec vivres pour bien longtemps; pour laquelle soumettre, le roi envoya le grand maître de France avec cinq cents hommes d'armes et dix mille Suisses et grand charroi d'artillerie. Le siège fut mis devant, et coups d'artillerie rués encontre; et après que par aucun temps se furent ceux de dedans défendus, rendirent la place et prirent chemin.

§ 6. — ENTRÉE DE LOUIS XII A MILAN.

Le dimanche sixième jour d'octobre, entour les trois heures après midi, dedans la populeuse ville de Milan, avec arroi triomphant et honorable réception fit le roi son entrée magnifique, et au-devant de lui furent le cardinal-légat Petri-ad-Vincula [1], avec huit ou dix évêques; le général des Humiliés et tous les collèges de la cité en procession solennelle; le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue, le marquis de Coutronne, le comte Gayas, le comte Bernardin, le comte Guybert, le comte Philippe, le comte Ludovic, le comte Lancelot, le seigneur Frocasse, le seigneur Guybert de Carpy, le seigneur Nicolas de Corrèse, le seigneur Lunel et tous les magnats et principaux gubernateurs, avec toute la noblesse du pays, en ordonnance embellie de pompeuse magnificence, lesquels, à un mille ou près hors la ville, rencontrèrent le roi si bien accompagné, que le pouvoir de ma plume plie sous la description de ce; mais que que ce soit, illec

1. Julien de la Rovère, bientôt pape sous le nom de Jules II.

étaient le cardinal d'Amboise, l'évêque de Bayeux et de Palluau et plusieurs autres prélats et personnages dignes de très révérends saluts : le duc de Savoie, le duc de Valentinois, le duc d'Albanie, messeigneurs Philippe de Ravestain, le comte de Guise, le comte de Ligny, l'infant de Foix, le comte de Dunois, le comte de la Trémouille, le seigneur d'Avanes, le marquis de Rothelin, le maréchal de Gié, le seigneur de Lautrec, les bâtards Mathieu et Charles de Bourbon, et tant d'autres comtes, barons, chevaliers, gens d'armes et soudards, que la noblesse et nombre d'iceux toute admiration d'excellente estime donnaient aux yeux qui le triomphe voulaient regarder.

Les rues et faubourgs de la ville par où le roi devait passer, étaient honorablement tendus et parés, et entre autres choses dignes de vue, de deux singulières, aornées : l'une, du lis verdoyant qui de l'entrée de la cité jusqu'à la grande église de Notre-Dame du Dôme par toutes les places florissait; l'autre, d'une légion de dames, de beauté tant excessive enrichies, qui de la hauteur des fenêtres et ouvertures des maisons jetaient regard tant luciférant, qu'aux yeux d'iceux était objet plus délectable que le rais du soleil qui à l'heure matutine resplendit. De leurs curres triomphants et habillements de drap d'or et de soie partout découpés, et plains-passées et chemins accessibles de leurs chevelures artificiellement sur le visage semées et éparses; de leurs manteaux, de riches bordures et ouvrages de variantes couleurs tissus et décorés, et en somme, du surplus de leurs diverses parures et accoutrements nouveaux, autre description par moi n'en sera faite, sachant la chose, par l'avis de plusieurs autres en mémoire être mieux enregistrée.

A la porte de la ville, par où le roi devait entrer,

étaient les fleurs de lis partout semées, et à la sommité du portail l'image de saint Ambroise, patron et défenseur du pays, hautement élevée.

Au-dessous, les armes de France et de Bretagne mi-parties, de grands hommes sauvages et monstrueux armées et gardées. Au travers de l'écu en lettres romaines y avait écrit : Louis, roi des Français, duc de Milan. Le dedans du portail tout paré desdites armes, toutes les rues tapissées et couvertes de blanche draperie, à laquelle de tous côtés pendaient grands écus environnés de chapelets de verdure, et semés de fleurs de lis et hermines. Pour tenir manière d'ordre triomphal, furent à l'entrée les seigneurs et citoyens de la ville mis devant, lesquels en moult grand nombre et honorablement arroyés étaient. Les cent Allemands du roi, armés de leurs halecrets, les piques au poing, marchaient après en bon ordre et fière contenance. Les quatre cents archers de la garde et ceux de la reine, avec leurs hoquetons de livrée et habillements de guerre, à pied marchaient aussi. Le seigneur de Crussol, Claude de la Châtre, Saint-Amadour et Georges Coquebourne, capitaines à pied, conduisaient les archers. Les trompettes, rois et hérauts d'armes après, en ensuivant deux cents gentilshommes de la maison du roi et ceux de la reine, qui, sur gros chevaux, le long des rues faisaient carrière à toutes mains. Le comte de Guise, sur un coursier qui adroit marchait le pavé, suivait après. Le comte de Ligny, sur un roussin bayard qui à tous détours avait corps à mains, avec un riche accoutrement de velours cramoisi et houssure pareille, suivait. Le duc de Valentinois, en état moult seigneurieux, avec les autres princes accompagnait le roi. Le seigneur infant de Foix, le comte de Dunois, le sire de la Trémouille, les maréchaux de

Gié et de Bourgogne allaient après. Monseigneur Jean Guybé après portait l'épée royale; les vingt-quatre archers de la garde du corps; et puis le roi couvert d'un poêle blanc tout semé de fleurs de lis, vêtu d'une robe blanche avec une toque royale de même, monté sur un cheval d'Espagne moult avantageux, en triomphe somptueux marchait le long de la ville.

Le cardinal-légat Petri-ad-Vincula, le cardinal d'Amboise, le duc de Savoie, le duc d'Albanie, le sire de Ravestain, avec plusieurs autres grands seigneurs et prélats allaient après le roi. Les autres deux cents gentilshommes et pensionnaires faisaient l'arrière-garde, avec une telle suite d'autres gens de fête et peuple innumérable, que mon sens imaginatif défaut à dûment solenniser le triomphe; et ainsi que par les rues passait le roi, grands et petits à haute voix criaient : France! France! en faisant fête si grande, et tant joyeuse chère, qu'il n'y avait cœur si endurci qui en état de douce nature n'en fût réduit.

Ainsi chevaucha le roi le long de la ville jusqu'à l'entrée de l'église Notre-Dame-du-Dôme, où illec, pour faire oraison à Dieu et autres cérémonies dues, descendit, puis vers le château, pour prendre entière possession de son duché de Milan, prit son chemin, et ainsi accompagné avec sons et clangueurs de trompettes, buccines, cors et tabourins, dedans la forte place de la Roquette s'en entra, où par les siens à moult grand triomphe fut conduit, et à telle révérence par ceux de la ville reçu, lesquels de tant honorables services et dons d'acceptable munificence lui firent présent et entremets, que qui d'autant ne se contenterait, peu d'autres mondains objets à son appétit donneraient parfaite réfection; si mets-je en reste les banquets somp-

tueux qui, chez les comtes Borromées, à la maison du Dôme et au logis du seigneur Jean-Jacques, furent faits au roi; qui tant en excellence furent excessifs que le plus n'est au pouvoir humain possible. Toutefois ne voulut le roi, à convis épulaires et féminins blandisses, comme Sardanapalus, prêter l'oreille, mais seulement donner œuvre à l'ordre politique, et faire arrêt sur le nombre des deniers dus à lui à cause de son duché de Milan, et icelle mettre en garde sous le pouvoir de main armée.

§ 7. — SOUMISSION DE TOUT LE DUCHÉ DE MILAN ET DE LA RÉPUBLIQUE DE GÊNES.

(Saint-Gelais.)

Et faut entendre qu'il n'est aucune nation qui sache tant ni veuille complaire à ceux qui sont les plus forts que sont les Italiens. Car naturellement ils craignent de perdre leurs biens. Quand le roi eut la possession de la ville de Milan, tout le demeurant du duché lui obéit incontinent. Et par ainsi conquit le roi en moins de trois mois l'une des belles seigneuries de la terre, et d'autant de valeur. Et se fit le tout sans grande effusion de sang. Et à cela peut-on connaître que Dieu se mêle et aide à conduire ses affaires.

Je ne veux oublier de mettre en cette histoire que quand les Génois virent que le roi était parvenu à la fin de son entreprise touchant le fait de sa conquête de Milan, de leur libérale volonté, et sans y être semons, vinrent lui faire obéissance et le reconnaître pour leur seigneur, en lui faisant les foi et serment de fidélité qu'il appartient en tel cas. Et n'était chose nouvelle. Car par un long temps et

d'ancienneté les rois de France ont eu l'obéissance de la cité de Gênes, mais il y avait longtemps qu'ils en avaient perdu la possession. Et le roi, qui à présent règne, par sa vertu et grande valeur, l'a recouvrée. Et est à considérer que quand un tel roi est possesseur du duché de Milan, et tient le comté de Provence, il faut par une raisonnable contrainte qu'ils obéissent à un tel prince, ou ne pouvoir avoir vivres, et principalement grains, ni faire le fait de leur marchandise en sûreté. Et ils sont gens qui de leur nature tâchent à faire leur profit, et vivre avec les plus forts.

§ 8. — LE ROI POURVOIT A L'ADMINISTRATION DU DUCHÉ DE MILAN. — NAISSANCE DE MADAME CLAUDE.

Quand toutes les cités, villes et châteaux du duché furent entre les mains du roi, et après qu'il eut reçu les hommages des nobles du pays, et le serment et fidélité des bourgeois, marchands et autres manants et habitants des dessusdites cités et villes, comme celui qui de sa nature est enclin au bien commun d'un chacun, il usa et fit une œuvre digne de mémoire. Car il mit l'état de l'Eglise en liberté et franchise. Si fit-il pareillement les nobles, en leur donnant faculté de vivre comme l'on fait en France, savoir est, d'avoir chiens et oiseaux, et d'aller à la chasse comme bon leur semblerait en leurs possessions et domaines. Ce qu'ils n'avaient point accoutumé de faire, mais avaient seulement permission de voler les cailles et perdrix aux éperviers, en payant certaine grande somme de deniers. Il diminua les daces que les usurpateurs dudit duché avaient accoutumé de prendre d'une quarte ou tierce partie.

En considérant ce fait, on doit penser qu'il serait besoin à tous peuples d'avoir un tel prince pour seigneur.

Quand notre roi a eu à besogner pour faire sa juste guerre, il n'est point allé ailleurs chercher finance qu'en ses coffres, qu'il ne lui a point ennuyé de vider. Et puisqu'il est plein de si bonnes conditions, aucun bon sujet ne devrait épargner aucune



Médaille de Jean-Jacques Trivulce, maréchal de France.

chose du sien pour subvenir à ses affaires. Car à Paris, à Rouen, à Tours, n'y a marchand qui plus loyalement paie ses dettes qu'il fait les siens. Et pour conclusion, je veux dire qu'en lui est la vertu de libéralité autant, toutes choses considérées, qu'elle a point été en aucun autre empereur, ou roi en aucun temps. Et si se sont autant de gens sentis de ses dons et bienfaits, qu'autres aient point fait de nul autre prince. Ledit seigneur mit au sénat de Milan des plus grands clercs qui se purent trouver,

et leur enchargea de faire et administrer la justice loyalement et également, sans avoir regard à aucune faveur ni partialité. Il mit capitaines aux places, ainsi que le besoin le requérait. Et principalement au château de Milan, il laissa tout ce qui est requis pour défendre et garder une place. Aussi laissa-t-il grand nombre de gens d'armes de ses ordonnances, dedans le pays, avec les chefs tels qu'il appartenait. Et laissa ses lieutenants monseigneur de Signy, et le seigneur Jean-Jacques de Trivulce. Et, pour abréger, il pourvut à tout si bien qu'il n'y avait que redire. En la compagnie du roi durant sa conquête fut toujours le duc Philibert de Savoie, qui était, pour l'heure, l'un des plus beaux princes, voire gentilshommes qu'on eût su voir en cent provinces.

Le roi étant en une place près de Milan ouït nouvelles que la reine était accouchée d'une belle fille, qui ne lui fut pas petite joie, mais très grande, ainsi que purent savoir ceux qui sont mariés, qui aiment leur patrie. Et c'est un bon espoir d'avoir des fils depuis qu'on a eu des filles.

§ 9. — RETOUR DU ROI EN FRANCE.

Après toutes ces choses bien ordonnées, le roi s'en partit pour s'en venir en France, laquelle chose il fit le plus diligemment qu'il put. Car il avait grand désir de voir ce qu'il y avait laissé, et ce qu'il n'avait oncques vu. Il fut reçu en grande joie à Lyon, et partout ailleurs, et étaient tous ses bons et loyaux sujets bien joyeux de la bonne aventure qui lui était advenue à la première entreprise d'armes où il avait été depuis qu'il était venu à la couronne. Et le prenaient beaucoup de gens pour grande mer-

veille, vu le pouvoir en quoi on avait vu son adversaire, n'avait encore trois ans. Ledit seigneur se mit à Roanne sur l'eau, pour plus diligenter, et n'avait avec lui guère grande compagnie. Et puis quand il fut au lieu où la rivière ne le pouvait plus de rien servir, il prit des chevaux et courut la poste jusqu'à Romorantin, là où il trouva la compagnie du monde qui plus lui plaisait. Et il donnait bien à connaître à ceux qui le suivaient l'envie qu'il avait d'y être, et les chevaux l'achetèrent bien. Il faut entendre qu'il fut recueilli de la reine avec la meilleure chère qu'il est possible que très sage et bonne dame, comme elle, ait pu faire à un tel seigneur et mari, auquel tant de louanges étaient dues. Et elle participait à la bonne aventure advenue, pour la grande aise qu'elle en avait, et tout le demeurant de la compagnie étaient si très réjouis de voir le roi à son retour en si bon point que plus ne pouvaient. Ledit seigneur fut bien aise de voir la belle jeune dame nouvellement née. Et c'est à penser que ce lui fut une grande récréation de cœur, aussi était-ce à tous ses bons serviteurs et loyaux sujets. Ladite dame fut nommée sur les fonts de baptême Claude, pour ce que la reine l'avait ainsi vouée. Bientôt après, le roi et la reine s'en allèrent à Blois, là où on mena Madame, et y a depuis toujours été nourrie, et le plus longuement fait séjour.

§ 10. — RETOUR OFFENSIF DE LUDOVIC LE MORE.

Or faut-il revenir à parler du seigneur Ludovic, qui, comme dit est dessus, par prouesses et armes vertueuses, et à bon droit, avait été chassé de la seigneurie principale de Lombardie, s'était retiré en Allemagne avec ses enfants devers Maximilien

d'Autriche, roi des Romains, qui, pour le temps, était le prince chrétien qui avait plus de déplaisir et d'ennui du profit, honneur et avantage du roi, et de son pouvoir donna confort, faveur et aide à ce que les choses tournassent à autre fin. Ledit Ludovic avait emporté quant et lui force ducats, qui est une très bonne provision. Car qui en a largement a des chevaux, et de ceux qui les guident et conduisent, et autres choses nécessaires à faire la guerre à son commandement, et il avait été en lui aisé pour en recouvrer assez. Son esprit était travaillé de diverses fantaisies, et avait un regret merveilleux d'avoir été débouté d'un tel état, et de ce qu'on lui avait ôté un morceau si friand, et de si bonne digestion, et dont, en le possédant, il avait eu tant d'honneur et de gloire. Il fit tant par argent qu'il assembla sept ou huit mille lansquenets, et autant de Suisses, avec quatre ou cinq cents hommes d'armes bourguignons, et bien cinq ou six cents hommes d'armes italiens et assez largement d'artillerie. Et avec toute cette armée il marcha pour recouvrer ce qu'il avait perdu. Et passa son armée par le lac de Côme. Et faut penser qu'il avait beaucoup et largement d'intelligences, ainsi qu'il y parut. Car ceux du pays qui étaient nouvellement réduits, incontinent qu'ils surent sa venue, se révoltèrent, tous ceux de Milan et autres.

§ 11. — SOULÈVEMENT DE MILAN CONTRE LES FRANÇAIS. (Jean d'Auton.)

Tout le duché de Milan était couvertement contre les Français conjuré, et les Lombards, enflés de poison, comme vipères, pour plus cautement vomir le venin de leur mortelle trahison, aucuns des potestats et sei-

gneurs de la ville de Milan, avec le frère du trésorier du seigneur Ludovic, lequel durant la première conquête de Milan avait, au pourchas des emprunts, par ceux de la ville été tué, feignant iceux Lombards ne vouloir obéir au seigneur Jean-Jacques, comme non suffisant au gouvernement politique, brigues haineuses et vulgaires murmures contre lui insultèrent, et sous le tapis de cette division, peu à peu toutes leurs maisons cèlement garnirent de gens armés, et tant couvertement firent leur menée, qu'au savoir des Français fut la chose inconnue. Mais tant alla le fait en avant, que le jour de la conversion Saint-Paul, au seigneur Jean-Jacques, étant en la maison de la ville, près le Dôme, donnèrent un alarme tumultueux, et cuidaient les Français que le débat survînt à cause de division civile; mais bien autrement allait de la chose; car les traîtres avaient secrète intelligence et promesse jurée au seigneur Ludovic de mettre, le jour de la Purification Notre-Dame, tous les Français qui étaient en Lombardie à sacquement; et voyant les conjurés le terme de leur emprise approcher, le duché de Milan désarmé de Français, et le seigneur Ludovic avec toute force marcher avant, cuidant le pouvoir de France faible pour à lui résister, de plus se renforcèrent; et le seigneur Jean-Jacques d'autre part; tellement qu'après ces efforts, les Français logés dedans la ville se doutèrent, et pour obvier à tous dangers, trois jours ensuivant, eurent le harnais sur le dos; et voyant les Milanais la ville mal accompagnée de Français, et le comte de Ligny avec ses gens à Côme, pour autres affaires assez embesogné, le jour de la fête Notre-Dame de Chandeleur, donnèrent l'assaut au seigneur Jean-Jacques, lequel eut bon besoin de soi bien défendre et du secours qui lui fut proche : car,

durant le débat, un gentilhomme nommé Coursinge, lieutenant du duc de Savoie, survint avec soixante chevaux, et tout le long de la grande rue et le travers de la place du Dôme, qui toutes pleines étaient de Lombards en armes, passa, et jusqu'au travers de la place des Milanais, la lance sur la cuisse, fut jusque devant la porte de la maison de ville; et au dedans était le seigneur Jean-Jacques, armé de toutes pièces, lequel de sa part, à tour de bras, défendait l'entrée. Mais contre tant de peuple n'eût longuement soutenu l'escarmouche; et si le capitaine Coursinge ne l'eût reçu, sa vie était en dangereux hasard; car de haine mortelle l'assaillaïent iceux Lombards. Toutefois telle aide lui donna ledit Coursinge, que voulussent ou non Milanais, du danger de leurs mains furieuses en la sûreté du château l'en emmena, voire en telle heure que bien lui fut de saison; car premier qu'ils entrassent en la place, commotion de commune eut par toute la cité contre les Français, et n'y eut ni grand, ni petit, qui parler sût, qui à haute voix ne criât : Mort! mort! Plus de trois heures durèrent leurs cris et huées; et avec ce, plus de cent mille hommes armés se mirent en place. Sur l'heure de midi était quand le tumulte commença, et dura jusque grosses pierres d'artillerie leur fussent transmises du château; ce que firent le seigneur de l'Espy et messire Codebeccare, capitaines de la place; car, oyant ce bruit, firent à coup mettre hors huit des plus grosses pièces d'artillerie qui fussent au dedans, et décharger coups au travers des maisons et des rues, tant horribles, qu'on eût dit que toute la cité devait profonder aux abîmes. Somme, la batterie et tonnerre de l'artillerie dura dès une heure après midi jusqu'au soir, et fit sur la ville tel échec, que plus de trente fortes maisons et

somptueux édifices furent percés et mis par terre; et tant d'hommes, femmes et petits enfants morts et acravantés, que l'horreur de ce me défend n'en dire le nombre, mais que que soit, si cher comparèrent Milanais leur défaut, qu'une autre fois, premier que rébellion commencer, leur devrait venir la chose à mémoire. Jusqu'au milieu de la place qui est entre le château et la ville, escarmoucher avec nos gens furent les Lombards; et tant approchèrent que main à main se rencontrèrent. Si à point se montra le seigneur de l'Espy à cette affaire, qu'à la défense de l'artillerie y parut jusqu'à l'effusion de son sang. Qui eût lors vu faire taudis et barrières au travers des rues, et autour de la place escarmoucher, eût bien pu dire à certes que guerre mortelle avait là trouvé l'huis ouvert; car, tant que le soleil donna lumière à ce jour, le tonnerre de l'artillerie ni le bruit de la cité eurent silence. Que dirai-je? Sitôt que l'heure tarde fut venue, Lombards bruits et cris tranquillisèrent, et Français, eux et leur artillerie, se retirèrent au château.

Avec les soldats de la place était lors un Milanais, nommé messire Louis de Pors, de grand âge et bien emparlé, aux gages du château, servant de truchement pour avitailler la garnison, avec un Français nommé Pierre Bordier, commissaire pour le roi, sur le fait du sel à Milan; lequel de Pors, pour découvrir son double courage, après que chacun fut retiré secrètement, abandonna le fort, et dedans la ville s'en alla, et du pouvoir de la garde, des vivres, de l'artillerie, et en somme de toutes autres choses qu'il avait pu voir et connaître au château, avertit ceux de la ville, et fit une autre chose qui de plus cuida nuire aux Français; car lui qui tous les secrets du château, lui étant dedans, avait connus et avisés,

par une nuit ouvrit les bondes et passées de l'eau qui abreuvait les fossés de dedans la place; tellement que le moulin qui est contre les murs de la Roquette, devers l'entrée du parc, fut inondé et tout couvert d'eau. Les caves où étaient les farines, blés, vins, lards, huiles, graisses et autres choses nécessaires pour le soutien des soldats de la place, furent noyées et toutes remplies d'eau; tant qu'à toute peine purent être sauvés les vivres qui étaient dedans.

Dedans la ville de Milan ne fut seulement ce jour fait le hutin, mais par toutes les autres villes, places et bourgades de la duché, lesquelles toutes à une voix et à une heure, comme entrepris était, remplirent l'air de cris moriens, dont tous les Français, qui après ce se trouvèrent désaccompagnés et écartés, se trouvèrent maltraités.

§ 12. — LE COMTE DE LIGNY REPOUSSE AU BORD DU LAC DE CÔME L'ARMÉE DE LUDOVIC LE MORE.

Le premier jour de février, sur les deux heures après midi, étant le comte de Ligny à Côme, avec ce qu'il avait de gens, après avoir longtemps attendu l'armée du seigneur Ludovic, put voir par vraie expérience ce que par imagination attendait; car le long d'un lac qui des Allemagnes jusqu'à touchant la ville de Côme reflue, plus de deux milles de pays par eau, à combles barques et pleines gabares, lui furent en barbe gens armés, qui ne demandaient que la guerre; et pour leur en donner, le comte de Ligny, avec une partie de ses gens, leur fut au-devant jusque sur le bord du lac, au droit de leur descente, et là fit arranger et charger son artillerie, et eux conviés à ce banquet, quatre faucons leur mit à

mont, qui pour rivière tirent tel vol, que qui toute leur prise eût voulu mettre en carbonnade, divers entremets s'y fussent trouvés. Pour revenir au parfait, si rudement furent reboutés, que plus de demi-mille furent contraints reculer pour gagner une abbaye qui était au bord du lac; et en eux retirant, sans cesse tiraient canonniers au travers la greigneure [1] presse, et ne fut coup déchargé, que quelqu'un n'en prît le bond ou la volée; et de si près fut failli le cardinal Ascaigne, que le bord de sa barque, à deux pieds près de lui, fut emporté d'un coup d'artillerie; et eux retirés à sûreté, prirent logis pour passer la nuit dedans cette abbaye.

Voyant le comte de Ligny qu'il ne leur pouvait faire autre ennui, avec gens d'armes et artillerie, dedans la ville se retira, laquelle il avait si à point remparée et fortifiée de toutes choses nécessaires pour attendre sièges et assauts, que tout assuré se cuidait de la maîtrise du passage contre le pouvoir du seigneur Ludovic et ses lansquenets, jusqu'à la venue du secours de France, si plus de deux mois n'eût été en demeure; et bien donna le jour de devant à connaître à ses ennemis, que par défaut de soudards étrangers peu les doutait, car six cents Lombards et Piémontais étant aux gages du roi, il en avait envoyé et cassé, sachant aussi que de sûre fidélité entre eux est peu de nouvelles.

§ 13. — JEAN-JACQUES TRIVULCE DONNE AU COMTE DE LIGNY L'ORDRE D'ÉVACUER CÔME.

La nuit, vigile de la Purification Notre-Dame, le seigneur Jean-Jacques étant dedans le château de

1. Plus grande.

Milan, jà averti des approches du seigneur Ludovic, pensant le pouvoir des Français qui étaient à Côme n'avoir durée contre les assauts d'icelle, et sachant que quelque peu de force qu'ils eussent, pour doute de mourir n'abandonneraient la ville, et aussi que bon besoin avait le surplus du duché de leur secours, trois messagers coup sur coup transmit au comte de Ligny, auquel mandait par lettre que si pour l'honneur et profit du roi se voulait employer, qu'incontinent se retirât à Milan, et qu'il en était heure. Mais pourtant ne voulut désemparer. Tantôt après vint second message, et lettres contenant que si la duché de Milan se perdait pour le roi, la défense et tenue de Côme en serait le seul moyen, vu qu'elle ne pouvait, selon son avis, à Ludovic résister et que les gens d'armes qui dedans étaient, étaient l'espoir de l'appui du faix de la guerre ; par quoi était métier de laisser la place, qui tout à temps se pouvait recouvrer, et subvenir à l'affaire du plus, qui du secours ne se pouvait passer. Toutefois ne fut cette remontrance occasion de retour au comte de Ligny; mais dit derechef qu'il s'essaierait de garder la place, tant que vivres et soudards pourraient durer; et lui semblait bien que moult longuement pourrait attendre le siège, car la ville était pour l'heure assez fortifiée; et pensait que si à la fin, par défaut de vivres, ou force d'assauts d'ennemis était pressé, sans danger pourrait se retirer à Milan, ou ailleurs, à sûreté; vu qu'il n'avait affaire qu'à gens de pied, et aussi qu'il avait l'issue du côté de Milan tout au délivre. Ainsi eut propos délibéré de demeurer, et jusqu'à la fin défendre la place; et pour ce, mit gens d'armes et artillerie sur les murailles de tous côtés si à point, qu'aux assauts des ennemis défense mortelle avait préparée. Dernières lettres vinrent, par les-

quelles était dit au comte de Ligny que, sur toute l'obéissance qu'il devait au roi, et toute la crainte qu'il avait de l'offenser, il se retirât à Milan, et pour cause; ou, sinon, qu'il ferait en sorte qu'envers le roi se pourrait mal trouver; et, en laissant la place, de rien ne pouvait amoindrir le prix de son honneur; car mieux était se retirer d'heure, pour l'accroissement du commun profit, qu'à la longue tenue d'honneur singulier s'arrêter, et hasarder le tout à perdition irrécouvrable.

§ 14. — RETRAITE DU COMTE DE LIGNY SUR MILAN.

Voyant le comte de Ligny que si plus tenait la ville, et que par aventure inconvénient en advînt, par le seigneur Jean-Jacques envers le roi ne serait épargné, et aussi que mieux se pouvait trouver aux affaires du roi en liberté des champs, qu'en subjection de place assiégée, supposé que ce fût contre son vouloir de laisser la place; ce néanmoins pour déloger, fit armer ses gens, et ne voulut partir de la ville que ne fussent plus de huit heures du matin, en attendant sur la place la venue du seigneur Ludovic, et son armée, pour leur vouloir au départir donner une escarmouche. Mais onc un seul de l'abbaye, où ils avaient cette nuit couché, pour l'heure ne sortit. Ainsi se mirent Français à chemin droit à Milan. Tout ce jour chevauchèrent jusqu'au soir, et par les chemins rencontrèrent plus de quatre mille Lombards en armes, criant : « Mort ! mort ! » à pleines voix. Et moult ennuyèrent les gens d'armes, car toujours étaient au derrière et aux côtés, en aguet d'atteindre quelqu'un. Mais tant en fut étendu par les chemins, que de leur sang étaient tous en-

fondus. Entre les cinq et six heures du soir, tant approchèrent la ville de Milan, qu'à l'entrée du parc se trouvèrent. A leur venue fut sonnée une alarme en la ville; et tantôt furent en place plus de quatre mille Lombards, et au dedans du parc contre les Français levèrent une escarmouche. Voyant le comte de Ligny, qui encore ne savait de la rébellion, que sur ces Milanais fallait charger, leur envoya au-devant deux faucons, qui les chassèrent sitôt, qu'ils n'eurent ailleurs à penser qu'à trouver leurs maisons pour le plus sûr. Après qu'ils eurent vidé, le comte de Ligny entra avec ses gens dedans le château, auquel fallut pour cette nuit loger gens et chevaux : car la ville était pour l'heure empêchée, voire tant émue, que dès le soir jusqu'au matin, les Milanais ne cessèrent de branler beffrois et crier alarmes. Cette nuit-là se mirent en armes plus de deux cent mille hommes, car toutes les rues et places de la ville étaient tant pleines de gens armés, que terre sous eux n'apparaissait. C'était bien merveille de voir l'émotion civile; car elle était tant impétueuse qu'onc depuis le temps de Marius et de Lucius Sylla, Romains, n'en fut vue de pareille.

§ 15. — ÉVACUATION DE MILAN. — LA RETRAITE SUR NOVARE.

A tous efforts se réveillait guerre mortelle en Lombardie et à ruineux effet préparait haineuse discorde; mais contre ce, que pouvaient les Français? A certes tout bien aviser, peu de chose; mais pourtant ne furent cœurs virils efféminés : ains avisèrent cette nuit qu'au meilleur remède fallait avoir recours, et si à point mirent l'affaire en conseil qu'à l'essai de nécessité urgente fut mis en œuvre le pouvoir de

vertueux courage; et connaissant le comte de Ligny, qui à la peine de son honneur avait le faix de la guerre à soutenir, la rébellion de toute la Lombardie contre lui, l'insurrection du peuple de Milan en vue, la venue de l'armée du seigneur Ludovic prochaine, le secours de France lointain, soi mal accompagné de soudards, et le château de Milan, pour longuement soutenir tous les gens d'armes qui étaient dedans, mal avitaillé, fut d'avis, avec quelque nombre de gens, de prendre les champs, doutant que par siège ne fût illec arrêté. Au reste, voyant aussi que la place, à plus peu de garde, pour longtemps contre la puissance du seigneur Ludovic, se pouvait défendre, et que toutes les autres places tenant pour le roi étaient bien en voie d'avoir tôt besoin de bon secours; et tout ce mis en avant, chacun connut que c'était le moyen dont mieux se pourraient trouver.

Le troisième jour de février, sur les cinq heures du matin, sortirent de la place le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques, le seigneur d'Auzon et le capitaine Coursinge, avec trois cents hommes d'armes et deux cents Suisses. Pour la garde du château demeurèrent cinq cents soudards, sous la charge du seigneur de l'Espy et de messire Codebecarre, capitaines de la place, avec force d'artillerie et vivres, pour bien longtemps; et avec eux demeurèrent le cardinal de Côme, l'évêque de Luçon, chancelier de Milan; l'évêque de Novare, un ambassadeur de Venise, lequel mourait de peur; messire Claude d'Ais et messire Geoffroy Carles, docteurs; la comtesse de Misoc, femme du seigneur Jean-Jacques, et une sienne fille. Après que tout fut mis en ordonnée police, au partir pria le comte de Ligny les capitaines de la place, qu'à la garde d'icelle eussent le profit du roi et leur honneur pour recommandés; et

que de danger n'eussent doute, car leur secours était en voie, qui assez d'heure leur viendrait à besoin. Et ce dit, aux champs se mirent les Français; et à l'entrée du parc tinrent ordre de bataille, les piétons devant, marchant le droit chemin de Novare. Au déloger, alarmes de toutes parts parmi la ville furent criées, et les Lombards, à tourbes et à tas sur pied. Toujours marchaient les gens d'armes français en si bon ordre, que, par défaut de ce, rien n'allait en arrière. Aussi n'était pour l'heure le desroi de saison, ni l'écart profitable; car la nuit de devant, les gens du pays avaient fait tranchées et fossés par les chemins et les sentiers, abattu ponts et planches, grands arbres entraversé en la voie, et sur les passages fait tant d'autres empêchements, que moult fut difficile la passée. Toutefois chacun comme il put se mit outre. Sur queue étaient toujours mille ou douze cents Lombards, avec grandes piques et partizanes, en leur effort de trouver quelqu'un à l'écart; mais, après tous leurs détours, la plupart de la perte fut pour eux; car si à profit, à chef de fois furent par les Français rechargés, que plus de cent y demeurèrent. Moult eurent ce jour les Français à besogner, car onc ne mirent pied à terre; et leur fut la repue si tarde, que à ventre vide passèrent le jour jusqu'à cinq heures du soir; et ne fut sans avoir maints ennuyeux alarmes, car entre Milan et Novare fallait passer par six ou sept bourgades, nommées Saint-Pierre d'Oulme, Pedriane, Magente, Corbete, Cast, Castan, l'abbaye de Brena, et le port de Gaia sur le Tésin, lesquelles n'étaient fermées, mais de barrières, taudis, remparts et fossés fortifiées si à point qu'à gent désarmée de vertueux courage, devaient iceux passages sembler inaccessibles. Mais nécessité qui aussi les faibles renforce, mit là son pouvoir en avant.

tellement que, pour l'empêche des chemins, ni l'embûche des Lombards qui sans nombre étaient illec en armes, ne demeura que Français ne tirassent outre, mais non sans avoir escarmouches et alarmes. Toutefois les Lombards y eurent si peu d'avantage, que leurs villes furent prises, et aucunes d'icelles données au feu; et mêmement Corbète et Castan, qui à tous défens le passage empêchaient. Dedans Corbete fut trouvé un Français prisonnier, nommé Simon Noyer, clerc d'un des trésoriers des guerres, nommé Geoffroy de la Croix; et se sauva icelui clerc par une fenêtre, à la venue des Français, lesquels firent là courir la flamme, qui tantôt fut si grande que tout fut épris. Les Français, voyant que le déluge ne pardonnait à nul sexe, et que les femmes et petits enfants jà sentaient l'arsure, par fenêtres les firent descendre, et mirent à sauveté. Toutefois les maisons furent brûlées, et tant de sang effus, que par les rues et chemins, montjoies de morts servaient de brisées à ceux qui les Français eussent voulu suivre. Tout ce jour autre métier ne firent les gens d'armes français, jusque sur le soir, qu'il fut droite heure de loger, et question de repaître. Dedans une petite ville, nommée Gaia, étant à trois milles près de Novare, fallait aux Français prendre logis, laquelle pour l'heure ne dit mot. Mais pour ce, ne fut l'armée tant assurée, que gens d'armes toute nuit n'eussent l'œil au guet; supposé que besoin extrême eussent de repos. Après la repue, que chacun était en garde, sur l'heure de minuit, fut crié par la ville : « More! More! » dont gens d'armes se tinrent serrés, sans faire bruit, et défendit le comte de Ligny que, pour faire occision ou rupture, nul ne fût en désarroi, doutant que renfort de Lombards ne fût illec survenu; toutefois, si par les rues

nuls épars ou écartés se trouvaient, ce n'était seulement qu'à la peine de leur vie.

§ 16. — PRISE DE NOVARE PAR L'ARMÉE DE LUDOVIC LE MORE. (Saint-Gelais.)

Monseigneur de Ligny et le seigneur Jean-Jacques de Trivulce, qui pour le temps étaient lieutenants du roi au pays, voyant la disposition des choses, à quoi ils ne pouvaient bonnement pourvoir, avisèrent comme sage de se retirer, avec tous les gens d'armes qu'ils avaient, à Mortare et à Novare. Car ils pensaient bien qu'incontinent que le roi serait averti de l'affaire, il ne mettrait guère à les secourir. Et ces deux villes-là étaient les plus prochaines et sortables pour attendre secours. Ils mirent dedans Novare quatre cents hommes d'armes en la ville, et quarante ou cinquante au château, et le demeurant se tint à Mortare. L'armée du seigneur Ludovic, dont messire Galéas de Saint-Séverin était un des principaux conduiseurs, marcha en avant, et tout partout où ils passaient on leur faisait obéissance, excepté au château de Milan. Ils vinrent mettre le siège devant Novare, et à l'arrivée y eut des escarmouches bonnes et grandes, et y eut plusieurs belles armes faites, et maintes fois depuis durant le siège, lequel fut tant continué, que par force de batterie que l'artillerie avait faite, ceux de dedans furent contraints de parlementer. Et toutefois le traité se fit à leur honneur et profit. Car ils s'en allèrent leurs bagues sauves, et tous la lance sur la cuisse, droit à Mortare, et si demeura le château français.

§ 17. — SECOURS ENVOYÉS PAR LOUIS XII SOUS LE COMMANDEMENT DU SIRE DE LA TRÉMOUILLE.

Le roi était à Loches quand les nouvelles lui vinrent de ce changement, qui, comme prince sage et vertueux, n'en fit pas grand compte, mais délibéra d'y pourvoir le plus diligemment qu'il pourrait. Car en tel cas la diligence passe le sens et toutes autres choses, parce que c'est le principal savoir que de diligemment pourvoir aux inconvénients qui adviennent. Ledit seigneur envoya incontinent monseigneur de la Trémouille, avec six ou sept cents hommes d'armes, et pareillement fut envoyé le baillif de Dijon en Suisse, lequel en amena dix mille. Et fut cette armée plus tôt prête que le seigneur Ludovic et ceux de sa compagnie ne l'eussent pensé. Car ceux qui en eurent la charge s'y acquittèrent loyalement, et mêmement ledit seigneur de la Trémouille, qui est un très gentil chevalier et hardi, heureux en armes, et plein de bonne conduite, et qui ne craint point sa peine, pour faire service à son maître. Il passa les monts à grande diligence avec les gens d'armes qu'il menait, et trouva les Suisses que le baillif de Dijon avait amenés. Et quand tout cela fut ensemble, c'était belle chose à voir. Et il était lieutenant du roi de toute cette compagnie qui était partie de France, et pareillement des Suisses. Monseigneur de Ligny et le seigneur Jean-Jacques de Trivulce furent avertis de la venue de mondit seigneur de la Trémouille, lesquels, durant cette affaire qui était bien grande, s'étaient acquittés en si très gens de bien que nuls autres ne l'eussent su faire mieux, en attendant leur secours à venir. L'armée nouvellement venue marcha droit vers Novare, et s'approchèrent

à la vue les uns des autres, et y eut fait maintes saillies et rencontres d'un côté et d'autre. Car y en avait plusieurs qui désiraient de se montrer, ainsi que le métier des armes le requiert. Depuis que l'armée du roi fut assemblée, on fut environ quinze jours aux champs, et présentèrent les lieutenants du roi plusieurs fois la bataille au seigneur Ludovic et aux siens, lesquels se dissimulèrent, ne la voulant accepter. Et cependant nos Suisses se mutinèrent, disant qu'ils ne voulaient point combattre contre leurs gens. Et fut monseigneur de la Trémouille en délibération par trois ou quatre fois de leur courir sus avec les gens d'armes. Mais finalement ce différend s'accorda.

§ 18. — LE JEUNE BAYARD PRISONNIER DES ENNEMIS. COURTOISIE DE LUDOVIC LE MORE A SON ÉGARD.

(Le Loyal Serviteur, Chronique du bon Chevalier. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IV.)

A l'exemple de Milan, se révoltèrent plusieurs villes en la duché, entre autres celles du chemin de Gênes, comme Tortone, Voghera, et plusieurs châteaux. Quand le roi de France eut entendu le trouble de la duché, comme prince magnanime et vertueux, il dressa une grosse armée pour y envoyer, dont il fit chef le seigneur de Ligny et le seigneur Jean-Jacques, qui assemblèrent leur armée dans le pays d'Asti et commencèrent à marcher.

Or, durant que le seigneur Ludovic fut dans Milan, et peu après qu'il l'eut repris, il faut que je vous fasse un conte du bon Chevalier sans peur et sans reproche. Il était demeuré, par le congé de son maître, en Italie, quand le roi de France s'en retourna,

parce qu'il désirait, sur toutes choses, les armes, et imaginait bien qu'il ne pouvait tarder guère que le seigneur Ludovic, qui était allé chercher secours en Allemagne, ne retournât avec des forces, et par ce moyen il y aurait à combattre; car, à la première

le preulx Chevalier Bayard



Portrait de Bayard à cheval, d'après une gravure de 1527.

conquête de la duché, il ne s'était pas fait grandes armes. Il était en garnison à vingt milles de Milan, avec d'autres jeunes gentilshommes qui faisaient chaque jour courses, les uns sur les autres, belles à merveille. Un jour, ledit bon Chevalier fut averti que dans Binasco il y avait trois cents chevaux qui seraient bien aises à défaire, et il pria des compagnons que leur plaisir fût de lui tenir compagnie à les

aller visiter. Il était tant aimé de tous que facilement lui fut accordée sa requête. Ils s'apprêtèrent de bon matin et s'en allèrent, jusqu'au nombre de quarante ou cinquante hommes d'armes, pour essayer s'ils feraient quelque bonne chose. Le capitaine qui était dans Binasco était très gentil chevalier, sage et avisé à la guerre, et s'appelait messire Jean Bernardin Cazache. Il avait de bons espions, par lesquels il entendit comment les Français chevauchaient pour le venir trouver. Il ne voulut pas attendre d'être pris au nid. Il se mit de sa part en ordre, et se tira hors des barrières, à la portée de deux ou trois jets d'arc. Bientôt il avisa ses ennemis, qui lui donnèrent grande joie, car selon son jugement, au petit nombre qu'ils étaient, il pensait qu'ils ne lui feraient point de déshonneur. Ils commencèrent à approcher les uns contre les autres, criant : « France! France! More! More! » et à l'aborder il y eut grosse et périlleuse charge; car de tous les deux côtés, il en fut porté par terre qui remontèrent à grand'peine. Qui eût vu le bon Chevalier faire faits d'armes, entamer têtes, couper bras et jambes, l'eût plutôt pris pour lion furieux que pour damoisel amoureux. Bref ce combat dura une heure qu'on n'eût su dire qui avait du meilleur, ce qui fâchait fort ledit bon Chevalier, lequel parla à ses compagnons, disant : « Hé! messeigneurs, est-ce que tout aujourd'hui nous tiendrons ce petit nombre de gens? Si ceux qui sont dans Milan en étaient avertis, jamais nul de nous ne se sauverait. Sus, prenons courage, je vous supplie, et poussons ceci par terre. » Aux paroles du bon Chevalier s'évertuèrent ses compagnons, et en criant tous d'une voix : « France! France! » livrèrent un âpre et merveilleux assaut aux Lombards, lesquels commencèrent à perdre place et à se reculer tou-

jours, en se défendant très bien, mais, en ce reculement, ils firent plus de quatre ou cinq milles, tenant vers Milan, où, quand ils se virent si près, tournèrent bride, et, à course de cheval, à qui mieux mieux prirent la fuite vers la ville.

Les Français chassèrent tant qu'ils en furent bien près; alors fut crié par quelqu'un des plus anciens, et qui fort bien entendait la guerre : « Tourne, hommes d'armes! » A quoi chacun entendit, excepté le bon Chevalier, qui, tout échauffé, toujours poursuivait et chassait ses ennemis, de sorte que, pêle-mêle parmi eux, il entra dans Milan et les suivit jusque devant le palais où était logé le seigneur Ludovic. Et parce qu'il avait les croix blanches, tout le monde criait après lui : « Pille! pille! » Il fut environné de toutes parts et pris prisonnier du seigneur Jean Bernardin Cazache, qui le mena à son logis et le fit désarmer. Il le trouva fort jeune gentilhomme, comme de l'âge de vingt-deux à vingt-trois ans, dont il s'émerveilla, et surtout comment en tel âge pouvait avoir en lui tant de prouesse qu'il en avait connu. Le seigneur Ludovic, qui avait ouï le bruit, demanda ce que c'était; aucuns qui avaient entendu l'affaire le lui contèrent, et comment le seigneur Jean Bernardin, étant à Binasco, avait été chargé des Français qui enfin l'avaient repoussé jusque dedans Milan, et parmi eux à la chasse était entré pêle-mêle un desdits Français, qu'on tenait à merveille vaillant et hardi gentilhomme, surtout pour être si jeune. Alors il commanda qu'on l'allât querir et qu'il lui fût amené, ce qui fut fait incontinent.

On alla incontinent au logis du seigneur Jean Bernardin chercher son prisonnier, pour l'amener au seigneur Ludovic qui le demandait. Il eut peur que, en sa fureur, ledit seigneur Ludovic lui fît faire

quelque déplaisir. Il était courtois et gracieux gentilhomme; il le voulut mener lui-même, après l'avoir vêtu d'une de ses robes et mis en état de gentilhomme. Il le vint présenter au seigneur, qui s'émerveilla quand il le vit si jeune et qu'on lui donnait si grande louange. Toutefois il lui adressa son parler, en disant : « Venez ça, mon gentilhomme; qui vous a amené en cette ville? » Le bon Chevalier, qui ne fut de rien ébahi, lui répondit : « Par ma foi, monseigneur, je n'y pensais pas entrer tout seul et croyais bien être suivi de mes compagnons, lesquels ont mieux entendu la guerre que moi, car s'ils eussent fait ainsi que j'ai fait, ils fussent comme moi prisonniers. Toutefois, après mon inconvénient, je me loue de fortune de m'avoir fait tomber entre les mains d'un si bon maître que celui qui me tient, car c'est un très vaillant et avisé chevalier. » Après lui demanda le seigneur Ludovic, par sa foi, de combien était l'armée du roi de France. « Sur mon âme, monseigneur, répondit-il, à ce que je puis entendre, il y a quatorze ou quinze cents hommes d'armes et seize ou dix-huit mille hommes de pied; mais ce sont tous gens d'élite, qui sont délibérés de si bien besogner à cette fois, qu'ils assureront l'État de Milan au roi notre maître, et me semble, monseigneur, que vous seriez bien en aussi grande sûreté en Allemagne comme vous êtes ici; car vos gens ne sont pas pour nous combattre. » Tant assurément parlait le bon Chevalier que le seigneur Ludovic y prenait grand plaisir, néanmoins que son dire fût assez pour l'étonner. Mais pour montrer qu'il ne se souciait pas grandement du retour des Français, il lui dit comme par risée : « Sur ma foi, mon gentilhomme, j'ai belle envie que l'armée du roi de France et la mienne se trouvent ensemble à cette fin que par la bataille se

puisse connaître à qui de droit appartient cet héritage; car je n'y vois point d'autre moyen. — Par mon serment, monseigneur, dit le bon Chevalier, je voudrais que ce fût dès demain, pourvu que je fusse hors de prison. — Vraiment! à cela ne tiendra, répondit le seigneur, car je vous en mets dehors présentement, et ferai satisfaction à votre maître; mais davantage demandez-moi ce que vous voudrez, et je vous le donnerai. » Le bon Chevalier, qui, le genou en terre, remercia le seigneur des offres qu'il lui faisait, comme c'était bien raison, lui dit : « Monseigneur, je ne vous demande autre chose sinon que, si votre courtoisie se voulait tant étendre que de me faire rendre mon cheval et mes armes que j'ai apportées dans cette ville et m'envoyer ainsi devers ma garnison, qui est à vingt milles d'ici, vous me feriez un très grand bien, dont toute ma vie je me sentirais obligé à vous, et hors le service du roi mon maître et mon honneur sauf, je le voudrais reconnaître en ce qu'il vous plairait me commander. — En bonne foi, dit le seigneur Ludovic, vous aurez présentement ce que vous demandez. » Et il dit au capitaine Jean Bernardin : « Vite, capitaine, qu'on lui trouve cheval, armes, et tout son cas. — Monseigneur, dit le capitaine, il est bien aisé à trouver, tout est à mon logis. » Il y envoya incontinent deux ou trois serviteurs, qui apportèrent des armes et amenèrent son cheval, et le fit armer le seigneur Ludovic devant lui. Quand il fut accoutré, il monta sur son cheval sans mettre le pied à l'étrier, puis demanda une lance, qui lui fut baillée, et, levant sa visière, dit au seigneur : « Monseigneur, je vous remercie de la courtoisie que vous m'avez faite; Dieu vous la veuille rendre ». Il était en une belle grande cour. Il commença à donner de l'éperon au cheval,

lequel fit quatre ou cinq sauts tant gaillardement qu'impossible serait de mieux, et puis lui donna une petite course en laquelle contre terre rompit sa lance en cinq ou six pièces, dont le seigneur Ludovic ne s'éjouit pas trop, et dit tout haut ces paroles : « Si tous les hommes d'armes de France étaient pareils à celui-ci, j'aurais mauvais parti ». Ce néanmoins, il lui fit bailler un trompette pour le conduire jusqu'à sa garnison; mais il ne fut pas si avant, car déjà l'armée des Français était à dix ou douze milles de Milan.

Quand il fut arrivé au camp, il s'en alla incontinent devers son bon maître, le seigneur de Ligny, qui, en riant, lui dit : « Hé! comment? Piquet, qui vous a mis hors de prison? Avez-vous payé votre rançon? Vraiment, je voulais envoyer un de mes trompettes pour vous chercher et la payer. — Monseigneur, dit le bon Chevalier, je vous remercie très humblement de votre bon vouloir; le seigneur Ludovic m'a délivré par sa grande courtoisie. » Il leur conta de point en point comment tout était allé de sa prise et de sa délivrance. Tous ses compagnons le vinrent voir qui lui firent grand accueil. Le seigneur Jean-Jacques lui demanda s'il espérait, à voir la contenance du seigneur Ludovic et à l'ouïr parler, qu'il donnerait la bataille; à quoi il répondit : « Monseigneur, il ne m'a pas tant déclaré de ses affaires ni si avant. Toutefois à le voir, il est homme qui, pour peu de chose, n'est pas aisé à étonner; vous verrez ce que ce pourra être en peu de jours. De lui je ne me saurais plaindre, car il m'a fait très bon et honnête parti. La plupart de ses gens sont devant Novare; il a délibéré les faire venir à Milan ou aller à eux. »

§ 19. — LE ROI LOUIS XII A LYON. — PRÉPARATIFS DE LA BATAILLE.

(Jean d'Auton.)

Pour plus souvent avoir nouvelles de l'affaire du duché de Milan, et au besoin d'icelle prestement subvenir, le dix-huitième jour de février, partit le roi de la ville de Blois et prit le chemin de Lyon sur le Rhône : et là fut le dix-neuvième jour de mars. La reine, qui à saint Claude devait un voyage, sachant qu'à passer par Lyon n'avait grand éloing de son droit chemin, tira celle part. Le roi, étant à Lyon, d'heure en autre envoyait chevaucheurs et postes ; et sitôt que chose de nouveau lui survenait de quelque affaire que ce fût, tout en l'heure, ainsi que possible lui était, voulait à tout mettre provision ; le travers du Dauphiné et la côte des montagnes de Savoie souvent chevauchait, prêt à aller outre si besoin en était. Son affaire, par défaut d'argent ni tardive diligence, n'était en arrêt ; car à toute heure étaient trésoriers en voie, et postes à la course.

Sachant le roi que l'armée que le sire de la Trémouille conduisait, approchait la Lombardie, et la venue des Suisses que le bailli de Dijon amenait des Ligues, pensant qu'eux assemblés avec les Français qui étaient en la duché de Milan, auraient tôt fait ou failli ; afin qu'entre ses lieutenants et chefs de son armée, pour le gouvernement d'icelle avoir, controversité envieuse ne se conçût ; pour obvier à ce, et moyenner entre paix heureuse et ruineuse discorde, et aussi pour traiter dûment la réconciliation des villes rebelles de Lombardie, de là les monts transmit le cardinal d'Amboise, lequel autorisa le pouvoir royal, sur ce et toutes ses autres affaires, pour

encommencer, moyenner et définir, comme lui-même en propre. Avec ledit cardinal furent le seigneur de Grammont, le seigneur de Neufchâtel, maître Jacques Hurault, trésorier, et plusieurs autres.

Plusieurs jeunes gentilshommes et autres de la maison du roi, ayant nouvelles de la bataille, et sachant qu'à plus honorable affaire ne pourraient mettre leur valeur en vue, ni leur force employer, pour avoir part à l'honneur du triomphe ou à la perte de la défortune, eurent délibération d'eux trouver à cette besogne. Et furent de ceux : le marquis de Bade, le comte de Roussillon; Jacques, monseigneur de Rohan; Louis de Bourbon, bâtard de Liège; le bâtard de Vendôme, Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse; Germain de Bonneval, gouverneur de Limousin; Louis des Barres, panetier du roi; le seigneur de Beaudiner, le seigneur d'Arpajon, le baron de Béarn, le seigneur de Listenay, le seigneur de Fromentes, et le fils du bâtard de Cardonne, lesquels partirent de Lyon en poste, le pénultième jour de mars, et tant avancèrent qu'en trois jours et demi passèrent tous les monts de Savoie et les terres de Piémont, qui près de cent lieues de pays contiennent, et à chef de temps arrivèrent à Mortara en Lombardie, et là trouvèrent le comte de Ligny, le sire de la Trémouille, le seigneur Jean-Jacques, le bailli de Dijon et toute l'armée de France en branle de marcher en avant et prendre les champs. Trois gentilshommes, pensionnaires du roi, dessus nommés, qui avec le duc de Valentinois étaient allés à l'an jubilé, oyant à Rome paroles de la bataille, pour ne faillir à telle affaire, se voulurent mettre au retour, et, pour avancer leur voyage, s'embarquèrent à Ostie, un port de mer près de Rome. Mais, pour

l'ennui de la tourmente, ne purent à la voile donner vent à gré, dont prirent terre, et de là coururent l'Italie jusqu'à Gênes, et tant hâtèrent leur cours, que de Rome en quatre jours furent à Mortara, en Lombardie, assemblés avec l'armée de France.

§ 20. — JOURNÉES DE NOVARE (5-10 avril 1500).

Un dimanche, cinquième avril, en l'an mil cinq cent, les Français, tous en armes, saillirent de Mortara, avec tous leurs Suisses en point et apprêtés pour le combat. Le sire de la Trémouille, avec cinq cents hommes d'armes, faisait l'avant-garde, lequel était monté sur un coursier moult avantageux, prompt à l'éperon et léger à la main, et armé de toutes pièces, chevauchait de rang à rang, pour aviser à la manière et police de ses gens d'armes, lesquels conduisait si adroit, que nul ne démarchait de son ordre.

Le comte de Ligny avait la bataille, où y avait quatorze mille Suisses et toute l'artillerie. Et pour mieux ses gens acheminer, avec eux se mit à pied, la hallebarde au poing, vêtu d'un pourpoint de drap d'or, mi-partie de damas blanc, bandé au travers de violet, le halecret dessus, un chapeau jaune sur sa tête, garni de plumes blanches.

La plupart des gentilshommes de la maison du roi, qui là étaient allés en poste, et plusieurs autres lui firent là compagnie, lesquels mit avec lui au front de la bataille : entre deux Suisses, un Français, tous vêtus de sa livrée, et armés à la mode d'Allemagne.

Le seigneur Jean-Jacques, atout cinq cents hommes d'armes, conduisait l'arrière-garde, lequel se tenait bien de désordre.

Ainsi commença l'armée de France à marcher et prendre l'adresse vers la ville de Novare, devant laquelle était le seigneur Ludovic avec ses soudards, dont il avait plus de trente mille.

De toutes parts avaient les lieutenants du roi mis sur les champs guets et coureurs, pour découvrir le pays, afin qu'au dépourvu ne fût surprise l'armée, et avaient envoyé espions pour savoir la manière des ennemis, qui jà tenaient les champs, lesquels on attendait de moment en autre avoir en barbe, dont chacun se tenait sur garde. Les hommes d'armes avaient leurs armets en tête et la lance sur la cuisse, et archers et arbalétriers, les arcs tendus; les Suisses, piques, hallebardes et haquebutes prêtes à mettre en œuvre, et les canonniers toute leur artillerie chargée et atétrée; et tout était si à point dressé selon l'ordre de la guerre, qu'il n'y avait que redire. Chose bien merveilleuse à imaginer, et plus épouvantable à regarder, était la rencontre de main armée tant furieuse, où force tant immodérée semblait avoir, qu'au pouvoir de toutes les Itales n'était de la savoir dompter. Ce jour, sur l'heure de vêpres, fut l'armée devant une petite ville nommée Vessepola, à trois milles près de Mortara, à côté de Novare, et là pour passer la nuit, firent les gens d'armes leur logis.

Le lendemain, sixième jour d'avril, au plus matin se mit l'armée aux champs, tout le pas marchant le droit chemin de Novare, et pour découvrir le pays, avec les coureurs furent envoyés le seigneur de Beaumont et le seigneur de Sandricourt. Le comte de Ligny marchait pied à pied avec les Suisses, lesquels tenaient ordre que l'un ne passât l'autre.

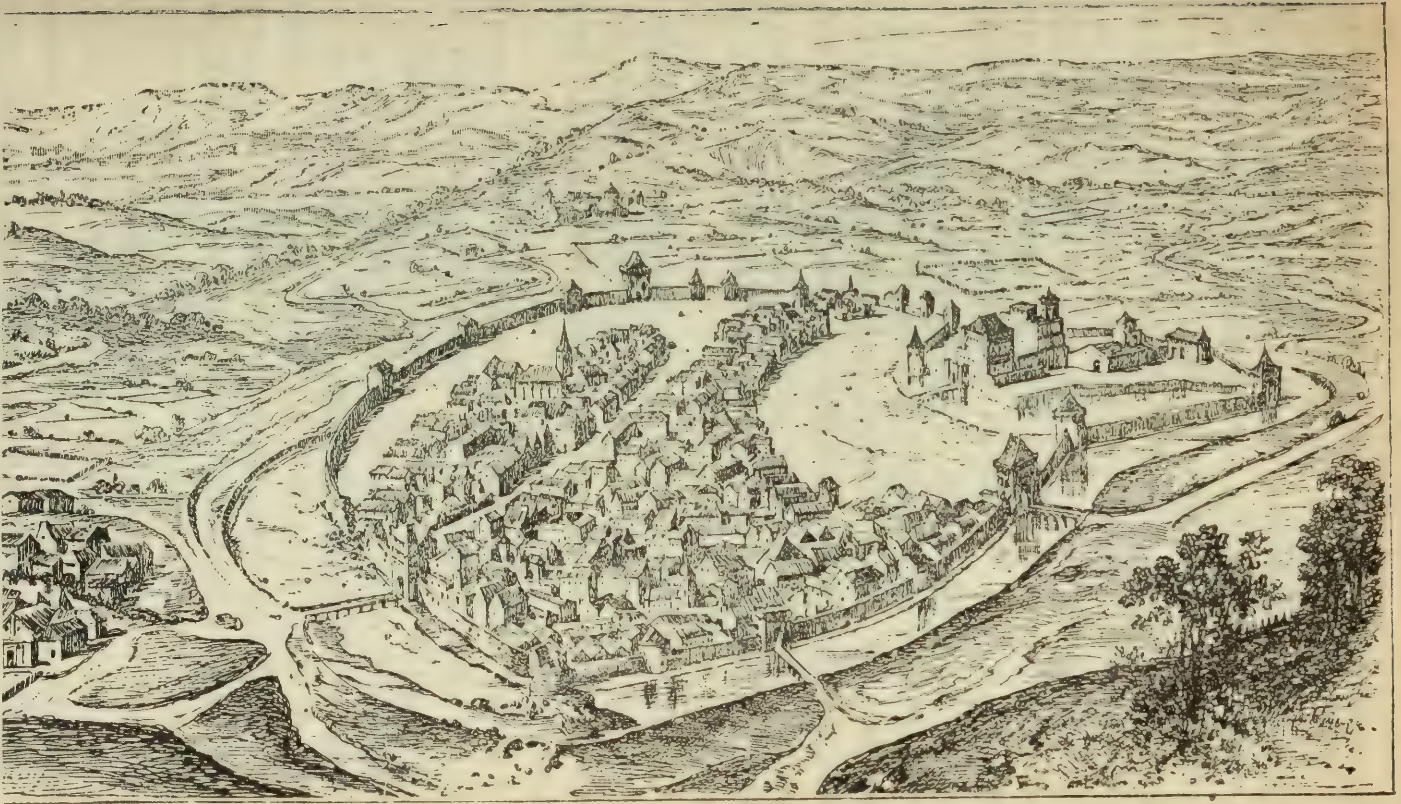
Le sire de la Trémouille, qui la nuit devant avait eu nouvelles du roi, pour avancer l'œuvre, ne regar-

dait qui le suivait; mais comme celui qui, sans différer, à l'exécution de la guerre entendait, hâtait son train et moult lui ennuyait que jà aux ennemis n'avait mêlée. Tant marcha ce jour l'armée de France, que, sur le point du midi, à un mille près de Novare prit logis. De tous côtés fut mis le guet aux champs; et pour icelui de plus fortifier et supporter l'armée, le seigneur de Sandricourt, qui ce jour n'était de guet, avec partie de ses gens d'armes fut à cheval. A la venue des Français, les gens du seigneur Ludovic par compagnies furent à l'estrade, et les Français d'autre part; et là se commencèrent les uns les autres mettre à l'essai, tant que des deux partis, plusieurs fois, y eut ce jour rencontre, jusqu'à la mort de maints soudards. Les estradiots du seigneur Ludovic n'étaient par les Français mis à l'épargne; aussi n'étaient les Français par les Moriens laissés à repos. Là fut tué un jeune gendarme gascon, de la compagnie du seigneur de Châtillon, nommé François de Odaulx, lequel ce jour fit assez pour y avoir ici une assiette de mention éternelle; car à tous heurts avait su par expérience comment les premiers coups s'étaient donnés, et à la retraite des derniers soutint la mêlée; tant que, pour montrer de quoi, la mortelle enseigne en apporta. Jusqu'au soir dura l'escarmouche, et sitôt que lumière fit place aux ténèbres, chacun se retira à son quartier.

Le lendemain, un mardi, septième jour d'avril, Bourguignons et Albanais, et autres soudards du seigneur Ludovic, au plus matin furent à grosses bandes à la course, lesquels ne séjournèrent guère sur le champ sans avoir les Français aux coups départir, qui de leurs compagnies étaient sortis six à six, dix à dix, pour eux essayer et mettre leurs chevaux à l'épreuve. Tant approchèrent qu'entre eux

commença chaude mêlée. Un homme d'armes, de ceux du seigneur de Lanque, nommé Bernard de Scénon, voyant les escarmoucheurs français par les Bourguignons et estradiots outrés, à force de cheval et pointe de lance, pour supporter les foulés, se mit au travers des ennemis, tant que souvent rompit la presse, et longtemps soutint le faix. Mais à la parfin tant se trouva pressé, qu'entre les jambes lui fut tué son cheval; et lui, avec l'aide qu'il se fit, et le secours de ses compagnons, se remit sus. Un autre Français, nommé Yve de Malherbe, capitaine d'aventuriers, se trouva à cette affaire, lequel eut avec les estradiots telle mêlée, que deux de leurs chevaux en emmena. A tous efforts venaient soudards moriens à l'escarmouche; et voyant les Français que là trouver se fallait, trente hommes de renfort mirent en avant, et un des premiers fut un nommé Imbercourt, des pensionnaires du roi, lequel, sans aviser qui le suivait, donna des éperons, et tout seul avec trois cents Allemands se vint mêler tant rudement qu'il perça la presse; et tant hardiment le fit, que ce fut par trop; car à grands coups de piques et hallebardes fut son cheval tué, et lui blessé et mis par terre; et si de ses compagnons n'eût eu bref secours, illec eût été assommé et occis. Durant ladite escarmouche la nuit survint, et chacun se retira.

Durant ce temps, les seigneurs et gouverneurs des Ligues, comme ceux qui pour vouloir avoir part à la prise, en eau trouble jettent leurs rets, pensant que, au moyen de cette division, sur le duché de Milan quelques pays ou places pourraient conquêter, voulurent empêcher la bataille et la guerre prolonger et, pour ce, transmirent leurs postes devers les Suisses soudoyers du roi, leur mandant expressément qu'à combattre n'eussent, jusqu'à ce que par autres



Vue de Novare.

ambassadeurs eussent d'eux plus amples nouvelles. Les Français, qui, de toutes parts, avaient guets et espies, surent la chose, de laquelle fut premier averti le cardinal d'Amboise, par un nommé François Doulcet, lequel, après avoir su le cas, partit d'une ville nommée Ivrée, et de là fut en poste jusqu'à Verceil, où était ledit cardinal, pour l'avertir du fait ; et tout en l'heure qu'il eut fait son rapport, ledit cardinal le renvoya en l'ost pour assavanter les lieutenants du roi et le bailli de Dijon, capitaine des Suisses, de l'intention d'iceux; pour obvier à ce détour, et sur ce, trouver moyen de remède, et que le vouloir du roi était que, le plus tôt que possible serait, on les mît en besogne; et tout ce mis en avis, fut ordonné par les lieutenants du roi et les capitaines de l'armée, que le jour ensuivant serait donnée la bataille aux ennemis.

Le jour d'après, qui fut un mercredi, huitième d'avril, au plus matin, l'armée prit les champs droit à Novare, dont était sailli le seigneur Ludovic avec toute sa gent.

Au partir du logis commença l'armée de France à tenir bataille ordonnée, et à marcher moult tôt, et tant que, entre le comte de Ligny, qui était chef des gens de pied, et le sire de la Trémouille, qui les gens d'armes de cheval conduisait, y eut étrif à qui marcherait devant. Toutefois chacun tint si bon ordre, que déroi n'y eut lieu. Tous les piétons et le charroi de l'artillerie branlaient sous la main du comte de Ligny; et afin que nul allât côtier, et que chacun marchât droit, toujours comme guide et à pied, des premiers était à chemin, et en marchant dit aux siens : « Seigneurs, l'heure est venue que chacun doit penser à son affaire; car nos ennemis avons en vue, qui nous présentent bataille. Ne refusons ce parti, sachant le

prix de la valeur des hommes être du tout au fait des armes mis à l'estime. Hâtons-nous pour donner des premiers, et que nul de nous ait le cœur amolli de crainte reprochable; car en bataille toujours est le plus de péril à ceux qui plus craignent; audace est un écu de sûreté dont Fortune couvre les aventureux. Mettons donc en la sauvegarde de la main armée le prix de l'honneur et la teneur de la vie. »

Le sire de la Trémouille marchait en manière tant assurée, et en tel ordre conduisait ses gens d'armes, que bien semblait ducteur d'exercite belliqueux; et tant se hâtait qu'à ceux qui le suivaient donnait bien à entendre qu'aux ennemis ne voulait marchander. Le seigneur Jean-Jacques, auquel la chose touchait de si près, qu'à la peine de sa vie branlait ce hasard, si à point conduisait sa charge, que bien semblait avoir la chose pour recommandée.

Lorsque les Français approchèrent Novare, de tant que les deux armées se purent voir, chacun se hâta pour donner dedans. Les gens de cheval ne se pouvaient avancer, pour l'empêchement des clôtures et fossés qui là étaient; toutefois cela ne les retarda que tôt ne fussent prêts de choquer leurs ennemis. En approchant Novare, l'armée de France sut que dedans une abbaye assez forte, étant à demi-mille de la ville, y avait embûche d'Allemands et de Lombards, et là s'adressa.

Les soudards du seigneur Ludovic, qui là étaient, voyant les Français et Suisses contre eux venir à bataille rangée, n'attendirent plus, mais se retirèrent à leur armée, qui était entre la ville et cette abbaye, en bel arroi et nombre moult grand. A l'un des côtés de leur bataille étaient quatre cents hommes d'armes bourguignons et huit cents lombards; à l'autre, quatre mille chevau-légers; au milieu tous

leurs Allemands et lansquenets, dont il y en avait de dix-huit mille à vingt mille, toute l'artillerie chargée et atêtrée à la venue des Français, et en outre estradiots et escarmoucheurs, à grosses bandes et compagnies, sur les champs, pour commencer le hutin. Voyant le sire de la Trémouille que temps était d'exploiter les armes, pour avoir parole à ses gens, un peu se mit à quartier, et en vue de tous, auxquels il dit : « Seigneurs, tant avons quis nos ennemis, que les avons trouvés; voire en telle puissance, que le nombre d'iceux excède le nôtre de moitié près. Mais savoir nous faut que tout l'avantage de la guerre ne gît en multitude de légions d'hommes armés, ni en tourbe innombrable de gens, mais seulement en la sûre conduite des sages capitaines, droite exécution des preux soldats et vigoureuse défense de juste querelle, dont à suffire sommes pourvus. Donnons donc au travers hardiment et tôt; car, par le vrai corps de Dieu, si nous les assenons à droit, à l'aide de Dieu et de la force de nos bras, sans faillir, sur eux, à notre vouloir, obtiendrons louable victoire; car je connais le pouvoir d'iceux être du tout à notre merci. » Après ces paroles, le sire de la Trémouille mit cent hommes d'armes des plus adroits au front de la bataille, pour donner le premier choc et faire ouverture; et à leur queue mit quatre cents autres hommes d'armes pour supporter les premiers, et entrer dedans les ennemis. Et ce fait, demanda si là étaient nuls gentilshommes qui l'ordre de chevalerie voulussent prendre, dont grand nombre de gens d'armes français, qui ce jour à l'exercice des armes voulaient la force de leurs bras déployer, et perpétuer leurs noms, se voulurent enrichir, pour ouvrir au courage le chemin de prouesse, du titre de chevalerie. Les Français qui étaient à la vue de leurs en-

nemis, hâtèrent leur train, avancèrent leur artillerie et mirent leurs coureurs en place, lesquels commencèrent la charge sur les escarmoucheurs du seigneur Ludovic. L'artillerie des deux partis fut déchargée, et rués coups. Les capitaines français commencèrent, de plus, de mettre leurs gens en ordonnée marche, et les semondre de montrer à ce jour aux ennemis, à force de bras, le vouloir qu'aux armes hommes chevalereux doivent avoir, et faire œuvres tant vertueuses qu'à l'honneur des acteurs, au plaisir du prince, et à l'exemple des futurs, pussent servir à toujours mais. Ainsi que l'armée de France approchait ses ennemis, et que gens d'armes et piétons voulurent branler pour donner le combat, les Allemands du seigneur Ludovic, voyant les Français en barbe et propos délibéré de donner la bataille, pensèrent que pour cette fois le combat ne leur était de saison, et tout soudain eurent opinion arrêtée de non attendre la mêlée, et se retirèrent tous ensemble à Novare. Deux blanches enseignes de gens de cheval du seigneur Ludovic tournèrent le dos, et amoindrirent le nombre de son armée de deux cents chevaux. Le seigneur de Beaumont, le seigneur de Sandricourt, et un capitaine français nommé Pérot de Payenne, avec soixante hommes d'armes, poursuivirent iceux fugitifs jusque sur le bord de la rivière du Tésin, lesquels ne furent atteints; car tant se hâtèrent, que d'heure gagnèrent le passage.

§ 21. — DÉSERTION DES TROUPES AUXILIAIRES DE LUDOVIC LE MORE.

Les Bourguignons, Albanais et Lombards, après ce, ne firent sur le champ long séjour; mais le plus

tôt qu'ils purent se retirèrent. Les Français, voyant cette retraite, s'arrêtèrent, et tout autour de la ville mirent le siège.

Le comte de Ligny se mit dedans l'abbaye dont j'ai parlé par ci-devant, et coucha cette nuit dedans, sans guère dormir. Le sire de la Trémouille, avec ses gens d'armes, prit le quartier, en approchant la ville, lequel, de sa part, faisait si bon guet, qu'homme par là ne se pouvait sans sa merci sauver. Le seigneur Jean-Jacques était de l'autre part de la ville avec ses gens. Les Suisses et l'artillerie autour de l'abbaye étaient. Somme, chacun fit cette nuit devant la place et aux passages prochains de là, guets et gardes, afin que nul d'emblée se retirât.

Le seigneur d'Alègre, avec deux cents hommes d'armes, fut transmis sur la rivière du Tésin, pour garder le passage. Cette nuit commencèrent Français et Bourguignons à parlementer. Les Allemands du seigneur Ludovic et les Suisses du parti du roi allaient et venaient ensemble, comme si entre eux fût la trêve. Un nommé le capitaine des Piètres, du parti du seigneur Ludovic, se rendit cette nuit au comte de Ligny, dont furent les Bourguignons mal contents; car ils cuidaient celui capitaine l'un de tous ceux de leur parti plus assuré pour le seigneur Ludovic. Toutefois en ce furent déçus. Ainsi peu à peu chacun venait à la raison.

Le lendemain jeudi, neuvième jour d'avril, les Allemands du seigneur Ludovic avec les Français eurent sur leur affaire parlement, disant que si, bagues sauves, on les voulait laisser et donner passage, que volontiers en leur pays s'en iraient.

Les Bourguignons pareillement demandèrent aux lieutenants du roi sauf-conduit, pour eux retirer avec leurs bagues, et demandaient que les Lombards fus-

sent compris au sauf-conduit; ce que permettre ne voulurent les lieutenants du roi, disant que le démérite de leur trahison et foi faussée, de ce et toute autre grâce les devait frustrer. Leur sauf-conduit fut à tous efforts de langage débattu; mais à la fin, en demeurèrent privés.

Les Albanais aussi requirent avoir sauf-conduit pour eux retirer; toutefois, comme à ceux qui, de gaieté de cœur, pour piquer les Français, de pays lointain s'étaient par trop de fois assurés, leur demande fut éconduite.

Les Allemands et Bourguignons qui étaient tout l'appui du pouvoir du seigneur Ludovic, demandèrent, comme j'ai dit, leur sauf-conduit, promettant aux Français, en ce faisant, que le lendemain au matin, tous désarmés, videraient la place et le pays, sans donner au seigneur Ludovic autre confort ni aide, ou, si ce parti leur était refusé, que, sans faillir, donneraient la bataille.

Les lieutenants du roi et les capitaines de l'armée, considérant l'offre pour eux avantageuse, et du tout à l'honneur et profit du roi, pensèrent que, pour avoir refusé humains partis, plusieurs soutenant justes querelles ont encouru le flagel divin et perdu maintes batailles et journées, à la requête susdite prêtèrent l'oreille, et différèrent le conflit. Toutefois, les lieutenants du roi, premier que livrer le sauf-conduit, demandaient que le seigneur Ludovic, en ce faisant, fût mis entre leurs mains. Sur ce firent les Bourguignons et Allemands réponse que jà par eux ne serait livré; mais que si entre eux se pouvait trouver, sans empêchement se pourrait prendre; dont fut appointé que, le lendemain au matin, tous les Allemands désarmés deux à deux passeraient entre l'armée de France, afin que si ledit seigneur Ludovic,

en état dissimulé, entre eux se cuidait sauver, tout à clair pût être avisé, et que les Bourguignons désarmés aussi seraient mis en vue, et tous les autres visités. Ainsi fut la bataille arrêtée.

Le seigneur Ludovic, connaissant par ce traité son entreprise demeurée en arrière et du tout anéantie, de passion d'esprit fut tout épris, sachant que, après cette déchue, espoir de ressource ne pouvait plus avoir; et pour cuider rompre le coup, avec requêtes, dons et promesses, pria les capitaines des Allemands et tous ses autres soudards, donner aux Français la bataille, disant que facilement pourraient être défaits, comme ceux qui avec leurs chevaux étaient à demi combattus de travail continuel et de famine, et que, de leur part, ils étaient frais et récréés, avec la place qu'ils avaient à l'avantage, et de soudards deux contre un. Plusieurs autres remontrances leur fit; mais, pour ce, autre chose ne voulurent faire. Aussi ne sut le seigneur Ludovic à quel remède avoir recours, si n'est abandonner son malheureux affaire au vouloir de dure destinée.

De Français et de Suisses fut la ville de Novare cette nuit de toutes parts environnée, si que nuls de ceux qui étaient dedans eussent pu sortir sans être clairement avisés. Souvent parlaient ensemble Français et Bourguignons. Les Suisses et Allemands à toutes heures se sonnaient. Les Albanais, pour mieux déloger, avaient l'œil aux pieds, à la bouche et au dos de leurs chevaux. Les Lombards, plus de menues conclusions imaginaient qu'il n'y a d'atomes en l'air. Somme, chacun pensait à son affaire, car temps en était. Durant ce, le comte de Ligny, doutant que, par chemins écartés ou autres moyens, le seigneur Ludovic ne s'éloignât, et pour ce que le dire d'aucuns était que pays avait pris, voulant de lui savoir

le vrai, et par attrait le mettre entre les mains du roi, devers lui transmit le capitaine Louis d'Ars et un autre gentilhomme, nommé Roquebertin, lui dire que, si volontiers se voulait rendre au roi et soumettre à la raison, que de tout son pouvoir s'efforcerait envers le roi le faire en France si bien traiter, que cause n'aurait de soi douloir; lequel, après avoir ouï la parole desdits messagers, voyant la raisonnable semonce, promesse acceptable, et l'appareil de son exil imminent, à ce propos voulut entendre, et au conclure prendre ce parti, et, sous sauf-conduit, avec lesdits messagers, se mit à la voie. Voyant les Allemands qu'ainsi s'en allait le seigneur Ludovic, l'arrêtèrent, et le mirent hors de la vue desdits messagers.

Le lendemain, vendredi dixième jour d'avril, deux heures avant le jour, les Allemands du seigneur Ludovic saillirent de Novare tous en armes. Le sire de la Trémouille, qui, avec ses gens, était à cheval, à la saillie desdits Allemands devant les portes de Novare se trouva, et voyant iceux Allemands sortir en armes, avec ses gens d'armes près de la porte de leur issue, se tint, pour regarder leur manière, et leur donner sur queue si besoin en était; lesquels Allemands, devant la ville, dedans une prairie, se mirent en bataille.

Le capitaine Louis d'Ars, qui encore était dedans la ville, dont avait vu sortir les Allemands en point et en propos de combattre, manda au comte de Ligny qu'à ce matin auraient les Français la bataille; car jà étaient iceux Allemands aux champs, et les Bourguignons avec les estradiots et Lombards prêts de saillir, et tous en armes. Sachant le comte de Ligny ces nouvelles, pour montrer que l'armée de France était sur pied, deux pièces d'artillerie par-

dessus la ville fit décharger, qui firent tel tonnerre qu'il semblait que la région de l'air éclatât. De l'autre part, était le seigneur de la Trémouille tout prêt de faire mêlée avec ses ennemis. Le seigneur Jean-Jacques était sur pied aussi avec ses gens. Sur l'aube du jour fut en l'ost des Français fait une alarme, pour émouvoir le camp, et chacun mettre en point, et tout en l'heure devant la ville de Novare fut l'armée de France en arroi, pour attendre la saillie des gens de cheval du seigneur Ludovic.

Entre les cinq et six heures du matin, les Lombards, qui n'avaient sauf-conduit, se mirent hors la ville en armes, lesquels furent par les Français choqués moult rudement, et poursuivis, et chassés plus de quatre milles de pays, et tant malmenés, que plusieurs y demeurèrent. Les uns furent pris et les autres tués, et les autres, le fer au dos, convoyés longue traite. Tant en fut rué par terre, que le chemin de leur retraite était tout semé de morts, de lances et de bourdons, et de harnais, que, pour mieux au délivre fuir, jetaient de tous côtés. A l'issue de la ville fut le seigneur Frocasse pris par ceux de la garnison du château, et à la chasse furent pris plusieurs autres bons prisonniers. Après la défaite des Lombards, les Bourguignons vidèrent la place, tous en armes, avec enseignes déployées.

Le sire de la Trémouille, voyant iceux Bourguignons en armes, leur transmit au devant un capitaine Français, nommé Hector de Salazar, et le bâtard de Cardonne, pour leur dire qu'ils se désarmassent, et leur remontrer que, en l'état qu'ils sortaient, de bonne guerre étaient de prise, et que leur sauf-conduit était enfreint. Iceux Bourguignons, sans plus attendre, plièrent leurs enseignes, jetèrent leurs lances et ôtèrent leurs armets, et plusieurs d'iceux

furent à la saillie par les Français choqués et rembarrés jusque dedans la ville.

Les estradiots, lesquels aussi n'avaient sauf-conduit, firent là le moins de séjour qu'ils purent; et ceux qui eurent les champs, au délivre adressèrent leur cours vers la rivière du Tésin, pour cuider gagner le passage, lequel était clos; car le seigneur d'Alègre, avec deux cents hommes d'armes, y était; et voyant iceux Albanais qu'autre part, pour à sûreté passer, leur fallait chercher issue, éloignèrent le passage, et se mirent à guéer la rivière. Les uns allèrent outre, les autres demeurèrent à mi-gué, et les autres furent par les Français fait noyer à la rive. Ceux qui gardèrent terre, au danger des laquais et varlets se trouvèrent, et tous ceux qui purent être atteints et arrêtés furent sans merci occis et assommés. Les Allemands, voyant leurs gens de cheval défaits, jetèrent leurs piques et hallebardes, et, tous désarmés, deux à deux, trois à trois, sous les piques des Suisses, et entre l'armée de France, passèrent; et étaient iceux Allemands tant mis au découvert, que, sous ombre d'eux, nul, sans être connu, eût su passer. Après que sept ou huit mille d'iceux furent passés, et que nouvelles n'était du seigneur Ludovic, le sire de la Trémouille manda à ceux qui étaient encore à passer qu'ils le rendissent, ou que sinon avec eux aurait mêlée; et tel avantage avait sur eux, qu'entre les deux batailles avait fait mettre et charger l'artillerie de France. Dedans la bataille des Allemands étaient plusieurs gens d'armes français, pour cuider du seigneur Ludovic savoir nouvelles; et doutant les Allemands que les Français les voulussent désordonner et courir sus, se serrèrent, et dirent aux Français qu'ils se retirassent. Alors fit le seigneur de la Trémouille sonner à l'étendard, pour rassembler

ses gens, et, ce fait, voulut donner au travers de la bataille des Allemands; et, pour ce faire, avaient jà les gens d'armes la lance sur la cuisse, et la tête en l'armet, et étaient les enseignes en branle de marcher.

§ 22. — LUDOVIC LE MORE LIVRÉ PAR LES SUISSES.

Les Suisses du parti du roi, qui tenaient bataille, sachant que le sire de la Trémouille sur les Allemands du seigneur Ludovic voulait charger, tout soudain lui mandèrent qu'il ne se hâtât de ce faire, et que, s'il marchait en avant pour exécuter son entreprise, avec eux aurait à besogner, et qu'ils lui donneraient sur queue. Ainsi fut ce propos différé et remis, qui moult déplut aux Français; mais autre chose n'en surent faire, si n'est penser qu'en peu de sûreté est celui qui d'armes tant pesantes se saisit, que, au besoin, ne s'en peut aider. Pour au propre revenir, après la sommation du sire de la Trémouille, les Allemands du seigneur Ludovic promirent de rendre ledit Ludovic; et pour ce, vers iceux Allemands furent transmis le seigneur de Mauléon et le bailli de Dijon, qui bonne diligence mirent pour le trouver, et telle poursuite en fit le bailli de Dijon, que par aucuns des Allemands, auxquels il donna deux cents écus, sut où il était, et là prit son adresse où prit le seigneur Galéas. Il voulut prendre le seigneur Ludovic, lequel ne lui voulait bailler la foi, et ainsi qu'ils étrivaient, arriva le comte de Ligny parmi la presse, et là le vint trouver à tous ses cheveux troussés sous une coiffe, une gorgerette autour du col, un pourpoint de satin cramoisi, et des chausses d'écarlate, la hallebarde au poing, et en ce

point le prit le comte de Ligny, et le fit monter sur un courtaud que lui bailla le seigneur de la Palice. Après ce qu'il fut ainsi monté, le comte de Ligny lui demanda s'il voulait voir le seigneur Jean-Jacques, lequel dit que non; car de la vue de celui qui tant de dommages lui avait pourchassé, ne pourrait qu'augmenter le grief accès de sa douleur amère, et de vrai, assez en avait fait pour n'avoir cause de le vouloir rencontrer. Somme, si le pauvre seigneur captif de deuil inconsolable avait le cœur serré, à nul devait sembler merveille; car, lui qui sous dorés âges avait les ans fleurissants de la vie en félicité prétérit, le remenant des jours ennuyeux de sa chenue vieillesse voyait aller en exil, pour douloureux passe-temps et fin désespérée lui préparer. Ainsi est l'heur des plus hauts peignés au berlan de Fortune souvent mis au hasard. Pour retourner, afin que la prise du seigneur Ludovic à la vue commune fût découverte, le comte de Ligny avec lui le fit marcher tout le long de la bataille des Suisses; lesquels furent en propos de le vouloir avoir, disant entre eux qu'ils étaient cause de sa prise; toutefois, sans autre effroi, fut passé outre jusqu'au quartier du sire de la Trémouille, qui lui fit bonne chère, en lui disant : « Seigneur, soyez le bienvenu; puisque en cet état nous venez voir, de grandes mises avez exempté le roi, et nous gardez de longues peines ». Après ce, le comte de Ligny l'emmena dedans le château de Novare, et en la garde du chevalier de Louvain le mit.

Le cardinal Ascaigne, qui lors était à Milan, sachant la prise du seigneur Ludovic, son frère, avec quatre cents chevaux se mit aux champs et prit le chemin de Bologne-la-Grasse, lequel, en passant près de Plaisance, par une bande de Français et quelque nombre de Vénitiens, qui là étaient, fut

assailli, et tant rudement mené, que ses gens furent défaits, et lui chassé jusque dedans un château nommé Rivole, près de là, où fut assiégé et pris.

§ 23. — RETRAITE DES SUISSES SUR LEURS CANTONS. PRISE PAR EUX DE BELLINZONA.

Après la prise du seigneur Ludovic, les Suisses du roi voulurent eux en aller et avoir leur payement; lesquels furent transmis à Verceil, pour illec recevoir leur argent. Et pour iceux faire payer, étaient là logés à l'enseigne de l'Etoile, le bailli de Dijon, un nommé Fougely, capitaine de la garde des Cent Suisses du roi, avec les commissaires et contrôleurs de la guerre, lesquels eurent moult à faire à contenter iceux Suisses, car ils voulaient tous être payés en écus au soleil, avoir des sommiers pour emporter leurs bagues, et, pour la prise du seigneur Ludovic, paye pour un mois davantage. Auxquels fut, sur ce, faite réponse par un contrôleur nommé François Doulcet, que ce qu'ils demandaient ne leur était dû, ni en la charge des trésoriers et clercs des finances, et que le roi ne l'entendait, mais les payer comme de raison, et que leur argent était prêt, sans rien vouloir retenir des gages qui leur étaient dus, et qu'autre chose n'en auraient. Lesquels dirent que par amour ou par force auraient ce qu'ils demandaient, et que bien savaient à qui ils s'en devaient prendre. Et, sur ce, chacun alla repaître. Après que Suisses eurent bien drinqué, entre eux fut question de leur litigieux propos; et tout chaudement, à l'appétit d'un capitaine nommé Heuryfer, et d'un nommé Chuentz, l'un des capitaines de la Ligue grise, cent Suisses en armes s'en allèrent au logis où étaient le bailli de

Dijon et les autres Français, délibérés de les tuer. Mais iceux Suisses furent arrêtés par un capitaine de Schwitz, qui, avec ses gens, était au plus haut des degrés, à l'attente de recevoir son argent. Derechef furent envoyés quatre cents Suisses pour assaillir le logis, et tuer ceux qui au-devant se mettraient. Plus ne leur fut l'entrée défendue; car ledit de Schwitz et ses gens se retirèrent dedans une salle qui là était. A grands coups de pied et de hallebardes donnèrent iceux Suisses contre la porte de la chambre en laquelle étaient les Français, et commencèrent à faire rupture.

Le bailli de Dijon et ceux qui au dedans de la chambre étaient, avaient telle frayeur que le plus assuré tremblait. Les uns se mirent contre la porte pour la fermer; les autres se jetèrent par les fenêtres, et les autres, tous jugés et transis, pied coi en la place tenaient silence. Le contrôleur qui à la demande desdits Suisses avait contrarié, voyant le bruit, tout assommé de peur, cuidant l'heure de sa mort tant prochaine, que la pointe du glaive dont il cuidait mourir, lui était, par les fentes de la porte brisée, en vue, eut avis de prendre la robe d'un valet, et, sous un bonnet déguisé, trousser ses cheveux, et tant étrangement dissimuler son état, que ceux mêmes qui par continuelle habitude le hantaient, de prime face ne l'avisaient; et tant subtilisa son cas, qu'après que les Suisses, qui de tous côtés le cherchaient, eurent la porte mise en pièces et furent au dedans entrés, entre eux se sauva, et gagna le logis où était le capitaine de Schwitz. Les Suisses, qui étaient entrés dedans la chambre où était le bailli de Dijon, sur lui commencèrent à charger, tant que plusieurs fois faillirent à le tuer à coups de partisannes, mais sous les autres se garantissait. A la

parfin, le prirent par les cheveux, et lui donnèrent tant de coups de poing par le nez et sur le visage, qu'ils le mirent par terre. Somme, tant mal fut mené, et mis en tel état, qu'à peine lui demeura poil en tête. Puis l'emmenèrent à leur rein, disant qu'il répondrait de ce qu'ils demandaient. Toutefois par belles paroles et subtils moyens échappa d'entre leurs mains, bien dépit de l'outrage qu'ils lui avaient fait, et joyeux d'être hors de leurs dangers, disant en lui-même que celui qui tels pensionnaires prend en charge, de commission ruineuse s'entremet, et qu'une autre fois de léger se déporterait de telle charge vouloir avoir. Après toutes ces choses, eurent iceux Suisses leur argent; et pour les contenter, furent presque tous payés en écus au soleil. Partie de leurs capitaines eurent des sommiers pour emporter leurs bagues jusqu'en leur pays. Ainsi s'en allèrent bien payés et mal contents; et, en eux retirant, prirent une ville du duché de Milan sur leurs marches, nommée Bellinsone.

§ 24. — LE ROI APPREND A LYON LA NOUVELLE DE LA VICTOIRE. — SES PAROLES A LA REINE AU SUJET DE LA TRÉMOUILLE.

(Jean d'Auton. — Saint-Gelais.)

Le jour que le seigneur Ludovic fut pris, le roi, étant à la Tour du Pin, au Dauphiné, sur les six heures du vêpre, eut la poste du comte de Ligny, disant que le seigneur de Ludovic était assiégé à Novare par les Français, et qu'il ne pouvait échapper que tôt ne fût entre leurs mains. Le lendemain, onzième avril, vigile de Pâques fleuries, ainsi que le roi était aux champs entre Lyon et un village

nommé Saint-Laurent, à trois lieues près dudit lieu de Lyon, sur les trois heures après midi, arriva devers le roi la poste et lettres du cardinal d'Amboise, par lesquelles eut le roi certaines nouvelles de la prise du seigneur Ludovic, desquelles fut le roi moult joyeux; et pour icelles notifier par tout le royaume de France, fit faire les feux de joie, avec dévotes processions et suffrages ecclésiaux; et lui-même en personne en fit plusieurs voyages et oraisons à Notre-Dame de Confort, et autres églises de Lyon, en toute humilité, regrâciant le Prince des princes de la victoire heureuse que, moyennant son aide divine, avait contre ses ennemis obtenue. (Jean d'Auton.)

Les nouvelles de cette prise furent incontinent portées par la poste au roi de France, étant lors à Lyon, un jour assez matin, dont fut joyeux; et pour donner partie de sa joie à la reine, se transporta en sa chambre et lui dit : « Madame, croyez-vous bien que monsieur de la Trémouille ait pris Louis Sforce? » Sa réponse fut que non, car encore n'était son cœur pacifié de la victoire que ledit seigneur avait eue contre le duc de Bretagne son père. Et le roi lui répliqua : « Si, a pour certain! Et vous assure que jamais roi de France n'eut un plus loyal et meilleur serviteur, ni plus heureux en ses entreprises; et si a mérité les triomphes de Bretagne et le triomphe d'Italie, aussi bien que le jeune Décius mérita le triomphe des Samnites, Camille des Végétains, Fabius Maximus des Liguriens, Livius Salinator des Illyriens, Attilius Régulus des Salentins, Menenius Agrippa des Sabins, Jules César des Gaules et d'Espagne, Métellus de Jugurtha et des Numidiens, Pompée le Grand de Mithridate et de Judée, Scipion d'Afrique, l'empereur Antoine des Germains, le roi

Clovis des Allemands et Romains, Clotaire des Saxons, Charles-Martel des Sarrasins, et Bertrand Duguesclin des Anglais. Et si je ne meurs bientôt, je le récompenserai en sorte que les autres capitaines auront vouloir de me bien servir. » La reine, voyant l'affectionné vouloir du roi sur ledit seigneur de la Trémouille, ne dit chose aucune au contraire, mais commença à fort exalter icelui seigneur. (Saint-Gelais.)

§ 25. — LE CARDINAL D'AMBOISE A MILAN. — AMENDE HONORABLE DES HABITANTS.

(Jean d'Auton.)

Un jour après la prise du seigneur Ludovic, le cardinal d'Amboise partit de Verceil, et ce jour fut à Novare. Le lendemain prit son chemin droit à Gayace, une petite ville fermée, dont était, deux jours devant, délogée une garnison d'estradiots que le seigneur Ludovic avait là laissée pour la garde de la ville, lesquels avaient sur la muraille de la ville et aux défenses du château laissé l'artillerie toute chargée. Après que le cardinal d'Amboise et ses gens furent illec logés, les pages et laquais toute nuit firent bruire et tonner canons et haquebuttes, comme si le siège eût été devant la ville. Sur le soir, que chacun fut retiré pour vouloir reposer, un laquais et un page, serviteurs du seigneur de Neufchâtel, entrèrent dedans une des chambres hautes du château, en laquelle avait deux barils de poudre à canon tout pleins, et de cette poudre firent sur une table une traînée; puis mirent le feu dedans, qui soudainement se prit aux barils, et tout à coup mit en flammes tout le dessus du château; et là furent par leur défaut

le page et le laquais aussi follement brûlés que papillons à la chandelle.

En grand danger fut le cardinal d'Amboise, avec tous ceux qui au château étaient logés; si n'est qu'ils étaient au-dessus du feu, et que d'heure se retirèrent : car le feu fut si grand, que par sa chaleur et force de sa flamme, une partie de la muraille et la couverture du château tomba dedans les fossés.

Le quatorzième jour d'avril, les seigneurs et potestats de Milan se rendirent à Vigève, au-devant du cardinal d'Amboise, pour le supplier très humblement que son plaisir fût aller prendre logis dedans la ville de Milan, et regarder le peuple d'icelle en pitié, sans le vouloir du tout punir, selon le démérite de son forfait ; auxquels fit réponse ledit cardinal, que pour l'heure, en la ville souillée de vices tant prodigieux n'entrerait, mais au château, qui toujours avait tenu bon pour le roi, s'en allait loger; ce qu'il fit.

Le jour du Saint Vendredi, dix-septième d'avril, à la prière et supplication des seigneurs et du peuple de Milan, lesquels se soumettaient à la miséricorde du roi et au plaisir et vouloir du cardinal d'Amboise, comme lieutenant général dudit seigneur, promettant, de corps et de biens, à leurs méfaits et défauts du tout satisfaire, pour recevoir l'amende honorable d'iceux, et aussi pour traiter de la profitable due au roi, à cause des frais et mise qu'au moyen de leur rébellion avait avancés, en la maison de la ville se transporta ledit cardinal d'Amboise, accompagné de l'évêque de Luçon, chancelier de Milan, du maréchal de Trivulce, du seigneur de Grammont, du seigneur de Neufchâtel et de plusieurs grands personnages.

Les plus solennels messères et autre menu peuple de la ville, avec quatre mille petits enfants, à chefs

découverts, et vêtus de robes d'humilité, en procession générale, avec l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ en croix, illec à la venue dudit cardinal d'Amboise s'assemblèrent; et par un docteur firent proposer maintes belles choses, promettant de non jamais commettre rébellion, ni faire chose contre la sacrée Majesté de France, ni faire chose contre leur honneur, dont ils pussent de nul reproche ou diffame être notés ou atteints, et que de là en avant sembleraient à saint Pierre, lequel, pour avoir son Seigneur Jésus-Christ renié, eut de ce méfait tant amère douleur, que, tout son temps, après ce délit, plus fervent en fut en son service; et sur ce, fit le cardinal réponse que saint Pierre avait trois fois renié son maître, et qu'eux d'ainsi le faire se donnassent bien garde. Après ce, demandèrent humblement pardon de leur déloyauté et rébellion, en obligeant eux et leurs biens, pour les mises et dépenses que le roi avait, à ce moyen, faites pour mettre sus son armée, à la somme de trois cent mille écus, requérant audit cardinal que l'armée de France, qui encore était en Lombardie, fût le plus tôt que faire se pourrait renvoyée en France, pour alléger le pays, qui plus sans désertion ne la pouvait soutenir, et puis que chacun fût réintégré en son office. Plusieurs autres requêtes mirent sus, qui trop longues seraient à décrire. Leur propos mis à fin, ledit cardinal d'Amboise la réponse consulter voulut avec l'évêque de Luçon, le maréchal de Trivulce, le seigneur de Grammont et autres chambellans et conseillers du roi, qui là étaient, et fut avisé qu'un nommé Michel Ris, docteur en chacun droit, ferait la réponse, par laquelle montra clairement aux Milanais leur déloyauté damnable, inexcusable trahison et irréparables défauts, et ce néanmoins, pour démontrer à ceux iniques que le pou-

voir de douce miséricorde amollit le glaive de rigoureuse justice, supposé que, par leur démérite, eussent mortelle punition desservie; ce nonobstant tant leur donna, de par le roi, ledit cardinal, leurs vies et biens sauves, les exhortant, une fois pour toutes, de non jamais commettre crime de rébellion mémoriale, à peine de punition mais à toujours encourir; et au regard de leurs requêtes fut dit qu'ils les bailleraient par écrit, et que réponse telle leur serait faite, que contenter se devraient, en exceptant toutefois de la rémission les auteurs principaux de la rébellion; et ce fait, tous les petits enfants passèrent en procession devant le cardinal d'Amboise, en criant à haute voix: « France! France! miséricorde! »

§ 26. — LUDOVIC LE MORE AMENÉ EN FRANCE.

Toutes ces choses expirées, le seigneur Ludovic fut amené en France, et fut icelui conduit par le seigneur de Ligny jusqu'à Suse en Savoie, et de là s'en retourna à Pavie, où fut quelque temps; puis s'en revint à Lyon sur le Rhône, où était le roi, lequel lui fit si bonne chère, qu'assez était pour se devoir contenter.

De Suse jusqu'à Lyon fut le seigneur Ludovic conduit par le seigneur de Crussol, accompagné de deux cents archers de la garde et de plusieurs autres gentilshommes. A l'entrée de Lyon, grand nombre de gentilshommes de chez le roi lui furent au-devant. Le prévôt de l'hôtel le conduisit tout le long de la grand'rue, jusqu'au château de Pierre Encise, et là fut logé et mis en garde sûre. A séjour fut illec quinze jours, durant lequel temps, par les seigneurs du grand conseil du roi de plusieurs choses fut inter-

rogé; lequel supposé qu'il eût fait que fol, toutefois moult sagement parlait. Après ce, fut transmis au château de Lis-Saint-Georges, en Berry, et à un gentilhomme, nommé Gilbert Bertrand, baillé en garde. Le cardinal Ascaigne fut pareillement amené à Lyon par le seigneur de Sandricourt, et de là envoyé en la grosse tour de Bourges; et ainsi fut le duché de Milan, en sept mois et demi, deux fois conquêté par les Français, et pour cette fois finie la guerre de Lombardie, et les auteurs d'icelle captifs et exilés.

IV

LA DIPLOMATIE DE LOUIS XII. LE TRAITÉ DE GRENADE. — LA GUERRE DE PISE.

§ I. — LE PROJET DE CROISADE ET LE TRAITÉ DE GRENADE.

Louis XII n'avait pas attendu qu'une bulle d'Alexandre VI vînt faire un appel nouveau en faveur de la croisade contre les Turcs pour jurer guerre éternelle aux ennemis de la foi. En vain Bajazet II, admirant et redoutant la puissance du roi de France, recherha son amitié par tous les moyens; en vain il voulut s'engager à ne jamais faire la guerre aux chrétiens, sinon par permission du roi; Louis XII repoussa toujours ces propositions, si avantageuses qu'elles fussent, quoiqu'il eût consenti à envoyer en Turquie le roi d'armes Montjoie avec d'autres ambassadeurs, à la faveur d'un sauf-conduit que lui transmit de la part du Grand Turc le grand maître de Rhodes. Il avait en effet conclu un traité offensif contre les Turcs, avec les Hongres, Bohêmes et Pollaques (Polonais), qui, ayant reçu des dommages innombrables de ces dangereux voisins, imploraient le secours des princes catholiques.

Ce traité fut signé et juré à Bade par les ambassadeurs du roi de France, Valérien de Saints, seigneur

de Martignac, et Mathieu Toustain, qui étaient partis de Loches, le 29 janvier 1500, munis de pleins pouvoirs pour contracter une alliance perpétuelle avec Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, et son frère Jean Albert, roi de Pologne. Le roi Ladislas, de concert avec Pierre Wisniky, gouverneur de Sandomir et maréchal de Pologne, délégué par le roi son maître, accepta l'alliance du roi très chrétien, en reconnaissant que « tous les rois étaient invités par les préceptes divins à s'unir d'une affection mutuelle qui fait non seulement la stabilité des empires, mais encore leur force ». *Les trois rois alliés s'engageaient réciproquement à favoriser les relations commerciales de leurs sujets et à ne rien entreprendre au détriment de la cause sacrée de la religion chrétienne :* « Car le souverain pontife Alexandre, prenant pitié des malheurs de la chrétienté, invoque une croisade générale contre les Turcs, ces cruels ennemis de la foi. Les rois de Hongrie et de Pologne, à la persuasion du pape et du roi de France, renonçant à la trêve qu'ils avaient alors avec les Turcs, ont résolu de s'armer pour le soutien de l'Église et se préparent à cette pieuse expédition, que le roi des Français, zélé protecteur de la foi, promet de seconder de toute sa puissance, dès que le temps et les circonstances lui permettront d'acquitter son vœu. Lorsque ledit roi enverra une armée contre les Turcs, les rois de Hongrie et de Pologne donneront passage sur leurs terres aux gens de guerre et veilleront à leur procurer des vivres. » *Les rois alliés étaient convenus de se prêter aide fraternelle contre tout ennemi qui voudrait usurper leurs royaumes, excepté contre le pape, l'Église romaine et le Saint-Empire romain. Le roi de France établissait toutefois quelques réserves en faveur de la république de Venise ; et les rois de Hongrie et de Po-*

logne comprenaient dans le traité l'empereur Maximilien, leur frère Alexandre, duc de Lithuanie, et les électeurs de l'Empire. Cependant, dans le cas où quelqu'un de ces princes réservés attaquerait l'un des trois alliés, les deux autres seraient tenus de réclamer par ambassadeur la cessation des hostilités, et si l'intervention des orateurs était impuissante, de prendre eux-mêmes les armes pour secourir leur confédéré, à moins qu'ils ne fussent eux-mêmes en guerre contre les infidèles, ou pour la défense de leurs États.

Louis XII trouvait son intérêt dans cette clause, qui opposait de nouveaux obstacles à une guerre de Maximilien contre la France; tandis que les rois de Hongrie et de Pologne, confiants dans la magnanimité de leur allié, ne voyaient que la guerre sainte où ils devaient servir de bouclier et de rempart à la chrétienté.

Un traité pour le partage du royaume de Naples et de Sicile, entre les rois de France et d'Espagne, existait depuis le 11 novembre de l'année du jubilé; et les clauses de cette convention secrète étaient si peu connues, que les plus intéressés à les découvrir crurent qu'il ne s'agissait que des Turcs, jusqu'à la conquête de Naples. Ce traité, qui fut ratifié à Grenade, en présence de Louis de Vatan, archidiacre d'Angers, orateur et procureur du roi très chrétien, s'appuyait sur ces étranges considérations :

« Il est déplorable que tant d'inimitiés, de discordes et de guerres cruelles s'élèvent entre les princes chrétiens, par la ruse de l'antique ennemi du genre humain. Outre les innombrables forfaits qui se commettent dans les guerres, contre Dieu et les hommes, que produisent-elles, ces guerres impies? un épuisement de population, une perte d'argent, des sacrilèges, des cadavres, des villes ruinées, des viols, des adultères, des orphelins, des veuves désolées, et

enfin, ce qui est plus affligeant encore, des âmes dévolues aux enfers; puis, après ces lugubres dévastations, il reste dans les esprits des vaincus une étincelle de haine et de vengeance, pour rallumer un jour les fureurs de la guerre. Certes, si les princes chrétiens prévoyaient de telles misères, ils seraient plus lents à s'y précipiter. Voilà ce qui a diminué les forces et la puissance de la chrétienté, au point que le barbare chef des Turcs menace d'envahir et de dévorer le territoire chrétien, comme il a fait naguère de l'empire de Constantinople. C'est pourquoi nous, Ferdinand et Élisabeth, roi et reine de Castille et d'Aragon, ainsi que notre très cher frère et allié le très chrétien prince Louis, roi des Français; sachant que la paix est un grand et excellent bien, glorieux et désirable, plaisant à Dieu et agréable aux peuples, cette précieuse paix que Notre Sauveur Jésus nous a recommandé de garder comme un héritage qu'il nous laissait en remontant au ciel; ne voulant donc pas, ingrats et superbes, répudier l'héritage qui nous fut légué par ce divin testateur, nous maintiendrons toute notre vie sous les auspices du ciel la bonne et inaltérable amitié qui existe entre nous. »

En vertu de cette amitié, le roi et la reine de Castille et d'Aragon promettaient de livrer au roi de France dans l'intervalle d'un mois tous les princes, barons, chevaliers, nobles, prêtres, ou autres sujets dudit roi, de quelque condition qu'ils fussent, qui, coupables de lèse-majesté, se réfugieraient sur le territoire d'Espagne. Le roi de France s'engageait pareillement à ordonner en ses États la recherche des criminels, sujets des roi et reine de Castille et d'Aragon, dans le mois qui suivrait la demande d'extradition. « Quant au droit que le roi de France prétendait sur le royaume de Sicile, en

deçà du détroit, droit qu'il se prépare à faire valoir par les armes, le roi et la reine d'Espagne ont les mêmes prétentions; de sorte que ce royaume doit appartenir à l'Espagne ou à la France. Mais, considérant que le roi Frédéric, comme le fait est notoire pour tout le monde, a souvent, par lettres, messagers et par ambassadeurs, excité le prince des Turcs à prendre les armes contre les chrétiens, tellement que cet impitoyable ennemi du nom chrétien est venu avec ses flottes et ses armées formidables envahir et ravager des provinces chrétiennes; les deux rois alliés, pour obvier au péril imminent de la chrétienté et pour rendre leur alliance indissoluble à l'avenir, sont d'accord de partager ensemble ledit royaume de Sicile. »

Le roi de France devait avoir pour sa part Naples, Gaëte et toutes les villes des provinces de Labour et d'Abruzze, outre la moitié du revenu fiscal des troupeaux de l'Apulie ou de la Pouille, avec les titres de roi de France, duc de Milan, roi de Naples et de Jérusalem. Le roi et la reine d'Espagne se réservaient en partage le duché de Calabre et toute la Pouille, avec leurs titres de roi et reine de Castille, d'Aragon, de Léon, de Sicile et de Grenade, ducs de Calabre et d'Apulie.

Il fut convenu que la douane des brebis de la Pouille serait affermée chaque année, et que le roi pourrait envoyer des commissaires chargés d'approuver les conditions de cette ferme; ensuite, comme le royaume devait être partagé par moitié égale entre les deux rois, de même qu'entre frères et amis, celui qui aurait une portion de territoire valant moins que l'autre s'indemniserait sur le prix de la douane, de manière à balancer la valeur de chaque part. Cette clause singulière ouvrait la porte à tant de difficultés, qu'elle paraît avoir été ménagée exprès pour amener une rupture en temps et

lieu. La bonne foi de Ferdinand le Catholique est ici plus suspecte que celle de Louis XII.

Après ce partage, les deux rois devaient conserver perpétuellement chacun sa part de royaume, avec pleine autorité, comme un fief de l'Église romaine; chacun étant tenu de respecter les domaines qui garantissaient à la république de Venise différents prêts pécuniaires. Les deux rois s'accordaient à prélever sur leur portion territoriale le douaire des vieilles reines de Naples, Jeanne, veuve de Ferdinand Ier d'Aragon, et Jeanne, veuve de Ferdinand II et sœur du roi d'Espagne, en laissant à ces deux reines, leur vie durant, la possession de tous leurs biens. Le roi de France renonçait à tous les droits de la couronne sur les comtés de Cerdagne et de Roussillon, en faveur du roi et de la reine d'Espagne, qui en étaient maîtres; ceux-ci, en échange de cette cession, renonçaient à tous les droits qu'ils pouvaient avoir sur le comté de Montpellier.

Enfin les deux alliés s'engageaient à s'aider mutuellement dans la conservation de leurs conquêtes en Italie, et à obtenir l'un et l'autre l'investiture du Saint-Père dans le royaume de Naples, qu'ils occuperaient en fief de l'Église, chacun partageant aussi par moitié égale les redevances d'argent, les rentes ou les donations que le pape pourrait exiger pour prix de cette investiture.

Ce singulier traité, qui revendiquait un royaume au nom du ciel, et qui dépouillait un parent par les mains d'un parent, avait été tramé depuis la première conquête de Milan. Dès qu'il fut conclu et ratifié mystérieusement, le roi d'Espagne affecta de s'apprêter à secourir Frédéric de Naples, tandis que les armes espagnoles, sous ombre d'amitié, étaient préparées contre lui. Les droits que prétendait Ferdinand le Catholique sur le royaume de Naples étaient ceux de son prédécesseur, Alphonse V, roi d'Aragon, quoique Alphonse

eût concédé à son fils naturel Ferdinand Ier ce royaume enlevé à René d'Anjou, quoique Frédéric III, fils de Ferdinand Ier, fût l'héritier direct de son neveu Ferdinand II, mort sans enfants. Les droits de Louis XII, qui représentait ceux de la maison d'Anjou, étaient plus légitimes, puisque l'usurpation d'Alphonse V ne les avait pas détruits; et, sans doute, il n'eût pas commis la faute de laisser un roi, son rival, mettre le pied en Italie, où il était seul arbitre de toutes choses; sans doute il n'eût pas accepté un partage qu'on avait proposé en vain à Charles VIII, s'il n'avait craint que le roi d'Espagne, les Vénitiens et peut-être le pape, inquiets de sa grandeur, formassent une ligue pour le déposséder du duché de Milan, dont il fallait d'ailleurs compléter la conquête, au moment où il espérait en recevoir l'investiture de l'empire, par l'entremise de l'archiduc. (Extrait de P.-L. Jacob, Histoire du XVIe siècle.)

§ 2. — LES FÊTES DE LYON. — RETOUR DU CARDINAL D'AMBOISE.

(Jean d'Auton.)

Le quinzième jour du mois de mai (1500), l'armée partit de Parme pour aller commencer le voyage de Pise; et sitôt que gens d'armes marchèrent, toutes les villes des Itales qui contre le roi avaient le seigneur Ludovic favorisé, devers le cardinal d'Amboise transmirent leurs ambassadeurs, pour avec lui faire composition et bailler argent pour le défrai de l'armée de France; et pour ce que un nommé Bentivole, gouverneur de Bologne, avait au seigneur Ludovic baillé quelque aide, à cinquante mille ducats composèrent les Bolonais. Sienne, Lucques et plusieurs autres villes hors du duché de

Milan, se soumirent aussi à la raison; et, pour satisfaire à leur défaut, si avant boutèrent la main aux ducats, que grâce leur en fut élargie. Tous les conjurés et auteurs de la rébellion qui purent être pris, et mis sous la main de justice, encoururent sentence capitale, et, dans la place du château de Milan, publiquement furent exécutés; desquels furent messire Jacomo André, Nicolas le chirurgien, messire Louis de Pors, et le capitaine de Tretz. Leur procès fut fait par Michel de Ris, docteur, et par le capitaine de la justice de la ville; et fit iceux exécuter le sire de la Trémouille, lieutenant du roi.

Après donc que le seigneur Ludovic et le cardinal Ascaigne furent logés, comme ouï avez, tous les jours du mois de mai et de juin, dedans la ville de Lyon, sur le Rhône, et devant l'abbaye d'Ainai se firent combats et tournois, et tant d'autres bonnes chères, que les plus petits en eurent souvent bonne part.

En l'entrant du mois de mai, la reine fut en voyage à Saint-Claude, et de là à Lyon-le-Saunier en Bourgogne, tenir un fils du prince d'Orange. Avec elle furent les seigneurs de la Roche de Bretagne, de Tournon, de Châtillon, et plusieurs gentilshommes de la maison du roi, les Cent Suisses de la garde, et trois cents hommes d'armes.

Des danses, banquets, ébats et joyeux passe-temps, qui à ce voyage furent faits, ne ferai autre compte, sinon que peu durèrent les jours à ceux qui là se trouvèrent; car onc ne fut vue meilleure dame, tant honorable, ni si délibérée, que pour lors était la reine.

A son retour de Bourgogne, voulut que dedans Lyon, à Ainai, fût fait un tournoi de sept gentilshommes de sa part contre sept autres de ceux du roi; et fut, le vingt-deuxième jour de mai, audit lieu d'Ainai, ordonné le tournoi.



Un tournoi, d'après une gravure du XVI[e] siècle.

Du parti du roi furent le seigneur Infant de Navarre, frère du comte de Foix, le seigneur d'Avesnes, le seigneur de Bonneval, le seigneur de la Rochepot, le seigneur des Barres, le seigneur de Verdusant et le seigneur de Ravel, nommé Poquedenare.

Du côté de la reine, le seigneur de la Roche de Bretagne, le seigneur de Châtillon, le seigneur de Fremente, le seigneur de Saint-Amadour, François de Cours, Maugeron, et un nommé le jeune Camicant, lesquels se trouvèrent sur les rangs, au jour entrepris, tous en armes et bien montés.

Ceux qui étaient du parti du roi entrèrent les premiers aux lices, l'armet en tête et la lance sur la cuisse, vètus sur le harnois d'un blanc saye, et bordés de pareille couleur. De l'autre côté des lices, entrèrent ceux de la reine, chacun avec son serviteur et sa dame, en habillements de bleu, bordés de jaune, et semés de petites patenôtres de bois; et eux ainsi entrés en la lice, leurs dames mirent pied à terre et s'en allèrent à l'échafaud de la reine.

De l'autre part était le roi en son échafaud, accompagné du comte de Foix, du prince d'Orange, du comte Dunois, du duc d'Albanie, du maréchal de Rieux et du maréchal de Gié, et plusieurs autres grands seigneurs. Avec la reine étaient la princesse de Tarente, la comtesse de Gayace, mademoiselle de Candole, et grand nombre d'autres dames et demoiselles. Lorsque chacun fut prêt, trompettes et tabourins sonnèrent pour faire commencer le tournoi. Le seigneur Infant et le seigneur de Fremente firent la course première, lesquels marchèrent si rudement le long des lices, que sous les pieds de leurs chevaux semblait que terre dût profonder. Au joindre, l'Infant de Navarre fut de la lance atteint, par la vue de son armet, si rudement,

que sur les arçons fut renversé, et blessé au visage; et tant fut étonné du coup, que de longtemps après ne put redresser la tête. Joutèrent après les seigneurs d'Avesnes et de la Roche de Bretagne, et ne se rencontrèrent des lances, mais se combattirent à l'épée. Aux premiers coups perdit le seigneur d'Avesnes son épée, puis la reprit, et très bien, à cette fois, se trouva au combat. Après ce, laissèrent courir le seigneur de Châtillon et Poquedenare si rudement, qu'au choquer, les lances allèrent par éclats; et fut Poquedenare assené si à droit, que pour la force du harnais, ne demeura qu'au travers du bras dextre ne lui demeurât le tronçon de la lance. Toutefois, pour ce ne s'arrêta, mais de son bras arracha le tronçon, et tant aida d'une main à l'autre, qu'il tint l'épée en serre, et dix ou douze coups en donna si rudement, que tout au délivre semblait avoir le bras blessé, dont, à chacun coup qu'il ruait, saillait le sang jusqu'à terre. Le seigneur de la Rochepot, Bonneval, Saint-Amadour et les autres firent si bien, qu'il n'y eut à redire. Le sieur des Barres, du parti du roi, et François de Cours, de celui de la reine, finirent le tournoi, lesquels se rencontrèrent à la course, si à droit, qu'à l'assembler, les lances furent brisées par pièces. Au combat de l'épée, François de Cours fut désarmé de la sienne par le seigneur des Barres.

Le seigneur de Fremente, qui, au premier coup de lance, avait tant foulé son homme, qu'à l'épée n'avait su combattre, contre le seigneur des Barres fut mis en place, lequel Fremente fut pareillement dessaisi de son épée. Ainsi fut le tournoi mis à fin. Quoi plus? Ce jour, plusieurs lances furent rompues et maints coups d'épée donnés; et après que le tournoi fut fini, le roi et la reine s'en retournèrent au logis.

Plus de quinze jours après ensuivant se continuèrent joutes et combats, où maintes bonnes courses et faits valeureux furent mis en avant.

En ce temps, furent devers le roi, à Lyon, les ambassadeurs du pape, du roi d'Espagne et d'Angleterre, de la Seigneurie de Venise, et de l'archiduc. Le grand maître de Rhodes ces jours transmit au roi lettres qu'il avait reçues du Grand Turc, par lesquelles était contenu le sauf-conduit d'un nommé Montjoie Saint-Denis, roi d'armes, et autres ambassades que le roi envoyait en Turquie.

Le cardinal d'Amboise, après avoir reçu les deniers que les villes de Lombardie et des Itales avaient par composition promis de bailler au roi, mis en ordonnée police l'affaire politique, établi juges et gouverneurs suffisants pour l'entretènement du pays, laissé garnisons et mortes-paies dedans les villes et châteaux, et dûment pourvu au bien de la chose publique du duché de Milan, s'en voulut retourner en France, et droit à Lyon, sur le Rhône, prit son chemin le travers des montagnes. Avec lui retournèrent le sire de la Trémouille, le seigneur Jean-Jacques, le seigneur de Mauléon et plusieurs autres capitaines et gentilshommes; lesquels furent à Lyon le vingt-troisième jour de juin, et arrivèrent ainsi que le roi oyait la messe à l'église de Notre-Dame de Confort. Au cardinal d'Amboise fit illec tant amiable chère, que de toute familiarité privée le voulut fêtoyer, et pour ses agréables services lui donna le comté de Sartirane, en Lombardie; et encore, au sire de la Trémouille et à tous les autres susdits, élargit de tant sa munificence, et tant joyeux recueil leur fit, que tout à clair purent connaître que très content se tenait de leur service.

§ 3. — ACCIDENTS ARRIVÉS AU PAPE ALEXANDRE VI.

Le vingt-huitième jour de juin, le pape Alexandre VI, étant en l'église de Saint-Pierre de Rome, soi pourmenant avec le cardinal Coppoue, un des chandeliers de l'église, pesant cent livres ou plus, chut entre eux deux, et tant près du pape, que son habillement, depuis le chef jusqu'aux pieds, fut dérompu et déchiré.

Le lendemain, jour de la fête solennelle de Saint-Pierre et Saint-Paul, patrons et chef de l'Église militante, sur les deux heures après midi, étant le pape en son palais, assis en une chaire élevée sur douze degrés, au-devant de lui, contre une fenêtre verrinée, un tourbillon ventueux vint tant impétueusement heurter, que, par le croulis de l'orage, fut la fenêtre entr'ouverte, et le verre brisé; et voyant le Père Saint que le pouvoir du vent forçait la fenêtre, pour icelle appuyer, transmit le cardinal Coppoue, lequel n'eut pouvoir de résister au bouffement du vent; mais, malgré lui, alla la verrerie par terre; et voyant celui cardinal qu'à la rencontre de ce vent n'y avait sûreté, laissa le pape en sa chaise, et droit se mit à la porte à la fuite, et n'eut le pied sitôt hors la salle, que la tempête tomba dedans, et à la chute brisa cinq voûtes, et là tua cinq hommes. Le pape eut telle peur de ce cas, qu'il chut de sa chaire le long des degrés, et se blessa à la tête et aux mains en six lieux. Toutefois, au derrière d'une tapisserie, dedans un arceau de muraille, qui là était, tout foulé et blessé, au mieux qu'il put se retira et garantit; et là demeura jusqu'à ce que ses gens et le peuple de Rome, qui tôt y accoururent, eussent d'autour de

lui, des bois et pierres qui là étaient tombés, la place désempêchée. Tout sanglant et poudreux fut levé de ce lieu, et emporté en sa chambre, et visité par les médecins, lesquels, pour le nettoyer et purger, de son corps tirèrent treize onces de sang; et tellement le secoururent, que peu à peu se revint.

Ainsi fut percus le souverain pasteur, qui peut être indice de la dispersion de ses brebis, en persécution d'icelles.

§ 4. — LA GUERRE DE PISE. — SOMMATION AUX HABITANTS D'AVOIR A RENDRE LA VILLE.

L'armée que conduisait le seigneur de Beaumont était partie de Parme pour aller à Pise.

Le seigneur de Beaumont, lieutenant du roi, premier qu'approcher de plus, voulut envoyer sommer les seigneurs et le peuple de la ville de Pise; et pour cela transmit deux capitaines de l'armée, nommés Jannet d'Arbouville et Hector de Montenart, lesquels se mirent à chemin tirant vers Pise ; et à l'heure de vêpres, furent à la vue de la ville, dont issirent deux Pisains, nommés messire Francisque Pitta, docteur, et François de Vivario, hommes bien enseignés, lesquels firent demeurer leurs gens à la garde des portes, et au devant des Français furent avec toute révérence. Après le salut fait, Jannet d'Arbouville, qui avait la charge de porter la parole, fit ce qui lui était commandé, en sommant iceux Pisains de rendre la ville et la mettre entre les mains du roi, pour en faire à son plaisir; autrement que de siège et guerre mortelle dedans deux jours avoir fussent assurés. A la sommation des Français, les Pisains ne voulurent avoir pour l'heure paroles contraires; mais affir-

mèrent être tous bons et loyaux Français, et que tels voulaient vivre et mourir, sans jamais éloigner leur vouloir de ce propos; et que toutes les fois que l'armée de France voudrait entrer dedans la ville, toutes les portes lui seraient ouvertes, et les biens d'icelles abandonnés; pourvu que le seigneur de Beaumont, lieutenant du roi, leur promettrait de ne les mettre entre les mains des Florentins. Sur ce, firent réponse les messagers français qu'ils n'avaient pouvoir de rien arrêter avec eux, mais de les sommer comme ils avaient fait, et faire réponse de ce que d'eux auraient ouï, requérant sur ce avoir briève dépêche. Autre réponse ne voulurent faire sur l'heure les Pisains; mais prièrent les Français de vouloir le lendemain retourner à Pise, pour parler aux seigneurs et peuple de la ville et ouïr d'eux telle réponse que, cependant, tous ensemble aviseraient.

Sur ces paroles, se mirent les Français au retour, et du dire des Pisains avertirent le seigneur de Beaumont, lequel permit qu'iceux Français retournassent derechef à la ville.

Le jour ensuivant, vingt-cinquième de juin, retournèrent à Pise les messagers susdits, avec quatre archers seulement. A l'approcher de la ville et à l'entrée, trouvèrent les Gascons et autres Français, dix à dix, vingt à vingt, qui entraient et saillaient, et apportaient vivres à l'ost, et toutes autres choses dont les gens d'armes avaient métier, comme si paix finale eût entre eux été criée. Sitôt que les messagers français furent entrés en la ville, dedans le palais d'icelle, qui tout était plein de peuple, furent honorablement convoyés, et par les citoyens et commune de la ville là joyeusement reçus, et humainement traités; et pour montrer qu'en singulière révérence et souvenance recommandée avaient eu de nouveau le sceptre fran-

çais, au plus haut lieu de leur palais était l'image du roi Charles VIII, dernier mort, portraite et figurée, tant au vif, qu'à l'imaginer de ceux qui autrefois l'avaient vu en apparaissait l'humaine forme.

Les Français, pour accomplir leur message, devant tous les seigneurs et le peuple de la ville qui là étaient, exécutèrent leur charge, sommant derechef iceux de faire la volonté du roi et se soumettre à son vouloir, en leur disant que, si volontiers ne le voulaient, la main armée de France, contre laquelle leur force ne pourrait durer, en ferait tôt la raison; leur remontrant aussi que les approches de la ruineuse désolation de leur cité étaient faites, et de leur mort inhumaine et effusion de sang la conclusion arrêtée; et que la manière des Français était telle, que toutes les villes et places par eux prises d'assaut, au feu et au glaive étaient abandonnées; toutefois, pour les vouloir aviser de prévoir à leur danger futur, et les sommer de penser à leur affaire présente, de ce les voulaient bien les Français avertir et les requérir que d'eux-mêmes voulussent avoir pitié, sans être cause de la dévastation de leur ville et moyen de leur occision cruelle.

§ 5. — SYMPATHIES FRANÇAISES DES PISANS. — LEUR RÉPONSE.

Oyant les Pisains la sommation et les remontrances que les Français leur faisaient, voulurent sur ce rendre réponse, laquelle fit pour tous messire Francisque Pitta, dessus nommé, lequel eut les paroles qui s'ensuivent ou semblables :

« Puisque perverse Fortune nous chasse de si près, que de ceux qui à notre défense et garde, comme à leur chose propre, devraient employer leurs dextres.

nous faut mortellement être assaillis, à nul autre humain espoir avons recours, fors à trois petites requêtes que voulons, avant que donner réponse, faire à vous, seigneurs français.

« La première est qu'il plaise à la sacrée majesté du roi, notre souverain seigneur, nous mettre et réduire en sa seigneurie et duché de Milan, ainsi que jadis ont été nos devanciers antiques, comme est notoire par les chroniques des ducs de Milan, desquels fut le très hardi et preux Jean Galéas, en son temps duc de Milan, père du duc Philippe-Marie et de dame Valentine, grand'mère du roi, notre seigneur souverain. Icelui duc Galéas laissa, après sa mort, à ses successeurs vingt-neuf cités, dont lui et ses prédécesseurs avaient pacifiquement joui, desquelles Pise en était une des mieux estimées, laquelle depuis la mort du duc Philippe-Marie, par le pouvoir des plus forts, de son propre corps a été démembrée; toutefois onc par long trait de temps, ni continuels ennuis, ne fut tant dégénérée, que jusques à ores dedans tous les anglets de son jardin naît la fleur du lis semée et répandue, espérant que tant une fois y florira, qu'à temps perpétuel les branches ou rameaux garderont le pourpris.

« L'autre est qu'il plaise au roi, notre prince souverain, ne nous mettre entre les mains des Florentins, nos ennemis mortels, qui notre entière destruction ont juré, et la défloration des vierges et pucelles de la tant désolée cité; ce que vous, nobles Français, entre autres bonnes grâces et louables vertus, avez en singulière recommandation.

« La dernière requête que nous faisons est que, si le roi, à qui nous sommes corps et biens, avait aux Florentins fait promesse de nous subjuguer à leur Seigneurie, en gardant sa promesse, que premier lui

plaise nous donner lieu et place en son duché de Milan, ou ailleurs, pour prendre et faire nouvelle habitation, et nous donner terme de retirer nos biens; voulant mieux en pauvreté honteuse tenir les champs, qu'à la merci de ceux qui cherchent nous tyranniser, passer nos ans en clôture de cité captive. »

Le propos des Pisains fini, les Français, comme ceux qui n'avaient connaissance de cause, dirent qu'en leur charge n'était de leur promettre ni accorder aucune chose, mais de les sommer, comme dit est, de rendre la ville et la soumettre au vouloir du roi. Dont ne surent plus les Pisains de quelle réplique devoir user, si n'est dire que, puisque de toutes leurs requêtes étaient frustrés, à l'aide de Dieu et de Notre-Dame, dont ils portent l'enseigne, jusqu'à la mort contre les Florentins défendraient leur franchise. Toutefois avertirent les Français que les eaux des puits et des fontaines d'autour de Pise étaient toutes empoisonnées et corrompues, et qu'ils se gardassent d'en boire, mais sûrement bussent de l'eau du fleuve, et aussi requirent aux Français qu'il leur plût ne se trouver contre eux à l'assaut, mais à eux, aux Allemands, et aux Florentins, s'il y en avait, laissassent la mêlée.

§ 6. — SUPPLICATIONS ET PROTESTATIONS DES PISANS.

Après que les Pisains eurent fait leur requête et dit tout ce qu'ils voulurent, ils se mirent à part; et ce fait, dedans le palais entrèrent cinq ou six cents jeunes filles, toutes vêtues de robes blanches, et avec elles étaient deux femmes vieilles qui les conduisaient, lesquelles firent aux Français telles harangues et pareilles requêtes que les hommes leur avaient devant

faites; et sur toutes prières dignes d'écout, aux Français, comme tuteurs des orphelins, défenseurs des veuves et champions des dames, la pudicité recommandable de tant de pauvres pucelles baillèrent en garde, leur priant humblement que si rigueur à tous œuvres de mérite leur faisait tourner le dos, que, comme mus de pitié, en cette occasion daignassent prêter l'oreille. Assez d'autres piteuses paroles et lacrimables termes touchant leur affaire eurent aux Français, lesquels tant ne s'arrêtèrent à féminines persuasions, qu'au vouloir du roi ne voulussent sur toutes choses obéir; et d'autre langage ne leur tinrent propos, fors de rendre la ville pour le mieux. Voyant lesdites pucelles que réponse comme elles le désiraient n'auraient des Français, toutes éplorées les supplièrent qu'au moins, puisque toutes prières humaines avaient en dédain, que, en reconnaissant la Divinité, leur plût ouïr une laude faite à l'honneur de Notre-Dame que par chacun soir chantaient devant son image. Les Français à ce n'inclinèrent seulement le chef, mais jusqu'en terre ployèrent les genoux. Devant l'image de Notre-Dame commencèrent les pucelles à chanter tant piteusement, et de voix si très lamentables que là n'y eut Français ni autre, à qui du plus profond endroit du cœur jusqu'aux yeux ne montassent les chaudes larmes. De ce ne dirai plus, doutant à deuil provoquer les oyants. Toutefois, le salut fini, les Français prirent congé des Pisains, et s'en retournèrent à l'ost, qui encore étaient à Campo; et là racontèrent au seigneur de Beaumont et aux autres capitaines de France ce qu'ils avaient fait, vu et ouï. Aucuns eurent pitié de l'affaire des Pisains, et les autres furent contre eux endurcis. Somme, appointé fut que le lendemain l'armée marcherait pour aller les assiéger; et au plus matin se mirent

les gens d'armes français à la voie, tirant au quartier de Pise, le long de la côte des montagnes de Lucques; et avait l'armée pris l'écart pour mettre le siège mieux à plaisir; car par le droit chemin approcher la ville était chose mal aisée de forte avenue.

Ce jour fut le camp logé à une autre bourgade, nommée Androne, à quartier de Pise, deux milles près. Le jour ensuivant, vingt-septième de juin, fut l'armée à un lieu nommé Campo, prochain de Pise de demi-mille, et là demeura le surplus de ce jour et tout le lendemain, durant lequel temps les Pisains parlementèrent avec le seigneur de Beaumont, lieutenant du roi, auquel remontrèrent plusieurs belles choses qui longues seraient à raconter. Toutefois la fin de leurs propos tendait toujours à ne vouloir, pour mourir, être soumis aux Florentins; et pour ce que c'était la seule cause qui là menait les Français, furent appointés contraires, tant que guerre ouverte fut déclarée entre eux. Ainsi s'en retournèrent les Pisains à la garde de leur ville, bien ébahis et étonnés.

Le vingt-neuvième jour de juin, furent les Français devant la ville de Pise, et tout autour d'icelle mirent le siège. L'artillerie fut assise en plein champ, sans aucunes tranchées, et toute l'armée logée au découvert, en la vue de la ville.

Le lendemain, trentième jour de juin, à l'éclaircie du temps, commença l'artillerie de France à tirer coups contre la ville, et ruer par terre défenses et créneaux, et au travers des murailles faire ouverture. Les Pisains, pour l'heure, n'eurent grande manière de défense, et peu de coups d'artillerie et de trait tirèrent contre les Français, mais durant la batterie invoquèrent Dieu et Notre-Dame, et criaient miséricorde à haute voix. Je ne veux mettre en silence un cas bien étrange à raconter, et plus merveilleux à

ouïr, qui là advint tel, que, ainsi que les canonniers français, contre les murs de la ville, par la bouche de leurs plus avantageuses pièces d'artillerie, grosses bouches de fonte déchargeaient, le fer, à l'assembler des pierres, contre l'ordre de nature, en plusieurs pièces écartelait. Et plus; car, après que les murs fussent abattus, voulant les canonniers faire l'entrée unie, et du tout aplanir le passage, ruèrent coups, qui firent chose non ouïe; car, les pierres de fer, poussées par un vent tempétueux, à l'atteindre, ressortissaient, en arrière de la brèche de la muraille, jusqu'outre l'artillerie, et par-dessus plus de quatre toises de loin, dont il y avait de l'un à l'autre plus de quatre cents pas. Toutefois, tant fut la batterie continuée, que tout fut mis à bas, et faite voie si ample, que l'assaut fut commandé à dîner. Autour de la brèche voulurent les Pisains déployer quatre enseignes, et, sous l'ombre d'icelles, jusqu'à la mort leur querelle défendre. Dedans une de leurs enseignes était pourtraite l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ en croix, et en l'autre, l'image de Notre-Dame, lesquelles mirent vis-à-vis de la rupture, et à l'un des côtés les armes du roi, et à l'autre les armes de la reine; et, premier que déployer leurs enseignes, ni que la batterie se commençât, les Pisains montèrent sur les murailles de la ville, et là si haut que les Français le purent entendre, firent protestation, disant que contre le roi et son armée n'entendaient eux défendre, ni avoir quelque querelle; mais seulement contre les Florentins, qui, sans juste cause ni droit qu'ils eussent sur eux, les voulaient subjuguer et dompter à nouvelle servitude; et que pour cette querelle seule mettaient la main aux armes. Les Français n'entendaient à autre chose qu'à exécuter le vouloir du roi, et tant avaient approché la ville, qu'encontre

la brèche avaient placé leurs enseignes, et tel avantage avaient sur les Pisains, qu'entre eux et la muraille nuls fossés y avait qui ennui leur fissent.

§ 7. — ASSAUT DE PISE. — RÉSISTANCE HÉROÏQUE ET TOUCHANTE.

L'assaut commencèrent à donner les Français si rudement, qu'onc en telle presse ne se trouvèrent les Pisains, que tout autour de l'ouverture étaient hommes et femmes, les uns en armes, et les autres vêtus de toile blanche, criant tout d'une voix: « France! France! » Mais toutefois si à point défendaient la muraille, que Français n'en approchait qu'il ne fût repoussé bien rudement. A coups de piques, de ronçons et de traits gardaient le passage en criant : « Pise! France! » Et avaient iceux Pisains des pommes de chaux ensulfurées, lesquelles jetaient contre le visage des Français, qui les empoudraient et brûlaient, en manière que celui qui en était atteint n'avait plus pouvoir de faire armes. Toutefois tant fièrement combattaient les Français, qu'il n'y avait coup tant mortel qu'un seul pas les fît démarcher. Main à main avaient les uns et les autres à besogner; et tant furent les Pisains cherchés de près, qu'au dedans de la brèche, entre les mains, leur furent, par les Français, à coups d'épée, coupés deux ronçons, et deux d'iceux Pisains tués, et une femme blessée, qui portait des pierres pour défendre l'entrée, dont ils battaient les Français; tant qu'ils étaient tout étonnés de porter les coups. Toutefois, force de harnais contre ce de moult les servait; mais ils ne pouvaient supporter la chaleur. Moult fut dur l'assaut : car les capitaines français, pour soutenir la charge et recréer les lassés, longtemps

à la brèche tinrent le pied ferme, et tant qu'à cette charge furent là blessés Aubert du Rousset, le seigneur de Saint-Priest et Jannot d'Arbouville, capitaines; et est à penser qu'avec eux plusieurs autres se trouvèrent aux coups rencontrer. Que dirai-je? Plus de trois heures dura l'assaut moult rudement donné par les Français, mais tant vigoureusement défendu par les Pisains, qu'aux Français donnèrent à connaître que, pour ce jour, ne voulaient que les Florentins criassent sur iceux ville gagnée! et voyant les Français le désavantage leur tournèrent le dos et cessèrent l'assaut.

§ 8. — TRAHISON DES SUISSES. — LEVÉE DU SIÈGE.

La nuit ensuivant, au rempart mirent les Pisains la main tant à profit, que premier que jour éclaircit, autour de la ville n'y avait de plus sûr endroit. Le lendemain commencèrent les canonniers français derechef à faire une autre batterie plus grande que la première, et de plus en plus fort assaillir la ville, délibérant de jamais de là ne désemparer qu'entre leurs mains ne l'eussent mise. Mais autrement en fut; car les Suisses qui là étaient pour le roi voulurent soudainement avoir argent (ce que pour l'heure ne fut prêt). Comme ceux qui à leur vouloir sont sujets, sans vouloir avoir un seul jour d'attente, tous ensemble prirent pays et s'en allèrent; et au déloger, les Français que par les chemins trouvaient à l'écart tuaient et assommaient, comme si guerre ouverte leur eût donné pouvoir de ce faire; ce qui était bien à eux fait un si mauvais tour, que c'était assez pour devoir dégoûter le roi de leur service. Les Gascons pareillement se mutinèrent, et la plupart d'iceux abandonnèrent le siège.

Les Florentins, qui avaient promis d'avitailler l'armée, et fournir l'artillerie d'affûtage et autres nécessités de tout, n'en firent rien, si n'est qu'au siège envoyèrent des vins poussés, tant aigres et rebouillis, que nul n'en pouvait boire; et si de Lucques ou de Pise même les Français n'eussent eu vivres, au danger de mortelle famine étaient abandonnés. Le seigneur de Beaumont, lieutenant du roi, considérant tous ces détours, et soi doutant de l'artillerie, avec les capitaines de l'armée voulut l'affaire consulter; lesquels furent tous d'avis de lever le siège, vu que l'armée de plus de la tierce partie de soudards était amoindrie, et que les Florentins, pour lesquels ils étaient là allés, leur faillaient à toutes promesses; et aussi que les Pisains, qui de tout ce étaient avertis, s'évertuaient de plus en plus; et pour ce fut avisé que l'armée se mettrait au retour; et le jour ensuivant, sixième de juillet, les Français levèrent leur siège, et se mirent à chemin pour retourner droit à Milan.

Plusieurs laquais, las et altérés pour la grande chaleur qu'il faisait lors, et autres, qui à l'assaut de Pise avaient été blessés, ne purent suivre le train de l'armée, mais demeurèrent là couchés et étendus, à la merci de leurs ennemis, lesquels ils attendaient d'heure en autre pour les venir assommer et leur couper les gorges. Mais mieux leur fut; car, après que l'armée fut éloignée, sur le soir, saillirent de Pise avec torches et falots, les femmes de la ville faisant la recherche par les haies et buissons, pour trouver les malades et blessés, et tous ceux qu'elles purent voir et rencontrer, amiablement prirent par les mains et doucement les levèrent; puis par sous les bras les emmenèrent peu à peu jusqu'à la ville, et dedans leurs hôtels les logèrent, où furent tant traités à souhait et soigneusement pansés, que

onc ne furent mieux venus; et tels y avait qui dedans leurs maisons ne se fussent si bien trouvés de moitié près, car de toutes viandes et médecines qui leur étaient saines et nécessaires, leur faisaient pourchas et administraient, voire continuellement, jusqu'à ce qu'en santé fussent du tout revenus; et après ce qu'ils furent en bon point, et qu'ils s'en voulurent retourner, pour assouvir leur appétit, de plus, de l'argent leur donnèrent assez pour faire plus de chemin qu'à eux, pour l'heure, ne restait, ce qui fut œuvre tant humaine que plus de recommandation mérite que d'être en mon papier décrit. L'armée fit par les chemins peu de séjour, et sitôt qu'elle fut en le duché de Milan de retour, par les villes et châteaux furent les gens d'armes mis en garnison.

§ 9. — RETOUR DU ROI DANS SES ÉTATS DU NORD. — ACCIDENT DE CHASSE. — VOYAGE DU ROI EN BRETAGNE, EN TOURAINE.

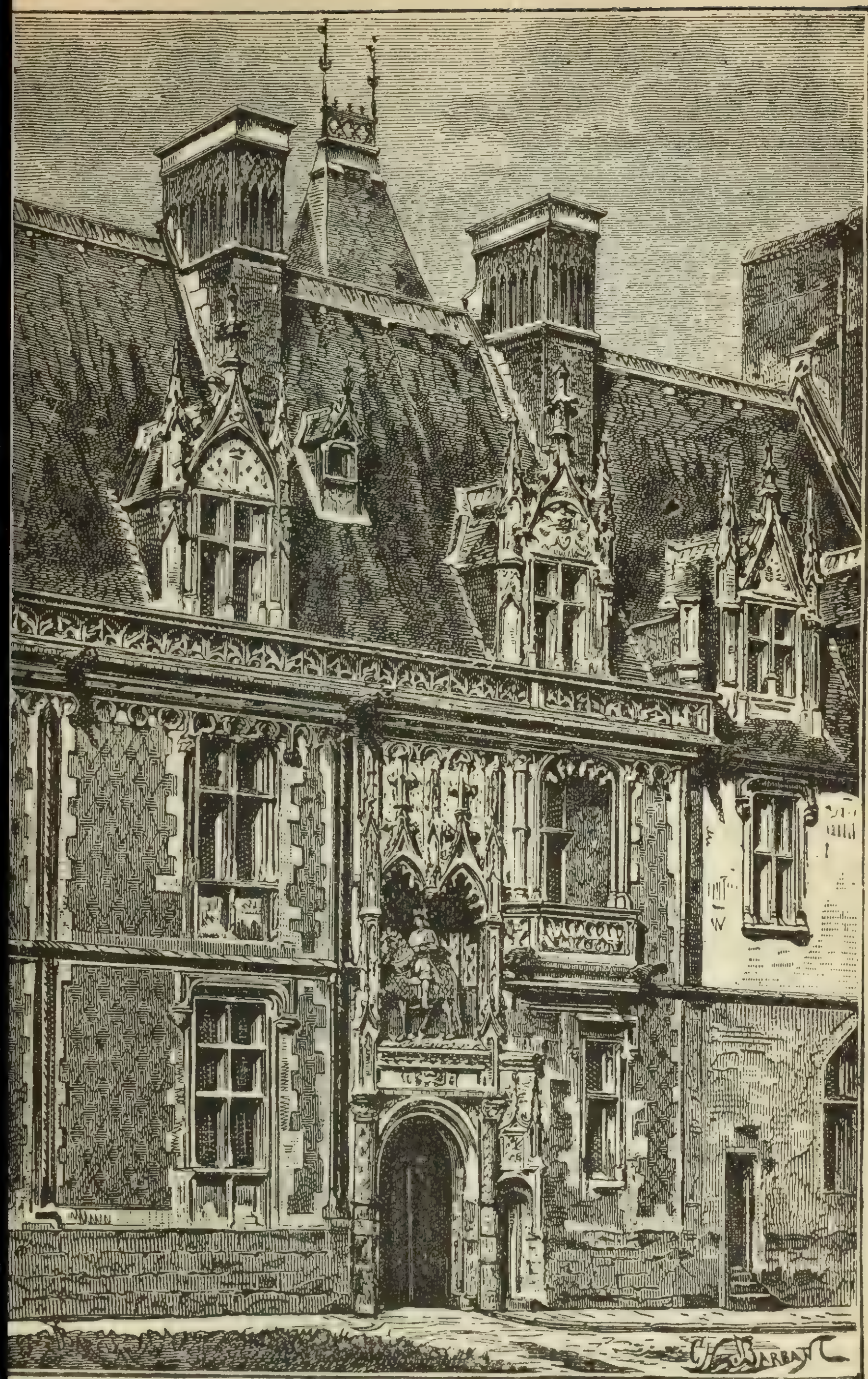
Après toutes ces choses, le roi voulut retourner au pays de France; mais avant ce, voulant toujours de plus renforcer son duché de Milan, et pourvoir au gouvernement d'icelui, Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, grand maître de France, transmit celle part, et messire Berault Stuard, seigneur d'Aubigny, lesquels, en cette affaire, ordonna ses lieutenants.

Le vingt-unième jour de juillet, le roi et la reine partirent de Lyon et se mirent à chemin vers Roanne; de Roanne à Marcillé-les-Nonnains, à Pierrefitte, à Cône-sur-Loire; et là se mit la reine sur la rivière de Loire, et par eau descendit jusqu'à Blois. Le roi

tira outre droit à Châtillon, à Montargis, à Courtempierre, et là séjourna par l'espace de quinze jours, passant le temps à la chasse des cerfs.

Le douzième jour du mois d'août, le roi fut aux champs chasser un grand cerf, lequel courut moult tôt, et en le chassant à bride abattue, tomba son cheval sous lui si rudement, que par roideur du cours et force dudit cheval, à la chute se rompit une épaule, dont fut grièvement maladė, et fut adoubé par un nommé Louis Saint-Pic. Après qu'il fut revenu en santé, vers le Puiseau se mit à la voie, à Milly et à Melun, où séjourna jusqu'à la fin du mois d'août; et en l'entrant de septembre, s'en revint à Blois, où était la reine; et là tout le mois de septembre fut à séjour; et à la fin dudit mois eut vouloir de visiter son duché de Bretagne, et pour y aller mieux à l'aise, lui et la reine se mirent sur la rivière de Loire, dedans une galiote, et ainsi furent jusqu'à Nantes, où séjournèrent quinze jours; et après ce, délogèrent, et prirent le chemin de Montaigu, et par le Bas-Poitou tirèrent à Thouars, à Chinon et à l'Ile-Bouchard.

Le vingt-quatrième jour de novembre, fit le roi, dedans la ville de Tours, son entrée tant magnifique, que long papier faudrait pour en faire entière description. Le vingt-sixième jour dudit mois de novembre, la reine entra dedans ladite ville de Tours, qui tant honorable réception lui fit, que bien lui montra le peuple d'icelle, que cœur, corps et biens voulaient du tout mettre sous la sauvegarde de sa main. Les ambassades d'Allemagne furent là reçues, ouïes et dépêchées. L'affaire des ambassades d'Espagne, de Venise et de Florence et de Pise fut pareillement là mise en conseil.



Façade extérieure du château de Blois
(partie datant du règne de Louis XII).

§ 10. — PRÉPARATIFS POUR LA CROISADE.

Tous les rois chrétiens furent en ce temps sur le trait de mettre gens d'armes sus, et faire grosses armées, pour envoyer contre les infidèles Turcs, qui pour usurper la terre chrétienne, la loi divine anéantir, et les suppôts d'icelle tyranniser, étaient saillis de leur pays à multitude si grande, que le nombre d'iceux ne pouvait être de nul estimé, et jà avaient couru la terre de Saint-Marc, et pris une ville nommée Modon, laquelle avaient mise à feu et à sang, et fait maintes inhumanités sur le peuple chrétien. Parquoi le pape, chef de l'Église, voyant que le bras séculier à soutenir si pesant faix, pourrait par trop être foulé, et que l'affaire touchait généralement toute la chrétienté, voulut que les membres de l'Eglise supportassent une partie du poids de cette charge; pourquoi fut la décime mise sus et payée; et avec ce, à la requête du roi, pour subvenir à la croisade, le pape transmit en France le jubilé, voulant que l'argent qui là serait donné fût employé pour la solde des gens d'armes qui seraient ordonnés pour aller sur lesdits infidèles. Le roi y élargit tant son pouvoir, que les canaux de la mer remplit de nefs et navires de guerre; et par la terre des Itales et de Saint-Marc fit marcher si grosse armée, que ce fut jusqu'à la merveille des chrétiens et épouvantement des Infidèles. Plusieurs gentilshommes de la maison du roi et autres se convièrent et vouèrent à faire le voyage, sachant qu'en plus juste guerre ne pourraient exploiter les armes, ni pour autre querelle défendre, vivre plus à honneur, ni tant glorieusement mourir.

Après que le roi eut à Tours séjourné dix jours,

lui et la reine délogèrent, et de là s'en allèrent à Amboise, où ne furent que deux jours, puis tirèrent droit à Blois, et là séjournèrent les mois de janvier et février; durant lequel temps les États furent tenus et les ambassades ouïes.

Sur la fin du mois de février, le roi partit de Blois, et de là fut à Loches, où peu de temps séjourna; de Loches prit son chemin droit à Moulins, en Bourbonnais, et la reine quant et lui, où jusqu'à la fête Notre-Dame de mars demeurèrent; et durant ce, furent faites les noces du duc d'Alençon et de mademoiselle Suzanne de Bourbon; les ambassadeurs, qui là étaient, dépêchés; tenu parlement sur l'affaire de l'armée que le roi mettait sus pour envoyer sur les Turcs, qui à tous efforts assaillaient la chrétienne gent, et, au parsus, les urgentes affaires du royaume dûment avisées.

§ 11. — VOYAGE DU ROI EN BOURGOGNE. — TRAHISONS ALLEMANDES.

Le vingt-cinquième jour du mois de mars, en l'an mil cinq cent un, le roi, voulant visiter ses pays, partit de Moulins, en Bourbonnais, et prit le chemin de la Bourgogne, en laquelle séjourna les mois d'avril et de mai dedans ses villes de Dijon, de Beaune, d'Autun, d'Aussonne, de Tournus et de Mâcon. Durant lequel temps, il mit ordre et police au fait politique de sondit pays, et à la garde d'icelui provision de sûreté. Un gentilhomme fut lors de la Franche-Comté, nommé Jacques de Lay, lequel s'en alla secrètement devers maître Georges, cardinal d'Amboise, et messire Guy de Rochefort, chancelier de France, et iceux avertit que deux mar-

chands de Beaune, nommés Jean Peluchot et Jean Courtois, avaient voulu vendre et livrer ladite ville de Beaune à Maximilien, roi des Romains; et ce avait su au vrai celui gentilhomme, par un homme de la Franche-Comté, nommé Petit-Jean Toetors, dit d'Aspremont, messager d'un capitaine de gens de guerre pour le roi des Romains, nommé ledit capitaine Chantrans, lequel par plusieurs fois avait envoyé sondit messager à Beaune, pour parler auxdits Peluchot et Courtois, touchant le traité de ladite trahison; et ce propos mis en avant, pour avérer le fait plus à clair, le roi fut de ce averti, par quoi transmit secrètement le gentilhomme qui la chose avait découverte, en la Franche-Comté, pour prendre le messager, qui la machination avait pourchassée, et, pour conduire l'œuvre plus sûrement, adressa ledit gentilhomme au prince d'Orange, qui lors était à Lyon-le-Saunier, ès marches de la Franche-Comté, auquel manda par lettres qu'en cette affaire le voulût servir. Ce qu'il fit; car, au moyen de son secours, et pourchas du gentilhomme, fut ledit messager bourguignon pris, et mené à Dijon prisonnier, et là fut par les seigneurs du grand conseil du roi, sur ce cas, interrogé; lequel, après plusieurs négations et excuses, confessa la chose être vraie, et comment lesdits Peluchot et Courtois lui avaient promis, par plusieurs fois, qu'à leur pouvoir mettraient peine et trouveraient moyen de mettre ladite ville de Beaune entre les mains du roi des Romains, et que, pour ce faire, emploieraient avoir et amis, sans faillir à leur promesse, que par serment solennel avaient ensemble conjurée. La confession de celui messager ouïe, le roi transmit hâtivement le prévôt de son hôtel, pour prendre iceux traîtres, et manda au châtelain de ladite ville qu'en ce lui fit



Vue du château de Loches.

aide et service; en quoi volontiers s'employa. Toutefois un d'iceux traîtres, nommé Peluchot, se douta de l'aventure, ou fut par aucuns de ses amis averti du cas, dont hâtivement prit de ses bagues les meilleures et plus portatives, et, après avoir désemparé la ville, s'enfuit en la Franche-Comté pour le plus sûr. Après ce qu'il eut vidé, de la cause de sa fuite fut douté et accusé envers le roi ledit châtelain de Beaune, et de celui fut fait question; lequel si à point s'en excusa, qu'il fut trouvé sans coulpe, quitte et déchargé. Jean Courtois fut, par le prévôt de l'hôtel, pris et mené à Dijon, et là avec ledit d'Aspremont, messager, confronté et enquis sur le fait de ladite trahison, lesquels d'Aspremont et Courtois, ainsi confrontés, reconnurent le traité plein de trahison par leur confession propre, et eux, ainsi atteints du cas, furent par sentence de justice condamnés d'encourir peine capitale. Si fut ledit d'Aspremont envoyé exécuter à Lyon sur le Rhône, et Jean Courtois écartelé à Dijon, dont les membres furent mis devant les portes de quatre villes de Bourgogne; c'est à savoir : à Aussonne, un des bras, à la porte dont l'on va droit à Dôle; à Dijon, l'autre des bras et le corps; à Beaune, la tête, et le demeurant aux faubourgs de Châlons dedans la Franche-Comté. Ainsi furent les traîtres payés selon la desserte de leurs démérites.

§ 12. — PRÉPARATIFS POUR LA CONQUÊTE DE NAPLES.

Le roi étant lors en son pays de Bourgogne, comme j'ai dit, en l'entrant du mois de mai, transmit la poste de là les monts, devers messire Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, et son lieutenant en

Lombardie, pour mettre ordre en l'affaire de la guerre; et aussi envoya vers messire Bérault Stuard, Écossais, capitaine des cent archers écossais de sa garde, et aux autres capitaines de ses gens de delà les monts, pour iceux avancer de faire leur montre, et eux acheminer au voyage de Naples; lesquels après avoir eu le mandement du roi, tant exploitèrent, que le vingt-cinquième jour du mois de mai, chacun à sa garnison, firent leur montre, et furent payés pour trois mois le nombre de gens d'armes qui s'ensuivent : les cent hommes d'armes du duc Philibert de Savoie, sous la charge d'Aimé de Coursinge; cent hommes d'armes, dont était chef César Borgia, duc de Valentinois et neveu du frère du pape Alexandre VI; cent hommes d'armes, sous messire Jean Francisque de Saint-Séverin, Italien, comte de Gayace; cent hommes d'armes de messire Bérault Stuard, chevalier écossais, seigneur d'Aubigny; cinquante hommes d'armes, sous messire François de la Trémouille, seigneur de Mauléon; cinquante hommes d'armes, sous messire Pierre d'Urfé, grand écuyer de France; cinquante hommes d'armes de messire Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice; cinquante de ceux de messire Yves d'Alègre; cinquante de ceux de messire Aimar de Prye; cinquante sous le seigneur de Chandée; cinquante sous la charge de Jacques de Silly, bailli de Caen; cinquante sous la charge du seigneur de Saint-Préest; cinquante à messire Antoine Palvesin, en la conduite d'Aimé de Villars, dit Poquedenare, et cinquante de ceux de Jean de la Lande : lesquels étaient par nombre neuf cents hommes d'armes français; et pour iceux de plus renforcer, le roi mit sus sept mille hommes de pied normands, picards, gascons et allemands, lesquels avait fait payer et envoyer de

là les monts, pour servir à ladite conquête, et conduire le charroi de son artillerie, dont il y avait vingt-quatre faucons et douze gros canons, sous la charge de Jacques de Silly, bailli de Caen. Pour le gouvernement et conduite de tout l'ost et ordonnance de la guerre de Naples, le roi fit son lieutenant général et grand capitaine, messire Bérault Stuard, Écossais, avec lui le duc de Valentinois et le comte de Gayace, lesquels savaient les pays, villes et châteaux du royaume de Naples où premier fallait besogner, et les plus sûres entrées dudit pays; et ainsi furent les Français apprêtés pour prendre les champs. Le vingt-sixième jour dudit mois de mai, gens d'armes sortirent de leurs garnisons, piétons s'acheminèrent, et artillerie fut mise au charroi, pour tirer droit à Parme, à la duché de Milan, où le pénultième jour dudit mois de mai tous ensemble se trouvèrent prêts de commencer leur voyage. Jusqu'à temps je laisserai ce propos, et dirai du roi, qui lors était parti de Bourgogne, pour tirer à Lyon sur le Rhône, où fut le deuxième jour du mois de juin.

§ 13. — LES FORCES NAVALES DE LOUIS XII. — PRÉPARATIFS POUR LA CROISADE ET LA GUERRE D'ITALIE.

Sitôt que le roi fut à Lyon, comme j'ai dit, sans autre séjour faire, voulant donner secours à la chrétienté contre les Infidèles, transmit postes à ses ports de mer, pour hâter son navigage, dont la plupart tira vers le port de Toulon, en Provence; attendant illec nouvelles du bon vouloir du roi, pour mettre sur ce mains en besogne, et tendre voiles cette part où son bon plaisir serait de les envoyer. La reine aussi, madame Anne de Bretagne, comme très ca-

tholique, à l'affaire de ce voyage n'eût le vouloir amolli, ni la main close; mais voulant employer le possible de sa force pour exaucer la foi chrétienne, déploya ses trésors, et iceux élargit, pour soudoyer grand nombre de gens d'armes et équiper force navires; et entre autres voulut que sa grosse carraque, nommée la Cordelière, et plusieurs autres, fissent le voyage; et lorsque l'heure fut de tirer au vent, grande flotte de navires de Normandie furent au port de Brest, en Bretagne, querir icelle Cordelière et les autres de sa suite qui là étaient. Dedans lesdits navires étaient grand nombre de gentilshommes.

Ainsi partirent du port de Brest et furent passer le long de la côte d'Espagne et de Portugal, et par les détroits de Gibraltar, où prirent deux brigantins de juifs et Sarrasins venant de Lisbonne en Portugal, lesquels furent laissés aller, pour ce qu'il y avait tout plein de petits enfants, qui par aventure eussent été chrétiennés; toutefois leurs biens furent saisis et leurs livres brûlés. En ensuivant, rangèrent les chrétiens la côte de Grenade, et entre le royaume de Tunis et ladite côte de Grenade, emprès d'un havre nommé Carthagène, trouvèrent force navires du roi Frédéric, chargés de salpêtres et poudres à canon, lesquelles furent prises, et par iceux Bretons déchargées, et les corps seulement rendus; et, ce fait, cinglèrent vers le port de Toulon, où les autres étaient. D'icelle armée et navigage fit le roi conducteur et son lieutenant général messire Philippe de Ravestain, qui lors était à Gênes, gouverneur pour le roi, auquel bailla en gouvernement, et sous sa charge, les nefs et galées ci-dessous nommées. C'est à savoir, la grande nef ou carraque, nommée la Charente, l'une des plus avantageuses pour la guerre de toute la mer. Pour décrire la grandeur, la largeur, la force, équipage d'icelle,

ce serait pour trop allonger le compte et donner merveille aux oyants. Que que soit, elle était armée de douze cents hommes de guerre, sans les aides; de deux cents pièces d'artillerie, desquelles y en avait quatorze à roues, tirant grosses pierres de fonte et boulets serpentins, avitaillée pour neuf mois, et avait voile tant à gré, qu'en mer n'étaient pirates ni écumeurs qui devant elle tinssent vent. Dedans était un gentilhomme de Bretagne, capitaine d'icelle, nommé messire Jean de Porcon, seigneur de Beaumont, et lieutenant du roi en la mer de Normandie. Ainsi furent ordonnés pour le roi messire Jacques Guybé, chef de la grande nef de la reine, nommée Marie la Cordelière, et de six autres grosses nefs de Bretagne. Le marquis de Bade était capitaine de la nef nommée le Marais. Le petit Porcon avait la charge de six navires de Normandie. Jean d'Auzis fut capitaine d'une nef, nommée la Marquise. Emar de Vescq, seigneur de Monjou, fut chef de la nef appelée le Lion; et un gentilhomme gascon nommé messire Prégent de Bidoulx, capitaine de quatre galères, par force moult vites, bien équipées et fort redoutées en mer; et étaient lesdites nefs et galères de soldats et de vivres garnies à suffire, et armées et artillées de gros canons, coulevrines et faucons, poudre à canon, boulets, serpentins, pierres de grès, plomb, fers, barres, pelles, tranches, pinces, têtes de chevrettes, traits, arbalètes, hallebardes, lances, piques et pavois à main, et, en somme, de toutes autres choses requises et nécessaires pour la garde et défense desdites nefs et galères, et conduite d'icelles. Icelles, après avoir reçu le mandement du roi, firent voile, et tranchèrent les ondes du Levant, droit au port de Gênes, lequel abordèrent sur la fin du mois de juin, et là s'assemblèrent avec les grosses carraques et navires

génois, qui pareillement étaient armées et équipées, et toutes prêtes pour commencer ledit voyage. Les rois d'Espagne, d'Angleterre et de Portugal, et le grand maître de Rhodes, nommé frère Pierre d'Aubusson, longtemps devant ce, avaient juré et promis de leur part, chacun à son pouvoir, pour secourir la chrétienté, mettre en mer leur navigage, et à la Saint-Barthélemy ensuivant, ou entour ce temps, faire assembler leurs gens au port de Corso, terre de Saint-Marc, ès parties de Grèce; lesquels s'en acquittèrent, comme vous orrez, quand l'heure d'en parler en sera. Que que soit, par toute la chrétienté, de ce furent amples nouvelles, dont plusieurs vertueux gentilshommes français et autres entreprirent ce lointain voyage, et voulurent à tant juste querelle les armes exploiter; desquels furent Jean Stuart, duc d'Albanie, neveu du roi d'Écosse, qui lors était en France, de la maison du roi; le seigneur infant de Foix, oncle de la reine; Louis de Bourbon, comte de Roussillon; Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, René d'Anjou, seigneur de Mézières; Jacques Galiot, sénéchal d'Armagnac; messire Jean de Tinteville, messire Jean de Lavedan, Jean de Saints, échanson du roi; Jean Chaperon, Aimon de Vivonne, seigneur de la Châtaigneraie; Jean de Mouy; Gilbert des Serpens, seigneur de Cytain; Philibert de Damas, seigneur de Saint-Amour, en le duché de Bourgogne; Gilbert de Châteauvert, seigneur dudit lieu; le sieur de Cérance, Louis de Castelbayart, et grande compagnie d'autres gentilshommes français, lesquels, par le congé du roi, s'en allèrent de là les monts, par terre, et se rendirent à Savone, terre des Génois, assise entre Ast et ladite ville de Gênes, près des montagnes et de la mer de Levant. Aussi furent ordonnés à faire icelui voyage trente hommes d'armes de ceux de la compa-

gnie du seigneur de Châtillon, et vingt-cinq de ceux du sénéchal d'Armagnac, lesquels étaient lors en garnison au duché de Milan, et sitôt qu'ils surent la venue de leurs capitaines, et qu'avec eux leur fallait voyager, vendirent tous leurs chevaux, réservé à chacun un courtaud, pour les porter jusqu'à Savone, où là étaient leurs capitaines et les autres Français dessus nommés.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

RELATIVES AU RÈGNE DE LOUIS XII

Histoire de Louis XII, roi de France, père du peuple, et de plusieurs choses mémorables advenues en France et en Italie jusque en l'an 1510, par messire JEAN DE SAINT-GELAIS, seigneur de Montlieu. Tirée de la bibliothèque du roi et nouvellement mise en lumière par Théodore Godefroy, avocat au parlement de Paris. A Paris, chez Abraham Pacard, rue Saint-Jacques, au Sacrifice d'Abraham, 1622, 1 vol. in-4°.

Histoire de Louis XII, roi de France, père du peuple, et des choses mémorables advenues de son règne, depuis l'an 1498 jusqu'à l'an 1515, par messire CLAUDE DE SEYSSEL, archevêque de Turin, JEAN D'AUTON, historiographe du roi, et autres. Mise en lumière par Théodore Godefroy, avocat au parlement de Paris. A Paris, chez Abraham Pacard, rue Saint-Jacques, à l'Estoile d'or, 1615, 1 vol. in-4°. Renferme un assez grand nombre de pièces curieuses.

Chroniques de Jean d'Auton, publiées pour la première fois en entier d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi, avec une notice et des notes, par PAUL-L. JACOB, bibliophile. Paris, Silvestre, 1834, 4 vol. in-8°.

JEAN MAROT. *Les deux heureux voyages de Gênes et de Venise, victorieusement mis à fin par le roi Louis XII de ce nom.* Lyon, 1437, 1 vol. in-18.

Panégyrique du Chevalier sans peur et sans reproche Louis de la Trémoille, par Jean Bouchet. (Coll. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IV.)

Très joyeuse, plaisante et récréative histoire composée par le Loyal Serviteur, *des faits, gestes, triomphes et promesses du Bon Chevalier sans peur et sans reproche, gentil seigneur de Bayard.* (Coll. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IV.)

Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et François Ier, depuis l'an 1499 jusqu'en l'an 1521, par Robert de la Mark, seigneur de Fleurange et de Sedan, maréchal de France. (Coll. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. V.)

Ludovic Lalanne. *Brantôme* (édit. de la Société de l'Histoire de France). 11 vol. in-8°.

Lettres du roi Louis XII et du cardinal George d'Amboise. Bruxelles, François Foppens, 1712, 1 vol. in-18. Archives curieuses de l'histoire de France, t. II.

Abel Desjardins. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane.* — Tomasseo. *Ambassadeurs vénitiens.* — Le Glay. *Négociations diplomatiques de la France avec la maison d'Autriche.* (Publications de la collection des Documents inédits relatifs à l'histoire de France.)

Paul-L. Jacob (Bibliophile). *Histoire du* xvie *siècle en France d'après les originaux* (manuscrits et imprimés). Paris, Mame, 1834, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage ne va pas jusqu'à la fin du règne de Louis XII.

Le Roux de Lincy. *Vie de la reine Anne de Bretagne.*

femme des rois de France Charles VIII et Louis XII, suivie de lettres inédites et de documents originaux. Paris, Curmer, 1860, 4 vol. petit in-4°, plus un fascicule de vignettes et photographies.

Dom Lobineau. *Histoire de Bretagne.* Paris, 1707, 2 vol. in-8°.

Dom Morice. *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne.* Paris, 1707, 2 vol. in-8°.

Aimé Champollion-Figeac. *Louis et Charles, ducs d'Orléans, leur influence sur les arts, la littérature et l'esprit de leur siècle* (d'après les documents originaux et les peintures des manuscrits). Paris, Comptoir des imprimeurs unis, quai Malaquais, 15, 1844.

Dupuy. *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France.* Paris, 1881, 2 vol. in-8°.

De Maulde. *Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry.* Paris, 1883, in-8°.

Biographes de Jeanne de France : Dony d'Attichy. — L. de Bony et Pierquin de Gembloux. *Histoire de Jeanne de Valois.*

De Maulde. *Procédures politiques du règne de Louis XII* (coll. des Documents inédits). 1 gr. vol. in-4°. Paris, Imprimerie nationale, 1885.

NOTICES SUR LES AUTEURS

Jean d'Auton.

On en est encore réduit de nos jours à des suppositions sur la famille, la naissance et même le nom de ce personnage, que les uns appellent d'Auton et les autres d'Anton. Suivant l'opinion la plus probable, ce chroniqueur est originaire de la Saintonge. Entré dans l'ordre de Saint-Benoît, il écrivit en 1499 un poème des *Alarmes de Mars sur le voyage de Milan* et sa chronique du *Voyage de Milan*, qui le tirèrent de son obscurité. Il fut sans doute distingué et encouragé par la reine Anne de Bretagne, qui avait formé autour d'elle une cour de poètes et de savants. « Je qui suis des petits le moindre, dit-il dans une dédicace à cette princesse, il vous a plu me faire élargir et disperser des miettes tombantes de votre table pour la substantion de ma pauvre humanité. »

Il devint *historiographe* et *chroniqueur du roi*, qui lui donna en récompense l'abbaye d'Angle en Poitou, et plus tard, en 1505, le prieuré de Lodève en Languedoc, outre les pensions et les dons attribués à chaque nouvelle besogne historique ou poétique. Jean d'Auton accompagnait partout Louis XII, dont il « rédigeait par lettres les louables œuvres », et dans plusieurs passages de sa chronique il se met lui-même en scène auprès du roi.

Dans un passage digne d'être cité, il nous apprend avec quelle conscience il remplissait sa charge d'historien, lorsqu'il n'avait pu à « l'œil voir et connaître une

partie des choses ». C'était après le retour des capitaines et des gentilshommes qui avaient survécu à la désastreuse campagne de Naples en 1503. « J'étais lors à Blois, dit Jean d'Auton, pour savoir au vrai des nouvelles; une fois m'en allais dîner ou souper au logis du sieur d'Aubigny, une autre chez le seigneur de la Palice, puis aux banquets que se faisaient les autres capitaines et gentilshommes qui aux affaires du royaume de Naples avaient été, et là écoutais chacun parler, qui d'autre chose que de la guerre ne tenaient propos, et aussi je mettais en mon papier ce que je voyais débattre entre les capitaines et les gens d'armes; et ce fait, à part, à l'un et à l'autre m'en enquérais à toute heure, des plus grands jusqu'aux moindres, pour savoir si le commun rapport s'accorderait aux maîtres de l'artillerie et aux varlets canonniers que par prière je menais parfois dîner ou souper à mon logis, qui lors était près de leur quartier; m'enquérais aussi combien de pièces d'artillerie y avait eu, des poudres et autres munitions, et quel exploit elle avait fait, et de toutes autres choses qui ne se doivent oublier à mettre par écrit : à quoi j'ai plus travaillé de savoir que je n'ai mis de peine à écrire. » Par cette méthode, Jean d'Auton relève de l'école de Froissart et de Monstrelet.

Les chroniques de Jean d'Auton étaient fort estimées autrefois. Sa probité et sa loyauté d'homme, son exactitude et son impartialité d'historien justifient cette réputation. Jean Bouchet, à qui Jean d'Auton avait enseigné l'art de rhétorique et de poésie, fait souvent dans ses livres avec enthousiasme le panégyrique de son maître. C'est lui qui dans une épitaphe restée le principal document sur la vie de Jean d'Auton, nous fait connaître la vie édifiante que mena l'abbé d'Angle depuis la perte du roi son bienfaiteur, jusqu'à ce qu'il mourut, âgé d'environ soixante ans, dans son abbaye, au mois de janvier 1528. Voici cette pièce :

Ci-dessous gît en ce bien étroit angle
Un bon seigneur, autrefois abbé d'Angle,
Religieux : c'est frère Jean d'Auton,

Noble de sang, qui vécut, ce dit-on,
Par soixante ans et plus en bonne estime:
Grand orateur, tant en prose qu'en rime,
Il ordonnait comme en prose ses vers,
Sans rien contraindre à l'endroit ou envers;
Il était grave en son mètre et facile :
Bref, on ne vit jamais de plus grand style.
Plusieurs traités en rime composa,
Où le sien sens et savoir exposa;
Du roi Louis, de ce nom le douzième,
Tant qu'il porta le royal diadème,
Fut chroniqueur, et en prose a écrit
Ses nobles faits où montra son esprit.
En rime a fait trois épîtres moult belles,
Des trois États contenant les querelles :
Et ce bon roi, voyant que moine était,
Et que très bien être abbé méritait,
Le fit pourvoir de cette prélature,
En attendant plus féconde aventure :
Car il eût eu chose de plus haut prix,
Si fière mort n'eût ce bon roi surpris.
Dix ans avant que mourût ce bon père,
Austère vie il tint en monastère,
En méprisant par merveilleux dédain
Les gens du monde et tout honneur mondain;
Il ne dormait en mol lit, sans courtines,
Toujours était le premier à matines :
Il se rendait si très humble et abject,
Qu'il ne semblait être abbé, mais sujet,
Et tellement qu'on ne l'eût pu connoître
Entre les siens religieux en cloître.
Par lui étaient grands bobans redoutés,
Combien qu'il fût noble des deux côtés;
Il ne voulait chasse ni vénerie,
Riches habits ni pompeuse écurie :
En solitude, il vivait tout seulet,
Se contentant d'un prêtre et d'un varlet,
Il ne voulait compagnie pompeuse,
De conscience était fort timoreuse.
Puis en janvier mil cinq cent et vingt sept
Il trépasse, disant maint beau verset,
Le corps duquel repose sous la lame :
Priez à Dieu que pardon fasse à l'âme.

Sans être un écrivain, et malgré des réminiscences quelquefois fastidieuses de l'antiquité, Jean d'Auton se lit avec intérêt. Dans ses descriptions il y a de la vie, de la force, de la couleur; et son œuvre historique reste un monument précieux pour l'histoire du commencement du XVIe siècle. (Voir préface de l'édition des chroniques de Jean d'Auton, par P.-L. Jacob.)

Le Loyal Serviteur.

HISTOIRE DU BON CHEVALIER SANS PEUR ET SANS REPROCHE LE SEIGNEUR DE BAYARD.

Il n'y a pas, dans notre histoire militaire, de renommée plus populaire que celle de Bayard, ni, dans toute notre littérature, de livre plus attrayant que le récit du *Loyal Serviteur*. Il a, sur les romans de chevalerie, l'incomparable avantage de la vérité historique. Les aventures des paladins sont des fictions merveilleuses, les actes du bon Chevalier sans peur et sans reproche sont des réalités admirables.

Publiée trois ans à peine après la mort de Bayard, en 1527, l'histoire de sa vie ne souleva aucune contradiction. Plusieurs de ses plus illustres contemporains, Bonnivet, la Trémouille, Suffolk, l'héroïque la Palisse, succombèrent dans la funeste journée de Pavie; mais il en restait beaucoup qui l'avaient vu d'assez près pour être en état de contrôler et de contester au besoin les assertions de son historien : au premier rang, le capitaine Louis d'Ars, qui l'avait connu dès sa première jeunesse; le capitaine Pierrepont, son lieutenant pendant de longues années; Montmorency, son compagnon d'armes et son aide dans la défense de Mézières; avant tous, le roi qui l'avait choisi pour parrain dans l'ordre de chevalerie, François Ier. Pourquoi, parmi ces témoins autorisés, ne placerions-nous pas Montluc? C'est en effet sous les ordres de Bayard que ce cadet de Gascogne servit d'abord comme archer dans la compagnie du duc Antoine de Lorraine.

Les documents écrits, les mémoires du temps s'accordent, en tout ce qui est essentiel, avec les récits du Loyal Serviteur. On peut donc tenir pour authentique le portrait qu'il nous a donné de son maître.

Ce modèle de toutes les vertus militaires exerce un attrait invincible par son héroïque bravoure, son désintéressement, son profond amour du bien public, son humanité chevaleresque, sa modestie et sa verve toute française.

Le biographe d'un pareil homme, le *Loyal Serviteur,* qui avec une modestie trop grande a dérobé son nom à notre admiration, est à la hauteur de son sujet, avec lequel il semble s'être complètement identifié. Il est à peu près certain aujourd'hui que le nom du *Loyal Serviteur* était Jacques de Mailles. En 1719 le père Lelong disait déjà que l'auteur de la vie de Bayard était son secrétaire et que certaines libertés d'appréciations l'avaient empêché de se nommer. Cette opinion est confirmée par des recherches récentes. (Voir l'introduction de l'édition du *Loyal Serviteur* donnée par les soins de M. Lorédan Larchey, Hachette, 1884, in-4°.) Jacques de Mailles fut probablement un gentilhomme du Grésivaudan, pays de Bayard, servant en qualité d'archer dans sa compagnie d'ordonnance et exerçant les fonctions de secrétaire auprès de lui. Après avoir suivi la carrière des armes, il aurait exercé la profession de notaire et reçu, en cette qualité, le contrat de mariage de la fille de Bayard avec le sire de Boczosel.

Claude de Seyssel.

Claude de Seyssel, né vers 1450 à Aix en Savoie, mort en 1520, occupa d'abord une chaire d'éloquence à Turin, puis fut appelé en France par Louis XII et Georges d'Amboise, et devint évêque de Marseille en 1509, ambassadeur de France à la diète de Trèves en 1512 et au concile de Latran en 1514, archevêque de Turin en 1517. On a de lui : *Histoire singulière du roi*

Louis XII, Paris, 1508, in-8°; — *la Grande Monarchie de France*, 1519, in-4°, sorte de traité en cinq parties sur la puissance de la France et le développement possible de sa prospérité ; une traduction française de Justin; d'autres, d'après des versions latines, de Thucydide, Xénophon, Appien, Diodore, Eusèbe, etc.; un traité de la loi Salique en latin.

Jean de Saint-Gelais.

Jean de Saint-Gelais, frère et oncle des poètes Octavien et Mellin de Saint-Gelais, a écrit une *Histoire de France depuis 1470 jusqu'à 1510*, publiée par Th. Godefroy.

Jean Bouchet.

Né à Poitiers en 1476, mort vers 1550 ou 1555, Jean Bouchet succéda à son père dans la charge de procureur qu'il avait exercée à Poitiers. On a de lui un grand nombre de vers fort médiocres. Ses deux meilleurs ouvrages sont les *Annales d'Aquitaine et Antiquités de Poitou*, imprimées pour la première fois à Poitiers en un vol. in-folio, en 1524; et l'autre est le *Panégyrique de Louis de la Trémouille*, que nous reproduisons ici. Ce dernier ouvrage fut imprimé en lettres gothiques à Poitiers, in-4°, en 1527; on lit à la fin : « Cy finist le Chevalier sans reproche, composé par maistre Jehan Bouchet, procureur ès cours royalles de Poictiers. Imprimé par Jacques Bouchet, demourant audict Poictiers, à la Celle. Et se vendant en la boutique dudict Bouchet et au Pellican près le Palais, et fut achevé le 28e jour de mars 1527. »

C'est la seule édition complète. Les éditions qui ont paru depuis ne sont qu'une sorte d'extrait. Nous nous sommes contentés de donner des extraits de la partie purement narrative, laissant de côté toutes les phrases de rhétorique, qui sont, en effet, pleines d'une ridicule affectation de pédantisme.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Les obsèques de Charles VIII.

§ 1. — Le sieur du Bouchage écrit à sa femme et lui fait part de quelques circonstances qui suivent la mort de Charles VIII.... 1
§ 2. — Le roi Louis XII mande aux gens des comptes de se trouver aux obsèques et enterrement du roi Charles VIII....... 3
§ 3. — Dispositif de l'ordre et des cérémonies à observer pendant le convoi du défunt roi 4
§ 4. — Ordre de la pompe funèbre du roi Charles VIII passant par Paris.............. 18

II. — Le duc d'Orléans. — Le roi Louis XII. — Le divorce et le second mariage du roi.

§ 1. — Les origines du duc d'Orléans Louis. — Résumé des dissensions de la maison de France et de la maison de Bourgogne.............................. 27
§ 2. — La bataille d'Azincourt. — Captivité du frère de Louis XII...................... 31
§ 3. — Le duc Charles d'Orléans, père de Louis XII. 34
§ 4. — Éducation et portrait du jeune Louis d'Orléans............................ 37

§ 5. — Mariage du duc d'Orléans et de la fille de Louis XI 38
§ 6. — Le duc d'Angoulême, oncle de Louis XII. 41
§ 7. — Le duc d'Orléans et madame de Beaujeu. 42
§ 8. — Le roi de France oublie les injures du duc d'Orléans 44
§ 9. — Divorce de Louis XII et de Jeanne de France 46

III. — La conquête, la perte et la reprise du Milanais (1499-1500).

§ 1. — Prise d'Alexandrie par l'armée française.. 52
§ 2. — Ludovic le More aux abois 53
§ 3. — Fuite de Ludovic le More 54
§ 4. — Occupation de Milan par les troupes françaises 58
§ 5. — Arrivée du roi de France en Italie. — Son entrée à Pavie 60
§ 6. — Entrée de Louis XII à Milan 61
§ 7. — Soumission de tout le duché de Milan et de la république de Gênes 65
§ 8. — Le roi pourvoit à l'administration du duché de Milan. — Naissance de madame Claude 66
§ 9. — Retour du roi en France 68
§ 10. — Retour offensif de Ludovic le More 69
§ 11. — Soulèvement de Milan contre les Français. 70
§ 12. — Le comte de Ligny repousse au bord du lac de Côme l'armée de Ludovic le More. 74
§ 13. — Jean-Jacques Trivulce donne au comte de Ligny l'ordre d'évacuer Côme 75
§ 14. — Retraite du comte de Ligny sur Milan.... 77
§ 15. — Évacuation de Milan. — La retraite sur Novare 77
§ 16. — Prise de Novare par l'armée de Ludovic le More 82
§ 17. — Secours envoyés par Louis XII sous le commandement du sire de la Trémouille. 83

§ 18. — Le jeune Bayard prisonnier des ennemis. — Courtoisie de Ludovic le More à son égard 84
§ 19. — Le roi Louis XII à Lyon. — Préparatifs de la bataille........ 91
§ 20. — Journées de Navarre (5-10 avril 1500)..... 93
§ 21. — Désertion des troupes auxiliaires de Ludovic le More........ 101
§ 22. — Ludovic le More livré par les Suisses..... 108
§ 23. — Retraite des Suisses sur leurs cantons. — Prise par eux de Bellinzona........ 110
§ 24. — Le roi apprend à Lyon la nouvelle de la victoire. — Ses paroles à la reine au sujet de la Trémouille........ 112
§ 25. — Le cardinal d'Amboise à Milan. — Amende honorable des habitants........ 114
§ 26. — Ludovic le More amené en France........ 117

IV. — La diplomatie de Louis XII. — Le traité de Grenade. — La guerre de Pise.

§ 1. — Le projet de croisade et le traité de Grenade........ 119
§ 2. — Les fêtes de Lyon. — Retour du cardinal d'Amboise........ 125
§ 3. — Accidents arrivés au pape Alexandre VI... 131
§ 4. — La guerre de Pise. — Sommation aux habitants d'avoir à rendre la ville........ 132
§ 5. — Sympathies françaises des Pisans. — Leur réponse........ 134
§ 6. — Supplications et protestations des Pisans........ 136
§ 7. — Assaut de Pise. — Résistance héroïque et touchante........ 140
§ 8. — Trahison des Suisses. — Levée du siège.. 141
§ 9. — Retour du roi dans ses États du Nord. — Accident de chasse. — Voyage du roi en Bretagne, en Touraine........ 143
§ 10. — Préparatifs pour la croisade........ 146

§ 11. — Voyage du roi en Bourgogne. — Trahisons allemandes........................ ... 147
§ 12. — Préparatifs pour la conquête de Naples... 150
§ 13 — Les forces navales de Louis XII. — Préparatifs pour la croisade et la guerre d'Italie.................................. 152
Indications bibliographiques relatives au règne de Louis XII.. 157
Notices sur les auteurs.............................. 161

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois.

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois.

LOUIS XII

ET

PHILIPPE LE BEAU

LA CONQUÊTE ET LA PERTE DE NAPLES

1501-1504

EXTRAITS

DE JEAN D'AUTON, DU LOYAL SERVITEUR, DE CLAUDE DE SEYSSEL, DE SAINT-GELAIS, ETC.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER

Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris,
Répétiteur à l'École Polytechnique

Ouvrage contenant 9 gravures.



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1889

LOUIS XII

ET

PHILIPPE LE BEAU

I

DEUXIÈME CONQUÊTE DE NAPLES PAR LES FRANÇAIS

(1501)

§ 1. — LE CARDINAL D'AMBOISE EN ITALIE.

(Jean d'Auton.)

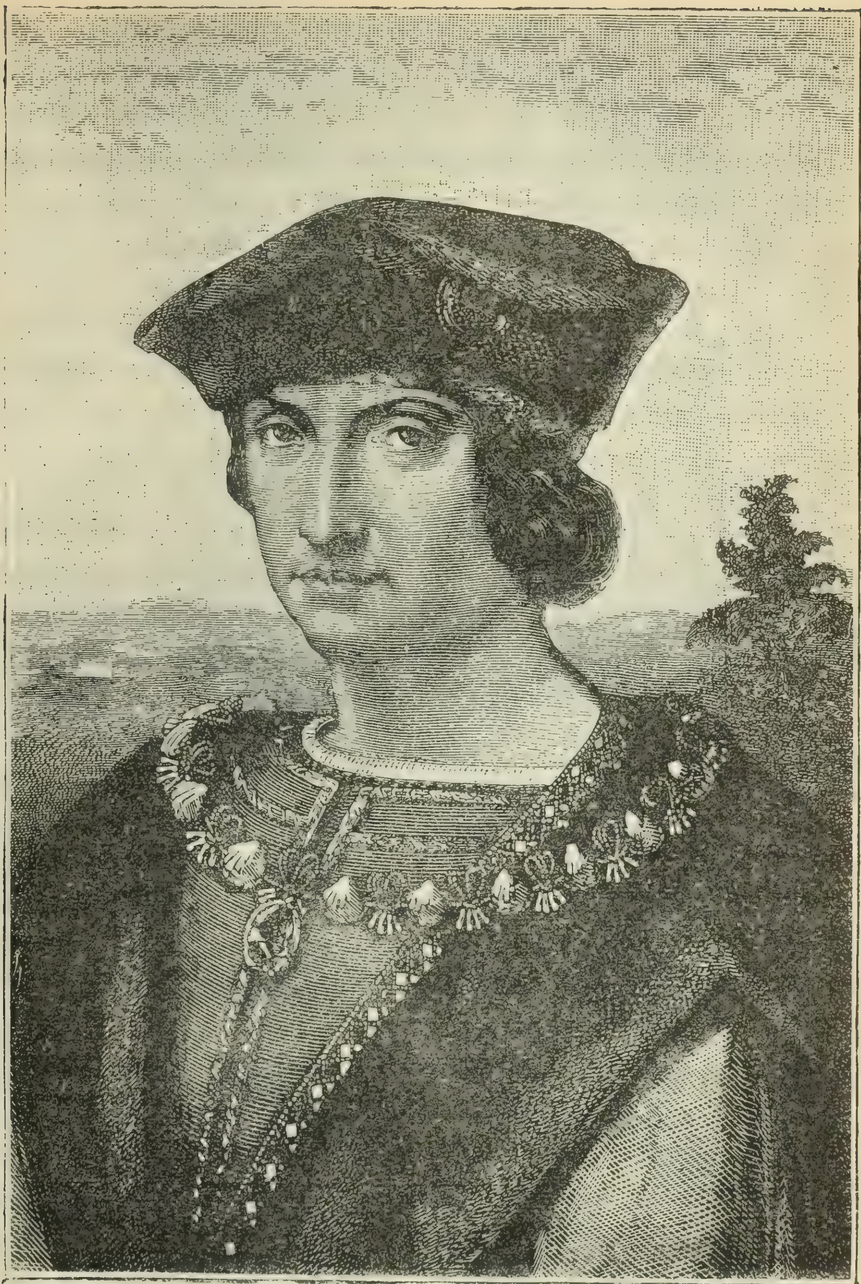
Le roi, voulant pourvoir à ses affaires, après avoir, par mer et par terre, ses armées acheminé [1], transmit delà les monts maître Georges, cardinal d'Amboise, en qui avait parfait amour et singulière fiance, comme en celui qui tout temps à son service avait dûment plié le dos, et au profit de la chose publique loyaument employé son pouvoir; auquel, delà les monts, donna charge de toutes ses affaires, et pouvoir autorisé sur iceux, pour en faire et ordonner, comme si

1. Voir le volume précédent de notre collection : Louis XII, Anne de Bretagne, p. 152.

par lui-même en était disposé ; et pour icelui cardinal conduire, lui bailla le roi les deux cents gentilshommes de sa maison, pour l'accompagner et suivre quelque part qu'il irait, et faire ce que par lui leur serait commandé. Ainsi se mit ledit cardinal en voie pour tirer en Lombardie et tant avança, qu'en moins de douze jours traversa les hauts monts de Savoie et la terre de Piémont, sans un tout seul jour vouloir séjourner, que premier ne fût en la ville de Milan; en laquelle, à sa venue, par le sieur de Chaumont, son neveu, nommé messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi delà les monts, fut avec toute révérence et joyeuse chère, amiablement recueilli, et des seigneurs et peuple de ladite ville tant honorablement reçu, que ce fut jusqu'à y efforcer tout l'exploit de leur grand possible. Pour mettre en ordre le remanent du récit de ma chronique, et suivre le propos des choses selon le décours du temps, ici me faut mettre paille, pour retourner à parler de la gendarmerie ordonnée pour aller au voyage de Naples, laquelle j'ai ci-dessus laissée à Parme, à la fin dudit mois de mai (1501).

§ 2. — MARCHE EN AVANT DE L'ARMÉE FRANÇAISE CONCENTRÉE A PARME. — SÉJOUR A PISE ET A LUCQUES.

De la ville de Parme, en Lombardie, était l'armée de France délogée dès le premier jour du mois de juin, laquelle marchait en ordre tant assuré, que bien semblait être conduite par chefs expérimentés aux armes. Le charroi de l'artillerie et la gent de pied furent mis devant; le comte de Gayas, avec quatre cents hommes d'armes français, faisait l'avant-garde des gens de cheval; le seigneur d'Aubigny,



Charles d'Amboise, sieur de Chaumont,
d'après Solari (Musée du Louvre).

lieutenant du roi, avec trois cents hommes d'armes, conduisait la bataille; et le duc de Valentinois faisait l'arrière-garde, où étaient trois cents hommes d'armes. Grand nombre d'avant-coureurs et découvreurs de pays étaient en voie, alors que l'armée marchait; aux côtés et au derrière de ladite armée, à deux milles loin, y avait deux ou trois cents chevau-légers par pays, pour rapporter au besoin ce qui pourrait, par embûches d'ennemis, survenir à ladite armée; et ainsi se mirent les Français à chemin par la Lombardie. Des repues et logis qu'ils firent de Parme jusqu'à Rome, je ferai peu de compte, pour ce que je n'ai point su que, ce temps durant, aucune chose de grand effet fût par iceux Français exécutée; si n'est que nonobstant l'empêchement des Alpes et détroits des chemins de Rome, l'armée française, avec soigneuse diligence, fut si bien ordonnée, et tant à droit mise en marche, que la conduite d'icelle donna titre d'honneur aux capitaines, sûreté de courage aux soudards, facilité de chemin au charroi, merveilles d'armes aux voyants, et crainte de mort aux ennemis. Quoi plus? L'exercite français fut de Parme à Fornoue, à Pontrème, à Sienne et à Pise; et ainsi que l'armée approchait de Pise à cinq milles près, grand'-route de Pisains et Lucquois là se trouvèrent, lesquels moult honorablement reçurent les Français, et iceux conduisirent jusqu'à deux milles près de Pise, entre Lucques et ladite ville de Pise. Là séjourna l'armée par deux jours entiers, aux dépens et frais des Pisains et Lucquois, lesquels de toute leur puissance traitèrent lesdits Français, et sans rien y épargner, et iceux fournirent de vivres et toutes autres choses à eux nécessaires. Plusieurs capitaines et gens d'armes français furent dedans Pise et Lucques, et là tant doucement accueillis, que chacun au départir fit

bon rapport du traitement. Aussi devaient-ils; car iceux Pisains et Lucquois s'efforçaient à l'envi à qui mieux festoyerait les Français, comme ceux qui, longtemps avait, désiraient avoir confédérée alliance, pour leur pays tenir en franchise, et qui avaient contre leurs ennemis en eux attente de secours.

§ 3. — LES FRANÇAIS A ROME : RIXES ENTRE ESPAGNOLS ET FRANÇAIS.

Toutes ces choses achevées, l'armée de France prit pays par les Itales, en adressant ses erres vers la cité de Rome, et tant hâta son train, que de Pise à Rome ne fit de demeure que cinq journées, sans ce que le charroi de l'artillerie fit détour ou empêchement au demeurant de ladite armée; et fut faite cette diligence tant extrême pour approcher les pays contraires premier que de soudards et vivres fussent pourvus, et aussi pour prévenir les ennemis.

Les Français passèrent par la terre des Ursins romains, étant lors du parti du roi et bons Français; au pays desquels trouvèrent le seigneur Jean Jourdain Ursin, ayant pour le roi charge de gens d'armes delà les monts, lequel reçut à grand honneur l'armée de France et moult de services fit et de secours donna auxdits Français, tant de provisions de vivres, que de renfort de gens, et ouvertures de passages, et de toutes autres aides, dont en icelui pays avait grand pouvoir, comme celui qui, entre tous ceux de la seigneurieuse partiauté des Ursins, avait puissance autorisée; et par lui furent les Français avertis que messire Fabrice Colonne, avec sept mille Colonnois, était parti de Rome pour aller au secours de don Frédéric contre le roi; par quoi n'était heure de retarder

l'entreprise, mais sur ce mettre promptement provision de remède. De jour en autre avaient les lieutenants du roi courriers et nouvelles du vouloir du roi, qui était surtout de hâter l'armée, et le plus tôt que possible serait; par quoi ne firent les Français par chemin autre demeure, ains à toute diligence tirèrent vers Rome, et tant errèrent, qu'un vendredi, vingt-cinquième jour du mois de juin, devant Rome, arrivèrent deux milles près de la ville; et pour eux un peu rafraîchir et aviser sur l'affaire de leur conquête, et mieux ordonner de leurs besognes, voulurent illec arrêter le camp et prendre logis. Plusieurs grands seigneurs et citoyens de Rome se trouvèrent au devant de l'armée de France, pour icelle doucement recueillir et amiablement traiter, en offrant au roi service de corps, secours de biens, passage ouvert par leur cité de Rome, et par leur pays adresse de chemin de sûreté; et pour commencer à montrer de quoi, grand'force de pain, vin, chairs fraîches et salées, foin, paille, et toutes autres choses nécessaires pour soutenir ost, avaient iceux Romains, pour la venue des Français, fait illec charroyer. Ainsi fut devant Rome l'ost de France à séjour, par l'espace de trois jours seulement; c'est à savoir le vendredi, le samedi et le dimanche. Ces jours durant, plusieurs gens d'armes français et allemands furent voir Rome, visiter les saints lieux, et là querre ce que besoin leur faisait. Le duc de Valentinois, avec grosse garnison de gens d'armes, s'en alla dedans le château Saint-Ange, lequel il gardait pour le pape. Ce dimanche, entour les deux heures après midi, grand nombre de Français et Allemands se trouvèrent en la place du camp de Flour; aussi firent plusieurs Espagnols, dont à Rome avait grand nombre; car le pape Alexandre sixième, qui en ce temps possédait le Saint-Siège

apostolique, était de la nation d'Espagne, lequel en avait grosse garde et fait grand amas, pour être le plus fort dedans Rome. Sur ladite place du camp de Flour commencèrent iceux Espagnols à gronder et murmurer contre les Français, de ce qu'ils voulaient conquêter le royaume de Naples, disant qu'au roi d'Espagne appartenait mieux qu'au roi de France. Les Français et Allemands, qui étaient fiers comme lions, dirent que non et qu'au roi seul appartenait ledit royaume de Naples, et ainsi s'en aigrit la querelle de plus en plus fort, laquelle les Français et Allemands, la main sur l'épée, soutinrent contre les Espagnols. De cette affaire eurent entre eux contentieux propos, rudes paroles et grosses menaces, et tant, que de mots de langue à coups de main vint la chose ; et ainsi commença la mêlée bien à point. Plusïeurs mécaniques et ruffians de Rome se rallièrent avec les Espagnols, et sortirent en armes sur les Français et Allemands, qui bien les recueillirent à grands coups d'épée et de hallebarde. Tous les Français qui là étaient par les rues et en la ville de Rome, accoururent à ce bruit, et quand tous furent assemblés, douze cents se trouvèrent du parti de France, et là fut à tous venants convi funéral[1] apprêté; si que, d'un côté et d'autre, plusieurs sur le pavé furent morts et étendus. Un Espagnol illec se trouva, qui fit merveilles, à tout une rapière en main, dont il assena tel coup sur le col d'un Allemand du parti des Français, que la tête lui fit voler par terre. Mais de ce fut payé sur-le-champ; car un autre Allemand lui rua une hallebarde sur la tête de telle force, que jusqu'à la croisée de l'échine le foudroya. Assez d'autres eurent la sanglante journée, dont autre mention ne

1. Querelle mortelle.

ferai pour passer outre. Mais, quoi que ce soit, le bruit fut si grand par tout Rome, que jusqu'aux oreilles du pape en furent les nouvelles; lequel, pour rapaiser la noise, là transmit aucuns de ses gens, et le comte de Gayas, qui lors était avec lui, lesquels, à toute peine, adoucirent le tumulte, et firent cesser le débat.

Ce propre jour, les lieutenants du roi et plusieurs des capitaines de l'armée de France furent voir le pape dedans le palais de Rome, où trouvèrent grand nombre de cardinaux et seigneurs de la ville; et là était lors le seigneur de Grammont, ambassadeur pour le roi. Le pape, nonobstant qu'il fût Espagnol et mauvais Français, toutefois dissimula son vouloir, et avec joyeuse chère reçut les capitaines français de l'armée de France, et de plusieurs choses joyeuses leur tint propos. A messire Bérault Stuard, lieutenant général du roi, donna un coursier gris, bien puissant, moult vite, et très léger à la main, avec les bardes tant riches et belles, que chacun en fit spectacle de merveilles. En divers passe-temps, illec finit ce jour jusqu'au soir, que le cardinal de Saint-Séverin, évèque de Maillezais, et frère du comte de Gayas, fit auxdits capitaines français un banquet tant solennel, que de toutes viandes exquises et plaisants déduits furent repus et festoyés. Dedans un jardin qui était au cardinal Ascaigne fut fait celui banquet, auquel étaient orangers, citronniers et grenadiers, et autres arbres fruitiers de singulière estime, et fleurs odorantes de diverses espèces; et les chantres, ménétriers, tragédiques et comédiens, tous par ordre, y exercèrent leur métier. Celui banquet fini, les Français allèrent prendre congé du Saint-Père, et dirent adieu à leur hôte; et ce fait, retournèrent au camp, qui encore était devant Rome à séjour. Dès le vendredi devant

cette nuit, conclurent et ordonnèrent que, le lendemain au matin, l'armée délogerait pour aller en avant, droit à Naples, et que sans autre séjour faire, jouxte leur possible continueraient l'œuvre encommencée, selon l'entreprise et vouloir du roi, qui était surtout de hâter la chose à toute diligence.

§ 4. — LES FRANÇAIS QUITTENT ROME.

Le vingt-huitième jour du mois de juin, l'an susdit, et vigile de Saint-Pierre et Saint-Paul, apô-



Fantassins suisses, d'après une estampe du XVI[e] siècle.

tres, de devant Rome délogèrent les Français, et au partir mirent piétons et artillerie devant, avec le

train des sommiers et charroi du bagage de l'armée; ce qui tenait de long plus de deux milles du pays. Les gens d'armes, en bon ordre et bel arroi, marchèrent après, montés et armés, la lance sur la cuisse et la tête en l'armet, tous en point, comme pour devoir combattre. Ainsi passèrent par la ville de Rome, sonnant trompettes et clairons, et gros tabours de Suisse, si, que tonnerre n'eût là été ouï; dont aucuns Romains et autres tenant le parti contraire aux Français, comme envieux de la gloire d'iceux, disaient l'un à l'autre : « Oh! que grand'-honte, vergogne et déshonneur est à tous les Italiens, de laisser ainsi passer à main armée les Français, lesquels pillent nos biens, désirent nos femmes, occupent nos seigneuries, et à toute heure courent nos pays, à la fin, tendent de tous points nous soumarcher! » Autres alarmes n'eurent d'iceux les Français fors regards haineux, ennuyeuses paroles et menaces secrètes. Les autres Romains montraient chère joyeuse pour leur venue, louant l'heureuse prospérité des Français et leurs recommandables gestes. Devant le château de Saint-Ange, aux créneaux d'une basse galerie, était le pape, accompagné de grand nombre de cardinaux, d'archevêques, et aussi avec lui étaient le duc de Valentinois et plusieurs seigneurs de Rome; et au passage de l'armée, ledit Saint-Père donna bénédiction apostolique et le jubilé à tous les Français et Allemands qui étaient; et après ce, l'armée issit de Rome, et adressa vers le royaume de Naples, en cheminant toujours le grand pas, sans désordre, et de si bon branle, que par défaut de conduite nulle chose demeurait en arrière [1].

1. Tandis que l'armée commandée par d'Aubigny et suivie par César Borgia et Pierre de Médicis partait de

§ 5. — MARCHE SUR LE ROYAUME DE NAPLES.

Celui jour les Français furent au logis, à quatre milles de Rome, en une ville nommée Marin, terre des Colonnois, lesquels étaient dedans Capoue, à grand effort, au secours du roi don Frédéric. Les Français, au moyen de ce, prirent ladite ville de Marin sans empêchement : car dedans n'était demeuré homme, ni femme, ni enfant, que tous ne fussent fui, réservé un vieil homme de l'âge de cent ans, qui par défaut de ne pouvoir aller, était là demeuré. Les Français y séjournèrent trois jours et pillèrent tout, puis firent porter ce bon vieillard hors la ville, et mirent le feu dedans. De là tirèrent à Velletri, ville qui est au pape, où demeurèrent deux jours; et au partir de là prirent la voie de Rocquesecque; et là firent les capitaines serrer l'armée, et chacun se tenir sous sa garde, et marcher en ordre assuré. Aussi temps et heure en était; car de là au pas de Saint-Germain qui est l'entrée du royaume de Naples n'avait que huit milles de pays; qui est une place forte et malaisée, et devant passe un fleuve nommé le Garillan; et audit pas de Saint-Germain pensaient les Français avoir le combat, et rencontrer leurs ennemis, vu que c'était bien avantageux, et la première entrée du passage du pays contraire là où il fallait passer; pensant aussi que les Napolitains

Rome pour envahir la frontière, Gonzalve de Cordoue, général de Ferdinand, débarqua dans la Calabre une armée, comme pour venir au secours du roi de Naples. Le malheureux Frédéric, aimé de ses sujets, mais à la tête d'un royaume démantelé et découragé, n'espérait qu'en Gonzalve de Cordoue et lui livra toutes les places de la Calabre pour appuyer ses opérations.

devaient, par raison, défendre l'entrée de leurs terres, si gens de cœur et vertueux étaient. Toutefois le firent autrement, comme pourrez ouïr ci-après. A Rocquesecque fut assis le camp des Français, et là demeura jusqu'au lendemain. La nuit fut fait bon guet, et écoutes mises. Il n'y avait nul qui ne pensât à son affaire, et chacun se disposait pour combattre, comme ceux qui pensaient le lendemain rencontrer leurs ennemis aux champs. Ainsi étaient chevaux lors de saison, et harnais en requête, dont chacun, selon son pouvoir, en faisait pourchas avantageux. A ce logis vinrent de renfort et en poste le seigneur de Montpensier, le seigneur de Mauléon, le capitaine Maunourry, le prince de Salerne, et grand nombre de gentilshommes de la maison du roi, lesquels se voulurent exploiter à l'exercice de la guerre et à la perte et au gain d'icelle abutine.. De Rocquesecque prit l'armée de France le chemin droit au pas de Saint-Germain; et, au partir du logis, furent mis avant-coureurs sur les champs, pour découvrir le pays et obvier aux embûches, lesquelles ne trouvèrent en voie empêchement ni détour qui ennuyer sût l'armée, laquelle se tenait toujours serrée, et marchait moult fièrement et tôt; si que, audit pas de Saint-Germain, sans trouver aucune résistance, fut celui jour au gîte, et à séjour, et là dedans demeurèrent un jour les gens d'armes français. De celui pas de Saint-Germain adressa l'ost de France vers la ville de Capoue, pour y mettre le siège, laquelle était moult forte et bien avitaillée. Dedans étaient sept mille Bolonnois romains, et bien six mille autres hommes de guerre, pour icelle défendre et garder, lesquels à toute heure exploitaient leur pouvoir pour icelle remparer et fortifier. Grand'force de bonne artillerie y avait, et mêmement de celle que le roi Charles huitième avait

laissée à Naples, laquelle fut gagnée par le roi Frédéric sur les Français, après que ledit roi Charles fut retourné de Naples en place. Je mettrai ce propos en arrière, pour parler des Français, qui étaient jà partis du pas de Saint-Germain pour approcher la ville de Capoue.

§ 6. — LES FRANÇAIS DEVANT CAPOUE. — SOMMATION DE RENDRE LA PLACE.

Au partir du logis, le sire d'Aubigny, lieutenant général du roi, envoya un capitaine, nommé Aubert du Rousset, avec quatre-vingts chevau-légers, pour découvrir et aviser le pays; lequel ne trouva sur les chemins nulles embûches, ni autre empêchement d'ennemis qui l'arrêtât, que le logis ne fît pour l'armée de France, dedans une villette étant à six milles près de Capoue, où furent pour ce jour logés les Français.

Tantôt que les Français furent logés, l'heure vint que pour vouloir traiter de la paix avec les Napolitains et soudards de la ville de Capoue, ou, en cas de refus, leur annoncer le défi de la guerre, le sire d'Aubigny, lieutenant du roi, transmit deux hérauts d'armes audit lieu de Capoue, pour sommer les gouverneurs de ladite ville de rendre icelle, et la mettre entre les mains et l'obéissance du roi; autrement les avertir d'avoir en brief le siège devant leur ville, et entre eux et les Français la guerre ouverte. Iceux hérauts, tout ainsi que enchargé leur était, accomplirent leur message, et firent leur sommation comme devaient en remontrant à ceux de Capoue le droit que le roi avait au royaume de Naples, le pouvoir des Français, les cruels excès qui surviennent de la guerre,

et le danger où ils étaient si Fortune voulait que, par force d'assaut, fussent pris et conquêtés, et comment si d'aventure venait à tant, le glaive ne pardonnerait à nul sexe. Plusieurs autres remontrances leur firent lesdits hérauts, à la sommation et remontrance desquels les gouverneurs et potestats, avec les soudards et peuple de la ville, firent réponse qu'au regard de la ville de Capoue, elle était au roi don Frédéric, et qu'eux, comme ses sujets, vassaux et soudards, contre la puissance de France se mettraient tous en armes et défense pour icelle querelle maintenir et garder, et que, à la poursuite de ce, ne gagneraient les Français autre chose que la mort ou perpétuel exil; et aussi que du siège, des assauts d'iceux Français n'avaient aucune crainte ni nul doute, et que, si bien à point, à coups de main et d'artillerie les recueilleraient, qu'ils n'auraient cause d'en faire bon rapport; et sur ce, firent conclusion de toute réponse, disant qu'autre chose n'auraient pour l'heure présente, si n'est que lesdits hérauts eussent à vider la place, à peine d'être mis à mort sur-le-champ. A cette réponse ne répliquèrent rien iceux hérauts, mais s'en retournèrent à l'armée de France, et là firent aux lieutenants du roi le rapport de la réponse de ceux de Capoue, et du vouloir qu'ils avaient de la défendre et garder, laquelle était forte à l'avantage, et bien garnie de toutes pièces requises pour attendre long siège et soutenir divers assauts. Le rapport d'iceux hérauts ouï par les lieutenants du roi et capitaines de l'armée, fut dit et arrêté qu'on irait mettre le siège devant Capoue, et que le lendemain, septième jour du mois de juillet, se mettraient les Français à chemin et en armes, pour mettre sur ce les mains en besogne.

§ 7. — ARRIVÉE A L'ARMÉE DU DUC DE VALENTINOIS.

Ce même jour, sixième de juillet, le duc de Valentinois survint à l'ost du roi, et avait avec lui quatre cents piétons, tous accoutrés de damas jaune et de cramoisi; et lui était vêtu d'un saie mi-partie de drap d'or et de velours cramoisi, et aussi avait autour de lui quatre laquais et plusieurs gentilshommes, tous vêtus et habillés de soie mi-partie de drap d'or et de velours cramoisi, lesquels portaient tous la livrée du roi.

§ 8. — INVESTISSEMENT DE CAPOUE.

Le septième jour du mois de juillet, dudit lieu délogèrent les Français, lesquels ne prirent le droit chemin de Capoue, pour ce que devant la ville, et entre l'armée du roi, passait un gros fleuve, qui trop eût empêché le charroi du train de l'artillerie, et arrêté le passage des gens de cheval; dont tirèrent à quartier vers une ville nommée Matalon, qui est du royaume de Naples, à l'un des seigneurs Caraffes dudit lieu de Naples, comte dudit Matalon; et là fut devant envoyé un capitaine nommé Jacques de Silly, bailli de Caen, et maître de l'artillerie de France, avec quatre mille Allemands et quarante hommes d'armes des siens, et un homme d'armes de la compagnie du comte de Gayas, nommé Bernard de Mons, lesquels se mirent à chemin, et tant, que ladite ville approchèrent d'un mille près; et de là le bailli de Caen transmit celui Bernard de Mons, avec deux archers seulement, parler à ceux qui tenaient le château de Matalon, et iceux semondre de le rendre, et bailler les clefs aux gens du roi. Ainsi s'en alla le-

dit Bernard de Mons cette part, et fit tant qu'à sa semonce les gardes de ladite place la rendirent, et icelle mirent entre ses mains. La ville pareillement se rendit au bailli de Caen sans coup férir, et lui, avec ses gens, se mit dedans. L'armée de France arriva là sur les vêpres, où demeura jusqu'au lendemain matin, qui fut le huitième jour du mois de juillet, que l'armée délogea, et prit les champs pour de plus approcher Capoue; tant alla en avant, que dedans le parc de Nole, où est un beau bois de haute futaie, avec grandes prairies et belles fontaines à huit milles de ladite ville de Capoue, fut mettre le camp, lequel fut illec assis huit jours durant; et ce pendant les gens d'armes et chevaux se rafraîchirent, les vivres furent charroyés au camp, le conseil tenu sur le mieux de cette affaire, et pris places et châteaux, qui autour de Capoue étaient, pour ôter l'ennui et le danger des alarmes qui, durant le siège, eussent pu être données aux Français.

§ 9. — PRISE D'AVERSA. — TRISTE BONNE FORTUNE DU SIRE DE MAULÉON.

Entr'autres, fut rendue, par composition, la ville de Verse, et les clefs mises entre les mains des lieutenants du roi. Du camp furent après envoyés messire Jacques de Silly, messire François de la Trémouille, messire Jacques de Chabannes, avec trois mille Allemands et quatre cents hommes d'armes, et quelques pièces d'artillerie, assiéger une ville nommée Mérillaue, à quatre milles du camp, laquelle se rendit volontiers. Mais le château ne se voulut, de première venue, rendre, ains attendit à mettre le siège et asseoir l'artillerie; et voyant que c'était, à tout parlementèrent et se rendirent à la volonté des capitaines français,

dont leur en mésavint; car, pour eux être rebellés, tous les soudards, dont y en avait deux cents, furent aux créneaux de la place, avec leurs capitaines, pendus, et n'en demeura de tous que le capitaine de ladite place, lequel avait là dedans sa femme, belle à merveille; et elle, voyant son mari près de l'attache, tout échevelée et pleine de larmes, se mit aux pieds du seigneur de Mauléon, qui lui semblait des plus apparents, et icelui requit tant doucement, et tant lui fit de son gré, que gracieux lui fut jusqu'à répiter de mort son mari, qui avait la hart au col, lequel se pouvait lors vanter de ce que plusieurs taisent. Là fut, entre les autres, un des soudards de la place mis au vent, lequel, en le jetant bas, appela doucement Notre-Dame, et de bon cœur à elle se voua; ce nonobstant, fut guindé; tellement qu'une grosse heure fut branlant à un créneau, comme s'il fût mort. Si avint que, par miracle, la corde dont il était attaché s'élargit au droit du nœud de la gorge, en sorte que la tête passa parmi, et chut à bas dedans les fossés, et la corde amont demeura attachée, lequel à la chute se froissa une cuisse et se prit à plaindre pour l'angoisse de son mal; tant, qu'un varlet, nommé Louis Froisseau, serviteur d'un gentilhomme de chez le roi, nommé Henri de Maunourry, en pansant ses chevaux près d'illec, ouït celui pauvre soudard-là plaindre et crier, dont s'en alla auxdits fossés et le trouva gisant à terre, tout affolé; lequel le leva à quelque peine et l'amena à son logis, où fut pansé et envoyé à sa maison sain et guéri. Sur ce, se peut dire que la corde soumit l'exécution de la rigueur de justice à l'obéissance de la pitié, mère de miséricorde, qui jamais, au besoin, n'oublie ceux qui dévotement la servent et justement la prient.

§ 10. — RENCONTRE DES FRANÇAIS ET DES COLONNOIS. LE SIÈGE MIS DEVANT CAPOUE.

En suivant ce propos, fut vrai que le dix-septième jour de juillet, sur l'aube du jour, délogèrent les Français de celui bois, où avait été leur camp, et tirèrent droit à Capoue tout le plein pas, et sans déroi, si que nul d'eux sortait de son ordre, mais allait chacun en marche bien arrangée, sans qu'un tout seul se mît à l'écart, réservés les avant-coureurs et ceux qui étaient ordonnés pour découvrir le pays. Tant marchèrent les Français, que, sur le point de dix heures au matin, à quatre milles près de Capoue furent à la repue, et là fut avisé que le camp séjournerait pour ce jour audit lieu, et que ce pendant coureurs seraient envoyés devant Capoue, pour voir la manière et connaître la puissance des soldats qui dedans étaient, et aussi pour aviser les sûres entrées, et lieux plus avantageux et propices pour y mettre le siège; et, pour ce faire, furent ordonnés le duc de Valentinois, le seigneur d'Alègre, et quelques autres capitaines, bons canonniers, et vieux routiers de guerre, lesquels, avec quatre cents hommes d'armes et trois mille piétons, partirent du camp et devant Capoue adressèrent leur course. Tantôt qu'ils furent aux champs, et que deux milles de pays eurent marché, six cents Colonnois, qui ce jour en armes étaient saillis de Capoue, leur furent en barbe, tous en bon ordre, bien armés et montés à l'avantage, tenant assuré maintien et hardie contenance. Mais pour ce, ne demeura que les Français ne les approchassent de tant, que ce fut aux lances baisser, et à donner dedans. Le duc de Valentinois se trouva des premiers à la charge, qui moult enhardit ses gens,

en leur disant : « Seigneurs français, le dire est commun qu'à votre première pointe nulle puissance résiste. Montrez donc à cette première rencontre la vertu de vos cœurs et la force de vos bras, tant que la louable réputation de vos efforts donne à vous augmentation d'honneur, et à vos ennemis craintif ébahissement. » A chef de ces paroles, les Français se mêlèrent avec les Colonnois, lesquels vigoureusement se défendirent, et tant, que, pour attendre le choc, tinrent pied ferme, dont plusieurs allèrent par terre qui depuis sains ne se relevèrent. Après assez long combat, iceux Colonnois se doutèrent de recharge, et des gens de pied, par quoi reculèrent et se mirent à la fuite. Les Français leur donnèrent la chasse et les menèrent battant jusque dedans leurs barrières, où furent recueillis par iceux de la ville, qui là se trouvèrent en grand nombre. Après la retraite d'iceux Colonnois, le duc de Valentinois voulut sommer les capitaines et soldats de la ville de Capoue de la rendre, et icelle mettre en l'obéissance du roi; lesquels ne voulurent écouter ni ouïr sa semonce, mais l'outragèrent de paroles injurieuses et de langage haineux, en l'appelant fils de p... et marrane, en lui faisant de grosses menaces; lequel de tout ce ne fit semblant. Mais, quand il vit que, pour l'heure, autre chose ne leur pouvait faire, il, et le seigneur d'Alègre, et aucuns bons canonniers et sages capitaines de guerre, se prirent à regarder la ville, et icelle tournoyer et environner, pour aviser les lieux propices pour asseoir le siège, faire les tranchées, atétrer l'artillerie, battre les murailles et donner l'assaut, si à tant venait; et tout ce mis en avis, le duc de Valentinois et le seigneur d'Alègre, avec leurs gens se retirèrent au camp; et là rapportèrent tout ce qu'ils avaient pu voir, aviser et con-

naître devant la ville de Capoue, tant de la force d'icelle que de l'avantage du siège. Par quoi fut appointé que le lendemain bien matin, l'armée marcherait pour aller assiéger ladite ville de Capoue. La nuit tira outre, et le jour éclaircit, trompettes et tambours sonnèrent, artillerie et gens d'armes furent avoyés et mis à l'erre; et ainsi s'en va l'exercite de France droit à Capoue, pour y mettre le siège, celui jour dix-huitième de juillet. Ainsi que l'armée marchait pour approcher ladite ville, à un mille près d'icelle, furent aux champs quatre cents coureurs napolitains, lesquels étaient allés brûler tous les logis des environs, et jà avaient mis feu à une abbaye, et un ermitage assez près de la ville, avec toutes les loges et maisons, bois, pailles et retoubles de deux milles près; et ce avaient fait, afin que les Français ne trouvassent là logis à couvert, ni de quoi en savoir faire.

Après que les gens d'armes français furent acheminés, comme j'ai dit, le comte de Gayas, qui était chef de l'avant-garde, où étaient quatre cents hommes d'armes, à deux milles près de Capoue, rencontra les coureurs dont j'ai parlé ci-dessus; et voyant iceux faire empêche sur le chemin, pour adresser à eux, sortit de la bataille avec trente hommes d'armes, qui de plusieurs compagnies étaient issus pour escarmoucher, et aussi avec douze hommes d'armes des siens, desquels étaient le seigneur de Grigny, son lieutenant; Pierre de la Rivière, dit Puyberland; Jean du Courret; Colin de Bourdelaye; Philippe Pourreau; le Monteil; Raquebidal et cinq autres des siens, lesquels chargèrent sur lesdits coureurs napolitains, desquels la plupart étaient infanterie et commune de pays. Quoi que ce soit, tant rudement furent pourmenés, que plus de la

moitié d'iceux furent jonchés sur les chemins morts et affolés. Ainsi commençait Mars le cruel à ouvrir sa sanglante boucherie. Quoi plus? Qui fut mort si fut mort, et qui put fuir, mit jambes à exploit droit à Capoue. Mais par les Français furent suivis le glaive au dos jusque dedans les barrières de la ville, où furent recueillis des soldats napolitains, qui là étaient en armes à grande puissance. Les coureurs français étaient entrés dedans les barrières avec ceux auxquels ils donnaient la chasse, et jà avaient commencé bonne escarmouche avec les Napolitains, lesquels donnaient sur eux à tour de bras. Le comte de Gayas entr'autres se montra bien à cette affaire; car à tous heurts se trouvait aux coups départir, et à tout besoin mettait droitement ses gens en besogne, et bien à point les ralliait. Durant ce bruit, grand'-foule de Français survint au renfort du comte de Gayas et des siens, et besoin en était; car contre un Français étaient plusieurs Napolitains. Entre les boulevards de la ville et les barrières fut l'escarmouche dure et sanglante, et à la fois les Napolitains étaient chassés par les Français jusqu'encontre leurs boulevards, et puis les Français étaient reboutés à puissance de gens et coups d'artillerie jusqu'aux barrières. D'un et d'autre parti furent blessés et occis plusieurs, entr'autres un homme d'armes français de ceux du seigneur de Saint-Priest, lequel, à cette charge, fut tué d'un coup d'artillerie encontre les barrières. Grande fut la noise; car de plus en plus fort se renforçait le bruit. Les Français de l'avant-garde à grosses bandes se mirent dedans les barrières, pour soutenir le faix des lassés. Les garnisons de la ville pareillement sortaient à la file pour secourir leurs compagnons. Là vissiez ruer gens et chevaux par terre, éclater bourdons et lances, rebon-

dir épées et pertuisanes sur le harnois, peter artillerie de la ville, faire courses, charger et recharger; bref, à la rigueur exécuter la guerre. Que fut-ce? Ladite escarmouche dura bien trois heures, et cependant les gens d'armes français s'assemblèrent. Le camp se logeait et l'artillerie fut approchée ; et, à sa venue, pour départir les escarmoucheurs, quatre gros faucons furent mis en place et déchargés sur les Napolitains qui étaient entre les barrières et la ville, et si à droit donné dedans, que sur la place furent plusieurs étendus, et à grand'hâte les autres se retirèrent dedans la place. Du nombre de ceux qui là furent morts n'ai su autre chose, si ce n'est que d'un côté et d'autre y eut grand'perte de gens, et plusieurs bons chevaux furent tués et blessés. Après cette escarmouche et la retraite faite, les soldats du roi Frédéric ne sortirent plus pour ce jour, mais se tinrent tous cois dedans la ville, dont chacun des Français, ainsi qu'ordonné fut, prit son logis. L'artillerie et les gens de pied eurent lieux assignés encontre des barrières, et tant près de la ville, qu'un archer eût pu tirer une flèche de trousse jusqu'au dedans des murailles. Les hommes d'armes et archers furent logés près de l'artillerie et des piétons, à un jet d'arc ou environ. L'avant-garde d'un côté de la ville, la bataille de l'autre, et l'arrière-garde de l'autre, en manière comme pour vouloir environner ladite ville. D'un côté et d'autre était un fleuve, nommé la Vulturne, entre la ville et le siège, par où se pouvaient retirer ceux de Capoue, ou faire saillies et courses à la campagne, sans savoir toutefois faire ennui au siège des Français; lequel côté fut assiégé à temps, et d'heure, comme je dirai ci-après. Le duc de Valentinois et le comte de Gayas trouvèrent là près deux petites maisonnet-

tes échappées à la flamme des boutefeux de Capoue, et là dedans se mirent iceux à couvert. Cette nuit les pionniers mirent la main à l'œuvre tant à point, que devant le jour tranchées furent faites, et l'artillerie assise, chargée et toute prête à ruer coups.

§ 11. — BELLE DÉFENSE DE CAPOUE.

Le lendemain, dix-neuvième jour du mois de juillet, entre les quatre et cinq heures du matin, commença l'artillerie à tonner et bruire devant la ville de Capoue, tant horriblement qu'il semblait à ceux qui là étaient, que tout autour d'eux terre tremblât. Ceux du dedans tiraient coups sans cesser, et si à droit qu'homme français n'osait l'œil découvrir, sans être tout assuré d'être atteint ou de bond ou de volée ; car tant étaient canonniers justes et si bonne artillerie avaient, que nuls de leurs coups allaient en vain, mais rencontraient toujours gens ou chevaux ; et ainsi ennuyaient par trop l'ost des Français à coups d'artillerie et de trait, que le plus souvent tiraient de deux boulevards, lesquels étaient vis-à-vis du siège, et percés d'un et d'autre côté, pour tirer à toutes mains. Les canonniers français, voyant le dommage et ennui que par iceux boulevards se faisait à nos gens, adressèrent là coups forcenés, tant et si menu, qu'à l'atteindre tout allait par terre ; si que nul des ennemis n'osait regarder son repaire, ni soi montrer aux créneaux, ni les canonniers napolitains tirer deux coups ensuivants par une même passée, que tôt en l'heure ne fussent froudroyés ; car tant justement tiraient nos canonniers, que bien souvent, et le plus de fois, par le passage où tiraient ceux de dedans, par le même donnaient sans faillir à rencontrer la bouche

de leur artillerie, tant que plusieurs de leurs pièces furent rompues et brisées, et eux morts et rués par terre. Quoi plus? Ce bruit diabolique dura quatre jours sans cesser, tel qu'oncques mais n'avaient les Napolitains vu batterie pareille. Et de vrai, d'autant que celui siège eut de durée, la guerre y fut des deux parties chaudement et à tous efforts démenée; car, pendant six jours entiers que le siège fut là, toute l'artillerie fut mise à exploit, et ne fut jour, ce nonobstant, que saillies, courses et escarmouches ne se fissent devant la place. Bonne gent de guerre, et exercitée aux armes, se montrèrent lors ceux de dedans : car, si dix, vingt, trente, cent ou mille Français à pied ou à cheval entraient dedans les barrières pour escarmoucher, en pareil nombre et même arroi se trouvaient en place les soldats de la ville, et les uns contre les autres faisaient merveilles d'armes; et tant, que premier que départ se fît, le lieu où le combat se faisait était tout semé de morts. Nul ne mettait en épargne ce que pouvoir savait faire; car chacun à cette affaire enviait le bon bruit et s'efforçait de l'acquérir. Le seigneur de Montpensier, lequel était jeune, hardi et bien adroit, là se trouvait à tous heurts, à la fois à cheval, à la fois à pied, et là fit si dure guerre aux Napolitains, comme à ceux sur lesquels il voulait par armes venger la mort de son père, que par poison avaient traîtreusement fait mourir; dont plusieurs d'iceux sous le branle de sa main passèrent par la pointe du glaive. Un capitaine de gens de pied, nommé Malherbe, avec grand nombre d'aventuriers se trouva souventes fois sur les rangs entre lesdites barrières. Aussi firent plusieurs autres; et tant que mortel chapplis se faisait devant la ville.

§ 12. — ASSAUT DE LA PLACE.

Capoue laquelle fut battue et guerroyée par les Français, sans séjour, dès le lundi dix-neuvième jour du mois de juillet, jusqu'au vendredi ensuivant, sur les trois heures après midi, que les deux boulevards dont j'ai ci-dessus écrit, furent abattus et atterrés. Et à cette heure, messire Bérault Stuart, qui était demeuré malade à Verse, vint au siège, et fut voir les canonniers et la batterie, et donna cent écus auxdits canonniers, pour leur donner vouloir de bien faire, lesquels firent grande rupture au milieu au travers desdits boulevards, et tant qu'il fut dit et arrêté que l'assaut se donnerait. Et pour ce faire, furent ordonnés le seigneur de Mauléon, Jacques de Silly, bailli de Caen, et plusieurs autres capitaines, avec cent hommes d'armes à pied et trois mille piétons. Ainsi furent gens d'armes apprêtés pour donner dedans. L'assaut sonna, et chacun approcha la brèche des boulevards et là commencèrent à donner l'assaut moult aigre et dur; car, de première avenue, les hommes d'armes dressèrent leurs échelles et montèrent sus, et par force. Le seigneur de Montpensier monta si hardiment, qu'avec les mains s'attacha à une pipe du rempart, et, l'épée au poing, combattit main à main avec ses ennemis, et reçut plusieurs coups de pique et de hallebarde, sans jamais lâcher sa prise; et tant, que des premiers fut au dedans dudit boulevard. Le capitaine Malherbe fut là blessé d'un coup de trait en la cuisse; tellement que l'os lui fut mis en pièces, dont fut emporté malade en sa tente. Les autres piétons renforcèrent l'assaut, et entrèrent par les brèches et passages qu'avaient faits les coups de l'artillerie de France.

Mais, en ce faisant, les gardes des boulevards, voyant qu'à cette défortune branlait leur mortel danger, pour obvier à ce, jouxte leur possible, mirent au devant tous efforts à coups d'artillerie et de trait, avec grands poux de lance, et coups de hache, et jets de grosses pierres; de quoi tuèrent prou de gens, et entr'autres un chevalier écossais nommé sire Bides Afflich. Toutefois, à la parfin, d'assaut furent emportés iceux boulevards, et deux cents hommes de guerre trouvés dedans, lesquels furent tous mis à l'épée, sans ce qu'un tout seul d'eux fût répité de mort. A l'heure que l'assaut se donnait, le duc de Valentinois et le comte de Gayas, voyant que ceux de la ville entendaient à cette besogne, et pour ce étaient bien empêchés, prirent quatre cents hommes d'armes et grand nombre d'aventuriers français qui là étaient, et se mirent à passer la rivière, qui était entre l'armée et la ville; et icelle rivière passèrent en bateaux; et traversant ladite rivière, force coups d'artillerie leur furent envoyés de la ville, dont plusieurs furent tués et blessés, toutefois passèrent outre, et là prirent logis. Tantôt qu'ils eurent gagné place, à leur renfort vinrent quatre cents hommes d'armes, Ursins romains, lesquels conduisait le seigneur Jean Jourdain; et au devant d'eux furent le duc de Valentinois et le comte de Gayas, pour les recueillir et conduire où métier était. Lorsqu'ils furent arrivés, l'un des côtés de la ville, delà la rivière eurent à garder, et deux mille Français aventuriers, pour les secourir à ce besoin, leur furent baillés. Les quatre cents hommes d'armes français qui étaient passés outre ladite rivière, assiégèrent la ville d'une autre part; et alors furent les Napolitains de tous côtés enclos, et la ville tout autour environnée de Français et de Romains. Ce propre jour

aussi, sur l'heure des vêpres, le seigneur de la Palice fut au siège, lequel y alla en poste, avec plusieurs autres gentilshommes de France.

Après la prise des boulevards, dont j'ai fait mention ci-dessus, grande compagnie de Français se logèrent dedans, et cette nuit, sur le point de l'heure de minuit, toute l'artillerie du roi qui là était fut charriée, atétrée et assise sur le bord des fossés de la ville, et là chargée, taudissée et mise à point pour besogner; laquelle, sitôt que jour éclaircit, commença meute de guerre, à sonner et tempêter, par tel effort que tout autour semblait que foudre et orage dussent fendre les éléments et subvertir la terre. Tant de traits et de pierres d'artillerie venaient de la ville contre les Français que nul d'iceux osait désemparer les tranchées, et sitôt qu'ils se découvraient, sans faillir étaient rencontrés; car les canonniers de la ville étaient tant experts à leur métier, que rien que voir eussent pu, n'échappait à leurs coups; et ainsi donnaient merveilleux ennui et dommage irréparable à l'ost français; et eussent de plus, si les canonniers du roi qui là étaient n'eussent rabattu leurs coups, ce qu'ils firent, car, en moins de six heures, tant menu et si à droit déchargèrent contre la muraille de la ville, que plus de demi-jet d'arc de long n'y eut tour, repaire, défense ni créneau qui ne fussent mis à bas, canonniers et artillerie rués jus, et plus de vingt toises de muraille atterrées tout à ras. A la chute des murs, qui étaient hauts et épais, les fossés furent comblés et emplis; tellement que, tant que la brèche contenait de long, gens à pied et à cheval, au besoin et sans autre détour y eussent pu passer. Les soudards et le peuple de la ville virent que c'était à tout et que les Français avaient entrée sur eux, et vouloir

délibérer d'y exploiter leur pouvoir, dont amollirent leur fureur, et eurent doute sur leur affaire; jà devant, par effet aux courses et assauts, avaient connu la force et volonté d'iceux, qui contre eux étaient mortellement animés, et avantageux aux armes. Toutefois, pour vouloir montrer qu'à grand besoin cœur viril doit délier vertu et en nécessité urgente fortifier son pouvoir, au danger de fortune soumirent leur affaire, et tous ensemble s'arrangèrent en armes et bel arroi devant la brèche de la muraille, par le dedans, et là tinrent pied ferme. Les seigneurs et marchands de la ville, qui plus avaient à perdre, doutèrent du malheur, et voyant leur muraille rompue, leurs soudards affaiblis, leurs ennemis branler pour leur donner l'assaut, et leur vie en dangereux hasard, voulurent parlementer et demander être ouïs. Audience leur fut donnée par les lieutenants du roi, et leur parlement ouï, par lequel voulaient rendre la ville au roi; et pour les frais et mises de l'armée, et la dépense de la poudre de l'artillerie, qui là avait été gâtée durant le siège, trente mille ducats voulaient iceux donner, requérant, en ce faisant, que leur ville, avec leurs corps et biens, fussent saufs et garantis. Ainsi demandèrent les Capouans composition. Mais, pour garder que durant ledit parlement les gens de pied français ne fissent effort pour entrer, toujours tirait leur artillerie contre l'armée de France. Dedans la composition n'étaient compris les Colonnois, qui de ce ne furent pas bien contents, et si de la ville eussent pu lors saillir, leurs vies sauves, volontiers eussent pris ce parti, mais loisir n'eurent de ce faire ; car, nonobstant ledit parlement, et aussi que durant icelui l'artillerie de la ville tirait sur les Français, l'assaut, comme je dirai ci-dessous, fut donné, voire sanglant

et luctueux; car, à grand nombre et bien délibérés, étaient là les Français envieux de combattre et soigneux de gagner, sachant que ladite ville de Capoue était garnie de bons soudards et remplie de richesses; car de tout le royaume de Naples et de Rome étaient là venus gens d'armes à puissance, pour défendre la ville, et aussi tous les nobles et riches marchands des villes et villages des environs s'étaient là dedans retirés et avec eux apporté leurs trésors et chevances, cuidant être en ce lieu assurés contre le pouvoir de tout le monde, dont leur en advint ce que ouïr pourrez ci-dessous. Après que la muraille fut rasée et bréchée suffisamment pour donner l'assaut, les lieutenants du roi firent sonner force trompettes, clairons et gros tabours de Suisses pour réveiller l'armée; et aussi mettre pipes et tonneaux de vin sur le cul, et là boire gens d'armes à défroi; et, ce fait, pour donner cœur à chacun, les lieutenants du roi et capitaines de son armée exhortèrent leurs gens de bien faire, et de montrer, à celui grand besoin, aux ennemis, que la force de France peut dompter l'orgueil d'Italie. Ainsi chacun chef de guerre donnait aux siens semonce de vertueusement ouvrer, et vouloir d'honneur acquérir. Messire Bérault Stuart, lieutenant général du roi, voyant que, en cette affaire, branlait l'augmentation du prix des Français, ou le rabais de leur bonne réputation, pour évertuer leur cœur et affermir le vouloir des oyants, dit ce qui s'ensuit, ou paroles semblables : « L'heure est venue que, au service du roi, à l'accroissement de notre gloire, et pour la sûreté de nos vies, nous faut la force de nos corps et la valeur de nos courages éprouver. Messeigneurs et amis, ayons mémoire que le nom redouté des Gaulois, dont nous sommes issus, a jadis fait trembler toutes les nations du monde.

En ensuivant donc leurs faits chevaleureux et en ajoutant aux nôtres nouveaux titres de florissante renommée, montrons-nous, par effet, vrais imitateurs de leurs bienfaits, et, pour commencer, mettons à cette besogne le tout de notre pouvoir en avant, et soyons assurés que si, à cette fois, nous sommes vainqueurs, nos ennemis, au demeurant de notre guerre, n'auront vouloir de nous plus combattre, ni pouvoir de nous résister. Sus donc! que chacun de nous mette la main à l'œuvre, par telle condition que le péril où nous sommes, ni la gloire que nous espérons, à ce seulement ne nous excitent, mais seule vertu, qui par nuls assauts d'adversité peut être affaiblie, ni pour aucuns efforts de fortune vaincue. »

A fin de ces paroles, furent les Français engrossés de courage vertueux, et en propos constant affermis, pour à temps marcher, et demeurer pied ferme au milieu des terribles aventures de la guerre, et là vivre et mourir, pour soutenir le droit de la querelle du roi. Que dirai-je plus? Si n'est que les Français étaient prêts de donner l'assaut, et les Napolitains délibérés de le défendre, et tous arrangés autour du passage, en armes et à grand nombre, voire tel, qu'assez puissants semblaient être pour devoir être saillis aux champs et donner la bataille aux Français; car autant ou plus d'hommes armés étaient dedans que dehors; et ainsi attendirent l'assaut, lequel fut donné sur les onze heures du matin, le vingt-cinquième jour du mois de juillet, et commencé par les gens de pied, qui, de première venue, plantèrent leurs étendards joignant la brèche; et là, main à main, commença le combat des deux partis, tel que c'était chose étrange à regarder et dangereuse à assister; car, autour où était ce bruit, en l'air n'apparaissaient

que traits et dards, coups, feu et fumée d'artillerie; par terre, trancher têtes et mains; dedans la ville, trébucher gens morts et affolés, ruer coups de lance, pique et hallebarde, et faire tout le sanglant pis que guerre pouvait. Moult rudement fut donné celui assaut, mais tant vigoureusement défendu, que, en moins de demi-heure, furent étendus devant le passage plus de deux cents Allemands et Français; et est à penser que, en ce faisant, ceux de don Frédéric eurent portion des coups et partie au dommage; car de çà et de là sonnait le dieu des batailles; tellement, que nul repos fut là donné aux hommes, mais continuel étrif, lequel n'eût été avantageux pour les Français, si les hommes d'armes de leur parti ne leur fussent venus à renfort, lesquels, tous à pied et légèrement armés, se mirent au travers de la presse pour les lassés supporter. A leur venue recommença le chapplis, plus aigre que devant, et tel que, deux heures durant, ne firent autre métier qu'épandre sang humain au tranchant de l'épée et à la pointe de la lance; et à ce montrèrent les capitaines et lieutenants et autres Français plus estimés la valeur de leurs personnes, sans rien y épargner, ce qui de plus enhardia les autres. Napolitains et Colonnois soutinrent leur querelle jusqu'à y répandre maintes gouttes de sueur et grande effusion de sang; et tant furent à la parfin par la force des Français outrés qu'ils ne surent à quel remède avoir recours, si n'est à la fuite. Ainsi commencèrent à reculer, et les Français à gagner la brèche, et les uns et les autres à écheller la muraille. Les Colonnois romains, lesquels avaient leurs chevaux en la ville, se retirèrent de là pour eux cuider sauver, et sortir par les fausses poternes de la ville; lesquels, à l'issue, furent pris et tués par les Ursins et les Français, qui gardaient

ce quartier. Les aucuns d'eux gagnèrent la campagne et se mirent sur le chemin de Naples, desquels était messire Fabrice Colonne, capitaine des Colonnois, lequel, avec tous ses gens, fut pris sur les chemins par les gens d'armes du seigneur de Mauléon, qui étaient du guet et embusqués sur la passée de la voie de Naples; et icelui prirent trois hommes d'armes, nommés le chevalier de la Mondie, Louiset, et un autre appelé Chardonnet, auxquels il promit sept cents ducats; et après la prise de Capoue amenèrent ledit messire Fabrice, avec grande compagnie d'autres prisonniers, dedans ladite ville de Capoue.

§ 13. — SAC DE CAPOUE PAR LES FRANÇAIS.

Pour revenir à mon assaut, je dis que, devant la fuite et prise des Colonnois, que ceux de Capoue soutinrent le faix de l'assaut tant qu'ils le purent supporter; mais quand plus ne purent, les aucuns abandonnèrent la place où il y avait brèche, et les autres tinrent pied ferme. Toutefois les Français emportèrent la ville d'assaut et entrèrent dedans, avec bruit tumultueux, occision de peuple et effusion de sang. Les gens de pied, qui des premiers entrèrent, comme les plus légèrement armés, mirent à saquement tous ceux que devant eux trouvèrent, par les rues, en armes, et mussés [1] par les maisons, sans pardonner à nul, de quelque état qu'il fût, et tant, que le long des rues, à grands ruisseaux, courait le sang des morts. Je ne veux déclarer les piteux plaints et cris lamentables des femmes désolées, et des petits enfants qui devant eux voyaient meurtrir leurs

1. Cachés.

maris et leurs pères, et occire leurs parents et amis, piller leurs biens et détruire leur cité; mais dirai que, avec la tuerie des hommes, furent maintes filles et femmes violées et forcées, ce qui est le comble du pis de tous les excès de la guerre. Les gens de pied de la bande du duc de Valentinois s'en acquittèrent tellement, que trente des plus belles de la ville emmenèrent à Rome prisonnières. Durant ce conflit, une dame de la ville, se voyant poursuivie et pressée desdits laquais, qui par force la voulaient prendre, s'enfuit dedans une haute chambre de sa maison, et là, du haut en bas, par une fenêtre, se jeta en la rue, mieux voulant mourre de telle mort, que de ses ennemis être ahontée. Je n'en dirai plus, sinon que les maisons furent brisées, portes rompues de toutes parts, et les trésors tous pris et abutinés, à qui en put avoir; si que plusieurs Français et Allemands, qui là étaient, en furent enrichis à jamais, car tant de biens y avait que chacun en put avoir bonne part; ce qui de là en avant les mit en appétit de combattre, et fil de guerroyer. La boucherie des morts fut là si sanglante, que de sept à huit mille assommés fut fait un nombre. Le remanent des hommes et des femmes, et les gens d'Église s'enfuirent, les uns sur les voûtes des moûtiers, et par les clochers et tours des églises; les autres se mussèrent dedans les caves, roches et citernes, et par les lieux où ils se pensaient mieux garantir, lesquels furent le lendemain cherchés et trouvés, et tous mis à rançon. Dedans ladite ville furent aussi trouvées dix-huit pièces de bonne artillerie que le roi Charles huitième avait laissées à Naples, comme j'ai dit ci-dessus.

Tout ce fait, comme ouï avez, chacun des Français prit logis pour se reposer, car temps en était. Les uns serrèrent leur butin, les autres composèrent

avec leurs prisonniers, les autres firent enterrer leurs amis, et les autres pansèrent leurs plaies; somme, il n'y eut nul qui n'eût l'œil à ses besognes, selon ce que mieux lui semblait.

§ 14. — FABRICE COLONNE PRISONNIER DES FRANÇAIS.

Messire Fabrice Colonne, qui lors était prisonnier entre les mains de ses ennemis, était épris de courroux, et à bonne cause, vu la domination et l'état seigneurieux auquel peu de jours devant s'était trouvé, connaissant lors son honneur rabaissé et son pouvoir anéanti. Toutefois tellement en advint, que le seigneur de Mauléon le retira des mains de ceux qui prisonnier le tenaient, moyennant douze cents ducats qu'il leur bailla, et si n'y perdit au marché; car, pour la rançon dudit Fabrice, en eut quatorze mille ducats, dont celui Fabrice romain se trouva moult empêché et nécessiteux, pour ce que devant et durant le siège de Capoue il avait fait grande avance pour le roi don Frédéric au payement de ses soldats; ce qui lui est ores et toujours sera de reste, et à bon droit; car, à ses dépens, de gaieté de cœur, sans propos raisonnable, juste querelle, ni à ce faire être obligé, de l'affaire d'autrui se voulut entremettre.

Le seigneur Jean Jourdain, capitaine des Ursins, qui lors ennemi de celui Fabrice était, voyant que pour sa délivrance argent ne pouvait finer, et qu'en arrière de payement du tout se trouvait, lui dit : « Seigneur Fabrice, pour ce que aux vaincus pitié se doit offrir, et aux affligés donner réfrigère, je, toutefois ton ennemi, toi voyant être captif entre les mains de tes adverses, et dénué d'argent, pour moyenner ta délivrance, afin que tu prennes connais-

sance que je veux user envers toi plus d'humanité que de vengeance, je supplierai ceux qui te détiennent prisonnier qu'ils te veuillent doucement traiter, et ferai pour toi l'avance de ce qui reste pour le payement de ta rançon. Or avise donc si tu veux accepter l'offre qui par moi t'est présentée! » A ces paroles fit réponse messire Fabrice Colonne, disant tels mots au seigneur Jean Jourdain : « Du moyen de la prière de tes paroles, pour mon bon traitement, ni de l'aide du prêt de ton argent, pour ma délivrance, n'ai que besogner, seigneur Jean Jourdain; car, quant au premier point, les Français, qui prisonnier me tiennent, ne sont coutumiers de maltraiter ceux qui sous leur main tiennent une prison; au surplus, j'ai encore à Rome vaisselle d'argent, et meubles assez pour suffire au payement de ma rançon. Pour ce, je m'essayerai, pour cette fois, de non être tenu à toi en rien, et sache en outre que pour le malheur de cette mienne défortune, jà pourtant ne sera mon vouloir rabaissé, mon courage amolli, ni mon espérance perdue. » Ainsi parla en homme de grand cœur ledit messire Fabrice Colonne, et transmit à Rome vendre et engager de sa vaisselle d'argent, et ce qu'il avait jusqu'à la somme de ce que montait le taux de sa rançon, laquelle paya au seigneur de Mauléon, qui l'avait entre ses mains.

§ 15. — LE ROI APPREND A LYON LES NOUVELLES D'ITALIE.

Le roi, qui était à Lyon, sur le Rhône, eut la poste le pénultième jour du mois de juillet, et lettres du seigneur d'Aubigny, et de ses autres lieutenants en la guerre de Naples, dont fut acertainé du vrai de la

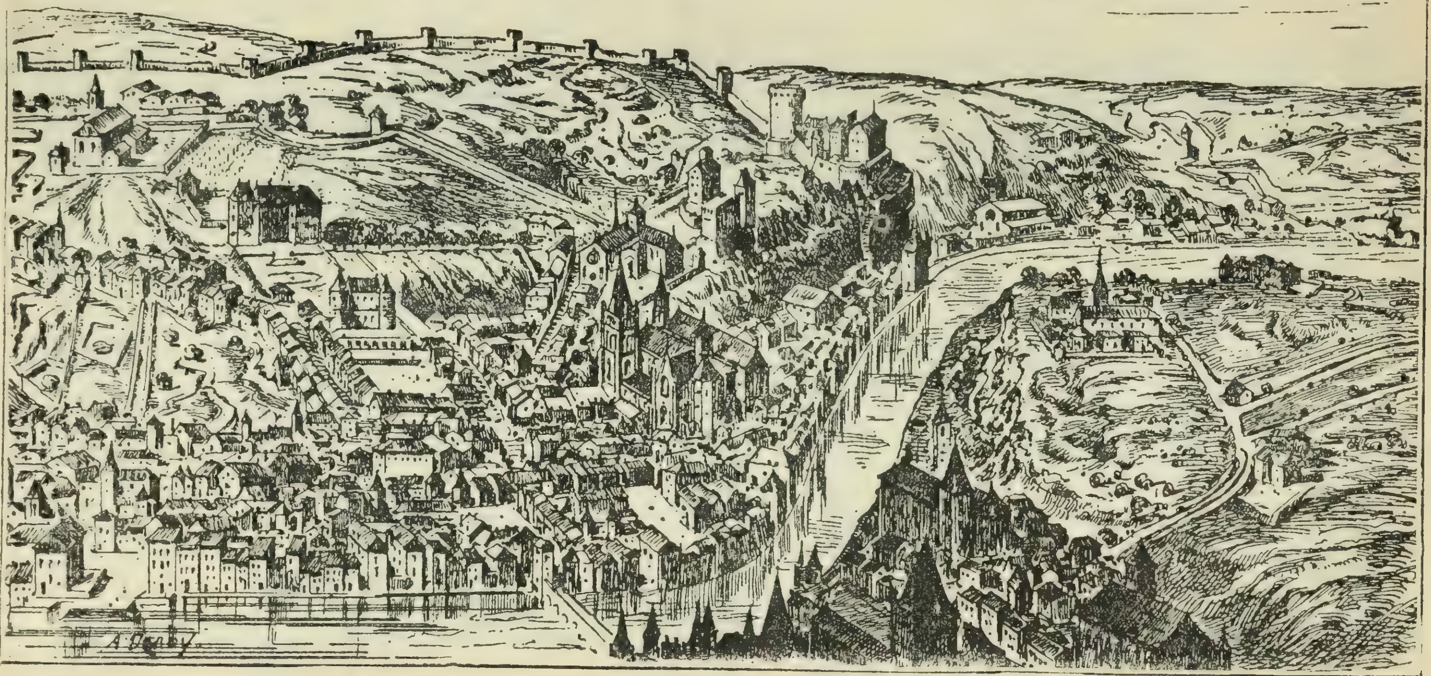
prise de Capoue, et de la défaite des Colonnois; desquelles nouvelles fut moult joyeux, et fit icelles publier partout; et, au moyen de ce, fit, dedans ladite ville de Lyon, faire les feux de joie, et le lendemain fut ouïr la messe en grande dévotion, et fut en voyage à Notre-Dame de Confort, dedans ladite ville de Lyon, et là très humblement regracier Dieu et Notre-Dame de la bonne victoire que contre ses ennemis avait obtenue.

§ 16. — FUITE A ISCHIA DU ROI DE NAPLES FRÉDÉRIC II. OCCUPATION DU ROYAUME DE NAPLES PAR LES FRANÇAIS.

Dedans la ville de Capoue, après la prise d'icelle, reposèrent les Français deux jours seulement; et eurent pour otages le frère du roi Frédéric et deux des seigneurs principaux de la ville de Naples, lesquels furent envoyés au château de Verse et mis en garde entre les mains d'un capitaine français nommé Lalande, et d'un autre nommé Bernard de Mons, gouverneur de ladite ville de Verse, pour le roi; et ce fait, le roi Frédéric plia ses bagues, et se voulut retirer dedans l'île d'Isque, comme avait promis aux lieutenants du roi; et à son départ, prit congé de ses familiers et amis, et du peuple de Naples, les larmes aux yeux.

Ce fait, avec tout son charroi, son train, ses bagues, et se mit en voie vers l'île d'Isque, dans laquelle s'en alla pour là attendre la fin de sa fortune.

Tous les faits susdits résolus, les lieutenants du roi eurent obéissance de ceux de Naples, et de toute la Terre de Labour, tant que les clefs des villes dudit pays leur furent apportées jusqu'à une ville nommée Marsignis, huit milles près de Naples, où là le sire d'Aubigny, lieutenant général du roi, reçut la foi,



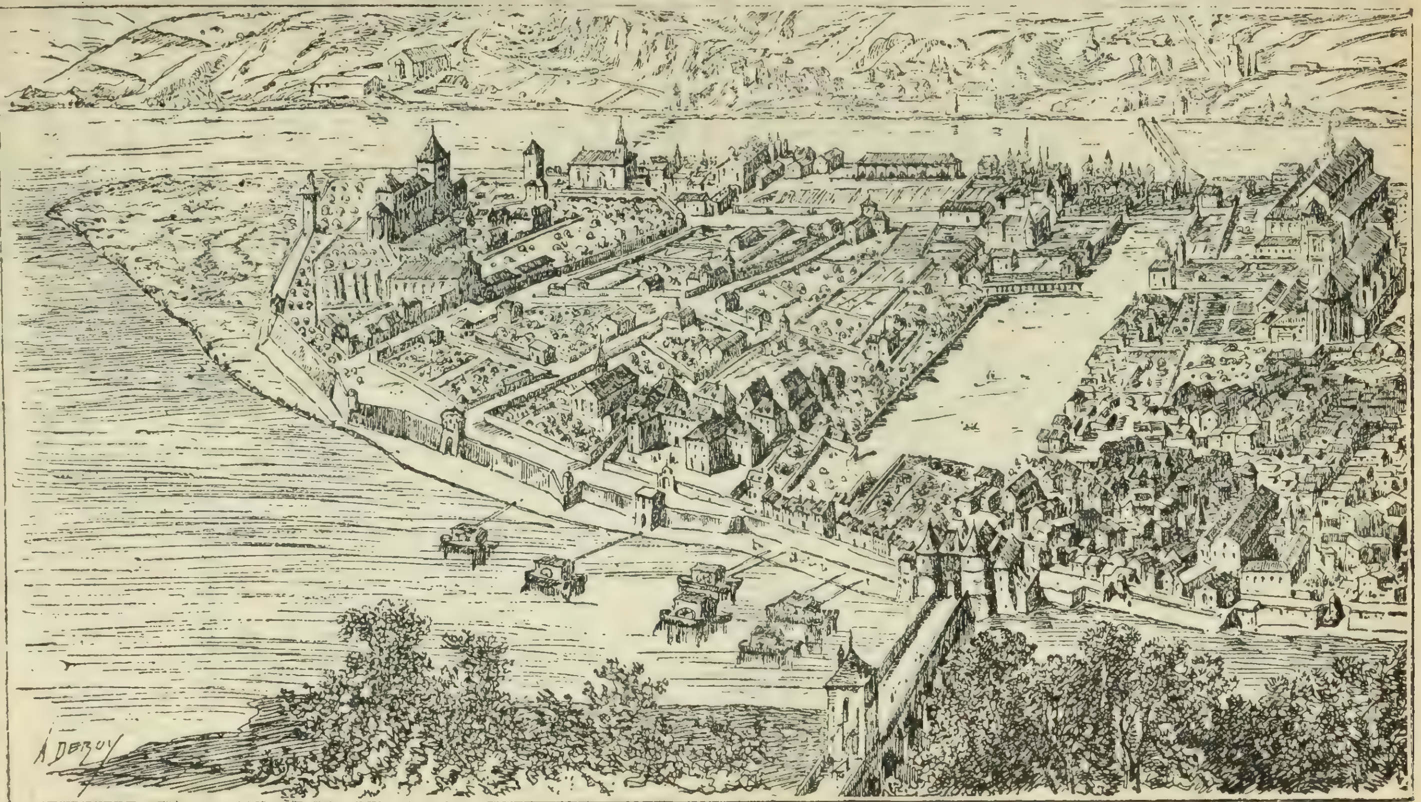
Vue ancienne de Lyon, d'après une gravure du XVIe siècle.

les fiefs et hommages des seigneurs du pays; et là firent composition de rendre les châteaux baillés et mis entre les mains. Ce fait, les garnisons furent dispersées autour de Naples; et le seigneur de la Palice envoyé vice-roi en l'Abruzze, avec deux cents hommes d'armes et deux mille hommes de pied, lequel pays était bon aragonais; et mêmement une ville, nommé l'Aigle, qui est communauté sujette à la souveraineté de Naples, laquelle, et toutes les autres, furent par ledit sieur de la Palice conquêtées et soumises en l'obéissance du roi, et lui bien obéi et moult aimé du peuple de celui pays.

§ 17. — PROPOSITION D'ACCOMMODEMENT ENTRE LE ROI FRÉDÉRIC ET LES GÉNÉRAUX FRANÇAIS.

La ville de Capoue, mise en sûre main, et les Français un peu rafraîchis, se mirent aux champs et tirèrent vers Naples; et tant marchèrent ce jour, qu'à huit milles de pays loin de leur logis s'arrêtèrent, qui est à mi-voie de Capoue et de Naples, et là furent à séjour l'espace de huit jours. Ledit temps durant, l'artillerie fut envoyée au château de Verse, et par ambassades, parlement tenu entre le roi don Frédéric et les lieutenants du roi. Ledit Frédéric transmit ses ambassades vers iceux lieutenants[1] pour le roi, pour les avertir de son vouloir, et demander à eux composition telle, que ledit Frédéric, dedans

1. Après la ruine de Capoue, Frédéric avait invoqué le secours de Gonzalve. Ce fut alors seulement qu'il apprit le traité de Grenade et la trahison dont il était victime. Plus irrité contre un traître que contre un ennemi, il se décida à négocier avec les généraux français.



Autre vue de Lyon : confluent du Rhône et de la Saône, d'après une gravure du XVI[e] siècle.

huit jours après ce, promettait vuider la ville de Naples, et lui, et sa femme, et ses enfants, avec toutes ses bagues, se retireraient dedans l'île d'Isque, qui est moult forte et garnie de bonnes places, et environnée de mer de tous côtés, bien avant en mer et est du royaume de Naples. Et outre demandait Frédéric avoir six mois de terme pour envoyer ambassades en France devers le roi, et demander appointement tel, que par son conseil serait sur ce avisé, et couché par articles; et les six mois passés, si l'offre que le roi lui aurait faite n'était à son plaisir, ou qu'assez raisonnable ne lui semblât, voulait après ce qu'il put se mettre en effort de défendre sa querelle comme il pourrait; et pour celui appointement mieux assurer, baillerait bons otages et suffisants. Les lieutenants du roi voyant le traité du parlement, et le proposé de don Frédéric, qui voulait vider Naples, et icelle mettre entre les mains des Français, et en l'obéissance du roi et que, en ce faisant, se soumettait à due raison, furent d'avis que la composition était à l'avantage du roi, et au profit de son armée; vu que, si Naples était rendue, que le surplus du royaume ne ferait résistance contre les Français; et que durant les six mois qu'il demandait pour envoyer devers le roi, les Français se fortifieraient, et tiendraient villes et châteaux par si bonnes et grosses garnisons, que s'il advenait qu'appointement ne se fît, et que derechef guerre s'émût, que ce serait pour soutenir le faix de la charge, et rabattre les coups de tous les efforts de la puissance du roi don Frédéric; et tout ce considéré, le sire d'Aubigny, le duc de Valentinois et le comte de Gayas, lieutenants du roi, signèrent ledit appointement; et cependant entre les capitaines fut tenu conseil sur le surplus de leur affaire, et propos débattu sur ce

qu'aucuns furent d'avis que la ville de Capoue devait être brûlée, et du tout être mise en ruine, comme celle qui de tout temps était ennemie des Français, et qui maintes fois avait iceux détroussés et à eux empêché le passage de Naples, et que par ses embûches et efforts, et aussi pour icelle réduire, étaient morts plusieurs Français, et que tant qu'elle serait en être et en puissance, que jamais en sûreté par là ne passeraient : dont, pour obvier à ce, fallait qu'elle fût brûlée et détruite. Les autres furent d'avis différent, disant que du tout ne devait être dévastée, et que si elle l'était, dommage s'en ensuivrait pour le roi; car elle pouvait de là en avant donner sûreté aux Français, qui maîtres en étaient, et service au soutien de bonnes et grosses garnisons pour le roi, qui, sans bonnes places, et bien fortifiées, ne pouvait seulement posséder ni garder le royaume de Naples, dont Capoue était l'une des plus propices et secourables pour ce faire. Par quoi fut conclu qu'elle ne serait brûlée ni détruite, mais serait mise dedans grosse garnison de Français pour la garder, et pour ce faire, furent ordonnés soixante hommes d'armes de ceux de Jacques Silly et de messire Aymar de Prye, avec quelque nombre de gens de pied; et pour le gouvernement d'icelle, le seigneur d'Aubigny y mit un gentilhomme des siens, nommé Maulevrier, du pays d'Anjou, auquel la bailla en garde, sur sa vie.

§ 18. — LE COMTE DE MONTPENSIER AU TOMBEAU DE SON PÈRE.

Louis de Bourbon, comte de Montpensier, après ce, s'en alla en une petite villette près d'illec, nommée Piccol[1], où, après que la conquête que le roi

1. Pouzzoles.

Charles huitième fit à Naples, avait été enterré le père dudit comte de Montpensier; et là anciennement soûlait avoir une belle cité, nommée Bayes, qui, pour l'abominable péché sodomitique, autrefois périt et abîma, réservé ledit lieu de Piccol, qui est à dire en vulgaire italique petit, et est tout un même terme *pichenin* et *piccol*, lorsque les Lombards disent *pichenin* et les Italiens *piccol*. Que que soit, à la requête d'une dévote femme dudit lieu, fut préservé de submersion; et là ledit comte de Montpensier fit ouvrir le tombeau où était enseveli le corps de son père; et sitôt que ce tombeau fut ouvert, et que le fils vif vit le père mort, il transit tout de frayeur, tellement que la fièvre le prit, dont peu de jours après mourut sans remède.

§ 19. — LE ROI ENVOIE RAOUL DE LANNOY ET ÉTIENNE DE VESC POUR ASSISTER LE LIEUTENANT GÉNÉRAL STUART D'AUBIGNY. — MORT DU SÉNÉCHAL DE BEAUCAIRE.

Les choses exploitées par le sire d'Aubigny, comme dit est, quelque peu de temps après, le roi envoya à Naples messire Étienne de Vèse, sénéchal de Beaucaire, et messire Raoul de Lannoy, bailli d'Amiens, pour donner et pourvoir des offices, et ordonner des finances; et supposé ores que ledit sire d'Aubigny en eût fait la conquête, et suffire dût au surplus; toutefois, pour obéir au roi, reçut eux très amiablement, et dedans le château de Capouane de Naples, les traita honorablement et leur fit joyeuse chère; et là était le comte de Gayas malade, qui s'efforça de bien traiter les susdits. Aussi était là le duc de Valentinois, et grande noblesse dudit pays. Bientôt après ce, une fièvre prit audit sire d'Aubigny, lequel, pour changer d'air, avec les gens de sa maison s'en

alla à la Tour du Grec, sept milles près de Naples, et ayant pris audit lieu huit jours de séjour, s'en alla à Nocère, ville de Labour, sujette au comte de Montorio, où demeura trois semaines à repos. Durant lequel temps il fut sain et bien guéri, par quoi il s'en voulut retourner à Naples, pour subvenir aux affaires du roi; et le sénéchal de Beaucaire, qui là était envoyé de par le roi, fut atteint de maladie : tellement que guère n'exploita son office, que la mort ne le saisît.

§ 20. — NÉGOCIATIONS ENTRE LOUIS XII ET LE ROI FRÉDÉRIC II. OPPOSITION DE L'AMIRAL PHILIPPE DE RAVESTAIN.

Le roi Frédéric transmit lors devers le roi le double de la composition et appointement qu'il avait fait avec le sire d'Aubigny et ses autres lieutenants, avec les articles faits sur ce qu'il demandait au roi, premier que se voulait désister du droit qu'il disait avoir au royaume de Naples, desquelles choses le roi fut moult joyeux; et pour solenniser ces bonnes nouvelles, commanda icelles publier par tout le royaume de France, et pour cela, faire en tous ses pays les feux de joie. Ce qui fut fait. Les articles de la demande de don Frédéric furent mis en Conseil, pour aviser jouxte la raison et en ordonner selon équité.

Messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi en l'armée de mer, était lors parti de Gênes avec vingt voiles tant seulement, et tant avait cinglé par mer, que sans détour avait approché le port de Naples de deux milles près. A sa venue, les autres lieutenants du roi qui lors étaient à Naples, transmirent au-devant de lui messagers, pour lui dire et signifier l'appointement qu'ils avaient fait avec le roi don Frédéric, qui était tel, que après que la ville de

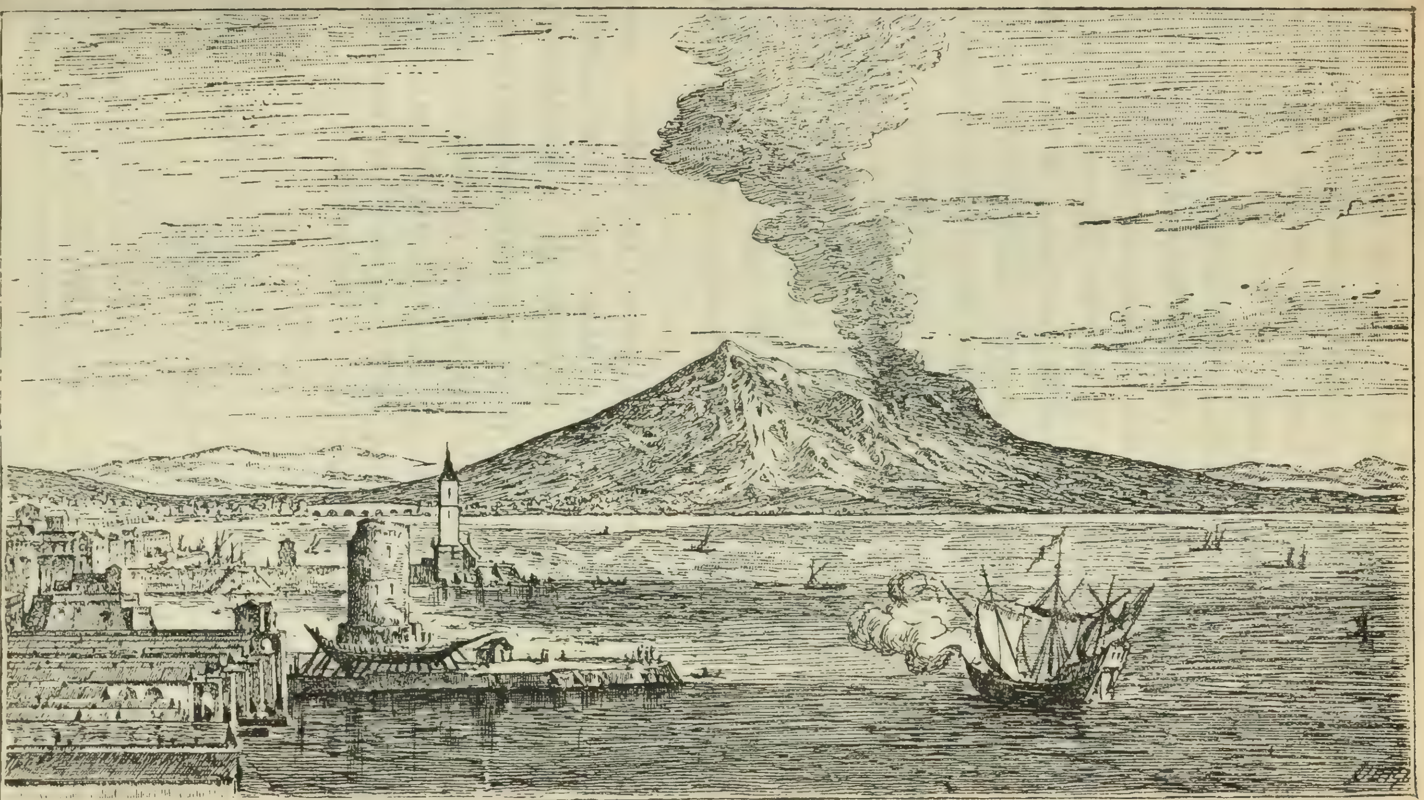
Naples aurait vidée, et icelle laissée entre les mains des Français, qu'il se retirerait en l'île d'Isque, ce que déjà avait fait; et qu'en outre aurait six mois de terme pour envoyer devers le roi et traiter de son affaire; et les six mois passés, si l'appointement que le roi lui voudrait faire ne lui semblait bon, pourrait ledit Frédéric défendre sa querelle comme il saurait. Ainsi fut averti ledit sieur de Ravestain du traité et conclusion de l'appointement susdit, et requis par les autres lieutenants du roi de donner à ce, consentement, et icelui avoir agréable. Ce qu'il ne voulut, disant que celui appointement lui semblait du tout au désavantage du roi, et au profit de don Frédéric; et aussi que sans lui l'avaient fait, ce qu'ils ne pouvaient ni ne devaient, vu qu'il était lieutenant du roi comme eux, et en outre amiral; par quoi ne consentirait audit traité, mais sur ce ferait ce qu'il devrait; aussi que de ce, devait avoir la connaissance, vu que don Frédéric était lors en l'île d'Isque sur mer, et en ses dangers. Et ce dit, marcha outre jusqu'à Naples, et là de cette matière entre eux fut grande question, et le propos débattu selon l'opinion de chacun; et pour conclusion faire, messire Philippe de Ravestain dit que la composition était à la foule du roi, et selon l'intention de Frédéric; et la raison, car durant le terme de six mois que pour penser à ses besognes il avait, l'armée de France cependant pourrait dépenser grand argent et perdre prou de gens, et le roi Frédéric se pourvoir d'avoir, acquérir amis et faire alliances; et aussi que, cependant, le roi d'Espagne, duquel il se disait parent, et autres lui pourraient donner tel secours, qu'enfin de cause les Français n'auraient pas du meilleur; dont l'entreprise du roi se pourrait par ce moyen de moult retarder, et par aventure du tout empêcher, vu

qu'aide d'argent et secours de soudards ne pouvoir sommairement à besoin subvenir à cette affaire pour la lointaineté du lieu, comme autrefois et de fraîche mémoire, en cas semblable, aux Français du temps du roi Charles VIII, après la conquête qu'il fit dudit royaume de Naples, en était advenu. Plusieurs autres remontrances fit messire Philippe de Ravestain sur le défaut de ce, tant que le duc de Valentinois dit que ses autres compagnons avaient fait la chose outre son vouloir, et que, s'il l'avait signée, ce avait fait à leur appétit seulement. Mais quoi que ce soit, en ce faisant et en ce cas, mal autorisé et bien inconstant il se montra. Je mets ce compte à part, pour dire que messire Philippe de Ravestain, mal content de ce que sans lui sur l'affaire de Frédéric composition avait été faite, dit à messire Bérault Stuart et à ses autres compagnons que plus ne demeurerait avec eux à Naples; mais s'en voulait aller sur mer, pour faire ce qu'il devait et accomplir son voyage de Turquie, comme par le roi lui avait été commandé. Toutefois fut arrêté, par prières pour huit jours seulement; et en ce terme les navires et galères du roi, qui étaient partis du port de Toulon, en Provence, avec les carraques de Gênes, arrivèrent à Naples armés et équipés dûment.

§ 21. — LE ROI FRÉDÉRIC II SE LIVRE A DISCRÉTION AU ROI DE FRANCE.

Le roi Frédéric, qui lors était en l'île d'Isque, sut la venue de messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi en son armée de mer, et que grand navigage avait avec lui; et aussi fut averti de ce que l'appointement fait par lui avec les autres lieutenants du roi, ne vou-

lait tenir, mais lui voulait courir sus et faire guerre par mer. Par quoi lui envoya un chevalier, nommé messire Antoine Grison, pour lui dire et le prier que de sa part voulût avoir agréable et signer ledit appointement, comme avaient fait les autres lieutenants du roi; ce que ne voulut faire ledit seigneur de Ravestain, mais lui manda par sondit messager que s'il ne vidait le lieu où il était, ou qu'il ne se rendît, qu'il l'irait assiéger, et prendre quelque part qu'il le trouverait. Dont derechef revint icelui messire Antoine Grison devers messire Philippe de Ravestain, pour le prier amiablement, de par le roi don Frédéric, que le plus loyalement que faire se pourrait, lui voulût sur son malheureux affaire donner provision de conseil, et qu'à icelui du tout se tiendrait. Oyant la prière du roi Frédéric, messire Philippe de Ravestain, et voyant que par icelle faisait offre de raison et présentait humain parti, lui prêta l'oreille, et pour plus en savoir, lui transmit un sien maître d'hôtel, nommé Antoine de Créquy, pour lui dire et répondre, sur ce qu'il demandait, que si en vie prospère le savait, que de lui n'aurait aucun conseil; mais, pour ce que en misérable adversité le voyait, et que en ce détroit les ennemis qui ont l'avantage se doivent montrer humains aux affligés, sur son affaire volontiers le conseillerait; et pour le mieux, selon son avis, lui manda que sans autre question, le plus profitable de son cas était de soi mettre et rendre entre les bras du roi, et se soumettre à son vouloir, et, en ce, tant sage et débonnaire le trouverait, et tel appointement aurait de lui, que ce serait jusqu'à devoir être content; et que meilleur ni plus sûr conseil pour lui ne savait; vu aussi que Naples et la plus grande partie du royaume étaient entre les mains des Français, et que contre



Ancienne vue de Naples (Bibliothèque nationale, topographie de l'Italie).

eux ne pourrait avoir durée, ni à leur pouvoir résister. Le roi don Frédéric, oyant ladite remontrance de messire Philippe de Ravestain, pensa sur ce au plus profitable de son mieux.

Ainsi se consentit le roi don Frédéric de s'en aller rendre au roi, et pour ce, prit sauf-conduit de messire Philippe de Ravestain et de messire Bérault Stuart, lieutenants du roi, pour s'en aller en France. Toutefois dedans ladite île d'Isque laissa le marquis de Pescaire, sien serviteur, auquel bailla sûres enseignes pour rendre ladite île à qui bon lui semblerait, en lui envoyant sur ce lettres contresignées; aussi laissa audit lieu dame Isabelle sa femme, laquelle était fille du prince d'Altamore, et avec elle demeurèrent deux petits enfants et deux filles, et aussi laissa dedans Tarente un sien fils aîné, nommé don Ferrand, avec deux cents hommes d'armes pour garder ladite ville.

Le pauvre prince, après lesdits saufs-conduits pris, demanda audit sieur de Ravestain un jeune gentilhomme français, nommé Antoine de Castelferrus, des pensionnaires du roi, pour le conduire et mener jusqu'en France; lequel le lui bailla; et tout ce fait, fit équiper huit galères, une fuste et un brigantin et se mit en mer avec cinq cents gentilshommes des siens pour tirer vers Marseille en Provence.

§ 22. — LOUIS D'ARMAGNAC, DUC DE NEMOURS, NOMMÉ VICE-ROI. — SON ENTRÉE A NAPLES.

Le roi, qui lors était à Lyon, sur le Rhône, fut par ses postes assuré de tout ce qui delà les monts avait par ses gens été fait, tant de la conquête de Naples, que de la venue de Frédéric. Donc, comme celui qui toujours avait l'œil, l'avis et la main en besogne pour

secourir à ses affaires, voyant aussi qu'audit royaume fallait chef sur tous autorisé, là transmit Louis d'Armagnac, duc de Nemours, jeune prince de qualité, bien grand en savoir, très magnanime en vouloir, et plus excessif en vertus; lequel ordonna être seul vice-roi et général gouverneur en toutes choses audit royaume de Naples. Ainsi prit congé du roi, de la reine et des seigneurs de France, et se mit en bateau sur le Rhône, accompagné de grand nombre de seigneurs et gentilshommes de la maison du roi qui par eau le conduisirent jusqu'à Vienne en Dauphiné, cinq lieues delà Lyon; et de là se mit en voie par eau et tira jusqu'à Marseille en Provence, où monta sur mer et fit cingler vers Gènes, et de là à Naples. Le sire d'Aubigny, qui lors était à Naples, sut la venue du duc de Nemours, et comment le roi l'envoyait vice-roi de par delà, dont envoya au-devant de lui grand nombre de gens jusqu'à Piccol, à sept milles de Naples, et lui fut, pour le recueillir, jusqu'à Notre-Dame de Pie de Crote [1], à deux milles près de la ville. Et là est la montagne percée que Virgile, par art diabolique ou autrement, perça tout au travers, laquelle dure un mille de pays, ou environ; et est le trou si grand, qu'un homme à cheval y peut aisément passer. Par là passa le vice-roi avec toute sa route, et ainsi le conduisit le seigneur d'Aubigny, avec les seigneurs de la ville jusque dedans, où furent tendues les rues et partout garnies de tables rondes couvertes de vins et viandes, à qui en voulait. Dedans le château de Capouane s'en alla loger le vice-roi avec le sire d'Aubigny. Obéissance fut faite totalement audit vice-roi, sans qu'autre s'entremît des affaires de Naples; dont le sire d'Aubigny, voyant la peine qu'il

1. Pie di Grotta.

avait eue et la diligence qu'il avait mise à conquêter ledit pays, ne se put bonnement contenter, qui fut jà un commencement de division entre les chefs de l'armée; ce qui est une chose si dangereuse à soutenir, que, à ce moyen, toutes entreprises de guerre viennent à malheureux effet. Or s'en alla ledit sire d'Aubigny en la comté de Venafro, près de Capoue, laquelle le roi lui avait donnée, et là fut par l'espace de six semaines; et cependant transmit devers le roi, pour avoir congé de s'en retourner en France, ce que le roi ne permit; ains lui manda le roi retourner à Naples, vers le vice-roi, pour consulter sur leurs affaires, où fut avisé que ledit vice-roi s'en irait en Pouille, où lors était Gonsales Ferrand, pour départir le Capitanat et le Principat, terres de Naples indivisées entre le roi de France et le roi d'Espagne, et que là diviseraient ledit pays, *citra et ultra*, et que le sire d'Aubigny demeurerait à Naples, pour ce que bien voulu était des seigneurs et du peuple; ce qui fut fait[1].

1. La possession commune du royaume de Naples par deux rois jaloux l'un de l'autre était difficile; une contestation s'éleva bientôt entre le duc de Nemours, vice-roi pour Louis XII, et Gonzalve de Cordoue, au sujet de l'impôt payé pour les troupeaux qui passaient au printemps des plaines de la Pouille sur les hauteurs de l'Abruzze. On en vint aux mains dans la Basilicate; le duc de Nemours, mieux préparé à la guerre, chassa les Espagnols de la Calabre et resserra Gonzalve dans Barletta. Le temps se perdit en vaines escarmouches, en belles joutes d'armes, véritables réminiscences des exploits chantés par l'Arioste. Mais pendant que le duc de Nemours, général assez maladroit, éparpillait ses troupes, au lieu de les concentrer sur le point vulnérable, le roi d'Aragon ne s'oubliait pas. Il allait prévenir par la ruse, son arme ordinaire, la ruine inévitable de sa domination en Italie. Philippe le Beau, son gendre, vint en France.

II

NÉGOCIATIONS AVEC L'ARCHIDUC PHILIPPE LE BEAU ET AVEC LE ROI DES ROMAINS MAXIMILIEN. — LES PROJETS DE MARIAGE ET LA QUESTION DE L'INVESTITURE DU MILANAIS. — VOYAGE EN FRANCE DE L'ARCHIDUC.

(1501-1502)

---

§ 1. — LES TRAITÉS DE LYON ET DE TRENTE.

En celui temps, le roi était à Lyon sur le Rhône, et la reine quant et lui, et plusieurs grands seigneurs de France; et là arrivèrent les ambassadeurs de Philippe d'Autriche, archiduc et comte de Flandre, lesquels ambassadeurs vinrent pour traiter du mariage de Madame Claude de France, fille du roi, laquelle était lors en l'âge de trois ans ou environ, et du fils de l'archiduc, petit enfant aussi; lequel mariage fut traité par le Digne de Besançon et autres ambassadeurs dudit archiduc; et tellement que le dixième jour du mois d'août, en l'an mil cinq cent un, fut celui mariage accordé par le vouloir du roi, lui présent et la reine, et tout le conseil [1]. Le roi et la reine

1. Philippe le Beau, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne et époux de Jeanne la Folle, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, durant sa courte car-

furent moult éjouis de ce mariage, pensant par ce moyen avoir paix durable avec le roi des Romains, père de l'archiduc, et au roi d'Espagne, père de l'archiduchesse : par quoi la fête fut grande du roi et de la reine; et tant que chacun d'eux fit convis et banquets aux ambassadeurs moult solennels, auxquels furent faites maintes nouvelletés et étranges momeries; et, entre autres, la reine fit un banquet auxdits ambassadeurs, où fut faite une danse en barboire, en laquelle fut dansé à la mode de France, d'Allemagne, d'Espagne et de Lombardie, et à la fin

rière, manifesta toujours des dispositions pacifiques envers la France. Il aimait personnellement Louis XII; et la plupart de ses actes donnent lieu de croire que, s'il avait vécu, il aurait tenté de prévenir les guerres désastreuses qui durèrent pendant près de deux siècles.

Ce prince s'était déjà porté comme médiateur entre son père et le roi de France. Bientôt après, ses députés vinrent proposer à Louis XII et à la reine Anne de Bretagne un mariage entre Charles d'Autriche et Claude de France.

Ce traité fut conclu à Lyon, au mois d'août 1501. La dot de la jeune princesse fut ainsi stipulée : « A défaut d'enfants mâles du roi et de la reine, elle aura tout ce qui doit lui échoir selon droit et coutumes; s'il survient enfants mâles, 300 000 écus d'or, savoir : 200 000 de la part du roi et 100 000 de la part de la reine. Son douaire sera de 20 000 écus d'or avec places et forteresses convenables pour sa demeure et sûreté de sa personne. Ces places seront choisies, autant que faire se pourra, sur les terres de la souveraineté du roi, et le surplus au pays de Hainaut. Si l'un des deux conjoints vient à mourir avant la célébration du mariage, on fera en sorte de le renouer avec un autre enfant du roi ou de l'archiduc. S'il vient enfants mâles de cette union, l'aîné prendra le nom et les armes de Bretagne. »

en la manière de Poitou. Le comte de Nevers et mademoiselle de Châteaubriant dansèrent à la mode d'Allemagne; le seigneur d'Avesnes et une damoiselle, nommée Anne de Foix, autrement Candale, firent à l'espagnole; le prince de Tallemont et une autre des damoiselles de la reine, nommée La Grange, dansèrent à la française; le bâtard de Vendôme et une damoiselle nommée Belle-Joie dansèrent la lombarde; Artus Gouffier, sire de Boisy, et une damoiselle, nommée la Tour, dansèrent la poitevine; lesquels étaient tous habillés à la sorte du pays dont ils dansèrent à la mode. Grande foison de draps d'or et de soie fut là déchiquetée, dont la reine fit l'avance, et fut une chose bien nouvelle et plus étrange; car chacun des danseurs en droit soi le fit si à point qu'on eût dit, à les voir branler, que c'étaient gens nés au pays dont ils contrefaisaient la manière. Après que chacun eut fait son tour, un nommé François de Néri fut en la salle, lequel était habillé à la turque, et avait regardé chacun des autres par ordre faire leurs danses, lequel voulut pareillement soi mettre en danse, et avec toutes lesdites dames, l'une après l'autre, et par ordre, se voulut joindre par danser, lesquelles le refusèrent toutes, et ne tinrent compte de lui, ni semblant n'en firent, mais le repoussèrent le plus rudement qu'elles purent; et ce fait, comme triste et dépiteux, un arc turquois qu'il tenait au poing jeta contre la terre, et vida la salle, tout ébahi et mal content desdites alliances qu'il voyait toutes bandées contre lui [1].

1. Le traité de Lyon n'est, à proprement parler, que le préambule ou le sommaire de celui qui devait se conclure entre Louis XII et le roi des Romains. En effet, toutes ces conventions matrimoniales et autres seraient

§ 2. — LE VOYAGE EN FRANCE DE L'ARCHIDUC PHILIPPE ET DE L'ARCHIDUCHESSE JEANNE. — LA RÉCEPTION A SAINT-QUENTIN.

(Cérémonial français.)

L'an mil cinq cent un, au mois de novembre, vint en France Philippe d'Autriche, fils du roi des Romains,

restées à peu près illusoires, si Maximilien, père de l'un des contractants et chef de l'Empire, ne les eût ratifiées. Il y avait une concession préalable à obtenir de ce prince difficultueux : c'était l'investiture du duché de Milan. Le Milanais était fief de l'Empire : chaque nouveau duc se trouvait donc obligé de recevoir l'investiture impériale.

Louis XII n'avait pas encore obtenu cette sanction féodale de ses droits. Il y a plus : Ludovic Sforza, deux fois vaincu par les armes de la France, avait été solennellement reconnu pour duc de Milan par le roi des Romains en 1495. Georges d'Amboise fut chargé d'aller offrir l'hommage et requérir l'investiture du duché de Milan. Il fallait déterminer Maximilien à proclamer la déchéance d'un prince qui tenait de lui le titre ducal, et qui, de plus, était l'oncle de la reine Blanche-Marie, sa seconde femme.

Maximilien était alors à Trente, au milieu des montagnes du Tyrol, où il aimait tant à chasser le chamois. C'est là que le cardinal d'Amboise, menant avec lui un train royal, vint le trouver : il arriva en cette ville le 3 octobre 1501. De grands honneurs lui furent décernés; et les conférences s'ouvrirent sans délai : elles durèrent dix jours. Le 13 octobre, on signa un traité d'alliance avec confirmation du mariage projeté à Lyon, et de plus avec la clause inévitable d'une ligue contre les Turcs. Quant à l'investiture, elle fut promise, mais différée jusqu'à la prochaine diète de Francfort; et, en attendant, il fut stipulé, entre autres conditions, que le

archiduc d'Autriche, et Jeanne de Castille, fille et héritière apparente du roi et de la reine d'Espagne; et partirent de Bruxelles, et prirent leur chemin par Mons-en-Hainaut, Valenciennes et Cambrai, et leur fut envoyé, de la part du roi et de la reine jusqu'audit lieu de Valenciennes, au-devant d'eux le sieur de Belleville, qui leur déclara le bon vouloir que le roi et la reine avaient de les bien traiter en leur royaume.

De Cambrai ils partirent le quinzième jour dudit mois de novembre, et vinrent à petite compagnie coucher à l'abbaye du Mont-Saint-Martin, et ce firent parce que la journée eût été trop grande à venir dudit Cambrai à Saint-Quentin. Audit lieu de Saint-Quentin était le comte de Ligny, accompagné de tous les nobles de Picardie étant pensionnaires, ordonnés de par le roi à recueillir ledit archiduc à l'entrée du royaume, et fussent allés jusqu'audit lieu du Mont-Saint-Martin, n'eût été la presse du logis, qui leur eût plutôt tourné à peine qu'à honneur. De la part de la reine était audit lieu de Saint-Quentin la comtesse de Vendôme et de Saint-Paul, accompa-

cardinal Ascagne Sforza serait mis en liberté, et que l'ex-duc, son frère, serait placé en un lieu honnête, avec un espace de cinq lieues à la ronde pour aller et venir comme bon lui semblerait. Tel fut ce traité de Trente, qui ne réalisa point les espérances de Louis XII et n'eut d'autre effet que la prolongation de la trêve conclue précédemment. Nonobstant ces difficultés et les délais de Maximilien, la meilleure intelligence régnait toujours entre le roi et l'archiduc Philippe; et c'est dans ces circonstances que le fils du roi des Romains passa par la France pour se rendre en Espagne. (Extrait de Le Glay, *Négociations diplomatiques de la France avec l'Autriche.*)

gnée du comte de Braine et de Roussy, de l'évêque de Meaux, et des sieurs de Moüy et de Genlis, avec plusieurs autres gens de bien, serviteurs et sujets de adite dame.

Le lendemain, qui fut le seizième jour dudit mois, arrivèrent ledit sieur archiduc, et ladite dame archiduchesse ensemble, en ladite ville de Saint-Quentin, accompagnés de douze cents hommes à cheval ou environ, entre lesquels étaient de bons et grands personnages; comme l'un des fils du comte Palatin, le jeune comte de Nassau, le fils du marquis de Baden, l'archevêque de Besançon, les sieurs Baudouin et Philippe, bâtards de Bourgogne, de Ville, de Chieures, de Bergues, l'évêque de Cambrai, Hugues de Melun, et plusieurs autres nobles gens de son pays. Et avec eux étaient ambassadeurs deux évêques d'Espagne qui avaient la charge de les conduire de par le roi d'Espagne jusque vers lui. Et marchaient devant lui ses archers, au nombre de quarante, puis les gentilshommes, après ses trompettes, et devant lui ses officiers d'armes, ayant leurs cottes d'armes vêtues. Ladite archiduchesse avait pour femmes madame de Halluin, dame d'honneur, dona Anna d'Aragon, qui étaient les principales femmes de nom, la fille au comte d'Egmont, une autre fille d'un comte, et treize autres gentilles-femmes, compris deux mères ou conductrices des filles, l'une de Flandre, l'autre d'Espagne, et y avait à la bande sept filles d'Espagne.

§ 3. — HONNEURS RENDUS A L'ARCHIDUC.

Le roi écrivit lettres aux villes par où ils passeraient, qu'ils recueillissent lesdits archiduc et archi-

duchesse, et leur fissent honneur comme à sa personne. De quoi fut grande question pour savoir quel honneur on lui devait faire, et fut conclu qu'on tendrait les rues, qu'on ferait des feux, qu'on sonnerait les cloches, et que ceux des églises iraient à processions au-devant d'eux : et du poisle et des clefs fut avisé que cela serait réservé à la personne du roi, et qu'à autre ne se devait faire, et ainsi fut fait. Pareillement il fut question de savoir si le peuple crierait à sa venue, et fut avisé du commencement qu'ils crieraient : «Vive le roi! » et toutefois, par bon avis, fut délibéré depuis qu'il ne s'en ferait rien du tout, et qu'ils ne crieraient cela ni autre chose.

Ledit jour alla ledit sieur de Ligny au-devant de lui, accompagné des nobles dessus dits, avec des gens d'armes et archers de la compagnie du sieur Desquerdes, qui pour lors tenaient garnison audit Saint-Quentin, et étaient au nombre de cinq à six cents chevaux; et trouva ledit archiduc à deux lieues de la ville, lequel lui dit à l'arrivée : « Monseigneur, le roi est très joyeux de votre venue en son royaume, et m'envoie vers vous pour vous guider et accompagner en sondit royaume, et vous faire tout le service qu'il vous plaira me commander ». A quoi ledit archiduc dit : « Je remercie le roi de l'honneur qu'il me fait, l'une des choses que je désire le plus est me trouver devers lui ». Et fit très bonne mine audit de Ligny, en lui donnant à entendre qu'il était joyeux de sa venue. De là ce même comte de Ligny passa outre, et alla dire le Dieu-garde à l'archiduchesse, laquelle il trouva un trait d'arc derrière l'archiduc ; elle ne baisa ledit comte de Ligny, ayant fait avertir, avant qu'entrer au royaume, que la coutume d'Espagne n'était point de baiser aucuns hommes et qu'elle ne baiserait que le roi; pour quoi ledit de

Ligny ne s'avança point, ainsi que firent les autres de ce royaume, dont ci-après, un quart de lieue loin, ou environ de ladite ville, alla monsieur de Moüy, capitaine d'icelle, accompagné des officiers du roi, et gens de la justice, au-devant de l'archiduc. Et lors fut question quel titre on lui baillerait en faisant les harangues. Il fut donc avisé qu'on le nommerait « très haut, très puissant, très noble prince et seigneur », et qu'on ne lui devait dire très redouté, ce mot devant demeurer au roi; vu encore que c'étaient les villes de frontière, et prochaines voisines de ses pays, par quoi en nulle manière ne devait être nommé très redouté. Suivant laquelle conclusion, lui fut dit par l'avocat du roi, audit Saint-Quentin : « Très haut, très puissant, très noble prince et seigneur, voici les officiers du roi et ceux de la justice de la ville de Saint-Quentin, qui par l'ordonnance et commandement du roi notre souverain seigneur, vous viennent faire la révérence, et vous dire que soyez le très bien venu et davantage vous offrir leurs corps et leurs biens à vous faire service, vous suppliant les avoir en votre bonne grâce », et autant en firent-ils à l'archiduchesse.

Ce même jour, environ trois heures après dîner, arriva l'archiduc à Saint-Quentin, par la porte nommée Belle-Porte, monté sur un cheval gris harnaché de velours noir, et avait cet archiduc vêtu une robe de velours cramoisi, bordée d'ouvrages sur le métier d'or fin trait. L'archiduchesse était quant et lui, montée sur une haquenée blanche, harnachée de velours noir, laquelle avait vêtu une robe de velours cramoisi doublée de drap, dont les manches étaient fourrées de martes; quatorze femmes venaient après elle sur haquenées accoutrées de même celle de ladite dame, avec robes de velours noir, doublées de taffetas

cramoisi; lesquels trouvèrent les rues tendues, et des grands feux allumés, et vinrent jusqu'au bout de la grande rue qui vient sur le marché, où ils trouvèrent la procession de l'église Saint-Quentin; et de là tourna l'archiduc, et s'en alla à pied, avec ladite procession, jusqu'à l'église. Quant à l'archiduchesse, elle tourna sur le marché et s'en vint tout droit à son logis, qui était au Cygne. A la descente de sa haquenée, elle trouva madame de Vendôme [1], accompagnée des dessus nommés, qui la recueillirent. L'archiduchesse baisa ladite dame de Vendôme, laquelle s'offrit à lui porter sa robe, ce qu'elle ne voulut souffrir. Ce fait, la conduisirent jusque dedans sa chambre. Et lors ladite dame de Vendôme lui dit en la présence des dessus nommés : « Madame, la reine a commandé à messieurs de Brayne, de Meaux, de Moüy, et Genlis, et à moi, nous trouver ici vers vous pour vous dire que soyez la très bien venue en son royaume; et de la joie qu'elle a de votre venue, ne vous en disons rien, car par effet le connaîtrez quand serez vers elle. Elle nous a commandé vous accompagner, servir et obéir comme à sa propre personne; par quoi, Madame, toute la compagnie vous supplie qu'il vous plaise leur commander ce qu'il vous plaira qu'il soit fait, et vous serez obéie »; et en disant cela, lui firent tout l'honneur jusqu'en terre. Lors l'archiduchesse répondit qu'elle remerciait la reine de l'honneur qu'elle lui faisait, et la compagnie de la peine qu'elle prenait; et sur ce prirent congé d'elle, et se retirèrent hors de la chambre, où ils rencontrèrent l'archiduc, qui arrivait et venait de l'église, lequel baisa ladite dame de Vendôme, et toutes ses femmes, et de là entra en sa chambre, et ladite dame se

1. Louise de Savoie, mère de François Ier.

retira en son logis, qui était au Grand-Griffon, où elle soupa. Ledit sieur de Ligny laissa pareillement l'archiduc en sa chambre, et s'en revint en son logis, qui était à l'hôtel de Prémonstré, où il soupa. Après souper, ladite dame de Vendôme envoya vers madame de Halluyn, dame d'honneur de l'archiduchesse, savoir ce que l'on faisait léans, qui lui manda que l'archiduchesse s'était trouvée lasse, pour quoi n'était délibérée de voir pour ce jour personne. Et fut pareillement mandé au comte de Ligny que l'archiduc s'était retiré; par quoi chacun demeure en son logis pour ce soir, et fut tout ce qui fut fait cette journée, réservée qu'après leur arrivée, ceux de la ville furent vers eux leur présenter, et pareillement ceux de l'église leur présentèrent du pain et du vin du chapitre, et autant firent le lendemain au dîner.

Ledit lendemain dix-septième jour dudit mois de novembre, l'archiduc ouït la messe en l'église de Saint-Quentin, accompagné de monsieur de Ligny, et de tous les gens de condition qui étaient en cette ville. Et après la messe lui fut par les chanoines de ladite église présenté un saint Quentin d'or pesant six écus, en lui recommandant ladite église; et lui retourné en son logis, lui fut par ledit de Ligny présentée une lettre du roi, qui contenait que, sachant sa venue en son royaume, il avait envoyé ledit comte de Ligny vers lui pour l'accompagner, et obéir comme à sa propre personne; et lui déclara que l'une des plus grandes joies qu'il avait de longtemps eues, était qu'il avait pris son chemin par son royaume, et qu'il le désirait voir autant que personne du monde, lui offrant tout ce qui était en son royaume. Après ces lettres lues, le comte de Ligny lui dit qu'il y avait quelque petite harangue à lui faire s'il lui plaisait donner audience. A quoi l'archiduc répondit :

quand il lui plairait, et alors s'avança l'évêque de Lodève, qui fit une harangue, à laquelle de la part de l'archiduc répondit le prévôt d'Arras, et furent à la même heure repris et réassumés par lui tous les points et articles proposés par ledit évêque de Lodève, et réponse sur un chacun fut faite de si bonne sorte, que les écoutants et assistants en firent bonne et grande estime; et de là toute la compagnie se départit, et alla l'archiduc dîner. Il avait été conclu, pour ce que l'archiduchesse n'était allée à la grande église, que tous les chanoines avec la croix viendraient en procession pour la recueillir à la porte de l'église; mais le temps fut si laid de pluie et de neige qu'il ne fut possible d'y aller et demeura à ouïr la messe en son logis. Et incontinent la messe dite, envoya querir ladite dame de Vendôme pour dîner avec elle; laquelle y alla accompagnée des dessus nommés, qui trouvèrent l'archiduchesse en sa chambre; et après le bonjour donné, lui dit ladite dame de Vendôme : « Madame, l'évêque de Meaux a quelque chose à vous dire, si c'est votre plaisir de l'ouïr »; à quoi répondit : quand il voudrait. Et a donc commença ledit évêque de Meaux à dire sa harangue en français. A quoi répondit un évêque d'Espagne : « Pour ce que nous sommes étrangers, et que j'ai peur que mon langage ne fût pas bien entendu, je parlerai en latin; et vous, monsieur l'évêque, entendez ce que je dirai, pour le dire à madame de Vendôme et aux autres ». Et fut la réponse telle, que l'archiduchesse remerciait le roi et la reine de l'honneur qu'ils lui faisaient, et qu'elle avait aussi grande envie de se trouver vers eux, comme ils avaient de la voir, et puisqu'ils voulaient prendre cette peine que d'envoyer au-devant d'eux, qu'il n'y avait compagnie à eux plus agréable que celle qu'on

leur avait envoyée, et qu'elle en remercierait le roi et la reine.

§ 4. — L'ARCHIDUC ET LE CLERGÉ A SAINT-QUENTIN.

Sur ce point, la compagnie se départit, réservé ladite dame de Vendôme qui demeura à dîner avec l'archiduchesse, et ne dîna à sa table que ladite dame de Vendôme. La compagnie départie, on apporta à laver à l'archiduchesse, laquelle, après avoir lavé, envoya son échanson avec deux bassins porter l'eau à ladite dame de Vendôme, ce qu'elle refusa, et fit prendre une aiguière, et ainsi se lava et se mit à table. Au dîner, ne fut servi que le plat de l'archiduchesse couvert, et après qu'elle avait tâté des viandes, ou n'en voulait point, il était baillé à ladite dame de Vendôme, et ainsi se passa le dîner. Ledit jour, et après dîner, partirent lesdits archiduc et archiduchesse dudit lieu de Saint-Quentin ensemble, ladite dame était sur une haquenée blanche houssée de drap d'or, laquelle avait vêtu une robe de satin broché violet, fourrée de loups-cerviers; elle avait quatorze femmes après elle sur haquenées houssées de velours noir, lesdites femmes habillées comme le jour précédent. Item, venaient après une litière dorée, couverte de satin cramoisi, doublée de drap d'or, deux chariots dorés, couverts d'écarlate, doublés de drap d'or; et un autre chariot couvert de cuir. Après l'archiduchesse, était madame de Vendôme, vêtue de velours noir; et après elle les autres femmes de ladite archiduchesse, qui étaient sur haquenées; après icelles, quatorze femmes appartenant à ladite dame de Vendôme, sur quatorze haquenées, houssées de velours noir; et après toutes les haque-

nées, venait la litière de l'archiduchesse, après laquelle était celle de ladite dame de Vendôme, couverte de velours noir; et après les litières, les trois chariots susdits; et pareillement un autre couvert de cuir appartenant à ladite dame de Vendôme. Il y avait grande abondance de charrois, et étaient estimés en nombre, tant pour l'archiduc et l'archiduchesse, que pour leur train, jusqu'à cent chariots de bagage. Auprès de l'archiduc à main gauche, était monsieur de Ligny, et ainsi a toujours été par toutes les villes où l'archiduc a passé, réservé en celle dont sera fait mention. En l'état que dessus, ils arrivèrent en la ville de Ham, où ils furent recueillis à processions, feux, rues tendues et cloches sonnantes, comme audit Saint-Quentin, réservé qu'en parlant de par le roi, fut parlé de par ladite dame de Vendôme, à qui appartenait ladite ville de Ham. Du château fut largement tiré artillerie, à leur venue et à leur descente, parce qu'ils venaient ensemble. Là se trouvèrent la comtesse de Portian, tante de ladite dame de Vendôme et sœur dudit comte de Ligny, madame de Renty, sa belle-fille, mademoiselle de Reux, mademoiselle de Varennes et plusieurs autres damoiselles qui étaient tant à ladite dame de Vendôme, qu'aux autres dames dessus dites, avec deux des fils de ladite dame de Vendôme, c'est à savoir François Monsieur et Louis Monsieur, qu'elle présenta à l'archiduc, ainsi que fit monsieur de Chievres, et pareillement ladite dame de Portian, qui était sa mère. L'archiduc baisa les dames, et l'archiduchesse les dames de Portian et de Renty, et la damoiselle de Reux; et de là s'en alla en sa chambre, où elle fut conduite par la dame de Vendôme et les autres dames dessus dites, lesquelles s'en retirèrent en leurs chambres audit château; et pour ce soir l'archiduc

mangea seul en sa chambre en la tour de Savoie, et l'archiduchesse en sa chambre; monsieur de Ligny mangea en la Tour du roi, où il festoya de la part de ladite dame de Vendôme le comte Palatin, les sieurs de Chievres, de Melun, de Reux, et plusieurs autres gens de condition; les sieurs de Besançon, de Bergues et de Cambrai soupèrent en leurs chambres, parce qu'ils mangeaient du poisson; les sieurs Philippe le Bâtard, de Ville, le grand Écuyer, et les sommeliers du corps soupèrent en une autre chambre. Ladite dame de Vendôme soupa en son logis croyant festoyer les femmes de l'archiduchesse, lesquelles furent excusées parce qu'elles étaient fort lasses à cause du mauvais temps qu'il avait fait ce jour; madame de Halluyn fut servie en sa chambre, parce que ce jour ne mangeait que poisson. Après le souper l'archiduchesse se trouva en sa salle où avaient soupé l'archiduc et toutes les dames, et là furent dansées trois ou quatre danses d'Allemagne, et dansa l'archiduc; ce fait, chacun se retira. Dans ledit château furent logés l'archiduc et l'archiduchesse, leurs femmes et valets de chambre, les sieurs de Ligny, de Besançon, de Cambrai, de Bergues, de Chievres, Philippe le Bâtard, de Ville, de Melun, le grand Ecuyer, et toutes les dames dessus nommées; la porte demeura toujours ouverte jusqu'à ce qu'on se retirât, et fut délivré vin et viande à tous ceux qui en voulaient avoir. Par l'avis du sieur de Ligny, et autres gens étant là de par le roi, il fut avisé que les soudoyers, étant pour la garde dudit château, ne bougeraient de la porte avec leurs bâtons comme ils ont accoutumé, et si se fit le guet de nuit, réservé qu'ils ne vinrent point en la galerie, et au quartier où l'archiduc était logé, et si ne sonna-t-on point les cloches dont on a accoutumé de réveiller le guet.

La porte fut fermée, et le lendemain ouverte par le capitaine dudit lieu, qui lors était le bâtard de Saint-Paul, sieur de Ville.

Le lendemain dix-huitième jour du mois de novembre, l'archiduc ouït la messe bien matin et alla voir le château, où il fut mené par les sieurs de Ligny et de Ville partout, et fit tirer largement artillerie : cependant l'archiduchesse ouït la messe en la chapelle, où l'accompagnèrent madame de Vendôme et les autres dames dessus nommées, et n'entrèrent que lesdites dames de Vendôme, de Portian et de Renty en son oratoire, et non plus. Au partir de la messe elle alla dîner en sa chambre, et dînèrent avec elle lesdites dames de Portian et de Renty; ladite dame de Vendôme n'y dîna point, parce que ce jour elle partit incontinent après ladite messe, et s'en alla en litière; l'archiduc dîna en sa salle, et fit dîner le comte de Ligny avec lui; le demeurant des gens de condition dînèrent où ils avaient soupé le jour précédent.

§ 5. — DÉPART DE SAINT-QUENTIN. — SÉJOUR A NOYON ET A COMPIÈGNE.

Ce fait, la compagnie partit et s'en allèrent au gîte à Noyon. Entre Magny et Noyon monta ladite dame de Vendôme sur une haquenée pour accompagner l'archiduchesse à entrer dedans la ville, et vinrent au-devant d'eux à un quart de lieue de la ville, le sieur de Morel, le bailli de Vermandois, le sieur de Launy, et plusieurs autres gens de condition du pays jusqu'au nombre de dix ou douze personnages; et avec eux les officiers du roi venaient au-devant d'eux leur offrir tout service avec autres bonnes paroles qui seraient longues à réciter, et ainsi fut

fait par toutes les villes du royaume jusqu'à leur arrivée à Blois; l'archiduchesse avait pour ce jour vêtu une robe de satin noir fourrée de martes et ses femmes toutes robes de drap gris. Eux arrivés en la ville, l'archiduc alla à l'évêché et l'archiduchesse chez un chanoine près dudit évêché. Ladite dame de Vendôme conduisit l'archiduchesse jusqu'à son logis, et puis s'en vint au sien, qui était à l'Écu de France; de là en avant pour cette journée ne se virent les dames. L'archiduc joua après souper, et se trouvèrent vers lui le seigneur de Ligny, et autres principaux personnages.

Le dix-neuvième jour dudit mois de novembre mil cinq cent un, les archiduc et archiduchesse dînèrent avant que partir de Noyon. L'archiduc ouït la messe en l'église de Notre-Dame, laquelle fut chantée par ses chantres. Avant qu'il entrât en l'église, les chanoines d'icelle, tous revêtus de chape avec la croix, et le prêtre qui devait dire la grand'messe, les diacre et sous-diacre l'attendirent à la porte de l'église, du côté de l'évêché, et le menèrent jusque devant le grand autel, où son siège était préparé. Et cela fut fait, pour ce que le jour précédent ils ne l'avaient recueilli avec la procession, qui est la coutume de ce lieu, parce qu'autrefois s'est trouvée grande confusion entre le clergé et la presse des chevaux, par quoi est de longtemps accoutumé en ladite église de non aller recueillir le roi ni autres princes au dehors d'icelle, mais seulement jusqu'au portail de leur église quand ils veulent entrer. L'archiduchesse ouït messe en son logis, et après dîner s'en alla au gîte à Compiègne, où ils furent recueillis en la manière accoutumée, et furent logés en la maison du roi, et aussi ladite dame de Vendôme; monsieur de Ligny et les autres logèrent en la ville. Cedit jour chacun

soupa en son hôtel; et après avoir soupé, on ne dansa point, mais l'archiduc alla voir ladite dame de Vendôme en sa chambre avec grande compagnie de ses gens, et dansa cet archiduc avec ladite dame environ une heure, et avec eux deux le sieur de Chièvres, grand bailli de Hainaut. Après ces danses, l'archiduc se retira, et pour ce soir ne fut fait autre chose. Ce jour l'archiduchesse avait une robe de velours noir doublée de satin.

Le vingtième jour dudit mois de novembre, qui fut un samedi, et le dimanche ensuivant, séjourna toute cette compagnie audit lieu de Compiègne. L'archiduc ouït la grande messe ce jour à la chapelle dudit lieu, et l'archiduchesse en sa chambre, et ne fut vue de personne que sur l'heure d'aller à vêpres, qu'elle manda madame de Vendôme pour l'accompagner; ce qu'elle fit, et mena ladite dame de Vendôme avec elle, les dames de Moüy, et la baillive de Senlis, qui étaient là venues pour voir ladite archiduchesse, qui les baisa toutes deux, aussi fit-elle la dame de Contay, qui ce jour était arrivée vers elle. Les vêpres étant dites en la chapelle, l'archiduchesse s'en retourna en sa chambre, où elle soupa, et avec elle madame de Vendôme; et ne se fit autre chose pour ce jour, et était l'archiduchesse vêtue d'une robe de velours cramoisi fourrée de martes.

Le susdit dimanche, vingt-unième jour du mois de novembre mil cinq cent un, l'archiduc et l'archiduchesse allèrent ouïr la messe à Saint-Corneille, laquelle fut chantée par ses chantres; et était ledit seigneur accompagné de monsieur de Ligny et des nobles dessus dits, qui de jour en jour croissaient, pour ce qu'en chacune ville s'en trouvait de nouveaux; et était l'archiduchesse sur sa haquenée houssée de drap d'or, et avait ladite dame une robe de satin

violet fourrée de martes; et après elle était madame de Vendôme, et toutes les autres femmes accoutumées d'aller à haquenées, avec les deux chariots dessus dits; et étaient lesdites femmes habillées de diverses sortes, les unes de velours tanné, les autres de satin damas gris, et les autres de velours noir à l'accoutumée. Après la messe, toute la compagnie retourna dîner en leur logis, et dîna avec ledit seigneur, monsieur de Ligny, et l'évêque de Lodève; et avec l'archiduchesse dînèrent les dames de Vendôme et de Halluyn, dame d'honneur de ladite archiduchesse. Après les dîners ne se fit chose digne de mémoire, sinon que les dames allèrent à vêpres, comme les jours précédents, et, après vèpres, chacun se retira en son quartier, où ils soupèrent. Après souper les dames allèrent à la salle où était l'archiduc, où l'on dansa, et après les danses chacun se retira.

§ 6. — SÉJOUR A SENLIS.

Le vingt-deuxième dudit mois de novembre se partit l'archiduc bien matin de Compiègne pour s'en aller à Senlis, et entra en la forêt dudit Compiègne pour chasser aux bêtes: l'archiduchesse partit tantôt après pour aller audit lieu de Senlis, où leur fut fait par les nobles et ceux de Senlis le même recueil qui leur avait été fait aux autres villes ci-devant déclarées; et furent logés à savoir l'archiduc en la maison du roi audit lieu, et l'archiduchesse au Pot-d'Étain, tout joignant ladite maison. Ce jour l'archiduchesse avait une robe fourrée de martes de satin noir, et entra dedans l'un de ses chariots couvert de drap noir.

§ 7. — SÉJOUR A LOUVRE EN PARISIS. — ARRIVÉE A SAINT-DENIS.

Le lendemain vingt-troisième jour dudit mois de novembre, partirent tous les dessusdits de Senlis après dîner, et allèrent au gîte à Louvre en Parisis. Hors du village vint au-devant d'eux le prince d'Orange, de la part du roi pour le bienvenier; ce prince était accompagné de beaucoup de gens de condition. Ce jour chacun soupa en son logis, et ne fut fait chose digne de mémoire, sinon que l'archiduc alla jouer au logis du prince d'Orange. Ledit jour l'archiduchesse était vêtue d'une robe de velours cramoisi fourrée de martes.

Le vingt-quatrième jour dudit mois de novembre, lesdits archiduc et archiduchesse partirent de bon matin dudit lieu de Louvre en Parisis, et allèrent ouïr la messe à Saint-Denis, délibérés d'aller au gîte à Paris, mais ceux de la ville n'étaient pas prêts, par quoi demeurèrent audit lieu de Saint-Denis, en visitant les reliques et saints lieux de cette abbaye. Ils furent recueillis audit lieu de Saint-Denis comme ès autres villes ci-devant, et furent logés en l'abbaye, et pareillement ladite dame de Vendôme. Ce jour l'archiduchesse avait une robe de velours cramoisi doublée de satin jaune.

§ 8. — RÉCEPTION DE L'ARCHIDUC ET DE L'ARCHIDUCHESSE A PARIS.

Le vingt-cinquième jour du même mois de novembre, l'archiduc et l'archiduchesse ouïrent la messe audit lieu de Saint-Denis, ainsi que le jour précédent, puis allèrent dîner, d'où environ une heure après

dîner, ils partirent pour aller au gîte à Paris, où environ une lieue près d'icelle ville se trouvèrent au-devant de l'archiduc les sieurs de Nevers, de la Grutuze, le grand prieur de France, et plusieurs des chambellans et gentilshommes de la maison du roi. Tôt après se trouva au-devant de l'archiduc une autre bande, où était monsieur de Clerieux, gouverneur de Paris, devant lequel allait le capitaine des archers de ladite ville, accompagné de six vingts archers à hoquetons argentés et de livrées; après lesquels étaient les capitaines et arbalétriers en hoquetons argentés, et portant leurs livrées; ensuite de ladite bande étaient les sergents de la ville, vêtus de robes mi-parties avec les armes de la ville sur la manche; et après eux, le gouverneur; puis après marchait le prévôt des marchands, les échevins, et autres officiers de la ville. Encore après se trouva une troisième bande: le chevalier du Guet, accompagné des gens du Guet, tant à pied qu'à cheval, vêtus de hoquetons couverts d'argent à leurs livrées; après lesquels venait le prévôt de Paris, accompagné des lieutenants tant civil que criminel, conseillers, procureurs et avocats du Châtelet; et étaient devant ledit prévôt douze sergents, vêtus de robes mi-parties, et rayées à l'un des côtés; et douze hoquetons couverts d'argent pour la livrée du Prévôt. Les bandes dessusdites allèrent au-devant de l'archiduc jusqu'à la chapelle ou environ, réservé ledit sieur de Nevers et les premiers nommés, qui passèrent outre. Et n'y eut aucune desdites bandes par qui ne fût fait quelque harangue à l'archiduc. Hors les faubourgs de la ville vinrent en procession, au-devant de l'archiduc, les quatre ordres mendiants, lesquels après être arrivés vers lui tournèrent incontinent leur chemin par une autre porte, pour éviter la presse des chevaux et du peuple, qui était

en si grand nombre, que jamais on n'en vit tant à entrée de roi, ou autre prince. Car avec ce qui était sur le chemin dudit Saint-Denis, les rues en étaient si pleines qu'à grand'peine y pouvait-on passer. La cour de parlement n'y fut point, cela étant réservé au roi. La compagnie qui était venue au-devant de l'archiduc s'en retourna comme elle était venue, réservés les principaux personnages qui y étaient venus qui demeurèrent auprès de sa personne; après lesquels marchèrent premièrement les postes et messagers, maîtres d'hôtel, avec les officiers de sa maison en grand nombre; puis marchaient ses gardes, et devant eux leur capitaine, et étaient quarante archers marchant trois à trois, vêtus de hoquetons fort chargés d'orfèvrerie, lesquels portaient esdits hoquetons pour livrée un fusil d'or, dedans lequel était annexée une croix Saint-André d'orfèvrerie dorée, laquelle croix était à la façon d'estoc, et sur icelle un chapeau d'archiduc, et chacun desdits archers avait son arc et sa trousse de flèches. Après ladite garde marchaient douze grands chevaux, tous harnachés de velours cramoisi, et sur lesdits chevaux douze pages, lesquels étaient habillés de velours cramoisi, leur pourpoint de satin broché de noir, et n'y avait celui qui ne portât quelque chose, ou arbalètes et épieux, ou épées gravées. Il fut offert par ledit sieur de Ligny à l'archiduc, comme ayant charge de par le roi de ce faire; à savoir de faire porter son épée nue dès l'entrée du royaume, et faire sonner ses trompettes par les entrées des rues, et mêmement à Paris; ce que ledit archiduc ne voulut faire. Après ces pages allait le maître palefrenier sur un geneton, en pareil habillement que lesdits pages. Il y avait deux écuyers d'écuyerie, semblablement habillés comme lesdits pages, qui étaient auprès de la personne de l'archiduc; après

iceux pages marchaient neuf trompettes vêtus de robes de camelot rouge, ayant chacun sa trompette dessus l'épaule, sans sonner; puis marchaient les gentilshommes trois à trois, et les plus conditionnés auprès de l'archiduc, et avec eux ceux du roi qui étaient venus au-devant. Pareillement aucun des hérauts du roi avec les siens, ayant leurs cottes d'armes vêtues; et après eux, deux messagers devant lui; après lesquels venait l'archiduc, ayant auprès de lui, au côté droit, monsieur de Nevers, et à l'autre côté le sieur de la Grutuze, et y avait autour de l'archiduc quatre ou cinq laquais vêtus de la même parure des pages; et avait ledit archiduc vêtu une robe de satin broché cramoisi, et après lui étaient quatre ou cinq chevaliers de son ordre. Après marchait l'archiduchesse montée sur une haquenée blanche houssée de drap d'or, laquelle avait vêtu une robe de drap d'or cramoisi frisé doublée de velours, et quant et elle était ledit comte de Ligny à main droite, et à sénestre l'évêque de Cordoue, ambassadeur d'Espagne. Après l'archiduchesse venait madame de Vendôme, vêtue de velours noir fourré d'hermines, et sa haquenée accoutrée de velours noir; puis après la dame de Halluyn, aussi vêtue de velours noir, et douze autres filles sur haquenées accoutrées de velours cramoisi brodé de drap d'or, et étaient lesdites filles vêtues de velours noir fourré de letisse (?); et quatre femmes appartenant à ladite dame de Vendôme vêtues de velours noir, avec des litières et chariots en la manière que dessus. A l'entrée de la porte était un échafaud, lequel était bien accoutré; au haut d'icelui y avait un écu de France couronné, et autour l'ordre du roi, et au-dessous était représenté un grand cheval, sur lequel était Paris armé à blanc, et très richement accommodé, lequel cheval avait deux rênes,

l'une à dextre, l'autre à sénestre; à la droite était Justice qui conduisait ledit cheval, et à la sénestre était Minerve, la déesse de Sagesse; or ce cheval frappait d'un pied sur une roche d'où il sortait une fontaine, au-devant de laquelle était écrit : « *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei* ». Ce cheval s'appelait Pegasus, ou bonne Renommée, sur lequel Pégase Persée autrefois monta, duquel la renommée vola par tout le monde par le moyen de ladite Minerve déesse de Prudence; sur lequel cheval Paris était monté, dont la renommée vole, qui était figuré par Pegasus, cheval volant; car il entretient Sapience et Justice; au bout duquel échafaud y avait un acteur, qui disait ce qui s'ensuit :

A votre honneur, prince de grand renom,
Sur le cheval de bonne Renommée,
Paris portant de la cité le nom
Sur les cités du monde bien famée,
Pour recevoir votre venue aimée,
S'est ici mis, et vous montre en présence
Que par Justice et haute Sapience,
Vole son bruit en terre et mer profonde,
Plus qu'autre ville étant en tout le monde.

Dedans ladite ville de Paris, et en plusieurs endroits, étaient dressés autres échafauds avec personnages, parlant comme dessus, d'autres matières bien belles et bien dites. La ville était toute tendue comme l'on fait à l'entrée du roi, les cloches sonnaient par toutes les églises; et à l'endroit de celles par où l'archiduc passait, étaient les prêtres d'icelles, tous revêtus de chapes, avec croix et eau bénite, et reliques en leurs mains, au-devant des portaux desdites églises, sans bouger; les archiduc et archiduchesse, en pas-

sant, leur faisaient la révérence, tout à cheval, sans baiser lesdites reliques, ni faire autre semblant. Ils allèrent ainsi jusqu'à Notre-Dame. En la grande rue Notre-Dame se trouvèrent au-devant desdits archiduc et archiduchesse ceux de l'Université, en leurs habillements, qui vinrent au-devant les recueillir, délibérés de leur faire une harangue; mais l'heure était si tardive qu'ils furent remis à un autre jour, et pour cette heure ne lui firent sinon la révérence; et alla l'archiduc jusqu'à l'église, où était l'évêque dudit lieu et tout le collège en procession jusqu'à la porte de cette église, où ils descendirent tous deux. Après y avoir fait leurs oraisons devant le grand autel, il leur fut fait, de la part desdits évêque et collège, une harangue par un docteur en théologie. Or avant qu'ils partissent de cette église il était nuit, par quoi à grande quantité de torches furent menés en la maison de monsieur de Clerieux, où leur logis était préparé; et tôt après, on leur fit tout plein de présents de par la ville, comme de vin, sucrades, épices, sirops et hypocras; et furent fournis des choses dessus dites tant qu'ils séjournèrent en ladite ville de Paris. L'archiduc soupa en une salle, et plusieurs personnages de qualité avec lui; et l'archiduchesse en sa chambre, et avec elle ladite dame de Vendôme. Après souper, l'archiduc se prit à jouer, et les dames dansèrent quelque peu, puis chacun se retira.

§ 9. — L'ARCHIDUC SIÈGE AU PALAIS DE JUSTICE COMME PAIR DE FRANCE.

Le vingt-sixième jour du même mois de novembre au matin, l'archiduc s'en alla au palais pour voir plaider des causes, et fut assis comme pair de France

au côté dextre du premier président, auprès de la place du roi. A l'entrée de la chambre, il fut recueilli par messieurs les présidents et tous ceux de la cour, qui le menèrent jusqu'audit siège ; et en sa présence fut plaidée la cause du différend de la terre de Parthenay d'entre madame de Vendôme et monsieur de Dunois. Après toutes ces choses l'archiduc ouït la messe en la Sainte-Chapelle ; et de là retourna en son logis dîner ; l'archiduchesse ouït la messe en sa chambre bien tard, et pour ce matin ne fut personne vers elle.

§ 10. — SÉJOUR DE L'ARCHIDUC ET DE L'ARCHIDUCHESSE A PARIS. — HARANGUE EN RETARD DE L'UNIVERSITÉ.

L'après-dîner, l'archiduc s'en alla jouer à la paume aux Halles, d'où il ne retourna en son logis qu'il ne fût nuit. Après que l'archiduchesse eut dîné, la dame de Vendôme alla vers elle, et y mena plusieurs femmes de Paris ; et s'y trouva entre autres madame la prévôte, laquelle fit porter sa robe par un gentilhomme jusqu'à la porte de la chambre de l'archiduchesse, de quoi fut beaucoup murmuré. L'archiduchesse baisa ladite prévôte et rien plus ; puis elle s'en alla passer l'eau, puis entra par derrière au palais avec grande compagnie de dames, où elle vit les reliques de la Sainte-Chapelle ; puis s'en retourna par la galerie des Merciers, en la grande salle, où elle fit un tour ; et ce fait, s'en retourna en son logis par eau, comme elle était venue. Un peu avant souper, ceux de la ville avec monsieur de Clerieux, gouverneur d'icelle, allèrent vers l'archiduc faire une harangue, tendant afin de lui donner louange, et offrir leur service, comme ayant charge de par le roi

de ce faire ; et après vinrent à l'archiduchesse en faire autant, et entre autres choses et titres qu'ils lui donnèrent, la nommèrent très religieuse dame, en déclarant merveilleusement bien les causes pour quoi ils lui donnaient ce titre, qui furent bien prises en gré de tous les écoutants. Depuis souper vinrent encore aucunes dames vers l'archiduchesse dont entre les autres y furent les dames de Mailly et de Piennes, lesquelles elle baisa : cedit jour l'archiduchesse avait une robe de velours violet, tirant sur le bleu, doublée de drap d'or à fonds blancs.

Le vingt-septième jour dudit mois de novembre au matin, alla le recteur de l'Université de Paris, accompagné de plusieurs docteurs, et grand nombre d'écoliers, vers l'archiduc faire une harangue, qu'ils eussent faite à son arrivée, n'eût été la tardiveté du jour, laquelle fut fort excellente, et la fit un docteur, et dura bien une demi-heure. Après laquelle harangue l'archiduc s'en alla ouïr la messe à la Sainte-Chapelle, après laquelle il alla dîner. L'archiduchesse ouït la messe en son logis, où elle dîna, et cedit jour partit et alla coucher à Lonjumeau. L'archiduc demeura à Paris tout ce jour; après son dîner, il passa la rivière, et alla voir le château du Louvre, et de là s'en alla le long de la ville voir la Bastille, et au retour de la Bastille, s'en alla à l'hôtel du Prévôt de Paris, où était le banquet apprêté, et grande compagnie de dames de la ville ; au partir de là, il s'en alla souper chez monsieur de Nevers, où il fut fort festoyé. Après le souper, il s'en alla chez le président Thibaut, où se faisaient quelques noces, et y avait grande assemblée de dames.

§ 11. — SUITE DU VOYAGE JUSQU'A ORLÉANS.

Le lendemain vingt-huitième jour dudit mois, partit de Paris l'archiduc, et alla coucher à Montlehery, auquel lieu se trouva l'archiduchesse, qui avait couché à Lonjumeau : cedit jour, et le jour de devant, elle avait vêtu une robe de satin cramoisi broché, et doublé de velours noir.

Le vingt-neuvième jour dudit mois, veille de Saint-André, l'archiduc et l'archiduchesse partirent de Montlehery de bon matin avec toute la bande, réservé monsieur de Nevers et le prince d'Orange, qui étaient demeurés à Paris, et venaient toujours une journée derrière pour la presse des logis, et allèrent lesdits archiducs dîner à Étampes ; et pour ce jour, ni le jour de Saint-André, ne bougèrent de ce lieu, et furent logés lesdits archiduc et archiduchesse aux Trois-Rois, et allèrent ce jour à vêpres en la grande église.

Le lendemain dernier jour de novembre, jour Saint-André, l'archiduc et l'archiduchesse allèrent ouïr la messe en l'église où ils avaient ouï vêpres le jour précédent, et fut chantée la messe par les chantres dudit archiduc et son organiste : ce jour ce faisait grande fête, pour ce que c'est le jour qu'ils tiennent leur fête de la Toison ; et alla ce même jour ledit sieur à l'offrande, qui fut portée par monsieur de Reux ; et pareillement y allèrent ceux qui étaient là portant la Toison, dont pour lors n'y en avait que quatre, lesquels allaient en ordre selon qu'ils étaient anciens reçus. Et pour le premier y alla le sieur de Bergues, Hugues de Melun, Philippe bâtard de Bourgogne, amiral et grand maître, et après monsieur de Luxembourg, sieur de Ville. L'archiduchesse ni autres

n'y allèrent, et n'y fut sinon les dessus nommés. Après l'offrande faite y eut prédication par un jacobin, confesseur de l'archiduc, et, la messe dite, chacun s'en retourna dîner. Pour ce jour dînèrent lesdits seigneurs portant la Toison avec l'archiduc; après le dîner, cet archiduc alla aux champs, et l'archiduchesse ouït vêpres comme le jour précédent; à son retour, elle vint voir madame de Vendôme, laquelle était malade en son logis, qui était chez le grainetier de la ville, et le demeurant du jour ne fut fait autre chose digne de mémoire. L'archiduchesse avait vêtu, pour ce jour, une robe de velours noir, fourrée d'agneaux noirs.

Le premier jour de décembre, partit la compagnie, et s'en alla dîner à Angerville, et le lendemain après allèrent à Arthenay au gîte. Ces deux jours ne fut fait autre chose digne de mémoire, ni ne se trouvèrent les compagnies ensemble pour les mauvais logis; car, comme dessus est dit, le sieur de Nevers et le prince d'Orange étaient demeurés derrière. Monsieur de Grutuze et plusieurs gens de qualité, qui s'étaient trouvés à Paris, étaient deux journées devant : monsieur de Ligny se tirait à l'écart, combien qu'il n'était jour qu'il ne se trouvât vers l'archiduc au partement de son logis, et le conduisait jusqu'au gîte, et de là se tirait à l'écart. Et pareillement était madame de Vendôme, logée d'un autre côté; et du train de l'archiduc étaient plusieurs bandes, dont messieurs de Besançon et de Chievres, avec ceux du Conseil, allaient une journée devant; Philippe le Bâtard avec une bande de gentilshommes; les comtes Palatin et de Nassau, en une autre bande; tellement que toute la Beauce était environnée de gens.

§ 12. — ENTRÉE ET SÉJOUR A ORLÉANS.

Le troisième jour du même mois de décembre, partirent dudit lieu d'Arthenay, et allèrent au gîte à Orléans, où ils arrivèrent de bonne heure. Et furent cedit jour accompagnés de monsieur de Ligny et de madame de Vendôme du côté du roi, et de nuls des autres. Ceux de la bande de l'archiduc, qui le jour précédent étaient écartés par le pays, se trouvèrent cedit jour à leur entrée à Orléans. Environ un quart de lieue hors de la ville, vinrent au-devant desdits sieur et dame de par le roi, pour leur faire recueil et bienvenue, monsieur de Foix, accompagné de dix ou douze petits enfants de grandes maisons, enfants d'honneur de la reine, avec monsieur de Montmorency, pour conduite de la bande, merveilleusement honnête, principalement ledit seigneur de Foix, qui était fort gorgias [1]. Un peu après vint au-devant desdits sieur et dame de par la reine, monsieur d'Avaugour, frère bâtard de la reine, les sieurs de Janlis et de Montmor, grand écuyer de la reine, avec grand nombre de gentilshommes, autant ou plus qu'à la première bande. Après lesquels vinrent ceux de la ville d'Orléans en grand nombre, où il y avait grande quantité de sergents à pied, habillés de drap jaune, et en cet état entrèrent en cette ville, où ils furent reçus en la sorte et manière qu'ils avaient été ès autres villes du royaume, et furent menés jusqu'à Saint-Anian, et descendit l'archiduc à l'église, où il fit son oraison, et de là alla à pied jusqu'à son logis, qui était à l'hôtel du roi, et en venant le long de la ville, monsieur de Foix marchait

1. Qui aime le faste, la parure.

quant et ledit sieur du côté gauche. L'archiduchesse entra en la ville sur une haquenée harnachée de velours cramoisi, et madame de Vendôme en sa litière couverte de velours noir après, parce qu'elle était malade; après suivaient les haquenées, litières et chariots accoutumés. Ce jour les femmes de l'archiduchesse avaient des robes de drap gris bazanné, et les manches doublées de velours. L'après souper, on ne fit rien, sinon le jeu qui était en la chambre de l'archiduc, où se trouvèrent beaucoup de gens de qualité; toutefois les grands seigneurs ne bougèrent de leur logis, fors monsieur de Ligny, qui toujours l'accompagnait. Monsieur d'Avaugour, et les dessus nommés de la bande avaient lettres de la reine adressantes à l'archiduchesse, lesquelles ils ne baillèrent pour ce soir, pour ce que depuis son arrivée nul ne se trouva vers elle.

Le quatrième jour dudit mois de décembre, l'archiduc ouït la messe en sa chambre, parce que tout le matin, il tint conseil, et fit prier tous les sieurs qu'ils ne vinssent point vers lui, qu'il ne fût sur l'heure de vêpres. L'archiduchesse ouït la messe en sa chambre, et alla à vêpres à Saint-Anian, et monsieur se mit à jouer. Au retour de vêpres, vint ledit d'Avaugour, et les ambassadeurs de la reine en la chambre de l'archiduchesse lui présenter les lettres dont ci-dessus est fait mention, qui contenaient en substance la joie qu'avait la reine de sa venue, et qu'elle trouvait le chemin bien long pour la grande envie qu'elle avait de la voir; pareillement la créance desdits sieurs était aussi de cette substance. A quoi l'archiduchesse répondit, en remerciant toujours la reine, et lui écrivit. Car les dessusdits avaient charge de la reine de l'accompagner, s'il lui plaisait, sinon de retourner lui dire de ses nouvelles. Après cela

vinrent le sieur de Montmorency, gouverneur d'Orléans, et ceux de la ville vers l'archiduc, et lui présentèrent vingt pièces de vin en lui faisant une harangue; et pareillement en vinrent faire autant à l'archiduchesse avec aussi un présent. Après souper l'archiduc et l'archiduchesse tinrent salle, où l'on dansa quelque peu, et s'y trouvèrent les sieurs de Nevers et de Ligny. Et avait l'archiduchesse ce jour vêtu une robe de velours cramoisi.

Le lendemain, cinquième jour dudit mois, les archiduc et archiduchesse ouïrent la messe à Saint-Anian, qui fut chantée par ses chantres. Cet archiduc avait délibéré d'ouïr messe à Sainte-Croix, et pour cette cause, n'avait point été tendu son oratoire; mais celui de l'archiduchesse était tendu, où il ne se mit point, et n'y fut que l'archiduchesse, laquelle fit trousser ses courtines à l'entour; mais elle demeura dessous, et avait son siège devant elle. Après la messe, chacun se retira en son logis pour dîner. L'après-dîner l'archiduc tint conseil, et alla chacun chez l'archiduchesse, où dansèrent monsieur de Foix et plusieurs autres des petits seigneurs de sa bande. Après les danses, vêpres furent chantées en une salle pour le mauvais temps, et n'y fut point l'archiduc. Monsieur de Foix et plusieurs gens de condition soupèrent avec lui. Après le souper, monsieur et madame tinrent salle, et y dansa monsieur de Foix, et les petits seigneurs de sa bande. Sur la fin de la danse, monsieur de Nevers mena danser l'archiduchesse; cela fait, chacun se retira. Cedit jour, l'archiduchesse avait vêtu une robe de satin violet fourrée de martes.

§ 13. — ARRIVÉE A BLOIS. — RÉCEPTION DE L'ARCHIDUC HORS LES MURS.

Le sixième jour du mois de décembre, toute la compagnie délogea d'Orléans, et alla l'archiduc ouïr messe à Cléry, où ils dînèrent, et allèrent au gîte à Saint-Laurent des Eaux. Il n'y eut que monsieur de Ligny et madame de Vendôme qui furent avec eux, tout le demeurant alla par Beaugency pour la presse des logis, et tous les seigneurs qui étaient de la part du roi tirèrent dudit Beaugency droit à Blois.

Le lendemain, qui fut le septième jour dudit mois, veille de Notre-Dame des Avents, partirent lesdits sieur et dame dudit Saint-Laurent, et allèrent dîner à Saint-Dié, qui est un village à trois lieues de Blois, et de là coucher audit lieu de Blois, où ils trouvèrent le roi et la reine. Au partir de Saint-Dié, l'archiduc trouva le grand fauconnier du roi, et les autres fauconniers avec leurs oiseaux, que Sa Majesté lui avait envoyés pour prendre quelque plaisir; par quoi l'archiduc se retira à l'écart, et ce fut la cause de le faire arriver un peu tard audit lieu de Blois. Au partir de ladite dînée, et avant que se retirer à l'écart, vinrent à la sortie du village de Saint-Dié audevant desdits archiduc et archiduchesse, l'archevêque de Sens, monsieur de Rohan, et autres seigneurs, avec grande compagnie de gentilshommes, pour faire accueil auxdits sieur et dame. Environ mi-chemin trouvèrent les sieurs de Laval, d'Avaugour, le maréchal de Rieux, de Quintin, et grand nombre de gentilshommes, qui pareillement firent comme les autres. Au bout du faubourg de la ville, étaient les ducs d'Alençon et de Bourbon, avec Saint-Georges, cardinal, messieurs de Montpensier, de Ven-

dôme, sieur de Champigny, et grand nombre de gens de haute condition, tant princes du sang, prélats, comme séculiers, qui y étaient bien en nombre de cinq à six cents chevaux, lesquels d'aussi loin qu'ils aperçurent l'archiduc, ils marchèrent au-devant de lui pour se rencontrer à mi-chemin de la vue d'eux deux, et s'en allèrent tous ensemble vers cet archiduc. A l'approcher, ils se firent de grandes salutations et Dieu-garde, et cela d'assez loin; et parce que, comme dessus est dit, l'archiduchesse ne baisait personne, ils ne s'y avancèrent point, et s'en retournèrent ledit seigneur de Bourbon avec le cardinal de Luxembourg vers l'archiduc, qui se mit auprès de lui du côté droit, ayant ledit cardinal au côté gauche. Monseigneur d'Alençon et le cardinal de Saint-Georges demeurèrent avec l'archiduchesse. Ledit seigneur d'Alençon était devant elle, ayant le marquis de Montferrat auprès de lui du côté gauche. Auprès de l'archiduchesse, à main droite, était l'évêque de Cordoue, ambassadeur d'Espagne, et à gauche, le cardinal de Saint-Georges. L'archiduchesse était sur une haquenée harnachée de velours cramoisi, la dame de Vendôme après elle avec ses femmes; leurs haquenées étaient harnachées de velours noir, et les litières et chariots en la manière accoutumée.

§ 14. — RÉCEPTION DE L'ARCHIDUC ET DE L'ARCHIDUCHESSE AU CHATEAU DE BLOIS PAR LE ROI ET LA REINE DE FRANCE.

En cet état s'en alla la compagnie le long de la ville de Blois, où ils trouvèrent grand nombre de torches parce qu'il était quasi nuit. Est à noter qu'en ladite ville ne leur fut faite aucune entrée comme ès autres villes, parce que le roi et la reine y étaient; et

ainsi allèrent jusqu'au château, où depuis l'entrée de la basse-cour jusqu'à la porte du logis neuf était grand nombre des archers de la garde à deux rangs; depuis ladite porte du logis neuf jusqu'à la grande vis, étaient les Suisses pareillement à deux rangs; et depuis ladite vis jusqu'au long de la grande salle, et jusqu'à la salle où attendait le roi, était le demeurant des quatre cents archers pareillement en deux rangs, lesquels avaient leurs hoquetons d'orfèvrerie, leurs hallebardes en leurs mains, et tenaient grand nombre de torches, tellement qu'il y faisait aussi clair que le jour. Au derrière desdits archers, y avait si grand nombre de gens, qu'il n'était possible de passer sinon par le chemin fait par eux. L'archiduc, accompagné comme dessus est dit, entra dedans la porte dudit logis neuf, descendit sous ladite porte et fut mené tout le long de la grande salle où était le roi; et était toujours monseigneur de Bourbon auprès de l'archiduc qui lui baillait l'honneur. Cette salle était richement tendue, qui avait sur la cheminée un ciel de drap d'or frisé; au-devant de cette cheminée était un grand tapis velu, sur lequel était la chaise du roi où il était assis, ayant auprès de lui monseigneur d'Angoulême, messieurs le Légat et de Brienne. La salle était si pleine, qu'à grand'peine y pouvait-on entrer. A l'entrée d'icelle, l'archiduc ôta son bonnet, et dit monsieur de Brienne au roi : « Sire, voilà l'archiduc ». Et le roi en souriant répondit : « Voilà un beau prince ». L'archiduc fit jusqu'à trois honneurs, avant qu'arriver au roi. Au commencement que l'archiduc entra dans la salle, le roi se leva, et commença à marcher vers ledit archiduc à petits pas; au second honneur que fit ce prince, le roi s'avança et ôta son bonnet; et au troisième honneur, le roi l'embrassa,

puis parlèrent quelques mots assez bas; ensuite le roi remit son bonnet, ledit archiduc restant toujours encore la tête nue, sur quoi le roi le pressa beaucoup de se couvrir; mais il répondit qu'il était en son devoir. Ils se remirent là-dessus encore à parler ensemble. L'archiduchesse suivait l'archiduc le long de la ville jusqu'au château, mais la presse fut si grande qu'elle ne put entrer quant et lui; elle descendit au lieu où l'archiduc était descendu, et trouva la dame de Nevers, mademoiselle de Montpensier, madame de Rohan, mademoiselle de Candole, et grand nombre des femmes de la reine qui la recueillirent à la descente de sa haquenée. Elle passa outre tout le chemin qu'avait fait l'archiduc jusqu'à l'huys de la salle où était le roi. A ladite entrée lui fut demandé à haute voix si elle baiserait le roi, de quoi elle demanda congé à l'évêque de Cordoue, qui lui répondit que oui; et répondit audit personnage que oui. Elle entra en la salle, où, dès que le roi sut qu'elle venait, il laissa l'archiduc avec les autres seigneurs qui étaient là, et s'en vint au-devant d'elle jusqu'à l'huys, tellement qu'elle n'eut le loisir que lui faire deux honneurs qu'elle fit bien bas, et la baisa le roi la tête nue, puis la prit par le bras, la mit au-dessus de lui, et la mena le long de la salle jusqu'au lieu où était sa chaise, où il trouva l'archiduc et monseigneur d'Angoulême, lequel l'archiduchesse baisa; puis, lui dit le roi : « Madame, je sais bien que vous ne demandez qu'à être entre vous femmes, allez-vous-en voir ma femme, et laissez-nous entre nous hommes ». Cela dit, elle lui fit l'honneur, passa outre, et entra dans une autre chambre, où à l'huys d'icelle trouva la duchesse de Bourbon, accompagnée de mademoiselle sa fille, de mademoiselle d'Alençon, de Romont, et la plus jeune de Rohan; là

se firent lesdites deux dames bien grand honneur et belle chère. Ce fait, elle baisa lesdites damoiselles dessus nommées, puis se mit madame de Bourbon au-dessous d'elle, ce que l'archiduchesse ne voulait souffrir, et se présentèrent plusieurs fois l'honneur l'une à l'autre, mais madame de Bourbon demeura toujours au-dessous, et en cet état s'entreprirent l'une l'autre, et cheminèrent pour entrer dans la salle où était la reine; mais ils furent longtemps dans la chambre pour la grande presse qui y était, ne pouvant quasi marcher ni avancer. Cependant passa l'archiduc qui venait de devers le roi par la chambre où étaient les deux dames; et là dit le Dieu-garde à ladite dame de Bourbon; puis passa outre, et entra en la chambre de la reine, à laquelle il fit la révérence, comme il devait. Et parce que l'archiduc passa le premier, la presse fut si grande qu'il fallut que l'archiduchesse demeurât en la chambre de Madame Claude, jusqu'au retour dudit archiduc, lequel fut mené par monsieur de Brienne et monsieur de Ligny en sa chambre. Ce fait, marchèrent les dames et entrèrent en ladite salle, à l'entrée de laquelle ne se firent nuls honneurs, pour ce que la presse y était si grande, que l'on ne savait choisir la reine, et ne la virent qu'ils ne fussent auprès d'elle de quelque quatre enjambées. Elle était assise dans sa chaire devant la cheminée sous le dosselet, auprès d'elle le prince d'Orange et autres grands personnages qui seraient longs à raconter. Dès que la reine aperçut l'archiduchesse, elle se leva debout, et ladite dame lui fit l'honneur seulement en pliant le genou; madame de Bourbon, qui la tenait par le bras, le fit jusqu'à terre, et acheva ses deux honneurs un peu plus bas; la reine ne marcha au-devant d'elle que deux ou trois pas

puis la baisa en lui faisant très bonne chère, et grand accueil, lui donnant à entendre qu'elle était très aise de sa venue; les paroles ne furent guère longues entre elles; puis l'archiduchesse prit congé de la reine, et se retira en sa chambre. Au bout du tapis sur quoi était la chaire de la reine, environ à deux enjambées près d'elle, étaient mesdames les duchesse d'Alençon et comtesse d'Angoulême; et un peu plus derrière étaient mademoiselle de Foix et la comtesse de Dunois; tout au long de la paroi de la salle étaient toutes femmes. L'archiduchesse baisa les quatre dames dessus nommées, et non pas les autres femmes, parce que madame de Bourbon l'en empêcha, car elle n'eût eu jamais fait. De là elle passa par devant la reine, en lui faisant derechef l'honneur, et se retira en son logis, où ladite dame de Bourbon la conduisit. Après que l'archiduchesse fut passée, la reine se remit en sa chaire, et par madame de Vendôme fit amener vers elle madame de Halluyn, laquelle elle baisa en lui faisant très bonne chère : les damoiselles d'Alençon et de Bourbon, et les dames de Vendôme, de Nevers, et autres qui étaient venues jusqu'à l'accueil de l'archiduchesse, la suivirent jusqu'en sa chambre. A l'huys de la salle devant sa chambre, elle trouva Madame Claude, que portait la fille de madame de Tournon, pour ce que ladite dame de Tournon sa mère, qui gouvernait ladite dame Claude, portait le grand deuil; laquelle dame Claude était accompagnée de madame d'Angoulême, mademoiselle Anne d'Alençon et de la duchesse de Valentinois; et après cela madame de Tournon, avec quatre ou cinq femmes de grande apparence; et après ce, y avait vingt ou vingt-quatre petites filles, dont la plus âgée n'avait que treize ans, avec une damoiselle qui les gouvernait. La petite dame Claude

se prit si fort à crier que l'on ne lui dit point pour lors le Dieu-garde, et ne fut fait là aucun honneur, mais fut portée la petite dame en sa chambre : les dames passèrent au long de la salle, et entrèrent en la chambre de l'archiduchesse, où elle et madame de Bourbon s'assirent chacune tout bas sur des carreaux, et devisèrent quelque peu de temps ; puis se leva ladite dame de Bourbon, et appela madame de Vendôme et lui dit : « Ma tante, pour ce que je sais bien que madame ma nièce a besoin de se reposer, j'ai peur de lui donner empêchement, vous êtes plus privée d'elle que je ne suis, vous achèverez de lui montrer son logis et, s'il lui faut aucune chose, vous le ferez savoir ». Ces paroles dites, ladite dame de Bourbon et toutes les autres dames se retirèrent et ne demeura avec l'archiduchesse que la dame de Vendôme, laquelle l'accompagna et servit tant que ladite dame fut à Blois; car ainsi lui avait commandé la reine de ce faire.

§ 15. — DESCRIPTION DE L'AMEUBLEMENT DU CHATEAU DE BLOIS.

Et pour parler de l'accoutrement du château de Blois, la grande salle par où entrèrent lesdits archiduc et archiduchesse était fort grande, et était tendue d'une tapisserie de la destruction de Troye, et pareillement une chapelle, qui était au bout de ladite salle. La salle où mangeait le roi et où l'archiduchesse se trouva, était tendue d'une tapisserie qu'on appelait la tapisserie de Formigny; tout à l'entour et par en haut, de même tapisserie; sur la cheminée avait un dosselet de drap d'or frisé bien riche. La chambre de la jeune Madame Claude, qui était suivant la salle du roi, était tendue d'une bergerie où étaient

écriteaux et étaient tout petits personnages, qui était tapisserie fort belle. Sur le berceau de ladite dame Claude y avait un pavillon de damas vert, et à l'autre bout de la chambre y avait un lit de camp tendu de sayette noire, où couchait ladite dame de Tournon, sa gouvernante, qui était nouvellement veuve; autre lit n'y avait en ladite chambre. Après était la salle de la reine, qui était tendue d'une tapisserie d'histoires et batailles, et sur la cheminée un dosselet aussi de drap d'or frisé. En la chambre de la reine y avait une tapisserie de bêtes et oiseaux étranges, avec personnages d'étranges pays; et y avait en ladite chambre un lit de camp tout accoutré de drap d'or frisé bien riche, sur la couche un pavillon de damas cramoisi. Au logis de l'archiduc y avait une galerie tendue des faits des Troyens; après, une grande salle tendue des gestes d'Alexandre le Grand, et un dosselet sur la cheminée de drap d'or frisé bien riche : au plancher de cette salle pendaient deux chandeliers merveilleusement gros, qui étaient d'argent et en croix, pour mettre à chacun quatre flambeaux, lesquels chandeliers pendaient à de grosses chaînes d'argent. Au bout de ladite salle était une chambre où l'archiduchesse se tenait et retirait tout le jour, laquelle était tendue d'une tapisserie de personnages; le tour du lit qui était dedans était de drap d'or trait, et les rideaux de même, doublés de damas blanc. Derrière ladite chambre, y en avait deux ou trois petites bien accoutrées, mais pour ce que l'archiduc en faisait ses garde-robes, nul n'y allait. A l'autre bout de cette salle, était la chambre de l'archiduchesse, où lesdits sieur et dame couchaient, laquelle était tendue de drap d'or ras rouge et noir, avec deux lits de camp, dont celui où ils couchaient était d'or trait, les rideaux de même doublés de damas

blanc; et par-dessus ce lit de camp était tendu un grand ciel de drap d'or frisé, les rideaux de taffetas jaune et rouge. A l'autre bout de cette chambre y avait un autre lit de camp de drap d'or frisé, les rideaux de même, doublés de damas blanc. Sur les deux lits y avait des couvertes de même, et par-dessous des draps de toile de Hollande. Tout à l'entour desdits lits de camp, et sur le buffet, étaient des tapis de drap d'or de même que ladite chambre. Au coin du lit y avait une chaire dorée, fort bien menuisée et ouvrée, venant d'Italie, dont le fond était couvert de drap d'or frangé, tout à l'entour de grandes franges d'or et d'argent. Devant le feu y avait une autre chaire couverte aussi de drap d'or, et un grand tapis de pareille étoffe par-dessus de même la chambre, et largement des carreaux pour se seoir. Outre ce y avait une autre chambre au derrière tendue de velours cramoisi, brodé de A et de K couronnés; pareillement le tour du châlit de la couchette, le tapis sur le buffet de même; parmi ladite chambre y avait largement des tabourets, couverts de velours vert; et sur la couchette y avait un pavillon merveilleusement beau, et bien fait, qui était de soie en manière de bourses faites sur des planchettes. Ce fut l'une des pièces que l'archiduchesse estima autant que tous les autres accoutrements de logis, non tant pour la richesse, que pour la rareté et la délicatesse de son ouvrage. Outre ladite chambre y en avait une tendue de satin cramoisi brodé de cordelières et orangé aux armes de Bretagne. Item, outre cette chambre y en avait une autre tendue de velours blanc et violet semé de A et D d'or brodés dessus; en ce lieu faisait l'archiduchesse sa chambre de retraite, où était une selle d'argent sous un pavillon carré de damas blanc et violet. En haut vers

les galetas était logée madame de Halluyn, en la chambre de laquelle était tendue une tapisserie de damas gris et jaune, semée de S de velours noir brodés. Après cette chambre il y en avait deux autres, dont l'une était tendue de personnages, et l'autre de verdure, et en celle de verdure y avait deux lits de camp tendus de taffetas. Au logis du seigneur de Bourbon, qui était sous celui de l'archiduc, y avait une salle tendue de belle tapisserie à personnages; et pareillement la chambre dudit seigneur de Bourbon, dont le tour du lit était de satin cramoisi brodé d'or fait par brodeur en forme de langues de feu; au milieu duquel lit et aux quatre coins y avait en un rondeau un lion heaumé tout couvert de perles, ce qui était fort riche à voir, et disait-on qu'il avait bien coûté de quarante à cinquante mille ducats. Item, y avait une autre chambre derrière où était logée madame de Bourbon, qui était tendue pareillement de personnages, le tour du lit était de satin cramoisi et blanc fort richement brodé, représentant une volerie sur un ruisseau, qui était fort estimée. Au derrière où était ladite dame de Bourbon logée, y avait deux ou trois chambres tendues de tapisseries fort belles, où étaient logés les sieurs de Besançon, de Ville, de Chièvres, Philippe le Bâtard, de Bergues et d'autres. Pareillement étaient logées toutes les dames, qui avaient cinq chambres bien accoutrées et de belles tapisseries. Et faut noter que la plupart des tapisseries dessusdites étaient aussi fraîches que toutes neuves; et celles qui étaient tendues, tant aux logements du roi et de la reine, que desdits archiduc et archiduchesse, étaient toutes pleines d'or. De plus faut entendre que toutes celles qui étaient de draps d'or et de draps de soie, en avaient d'autres dessous et histoires presque aussi

riches que celles qui étaient dessus. Outre ce faut savoir que tout le logis de l'archiduc, la salle de devant et quatre chambres semblablement à l'archiduchesse, étaient toutes tapissées par bas de tissus velus, tellement qu'il n'apparaissait rien du plancher. Avec ce la plupart des chambres de gens de qualité appartenant à l'archiduc, logés dedans le château, étaient toutes tapissées par terre. Et à la vérité, il y avait si grand nombre de tapis velus, riches tapisseries, et lits de camp de drap d'or et de soie, qu'il n'y avait chambre ni garde-robe qui n'en fût pleine.

§ 16. — DÉTAILS DU SÉJOUR DE L'ARCHIDUC ET DE L'ARCHIDUCHESSE A BLOIS.

L'archiduc étant arrivé en la chambre qui lui était préparée, tôt après alla souper, et avec lui les sieurs de Nevers, de Ligny et comte Palatin. Ce jour était la veille de Notre-Dame des Avents, et, pour cette cause, le roi jeûnait au pain et à l'eau, par quoi se retira de bonne heure, et ne vit davantage pour ce jour l'archiduc. Quant à l'archiduchesse, elle se tint en sa chambre, et pour ce soir elle ne vit personne. Environ les sept heures on lui envoya des confitures, en la manière qui ensuit : premièrement y avait un des maîtres d'hôtel du roi qui allait devant; après petits pages vêtus de damas jaune bandés de velours cramoisi, qui tenaient chacun un chandelier d'or avec un flambeau de cire vierge; et après eux, madame de Bourbon portait une grande boîte d'or pleine de diverses boîtes de confitures; puis venait madame d'Angoulême portant une autre boîte d'or pleine de serviettes; après, madame de

Nevers portant une boîte d'or pleine de couteaux et fourchettes, qui avaient les manches d'or; puis venait la duchesse de Valentinois et mademoiselle de Foix, tenant chacun un drageoir en leurs mains, plein de diverses dragées, dont l'un était d'or merveilleusement beau, l'autre était d'argent doré qui était si grand que, quand on le tenait à la main, il touchait presque jusqu'à terre. Et après ces choses vinrent cinq à six gentilshommes, chacun tenant deux pots d'or pleins de toutes sortes de confitures. Et puis marchaient l'apothicaire de la reine, qui tenait en ses mains des bougies de cire vierge avec un chandelier d'or; mais il n'entra en la chambre de l'archiduchesse que les dames; le maître d'hôtel, les six petits pages et l'apothicaire demeurèrent, et ce qu'apportaient les gentilshommes fut pris à l'huys par aucunes dames servant les dames susdites, comme la femme du bâtard de Bourbon, la demoiselle de Montgascon, et autres, qui étaient avec la compagnie. Quand madame de Bourbon arriva, dès que l'archiduchesse la vit entrer, elle marcha au-devant d'elle jusqu'au plus près de l'huys. L'entrée des dames faite en la manière que dessus est dite, elles se déchargèrent de ce qu'elles apportaient, et fut le tout mis tant sur le buffet que sur les lits; puis s'assirent l'archiduchesse et madame de Bourbon, qui devisèrent quelque quart d'heure ensemble; après elle donna à l'archiduchesse la bonne nuit, sans essayer desdites confitures, qui demeurèrent en ladite chambre; en sortant de laquelle l'archiduchesse baisa les femmes de la reine et celles de madame de Bourbon, qui étaient venues en ladite chambre. Ce soir même furent aussi portées des confitures à l'archiduc, mais ce ne fut pas en telle manière et sorte que l'on avait fait à l'archiduchesse. En la chambre

où l'archiduchesse se retirait pour se déshabiller, qui était derrière sa chambre, y avait une petite table qui se pliait, couverte de velours vert, et sur icelle on apportait un coffre pareillement couvert de velours vert, et garni d'argent, dedans lequel y avait des couvre-chefs et autres choses servant de nuit; lequel coffre était bien garni, comme sera dit ci-après, ainsi que ceux qui furent portés à ses femmes. Cependant qu'on portait les confitures à l'archiduchesse, la dame de Sandricourt, la demoiselle d'Hone, la dame de Bourg, la demoiselle de Monthuaux, et quelques autres demoiselles, avec le concierge du château, quatre ou cinq de valets de chambre et huissiers de la reine, et deux pages tenant deux torches, portèrent le coffre susdit, le linge avec les réchauffoirs des lits, bassinoires et autres choses servant à ladite chambre, le tout d'argent; et avec ce tous les linges et couvertures des lits, tant pour la chambre de l'archiduchesse, que pour les autres chambres, et avec ce de grands pots et boîtes d'argent doré; et par les concierge et tapissiers furent portés le linge ès dites chambres, et un coffre couvert de velours vert, où était dedans ce qui s'ensuit : premièrement, quatre miroirs enchâssés en argent doré, trois pots où étaient les éponges et lessive, trois chandeliers à queue à mettre des bougies, trois paires de vergettes dont les manches étaient de velours cramoisi, trois pelotons de velours cramoisi, et largement papiers pleins d'épingles. Item, trois étuis couverts de velours cramoisi tous pleins de peignes, une grande poignée de bougies, un drap pour servir de drap de pied de toilettes de Hollande, et largement des couvre-chefs de toilettes. Faut noter que tous les jours au soir, autant que les archiducs furent à Blois, leur furent apportées les confitures; mais madame de Bourbon n'y vint que la

première nuit, et les dames de Vendôme et de Nevers, avec la demoiselle d'Alençon, et autres grandes dames et demoiselles parachevèrent et eurent cette charge durant cinq jours que les archiducs furent à Blois, jusqu'à leur départ; lesquelles journées se passèrent avec grands et magnifiques festins, de quoi chacun était émerveillé!

Le huitième de décembre, jour de la Notre-Dame, ne se fit pas chose de mémoire. La matinée l'archiduchesse ouït messe en sa chambre, et l'archiduc y fut fort tard, tant que le roi en fut revenu, et fut chantée par les chantres. L'après-dîner, il fut trouver le roi, et l'archiduchesse fut trouver la reine, ils furent plus d'une heure ensemblement, et pour le mauvais temps qu'il faisait furent chantées vêpres audit château.

Le neuvième jour du mois de décembre, ce fut quasi la même chose, sinon qu'après souper il fut fait une danse, où le roi, la reine, l'archiduc et l'archiduchesse, et les seigneurs et dames ci-devant nommés se trouvèrent, laquelle dura plus de trois heures; puis chacun prit congé avec fort grands adieux et révérences.

Le dixième jour dudit mois de décembre ce fut presque la même chose, car il faisait un si mauvais temps, qu'il n'y avait moyen d'aller, et cinq journées se passèrent en tels compliments.

Le roi et l'archiduc furent par deux diverses journées voir voler l'oiseau, où il n'y eut pas grand plaisir, d'autant que le temps était mauvais, au lieu de quoi se passait le temps à s'entrevoir. Sa Majesté prenait grand plaisir à voir l'archiduc, et à l'entretenir de discours beaux et grands; et l'archiduc de sa part étant fort gracieux, ne manquait en rien de son devoir. La reine et l'archiduchesse s'entrevirent sou-

vent, ainsi que leurs dames et demoiselles, tant le long du jour qu'au soir ès danses ordinaires qui se faisaient, puis étant retirées, étaient servies de confitures très excellentes et magnifiques, et en grande largesse.

§ 17. — DÉPART DE L'ARCHIDUC ET DE L'ARCHIDUCHESSE.

L'archiduc et l'archiduchesse partirent enfin de Blois le douzième jour dudit mois de décembre, après avoir été à la messe, laquelle fut chantée par ses chantres ; puis, ayant dîné et pris congé du roi avec de grands honneurs, partirent, étant accompagnés de cinq à six cents chevaux des nobles, que le roi avait commandé y aller, et ne furent pour ce jour que jusqu'à deux lieues de ladite ville de Blois où ils gîtèrent. Madame de Vendôme demeura à Blois, et en sa place fut mise une autre dame, qui conduisit l'archiduchesse jusqu'à Bordeaux. Par toutes les villes où ils passèrent, il leur fut fait honneur, le roi ayant envoyé hommes exprès ainsi le commander [1].

§ 18. — CONVENTION EXPLICATIVE DU TRAITÉ DE TRENTE. MAUVAISE FOI DU ROI DES ROMAINS MAXIMILIEN.

1° Dans le terme de six ans, le roi choisira parmi les filles de l'archiduc une épouse pour le futur dau-

1. Au milieu de ces fêtes, le roi ne perdait pas de vue le traité du 13 octobre, dont il était si peu satisfait; et Philippe le Beau, usant des pouvoirs que son père lui avait délégués, avait chargé les conseillers qui l'accompagnaient de régler avec ceux de Louis XII les interprétations et modifications requises.

Ces articles supplémentaires au traité de Trente portent en substance ce qu'on lit au § 18.



Dessins de Ludovic le More, pendant sa captivité à la tour de Loches.

phin. Néanmoins l'archiduc pourra, dans le même terme, marier successivement chacune de ses filles, pourvu qu'au préalable il en avertisse le roi, qui aura toujours droit de réclamer la préférence.

2° Pendant les trois années de l'expédition contre le Turc, S. M. accordera au roi des Romains une aide de 400 000 ou 500 000 francs, au moins, sans préjudice de la dépense qu'il a déjà faite pour son armée de mer, laquelle dépense est de 300 000 francs. Du reste, cette condition est subordonnée à la coopération des autres princes chrétiens.

3° Le roi consent à donner une somme de 200 000 francs en échange de la Valteline, qui lui sera laissée.

4° Le roi ne consent pas à la liberté de Ludovic Sforza; mais, pour l'honneur du roi des Romains, il le fera traiter convenablement et courtoisement.

5° Madame Bonne Sforza aura une pension de 6 000 francs. Quant à Hermès, son frère, s'il se rend auprès du roi, il sera, par égard pour la reine des Romains, traité gracieusement.

6° Le premier paiement des sommes convenues aura lieu à Metz par un acompte de 50 000 francs, moyennant quoi les députés du roi recevront en bonne forme les lettres d'investiture du duché de Milan et de ses dépendances.

7° Enfin, le roi ne s'engage à rien envers les bannis de Milan qui, après lui avoir prêté serment de fidélité, se sont révoltés et ont provoqué la rébellion du peuple. Quant à ceux qui, n'ayant pas prêté serment, ont eu leurs biens confisqués, le roi fera voir que la recommandation du roi des Romains leur a profité, pourvu qu'ils se présentent et viennent demander grâce [1].

1. Ces interprétations, proposées par le roi et adoptées

par l'archiduc, semblaient avoir éclairci tous les doutes et levé toutes les difficultés. Aux termes de l'un des derniers articles du traité de Trente, l'investiture du duché de Milan devait avoir lieu, après hommage préalablement rendu, vers la fin de décembre, en pleine diète de Francfort. Louis XII se hâta donc d'envoyer avec des pouvoirs suffisants, auprès du roi des Romains, une ambassade composée de Louis de Hallewin, seigneur de Piennes, gouverneur de Picardie, Geoffroy Charles, président du parlement de Dauphiné, Charles du Hautbois, maître des requêtes, et depuis évêque de Tournay, Etienne Petit, maître de la chambre des comptes de Paris, et Jean Guérin, maître d'hôtel du roi.

Ces députés avaient ordre d'attendre à Mayence des instructions ultérieures pour se rendre à Francfort, au jour fixé pour la diète. Un mois s'écoula sans qu'on leur donnât le moindre signe de vie. A la fin, persuadés que la diète et l'empereur les avaient oubliés, ils se dirigèrent vers Francfort, où ils arrivèrent le 25 janvier 1502. Là ils requirent le bourgmestre et les conseillers de la ville de les accompagner au palais où la diète avait coutume de tenir ses séances; et, après avoir constaté, en présence de ces magistrats, que ni le roi des Romains ni les électeurs ne s'y trouvaient, ils firent dresser acte de leur comparution, et protestèrent contre l'absence des membres de la diète.

Cette protestation causa quelque embarras à Maximilien; il promit de leur donner audience à Innsbruck.

L'ambassade, qui, en vertu de ses instructions nouvelles, devait insister plus que jamais pour être admise à la prestation d'hommage et recevoir l'investiture, eut enfin audience le 16 février, dans un château aux environs d'Innsbruck. L'empereur se garda bien de faire une réponse nette aux demandes qui lui étaient adressées; il recommanda aux députés de tenir ces matières secrètes, et chargea don Jean-Manuel, ambassadeur d'Espagne, d'en conférer avec eux, en attendant qu'il eût le loisir de s'expliquer lui-même.

Après plusieurs jours de délai et des fêtes qu'on traî-

nait en longueur, les députés français furent présentés à Maximilien à Innsbruck, au moment où il assistait aux joutes. Geoffroy Charles exposa de nouveau l'objet de sa mission. L'empereur répondit qu'il était fort perplexe de son peuple d'Israël, c'est-à-dire des bannis lombards, qui se récriaient beaucoup contre cette investiture, laquelle, disait Maximilien, devait avoir lieu en secret, dans sa chambre. Et quant à l'hommage, il enverrait des personnages convenables pour le recevoir des propres mains du roi.

Cette façon de procéder était bien peu conforme au traité, qui portait que l'hommage se pourrait rendre par procureurs, et que l'investiture serait donnée solennellement, selon les usages de l'Empire, dans l'assemblée des électeurs.

Du reste, abandonnant ces objections, le roi des Romains se rejeta sur ce que l'archiduc, son fils, dans son entrevue de Blois avec Louis XII, n'avait pas assez ménagé l'honneur de l'Empire. Il se plaignit, en outre, de l'insuffisance du subside de 400 000 ou 500 000 livres, offert par le roi et accepté par lui pour l'expédition contre le Turc; enfin, poussé dans ses derniers retranchements, il offrit d'accorder l'investiture, mais seulement pour les héritiers mâles et non pour ceux des deux sexes, comme la chose avait été convenue, eu égard au mariage de la princesse Claude avec le jeune duc de Luxembourg. (Extrait de la préface de Le Glay aux *Négociations diplomatiques de la France avec l'Autriche*.)

III

RÉFORME DE LA JUSTICE ET DES ORDRES MONASTIQUES. — VOYAGE PACIFIQUE DU ROI A MILAN ET A GÊNES.

(1502)

---

§ 1. — RÉFORME DE LA JUSTICE. — LE CARDINAL D'AMBOISE CHARGÉ DE LA RÉFORME DES ORDRES RELIGIEUX.

Le roi ayant dépêché ce que j'ai dit, et tenu ses États, pour faire plus, partit de Blois, le tiers jour de février, et tira droit à Paris, où si fut bien venu, que les plus grands hautement le reçurent, les moyens doucement l'honorèrent, et les petits humblement lui obéirent.

Le cardinal d'Amboise, légat en France, fit lors entrée à Paris comme légat, et là fut reçu par la cour de parlement et de tout le clergé, tout somptueusement, que ce fut chose moult solennelle.

Le roi voulut là séjourner une partie du mois de février et tout le mois de mars, pour y traiter de ses affaires et mettre icelles en conseil; et aussi pour mettre ordonnée police au gouvernement politique, provision d'équité en la justice, et règle de droiture sur la réformation de l'Église. Et pour commencer, à la cour de parlement fut premièrement ladite réformation adressée, pour ce que, en icelle, à la commis-

sion et écrits des enquêtes, au partage d'icelles, à la réception et distribution des sacs, au plaidoyer des causes, à l'allongement des procès, au dire des rapporteurs, et à la sentence des juges, pardons, promesses, faveurs et amis, et autres moyens enquis se pouvaient faire de grands abus et tromperies. Aussi fut l'échiquier de Rouen interdit pour les immortelles causes et procès infinis qui là se tenaient attachés au croc, et icelui transmué en une chambre de parlement tenue audit lieu de Rouen. Et après fut ladite réformation mise sur l'ordre des mendiants et sur les religieux de Saint-Benoît, lesquels, en leur vocation pénitentiale et régulière profession, par l'octroi de licence de mal faire ou impunité de vie désordonnée, pouvaient tomber en accoutumée dissolution et continuelle irrégularité. Toutefois, au moyen du remède que sur ce mit le légat, cardinal d'Amboise, l'adjutoire de justice fut commun à tous, l'état de religion remis en voie de sainteté, et le bien de la chose publique entretenu en augmentation de mieux.

§ 2. — RÉBELLION ET EXPULSION DES JACOBINS.

Au collège des Jacobins à Paris étaient lors trois ou quatre cents frères dudit ordre, les uns étudiant, et les autres servant à l'église, lesquels ne tenaient toutes les cérémonies de leur religion, mais en habits et conversation semblaient être dissolus. Par quoi le cardinal d'Amboise, légat en France, et commis du Saint-Père le Pape sur ladite réformation, pour iceux Jacobins réduire en dû état leur transmit les évêques d'Autun et de Castellamare, très bien lettrés, et plusieurs autres gens d'Église et seigneurs séculiers, avec les lettres réformatoires du pape et censure d'icelles,

lesquelles leur furent par lesdits évêques présentées et lues, et à eux déclarés les statuts, vœux, silences et cérémonies de leur religion, et fait commandement exprès, de par notre Saint-Père le Pape, sur peine d'excommunie, de vivre dorénavant selon la règle et forme de leur ordre et, avec ce, de non plus sortir lors de leurdit collège, si n'est pour aller mendier leur vie et vêture, ou pour servir aux affaires nécessaires d'eux et de leur couvent, et, en somme, toutes les choses en quoi par la règle de leur ordre étaient tenus et obligés de tenir, iceux Jacobins admonestèrent. Lesquels firent sur ce réponse qu'ils étaient écoliers et de divers pays, et de plusieurs collèges là envoyés par leurs gardiens et maîtres de l'ordre, pour étudier et apprendre science, dont leur était requis, pour ce faire, sortir souvent de leur couvent et aller aux lectures des docteurs par divers collèges, et soi trouver aux disputes de la Sorbonne, et quelquefois sortir de la ville, pour prendre vie récréative et éveiller les esprits; et aussi, pour tenir vie austère et continuellement étudier, étaient ensemble choses incompatibles et contraires, voire impossibles à soutenir, et qu'autre réformation ne leur fallait pour l'heure, ni n'étaient délibérés d'en avoir, ni de vivre autrement qu'ils avaient appris et accoutumé. Plusieurs autres choses alléguèrent, que je laisse; et tout ce fait, lesdits réformateurs s'en retournèrent devers le légat, et de tout ce l'avertirent. Dont oyant le rapport de la contradiction d'iceux Jacobins, leur envoya le lendemain faire derechef sommation, comme devant, avec la main armée séculière, pour, en cas de refus, les mettre hors dudit collège et chasser de la ville comme rebelles au roi et désobéissants à l'Eglise. Lesquels Jacobins de nouveau refusèrent la réformation, et contre les gens du roi se

voulurent dedans leurdit collège fortifier et mettre en défense, avec plusieurs écoliers de la ville qui là étaient venus à grand effort, et armés sous leurs robes longues. Toutefois, par subtils moyens, furent iceux Jacobins tirés hors et chassés de la ville de Paris. Mais tantôt après ce, rentrèrent par un autre côté, et avec plus de douze cents écoliers en armes, furent devant leur collège, voulant icelui rompre, et entrer dedans; et là firent de grands excès et battirent leur gardien qui là se trouva. Grand murmure et scandale fut pour cette affaire lors à Paris. Toutefois, autre chose n'en fut, mais vidèrent la ville; et ainsi s'en allèrent les pauvres Jacobins, vagabonds et dispers.

§ 3. — RÉFORME DES CORDELIERS. — MALICE DES MOINES. LEUR RÉSISTANCE.

Un cordelier, nommé frère Olivier Maillard, de l'Observance, était lors à Paris, dedans le collège des Cordeliers, pour iceux réformer, lequel avait avec lui cinquante autres Cordeliers de son ordre, voulant iceux colloquer et mettre dedans, pour réduire les autres à l'observance. Or, en advint ce qui s'ensuit. Le cardinal d'Amboise, légat susdit, transmit audit collège de Saint-François les susdits évêques d'Autun et de Castellamare, pour persister en l'exécution réformatoire et remettre les Cordeliers en l'état de leur perfection, lesquels, sachant la venue desdits réformateurs, descendirent le corps de Notre-Seigneur et le mirent sur le grand autel; et là tous ensemble dedans le chœur de leur église et autour dudit autel, commencèrent à chanter : *Domine, non secundum peccata nostra facias nobis*. Et ainsi que lesdits évê-

ques entrèrent au chœur, lesdits Cordeliers disaient un verset, tous à genoux, où il y a : *Adjuva nos, Deus, salutaris noster*. Et ainsi furent là longtemps à chanter hymnes, laudes et cantiques, et tant qu'il ennuya à ceux qui à eux voulaient parler; dont leur firent signe qu'ils cessassent, ce qu'ils ne firent. Mais sitôt qu'ils avaient achevé l'un ils commençaient l'autre; dont leur fut fait commandement, de par le roi, de cesser et faire silence; lesquels, pour ce, ne se turent ni finirent leur chant, qui dura plus de quatre heures, et tant que lesdits évêques s'en retournèrent devers le légat, auquel racontèrent les choses susdites. Par quoi, pour mettre fin à la chose, messire Jacques de Touteville, prévôt de Paris, et messire Jean de Poitiers, seigneur de Clérieu et gouverneur de Paris, avec cent archers de la garde du roi et les sergents de la ville, furent transmis audit collège, avec ceux qui avaient la charge de ladite réformation. Et fut dit que, si lesdits Cordeliers ne voulaient obéir au mandement papal et au commandement du roi, ils seraient chassés comme avaient été les Jacobins. Et ainsi le jour ensuivant, qui fut le vingt-deuxième jour de mars, furent les susdits au collège des Cordeliers, et, pour de plus solenniser la chose, l'évêque d'Autun mena avec lui maître Pierre Bonnin, procureur général du roi au grand conseil, pour assister et demander raison. Et ainsi tous ensemble furent audit collège, où trouvèrent les Cordeliers dedans l'église comme à l'autre fois, et là voulurent continuer leurs chants, comme jà avaient fait. Dont leur fut fait commandement exprès, de par le roi, de cesser et imposer silence; lesquels enfin donnèrent audience aux gens du roi, et s'accoisèrent. Ce fait, l'évêque d'Autun leur fit ostension et lecture des lettres et mandement du pape, et commandement de la

puissance apostolique, et sur peine d'encourir les fulminations d'icelle, d'obéir à ladite réformation à eux transmise, et de là en avant ne manier, par eux, ni par personne interposée, or, ni argent, ni maison, ni lieu, ni chose à eux commune ou particulière approprier, et de vivre selon la manière de la perfection de leur état, qui est l'acte de pauvreté volontaire, et l'union d'ardente charité, et de tenir et observer totalement la règle de leur ordre et profession selon les traditions de leur père saint François, et ainsi qu'expressément par les chapitres du droit canon leur est enjoint et commandé. Sur quoi firent iceux Cordeliers réponse, que sans manier argent ne pourraient suivre les études, ni profiter en savoir; et sur ce alléguèrent aucunes dispenses et privilèges apostoliques. Toutefois, ce nonobstant, se voulurent soumettre à la réformation d'aucuns bons religieux de leur ordre, pourvu que de leur affaire ne se mêlassent les Cordeliers de l'Observance, lesquels, comme ils disaient, étaient postérieurs en leur ordre, et différents au vœu de leur bulle; et ainsi défendirent iceux Cordeliers leur querelle, en montrant titres, règles, autorités, raisons et exemples, et firent apporter en leur chapitre les décrétales et clémentines, dispenses et privilèges et tous les droits dont aider ils se purent. Et faut dire que rien ne demeurait en reste; car, en la congrégation d'iceux Cordeliers étaient plusieurs grands docteurs et licenciés en tous droits. Toutefois, en voyant l'évêque d'Autun, commissaire sur ladite réformation, le dire d'iceux, et que sur ce débattaient, appela maître Pierre Bonnin, procureur du roi, auquel dit qu'à la main séculière requît qu'iceux Cordeliers fussent mis hors, et chassés comme rebelles et désobéissants. Et voyant ces pauvres frères le pourchas de l'apprêt de leur extermi-

nation, et que par force on leur voulait faire vider leur maison, les aucuns d'eux se prirent à pleurer et douloir tant piteusement, que là n'y eut homme à qui le cœur n'amollît de compassion; les autres dépouillèrent leurs habits, disant que plutôt renonceraient à leur ordre, et vivraient en apostasie, que d'être soumis aux Observantins; et les autres, comme mats et confus, ne surent que dirent, sinon que, s'ils eussent su qu'à tant étroite règle eussent été obligés, de corde nouée jà n'eussent fait ceinture.

En ce faisant, là survint un Cordelier nommé frère Mathieu Bellon, confesseur et aumônier d'Engilbert, monseigneur comte de Nevers, lequel, en la présence de tout le consistoire, eut grosses et rudes paroles avec frère Olivier Maillard, lui disant que là n'était son repaire, et que bientôt à son déshonneur en sortirait. Or, advint que, ce nonobstant, lesdits Cordeliers se voulurent humilier de plus, et eux soumettre au châtiment de la discipline de quelques autres de leur ordre, que le légat leur voudrait bailler. A quoi ne se voulurent arrêter les commissaires de la réformation, mais voulurent suader et contraindre le procureur du roi de requérir l'aide séculière pour chasser iceux Cordeliers. Dont pour ce, ne se hâta le procureur du roi, voyant l'offre de raison qu'iceux Cordeliers faisaient, et la manière de procédure et exécution réformatoire que contre iceux voyait faire : telle qu'on leur voulait user de discipline sans miséricorde, ce qui est un fléau de justice tant sévère, que si l'une sans l'autre est tenue, maintes choses anéantit et détruit. Pour suivre propos, les réformateurs pressaient ledit procureur du roi de faire mettre la main à ces pauvres frères, lequel ne s'émouvait de rien, et voyant l'évêque d'Autun qu'autre chose ne voulait dire, lui demanda tout haut qu'il

était là venu faire, et qu'il requérait. Auquel fit réponse, en soi riant, que sur ce autre chose ne saurait que demander s'il ne requérait baptême; et autre chose ne lui dit. Après tout fut avisé, vu qu'à la raison se rangeaient lesdits Cordeliers, qu'aucuns d'eux iraient parler au légat, et que de tout le différend de ladite réformation conclurait comme celui qui de ce faire avait pouvoir amplement autorisé. A chef de ce propos, chacun se mit au retour, et furent pour cette affaire quatre Cordeliers docteurs parler au légat; lequel, ouï leur dire, ordonna six Cordeliers du collège d'Amboise, six de Blois, six de Bourges et six d'Autun, pour iceux réformer et gouverner, et aussi leur bailla frère Jacques Dautry, du collège de Blois, pour être leur gardien. En cette manière fut procédé en l'exécution réformatoire; et ce fait, frère Olivier Maillard, avec ses Cordeliers, fut honteusement mis hors dudit collège et hué d'un chacun. Par toute la ville de Paris était bruit de cette chose, dont les uns l'approuvaient, les autres non; tant alla le cas en avant que jusque devant le roi en fut question telle, qu'entre le légat et le comte de Nevers paroles injurieuses se murent, mais le roi rapaisa tout.

§ 4. — RÉFORME DE L'ORDRE DE SAINT-BENOÎT.

En l'exécution de réformation fut persévéré continuellement; si que, après que lesdits mendiants furent réduits en dû état, la commission pour réformer les religieux de l'ordre de Saint-Benoît fut baillée à deux religieux de l'ordre de Cluny, nommés frères Jean Rolin et Philippe Bourgoing, lesquels adressèrent premièrement leur commission aux religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, hors et près des

murs de la ville de Paris. Et eux doutant que les religieux de ladite abbaye de Saint-Germain ne se voulussent soumettre à réformation, et que par quelque effort ou défense se missent en devoir, contre leur pouvoir, de répugner, prirent grand nombre de sergents et autres gens armés, et ainsi dedans le monastère s'en allèrent, et là, sans monition ni citation faire auxdits religieux, mirent trois d'iceux dehors le susdit monastère ; et là firent plusieurs excès, ainsi que par la teneur d'une arrestation sur ce baillée appert. Desquels choses lesdits religieux appelèrent en cour de Rome, devant le roi et en la cour de parlement.

Lesdits religieux firent leurdite appellation, et icelle relevèrent en forme de droit, et plaidoyèrent leur cas, tellement qu'ils furent réintégrés en leurs offices et bénéfices, et ledit monastère dûment réformé.

Le roi était lors à Paris, qui de jour en jour sur les affaires de son royaume, et pour le bien de la chose publique, mettait diverses opinions en son conseil, et lui-même toujours présent, pour conclure sur tous différends selon son vouloir et l'avis de ses conseillers ; et ainsi exploité par longtemps, eut délibéré propos de s'en aller au mois de mai ensuivant, delà les monts, pour certaines affaires et nécessaires choses, pour le mieux desquelles était sa présence requise.

En l'an mil cinq cent deux, le huitième jour du mois d'avril, le roi partit de Paris pour aller à Orléans et à Blois, auquel lieu de Blois séjourna le surplus des jours dudit mois d'avril et tout le mois de mai.

§ 5. — DÉPART DU ROI POUR L'ITALIE.

Ayant le roi disposé de ses affaires, et en icelles mis police ordonnée, il, sur la fin du mois de mai, partit de Blois, pour aller en son voyage delà les monts. La reine l'accompagna jusqu'à Lyon. Le roi de Navarre le convoya trois journées, et puis s'en alla en son pays. Le roi Frédéric le suivit tout le voyage; et le cardinal d'Amboise, légat, ne demeura, mais audit voyage le suivit, sans l'éloigner de tant, qu'à tout besoin n'eût loi ni loisir de parler à lui, et lui ses affaires communiquer. Ledit légat, à toute heure, sur la dépêche de toutes choses survenant, mettait les mains à l'œuvre si adroit, que, au plaisir du roi, à l'honneur et au profit commun, mettait fin à l'effet de la besogne. Le cardinal Ascaigne fut avec le roi jusqu'à Lyon. Aussi le suivirent audit voyage Louis de Luxembourg, comte de Ligny, Engilbert de Clèves, comte de Nevers, le comte François de Dunois, le sire de la Trémouille, messire Pierre de Rohan, maréchal de France, le prince de Tallemont et plusieurs autres. D'archevêques, évêques, abbés et protonotaires y avait grand nombre. Les deux cents gentilshommes de sa maison, ses pensionnaires, les quatre cents archers et les cent Suisses de sa garde, et en somme tous ceux qui avaient de lui pension ou gagies, sauf ceux qu'il lui plut, firent ledit voyage, à peine d'être cassés. Par quoi tellement et en si noble état était accompagné, que onc prince ne le fut mieux. Que dirai-je? Tant chevaucha avec ses gens, que le huitième jour du mois de juin fut à Lyon. Et de là s'en alla à Grenoble en Dauphiné, auquel lieu fut par l'espace de quinze jours, ou environ, et cependant le duc Philibert de Savoie s'en alla devers lui à Grenoble.

§ 6. — SÉJOUR DU ROI A ASTI. — PLAINTES DES ITALIENS CONTRE CÉSAR BORGIA.

Peu de jours après, le roi prit pays par le Dauphiné, et tira droit en Lombardie, et tant marcha, que le troisième jour du mois de juillet fut dedans Saluces, et là très honorablement reçu par le marquis François de Saluces, lequel était très bon Français, loyal serviteur et bon ami du roi. Le huitième jour du mois de juillet, le roi arriva à sa ville d'Ast, en laquelle fut là tant bien venu, que, grands et petits, de sa venue, firent fête solennelle. Dedans l'hôtel d'un nommé messire Alexandre Malbelle fut logé, et là demeura onze jours entiers, pour ordonner au surplus de ses affaires.

Le roi étant en sa ville d'Ast, comme dessus a été dit, devers lui furent le duc Hercule de Ferrare, le duc d'Urbin, Romain; le marquis Francisque de Gonzague, marquis de Mantoue; Louis, marquis de Saluces; Antoine, marquis de Montferrat; les ambassadeurs du roi des Romains, ceux de Venise et de Florence, de Bologne, de Pise, de Gênes, et plusieurs prélats et seigneurs des villes, seigneuries et communautés des Itales; desquels les uns vinrent là pour offrir service au roi et lui faire obéissance; les autres, pour avoir amitié avec lui et alliance confédérée; les autres, pour avoir de lui quelque charge ou pension, et les autres pour se plaindre à lui du duc César Borgia, duc de Valentinois, lequel était lors sorti de Rome avec grosse gendarmerie, et assaillait leurs places, et courait leur pays, et prenait à toutes mains ce que par force pouvait conquèter et ravir, et, entre autres, se plaignit de lui le duc d'Urbin, disant que, à fausses enseignes, et feignant faire la guerre par l'aveu et vouloir du roi, avait l'artillerie de celui

duc d'Urbin empruntée, et que, après ce, de sa même artillerie avait battu et pris ses places, lesquelles il tenait par force et occupait sans autre droit y avoir; de quoi demandait celui duc d'Urbin avoir restitution, et requérait au roi que, en son affaire, lui plût donner aide et secours, vu que, pour lui cuider faire service et plaisir, avait perdu sesdites places; et aussi que son plaisir fût mander au duc de Valentinois qu'entre ses mains remît lesdites places, comme raison le voulait.

Aussi firent plainte au roi les ambassades de Florence, et dirent que celui duc de Valentinois avait par force pris et pillé plusieurs villes et châteaux de leur seigneurie, et que sans juste querelle guerroyait les Florentins, lesquels pareillement demandaient contre lui secours au roi, comme ses serviteurs, amis et confédérés. La seigneurie de Bologne disait aussi que, à main hostile et sans autre droit, courait ses terres, et faisait aux Bolonois mortelle guerre et durs assauts, dont requéraient aussi au roi, comme ses humbles sujets et bons alliés, avoir aide. Le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et tout plein d'autres, firent leur plainte de celui duc de Valentinois, et dirent que toutes crudélités, tyrannies, forces et violences exerçait, et faisait toutes les inhumanités dont se pouvait aviser; et que si le roi ne mettait sur ce brève provision, que les seigneuries des Itales, ses sujettes et alliées, voire ses pays mêmes de Naples et de Milan, en pourraient ennui, perte et dommage encourir; ce qui totalement serait au désavantage du roi et au rabais de la louable réputation des Français, vu que le roi même et son armée étant delà les monts, celui duc de Valentinois osait présumer guerroyer ses alliés et amis, et faire près de lui hostile assemblée, et telle, que de plus de

vingt mille hommes était renforcée, et tous les jours multipliait d'efforts; et jà était celui tyran tant boursouflé d'orgueil qu'en armes ne cuidait à lui premier ni second; et, pour monter au sommet de présomption, en son étendard fit attacher en grosses lettres d'or son titre, disant : « *Cæsar aut nihil* », ce qui se pouvait imaginer ou entendre que, à l'exemple du preux César, subjuguerait le monde ou, par la main d'adverse fortune, mourrait à la poursuite. Quoi que ce soit, oyant le roi le cri des plaintes et rapport des violences que chacun faisait d'icelui, lui transmit la poste; et vues les lettres par lesquelles lui mandait qu'il cessât de plus guerroyer ses amis et alliés, et que s'il avait sur eux fait surprise, que, sans plus le lui faire dire, le mal acquis rendît, et aussi qu'il lui mandât à l'occasion de quoi si grosse armée il avait mise sus.

Après que le duc de Valentinois eut reçu et vu les lettres du roi, par la même poste lui fit réponse, disant que, au regard de lui, n'entendait faire chose qui fût contre son vouloir, et que son très humble et très obéissant serviteur était.

§ 7. — ALERTE A ASTI. — INCENDIE ACCIDENTEL.

En la ville d'Ast avait lors tant de Français, Lombards et Italiens, et autres étrangers, que ladite ville, qui bien logée et moult spacieuse était, ne pouvait suffire pour tout mettre à couvert la nuit, ni le jour, pour donner à chacun aisée passée par les rues. Or, advint un de ces jours, ainsi que le roi fut couché, que quelque bon valet d'étable, par défaut de mettre de l'eau en son vin, s'endormit en sa litière, sans souffler sa chandelle, et là se prit à ronfler, et la

chandelle à brûler; tellement que, à la chute, on ne sait comment les flammèches s'épandirent par la paille, et feu de courir partout, et tant, que soudainement toute la maison fut enflammée; dont ceux à qui plus le cas touchait coururent aux cloches de la ville, comme en semblable cas on a de coutume, et ce fut sur les onze heures de nuit, que chacun était à repos. Les cloches sonnèrent à toutes parts comme en manière de tocsin, dont plus de vingt mille hommes de la ville, au son du feu, furent soudainement par les rues, et à tous grands cris coururent où était le feu.

Le roi, qui lors était couché en son lit, oyant le son des cloches et le bruit du peuple, tout hâtivement se mit en pied, habillé légèrement et la hache au poing, et avec un valet de chambre sortit en la cour de son logis, où là trouva son guet tout debout, et ainsi se mit en rue pour aller là où était le bruit. Qui eût là vu les gentilshommes et pensionnaires du roi, les archers de la garde, les Allemands et tous les Français qui là étaient, sortir en place, les uns armés, la hache en main, les autres en pourpoint, la hallebarde ou la pique au poing, c'était assez pour dire ou penser qu'en la ville y avait quelque hutin; car, en moins d'un quart d'heure, devant et autour du logis du roi furent plus de six mille Français en armes, et ès rues plus de douze cents torches allumées. Et ainsi marcha le roi le long d'une rue qui durait plus d'un jet d'arc de long; le comte de Ligny, le seigneur de Ravestain, le sire de la Trémouille, le maréchal de Gié et les autres seigneurs de France, qui là étaient en Ast, se trouvèrent tous autour de lui; lequel fut pour l'heure si bien accompagné, que tout le long de la rue où il était n'apparaissait que haches, piques et hallebardes. Ainsi se tenait le roi

saisi de ses armes; et aussi le cas le requérait assez, vu le son tumultuaire, l'heure intempestive, la multitude des étrangers, et la sûreté non fiable du pays, qui là à chacun était en vue; et en ce point s'en alla le roi jusqu'au lieu où était le bruit, comme celui qui hardiment se voulait trouver où besoin était; et, lorsqu'il vit que c'était à cause du feu, commanda à chacun que la main fût mise à cette affaire : dont tant de gens y besognèrent, que la maison fut tantôt brisée et le feu éteint; puis, le roi se retira à son logis, et chacun s'en alla reposer.

Le cardinal d'Amboise était en ce temps en Asti grièvement atteint de fièvre continue, qui lors avait le cours de par delà, lequel fut par les médecins du roi vu à toutes heures, et souvent par lui-même visité et fait soigneusement panser; tellement qu'en peu de temps, fut sainement guéri; lequel, pour changer l'air, s'en alla à Lumel, une comté près Vigère, que le roi lui avait autrefois donnée; et là séjourna, en attendant le roi aller à Milan, toujours vaquant à la dépêche des ambassades et aux autres affaires survenant.

§ 8. — DESCRIPTION DU PAYS LOMBARD D'ASTI A MILAN.

Le dix-neuvième jour du mois de juillet, le roi partit d'Ast pour s'en aller à Milan, et fut celui jour coucher à Félissan, ville du marquisat de Montferrat, à huit milles près d'Ast; le lendemain à Valence, terre de Milan; puis à Vigève, où fut l'espace de six jours; de Vigève à Biagras, petite ville à quatorze milles près de Milan, assise sur un petit fleuve procédant de la rivière du Tésin, lequel fleuve tire tout droit à la ligne de Biagras à Milan, et est fait artifi-

cieusement pour aller par bateaux d'une ville à l'autre, à deux lés duquel sont les grands aubiers feuillus pour ombroyer les passants, et encontre des deux côtés, la belle et grande prairie verdoyante, pleine d'arbres fruitiers, de petits ruisseaux courant en plusieurs endroits. Sur le bord de l'eau sont les belles maisons de plaisance et les grosses hôtelleries, et au travers de celui fleuve, les ponts-levis pour aller d'un côté à l'autre, et entre les aubiers et le bord de l'eau, aux deux côtés, sont les chemins sablonneux faits exprès pour passer les gens de cheval et de pied; et là dedans se pêche force menu poisson, et mêmement écrevisses sans nombre; et me dit-on là même que le seigneur Ludovic, pour son plaisir, avait ainsi le lieu approprié, lequel est tant amène et plaisant, que plus semble paradisique que terrestre.

§ 9. — ENTRÉE DU ROI A MILAN.

Par là sur bateaux s'en alla le roi de Biagras à Milan, où il arriva le vingt-huitième jour du mois de juillet, sur le point de huit heures de matin. Au-devant de lui furent les seigneurs et potestats de la ville, avec plus de mille chevaux lombards, lesquels l'accompagnèrent jusqu'à l'entrée du château, où s'en alla descendre; et, à sa venue, firent les capitaines de la place décharger et tirer plus de cent coups d'artillerie, et icelle bruire par sus la ville. Là dedans trompettes, clairons et tabours de Suisses retentissaient, si qu'on n'eût pas ouï tempêter. Au-devant du roi marchaient les deux cents gentilshommes de sa maison, tous à cheval, la hache au poing, desquels étaient les capitaines le vidame de

Chartres et messire Guyon d'Amboise; puis allaient les cent Suisses de la garde, lesquels cheminaient tous en flotte, la pique au col, sous la conduite de messire Guillaume de la Marche, leur capitaine; en après, les vingt-quatre archers du corps, lesquels étaient tous Écossais.

Le roi allait après, monté sur un coursier bayard, et vêtu d'une robe de drap d'or, et avec un bonnet de velours noir à deux rebras sur son chef. Avec lui et tout joignant étaient le cardinal d'Amboise et le cardinal de Trévolce; et après étaient le duc de Ferrare, le comte de Ligny, le seigneur de Ravestain, le seigneur de la Trémouille, le marquis de Mantoue, le marquis de Saluces, le marquis de Montferrat, le maréchal de Gié, le seigneur Jean-Jacques, le seigneur de Chaumont et plusieurs autres grands seigneurs. Après étaient les quatre cents archers de la garde, tous à cheval et en armes; et à leur queue plus de douze cents Lombards à cheval, moult richement accoutrés. En cet état entra le roi dedans son fort château de Milan. Les mortes-paies de la place, qui en nombre étaient cent cinquante hommes d'armes et trois cents archers, furent là tous en armes, c'est à savoir les hommes d'armes armés à blanc, et tous la hache au poing, et les archers en brigandines, la salade sur la tête et l'arc tendu; et étaient tous à pied et à deux rangs, en moult bel ordre, depuis l'entrée du pont du château jusque devant la porte de la salle du roi; ce qui durait presque un jet d'arc de chemin, entre lesquels passa le roi avec ses gentilshommes et toute sa garde; et puis entra en la salle pour reposer.

§ 10. — SÉJOUR A MILAN. — ENTREVUE DU ROI ET DU DUC DE VALENTINOIS.

Dedans la ville de Milan demeura le roi l'espace de onze jours, et là fit droit à chacun et contenta tous, en manière que tout son pays de Lombardie, sous sa main, fut en tranquille repos et union paisible. De Rome vinrent lors vers le roi les cardinaux *Petri ad Vincula*[1], Saint-Georges, Saint-Séverin, évêque de Maillezais en Poitou; le cardinal Ursin, le cardinal d'Albret, et grand nombre d'archevêques, évêques, abbés et protonotaires, lesquels lui firent offre de le servir à Rome, à leur possible, de tout ce que métier serait, et pour ce que le pape Alexandre sixième était lors perclus et mal de sa personne, dirent iceux cardinaux au roi que, s'il venait tôt à mourir, que la main tiendraient tous pour quelque cardinal qui voudrait être pape; et est à penser que si le cas fût lors advenu, que maître Georges, cardinal d'Amboise, était en voie d'en avoir les clefs apostoliques pendues à sa ceinture.

Pour dire donc plus, fut vrai qu'en ces jours, le roi eut, derechef, force plaintes des excès que par armes faisait le duc de Valentinois, nonobstant la défense qu'autrefois lui en avait faite. Dont fit marcher en avant sept cents hommes d'armes, et mit sus six mille Suisses; avec ce, fit mettre au charroi dix-sept pièces de son artillerie, prises dedans le château de Milan, c'est à savoir de gros canons, quatre coulevrines et onze faucons, et les fit mener à Turin en Piémont, pour aller les faire mettre sur la rivière du Pô, et les conduire par eau jusqu'à Parme, de

1. Julien de la Rovère, le futur pape Jules II.

laquelle artillerie était conducteur un nommé Guillaume Legier, prévôt d'icelle. Et avait le roi fait chef d'icelle armée le sire de la Trémouille, lequel était jà prêt de partir pour mettre les gens d'armes en besogne, lesquels avaient marché jusqu'à Parme et à Plaisance, pour aller au secours de la seigneurie de Florence, confédérée du roi, contre icelui duc de Valentinois, qui à tous efforts assaillait les Florentins et courait leurs terres.

Tantôt qu'il sut que l'armée des Français était sur les champs contre lui, et qu'elle marchait, ne voulut attendre sa venue, mais fit tenir ses gens d'armes cois sans plus guerroyer, et dit à ses capitaines que nuls bruits pour lors ne fissent, et qu'il s'en allait devers le roi, pour aucune de ses affaires, et que jusqu'à ce qu'ils ouïssent de ses nouvelles, que homme des siens ne désemparât son camp, qui lors était dedans les terres de Florence. Et ce dit, avec trois hommes seulement se mit en poste, et courut devers le roi à Milan, où il arriva le sixième jour d'août sur les neuf heures de nuit, où trouva le roi en la rue, qui à la clarté des torches, avec toute sa garde et plusieurs des seigneurs de France, venait d'une des maisons de la ville et s'en allait au château. Et je, qui lors étais logé en cette même rue, ainsi que le bruit des chevaux se faisait, sortis pour les voir passer, où je choisis entre les autres auprès du roi le duc de Valentinois, qui encore était monté sur le cheval de poste, et était icelui vêtu d'une robe de velours noir, troussée à la turque, et toute poudreuse, sur la tête un chapeau d'Allemand, et en cet état fit la révérence au roi, et le suivit jusque devant la porte du château, en parlant de plusieurs choses. Là étaient le marquis de Mantoue, le duc d'Urbin et force autres qui le haïaient de mort, pour quoi se

doutant de fausse compagnie, requit au roi qu'il lui plût bailler sûre conduite. Dont lui bailla cent de ses Allemands qui, la hallebarde au poing, le menèrent jusqu'à son logis. Le lendemain, le roi fut ouïr messe en l'église de Saint-Étienne de Milan, où autrefois un duc de Milan, nommé le duc Marie, fut tué par un des seigneurs de la ville, pour ce que la femme d'icelui Milanais entretenait à son plaisir, ainsi que me dirent plusieurs. Quoi que ce soit, le roi, après la messe ouïe, fut dîner chez le cardinal de Côme, qui très honorablement le festoya de viandes exquises et de plusieurs sortes d'entremets, avec bons vins. Et après dîner transmit querir le duc de Valentinois, lequel n'était encore issu de la chambre, mais s'était reposé jusqu'entour le midi, comme celui qui las était de courir la poste ; toutefois sitôt qu'il sut que le roi le mandait, se hâta de s'habiller, et puis se mit à chemin pour aller où lui était mandé. Et lui arrivé au logis du roi, après la révérence faite, dîna là. Et après ce, le roi eut avec lui plusieurs propos et diverses paroles, en lui demandant pourquoi il avait fait armée, et couru le pays de ses sujets et alliés. Dont aucuns étaient là présents, lesquels persistaient toujours en leurs plaintes contre icelui duc de Valentinois. Lequel s'excusa en la manière qu'au roi avait écrit, disant que les terres desquelles par force s'était emparé, étaient tenues du Saint-Siège, et que par défaut de devoir non fait, comme gonfalonier de l'Église, et par le commandement du pape, les avait prises et remises en la main et obéissance du Saint-Père le Pape, comme chose à lui appartenant par droit propriétaire. Plusieurs choses sur ce propos furent, d'un côté et d'autre, alléguées et débattues, lesquelles oyant le roi différentes, voulant chacun à son pouvoir contenter, ordonna que sur ce fût vu à la

raison, justement appointé, et à tous fait bon droit. Ainsi les foulés à tort eurent espérance de recouvrer le leur, les paisibles possesseurs, sauvegarde de sûreté, et les violents usurpateurs, défense craintive d'user de force. De là en avant le duc de Valentinois se maintint si à point devers le roi, qu'à la parfin eut très bonne chère, et tant prochain se trouva pour l'heure de son heur, que le roi n'allait nulle part que près de lui ne fût. Et s'il advenait que, en chevauchant, le roi mît pied à terre [ainsi que j'ai vu maintes fois], celui duc de Valentinois, au lieu de l'écuyer ou du laquais, au dévaler et au monter, tenait l'étrier ou la bride de sa mule ou de son cheval. Et ainsi faisait du bon valet le compagnon.

§ 11. — SÉJOUR DU ROI A PAVIE.

Après que le roi eut mis ordonnée police, et vu à clair en toutes ses affaires du duché de Milan, d'illec s'en partit pour aller à Pavie. Et le huitième jour du mois d'août se mit à chemin pour aller ce jour au gîte, à un lieu nommé Binasque, étant à mi-chemin de Milan et de Pavie, sur le grand chemin. Et là sont les belles grandes hôtelleries, très bien logées, et en moult beau lieu sur la petite rivière courante pleine de poissons et écrevisses. Et là coucha le roi cette nuit; puis le lendemain s'en alla à Pavie, et prit son logis au château, qui est une moult belle place, et forte; et là est le grand parc tout plein de bêtes fauves. Et au dehors, et près de là, est la Chartreuse, qui est un des plus excellents et somptueux collèges de toute la chrétienté. Dedans la cité de Pavie est enclose la florissante Université de toutes les Itales, en laquelle est l'exercice de toutes sciences à portes ouvertes. Là

repose le glorieux corps de saint Augustin, docteur anagogique, et saint Séverin, dit Boëce de consolation [1], lequel fut martyrisé par le roi Théodoric, roi des Goths, arien. Plusieurs autres choses dignes de commémoration sont à Pavie, comme les belles et riches librairies de plusieurs ducs de Milan, les grandes et somptueuses églises, et un millier d'autres choses, dont je me tais, pour dire que le roi, pour un temps, prit là joyeux séjour.

Le dix-septième jour dudit mois d'août, trois docteurs de l'université de Pavie furent au souper du roi, et là lui firent chacun sa harangue en latin, demandant que son bon vouloir et plaisir fût que les collèges et écoles de cette université fussent par lui entretenus et augmentés, comme du temps des autres ducs de Milan avaient été, à cette fin que la meilleure fontaine de science, qui de par là à tout le monde ses hipprocrènes ruisseaux répandait, ne fût par défaut d'entretènement mise à sec et étanchée. Auxquels docteurs fit le roi faire réponse, par un Français nommé maître Jean Poncher, seigneur en parlement à Paris, et chancelier de Milan, lequel leur répondit pour le roi, en très bon et rhétorique latin, jouxte le vouloir du roi, et l'intention de leur demande; dont après ce, s'en allèrent iceux docteurs, bien acquittés de leur office et très contents de leur octroi.

Le dix-neuvième jour dudit mois, le roi fut à la

1. Il y a ici une grande obscurité dans le texte. Boëce, philosophe païen, fut en effet jeté en prison à Pavie et mis à mort, après d'affreux supplices, pour son opposition dans le sénat romain au gouvernement de Théodoric. Il y écrivit dans sa captivité le livre *de Consolatione*.

messe à l'église de Notre-Dame, hors la ville de Pavie, et là toucha les malades des écrouelles, dont il y en avait deux cents ou plus. Le lendemain fut pareillement ouïr messe au collège de Saint-François aussi hors la ville, où fut montré le corps de saint Bernardin, cordelier de l'Observance, lequel avait été nouvellement et depuis dix ans canonisé, et était celui saint corps en chair et en os, comme je le vis avec plusieurs, et enlevé de terre environ trois pieds de haut, dedans une chapelle étant à l'entrée du chœur, sur la main dextre; et là y eut grand'presse à le regarder; car le lieu était étroit, et la chapelle petite. Toutefois, par l'ouverture d'une grille de fer, qui devant le corps saint faisait obstacle, chacun le regardait tout à clair; et pour ce que ce glorieux saint avait, en sa vie, à tous montré exemple de sainteté, après la mort, reluisait par miracle.

§ 12. — VOYAGE DE LOUIS XII A GÊNES.

Voulant le roi acquitter sa promesse envers les Gènevois, et s'en aller à Gênes, pour là séjourner quinze jours, les maréchaux des logis et les fourriers du roi furent devant, et là marquèrent logis pour vingt mille chevaux, et firent vider aux Gènevois les hautes chambres de leurs maisons, pour là loger les gens du roi. Et ce firent, afin que iceux Gènevois, qui autrefois avaient par leurs hautes fenêtres, et du dessus de leurs maisons, à coups de pierres et de barres de fer, parmi les rues assommé tout plein de Français et autres qui là passaient, ne pussent par là leur jouer de pareil cas. Toutefois vouloir n'en avaient, comme ils montrèrent depuis; car toutes leurs hautes chambres et basses bouti-

ques, et lieux propices pour loger gens et chevaux, désempêchèrent, et pour la venue du roi et de ses gens firent provision de farines, chairs, vins, bois, et de toute autre provision nécessaire pour le séjour du roi et de son train. Avec ce, firent là venir vingt mille charges d'avoine, et plus de trente mille quintaux de foin, outre la provision de la ville. La grande rue, par où le roi devait passer, firent toute semer de sable, pour la sûreté des chevaux. Dedans le môle de la ville étaient grosses carraques, navires et brigandins chargés d'artillerie et de poudre à canon, pour faire merveilles, et tonner sur la mer, et saluer le roi à son entrée. Et aussi étaient dedans icelui havre pour le roi la grosse carraque nommée la Charente, la Cordelière, la Louise, la Clermont et plusieurs autres, toutes chargées de grosse artillerie, et, dedans, grand nombre de gens d'armes. Le château, qui, sur la croupe d'une haute montagne, était à main sénestre vers l'entrée de la tour de Codefa, et hors la ville, droit vis-à-vis du môle, était fortifié de trois cents mortes-paies français pour le roi, et moult bien artillée; et en était lors capitaine un nommé Guyon le Roi, seigneur de Chillou. Et pouvait-on de là tirer et battre sur le havre, et le long de la mer autour de la ville, si besoin en était. Entre ledit château et les navires du roi étaient encloses les carraques et navires de Gênes. Dedans le palais de la ville, lequel est assez fort, et situé au milieu de la cité, était messire Philippe de Ravestain, gouverneur de Gênes, pour le roi, lequel avait un lieutenant nommé Guillaume d'Aix, et bonne garnison de Français, et force artillerie, pour tenir la ville d'icelle part en sujétion. Et ainsi étaient les gens du roi maîtres, à cause des forts lieux qu'ils tenaient. Ce qui était, pour les Français qui là sans danger voulaient aller, chose

bien requise, et joué au plus sûr, si les Génevois leur eussent voulu de force ou de trahison user.

§ 13. — DESCRIPTION DE GÊNES.

Si du pouvoir et de la situation de ladite ville de Gènes, voulais faire entière description, ce serait par trop élargir ma chronique, et ennuyer les écoutants. Toutefois, selon commune voix et cri public, et aussi jouxte ce que j'en ai pu voir et connaître, la ville de Gênes est en force l'une des plus avantageuses du monde. Et pour en faire quelque bref récit, elle est assise entre la grand'mer du Levant et les monts inaccessibles de Lombardie, desquels monts elle est enclose en manière de demi-cercle jusqu'au bord de la mer des deux côtés, réservé seulement deux entrées entre la mer et la montagne. Lesquelles entrées sont artificieusement en roc encises, et contre le bord de la mer, pour passer à la fois un charroi, ou deux hommes à cheval de front; dont l'une de ces entrées est du côté de deçà, et commence à l'issue d'un bourg nommé Saint-Pierre-d'Arène, en montant jusqu'au droit d'une haute tour assise sur un roc en mer. Et est cette tour nommée la tour de Codefa; et est loin dudit bourg d'Arène d'un grand jet d'arc, ou peu plus : au sommet de laquelle est une grande lanterne de verre, pour éclairer la nuit, et donner lumière d'adresse en mer aux navires qui veulent Gênes approcher, et aussi pour défendre l'entrée de celui côté. De cette tour de Codefa jusque dedans la ville, est une descente entre le rocher encis de la montagne et le bord de la mer flottant au côté du môle, laquelle descente est droite et malaisée, et large de dix à douze pieds seulement, pour la défense de laquelle,

entre la ville et la tour, est un portail nommé le portail de Saint-Thomas, et un autre, bien percés, et garnis d'artillerie et de gens.

A l'entrée de la ville sont deux portes, l'une pour aller sur le môle, et l'autre pour entrer dedans la ville, le long des grandes rues, lesquelles sont longues, et étroites à passer seulement trois hommes à pied de front ou un sommier chargé de coffres. Les maisons sont toutes à quatre ou à cinq étages de hauteur, fermées et closes de grosses portes de fer et voûtées de pierres, pour obvier au danger du feu, et dessus pavées, de manière que l'on peut aller et cheminer par amont, jusqu'au bout de la rue, aussi à l'aise comme par la nef d'une église bien carrelée de grosses pierres de faix et de cailloux; de barres de fer, de lances et de dards, et de tous harnois sont icelles maisons garnies à suffire. Les gens de la ville tous sont hommes de mer, et belliqueux par nature. A l'issue de la ville, tirant le chemin de Rome, est un bourg nommé Besaine : et au dehors de celui bourg, et dedans la fermure, au long et au coteau de la montagne, sont quatre ou cinq mille maisons fortes, et châteaux imprenables, tous enclos de ladite montagne et de la mer. Et là dedans les seigneurs et marchands de Gênes tiennent leurs trésors et chevances. Et tout autour desdites maisons sont les beaux jardins de plaisance, pleins d'orangers et de grenadiers, et autres fruitiers de toutes espèces; somme c'est un terrien paradis. Au bout de celui bourg de Besaine, pour entrer au chemin de Rapale et tirer à Rome, entre la mer et le rocher de la montagne, est l'autre entrée ou issue, moult étroite et de forte avenue, fermée à grosses portes et bonnes barrières, gardées soigneusement et à grands efforts défendues par les Génevois, lesquels se disent portiers



Vue ancienne de Gênes.

de l'entrée des Itales : aussi sont-ils; car, quiconque soit seigneur de Gênes, malgré tout le monde, aura son entrée dedans le pays d'Italie. Du môle et havre de cette ville de Gênes, peuvent à la fois sortir en mer quatre-vingts ou cent navires, avec dix ou douze grosses caraques, pour aller en marchandise ou conquêter pays jusqu'en Grèce, en Turquie, en la Terre Sainte, et par tout le monde. Et autrefois, ainsi que j'ai appris par le dire et rapport d'aucuns marchands et autres gens de Gênes dignes de foi, et comme j'ai lu par les écrits touchant leurs gestes, iceux Génevois, avec grosses armées en mer furent prendre Jérusalem, Antioche, Négrepont, Métélin, Modon, La Sude en Candie, Scio, qu'encore tiennent avec plusieurs autres îles et pays en Grèce, et outremer, et plusieurs fois ont assiégé Venise, mise à la raison. En somme le navigage de Gênes est de tout le monde tenu en telle réputation et si grande estime que Génevois sont intitulés et approuvés rois de la mer. Or, en est le Roi Très-Chrétien seigneur, possesseur et maître paisible, ce que onc autre roi ni prince du monde ne pût être longuement. Et si la ville peut sûrement garder, et l'agent d'icelle en amour et crainte entretenir, terres lui seront tributaires et mers sujettes.

§ 14. — ENTRÉE DU ROI DANS GÊNES. — LES GÉNOISES.

Et à tant finis ce propos, et dis que tôt après que dedans Gènes furent pour le roi et sa suite marqués les logis, et la ville approvisionnée de ce qui métier y faisait, le roi partit de Pavie le vingt-deuxième jour du mois d'août pour tirer vers ladite ville de Gênes, et prit son chemin à Tortone, à Nove, au Bose, à

Casteigneure, au bourg de Busale et à Saint-Pierre-d'Arène, faubourg de Gênes, et arriva le vingt-sixième jour dudit mois d'août, sur l'heure de midi. Messire Philippe de Ravestain, gouverneur de Gênes, sachant la venue du roi, fit en ladite ville, dedans la place Saint-Laurent, crier par une trompette, qu'à cette heure que la grosse cloche-là sonnerait, que tous les seigneurs et citadins allassent au-devant du roi, qui ce jour-là devait faire son entrée. Par quoi chacun s'apprêta pour ce faire. Tantôt que celui cri fut fait et que la cloche commença à branler, toutes les dames, damoiselles et belles filles de la ville de Gênes sortirent en place; et là aux fenêtres, aux galeries et aux bolès de leurs maisons, et partout où à l'aise se pouvaient mettre le long de la grande rue, à deux rangs s'emplacèrent. Elles étaient toutes, ou presque toutes, vêtues de draps de soie blanche, ou de fines toiles blanches. Et leurs habillements étaient différents à tous autres; car leurs robes étaient courtes jusqu'à mi-jambes, ou environ, ceintes sous les aisselles, et au derrière, au droit des épaules, avaient un feutre qui tout le dos leur engrossissait. En leur coiffure avaient sur le col, et derrière le chef, un petit cercle de linge embourré, et leur blonde chevelure entortillée tout autour en manière d'un diadème. Tout à l'environ de leur front découvert, y avait force orfèvrerie et riches pierreries, et au col portaient grosses chaînes d'or et joyaux d'incomparable richesse. Tous les doigts de leur blanche main étaient pleins de fins diamants, et garnis de rubis, saphirs et émeraudes; leurs bras vêtus de fines et larges manches de chemises de toile de Hollande, et environnés de riches bracelets d'or et de fines pierreries, ouvrés de divers et somptueux artifices; et avaient des chausses blanches ou rouges bien tirées, et de souliers

de même couleur étaient gorrièrement accoutrées. Qu'en dirai-je plus? En qualité sont de moyenne et rondelette stature: en visage, assez bien charnues, moult fraîches, et blanches; en allure, un peu altières et fierettes; en attraits, bénignes; en accueil, gracieuses; en amour, ardentes; en vouloir, constantes; en parler, facondes, et en condition, loyales : et avec ce, savent dégaudir si bien leur leçon, que rien ne leur en faut apprendre. Je passerai outre et laisserai ce propos, pour dire que, au son de la cloche de Gênes, tous les seigneurs et citadins de la ville, ainsi qu'il leur était commandé tous chacun selon son ordre, sortirent lors pour aller au-devant du roi : et premièrement, douze des plus honorables de Gènes, pour aller faire la joyeuse réception, lesquels furent jusqu'à l'entrée du bourg de Saint-Pierre-d'Arène, où trouvèrent le roi en triomphant état; et là lui firent humbles saluts, douces harangues et gracieux recueil.

Et aussi furent là huit sénateurs des seigneurs anciens, et de l'office de la monnaie de la ville.

Lesquels, comme les plus estimés de la ville, étaient ordonnés à porter le poêle du roi. Et était celui poêle mi-parti de drap d'or et de velours violet, à franges de même couleur. Au-devant du pont de la porte de Saint-Thomas, à main sénestre, était un spectacle de verdure tout garni de pommes, de grenades et d'oranges, tendu en manière d'une chapelle, au milieu duquel en haut était attaché l'écu de France aux armes toutes pleines; de l'autre lez, à main dextre, étaient les armes de France et de Bretagne mi-parties. A la sénestre main, un peu plus bas, étaient les armes de messire Philippe de Ravestain, et vis-à-vis, au dextre côté, étaient celles de la ville de Gênes. Et depuis la porte de Saint-Thomas jusqu'à l'église de

Saint-Laurent, qui est le grand dôme de Gênes, étaient les rues tendues et parées de tapisseries, tissues et ouvrées d'images vides et parlantes; c'est à savoir de dames et damoiselles, bourgeoises et marchandes, toutes en blanches robes, et tant de belles et richement ornées, qu'à nymphes ou déesses mieux ressemblaient qu'à humaines femmes. Toute la grande rue où le roi passa était semée et reverdie de rameaux feuillus, et de palmes d'orangers et grenadiers, plantées avec les pommes vertes et pendantes aux branches desdits arbres.

Les seigneurs et le peuple de la ville entrèrent les premiers. Les deux cents gentilshommes de la maison du roi furent après, tous à cheval, la hache au poing, et presque tous vêtus de robes de velours; et après et joignant eux, étaient Jacques de Vendôme, vidame de Chartres, et messire Guyon d'Amboise, seigneur de Ravel, leurs capitaines, puis marchèrent Jean Stuart, duc d'Albanie; François d'Orléans, comte de Dunois; le seigneur de Laigle, et messire Guillaume de la Marck, capitaine de cent Allemands du roi; lesquels, tous empanachés, la hallebarde au poing et le halecret devant, trois à trois marchèrent en bel ordre; douze trompettes, couvertes de fleurs de lis, furent après et devant le roi, lesquelles, sans cesser, sonnèrent à toute force, si que le tonnerre n'eût été ouï. Les vingt-quatre archers écossais de la garde du corps étaient tout autour du roi, et à pied, la hallebarde en main, armés bien à point, très richement accoutrés. Le roi était entre eux et au milieu, sur une bonne mule noire, harnachée de velours cramoisi et frangée de fil d'or, et lui vêtu d'une robe de drap d'or, avec un bonnet de velours noir sur son chef, et était sous un poêle que portaient huit des seigneurs de Gênes, dessus nommés. Après

le roi, étaient le cardinal d'Amboise, le cardinal *Petri ad Vincula*, le cardinal de Saint-Georges, le cardinal d'Albret, l'archevêque de Sens, l'archevêque d'Arles, l'évêque de Bayeux, le duc de Valentinois; Louis, monseigneur de Luxembourg, comte de Ligny; messire Philippe de Ravestain; Louis, monseigneur de Vendôme; Louis, sire de la Trémouille, et messire Pierre de Rohan, maréchal de Gié; et puis marchèrent les quatre cents archers de la garde, tous à cheval, armés de brigandines et de salades, les arcs bandés, joignant eux; et derrière étaient leurs capitaines, c'est à savoir messire Jacques de Crussel, capitaine de deux cents d'iceux; messire Gabriel de la Châtre, capitaine d'autres cents, et messire Georges Coquebourne, capitaine de cent Écossais. Au derrière d'iceux, y avait tant d'archevêques, évêques, abbés et protonotaires et autres gens d'Église, que c'était assez pour devoir célébrer un concile. Tel nombre de peuple et de communes suivait, que la multitude d'iceux défendit à ma vue n'en estimer autre compte fors une somme de tourbe innombrable. Que dirai-je plus? si n'est que le roi, en tel triomphe, approcha la porte de la ville de Gênes, et jà était sur le point de quatre heures après midi, qu'hommes et femmes et petits enfants, tous à haute voix criaient : « France! France! France! » sans cesser, et menaient une fête tant joyeuse qu'il n'y avait cœur qui ne frémît, ni poil qui ne dressât. Alors que le roi eut passé le bourg de Saint-Thomas et qu'il fut devant le môle au découvert, grosses caraques et navires commencèrent dedans la mer à tonner et tempêter, et faire péter artillerie tant horriblement, qu'il semblait là que les vents fussent déliés, les ondes déroyées, les rochers fendus, la terre ébranlée, l'air éclaté, et toute la ville de Gênes dût profonder. Durant ce bruit merveilleux

le roi, tout le petit pas, s'en alla jusque devant la porte de la ville, en laquelle était amont un grand écu semé des armes de France, toutes pleines, et au-dessous de celui écu, en grosses lettres d'or, était écrit en latin : « Louis douxième, roi des Français, seigneur de Gênes. »

Sitôt que le roi fut entré dedans la ville, toutes les cloches commencèrent à sonner et tout le peuple à crier : « France ! France ! France ! » Ce fut merveilles : non seulement les grands et les moyens faisaient fète, mais aussi les petits, voire étant entre les bras de leurs nourrices. Quoi plus? Onc prince ne fut reçu à tel honneur et à joie solennelle, que fut là le roi, de toute la seigneurie et commune de la ville de Gênes. Ainsi donc s'en alla tout le long de la grande rue, jusqu'au grand dôme de Saint-Laurent, où étaient l'évêque de Gênes, et les chanoines de l'église, avec tous les collèges de la cité, revêtus et tenant les saintes reliques entre les mains.

Devant l'église, mit le roi pied à terre, et se mit à monter les degrés pour entrer dedans; à l'entrée de laquelle trouva l'évêque et les collèges de Gênes, et les reliques sacrées, auxquelles fit très humble révérence, et obsécration là offrit aux saints de Dieu. Ce fait, tous les collèges qui là étaient commencèrent à chanter une divine *Laude*, et ainsi convoyèrent le roi jusqu'au maître autel de ladite église, où derechef fit à Dieu dévotes oraisons, justes prières et dignes offrandes. Là était l'évêque de Gênes en habits pontificaux, lequel bénit le roi en présence de tous les cardinaux, archevêques et évêques, et de tous les princes et seigneurs qui là étaient en moult grand nombre. Ce fait, le roi fit là les serments accoutumés et promesses dues pour maintenir et garder les droits, franchises et libertés de sa ville de Gênes, comme au

seigneur dudit lieu appartient de faire. Toutes ces choses terminées, le roi se mit au retour droit où son poêle était demeuré, et là trouva ceux qui l'avaient porté et un nommé Jeannot l'Écuyer, lequel lui bailla sa mule; et là monta dessus pour tirer vers son logis, lequel était hors la ville, tirant au bourg de Besaine, chez un seigneur génevois, nommé messire Louis de Plisco, comte de Leraigne et de Saint-Valentin, en la terre de Naples, seigneur de la Rivière du Levant de Gênes, où sont cinq bons ports de mer, comme : Port-Fin, le gouffre de Rapale, le gouffre de Sextie [1], le port de Venère et le port de Lespèce [2]. Quoi que ce soit, le roi, en allant à sondit logis, passa par le travers du palais de Gênes, dedans lequel était messire Philippe de Ravestain, capitaine et gouverneur de la ville pour le roi. Avec lui étaient pour la garde dudit palais deux cents hommes français, lesquels étaient là dedans tous en armes et à deux rangs depuis l'entrée jusqu'à l'issue. Par là passa le roi avec sa compagnie, où force trompettes et clairons, gros tabourins de Suisse et autres instruments divers, bruyaient parmi ce palais, que l'un n'entendait parler l'autre. En cette manière s'en alla en son logis hors la ville, lequel était en haut lieu et pénible à l'approcher; car plus de cent degrés fallait monter pour y aller. A l'entrée d'une large place, devant celui logis, était un portail fait de toile, bien haut et somptueusement ouvré à ronds piliers bien arcelés et tous faits à feuillages, selon la mode lombarde, tant magistralement composé, qu'il semblait être réellement de pierre de taille; et là dedans entra le roi, où fut reçu à grand honneur et traité à son plaisir. Tout

1. Sestri.
2. La Spezia.

joignant son logis, dedans une autre maison que ledit Plisco en peu de jours avait fait faire, fut logé le cardinal d'Amboise, lequel faisait dépêche à messagers et ambassadeurs, et sans séjour mettait la main et avait l'avis au besoin des affaires qui, au roi, de jour à autre de par delà survenaient; et était moult soigneux de ce, comme celui qui en avait toute la charge.

Le lendemain fut le roi ouïr messe à un collège de religieux de l'observance de Saint-Dominique, nommé Sainte-Marie de Castel, et là fit ses prières et oraisons très dévotes.

Ce même jour, sur les deux heures après midi, un navire marchand d'Espagne, chargé de blés, arriva devant le port de Gênes, à deux milles près en mer; et, en approchant, ceux qui étaient devant virent sur les tours du château et du môle, et au palais, branler au vent les étendards du roi, dont s'arrêtèrent; et, lorsqu'à ces enseignes connurent que le roi était dedans, sachant la guerre ouverte entre les Français et les Espagnols, pensèrent que là n'y avait bonne sûreté pour eux, par quoi voulurent tourner voiles; mais tantôt furent avisés de ceux qui étaient aux navires de France au port de Gênes, entre lesquels était un nommé Le Clermont, bon cursoire et léger; si se mit à la poursuite de l'Espagnol avec trois brigantins et deux esquifs. Il alla sitôt, que, en moins de deux heures, eut atteint de vitesse celui navire, et par force le prit, et arrêta et détroussa, et le mena à Gênes. Tantôt de ce fut le roi aparanté, et sachant que c'était un navire marchand de vivres, fit tout rendre et à sûreté mettre celui navire en mer.

§ 15. — VISITE DU ROI AU PORT. — DESCRIPTION DES DIGUES.

Ce jour, sur le soir, après souper, le roi, pour soi déduire et voir ses galères, navires et caraques, et le navigage de Gênes, fut sur le môle, et là vit plusieurs passe-temps nouveaux et ébattements joyeux. Là vit les matelots monter, les pieds amont, du bas des navires jusque dedans les hunes, et descendre la tête contre-bas jusqu'au fond des navires, et les uns soi jeter d'amont les hunes jusqu'en mer, les autres nager sur l'eau, et les autres dessous moult longuement tirer artillerie, sonner instruments, courir esquifs, brigantins et galiotes, de navire à autre, et faire là mille autres algarades et jeux divers, en quoi prit moult grand plaisir; et, ce fait, se mit à regarder le môle, qui est une chose bien digne de record. Et pour en faire quelque court décrit, c'est une muraille assise en mer sur gros rochers, qui artificiellement sont jetés là dedans l'un sur l'autre à pierre perdue, et tant que, à l'endroit où la muraille est assise, iceux rochers surmontent l'eau, qui en aucuns endroits a de profondité plus de cent pieds. Toutefois, ainsi que moi-même ai vu faire, tant y mettent les ouvriers de grosses pierres, qu'ils prennent par les montagnes de là près, et mettent dedans leurs navires propices à ce pour jeter là-bas, que dessus et à fleur d'eau apparaissent; et là mettent menue pierre et force ciment, pour aplanir leur fondement et pour asseoir leur muraille sur icelui rocher artificiel. Laquelle muraille a d'épais et de largeur au bas quarante pas ou environ, de hauteur par sus l'eau quinze pieds au plus. Le dessus de cette muraille est tout pavé à carreaux larges et bien unis. Et là-dessus en plusieurs endroits sont hautes, grandes et grosses

colonnes rondes de marbre, auxquelles sont attachés gros câbles et cordages qui là tiennent les navires à ferme. Et prend celui môle commencement au défaut de maisons de la ville, entrant en mer, et tirant au travers, devers la tour de Codefa, distant d'un lieu à l'autre la portée de trois jets d'arc, ou presque, et jà sont les deux parts, ou plus, de l'œuvre parfaites. Et toujours y besognent, et feront, ce disent, jusqu'à ce que leur muraille soit si près de la tour de Codefa, que d'une chaîne de vingt toises long puissent toucher de l'un à l'autre. Au dedans de la clôture de celui môle, entour vingt pas en mer est assise une haute et forte tour, au sommet de laquelle est une lanterne comme à l'autre tour, pour donner lumière et adresse aux navires qui la nuit veulent là approcher, et aussi pour défendre le môle si besoin en était. Environ le milieu de cette muraille et dessus, est un spectacle élevé haut de quatorze pieds ou de près, prenant aux deux bords de ladite muraille, et fait à voûte arcelée par le dessous, et le dessus tout carrelé à large pavé et bien aplani. Et tout autour de celui spectacle, sont murailles crénelées, hautes de trois pieds ou peu plus, pour illec soutenir ceux qui dessus se voudront appuyer et regarder en mer. Tout le long de cette muraille, du côté par où la mer flotte, sur le bord est assise une autre muraille de la hauteur d'un moyen homme, et en plusieurs endroits fenêtrée, pour regarder la mer et voir approcher les navires, et pour voir heurter les ondes contre la muraille : lesquelles viennent à la fois tant impétueusement, qu'au choquer des rocs jetés là dedans, qui de ce lez et au bas défendent ladite muraille, par-dessus et par les fenêtres de l'avant-mur sautent outre jusque dedans le môle, et bien souvent tant est en cet endroit la mer enflée, que plus de douze pieds montent en-

contre. Et ainsi que j'ai ouï dire à ceux de Gênes, et que sur leur môle j'ai vu par écrit et engravé en pierre, depuis dix ans la mer fut tant orgueilleuse, qu'elle monta à fleur de cette muraille, et en rua grande partie en mer, et tout eût détruit, n'eût été le recours que les Génevois eurent à l'aide du très glorieux saint et plus que prophète monseigneur saint Jean-Baptiste, leur protecteur, duquel ils ont le corps inciné. Par quoi eux, voyant l'horrible tempête de la mer déroyée, et le danger éminent de perdre leur môle et tous leurs navires, avec dévotes prières et humbles oraisons furent querir la châsse du benoît saint et avec le clergé tous en procession l'apportèrent sur la muraille du môle; si firent leurs prières à jointes mains, et découvrirent la châsse révéremment, et, ce fait, soudainement le bruit impétueux de la mer courroucée fut réduit en douceur de tranquillité paisible; dont au Dieu souverain grâces continuelles rendirent, et au bienheureux saint louanges éternelles. Et à tant de ce me déporterai, et n'en dirai plus, si ce n'est que j'ai ouï dire aux Génevois que dedans leur môle n'y a pied de muraille, mis en œuvre de perfection, qui à la ville de Gênes ne coûte mille ducats. Je laisserai ce propos, et dirai que, après que le roi eut longtemps été sur celui môle avec ses gentilshommes et sa garde, et plusieurs autres, se mit au retour. L'heure était jà tarde, et presque nuit, dont tout le long des rues furent allumées tant de torches qu'aussi clair faisait que de jour. Le peuple de la ville criait sans cesser: « France! France! » Les femmes sortissaient de leurs maisons à grosses compagnies, pour voir le roi et le regarder; les petits enfants à grandes routes se trouvaient au-devant de lui, avec failles et flambeaux de feu, et couraient par les rues au-devant de lui, et le condui-

saient jusque près de son logis, en criant : « France! France! » à haute voix, et faisant fête tant joyeuse, que telle solennité était bien digne de mémoire. En cette manière était le roi traité dedans la ville de Gênes.

Le lendemain fut à la messe à un collège de Saint-François, où sont Cordeliers de l'Observance, et là ouït le divin service dévotement, et y donna grands dons et riches offrandes. Et puis s'en alla dîner à son château de Gênes, où fut recueilli du capitaine, nommé Guyon le Roi, et de ses mortes-paies et soldats, lesquels trouva là en bel ordre et bien armés, la place bien remparée et avitaillée, et garnie de bonne artillerie.

§ 16. — LE SAINT-GRAAL.

Le jour ensuivant, qui fut un lundi, vingt-neuvième jour du mois d'août, fête de la décollation de saint Jean-Baptiste, le roi fut ouïr la messe dedans une chapelle dudit Saint-Laurent, qui est le grand dôme et l'église cathédrale de Gênes, où fut, par les chanoines de là après la messe, montré le riche vaisseau smaragdin, c'est à savoir le précieux plat auquel Notre-Seigneur Jésus-Christ mangea avec ses apôtres, le jour de la Cène. Et est celui plat, que l'on appelle le Saint-Graal, lequel, selon le dire commun de Gênes, et ce que j'en ai vu par lettres, fut là apporté par les Génevois en l'an mil cent-un, et fut pris en la sainte cité de Jérusalem.

§ 17. — SÉJOUR DE LOUIS XII A GÊNES. — LA DAME THOMASSINE SPINOLA INTENDIO DU ROI.

Le roi s'en alla à son logis, et par l'espace de dix jours fut là à séjour, où plusieurs messagers, ambas-

sadeurs de lieux divers et nations étrangères, furent envoyés, ouïs et dépêchés. Des grands banquets et joyeux convis qui, ce temps durant, furent là faits au roi, ne dirai autre chose, sinon que onc ne fut vu faire meilleure chère, ni prince plus honorablement recueilli. Que fut-ce? Grands et petits faisaient la vie aux anges. Les uns après les autres à qui mieux mieux, s'efforçaient de doucement l'entretenir et le fêtoyer à souhait. A la fois les dames de Gênes se trouvaient aux banquets, habillées à la mode milanaise, et à la fois à leur mode. Et, entre autres, fut là une dame génevoise, nommée Thomassine Spinole, l'une des plus belles de toute Italie, laquelle jeta souvent les yeux sur le roi, qui était un beau prince à merveille, très savant et moult bien emparlé. Tant l'advisa cette dame, qu'après plusieurs regards, amour, qui rien ne doute, l'enhardia de parler à lui, et lui dire plusieurs douces paroles; ce que le roi, comme prince très humain, prit à gré volontiers, et souvent devisèrent ensemble de plusieurs choses par honneur; et tant, que cette dame se voyant familière de lui une fois entre autres, le pria très humblement que, par une manière d'accointe, il lui plût qu'elle fût son *intendio*, et lui le sien, qui est à dire accointance honorable et amiable intelligence. Et tout celui octroya le roi; dont la noble dame se tint plus heureuse que d'avoir gagné tout l'or du monde, et eut ce don si cher, que pour se sentir seulement bienvenue du roi, tout autre mit en oubli, voire jusqu'à ne vouloir plus coucher avec son mari. Ce qui pourrait donner à penser ce qu'on voudrait; mais autre chose, selon le vrai dire de ceux qui ce pouvaient mieux savoir, n'y eut que toute probité. Pour rentrer donc à nos banquets, danses en barboires, nouvelles momeries, sauts et gambades

venaient en jeu, et tant d'autres joyeuses nouvelletés, que là n'y avait cœur qui eût cause d'avoir ennuyeux souci. Les Génevois, contre la nature de leurs mœurs, menaient là leurs femmes et filles, sœurs et parentes, pour donner joyeux passe-temps au roi et à ses gens. Et les aucuns d'iceux prenaient les plus belles et les présentaient au roi, en les baisant les premiers, pour faire l'essai; et puis les baisait le roi volontiers, et dansait avec elles, et prenait d'elles tout honorable déduit.

IV

LA PERTE DU ROYAUME DE NAPLES

(1502-1504)

§ 1. — PERFIDIE DES ESPAGNOLS.

(Saint-Gelais.)

Or, veux-je venir à parler des Espagnols, qui étaient au royaume de Naples, lesquels, ingrats des bienfaits qui par le roi leur avaient été faits, qui, comme dit est dessus, leur avait fait partage de ce que lui seul à ses propres coûts et dépens avait conquis, à petite occasion, et pour chose de peu de valeur, commencèrent à se mutiner, voulant faire de nouvelles entreprises, donnant à connaître qu'ils ne désirent que nouvelletés et émouvoir nouvelles questions et querelles. Et quand le roi fut de ce averti, comme celui qui ne désire que paix, et vivre en équité et justice, il demanda à ceux qui étaient au royaume de Naples qu'ils l'avertissent de quoi s'émouvait le différend. Et quand il le sut, il en écrivit au roi d'Espagne à ce qu'il voulût que gens sages d'un parti et d'autre s'assemblassent sur les lieux pour vider le débat. Et ne tint pas au roi, n à ceux qui étaient commis par lui, qu'il n'y eût appointement, mais toujours du côté des Espagnols

y avait à redire. Par quoi fut bien aisé aux Français de reconnaître qu'ils avaient envers eux peu d'amour, et assez de haine. Et dès lors commença la division entre lesdites parties.

§ 2. — RETOUR SUR LE VOYAGE DU ROI EN ITALIE.

La saison ensuivant, le plaisir du roi fut d'aller visiter son duché de Milan, là où il n'avait point été depuis leur dernière réconciliation, et y alla bien accompagné. Et à son partement laissa le marquis de Rotelin sur les marches de Languedoc, pour se donner garde que les Espagnols ou Aragonais du côté de Roussillon ne fissent quelques courses ou entreprises. Car dès l'heure au royaume de Naples les Français et Espagnols faisaient guerre les uns aux autres. Le roi passa les monts, et à son arrivée à Milan fut recueilli en telle obéissance comme de son peuple par deux fois conquis. Ils s'humilièrent envers lui si très avant, qu'ils émurent son noble et piteux cœur à avoir pitié d'eux, et furent en brefs jours après la venue, tous réjouis, réconfortés et assurés, tant il leur fit de grandes grâces et libéralités. Ledit seigneur étant là, lui qui jamais ne veut être oisif, mais a toujours soin de l'utilité publique, s'enquit et fit enquérir comme toutes choses se portaient en tous états, pour y pourvoir ainsi que de raison, tant au fait de la justice, de la gendarmerie, que des habitants du pays. Il trouva que son lieutenant général, monseigneur le grand maître, et les capitaines qui étaient avec lui, avec ceux de leur charge, s'étaient vertueusement et loyalement acquittés, et pareillement beaucoup de ceux qui se mêlaient de la justice. Et seulement fut trouvé

défaut sur un nommé maître Pierre Sassierge, évêque de Lusson, qui était chancelier audit pays, dont le roi eut de grandes plaintes. Au moyen de quoi il fut destitué de son office, et fallut bien qu'il y eût grande occasion. Car le roi n'a point de coutume de désappointer personne si la forfaiture n'est apparente.

En ce même voyage le roi fut à Gênes, à la grande supplication et requête de ceux du pays, et lui fit-on recueil aussi grand qu'il fut au pouvoir des Génevois de faire, en toute la révérence et obéissance que les sujets doivent à leur souverain et naturel seigneur. Et par espécial, par une grande curiosité, et chose nouvelle et non guère accoutumée d'être faite ailleurs, à son entrée saillirent au-devant de lui plus de trois mille femmes, des dames de la ville, et des plus apparentes, toutes vêtues et accoutrées de satin, damas ou taffetas blanc, qui était une chose qu'il faisait beau voir. Et combien que leurs habits soient un peu étranges, et différents des autres d'Italie, à l'occasion de ce qu'il leur fait les épaules grosses, si y a-t-il pourtant de merveilleusement beaux visages, et d'aussi belles filles que j'aie point vu nulle part ailleurs en ces quartiers de par là. Et en toutes autres choses que ville, et cité riche et opulente peut faire à son prince et seigneur, ceux de Gênes le firent pour l'heure au roi, sans y rien épargner. Et le gentil prince en y séjournant leur donna assez à connaître qu'il était très content d'eux. Car il leur montra aussi grand semblant d'amour et de fiance qu'il eût su faire à ceux de Paris, d'Orléans ou de Blois, en allant chez eux dîner, souper et banqueter, et faire toutes autres honnêtes chères qu'un tel prince a accoutumé de faire avec ses très loyaux sujets. Et pour abréger, il



Gonzalve de Cordoue, d'après une gravure du temps.

leur fit de si très bons tours, que s'ils eussent eu le cœur gentil et honnête, il les obligeait à mourir pour lui cent fois, s'il se fût pu faire, et qu'il en eût été besoin. Et quand ledit seigneur eut fait en Italie, et ordonné des choses ainsi qu'il l'entendait, il s'en revint en France.

§ 3. — GUERRE DE NAPLES, COMMANDEMENT DU DUC DE NEMOURS.

La guerre commença au royaume de Naples plus âpre qu'elle n'avait été au commencement. Et s'acquittèrent merveilleusement bien messeigneurs d'Aubigny et de la Palice, et autres qui avaient la conduite de cette affaire, et portèrent bien grand dommage aux Espagnols, et aucunes fois les défirent, et à d'autres ils eurent à besogner, ainsi qu'il advient souvent aux aventures des armes. Quand la guerre eut été continuée pour un temps en cet état, il sembla au roi qu'il serait bon d'y envoyer quelque grand personnage, pour être son lieutenant général, et à qui tous les autres obéiraient. Car le différend de ceux qui auparavant étaient ensemble y avait déjà porté du dommage. Il ordonna que monseigneur de Nemours irait, qui était du nom et des armes d'Armagnac, auquel il bailla toute pleinière puissance, et manda à tous autres de lui obéir comme à sa personne. Ledit de Nemours y alla très bien accompagné, et lui arrivé au pays, il y eut une très belle et grosse compagnie ensemble et garnie de tout ce qu'il y fallait. A cette venue, les Espagnols et Gonsalve Fernande, leur grand capitaine, s'ébahirent et commencèrent à perdre terre et pays, et avaient les Français l'avantage en toutes choses. Et

si l'affaire eût été continuée de conduire ainsi que le roi l'entendait et avait ordonné, le tout se fût bien porté ; mais il y eut des défauts bien grands, que je me passe d'écrire, m'en rapportant à ceux qui mieux les entendent.

§ 4. — SECONDE ENTREVUE ET NÉGOCIATIONS DE LYON. (Avril 1503.)

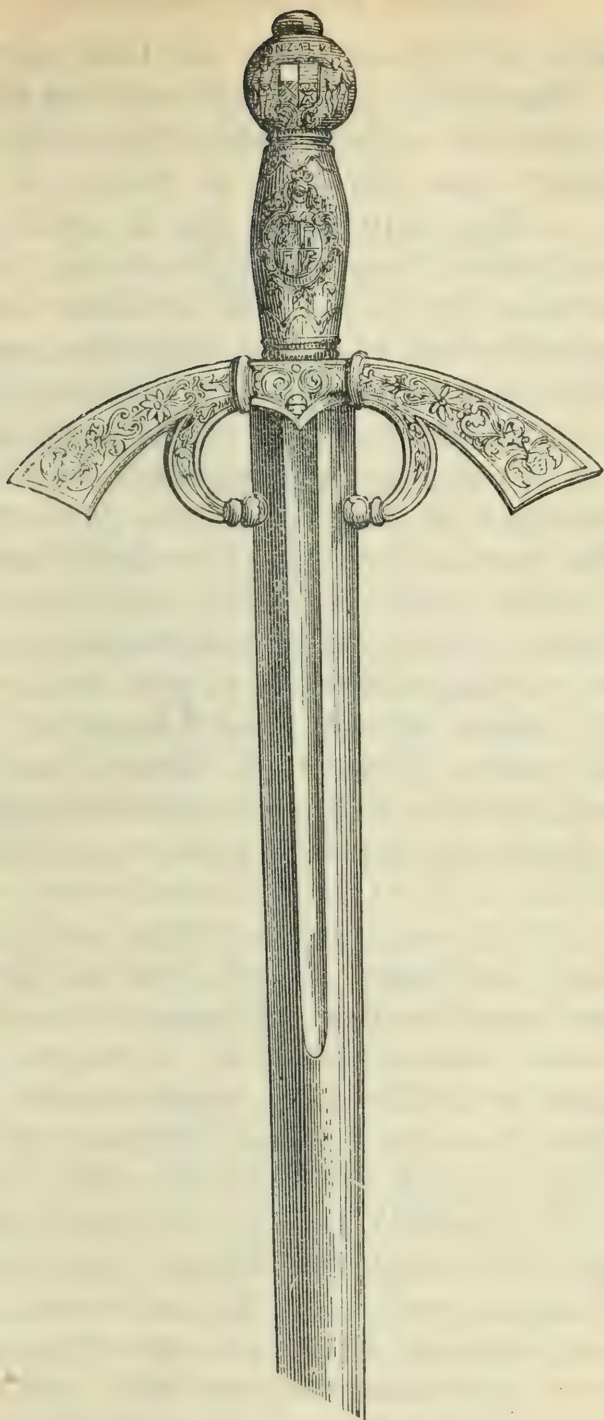
Ainsi que les choses étaient en cet état à Naples, l'archiduc d'Autriche, qu'on nommait prince de Castille, récrivit au roi que si c'était son plaisir il viendrait volontiers devers lui, en s'en allant en son pays, et principalement pour traiter la paix avec lui et son beau-père, le roi d'Espagne. Mais ce ne fut pas en la sorte qu'il y était venu la première fois. Car il demanda sûreté et otages. Et disait-on que c'était du conseil de sondit beau-père, auquel il n'eût voulu désobéir. Le tout lui fut accordé. Car il n'est aucune chose raisonnable, et qui par honneur se puisse faire, que notre très chrétien prince ne fasse volontiers pour le bien de la paix. Et pour le faire court, ledit archiduc arriva à Lyon, où il fut recueilli du roi à chère ouverte, et amiable, comme l'un de ses plus spéciaux parents et bons amis. Et certains jours ensuivants, à l'église de Saint-Jehan, devant le grand autel, ainsi qu'on célébrait la messe, comme procureur du roi Fernand d'Espagne, et ayant procuration expresse, il jura solennellement la paix, selon les articles qui pour ce en furent faits. Et pareillement jura le roi de sa part, la cuidant être ferme et stable, et irrévocable à jamais. Vu qu'elle avait été si solennellement faite, en si saint lieu, en la présence de tant de gens de bien,

et par celui qui était héritier apparent de ceux qui l'avaient fait leur procureur. Et quand ledit archiduc eut accompli les choses dessusdites, et fait beaucoup de bonnes chères, et eut des honneurs assez largement du roi et de la reine, il s'en alla au pont d'Ains, où le duc de Savoie, qui avait épousé sa sœur, était pour l'heure.

§ 5. — AUTRE RÉCIT DE L'ENTREVUE ET DES NÉGOCIATIONS DE LYON.

(Jean d'Auton.)

A Lyon sur le Rhône était lors le roi, lequel attendait la venue de Philippe, archiduc d'Autriche, duquel avait eu nouvelles, comme j'ai dit devant, et baillé otages pour sa sûreté : lequel fut en cour le troisième jour d'avril, en l'an susdit. Le roi et la reine lui firent joyeuse chère, et doucement l'accueillirent; si firent tous les seigneurs de France qui là étaient. Or avait-il lettres du roi et de la reine d'Espagne, signées de leurs propres mains et signées de leurs sceaux royaux, par lesquelles ils lui avaient donné et donnaient pouvoir autorisé à suffire et procuration expresse de traiter, au nom d'eux, avec le roi, de l'appointement final de leur question de guerre, et d'être moyen de la paix d'entre eux, touchant le différend qu'ils avaient à cause du royaume de Naples, et de toutes autres questions et querelles; et pour icelles choses accomplir, pouvait faire le serment solennel et jurer promesse pour et au nom d'eux, et comme leur procureur spécial, expressément par eux ordonné en cette matière. Et, avec ce, étaient contents lesdits roi et reine d'Espagne, et promettaient, par icelles lettres, laisser et transporter le



Estoc royal de Gonzalve de Cordoue.

droit qu'ils se disaient avoir sur ledit royaume de Naples, à l'archiduc, qui avait épousé leur fille aînée; si le roi, aussi de sa part, voulait laisser le droit par lui prétendu audit royaume de Naples, à Madame Claude, sa fille, laquelle le fils de celui archiduc avait pareillement fiancée par procureur. Les lettres de procuration furent par ledit archiduc baillées au roi, pour icelles voir et visiter, lesquelles, après avoir vues et lues, mit en conseil et fit débattre la chose à l'équité, et dûment consulter. Si fut conclu que, pour le bien de la paix, union des princes, et salut de la chose publique, le traité était bon, juste et raisonnable. Par quoi le cinquième jour dudit mois d'avril 1503, le roi et l'archiduc firent conclusion sur ledit appointement, et jurèrent ensemble icelui tenir ferme et stable, et sans enfreindre; et que, de là en avant, pour cette cause, le roi et le roi d'Espagne n'auraient ensemble guerre, division, ni discord, mais laisseraient ledit royaume de Naples à leurs enfants, comme dit est. Après cette confédération et accord, à Lyon sur le Rhône, où le roi était et toute la cour, en furent faits les feux de joie, et les nouvelles semées par tout le royaume de France. Le roi, sur ce, dépêcha la poste, par lequel envoya ledit appointement au duc de Nemours, vice-roi pour lui à Naples. Et sitôt qu'il eut vu le double dudit appointement, l'envoya au capitaine Gonzalès Ferrand, lieutenant général du roi d'Espagne, pour icelui tenir, comme entre les princes était appointé. De quoi ne voulut rien faire ledit Gonzalès, disant que dedans icelui appointement n'était compris, ni de lui nullement parlé, ni n'en avait aucunes lettres du roi d'Espagne, son maître, par quoi n'en tiendrait rien, combien que l'archiduc en écrivit au capitaine Gonzalès, et tout à clair l'en avertit. Ce qui était à lui mal obéi au vou-

loir de son souverain seigneur, ou bien à donner à chacun pour entendre qu'entre eux y avait intelligence d'effet contraire au dire de l'appointement juré.

§ 6. — BATAILLE DE CÉRIGNOLES [1].
(Saint-Gelais.)

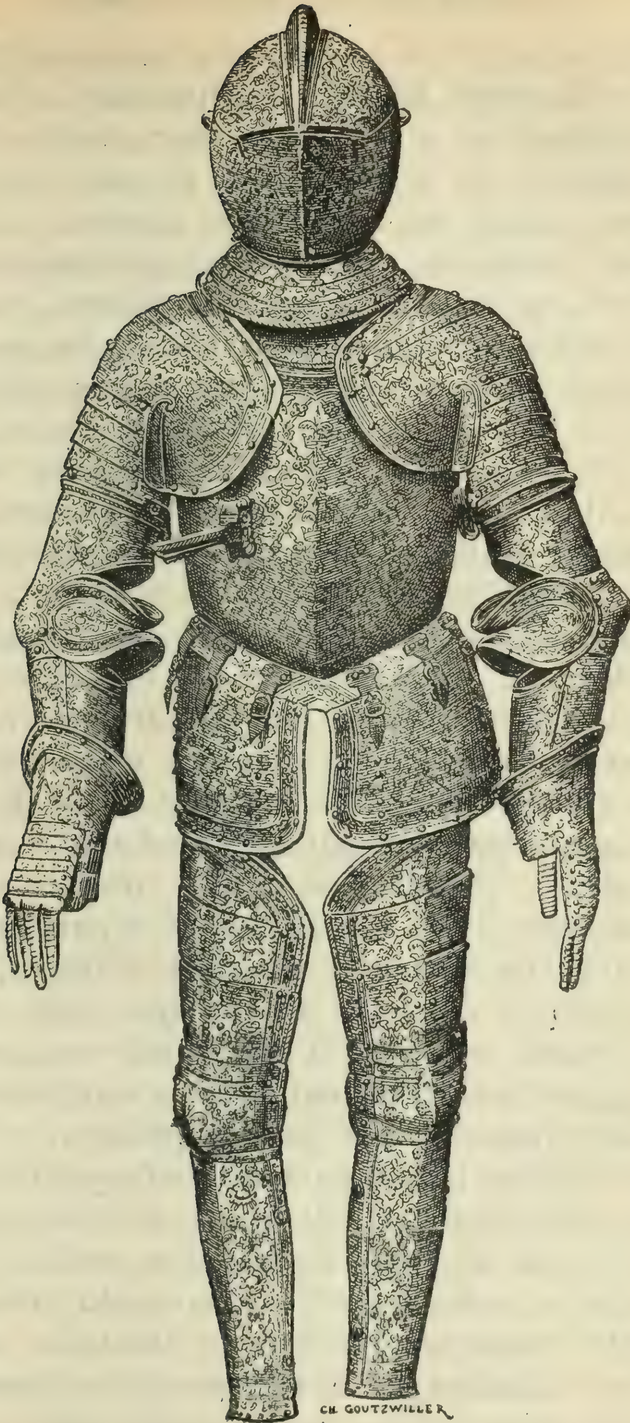
Le roi avertit son lieutenant et autres capitaines étant au royaume de Naples de la paix dessusdite. Aussi fit pareillement l'archiduc Gonsalve Fernand, lequel n'en tint compte, mais se mit aux champs en faisant tous les actes de guerre plus fort qu'il n'avait accoutumé. Monseigneur de Nemours et autres capitaines s'assemblèrent pour le rencontrer. Et pour abréger, ils trouvèrent l'armée desdits Espagnols en un lieu nommé Serignolle, et était près de soleil couché. Et là par l'envie que les capitaines eurent les uns sur les autres, et par grosses paroles qui furent dites, et mêmement au lieutenant du roi, sans ordre, sans avis, ni conduite, donnèrent dedans

1. Lorsque Gonzalve de Cordoue, grâce aux négociations de Lyon, se fut débarrassé du blocus de Barletta et put tenir la campagne, Louis XII se plaignit fort d'avoir été trompé, « *et c'est la seconde fois* », disait-il. « *Il en a menti, l'ivrogne,* répondit impudemment Ferdinand, *c'est au moins la dixième.* » Le roi de France et Philippe le Beau, signataires du traité, avaient été tous deux victimes d'une infâme perfidie. Le trop confiant Louis XII ne put réparer par les armes les conséquences désastreuses de cette duperie. Le 21 avril 1503, Gonzalve battit à Seminara (Calabre) le meilleur général français, Stuart d'Aubigny, qui avait déjà fait l'expédition de Charles VIII, et, le 28, vainquit à Cerignola, dans la Capitanate, le duc de Nemours, qui resta parmi les morts.

les Espagnols, qui étaient en un lieu fort de fossés, de haies, de bois et de buissons, et si était près de nuit, par ainsi en advint-il ainsi qu'on sait assez. Et si les Français eussent attendu au lendemain, il n'eût jamais été au royaume de Naples nouvelles d'Espagnols. Ains reçut le roi ce dommage sous la fiance de la paix jurée en quoi il se fiait. Et nonobstant ce, il avait si bien pourvu au fait de son armée, que si ceux qui y étaient eussent cru son conseil, et en eussent usé, il n'en fût pas ainsi advenu. Mais de soudaineté et de légèreté, et user de volonté en chose de tel poids, qui est de donner bataille sans y avoir sagement pourvu et avisé, à grand'peine en peut-il bien advenir. Le roi en fut fort déplaisant quand il en sut les nouvelles, toutefois les prit-il ainsi que prince vertueux. L'archiduc s'en vint depuis excuser envers lui, disant qu'il n'en pouvait mais. Et peut-être que non faisait-il, et que c'était de l'ancienne cautèle de celui qui en savait bien faire d'autres. Je m'en rapporte à ce qui en est.

§ 7. — COMMANDEMENTS DES DUCS DE LA TRÉMOUILLE ET DE MANTOUE.

Et pour faire un abrégé et fin de ce fait de Naples, à quoi je me suis arrêté de parler, afin que toutes gens connaissent pour l'avenir, que par défaut d'y avoir donné bonne provision, il n'en est mal advenu, est à savoir que depuis à l'une des fois le roi y envoya monseigneur de la Trémouille à grande et puissante armée. Et s'il fût parvenu jusque-là, il est à présumer qu'il eût bien réparé la faute advenue, mais il tomba malade en chemin de si très griève maladie qu'il en cuida mourir et fut contraint



Armure de Gonzalve de Cordoue (Armeria real de Madrid).

de s'en revenir. Et en ensuivant y fut envoyé le marquis de Mantoue, lequel pareillement fut malade. Et finalement on y envoya le marquis de Saluces, qui y mourut. Et je dis ceci à propos, à ce qu'on connaisse que le roi de sa part pourvoit à tout ce qui était nécessaire, tant en bons personnages pour être chefs, qu'en gens d'armes, artillerie, vivres et argent, et tout ce qui y était nécessaire, sans rien y épargner. Et si veux bien que chacun sache que les bons et loyaux gens d'armes des ordonnances, et autres gentilshommes, qui de leur franche volonté y étaient allés, s'y acquittèrent vertueusement, ainsi qu'honneur, vaillance et prouesse le requirent, et réunirent aussi grande obéissance à leurs chefs que firent onc nulles autres gens. Et n'est aucun par raison leur en sut aucune chose reprocher, qu'ils n'aient fait honnêtement leur devoir. Mais le plaisir de celui de qui toutes victoires viennent fut de donner en cette année-là quelques coups de verges aux Français, lesquels naturellement sont assez aisés à eux élever, afin de leur bailler moyen et cause de s'humilier envers lui. Et leur a depuis mis entre mains tant de belles et grandes victoires, par la valeur, sens et conduite du roi, que cela est couvert et effacé, comme s'il n'en avait oncques rien été. Et pour l'avertissement de ceux qui par ci après liront cette histoire, afin qu'ils y pensent, je dis que la pluralité des lieutenants et chefs qui étaient en l'armée des Français, lesquels ne s'entendaient point les uns avec les autres, ains voulait chacun faire selon sa volonté, cela fut cause du mal qui en advint. Et toutes les fois que les Romains ont conduit leurs batailles par deux consuls, ou par un dictateur accompagné d'un capitaine de gens de cheval à pareille puissance dudit dictateur, ils les ont la

plupart perdues, et ce, pour la diversité des opinions des chefs. Et si j'étais du nombre des sages pour avertir un roi, ou autre grand prince, je lui conseillerais qu'en nulles affaires qu'il eut touchant le fait de sa guerre, il n'y commît qu'un seul lieutenant, lequel il eût expérimenté et connu être suffisant, et qu'il lui fît commandement qu'en chose de grand poids, il ne fît rien sans le conseil des capitaines étant sous sa charge, expérimentés en tel cas.

§ 8. — LES EXPLOITS DE BAYARD DANS LE ROYAUME DE NAPLES. DÉFAITE ET CAPTURE DE DON ALONZO.

(Loyal Serviteur, *Histoire du Bon Chevalier*.)

Je ne suis pas délibéré de traiter autrement de ce qui advint audit royaume de Naples durant deux ou trois ans, ni des batailles de Cérignoles, de Gioja, du Garillan et plusieurs autres, dont aucunes gagnèrent les Français, et les autres perdirent, car il est assez écrit ailleurs ; tellement que, à la fin, je ne sais si ce fut par faute d'ordre ou de bien combattre, les Français en furent chassés de tous points, l'an 1504, et depuis n'y retournèrent. Je ne sais si tel était le vouloir de Dieu : mais sans difficulté celui qui les y chassa ni celui qui le tient à présent n'y ont aucun droit, sinon par la force, qui est le point où tous princes tâchent enfin de venir. Je veux seulement parler des fortunes qui advinrent au Bon Chevalier sans peur et sans reproche, durant la guerre guerroyable qu'eurent ensemble Français et Espagnols. Et d'abord je vous dirai une fortune qui lui advint.

Etant le Bon Chevalier en une garnison où le vaillant capitaine Louis d'Ars l'avait logé, qui s'appelait

Monervine, avec quelques-uns de ses compagnons, ennuyé d'être si longuement en cage, sans aller voir les champs, il leur dit un soir : « Messeigneurs, il me semble que nous croupissons trop en ce lieu, sans aller voir nos ennemis ; il en pourrait, de trop demeurer, advenir deux inconvénients : l'un, que par faute d'exercer les armes souvent, nous deviendrions tous efféminés ; l'autre, qu'à nos ennemis le cœur pourrait croître, pensant entre eux que, pour la crainte que nous en avons, nous n'osons partir de notre fort. C'est pourquoi je suis délibéré d'aller demain faire d'ici une course vers Andria ou Barlette, peut-être aussi que nous trouverons de leur côté coureurs, ce que je désirerais à merveille ; car nous nous pourrons mêler ensemble, et à qui Dieu en donnera l'honneur, que victoire soit ! » A ces paroles, il n'y en eut aucun qui répondît autrement qu'à sa volonté. Le soir, ceux qui devaient être de la course firent regarder si rien manquait à leurs chevaux, et se mirent en ordre comme pour achever ce qu'ils avaient entrepris. Ils se levèrent assez matin et se mirent aux champs, environ trente chevaux, tous jeunes gentilshommes et bien délibérés, et chevauchèrent vers la garnison de leurs ennemis, espérant d'avoir quelque bonne rencontre.

Le jour même était sorti de la ville d'Andria, pour pareillement courir sur les Français, un gentilhomme espagnol, proche parent du grand capitaine Gonsalve Fernand, qui s'appelait don Alonzo de Sotomayor, un fort gentil chevalier expert aux armes, qui en sa compagnie avait quarante ou cinquante chevaux d'Espagne, sur lesquels étaient gentilshommes tous élus aux armes. Et telle fut la fortune des deux capitaines qu'à la descente d'un tertre ils se virent les uns les autres, environ à une portée de canon. Je ne

vous saurais dire lequel fut le plus joyeux, surtout quand ils aperçurent que leur puissance était pareille. Lors commença le Bon Chevalier, après qu'il eut au vrai aperçu les croix rougies, de parler à ses gens, auxquels il dit : « Mes amis, au combat sommes venus. Je vous prie que chacun ait en recommandation son honneur, et si vous ne me voyez faire aujourd'hui mon devoir, réputez-moi lâche et méchant toute ma vie. » Tous répondirent : « Allons, capitaine, donnons dedans ; n'attendons pas qu'ils aient l'honneur de commencer ». Alors ils baissèrent la visière, et en criant : « France, France ! » se mirent au grand galop pour charger leurs ennemis, lesquels, d'une contenance fière et assurée, à course de cheval, criant : « Espagne ! Sant-Iago ! » à la pointe de leurs lances gaillardement les reçurent. Et en cette première rencontre en furent portés par terre de tous les deux côtés, qui furent relevés par leurs compagnons à bien grand'peine. Le combat dura une bonne demi-heure, qu'on n'eût su juger qui avait du meilleur ; et comme chacun en désirait l'issue à sa gloire, ils se livrèrent les uns aux autres, comme s'ils fussent tout frais, un très périlleux assaut. Mais, comme chacun peut entendre, en telles choses est de nécessité que l'un ou l'autre demeure vainqueur ; il advint si bien au Bon Chevalier, avec la grande peine qu'il y mit et le courage qu'il donnait à ses gens, qu'en ce dernier assaut, il rompit les Espagnols ; il en demeura sur le champ jusqu'au nombre de sept morts, et bien autant de prisonniers. Le reste se mit en fuite, desquels était le capitaine don Alonzo ; mais de près poursuivi par le Bon Chevalier, qui souvent lui criait : « Tourne, homme d'armes ; grand'honte te sera de mourir en fuyant » ; il voulut plutôt élire honnête mort que honteuse fuite, et comme un lion échauffé,

se retourna contre ledit Bon Chevalier, auquel il livra âpre assaut, car sans se reposer ils se donnèrent cinquante coups d'épée. Cependant les autres Espagnols fuyaient toujours, qui avaient abandonné et laissé seul leur capitaine. Ce néanmoins, il combattait gaillardement, et si tous les siens eussent fait comme lui, je ne sais qui enfin eût du meilleur! Bref, après un long combat entre les deux capitaines, le cheval de don Alonzo se recrut et ne voulut plus avancer; ce que voyant le Bon Chevalier, il dit ces paroles : « Rends-toi, homme d'armes, ou tu es mort. — A qui, répondit-il, me rendrai-je? — Au capitaine Bayard », dit le Bon Chevalier.

Alors don Alonzo, qui avait déjà ouï parler de ses faits vertueux, comme il connaissait bien aussi qu'il ne pouvait échapper, étant de toutes parts enclos, se rendit et lui baissa son épée, qui fut reçue à grande joie. Puis se mirent les compagnons au retour vers leur garnison, joyeux de la bonne fortune que Dieu leur avait donnée en ce jour, car ils n'y perdirent pas un seul homme; il y en eut de blessés cinq ou six, et deux chevaux tués; mais ils avaient des prisonniers pour les récompenser. Eux arrivés à la garnison, le Bon Chevalier, fils adoptif de dame Courtoisie, qui déjà par le chemin avait entendu de quelle maison était le seigneur Alonzo, le fit loger en l'une des belles chambres du château, et lui donna une de ses robes, en lui disant ces paroles : « Seigneur don Alonzo, je suis informé par les autres prisonniers qui sont céans, que vous êtes de bonne et grosse maison, et, ce qui vaut mieux, de votre personne grandement renommé en prouesse; c'est pourquoi je ne suis pas délibéré de vous traiter en prisonnier, et si vous me voulez promettre votre foi de ne partir point de ce château sans mon congé, je vous le bail-

lerai pour toute prison. Il est grand : vous vous y ébattrez parmi nous autres, jusqu'à ce que vous ayez composé de votre rançon et l'ayez payée, en quoi vous me trouverez tout gracieux. — Capitaine, répondit don Alonzo, je vous remercie de votre courtoisie, vous assurant sur ma foi que je ne partirai jamais de céans sans votre congé. » Mais il ne tint pas bien sa promesse, dont mal lui en prit à la fin, comme vous entendrez ci-après. Toutefois, un jour, comme ils devisaient ensemble, don Alonzo composa de sa rançon à mille écus.

§ 9. — ÉVASION ET REPRISE DE DON ALONZO.

Quinze ou vingt jours fut don Alonzo avec le capitaine Bayard, dit le Bon Chevalier, et ses compagnons, faisant grande chère, allant et venant par tout le château, sans que personne lui dît rien, car il y était sur sa foi, qu'on estimait qu'il ne rompait jamais. Il en alla autrement, quoique de sa part, ainsi qu'il dit après, il n'y avait aucune faute, mais s'excusait parce qu'il ne venait nuls de ses gens devers lui, qu'il allait querir sa rançon lui-même pour l'envoyer au Chevalier, laquelle était de mille écus. Toutefois le cas fut tel. Don Alonzo, allant et venant par le château, s'irrita, et un jour devisant avec un Albanais qui était de la garnison du château, il lui dit : « Viens ça, Théode, si tu me veux faire un bon tour, tu me le feras bien, et je te promets ma foi que, tant que je vivrai, tu n'auras faute de bien. Il m'ennuie d'être ici, et encore plus de n'avoir nouvelles de mes gens. Si tu veux te procurer un cheval pour moi, considère que je ne suis en cette place aucunement gardé, je me sauverai bien demain matin. Il n'y a

que quinze ou vingt milles jusqu'à la garnison de mes gens, j'aurai fait cela en quatre heures, et tu viendras avec moi. Je te ferai fort bien appointer et te donnerai cinquante ducats. » L'Albanais, qui était avaricieux, le promit, quoiqu'il lui eût dit devant : « Seigneur, j'ai entendu que vous êtes sur votre foi par ce château ; notre capitaine vous en ferait querelle. — Je ne veux pas rompre ma foi, dit don Alonzo; il m'a mis à mille ducats de rançon, je les lui enverrai, je ne suis obligé à autre chose. — Bien donc, dit Théode l'Albanais, il n'y aura point de faute que demain au point du jour je ne sois à cheval à la porte du château ; quand elle ouvrira, faites semblant de venir à l'ébat, et vous trouverez le vôtre. » Cela fut accordé entre eux et exécuté le lendemain; car ainsi qu'il fut proposé, ils se trouvèrent si bien à point que, sans que le portier s'en donnât autrement garde, parce que déjà étant averti qu'il était sur sa foi, il le laissait aller et venir, don Alonzo monta à cheval et s'en alla tant qu'il put.

Il ne tarda guère que le Bon Chevalier, qui était vigilant, vînt en la basse-cour du château et demanda où était son prisonnier, car tous les matins il conversait avec lui; mais personne ne lui put enseigner. Il fut ébahi et vint au portier, auquel il demanda s'il ne l'avait point vu. Il dit que oui, dès le point du jour, et près de la porte. La guette sonna pour savoir où il était, mais il ne fut point trouvé ni aussi Théode l'Albanais. Qui fut bien marri? Ce fut le Bon Chevalier. Il commanda à un de ses soudards, nommé le Basco, et lui dit : « Vite, montez à cheval, vous dixième, et piquez droit vers Andria, voir si vous trouvez notre prisonnier, et si vous le trouvez, faites qu'il soit ramené mort ou vif; et si ce méchant Albanais est empoigné, qu'il soit ramené aussi, car il sera

pendu aux créneaux de céans, pour exemple à ceux qui voudraient une autre fois faire le lâche tour qu'il a fait. »

Le Basque ne fit autre délai, mais incontinent monta à cheval, et, à pointe d'éperon, sans regarder qui allait après lui, encore qu'il fût très bien suivi, il prit son chemin vers Andria, où, à environ deux milles, il trouva don Alonzo descendu, qui habillait les sangles de son cheval qui étaient rompues, lequel, quand il aperçut qu'il était poursuivi, voulut remonter, mais ne put. Il fut atteint, repris et remonté. Théode ne fut pas si fou de se laisser prendre, car il savait bien qu'il y allait de la vie; il se sauva dans Andria, et don Alonzo fut ramené à Monervine, où, quand le Bon Chevalier le vit, il lui dit : « Eh ! comment ! seigneur don Alonzo; vous m'avez promis votre foi de ne partir de céans sans mon congé, et vous avez fait le contraire ! Je ne me fierai plus en vous, car ce n'est pas honnêtement fait en gentilhomme de se dérober d'une place, quand on y est sur sa foi. » Don Alonzo répondit : « Je n'étais pas délibéré de vous faire en rien tort, vous m'avez mis à mille écus de rançon; dans deux jours je vous les eusse envoyés, et ce qui m'en a fait partir a été le déplaisir que j'ai pris pour n'avoir aucunes nouvelles de mes gens. » Le Bon Chevalier, qui était encore tout courroucé, ne prit pas ses excuses en paiement, mais le fit mener en une tour où le tint quinze jours, sans toutefois le mettre aux fers ni faire aucune injure; et de son boire et manger il était si bien traité que par raison il s'en pouvait bien contenter.

§ 10. — DON ALONZO MIS A RANÇON.

Au bout de quinze jours, vint un trompette demander un sauf-conduit pour un de ses gens qui lui voulait apporter l'argent de sa rançon. Il fut baillé et par ainsi l'argent apporté deux jours après; par quoi le seigneur don Alonzo fut de tous points délivré. Il prit congé du Bon Chevalier et de toute la compagnie assez honnêtement, et puis s'en retourna à Andria. Mais, avant son départ, il vit comme le Bon Chevalier donna entièrement l'argent de sa rançon à ses soudards, sans en retenir pour lui un seul denier.

Quand le seigneur don Alonzo fut arrivé à Andria, de tous ses compagnons et amis il eut accueil merveilleux; car, à dire la vérité, il n'y avait homme en toute l'armée des Espagnols plus estimé que lui, ni qui plus aimât les armes. Ils le confortèrent le mieux qu'ils purent, lui remontrant qu'il ne se devait point fâcher d'avoir été prisonnier, que c'était fortune de guerre de perdre une fois et de gagner l'autre, et qu'il suffisait que Dieu l'eût rendu sain et sauf parmi ses amis. Après plusieurs propos, il fut questionné sur la façon et manière de vivre du Bon Chevalier, quel homme c'était, et comment, durant sa prison, il avait été traité par lui. A quoi répondit don Alonzo : « Je vous promets, ma foi, messeigneurs, que, quant à la personne du seigneur de Bayard, je ne crois point qu'au monde il y ait un plus hardi gentilhomme ni qui soit moins oisif; car s'il ne va à la guerre, sans cesse il fait quelque chose ou il est avec ses soudards, soit à lutter, sauter, jeter la barre, et tous autres honnêtes passe-temps que savent faire gentilshommes pour s'exercer. En libéralité il n'y a

point son pareil, et cela, je l'ai vu en plusieurs manières, mêmement quand il reçut les mille ducats de ma rançon ; devant moi il les distribua à ses soudards et n'en retint un seul ducat. Bref, à vrai dire, s'il vit longuement, il est pour parvenir à hautes choses ; mais, quant à ce que vous me demandez du traitement qu'il m'a fait, je ne m'en saurais trop louer ; je ne sais si ç'a été de son commandement, mais ses gens ne m'ont pas traité en gentilhomme, mais trop plus rudement qu'ils ne devaient, et je ne m'en contenterai de ma vie. » Les uns s'ébahissaient de ses paroles, vu l'honnêteté qu'on disait être au Bon Chevalier, les autres disaient qu'on ne trouve jamais belle prison ; quelques-uns lui en donnaient blâme.

§ 11. — COMBAT SINGULIER ENTRE BAYARD ET ALONZO.

Tant il y eut de ces paroles que, par un prisonnier de la garnison de Monervine qui s'en revint, le Bon Chevalier fut amplement informé comment don Alonzo se plaignait outrageusement du mauvais traitement qu'il disait lui avoir été fait, et en jetait grosses paroles peu honnêtes, dont il s'émerveilla grandement. Et sur l'heure, il fit appeler tous ses gens, auxquels il dit : « Messeigneurs, voilà don Alonzo qui se plaint parmi les Espagnols que je l'ai si méchamment traité que je n'eusse pu davantage. Vous savez tous ce qu'il en est. Il m'est avis qu'on n'eût su mieux traiter prisonnier qu'on n'a fait pour lui, avant qu'il s'efforçât d'échapper, et depuis, combien qu'il ait été plus resserré, ne lui a-t-on fait chose dont il se doive plaindre. Et sur ma foi, si je pensais qu'on lui eût fait tort, je le voudrais réparer envers

lui; c'est pourquoi, je vous prie, dites-moi si vous en avez aperçu quelque chose que je n'aie point entendu. » A quoi tous répondirent : « Capitaine, quand c'eût été le plus grand prince d'Espagne, vous ne l'eussiez su mieux traiter; il fait mal et péché de s'en plaindre; mais les Espagnols font tant les braves et sont si pleins de gloire, que c'est une diablerie. — Par ma foi, dit le Bon Chevalier, je lui veux bien écrire et l'avertir, encore que j'ai la fièvre quarte, que s'il veut dire que je l'ai maltraité, je lui prouverai le contraire par le combat de sa personne à la mienne, à pied ou à cheval, ainsi qu'il lui plaira. »

Il demanda incontinent un clerc et écrivit une lettre en cette substance : « Seigneur Alonzo, j'ai appris que, après votre retour de ma prison, vous vous êtes plaint de moi et avez semé parmi vos gens que je ne vous ai point traité en gentilhomme. Vous savez bien le contraire; mais, parce que, si cela était vrai, ce me serait gros déshonneur, je vous ai bien voulu écrire cette lettre, par laquelle je vous prie de rhabiller autrement vos paroles devant ceux qui les ont ouïes, en confessant, comme la raison veut, le bon et honnête traitement que je vous ai fait; et, ce faisant, vous ferez votre honneur et rhabillerez le mien, lequel contre raison vous avez foulé, et, au cas où vous seriez refusant de le faire, je vous déclare que je suis délibéré de vous le faire dédire par combat mortel de votre personne à la mienne, soit à pied ou à cheval, ainsi que mieux vous plairont les armes, et adieu. De Monervine, ce dixième juillet. »

Par un trompette qui était au vaillant et noble seigneur de la Palisse, qu'on appelait la Lune, fut envoyée cette lettre à ce seigneur don Alonzo, dans la ville d'Andria, laquelle, quand il eut lue, sans demander conseil à personne, il lui fit réponse par

le même trompette, et écrivit une lettre contenant ces mots : « Seigneur de Bayard, j'ai vu votre lettre que ce porteur m'a baillée, et entre autres choses dites en icelle, avoir été par moi semé paroles devant ceux de ma nation que vous ne m'avez pas traité en gentilhomme, moi étant votre prisonnier, et que, si je ne m'en dédis, vous êtes délibéré de me combattre. Je vous déclare que jamais ne me dédis de chose que j'ai dite, et vous n'êtes pas homme pour m'en faire dédire. Par quoi le combat que vous me présentez de vous à moi, je l'accepte entre ci et douze ou quinze jours, à deux milles de cette ville d'Andria, ou ailleurs que vous semblera. » La Lune donna cette réponse au Bon Chevalier, qui n'en eût pas voulu tenir dix mille écus, quelque maladie qu'il eût. Il lui remanda incontinent qu'il acceptait le combat, sans se trouver en faute au jour de l'assignation. La chose ainsi promise et accordée, le Bon Chevalier en avertit incontinent le seigneur de la Palisse, qui était homme fort expérimenté en telles choses, et le prit après Dieu pour son guidon, et son ancien compagnon Bellabre. Puis commença à approcher le jour du combat, qui fut tel que vous entendrez.

Quand vint le jour assigné du combat, le seigneur de la Palisse, accompagné de deux cents hommes d'armes, d'après l'accord fait entre les deux combattants, amena son champion sur le terrain, monté sur un fort bel et bon coursier, vêtu tout de blanc, par humilité. Encore n'était point venu le seigneur Alonzo. La Lune alla le hâter, auquel il demanda en quel état était le seigneur de Bayard. Il répondit qu'il était à cheval, en habillement d'homme d'armes. « Comment! dit-il, c'est à moi à choisir les armes, et à lui le camp. Trompette, va lui dire que je veux combattre à pied. »

Or, quelque hardiesse que montrât le seigneur Alonzo, il eût bien voulu n'en être pas venu si avant, car jamais il n'eût pensé, vu la maladie qu'avait alors le Bon Chevalier, qu'il eût jamais voulu combattre à pied. Mais, quand il vit que déjà étaient les choses prêtes à vider, il s'avisa d'y combattre pour beaucoup de raisons : l'une que, à cheval, en tout le monde, on n'eût su trouver un plus adroit gentilhomme que le Bon Chevalier; l'autre, que pour la maladie qu'il avait, il en serait beaucoup plus faible, et cela le mettait en grand espoir de demeurer vainqueur. La Lune vint vers le Bon Chevalier, auquel il dit : « Capitaine, il y a bien des nouvelles; votre homme dit à cette heure qu'il veut combattre à pied et qu'il doit choisir les armes ».

Il était vrai, mais toutefois il avait déjà été auparavant conclu que le combat se ferait à cheval, en accoutrement d'hommes d'armes, mais par là il semblait que le seigneur don Alonzo voulût fuir la lice.

Quand le Bon Chevalier eut écouté le trompette, il demeura un peu pensif, car le jour même il avait eu sa fièvre. Néanmoins, d'un courage de lion, il répondit : « La Lune, mon ami, allez le hâter, et lui dites que cela n'empêchera pas qu'aujourd'hui je n'obtienne réparation de mon honneur, Dieu aidant; et si le combat ne lui plaît à pied, je le ferai tout ainsi qu'il avisera ».

Cependant le Bon Chevalier fit dresser son camp, qui ne fut que de grosses pierres mises l'une près de l'autre, et il s'en vint mettre à l'un des bouts, accompagné de plusieurs bons, hardis et vaillants capitaines, comme les seigneurs de la Palisse, d'Oroze, d'Himbercourt, de Fontrailles, le baron de Béarn et plusieurs autres, lesquels tous priaient Notre-Seigneur qu'il voulût être en aide à leur champion.

Quand la Lune fut retourné vers le seigneur Alonzo, et qu'il connut que plus n'y avait de remède pour son honneur qu'il ne vînt au combat, il s'en vint très bien accompagné, comme du marquis de Licite, de don Diego de Quinonez, lieutenant du grand capitaine Gonzalve Fernand, don Pedro de Aldez, don Francesco d'Altamesa, et plusieurs autres qui l'accompagnèrent jusque sur le camp, où, lui arrivé, il envoya les armes au Bon Chevalier pour en avoir le choix, qui étaient d'un estoc et d'un poignard, eux armés de gorgerin et secrète [1], il ne s'amusa point à choisir ; mais quand il eut ce qui lui fallait, sans retard, par un des bouts fut mis dans le camp par son compagnon Bellabre qu'il prit pour son parrain, et le seigneur de la Palisse pour la garde du camp de son côté. Le seigneur don Alonzo entra par l'autre bout, où le mit son parrain don Diego de Quinonez, et pour la garde du camp de sa part fut don Francesco d'Altamesa.

Quand tous deux furent entrés, le Bon Chevalier se mit à deux genoux et fit son oraison à Dieu, puis se coucha de son long et baisa la terre, et en se relevant fit le signe de la croix, marchant droit à son ennemi, aussi assuré que s'il eût été en un palais à danser parmi les dames. Don Alonzo ne montrait pas aussi qu'il fût de rien épouvanté, mais, venant de droit fil au Bon Chevalier, lui dit ces paroles :

« Senor de Bayardo, que me querez? » Lequel, en son langage, répondit : « Je veux défendre mon honneur ». Et sans plus de paroles ils s'approchèrent et de venue se ruèrent chacun un merveilleux coup d'estoc, dont de celui du Bon Chevalier fut un peu blessé le seigneur Alonzo au visage, en coulant. Croyez que

1. Calotte d'acier mise sous le casque.

tous deux avaient bon pied et bon œil et ne voulaient ruer coup qui fût perdu. Si jamais furent vus en camp deux champions, semblant mieux prud'hommes, croyez que non. Plusieurs coups se ruèrent, l'un sur l'autre, sans s'atteindre. Le Bon Chevalier, qui connut incontinent la ruse de son ennemi, qui aussitôt ses coups rués se couvrait le visage, de sorte qu'il ne lui pouvait porter dommage, s'avisa d'une finesse, c'est que, ainsi que don Alonzo leva le bras pour ruer un coup, le Bon Chevalier leva aussi le sien; mais il tint l'estoc en l'air sans lancer son coup, et comme homme assuré, quand celui de son ennemi fut passé, et qu'il le put choisir à découvert, il lui alla donner un si merveilleux coup dedans la gorge que, nonobstant la bonté du gorgerin, l'estoc entra dans la gorge de quatre bons doigts, de sorte qu'il ne le pouvait retirer. Don Alonzo, se sentant frappé à mort, laissa son estoc et alla saisir au corps le Bon Chevalier, qui le prit aussi, comme par manière de lutte, et ils se promenèrent si bien que tous deux tombèrent à terre, l'un près de l'autre. Le Bon Chevalier, diligent et soudain, prend son poignard et le met dans les naseaux de son ennemi, en lui criant : « Rendez-vous, seigneur Alonzo, ou vous êtes mort! » Mais il n'avait garde de parler, car déjà il était passé. Alors son parrain, don Diego de Quinonez, commença à dire : « Senor Bayardo, ja es muerto, vincido aveis ». Ce qui fut trouvé incontinent, car plus ne remua pied ni main.

Qui fut bien déplaisant, ce fut le Bon Chevalier; car s'il eût eu cent mille écus, il les eût voulu avoir donnés, s'il l'eût pu vaincre vif. Ce néanmoins, en connaissant la grâce que Dieu lui avait faite, il se mit à genoux, le remerciant très humblement, puis baisa par trois fois la terre. Après il tira son ennemi

hors du camp et dit à son parrain : « Seigneur don Diego, en ai-je assez fait? » Lequel répondit piteusement : « Troppo, senor Bayardo, por l'honor d'Espagna. — Vous savez, dit le Bon Chevalier, qu'il est à moi de faire du corps à ma volonté; toutefois je vous le rends, et vraiment, je voudrais mon honneur sauf, qu'il fût autrement. »

Bref, les Espagnols emportèrent leur champion en lamentables plaintes, et les Français emmenèrent le leur avec trompettes et clairons jusqu'en la garnison du bon seigneur de la Palisse, où avant que faire autre chose, le Bon Chevalier alla à l'église remercier Notre-Seigneur, et puis après firent la plus grande joie du monde, et ne se pouvaient tous les gentilshommes français cesser de donner louange au Bon Chevalier, tellement que, par tout le royaume, non seulement entre tous les Français, aussi entre les Espagnols, il était tenu pour un des accomplis gentilshommes qu'on sût trouver.

§ 12. — LE COMBAT DES TREIZE CONTRE TREIZE.

On sait assez que, entre toutes autres nations, Espagnols sont gens qui d'eux-mêmes ne se veulent pas abaisser et ont toujours l'honneur à la bouche, et combien que la nation soit hardie, s'ils avaient autant de prouesse que de bonne mine, il n'y aurait gens en ce monde qui tinssent contre eux. Vous avez entendu comment le Bon Chevalier défit le seigneur don Alonzo de Sotomayor, dont les Espagnols avaient grand deuil au cœur et cherchaient chaque jour le moyen pour se venger. Il y eut entre les Français et eux, peu de jours après le trépas du seigneur Alonzo, une trêve de deux mois; la raison pourquoi, je ne le

sais pas. Tant y a que, durant cette trêve, les Espagnols s'allaient ébattre près des garnisons françaises, où hors des places ils trouvaient quelquefois des Français qui pareillement s'ébattaient, et ils avaient souvent paroles ensemble ; mais toujours lesdits Espagnols ne demandaient que dispute. Un jour entre les autres, une bande de treize gentilshommes espagnols, hommes d'armes, et tous bien montés, s'en alla courir jusque près de la garnison du Bon Chevalier, où l'était venu voir le seigneur d'Oroze, de la maison d'Urfé, un très gentil capitaine, et tous deux de compagnie étaient sortis de la place pour prendre l'air jusqu'à une demi-lieue, où ils rencontrèrent lesdits Espagnols, qu'ils saluèrent, et les autres leur rendirent le semblable. Ils entrèrent en propos de plusieurs choses, et, entr'autres paroles, un Espagnol, hardi et courageux, qui se nommait Diego de Bisaigne, lequel avait été de la compagnie du feu seigneur don Alonzo de Sotomayor, et lui souvenait encore de sa mort, dit : « Messeigneurs les Français, je ne sais si cette trêve ne nous fâche point; il n'y a que huit jours qu'elle est commencée, mais elle nous ennuie merveilleusement. Si, cependant qu'elle durera, il y avait une bande de vous autres, dix contre dix, vingt contre vingt, ou plus ou moins, qui se voulussent combattre sur la querelle de nos maîtres, je me ferais bien fort de les trouver de mon côté, et ceux qui seront vaincus demeureront prisonniers des autres. » Sur ces paroles, se regardèrent le seigneur d'Oroze et le Bon Chevalier, qui dit : « Monseigneur d'Oroze, que vous semble de ces paroles? — Autre chose, dit-il, sinon que ce gentilhomme parle très honnêtement. Je saurais bien que lui répondre, mais je vous prie tant que je puis que vous lui répondiez selon votre opinion. — Puisqu'il vous plaît, dit le

Bon Chevalier, je lui en dirai mon avis. Seigneur, mon compagnon et moi avons très bien entendu vos paroles, et, à vous ouïr, vous désirez merveilleusement les armes, nombre contre nombre. Vous êtes ici treize hommes d'armes : si vous avez vouloir d'aujourd'hui en huit jours vous trouver à deux milles d'ici montés et armés, mon compagnon et moi vous en amèneront treize aussi. Et qui aura bon cœur ainsi le montrera. » Alors tous les Espagnols en leur langage répondirent : « Nous le voulons ».

Ils s'en retournèrent, et le seigneur d'Oroze et le Bon Chevalier aussi, dedans Monervine; lesquels assemblèrent leurs compagnons, et au jour assigné se trouvèrent sur le lieu promis aux Espagnols, qui pareillement s'y rendirent. De toutes les deux nations y en avaient plusieurs autres qui les étaient venus voir. Ils limitèrent leur camp, sous condition que celui qui passerait outre demeurerait pour prisonnier et ne combattrait plus du jour; pareillement celui qui serait mis à pied ne pourrait plus combattre, et au cas que jusqu'à la nuit une bande n'eût pu vaincre l'autre, n'en demeurât-il qu'un à cheval, le camp serait fini, et il pourrait remmener tous les compagnons francs et quittes, lesquels sortiraient en pareil honneur que les autres hors dudit camp.

§ 13. — CAPTURE DU TRÉSORIER DE L'ARMÉE DE BARLETTA.

Pour faire fin, les Français se mirent d'un côté et les Espagnols d'un autre. Tous avaient lance en arrêt. Ils piquèrent leurs chevaux; mais lesdits Espagnols ne tâchèrent pas aux hommes, mais à tuer les chevaux, ce qu'ils firent jusqu'au nombre de onze.

et ne resta à cheval que le seigneur d'Oroze et le Bon Chevalier; mais cette tromperie ne servit de guère aux Espagnols, car jamais, depuis, leurs chevaux ne voulurent passer outre, quelques coups d'éperon qu'ils sussent bailler. Et lesdits seigneurs d'Oroze et Bon Chevalier, menu et souvent, leur livraient âpres assauts; puis, quand la grosse troupe les voulait chasser, ils se retiraient derrière les chevaux morts de leurs compagnons, où ils étaient comme contre un rempart. Pour conclusion, les Espagnols furent bien frottés, et encore qu'ils fussent treize à cheval contre deux, ils ne surent obtenir le camp, jusque à ce que la nuit fut survenue, sans avoir rien gagné; par quoi il convint à chacun de sortir, suivant ce qu'ils avaient accordé ensemble. Et demeura l'honneur du combat aux Français; car ce fut très bien combattu durant quatre heures, deux contre treize, sans être vaincus. Le Bon Chevalier sur tous y fit tant d'armes que son bruit et renommée en augmentèrent assez.

Environ un mois après ce combat, que les trêves furent finies, le Bon Chevalier fut averti par ses espions qu'à Naples il y avait un trésorier qui changeait monnaie en or, pour l'apporter là où était le grand capitaine Gonzalve Fernand, et ne pourrait bonnement passer que ce ne fût à trois ou quatre milles près de sa garnison. Il ne dormit pas, depuis qu'il le sut, sans y faire faire si bon guet, que l'on le vint avertir qu'il était arrivé en une place que tenaient les Espagnols, laquelle était seulement à quinze milles de Monervine, et que, le matin, accompagné de quelques cavaliers pour sa sûreté, il était délibéré de se rendre vers le grand capitaine. Le Bon Chevalier, qui grand désir avait d'empoigner cet argent, non pas pour lui, mais pour en distribuer à ses sou-

dards, se leva deux heures avant le jour, et s'en alla embusquer entre deux petites montagnettes, accompagné de vingt chevaux, sans plus, et envoya d'un autre côté son compagnon Tardieu, avec vingt-cinq Albanais, afin que, s'il échappait par un côté, il ne pût échapper par l'autre. Or le cas advint ainsi : c'est que, environ les sept heures du matin, les écouteurs dudit Bon Chevalier commencèrent à ouïr bruit de chevaux, et le lui vinrent dire. Il était si à couvert entre ces deux roches, qu'on fût aisément passé sans l'apercevoir, ce que firent les Espagnols, qui au milieu d'eux avaient leur trésorier et son homme, lesquels en sacoches derrière leurs chevaux avaient leur argent. Quand ils furent outre passés, ne fut fait aucun retard, mais par le Bon Chevalier et ses gens donner dedans en criant : « France ! France ! à mort ! à mort ! » Quand lesdits Espagnols se virent ainsi chargés et pris en désarroi, croyant qu'il y eût beaucoup plus grand nombre de gens qu'il y avait, ils se mirent en fuite vers Barlette. Ils furent un peu chassés, et non pas loin, car on n'en voulait qu'au pauvre trésorier, lequel fut pris avec son homme et mené à Monervine.

Eux arrivés, furent déployées leurs sacoches, où on trouva de bons ducats. Le Bon Chevalier les voulait faire compter ; mais ledit trésorier, en son langage espagnol, lui dit : « Non contaeis, señor, sono quinze milia ducados » ; qui très joyeux fut de cette prise. Sur ces entrefaites arriva Tardieu, qui, quand il vit cette belle monnaie, fut bien déplaisant qu'il n'avait fait la prise. Toutefois il dit au Bon Chevalier : « Mon compagnon, j'y ai ma part comme vous, car j'ai été de l'entreprise. — Il est vrai, répondit le Bon Chevalier en souriant, mais vous n'avez pas été de la prise. » Et, pour le faire disputer, il dit encore : « Et

quand bien même vous en eussiez été, vous êtes sous ma charge; je ne vous en donnerai que ce qu'il me plaira. » Sur cela, se courrouça ledit Tardieu et, en jurant le nom de Dieu, dit qu'il en aurait la raison. Il s'en alla plaindre au lieutenant général du roi de France, qui manda le Bon Chevalier, lequel vint incontinent. Lui arrivé, chacun dit ses raisons; lesquelles ouïes, ledit lieutenant général demanda les opinions à tous les capitaines; mais enfin fut par lui, suivant ce qu'il avait trouvé, dit que Tardieu n'y avait rien, dont il fut bien marri. Toutefois il était joyeux et fort plaisant homme; il se prit à dire : « Par le sang Saint-Georges! je suis bien malheureux. » Et puis s'adressa au Bon Chevalier, en disant : « Par Dieu, c'est tout un; car aussi bien me nourrirez-vous tant que nous serons en ce pays. » Lequel se prit à rire, et pour cela ils ne laissèrent pas de retourner ensemble à Monervine, où, quand ils furent arrivés, le Bon Chevalier, devant Tardieu, et pour plus le faire disputer, fit apporter les ducats et les étaler sur une table, et puis dit : « Compagnon, que vous en semble? ne voici pas belle dragée? — Eh! oui, de par tous les diables, répondit-il; mais je n'y ai rien. Je voudrais être pendu, par le sang Dieu! car si j'avais seulement la moitié de cela, jamais n'aurais faute de biens, et serais homme de bien toute ma vie. — Comment, compagnon, dit le Bon Chevalier, ne tiendra-t-il qu'à cela que vous soyez assuré de votre vie en ce monde? Et vraiment ce que vous n'avez pu ni su avoir par force, je le vous donne de bon cœur et de bonne volonté, et vous en aurez la droite moitié. » Et il les fit incontinent compter, et lui livra sept mille cinq cents ducats. Tardieu, qui pensait auparavant que ce fût une moquerie, quand le se vit nanti, se jeta à deux genoux, ayant de joie les larmes aux

yeux, et dit : « Hélas! mon maître, mon ami, comment pourrais-je jamais reconnaître les biens que vous me faites ? — Taisez-vous, compagnon : si j'avais la puissance, je ferais beaucoup mieux pour vous. » De fait, toute sa vie Tardieu en fut riche; car, au moyen de cet argent, après qu'ils furent retournés de Naples et revenus en France, en son pays, il épousa une héritière, fille d'un seigneur de Saint-Martin, qui avait trois mille livres de rente.

Il faut savoir ce que devinrent les autres sept mille cinq cents ducats. Le Bon Chevalier sans peur et sans reproche, le cœur net comme la perle, fit appeler tous ceux de la garnison et, à chacun selon sa qualité, les distribua, sans en retenir un seul denier. Puis il dit au trésorier : « Mon ami, je sais bien que, si je voulais, j'aurais bonne rançon de vous, mais je me tiens content de ce que j'ai eu. Quand vous et votre homme voudrez partir, je vous ferai conduire sûrement en quelque place de vos gens que vous voudrez, et il ne vous sera rien ôté de ce qui est sur vous, et ne vous fouillera-t-on point. » Il avait bien vaillant à lui, en nippes ou en argent, cinq cents ducats et mieux. Qui fut bien aise? Ce fut le pauvre trésorier, lequel, par un trompette du Bon Chevalier, auquel il donna trois écus, fut conduit jusqu'à Barlette avec son homme, bien heureux, vu la fortune qui lui était advenue, d'être tombé en si bonnes mains.

§ 14. — BAYARD AU PONT DU CARIGLIANO.

Vous avez assez pu voir en autre histoire comment, au royaume de Naples, et vers la fin de la guerre qui fut entre Français et Espagnols, l'armée desdits Français se tint longuement sur le bord d'une rivière

dite le Garillan, et l'armée des Espagnols était de l'autre côté. Il faut entendre que, s'il y avait du côté des Français de vertueux et gaillards capitaines, aussi y en avait-il du côté des Espagnols, et entre autres le grand capitaine Gonzalve Fernand, homme sage et vigilant, et un autre appelé Pedro de Pas, lequel n'avait pas deux coudées de haut, mais de plus hardie créature n'eût-on su trouver, et il était si bossu et si petit que, quand il était à cheval, on ne lui voyait que la tête au-dessus de la selle. Un jour s'avisa ledit Pedro de Pas de faire une alarme aux Français, et avec cent ou cent vingt chevaux, se mit à passer la rivière du Garillan en un certain lieu où il savait un gué, et il avait mis un homme de pied derrière chaque cheval, portant une arquebuse. Il faisait cette alarme, afin que l'armée y courût, qu'on abandonnât le pont et que, pendant ce temps, leur force y vînt et le gagnât. Il exécuta très bien son entreprise et fit au camp des Français une âpre et chaude alarme où chacun se portait, croyant que ce fût tout l'effort des Espagnols, mais ce ne l'était pas.

Le Bon Chevalier, qui désirait toujours être près des coups, s'était logé joignant le pont, et avec lui un hardi gentilhomme qui se nommait l'écuyer le Basco, écuyer d'écurie du roi de France Louis XII. Lesquels commencèrent à s'armer quand ils ouïrent le bruit (s'ils furent bientôt prêts et montés à cheval, il ne faut pas le demander), délibérés d'aller où l'affaire était. Mais en regardant par delà la rivière, le Bon Chevalier avisa environ deux cents chevaux des Espagnols qui venaient droit au pont pour le gagner, ce qu'ils eussent fait sans grande résistance, et cela était la totale destruction de l'armée française. Lors il commença à dire à son compagnon : « Monsei-

gneur l'écuyer mon ami, allez vitement querir de nos gens pour garder ce pont, ou nous sommes tous perdus; cependant je vais tâcher de les amuser jusqu'à votre venue, mais hâtez-vous. » Ce qu'il fit. Et le Bon Chevalier, la lance au poing, s'en alla au bout dudit pont où de l'autre côté étaient déjà les Espagnols prêts à passer; mais comme un lion furieux il mit sa lance en arrêt et donna en la troupe qui déjà était sur ledit pont, de sorte que trois ou quatre en furent ébranlés, desquels en chut deux en l'eau qui jamais depuis n'en relevèrent, car la rivière était grosse et profonde. Cela fait, on lui tailla beaucoup d'affaires, car il fut si durement assailli, que, sans sa grande chevalerie, il n'eût su résister, mais, comme un tigre échauffé, il s'accula à la barrière du pont pour qu'ils ne gagnassent pas le derrière, et à coups d'épée se défendit si très bien que les Espagnols ne savaient que dire et ne croyaient pas que ce fût un homme, mais un diable ennemi. Bref, tant bien et si longuement se maintint que l'écuyer le Basco, son compagnon, lui amena assez noble secours, comme de cent hommes d'armes, lesquels arrivés forcèrent aussitôt les Espagnols d'abandonner le pont et les chassèrent un grand mille au delà, et eussent plus fait, quand ils aperçurent une grosse troupe de leurs gens, de sept à huit cents chevaux, qui venaient secourir. Lors dit le Bon Chevalier à ses hommes : « Messeigneurs, nous avons aujourd'hui assez fait d'avoir sauvé notre pont, retirons-nous le plus serrément que nous pourrons. »

Son conseil fut trouvé bon, et ils commencèrent à se retirer le beau pas. Toujours était le Bon Chevalier le dernier, qui soutenait toute la charge ou la plupart, dont à la fin il se trouva fort pressé, à cause de son cheval, qui si las était que plus ne se

pouvait soutenir, car tout le jour il avait combattu dessus. Lors vint derechef une grosse envahie des ennemis, qui tous d'un choc donnèrent sur les Français de façon que quelques-uns furent versés par terre. Le cheval du Bon Chevalier fut acculé contre un fossé où il fut environné de vingt ou trente qui criaient : « Rende, rende, senor. » Il combattait toujours et ne savait que dire, sinon : « Messeigneurs, il me faut bien rendre, car moi tout seul ne saurais combattre votre puissance. »

Or étaient déjà fort éloignés ses compagnons qui se retiraient droit à leur pont, croyant toujours avoir le Bon Chevalier parmi eux. Et quand ils furent un peu éloignés, l'un d'entre eux, nommé le chevalier Guiffrey, gentilhomme du Dauphiné, et son voisin, commença à dire : « Hé! messeigneurs, nous avons tout perdu! le bon capitaine Bayard est mort ou pris, car il n'est point avec nous. N'en saurons-nous pas autre chose? Et aujourd'hui il nous a si bien conduits et fait recevoir tant d'honneur! Je fais vœu à Dieu que, s'il n'y devait aller que moi seul, j'y retournerai et plutôt serai mort ou pris que je n'en aie des nouvelles. » Je ne sais qui de toute la troupe fut plus marri, quand ils connurent que le chevalier Guiffrey disait vrai. Chacun se mit à pied pour resangler son cheval, puis ils remontèrent et, d'un courage invaincu, se mirent au grand galop après les Espagnols, qui emmenaient la fleur et l'élite de toute gentillesse, et seulement par la faute de son cheval, car, s'il eût autant pu endurer de peine que lui, jamais il n'eût été pris.

Il faut entendre que, tandis que les Espagnols se retiraient et qu'ils emmenaient le Bon Chevalier, vu le grand nombre qu'ils étaient, ils ne daignèrent s'amuser à lui enlever les armes ni lui ôter son épée

qu'il avait au côté, mais ils lui prirent une hache d'armes qu'il avait en la main, et en marchant, toujours lui demandaient qui il était. Lui qui savait bien que, s'il se nommait par son droit nom, jamais il n'échapperait vivant, parce que plus le redoutaient les Espagnols qu'homme de la nation française, il sut bien leur donner le change; toujours disait-il qu'il était gentilhomme. Cependant arrivèrent les Français, ses compagnons, criant : « France! France! Tournez, tournez, Espagnols; ainsi n'emmènerez-vous pas la fleur de chevalerie! » Auquel cri les Espagnols, combien qu'ils fussent grand nombre, se trouvèrent étonnés. Néanmoins, d'un visage assuré, ils reçurent cette lourde charge des Français, mais ce ne put si bien être que plusieurs d'entre eux, et des mieux montés, ne fussent portés par terre. Quoi voyant, le Bon Chevalier, qui encore était tout armé et auquel il ne manquait qu'un cheval, car le sien était recru, il mit pied à terre et, sans s'aider de l'étrier, il remonta sur un gaillard coursier d'où avait été jeté par terre, de la main de l'écuyer le Basco, Salvador de Borgia, lieutenant de la compagnie du marquis de la Padule, gaillard gentilhomme. Quand il se vit dessus monté, il commença à faire choses plus que merveilleuses, criant : « France! France! Bayard! Bayard! que vous avez laissé aller. » Quand les Espagnols ouïrent le nom et la faute qu'ils avaient faite de lui avoir laissé ses armes, après l'avoir pris sans dire secouru ou non (car si une fois il eût baillé sa foi, jamais ne l'eût faussée), le cœur leur faillit tout à fait, et ils dirent entre eux : « Tirons outre vers notre camp, nous ferons plus beau fait. » Quoi disant, se jetèrent au galop, et les Français, qui voyaient la nuit approcher, très joyeux d'avoir recouvré leur vrai guidon d'honneur, s'en

retournèrent gaiement en leur camp, où durant huit jours ne cessèrent de parler de leur belle aventure et surtout des prouesses du Bon Chevalier.

En cette même année, le roi de France Louis douzième envoya en la comté de Roussillon bon nombre de gens, sous la conduite du seigneur de Dunois, pour la remettre entre ses mains; mais ils s'en retournèrent sans grand'chose faire qui à honneur montât, et il y mourut, du côté desdits Français, un gentil chevalier appelé le seigneur de la Rochepot.

§ 15. — FIN DE L'OCCUPATION FRANÇAISE A NAPLES.

Depuis, je ne sais de qui fut la faute, les Français ne séjournèrent guère au royaume de Naples et retournèrent en leur pays, la plupart en assez pauvre état, et, en passant par Rome, le pape Jules leur fit tout plein de courtoisies; mais depuis il les a bien amendées. Le vaillant capitaine Louis d'Ars, qui tenait encore quelques places en la Pouille, et avec lui le Bon Chevalier sans peur et sans reproche, après l'armée des Français retournée, demeurèrent audit royaume, en dépit de toute la puissance hispanique, environ un an, auquel temps ils firent plusieurs belles sorties et lourdes escarmouches, dont pour la plupart ils emportèrent toujours l'honneur; et plus ils eussent tenu leursdites places, n'eût été que le roi Louis, leur maître et souverain, leur manda de les laisser et de s'en venir; ce qu'ils firent à grand regret, en l'an 1504. Ils furent très honorablement reçus d'un chacun, comme bien l'avaient mérité, surtout de leur bon maître le roi de France, qui, comme sage et prudent, prit les fortunes de la guerre ainsi qu'il plut à Dieu les envoyer, auquel il avait son principal recours.

NOTICES SUR LES AUTEURS

Jean d'Auton.

On en est encore réduit de nos jours à des suppositions sur la famille, la naissance et même le nom de ce personnage, que les uns appellent d'Auton et les autres d'Anton. Suivant l'opinion la plus probable, ce chroniqueur est originaire de la Saintonge. Entré dans l'ordre de Saint-Benoît, il écrivit en 1499 un poème des *Alarmes de Mars sur le voyage de Milan* et sa chronique du *Voyage de Milan,* qui le tirèrent de son obscurité. Il fut sans doute distingué et encouragé par la reine Anne de Bretagne, qui avait formé autour d'elle une cour de poètes et de savants. « Je qui suis des petits le moindre, dit-il dans une dédicace à cette princesse, il vous a plu me faire élargir et disperser des miettes tombantes de votre table pour la substantion de ma pauvre humanité. »

Il devint *historiographe* et *chroniqueur du roi*, qui lui donna en récompense l'abbaye d'Angle en Poitou, et plus tard, en 1505, le prieuré de Lodève en Languedoc, outre les pensions et les dons attribués à chaque nouvelle besogne historique ou poétique. Jean d'Auton accompagnait partout Louis XII, dont il « rédigeait par lettres les louables œuvres », et dans plusieurs passages de sa chronique il se met lui-même en scène auprès du roi.

Dans un passage digne d'être cité, il nous apprend avec quelle conscience il remplissait sa charge d'historien, lorsqu'il n'avait pu à « l'œil voir et connaître une

partie des choses ». C'était après le retour des capitaines et des gentilshommes qui avaient survécu à la désastreuse campagne de Naples en 1503. « J'étais lors à Blois, dit Jean d'Auton, pour savoir au vrai des nouvelles ; une fois m'en allais dîner ou souper au logis du sieur d'Aubigny, une autre chez le seigneur de la Palice, puis aux banquets que se faisaient les autres capitaines et gentilshommes qui aux affaires du royaume de Naples avaient été, et là écoutais chacun parler, qui d'autre chose que de la guerre ne tenaient propos, et aussi je mettais en mon papier ce que je voyais débattre entre les capitaines et les gens d'armes; et ce fait, à part, à l'un et à l'autre m'en enquérais à toute heure, des plus grands jusqu'aux moindres, pour savoir si le commun rapport s'accorderait aux maîtres de l'artillerie et aux varlets canonniers que par prière je menais parfois dîner ou souper à mon logis, qui lors était près de leur quartier; m'enquérais aussi combien de pièces d'artillerie y avait eu, des poudres et autres munitions, et quel exploit elle avait fait, et de toutes autres choses qui ne se doivent oublier à mettre par écrit : à quoi j'ai plus travaillé de savoir que je n'ai mis de peine à écrire. » Par cette méthode, Jean d'Auton relève de l'école de Froissart et de Monstrelet.

Les chroniques de Jean d'Auton étaient fort estimées autrefois. Sa probité et sa loyauté d'homme, son exactitude et son impartialité d'historien justifient cette réputation. Jean Bouchet, à qui Jean d'Auton avait enseigné l'art de rhétorique et de poésie, fait souvent dans ses livres avec enthousiasme le panégyrique de son maître. C'est lui qui dans une épitaphe restée le principal document sur la vie de Jean d'Auton, nous fait connaître la vie édifiante que mena l'abbé d'Angle depuis la perte du roi son bienfaiteur, jusqu'à ce qu'il mourut, âgé d'environ soixante ans, dans son abbaye, au mois de janvier 1528 (n. st.). Voici cette pièce :

Ci-dessous gît en ce bien étroit angle
Un bon seigneur, autrefois abbé d'Angle,
Religieux : c'est frère Jean d'Auton,

Noble de sang, qui vécut, ce dit-on,
Par soixante ans et plus en bonne estime :
Grand orateur, tant en prose qu'en rime.
Il ordonnait comme en prose ses vers,
Sans rien contraindre à l'endroit ou envers ;
Il était grave en son mètre et facile :
Bref, on ne vit jamais de plus grand style.
Plusieurs traités en rime composa,
Où le sien sens et savoir exposa ;
Du roi Louis, de ce nom le douzième,
Tant qu'il porta le royal diadème,
Fut chroniqueur, et en prose a écrit
Ses nobles faits où montra son esprit.
En rime a fait trois épîtres moult belles,
Des trois États contenant les querelles :
Et ce bon roi, voyant que moine était,
Et que très bien être abbé méritait,
Le fit pourvoir de cette prélature,
En attendant plus féconde aventure :
Car il eût eu chose de plus haut prix,
Si fière mort n'eût ce bon roi surpris.
Dix ans avant que mourût ce bon père,
Austère vie il tint en monastère,
En méprisant par merveilleux dédain
Les gens du monde et tout honneur mondain ;
Il ne dormait en mol lit, sans courtines,
Toujours était le premier à matines :
Il se rendait si très humble et abject,
Qu'il ne semblait être abbé, mais sujet,
Et tellement qu'on ne l'eût pu connoître
Entre les siens religieux en cloître.
Par lui étaient grands bobans redoutés,
Combien qu'il fût noble des deux côtés ;
Il ne voulait chasse ni vénerie,
Riches habits ni pompeuse écurie :
En solitude, il vivait tout seulet,
Se contentant d'un prêtre et d'un varlet,
Il ne voulait compagnie pompeuse,
De conscience était fort timoreuse.
Puis en janvier mil cinq cent et vingt sept
Il trépasse, disant maint beau verset,
Le corps duquel repose sous la lame :
Priez à Dieu que pardon fasse à l'âme.

Sans être un écrivain, et malgré des réminiscences quelquefois fastidieuses de l'antiquité, Jean d'Auton se lit avec intérêt. Dans ses descriptions il y a de la vie, de la force, de la couleur; et son œuvre historique reste un monument précieux pour l'histoire du commencement du XVIe siècle. (Voir préface de l'édition des chroniques de Jean d'Auton, par P.-L. Jacob.)

Le Loyal Serviteur.

Histoire du bon Chevalier sans peur et sans reproche le seigneur de Bayard.

Il n'y a pas, dans notre histoire militaire, de renommée plus populaire que celle de Bayard, ni, dans toute notre littérature, de livre plus attrayant que le récit du *Loyal Serviteur*. Il a, sur les romans de chevalerie, l'incomparable avantage de la vérité historique. Les aventures des paladins sont des fictions merveilleuses, les actes du bon Chevalier sans peur et sans reproche sont des réalités admirables.

Publiée trois ans à peine après la mort de Bayard, en 1527, l'histoire de sa vie ne souleva aucune contradiction. Plusieurs de ses plus illustres contemporains, Bonnivet, la Trémouille, Suffolk, l'héroïque la Palisse, succombèrent dans la funeste journée de Pavie; mais il en restait beaucoup qui l'avaient vu d'assez près pour être en état de contrôler et de contester au besoin les assertions de son historien : au premier rang, le capitaine Louis d'Ars, qui l'avait connu dès sa première jeunesse; le capitaine Pierrepont, son lieutenant pendant de longues années; Montmorency, son compagnon d'armes et son aide dans la défense de Mézières; avant tous, le roi qui l'avait choisi pour parrain dans l'ordre de chevalerie, François Ier. Pourquoi, parmi ces témoins autorisés, ne placerions-nous pas Montluc? C'est en effet sous les ordres de Bayard que ce cadet de Gascogne servit d'abord comme archer dans la compagnie du duc Antoine de Lorraine.

Les documents écrits, les mémoires du temps s'accordent, en tout ce qui est essentiel, avec les récits du Loyal Serviteur. On peut donc tenir pour authentique le portrait qu'il nous a donné de son maître.

Ce modèle de toutes les vertus militaires exerce un attrait invincible par son héroïque bravoure, son désintéressement, son profond amour du bien public, son humanité chevaleresque, sa modestie et sa verve toute française.

Le biographe d'un pareil homme, le *Loyal Serviteur*, qui avec une modestie trop grande a dérobé son nom à notre admiration, est à la hauteur de son sujet, avec lequel il semble s'être complètement identifié. Il est à peu près certain aujourd'hui que le nom du *Loyal Serviteur* était Jacques de Mailles. En 1719 le père Lelong disait déjà que l'auteur de la vie de Bayard était son secrétaire et que certaines libertés d'appréciations l'avaient empêché de se nommer. Cette opinion est confirmée par des recherches récentes. (Voir l'introduction de l'édition du *Loyal Serviteur* donnée par les soins de M. Lorédan Larchey, Hachette, 1884, in-4°.) Jacques de Mailles fut probablement un gentilhomme du Grésivaudan, pays de Bayard, servant en qualité d'archer dans sa compagnie d'ordonnance et exerçant les fonctions de secrétaire auprès de lui. Après avoir suivi la carrière des armes, il aurait exercé la profession de notaire et reçu, en cette qualité, le contrat de mariage de la fille de Bayard avec le sire de Boczosel.

Jean de Saint-Gelais.

Jean de Saint-Gelais, frère et oncle des poètes Octavien et Mellin de Saint-Gelais, a écrit une *Histoire de France depuis 1470 jusqu'à 1510*, publiée par Th. Godefroy.

Claude de Seyssel.

Claude de Seyssel, né vers 1450 à Aix en Savoie, mort en 1520, occupa d'abord une chaire d'éloquence à Turin, puis fut appelé en France par Louis XII et Georges d'Amboise, et devint évêque de Marseille en 1509, ambassadeur de France à la diète de Trèves en 1512 et au concile de Latran en 1514, archevêque de Turin en 1517. On a de lui : *Histoire singulière du ro Louis XII*, Paris, 1508, in-8°; — *la Grande Monarchie de France*, 1519, in-4°, sorte de traité en cinq parties sur la puissance de la France et le développement possible de sa prospérité ; une traduction française de Justin; d'autres, d'après des versions latines, de Thucydide, Xénophon, Appien, Diodore, Eusèbe, etc.; un traité de la loi Salique en latin.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I. — Deuxième conquête de Naples par les Français (1501) 1

II. — Négociations avec l'archiduc Philippe le Beau et avec le roi des Romains Maximilien. — Les projets de mariage et la question de l'investiture du Milanais. — Voyage en France de l'archiduc (1501-1502) 51

III. — Réforme de la justice et des ordres monastiques. — Voyage pacifique du roi a Milan et a Gènes (1502) 101

IV. — La perte du royaume de Naples (1502-1504). 142

Notices sur les auteurs 181

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS.

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois

LOUIS XII

PÈRE DU PEUPLE

ET LE CARDINAL D'AMBOISE

(1504-1508)

EXTRAITS

DU CÉRÉMONIAL FRANÇAIS
DES MÉMOIRES DE SAINT-GELAIS, DE JEAN D'AUTON
DU LOYAL SERVITEUR, ETC.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER

Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris
Répétiteur à l'École polytechnique.

Ouvrage contenant 18 gravures



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1889

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS

Chaque vol. in-16 broché, 50 cent.

L'histoire de notre pays a été présentée sous bien des formes. Mais c'est dans les écrivains contemporains des événements dont ils sont les narrateurs, qu'elle se montre plus vivante et plus vraie. A une époque où le goût public s'est épris des recherches exactes et tend à remonter dans toutes les sciences aux sources mêmes de la vérité, une histoire de France dans laquelle les contemporains seuls ont la parole pour raconter ce qu'ils ont vu par eux-mêmes ou appris soit de témoignages authentiques, soit de traditions très rapprochées du temps où ils écrivent, doit être bien accueillie.

L'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS se compose déjà de quarante-sept volumes, dont on trouvera page VI l'énumération complète.

Sous une forme commode et économique, elle présente un tableau suivi, quoique emprunté à des auteurs différents, des événements, des mœurs, des institutions. De courtes notes explicatives, des analyses aussi succinctes que possible, font connaître les auteurs cités et rattachent les uns aux autres les morceaux qui leur sont empruntés. Cette petite collection vulgarisera la connaissance de nos historiens nationaux; elle en donne la substance et les rend accessibles à tous.

Le choix des gravures qui accompagnent le texte est inspiré du même esprit. On s'est attaché à ne donner que des images authentiques, tirées aussi, autant que possible, des documents contemporains.

Chaque année verra paraître trois ou quatre nouveaux volumes.

OUVRAGES DE M. B. ZELLER

A LA LIBRAIRIE HACHETTE

La Gaule romaine. 1 vol. petit in-16, avec 31 gravures. » 50
La Gaule chrétienne. 1 vol. petit in-16, avec 38 gravures. » 50
Les invasions barbares en Gaule. 1 vol. petit in-16, avec 11 gravures. » 50
Les Francs Mérovingiens : Clovis et ses fils. 1 vol. petit in-16, avec 14 gravures. » 50
Les fils de Clotaire. 1 vol. petit in-16, avec 9 gravures. » 50
Rois fainéants et maires du palais. 1 vol. petit in-16, avec 14 gravures. » 50
Charlemagne. (En collaboration avec M. Darsy.) 1 vol. petit in-16, avec 10 gravures. » 50
La succession de Charlemagne : Louis le Pieux. 1 vol. petit in-16, avec 8 gravures. » 50
La succession de Charlemagne : Charles le Chauve. 1 vol. petit in-16, avec 12 gravures. » 50
Les derniers Carolingiens. (En collaboration avec M. Bayet.) 1 vol. petit in-16, avec 11 gravures. » 50
Les premiers Capétiens. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. » 50
Les Capétiens du xiie siècle : Louis VI et Louis VII. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. » 50
Philippe Auguste et Louis VIII. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 18 gravures. » 50
L'empire français d'Orient, la ive croisade. 1 vol. in-16, avec 12 gravures. » 50
Saint Louis. 1 vol. petit in-16, avec 24 gravures. » 50
Philippe le Hardi. Mœurs et institutions du xiiie siècle. 1 vol. petit in-16, avec 27 gravures. » 50
Philippe le Bel et ses trois fils. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 28 gravures. » 50
Philippe VI et Robert d'Artois. 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. » 50
La guerre de Cent Ans : Jean le Bon. 1 vol. petit in-16, avec 19 gravures. » 50
Le dauphin Charles et la commune de Paris. 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. » 50
La grande invasion anglaise. 1 vol. petit in-16, avec gravures. » 50
Charles V et Du Guesclin. 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. » 50
Charles V, sa cour et son gouvernement. 1 vol. petit in-16, avec grav. » 50
Charles VI, le gouvernement des oncles. 1 vol. petit in-16, avec grav. » 50
Louis de France et Jean sans Peur. 1 vol. petit in-16, avec gravures. » 50
Les Armagnacs et les Bourguignons. 1 vol. petit in-16, avec gravures. » 50
La France anglaise ; Azincourt et le traité de Troyes. 1 vol. petit in-16, avec gravures. » 50
Charles VII et Jeanne d'Arc. (En collaboration avec M. Luchaire.) 1 vol. petit in-16, avec 20 gravures. » 50

Nota.

Dans tous les volumes de la collection, les paragraphes qui ne portent pas entre parenthèses le nom de l'auteur sont tirés du dernier auteur précédemment cité.

LOUIS XII

PÈRE DU PEUPLE

ET LE CARDINAL D'AMBOISE

I

LES AMBITIONS DU CARDINAL D'AMBOISE
LA DISGRACE DU MARÉCHAL DE GIÉ

Pendant qu'après la perte du royaume de Naples, Louis XII envoyait sur les Pyrénées deux armées qui n'eurent aucun succès, et, au delà des Alpes, une troisième, dont la marche fut retardée par une grave maladie de La Trémoille, son général, le pape Alexandre VI mourut (18 août 1503). Rien n'accusa plus le caractère temporel de la papauté au XVIe *siècle, que les détails de l'élection qui suivit la mort du pape. Elle fut disputée comme une souveraineté politique. César Borgia avait tout fait du vivant de son père pour porter au saint-siège une de ses créatures. Quoique malade, il eut encore assez de présence d'esprit pour se faire livrer violemment les clefs du trésor pontifical et y voler dix mille ducats; il se fit transporter en litière chez les cardinaux et les personnages auprès desquels il pouvait encore avoir accès. Comme lui, le cardinal d'Amboise avait espéré exercer une pression politique sur le con-*

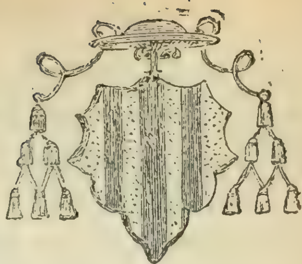
clave. Il comptait surtout, pour déterminer le choix des cardinaux, sur la présence de l'armée française qui traversait alors l'Italie. Avec une créature de César Borgia, le pape devenait le chapelain du duc de Romagne; avec le cardinal d'Amboise, il devenait le chapelain du roi de France. Tous les partis étaient à Rome en confusion. Les cardinaux désiraient être libres de pourvoir en connaissance de cause aux intérêts de la chrétienté et de l'Italie. Ils refusèrent d'entrer en conclave si le cardinal d'Amboise n'arrêtait l'armée française à Nepi, et si César ne sortait de Rome. On obéit.

§ 1. — LE CARDINAL D'AMBOISE CANDIDAT A LA TIARE. ÉLECTION DE PIE III.

(Jean d'Auton.)

Le cardinal d'Amboise étant lors à Rome logé à la vice-chancellerie, le cardinal Ascaigne, qui au roi avait promis de bien besogner, simulait toujours, en paroles lentes et mots couverts, continuer propos, voire de bouche, mais d'effet besognait pour le cardinal de Seine [1], grand orateur et ami du roi des Romains; et, pour lui vouloir faire son cas, s'endetta au banquier Dalbène et à un autre nommé Espannoche, desquels il eut plus de cent mille ducats pour acheter la voix du Saint-Esprit, si par grâce ne la pouvait avoir. Or advint que, pour procéder de par Dieu à l'élection papale, trente-sept cardinaux furent assemblés; la messe du Saint-Esprit fut célébrée et le sermon fait, et, après ce, entrèrent cardinaux au conclave, où furent sept jours entiers sans pouvoir conclure, et ce durant, le cardinal de Bonivent [2] cuida là

1. De Sienne; ce cardinal était François Piccolomini.
2. Bénévent.



Le cardinal d'Amboise.

mourir; car il était fort vieux et maladif. Après que sept jours eurent demeuré en conclave, et que chacun des cardinaux eurent des voix ce qu'ils purent, le cardinal de Seine, qui grand'partie en avait de lui et d'autres qui au prochas du cardinal Ascaigne, lui étaient promises, se tira devers le cardinal d'Amboise, qui en avait treize, et, sans celles, ne pouvait celui cardinal de Seine, trouver ses clefs; toutefois, celui cardinal d'Amboise, voulant faire un pape pacifique, et garder l'Eglise de schisme, lui donna ses voix; et, ce fait, lui promit celui de Seine de lui bailler la légation de France et de Bretagne, et faire son neveu, l'évèque de Narbonne, cardinal; et ainsi fut pape ledit cardinal de Seine, et nommé pape Pie tiers. Ce fait, tantôt après, tint le premier consistoire, où se baillèrent les légations et se firent les cardinaux; et là pensait le cardinal d'Amboise avoir la sienne et faire son neveu cardinal, comme lui avait été promis, toutefois de ce ne voulut rien octroyer le pape; car Ascaigne, qui couvertement haïssait ledit d'Amboise, gouvernait le pape au moyen de l'aide qu'il lui avait faite : et voyant celui cardinal d'Amboise, que pour cette fois était frustré de son intention, et la menée que faisait le cardinal Ascaigne n'être avantageuse pour son profit ni bien sûre pour sa personne, se retira à un palais fort, où se tenait le duc de Valentinois, et là attendit la fin de sa fortune, qui fut telle, que par plusieurs lui fut dit qu'il se donnât garde en ses affaires; car le pape, ce lui dit-on, le voulait faire empoisonner et tuer ses gens; et, en ce temps, fut tué un des archers de sa garde, nommé Guillaume du Oulay, par les ruffiants de Rome. Par quoi ledit cardinal d'Amboise se tint sur ses gardes et demeura là longuement, comme je dirai, et avec ce, Dieu lui aida

de tant, que le pape Pie, qui malement le voulait traiter, ne véquit guère, ce qui lui fut moyen de sauvegarde de sûreté, et hasard d'heureuse chance comme au rang sera dit.

§ 2. — LES FRANÇAIS TRAVERSENT ROME POUR MARCHER SUR NAPLES.

Quatre jours après l'élection du pape Pie, le roi en sut les nouvelles; par quoi ne voulut que son armée, qui autour de Rome avait demeuré plus de six semaines, y séjournât plus; aussi n'était-ce point pour l'avancement de son affaire, ni à la foule de ses ennemis; car cependant les siens y perdaient temps, dépendaient leur argent, diminuaient leurs vivres, dissipaient leurs habillements, éloignaient la belle saison et approchaient l'ennuyeux hiver; les autres gagnaient pays, faisaient provision de victuailles, renforçaient leur armée, occupaient les passages et fortifiaient leurs places; toutefois, durant ce temps, leur vinrent six mille Suisses et trois mille Normands, qui les arrêtèrent quelque temps; et voyant le roi que temps se retardait, voulut avancer son armée. Or, était lors messire Louis, seigneur de la Trémouille, toujours tant malade qu'on n'y espérait nulle guérison, dont les gens d'armes avaient merveilleux regret; car c'était un chef pour la guerre hardi, sage, prompt et heureux; et le roi, sachant qu'ainsi malade ne pouvait à point conduire son armée, lui manda qu'il s'en retournât, et en son lieu mit Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue, et avec lui quatre capitaines principaux français, nommés : messire Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt; messire Jacques de Lille,

bailli de Caen; messire Antoine de Bessey, bailli de Dijon; et Jean Duplessis, autrement appelé Courcou, commissaire des gens d'armes de toute son armée. Son ordonnance ainsi faite, manda qu'on marchât; ce qui fut fait. Moult ennuyait à messire Louis de la Trémouille, que l'armée du roi ne pouvait gouverner et conduire, comme celui qui de bien servir le roi avait bonne envie; mais sa griève maladie qui toujours empirait ne le voulut; toutefois, alors que l'armée voulut déloger, pour tirer en avant, il se mit avec, dedans sa litière, et la conduisit une journée loin, où là prit congé des capitaines et gens d'armes, en leur recommandant l'affaire du roi, et les priant que, à son service, fussent si bons, que, pour mourir, ne fissent défaut qui leur honneur amoindrît. Et, ce dit, plusieurs Français lui dirent adieu, les larmes aux yeux. L'armée se mit à chemin vers Rome, et lui au retour de France. Par les faubourgs de Notre-Dame de Populo de Rome passèrent les Français, tous en armes et bien ordonnés. Les Romains, par sur leurs murailles, les regardaient marcher. Le cardinal d'Amboise avec plusieurs autres cardinaux était lors dedans un jardin du feu cardinal Ursin, près du bourg de Populo, et grand nombre des seigneurs de la ville, lesquels regardèrent la passée des Français, qui marchaient en bel ordre et à grand nombre; car, selon le dire de ceux qui là étaient, furent là plus de douze cents hommes d'armes, que Français, que Lombards et Italiens, bien dix mille hommes de pied et d'artillerie, neuf gros canons, deux grandes coulevrines, huit moyennes et dix faucons, sous la charge d'un nommé Jannot de Samar, avec trente-six bons canonniers. Ainsi s'en alla l'armée des Français.

§ 3. — MORT DE PIE III. — NOUVEL ÉCHEC DU CARDINAL D'AMBOISE. — ÉLECTION DE JULES II.

Le pape Pie tiers, dont j'ai dessus écrit, était fort ancien et moult débile, atteint de maladie tellement, qu'il ne vit point les ans saint Pierre, mais vingt-deux jours après qu'il eut obtenu le Saint-Siège, mourut. Dont anciens banquiers qui lui avaient prêté deux cent mille ducats, pensant y profiter, perdirent



Sceau de Jules II, pape.

tout, tant qu'ils en firent banqueroute. Les cardinaux se disposèrent, après ce, de procéder à autre élection, et tenir nouveau conclave.

Après que le pape Pie fut mort, il fut gardé comme est de coutume, et baisé les pieds. Le cardinal Ascaigne, qui s'était endetté à la banque de grosse somme pour lui avoir aidé à faire son cas bon, y perdit ce qu'il y avait mis, et se trouva frustré de

l'intention du gouvernement de la papauté, auquel il tendait pour totalement nuire au cardinal d'Amboise et contrarier aux Français, auxquels avait au commencement promis et tenu paroles d'amitié. Que fut-ce? Les cardinaux de Rome s'assemblèrent tous pour faire l'obsèque du pape Pie, lequel dura neuf jours, et commença un samedi, dix jours devant la Toussaint; auquel jour le cardinal *Petri ad Vincula* de la Rovère dit la messe; le jeudi après, le cardinal d'Amboise dit l'autre. Le lundi en après, vigile de Toussaint, après la messe du Saint-Esprit, laquelle dit le cardinal Alexandrin, et le sermon fait, entrèrent cardinaux au conclave, et là firent leur élection, telle que le cardinal d'Amboise eut vingt-quatre voix, et ne restait qu'à deux qu'il ne fût pape. Ce fut allé bien près des portes du paradis; mais Petri ad Vincula, comme vous orrez, sortit de ses liens et saisit les clefs, lequel avait treize voix, et le cardinal Sainte-Praxède, cinq, qu'il donna audit Petri ad Vincula. Ainsi ne pouvaient les deux élus, l'un sans l'autre, l'emporter. Le cardinal Petri ad Vincula jamais ne consentit à bailler ses voix; le cardinal d'Amboise aussi voulait garder les siennes. Ainsi voilà notre sainte mère l'Eglise ébranlée, en danger de tomber en schisme ruineux. Mais pour obvier à cette tant périlleuse division, le cardinal d'Amboise délia le pouvoir de vertu, et mit le prix d'honneur en place; car tant ne s'arrêta à l'ambition de l'apostolique prélature, ni à l'état de souveraine dignité, qu'à l'union de l'Eglise militante et à l'utilité de la chrétienne religion, n'eût principale faveur et entier vouloir; par quoi tout libéralement donna ses voix audit cardinal Petri ad Vincula, qui, à ce moyen, obtint le titre papal et siège romain, et fut nommé pape *Julius Secundus*. Bientôt après ce, le pape fut couronné à

grand honneur et excellent triomphe, et puis le premier consistoire tint, auquel donna le saint-père le pape audit cardinal d'Amboise la légation de France et d'Avignon, et fit François de Clermont, neveu dudit d'Amboise, cardinal; et à ce même consistoire furent faits avec celui de Clermont trois autres cardinaux, c'est à savoir : le neveu du pape, l'évêque de Mende, et un autre évêque espagnol; aussi fut fait patriarche de Jérusalem le cardinal de Sainte-Croix. Un autre consistoire derechef fut tenu, et là faites plusieurs belles ordonnances sur l'affaire de la chrétienté; auquel étaient le cardinal d'Amboise légat en France et tous les autres cardinaux de Rome.

§ 4. — FUITE DE CÉSAR BORGIA. — RETOUR DU CARDINAL D'AMBOISE.

César Borgia, duc de Valentinois, était lors à Rome malvoulu de chacun, et mêmement des Ursins, au moyen des crudélités et tyrannies que durant le temps du pape Alexandre leur avait faites; par quoi pensa que là demeurer ne lui serait bonne sûreté, dont prit ce qu'il avait d'argent, et secrètement sortit de Rome, accompagné de huit Allemands et d'aucuns de ses serviteurs; puis se mit en mer à Ostie et tira droit à Naples, où de là se retira et rendit au capitaine Gonsales Ferrand, lequel tenait camp devant le pont du Garillan; disant que bon Espagnol était, et que très bien servirait le roi d'Espagne, à son pouvoir, et pour montrer comment, disait qu'il mettrait en bref les Espagnols en la duché de Milan, qu'aisément pourraient conquêter.

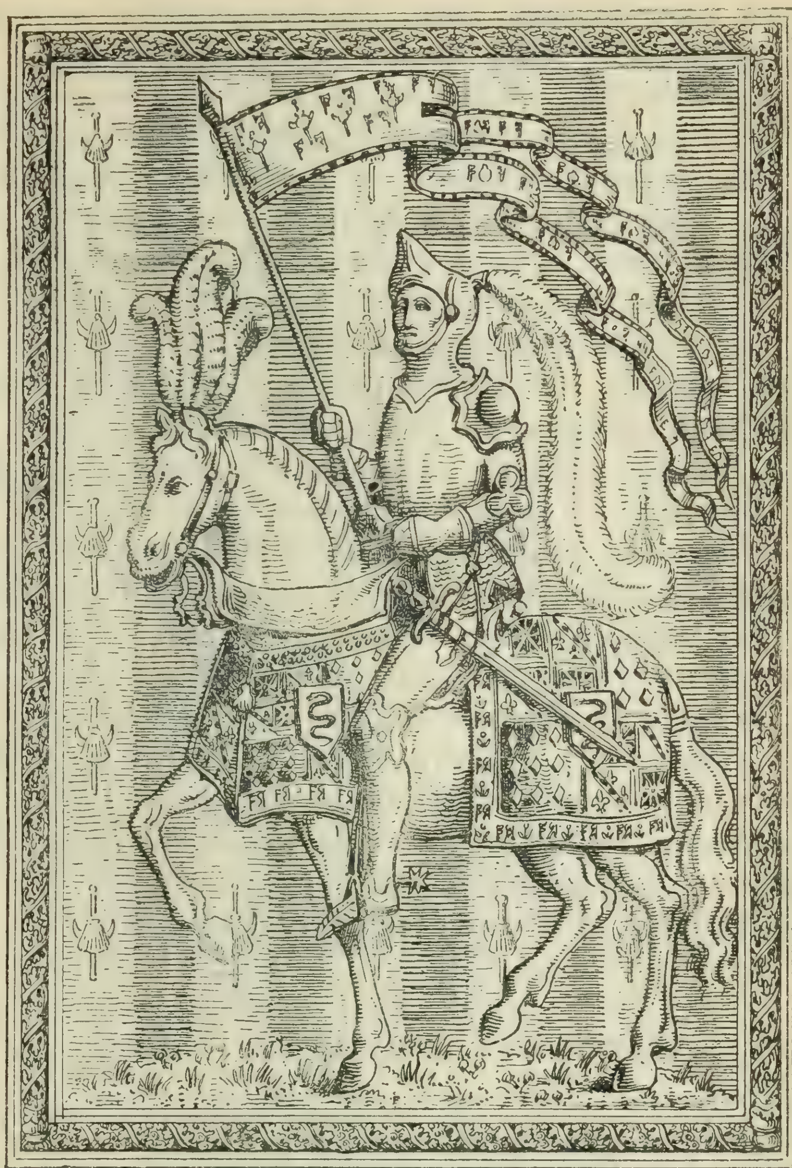
Tant d'autres raisons de soupçon contre celui Borgia furent mises en avant, que celui capitaine Gon-

sales le fit prendre, et tous ses gens furent tués, réservé un Allemand et un de ses coques, lesquels se sauvèrent comme ils purent, et, lui ainsi pris, perdit bagues et argent, puis fut mis sur mer et envoyé en Espagne prisonnier dedans la tour criminelle de Tolède, pour là passer le demeurant de ses malheureux jours, comme chacun dit. C'est l'exil douloureux du cruel tyran qui mal a commencé, continué en pis et fini de même. Après ces choses mises à chef le cardinal d'Amboise s'en voulut retourner devers le roi, qui lors était à Lyon sur le Rhône; dont le jour qu'il partit, le pape commanda à tous les cardinaux de Rome qu'ils le conduisissent jusque hors la ville, ce qu'ils firent, et pleuvait tant ce jour-là qu'il n'y eut mule de cardinaux qui n'en eût les pleines oreilles.

§ 5. — MALADIE DU ROI. — PRÉCAUTIONS PRISES PAR LE MARÉCHAL DE GIÉ.

Tantôt après ce, le roi fut gravement malade et moult altéré, tant que plusieurs cuidèrent que de lui fût fait et entre autres messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, qui lors avait grande autorité en France, lequel, pensant le roi prochain de la mort, transmit à toute diligence à Amboise devers Louis de Montroyal, lequel avait en gouvernement la personne de François d'Angoulême, qui devait succéder à la couronne, et celui Montroyal avertit de la maladie dudit seigneur en lui priant, si le cas advenait, qu'il se tînt saisi dudit comte d'Angoulême, et, avec ce, qu'il tînt à Amboise bon pour lui, et que très bien le guerdonnerait; en outre manda au lieutenant de ses gendarmes, qu'il fît le plus grand amas

de gens qu'il pourrait, et que sur les passages de



Le maréchal de Gié en costume d'enseigne. (Recueil Gaignières.)

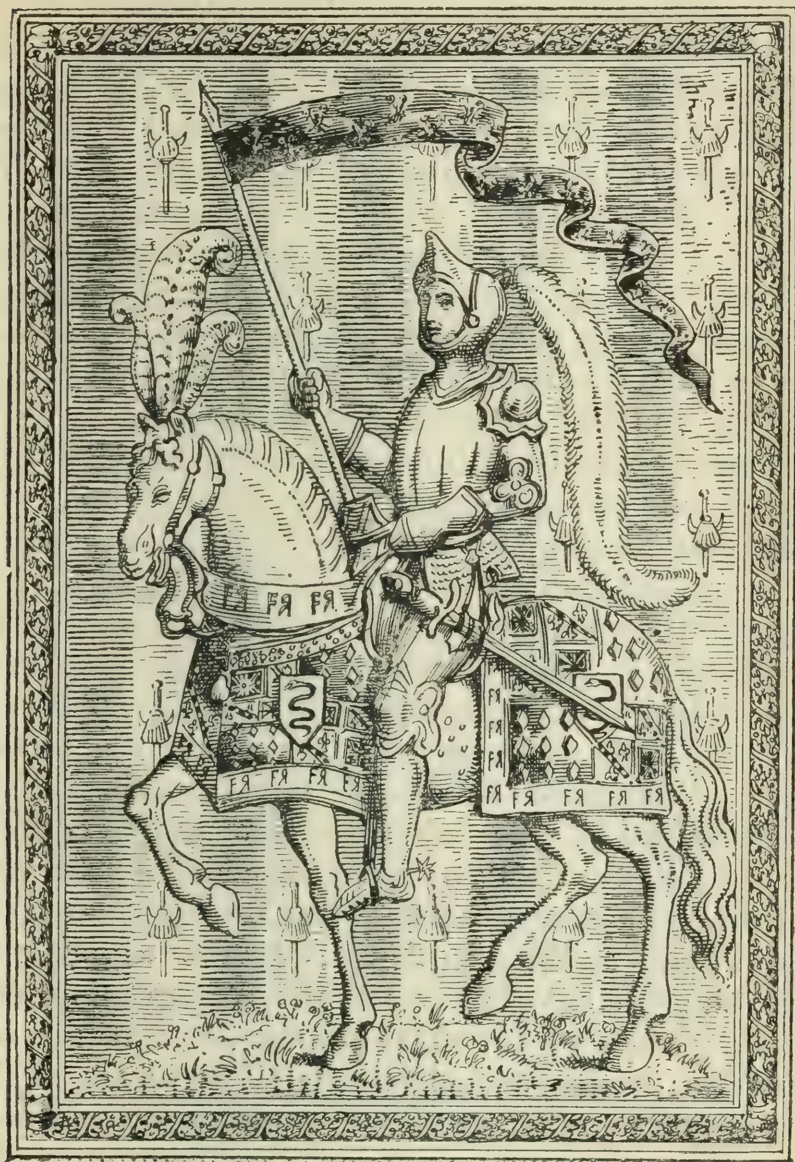
la rivière de Loire les mît pour garder, afin que, si le roi venait lors à mourir, la reine ne se retirât

en Bretagne, et que Madame Claude fût bien gardée. Encore, manda au sire Alain d'Albret, que le roi n'était pour le faire long, et que, pour secourir au bien public, mît sus dix mille hommes prêts de besogner, si à temps venait, et que de sa part autres dix mille ou plus, en mettrait sus; et, ce fait, s'en partit de cour à toute diligence et s'en alla à Amboise, dont il était capitaine, et avait léans aucuns de ses archers pour la garde dudit château, et là avertit la comtesse d'Angoulême de l'état de la personne du roi, disant qu'il s'en allait mourir, et plusieurs autres paroles dit, qui depuis lui portèrent dommage, comme sera dit par après. Or, se trouva le roi assez bien disposé, ce lui sembla, pour s'en pouvoir venir; dont se mit à chemin la reine quant et lui, et tout leur train, et vinrent à Blois, où était lors Madame Claude leur fille, et là fut le roi, avec l'aide de Dieu et le secours de ses médecins, guéri tout sain, et lui étant là, s'en revinrent les prisonniers délivrés par la composition de Gayette, et, des premiers, s'en vint messire Bérault Stuart, seigneur d'Aubigny, auquel le roi fit bonne chère, puis s'en revint messire Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, qui pareillement eut bon recueil du roi et de la reine et de tous les gentilshommes.

§ 6. — DISGRACE DU MARÉCHAL DE GIÉ. — SON PROCÈS.

En celui même temps, messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, qui durant le temps de trois rois en France avait, entre les autres, au conseil eu le haut parler et au besogner le maniement des affaires, fut débouté de cour et éloigné de la personne du roi, et ce, au moyen de la folle entreprise et improvu lan-

gage dont par ci-devant avait usé, desquelles choses

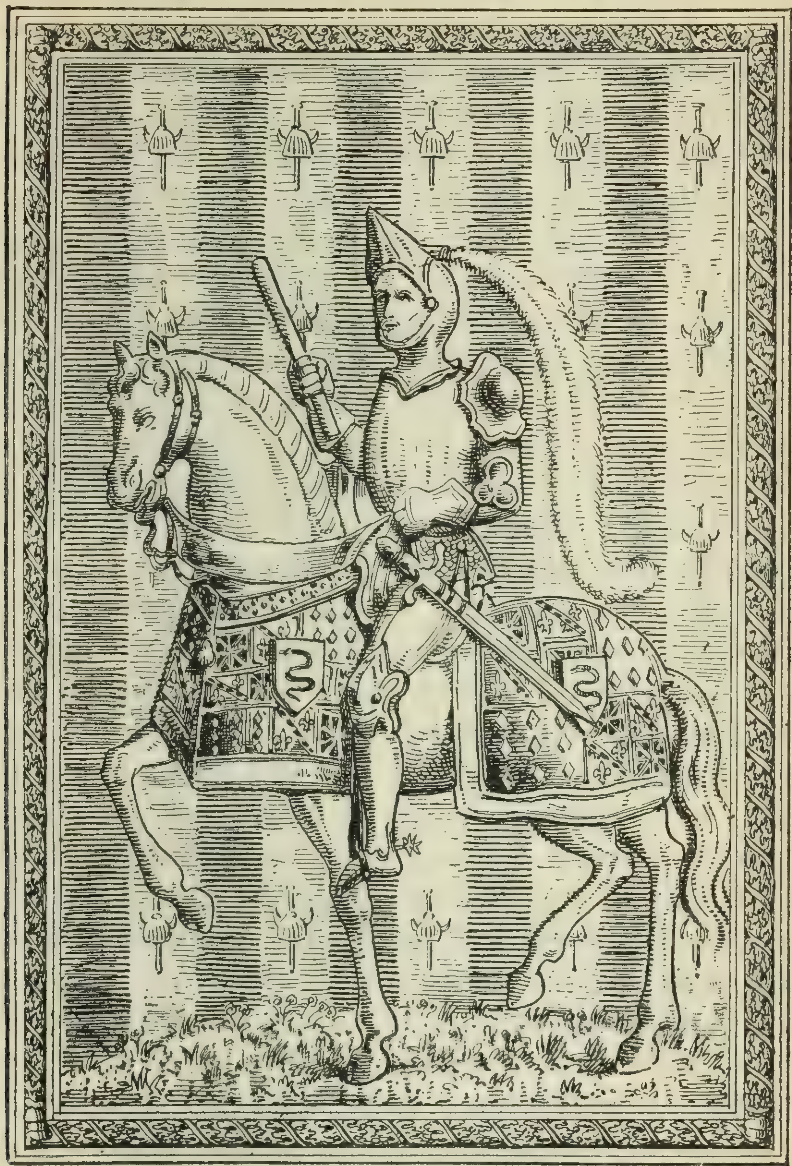


Le maréchal de Gié en costume de guidon. (Recueil Gaignières.)

fut accusé envers le roi et la reine; et, pour avérer le fait, celui maréchal de Gyé fut à Orléans, par

messire Guy de Rochefort, chancelier de France, interrogé, enquis et ouï, assistant à ce, maîtres Étienne Carmonne, tiers président à Paris; Jean de Selva, second président à Rouen; Antoine du Prat, maître des requêtes ordinaires; Antoine de Louviers, conseiller à Paris; Jean de Pavie, conseiller à Toulouse, et le juge mage de Carcassonne, en présence desquels, sur les paroles dont on le chargeait, et l'entreprise de faire armée en France sans le su du roi, de quoi avait été accusé; après l'interroge fait par ledit chancelier, nia tout, disant que de ce ne savait rien, et qu'à tort lui était ce forfait reproché. Dont pour la matière ensuivre, fut mené par les gens d'armes du roi et conduit par aucuns des gens d'armes de la compagnie à Amboise, pour être affronté à madame Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême, et à Louis de Montroyal; présents à ce, lesdits Carmonne et de Selva, du Prat et Carcassonne; et là, en son visage, lui furent dites les paroles que sur la mort du roi avait autrefois proposées, et montré ce que par écrit avait envoyé; ce que nia derechef. Après ce, fut celui de Rohan mené à Chartres, où lui fut baillée la ville pour prison, et lesdits conseillers s'en allèrent à Paris pour faire de ce leur rapport au chancelier et à ses autres dits collègues, par lesquels fut appointé que par lesdits rapporteurs serait mené à Dreux devers le sire d'Albret pour être à lui affronté. Or fut ainsi pourmené ledit messire Pierre de Rohan, ce qui moult lui ennuyait, vu les grands honneurs et autorité hautaine en quoi s'était par ci-devant trouvé en France; ce néanmoins, fut mené à Dreux, et lui étant à ce voyage, dit auxdits seigneurs qui le conduisaient, que le sire d'Albret était son ennemi mortel, et que, s'il allait à Dreux mal accompagné, il se doutait de sa personne, par

quoi requit avoir de ses gens pour le tenir en sûreté;



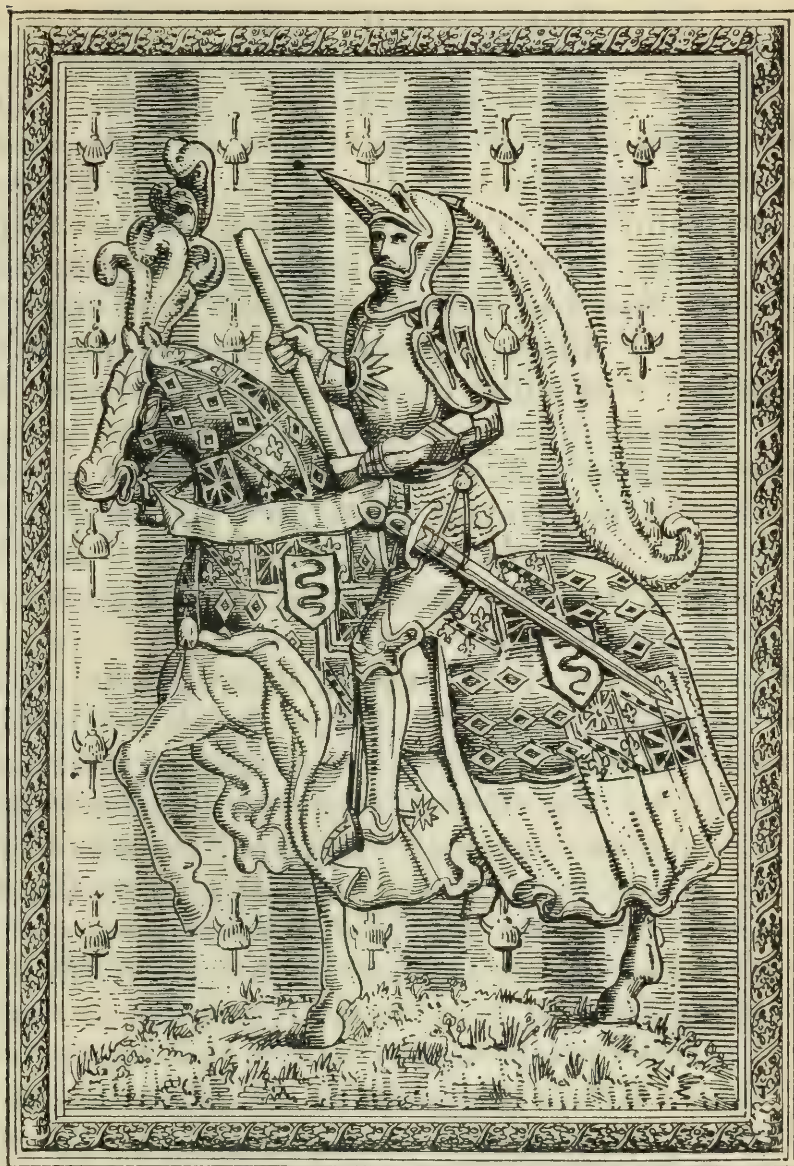
Le maréchal de Gié en costume de général. (Recueil Gaignières)

auquel dirent lesdits seigneurs que de ce n'avait garde, car il était en la main du roi et en sa sauve-

garde pour l'heure, et sur ce, fut mené au château de Dreux, où était ledit sire d'Albret, au lit malade. Dedans la chambre où il était, entrèrent les conseillers et celui de Rohan, lequel entra tête couverte et sans faire aucune révérence audit sire d'Albret, mais s'assit sur un banc d'osier vis-à-vis du lit où était ledit malade couché. Les sieurs du conseil eurent chacun leur chaise près du lit, lesquels interrogèrent là celui d'Albret sur ce qu'il savait des charges mises sus audit de Rohan et en sa présense; lequel d'Albret dit, oyant tous, que lesdites charges par lesquelles était illec messire Pierre de Rohan affronté étaient vraies, comme par message lui avait mandé de bouche et écrit par lettre signée de sa main; lesquelles furent vues et lues devant tous. Ce fait, fut demandé audit de Rohan qu'il voulait dire sur ce; lequel dit que c'étaient choses controuvées et que vérité ne contenaient, et qu'au sire d'Albret avait été fait le bec pour en dire, comme l'oiseau fait en cage, et commença par paroles piquantes et mots injurieux à charger sur ledit sire d'Albret, le cuidant mettre aux champs, pour avoir occasion d'objecter contre lui; mais de rien ne s'émut ledit d'Albret, ains toujours persista en son dire et fut ferme en son propos; ce qui fut, par lesdits seigneurs du conseil qui là étaient, bien ouï et entendu. En ce faisant, ledit de Rohan qui n'avait cause d'être joyeux, par manière de contenance, avec la main se peignait la barbe, laquelle avait fort grande, et à la fois s'en couvrait une partie du visage, si que il n'en apparaissait que le front et les yeux. Or avait le sire d'Albret en main un petit marmot[1] qui faisait sur le lit un millier de singeries, et, entre autres, en fit une

1. Singe.

telle, que, en regardant celui de Rohan aussi dif-



Gié en costume de maréchal. (Recueil Gaignières.)

forme pour la barbe qui lui couvrait tout le visage, tout à coup, de dessus le lit où il était, saillit d'un

saut jusque contre lui et se vint attacher les mains à sa barbe, en tirant à toute force, dont celui de Rohan, tout effrayé, se prit à crier et courroucer, disant qu'on se truffait de lui, et, à force de tirer, arracha le marmot de sa barbe et le jeta contre terre, lequel se releva et se mit sur le lit en faisant la moue à son homme; de quoi là n'eut homme, réservé celui que savez, qui ne fit sa risée à pleine bouche. Que fut-ce? après toutes ces choses, ledit de Rohan, tout mal content, s'en issit de la chambre en disant : « Adieu, seigneurs, et gardez bien votre marmot ! » et ainsi chacun se retira. Après, fut mené à Paris, avec ses charges, et icelles vues et mises en avant, le procureur du roi prit conclusion contre lui, tendant à fin qu'il fût décapité, et démembrés ses biens publics et ses enfants déclarés inhabiles à succéder comme fils de commiseur de crime de lèse-majesté.

A tous articles, ledit messire Pierre de Rohan dit toujours : *nego,* et avec ce, fut par lui demandé délai à donner et prouver innocence et objecté reproches, ce qui lui fut accordé pour rapporter le premier jour du mois d'avril ensuivant, auquel parties furent renvoyées au parlement de Toulouse. Appelés lesdits seigneurs de Selva, du Prat et de Luynes pour voir et juger la cause, lesquels, après la vue et consultation d'icelle, donnèrent leur arrêt, lequel fut prononcé par le premier président de Toulouse; par lequel arrêt fut ledit de Rohan suspendu de son office de maréchaussée pour cinq ans; interdit d'approcher la cour de dix lieues près, durant ledit temps; privé de ses gens d'armes, déclaré inhabile et privé de toutes gardes de places et châtellenies; condamné à rendre au roi l'argent des mortes-paies du château de Fronsac, depuis le temps de douze ans, et au surplus,

absous de plus grand'peine demandée par ledit procureur du roi [1].

§ 7. — FAVEUR DE LOUIS DE GRAVILLE. — LES MALVERSATIONS FINANCIÈRES, CAUSE DES DÉSASTRES D'ITALIE. — MISE EN ACCUSATION ET CONDAMNATION DE PLUSIEURS GRANDS PERSONNAGES.

Lorsque messire Pierre de Rohan eut le bond en l'entrant de l'an 1504, messire Louis de Graville, amiral de France, lequel du temps de ce roi n'avait que bien peu suivi la cour; il, au moyen de son bon bruit et du prochas d'aucuns ses amis, et par l'avis du roi, fut envoyé querir pour assister au conseil, comme celui qui était ancien sage et clairvoyant, et qui moult savait; et lui, venu en cour, fut bénignement reçu du roi et autorisé grandement en l'affaire du conseil et autres besognes du royaume, et tellement que, à sa venue, plusieurs choses touchant le défaut des pertes et moyens d'icelles faites par ci-devant furent débattues et mises sur le bureau; et mêmement fut conseil tenu sur les grands frais, excessives mises et extrêmes dépenses qui pour les armées du roi de delà et deçà les monts avaient été faites; et tellement y fut vu, que, le nombre des finances baillées aux trésoriers et la somme d'icelles reçues par les gens d'armes du roi entrejetés, de plus de douze cent mille francs de reste furent lesdits trésoriers et clercs des finances envers le roi endettés, sans que nouvelles fût de les rendre ni restituer : par quoi le roi, pour ce avérer, tint la chose celée jusqu'à temps. Tant fut le cas découvert, que l'un d'iceux

1. Voir. de Maulde, *Procédures politiques du règne de Louis XII*. Paris, Imprimerie nationale, 1885, in-4°.

butiniers, averti de la menée, s'en alla au roi et dit : « Sire, s'il est votre bon plaisir de me donner grâce de mon forfait et pardonner mon défaut, je vous nommerai aucuns de ceux qui ont butiné votre argent, et vous restituerai ce que j'en ai eu. »

Le bon roi, ayant la confession du pauvre larron qui restituer voulait et accusait les malfaiteurs, ne voulut tant la mort du pécheur, que, après les pièces rendues, ne lui fit bailler sa grâce par écrit et pardonna son crime, et après ce, telle inquisition fit sur son affaire, que, par celui et par autres, eut en écrit les noms d'iceux qui sur ce s'ensuivent, c'est à savoir : messire Antoine de Bessey, lequel en fut depuis à son honneur déchargé; Jean Duplessis; François Doulcet, maître de la chambre aux deniers et contrôleur des guerres extraordinaires; Nicolas Briseau, Charles Lemaçon, Gilles Leroux, Pierre Mesnager, Gilbert Lemaçon, maître Jean Hérouet, Jean Beldon, Berlaut de Villebrême, Pierre l'Estourneau, Jacques de Fontenay, Emery Loppin, Jean de Chiédeville, clercs de finances, et quelques autres dont je n'ai su les noms; lesquels le roi fit tous prendre, réservé François Doulcet, qui se sauva chez les Jacobins de Blois. Nicolas Briseau avait gagné l'église de Saint-Martin de Tours, pour franchise; mais le roi l'envoya prendre jusque-là et le fit ramener à Blois. Messire Antoine de Bessey fut pareillement envoyé querir jusqu'à Dijon, et prendre par un nommé messire Lancelot du Lac, gouverneur d'Orléans. Courcou fut pris à Blois à son logis; les autres furent envoyés prendre, les uns à Paris, les autres à Orléans, et là où ils étaient, et mis entre les mains de Jean d'Anglac, prévôt de l'hôtel du roi. Ils furent interrogés et ouïs sur ce par messire Guy de Rochefort, chancelier de France, et de tous ceux du conseil du roi, tant

que, après toutes enquêtes et interrogations, et leur confession mise par écrit, leur procès fut fait, par lequel Jean Duplessis, nommé Courcou, fut atteint du cas, et pour ce, condamné à être pendu et étranglé. Tous les biens de François Doulcet furent confisqués au roi; trois des autres furent mitrés sur les échafauds en la ville de Blois, et eux bannis de la cour, et leurs biens mis en la main du roi. Nicolas Briseau fut renvoyé à Saint-Martin de Tours, où il avait été pris, et son bien arrêté. Somme, la plupart d'iceux perdirent leurs biens, honneurs et offices. Jean Duplessis, qui avait été condamné à mort, fut requis par la reine et la marquise de Saluces, qui lors était en cour, dont le roi tant humain qu'onc homme ne fit mourir à qui il pût pardonner, voyant le cas à lui seul toucher, lui donna la corde et ne voulut que nul des autres pour ce forfait encourût mort. Messire Antoine de Bessey, bailli de Dijon, fut envoyé au château de Loches, et Jean Duplessis avec lui, prisonniers. Voilà comment, par vicieuse rapine et avarice odieuse, ces malheureux leur malheur délièrent, qui, selon le cri public, furent cause de la mort de plusieurs Français et moyen de la perte du royaume de Naples. Dont je, qui lors étais en cour aux écoutes, ouïs sur ce parler les uns et les autres diversement; car les aucuns disaient le malheur des Français leur être survenu pour ce que par ci-devant, après leurs grandes conquêtes et heureuses fortunes, avaient envers Dieu, donneur des victoires, été ingrats, tant que ses bienfaits avaient méconnu et oublié ses dons; dont furent frustrés de grâce de besogner à profit et prospérer en honneur; le dire des autres était que les capitaines de l'armée, qui étaient divisés entre eux et envieux de gouverner, avaient laissé l'honneur de la guerre pour en vouloir prendre le

profit, ce qui leur offusqua le sens de bien ordonner et divertit le vouloir d'exploiter à point. Le propos des autres fut que les soudards n'avaient tenu ordre de guerre ni discipline de chevalerie gardée, mais s'étaient arrêtés à leur opinion et avaient suivi leur volonté, dont furent en leur intention déçus et déchurent de leurs entreprises.

A ceux du Conseil s'attachaient les autres, et soutenaient qu'aux grandes affaires eurent peu d'avis, et au besoin soudain perdirent le sens; qui fut cause dont l'œuvre fut follement commencée et honteusement finie.

Les autres chargèrent sur les trésoriers et clercs des finances, disant que l'argent qui pour défrayer l'armée était ordonné avaient retenu dedans leurs coffres, sans le vouloir dispenser à besoin ni exploiter à profit, tant que, par ce défaut, les gens d'armes furent à la parfin dépourvus de vivres, démontés de chevaux, dégarnis de harnois, dénués d'habillements et découragés de combattre. Plusieurs autres raisons furent sur ce dites et causes alléguées.

Les trésoriers et clercs des finances furent traités en la manière susdite, dont aucuns d'eux, comme très honteux d'avoir été atteints du cas et punis du méfait, s'en allèrent, les uns hors du pays, et les autres tinrent à leurs hôtels demeure solitaire avec leurs femmes et enfants; et les autres furent, moyennant leurs amis et ce qu'ils n'étaient que légèrement chargés, laissés en leurs offices et continués en iceux, et ce faisant, le roi, qui lors était à Blois, peu à peu retira partie de ses pièces, et se remboursa sur les plus apparents et moins excusables, et avec ce, la confiscation d'aucuns d'iceux qui s'étaient absentés, donna à ses pauvres capitaines, qui tous avaient perdu au royaume de Naples. Au château de Loches

étaient lors prisonniers messire Antoine de Bessey, bailli de Dijon; Jean Duplessis, dit Courcou. Or avait été, devant ce, ouï et interrogé ledit bailli de Dijon, par messire le chancelier de France, Raoul de Lannoy, bailli d'Amiens, et le seigneur de Bouchage, sur ce qu'on le chargeait d'avoir pris et retenu l'argent du paiement d'aucun nombre de Suisses ordonnés pour aller au voyage de Naples; de quoi s'excusa moult vertueusement, disant que l'argent qu'il avait du roi pour exploiter à cette affaire, avait légalement distribué et mis totalement, comme apparaissait par le rôle du nombre desdits Suisses et le paiement sur ce fait; et au dire d'aucuns ambassadeurs et Suisses, qui lors étaient en cour, et au voyage de Naples avaient été, s'en voulait rapporter; dont furent ouïs lesdits Suisses, lesquels de ce déchargèrent ledit de Dijon, disant qu'ils avaient été présents au paiement de tous les Suisses qui avaient été audit voyage, et nuls d'iceux en avaient ouï plaindre ni murmurer. Par quoi toutes ces choses mises en avant et rapportées au roi, fut celui bailli de Dijon mis hors de prison et entretenu du roi en ses gages et offices mieux que devant, et bien à point traité en cour, comme souvent j'ai vu depuis.

Jean Duplessis demeura, quelque temps après ce, audit château de Loches, étroitement tenu et bien gardé; mais nonobstant toutes les charges et condamnations contre lui faites, et au prochas d'aucuns ses parents et amis, le roi, comme très piteux et tout humain, ne le voulut tenir en perpétuel exil, mais lui élargit sa grâce, tant que hors de chartre le fit mettre et envoyer à sa maison.

II

LES TRAITÉS DE BLOIS ET L'ALLIANCE AUTRICHIENNE — MALADIES DU ROI LOUIS XII PRÉDOMINANCE D'ANNE DE BRETAGNE

(1504)

Les efforts du roi pour la paix générale rencontraient sans cesse des obstacles de la part de l'Espagne, quoique Philippe d'Autriche et Maximilien se montrassent plus empressés que jamais de terminer les affaires de Naples. L'archiduc tenait toujours comme existantes les conditions du traité de Lyon, que Ferdinand avait d'abord refusé de ratifier et qu'il penchait maintenant à reconnaître, sur les instances de son gendre. Mais on peut croire que le roi d'Espagne ne fut pas un seul instant disposé à se dessaisir d'un royaume qu'il possédait tout entier par le droit des armes, pour en doter le futur époux de Claude de France; sa trêve avec Louis XII[1] *avait ménagé plus d'un détour à la mauvaise foi de Gonzalve, et renfermait plus d'un germe de discorde. Des ambassadeurs du roi et de la reine d'Espagne, messire Angraille et frère Antoine, moine augustin, étaient cependant arrivés à Blois : toutes les dif-*

1. Voir le volume précédent de notre collection, Louis XII et Philippe le Beau, p. 148.

ficultés semblaient aplanies, et on n'attendait plus que les ambassadeurs de l'archiduc et du roi des Romains, pour conclure la paix sur les bases du traité de Lyon.

Le 24 août 1504, les envoyés espagnols déclarèrent que le roi et la reine d'Espagne leur avaient résolument écrit et ordonné de dire pour finale résolution que, malgré les derniers pourparlers relatifs à la restitution du royaume de Naples au profit de Charles de





Ducats espagnols en or de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle.

Luxembourg et de Madame Claude, ils y avaient bien pensé, et qu'ils craignaient que leur conscience ne fût jamais bien déchargée, s'ils ne rendaient ce royaume au roi Frédéric; qu'ils n'avaient tenu un autre langage que pour avoir paix; et qu'enfin ils étaient prêts à remettre Frédéric sur son trône, pourvu que son fils aîné, le duc de Calabre, épousât sa tante, Jeanne d'Aragon, veuve du roi de Naples Ferdinand II, et nièce du Roi Catholique. Louis XII, entouré de son chancelier et de son conseil, répondit que cette nouvelle proposition n'était pas raisonnable; qu'il ne voulait pas tant de variations, et qu'il s'arrêtait à faire le bien de sa fille en laissant le gouvernement dudit royaume à Philippe d'Autriche. Ensuite il se plaignit que le roi et la reine d'Espagne témoignas-

sent seulement par des paroles leur désir de faire la paix, dont leur intention était fort éloignée. Il ajouta que ce n'était chose digne d'un roi de consumer le temps en vaines pratiques, et que, si les envoyés espagnols n'avaient pas d'autre ouverture pour parvenir à paix, ils pouvaient retourner vers leurs maîtres ; car lui, roi de France, ne traiterait pas contre son honneur et sa conscience.

Les ambassadeurs partirent, et ceux de Maximilien et de l'archiduc, Philibert Naturelli, évêque d'Utrecht, et Cyprien de Sterntein, chancelier du Tyrol, arrivèrent. Le cardinal d'Amboise leur raconta comment le roi et la reine d'Espagne s'étaient désistés de leur parole donnée, au lieu de consentir à l'abandon du royaume de Naples en faveur du duc de Luxembourg et de Madame Claude, sous l'administration de Philippe d'Autriche, jusqu'à ce que les époux fussent en âge ; afin que ce prince ne pût douter de la bonne volonté de Louis XII et de la mauvaise foi de Ferdinand, il lui transmit un certificat du chancelier de France et un autre des seigneurs présents à la déclaration des ambassadeurs d'Espagne, pour témoigner de ce qui s'était passé dans cette audience solennelle. L'archiduc fut vivement piqué de la conduite de son beau-père, qui préférait remettre le royaume de Naples dans les mains d'un parent naguère son ennemi, plutôt que de le donner en apanage à son héritier direct. Il n'essaya pas davantage de faire réussir la transaction que Louis XII avait acceptée par amour de lui, et prit à cœur de se séparer ouvertement de la politique perfide de Ferdinand. Il pressa de telle sorte les lenteurs et les incertitudes de son père, que Maximilien se prêta à la conclusion d'un traité définitif entre la France et lui, de concert avec son fils Philippe et le pape Jules II. Ce vaste traité, composé de trois traités distincts et différents, fut signé au mois de septembre à Blois ; mais le roi des Romains, par suite de son

caractère indécis et mobile, ne le confirma que le 4 avril de l'année suivante. (Extrait de Paul Lacroix, *Hist. du* XVIe *siècle.*)

§ 1. — PREMIER TRAITÉ DE BLOIS (11 septembre 1504). LIGUE CONTRE VENISE.

(Traités de Léonard, t. II, p. 26.)

Le premier traité était une confédération entre Louis XII et Maximilien contre les Vénitiens. « Les deux rois, exhortés par les délégués du Saint-Père, Charles de Caretto, marquis de Finale, et Pierre Filioli, évêque de Sisteron; sollicités, par certains brefs apostoliques, de prendre les armes et de secourir Sa Sainteté, comme vrais et dévoués fils de l'Église, afin de l'aider à recouvrer le territoire du patrimoine de Saint-Pierre que les Vénitiens retenaient depuis plusieurs années, au mépris de la foi, de Dieu et de toute religion, étaient d'accord pour défendre le Saint-Siège, à l'exemple de leurs prédécesseurs, pour punir les iniquités, les injures et les rapines des Vénitiens, qui avaient causé un préjudice énorme non seulement à l'Église romaine, mais au Saint-Empire et au Roi Très-Chrétien, en restant détenteurs injustes de belles provinces, de grandes villes, de châteaux et de riches domaines. » Les deux rois convenaient donc de reprendre par la force, au mois de mai suivant, les domaines, châteaux, villes et provinces que les Vénitiens avaient usurpés, et de ne pas cesser la guerre jusqu'à ce que le Saint-Siège eût recouvré Ravenne, Cervia, Faenza, Rimini, les châteaux d'Imola et de Césène et toutes les terres arrachées à l'État apostolique ; jusqu'à ce que le roi des Romains eût reconquis Vérone, Padoue, Vicence,

Trévise et tout autre lieu dépendant de l'Empire; jusqu'à ce que le roi de France eût fait rentrer dans son duché de Milan le Crémonais, le Bressan, le Bergamasque, la Ghiarra-d'Adda, et tout ce qui avait appartenu aux anciens ducs de Milan. Le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et la république de Florence pouvaient se joindre à cette ligue offensive, pour revendiquer aussi leurs possessions occupées par les Vénitiens. Le roi de Hongrie était également invité à reprendre ce que les Vénitiens lui avaient enlevé de ses États. Dans le cas où le Turc, allié de Venise, viendrait, à la requête de cette république, envahir la chrétienté, les rois confédérés réuniraient toutes leurs forces contre cet infâme ennemi de la foi catholique, comme pour éteindre un commun incendie. Enfin, si le pape jugeait à propos de procéder par voie de censure ecclésiastique contre les Vénitiens, et de lancer l'interdit sur leur république, les confédérés étaient tenus de prêter assistance à ces mesures de rigueur, en permettant toutes représailles contre les sujets de Venise, et en livrant leurs biens au pillage. Ce traité, juré sur les quatre évangiles, en parole de pape et de roi, devait être secret jusqu'à son exécution.

§ 2. — DEUXIÈME TRAITÉ. — ALLIANCE ENTRE LOUIS XII, MAXIMILIEN ET L'ARCHIDUC PHILIPPE LE BEAU.

Cette alliance, vraie, bonne, sincère et indissoluble pour eux et leurs successeurs à perpétuité, unissait les trois princes comme une seule âme en trois corps; amis de leurs amis et ennemis de leurs ennemis réciproques, se portant aide l'un l'autre contre tous. Le roi des Romains promettait de ne faire aucune

tentative sur le duché de Milan ni sur les Etats des ducs de Ferrare et de Savoie; du marquis de Mantoue, des républiques de Florence, de Sienne et de Lucques; des seigneurs de Carpi et de Gonzague, que recommandait le roi de France, à moins que ces vassaux du Saint-Empire refusassent l'obéissance à laquelle ils étaient tenus. Ledit roi des Romains pourrait traverser le duché de Milan et les autres domaines du Roi Très-Chrétien au delà des Alpes, lequel serait obligé de l'y faire recevoir et accompagner avec honneur par les principaux officiers du pays. Le roi des Romains pardonnait tous les délits de fait et d'omission envers le Saint-Empire; mais il se réservait à l'avenir de châtier, selon les lois de l'Empire, toutes les fautes de ses feudataires. Le roi de France s'engageait à ne pas s'immiscer dans les affaires de l'empire en Italie, ou en dehors de l'Italie. Le roi des Romains devait, trois mois après ce traité, accorder l'investiture du duché de Milan au roi, pour lui et ses successeurs mâles et descendants de son corps; à leur défaut pour sa fille aînée et pour son gendre le duc de Luxembourg; en cas de mort de Madame Claude, pour une autre fille qui épouserait ledit duc, ou un autre fils de l'archiduc; et en cas que ceux-ci décédassent sans enfants, pour les autres héritiers mâles du roi. En récompense de cette investiture, le Roi Très-Chrétien donnait 200 000 francs, que Sa Majesté impériale serait forcée de rendre si elle ne continuait pas l'investiture aux héritiers collatéraux du roi. Le roi promettait de ne contracter aucun appointement relatif au royaume de Naples, avec le roi et la reine d'Espagne et le roi Frédéric, sans la volonté du roi des Romains; et celui-ci protestait pareillement de ne conclure aucune espèce de traité avec ledit Frédéric, sinon avec l'assentiment de

son allié. Le roi de France, par déférence pour le roi des Romains, consentait à octroyer dans son royaume des terres et un état honorable aux fils de Ludovic Sforze, aussitôt l'investiture accordée; il réintégrait aussi dans tous leurs biens les bannis milanais, en les absolvant du crime de lèse-majesté, excepté trente-quatre seigneurs désignés, qui néanmoins toucheraient les revenus de leurs domaines, quoique leur bannissement fût maintenu; les autres prêteraient serment au roi, sur les saints évangiles, comme bons et fidèles sujets de la majesté royale. Les électeurs et princes du Saint-Empire étaient nommés conservateurs de cette alliance, à laquelle le roi d'Espagne pourrait participer, si dans l'intervalle de quatre mois il voulait confier à l'archiduc le royaume de Naples, au profit du duc de Luxembourg, fiancé à Madame Claude de France. En outre, Louis XII, en qualité de vassal de l'Empire, consentit, sur parole, à offrir en don au roi des Romains une paire d'éperons d'or, chaque année, le jour de Noël.

§ 3. — TROISIÈME TRAITÉ. — SURETÉS MUTUELLES POUR L'ACCOMPLISSEMENT DU MARIAGE AUTRICHIEN.

Le troisième traité, qui était entièrement secret, reposait sur des lettres patentes du roi, par lesquelles il autorisait la reine à traiter elle-même le mariage de sa fille Claude avec le fils aîné de l'archiduc; et pour l'accomplissement et perfection de ce mariage, on avait établi des sûretés mutuelles. Par ordre du roi, le duc de Clèves, gouverneur de Bourgogne, jurerait à l'archiduc de lui rendre franchement et quittement le duché de Bourgogne, au profit de Madame Claude et du duc de Luxembourg, dans le cas où le roi viendrait à mourir sans hoirs mâles;

le duc de Clèves et le comte de Dunois, qui possédaient des fiefs dans les Etats de l'archiduc, bailleraient leurs scellés pour l'exécution de cette clause, afin de faire mieux connaître le désir et affection que le roi des Romains, l'archiduc et le roi de France avaient à l'accomplissement de ce mariage; le roi de France, aussitôt après avoir reçu l'investiture du duché de Milan, ferait jurer solennellement à tous les gouverneurs du Milanais, de Bretagne, de Gênes d'Ast et de Blois, même à tous les capitaines et gardes des places fortes, que, lui, mourant sans enfants mâles, ils remettraient entre les mains de sa fille Claude et du duc de Luxembourg lesdits duchés, comtés, terres et seigneuries, Madame Claude ayant la charge de doter suffisamment en argent les sœurs qu'elle pourrait avoir. Le roi, si ledit mariage n'avait lieu par sa faute, était content que les duchés de Bourgogne et de Milan et le comté d'Ast demeurassent, avec tous ses droits, au duc de Luxembourg : semblablement si c'était par la faute du roi des Romains ou de l'archiduc, Maximilien devrait renoncer à tout ce qu'il peut quereller au duché de Milan et autres terres que le roi tient en l'Empire; Philippe d'Autriche, renoncer à ses prétentions sur le duché de Bourgogne, les comtés de Mâcon, d'Auxonne, d'Artois et de Charollais qu'il céderait au roi et à Madame Claude. Pour plus grande sûreté, le roi donnait, dès à présent, à l'archiduc, et à son fils Charles, tous les revenus de l'Artois, en se réservant toutefois les droits royaux et suprêmes qu'il n'entendait diminuer en rien, à condition que l'archiduc reconnût tenir ce don de la munificence et libéralité royale [1].

1. Il est facile de voir que ce traité, si préjudiciable

§ 4. — DÉLIBÉRATION ET DÉCISION DE LA MUNICIPALITÉ DE PARIS RELATIVES A L'ENTRÉE SOLENNELLE DE LA REINE.
(Cérémonial français.)

En l'assemblée faite en la grande salle de l'hôtel de la ville de Paris, le 7e jour de novembre l'an 1504, où étaient messieurs les prévôt des marchands et échevins de ladite ville, messire Jean de Gannay, président en la cour de Parlement; messire Denis de Bedant, chevalier président des comptes; maître Jean Hurault, président des généraux de la justice; maître Charles Guillard, maître des requêtes ordinaire du roi notre sire; sire Jean Legendre, maître Jacques Vauquier, maître Antoine Hesselin, conseillers de ladite ville; Jean Eschars, sire Jean de Colme, sire Jean Paillart, sire Jean Croquet, sire Denis Godefroy, Pierre Cosse, Nicolas Crespy, Hugues de Neufville, Henri Gomont, Jean Maciot, quarteniers; Jean Baudin, Jean Tronçon, Jean Girault, Claude Guillebon, Henry Tannegui, maître Genest de Luc, Augustin Bouguiet, Jean Courtin, Millet Lombart, maître Guy Le Fourbeur, Jean Gouge, Martin Gouge, et plusieurs autres bourgeois et marchands de ladite ville, pour avoir conseil et délibérer de la réception que l'on devait faire à la reine, notre souveraine dame, à son entrée et joyeuse venue en cette ville de Paris, en ensuivant certaines lettres du roi notredit seigneur, envoyées à mesdits

aux intérêts de la France et de la couronne, avait été conclu sous l'inspiration d'Anne de Bretagne, et avec la préoccupation de la fin prochaine du roi. L'entrée solennelle de la reine dans la capitale, où elle n'avait pas mis les pieds depuis qu'elle avait épousé Louis XII, parut assurer le triomphe de sa politique personnelle.

sieurs les prévôt des marchands et échevins, bourgeois, manants et habitants de cettedite ville, dont la teneur ensuit : « Très chers et bien amés, notre très chère et très amée compagne la reine a intention en bref de faire son entrée en notre bonne ville de Paris; et pour ce que désirons de tout notre cœur qu'elle soit par vous reçue et recueillie le plus joyeusement et le plus honorablement que faire pourrez, si vous en avons bien voulu avertir à ce que vous prépariez de votre part à ainsi le faire, comme vous le voudriez faire à notre propre personne; et en ce faisant, vous ferez chose que nous aurons très agréable, et que nous retiendrons à mémoire quand besoin sera. Très chers et bien amés, notre Seigneur vous ait en sa garde. Donné à Fontainebleau, le trentième jour d'octobre. Ainsi signé : Louis DE SAUSSAY. » Et après plusieurs remontrances faites en ladite assemblée par mesdits sieurs les prévôt des marchands et échevins, mondit sieur le président de Gannay, et autres, a été conclu et délibéré que l'on doit recevoir ladite dame le plus honorablement et honnêtement que faire se pourra, et que l'on doit mander les maîtres gardes des marchandises de draperie, épicerie, pelleterie, mercerie, changeurs et orfèvres, pour nommer en chacune desdites marchandises quatre notables personnes, pour chacun en robe de soie accompagner mesdits sieurs les prévôt des marchands et échevins, et aller au devant, et porter chacun à son tour le ciel sur elle, ainsi qu'il est accoutumé faire en tel cas. Et aussi que l'on doit mander plusieurs bourgeois de ladite ville, et leur ordonner eux honnêtement accoutrer, et en robes de parure, pour y accompagner mesdits sieurs les prévôt des marchands et échevins : en outre, que l'on doit commander aux officiers dudit hôtel de

ville avoir habillements, ainsi qu'il leur serait ordonné par lesdits prévôt et échevins, pour les accompagner à icelle entrée. Et touchant le don et présent qu'il conviendra faire à icelle dame à sadite entrée, l'on le doit faire le plus grand et honnête qu'il est possible faire pour les grandes et louables vertus qui sont en elle, et pour captiver sa bénévolence et grâce, et faire dépense qu'audit don qu'autres frais jusqu'à la somme de dix mille livres tournois, et au-dessous, qui est environ la dépense que l'on a accoutumé faire ès entrées des rois et reines en cettedite ville. Et aussi a été délibéré que l'on doit faire faire beaux et grands mystères ès portes, et autres lieux de ladite ville, où on les a accoutumé faire èsdites entrées.

Et aussi a été ordonné que mesdits sieurs les prévôt des marchands et échevins, et le clerc de ladite ville, seraient vêtus de robes de soie mi-partie, et jusqu'à la somme de quatre-vingts livres parisis chacune robe, laquelle somme de quatre-vingts livres parisis sera baillée par le receveur de la ville à chacun desdits prévôt, échevins et clerc, et ensuivant la délibération faite le jeudi treizième janvier l'an mil cinq cent et un.

En l'assemblée faite en l'hôtel de ville de Paris le seizième jour de novembre l'an mil cinq cent et quatre, où étaient messieurs les prévôt des marchands et échevins de ladite ville, monsieur messire Jean de Gannay, président en la cour de Parlement; maître Nicole Viole, correcteur des comptes; maître Jean de Rueil, lieutenant civil; monsieur le Trésorier, Jean Legendre; maître Jean de Marle, maître Bertrand Ripault, maître Jacques Vauquier, sire Jean le Lièvre, maître Jean de Vignancourt, conseiller en la cour de Parlement, et sire Pierre de la Poterne, conseillers de ladite ville, pour avoir avis et conseil sur

aucunes choses ci-après déclarées, touchant l'entrée en cette ville de la reine notre souveraine dame. Premièrement a été ordonné que commandement sera fait à tous les habitants ès maisons depuis la porte Saint-Denis jusqu'à Notre-Dame par où ladite dame passera, qu'ils aient en chacune de leurs maisons, en une fenêtre du premier étage, une torche ardente, quand ladite dame et son train passeront.

Item, a été conclu que l'on invitera ladite dame à venir dîner en l'hôtel de la ville, et que l'on la doit recevoir bien honnêtement et somptueusement sans rien y épargner.

Item, a été avisé que l'on ordonnera douze ou quinze maisons, depuis ladite porte Saint-Denis jusqu'à Notre-Dame, pour donner pain et vin, et recevoir ladite dame, ses demoiselles et ses gens, s'il leur venait aucune faiblesse.

Item, que l'on fera faire par la ville quatre-vingts ou cent falots, pour mettre depuis la porte du palais jusqu'à Notre-Dame, pour éclairer à ladite dame à aller depuis ledit palais jusqu'à Notre-Dame, et depuis Notre-Dame jusqu'à son retour audit palais, où elle soupera ce jour.

Item le receveur de la ville maître Jean Hesselin a baillé en ladite assemblée une requête, faisant mention que de tout temps il avait accoutumé avoir robe à la livrée de mesdits sieurs les prévôt et échevins, et pour les services qu'il a faits à ladite ville, requérait à ladite entrée de ladite dame en cette ville avoir robe à ladite livrée de mesdits sieurs les prévôt des marchands, échevins et clerc. Sur laquelle requête a été conclu et ordonné que, pour les bons services que ledit receveur a faits à ladite ville, il aurait pour cette fois une robe jusqu'à la somme de quatre-

vingts livres parisis, qui est la somme ordonnée pour chacune des robes de mesdits sieurs les prévôt des marchands, échevins et clerc : mais ladite robe dudit receveur ne sera de la livrée de mesdits sieurs, pour ce qu'il n'eut jamais droit de cause de l'office de receveur, et l'avait à cause de l'office de clerc de la ville, et l'aurait par manière de taxation.

§ 5. — SACRE DE LA REINE A SAINT-DENIS. — SON ENTRÉE A PARIS.

Le lundi XVIIIe jour dudit mois de novembre audit an cinq cent et quatre, la reine, notre souveraine dame Anne de Bretagne, fut couronnée reine en l'église monsieur saint Denis en France par monsieur le cardinal d'Amboise, légat en France; et le mardi ensuivant, dix-neuvième jour dudit mois, vint ladite dame dudit Saint-Denis coucher à la Chapelle; et le mercredi ensuivant vingtième jour dudit mois de novembre, à dix heures du matin, messieurs les prévôt des marchands et échevins de cette ville de Paris habillés, c'est à savoir mondit sieur le prévôt en robe de velours cramoisi et tanné, et mesdits sieurs les échevins et le clerc en robe de satin cramoisi et tanné, partirent de l'hôtel de la ville avec messieurs les conseillers, quarteniers, gardes et maîtres des marchandises, et officiers ci-après nommés, et autres bourgeois et marchands en la manière qui ensuit.

C'est à savoir deux sergents audit hôtel de la ville marchèrent les premiers.

Après eux marchèrent les vendeurs de vins, crieurs de vins, hénouars, et plusieurs autres officiers de ladite ville, habillés chacun en habillements de parures.

Après, les archers marchèrent en habillements de guerre et leurs hoquetons.

Après, les arbalétriers semblablement audit habillement. Après, les sergents de la ville.

Après, messieurs les prévôt des marchands, échevins et le clerc.

Après, messieurs les conseillers de ladite ville.

Après, les seize quarteniers vêtus de robes de damas noir et tanné.

Après, les quatre gardes des drapiers vêtus de robes de satin cramoisi violet, et environ soixante et dix marchands drapiers, vêtus de robes de drap d'écarlate brune sur couleur de violette de mars, et marchait devant lesdits gardes à cheval le doyen de ladite marchandise, vêtu aussi d'une robe de ladite écarlate, tenant en sa main un bâton.

Après marchaient les quatre gardes de la marchandise de l'épicerie vêtus de robes de damas pers, les deux courtiers de ladite marchandise vêtus de robes de drap bleu et tanné, et environ vingt-quatre épiciers vêtus de robes de drap tanné.

Après, les quatre gardes de la marchandise de pelleterie, vêtus de damas gris cendré, et aucuns pelletiers vêtus de toutes couleurs.

Après, les quatre élus par la communauté de merciers, vêtus de robes de satin tanné brun, et environ trente merciers vêtus de drap tanné.

Après, les quatre maîtres changeurs vêtus de damas tanné, et environ dix autres changeurs après eux.

Après, les quatre maîtres des orfèvres, vêtus de damas bleu, et environ douze orfèvres après eux.

Et après, plusieurs autres bourgeois et marchands de tous états et divers habits allèrent à cheval et en bon ordre, et deux à deux jusqu'à ladite Chapelle près Paris, où là trouvèrent ladite dame, montèrent

mesdits sieurs les prévôt des marchands et échevins et clerc, les conseillers et quarteniers de ladite ville en sa chambre, et illec mondit sieur le prévôt lui fit une proposition brève de sa bienvenue et bonne entrée en ladite ville de Paris. Ladite dame lui fit bonne réponse, en disant qu'elle remerciait bien mesdits sieurs de la ville, et que s'ils avaient quelque affaire envers le roi, qu'elle serait leur avocate, et ferait tout ce qu'elle pourrait pour ladite ville. Toutes les autres bandes venues avec mesdits sieurs les prévôt des marchands et échevins demeurèrent en bas, à cheval; ladite dame donna charge à mondit sieur le prévôt de faire mettre par ordre toutes icelles bandes, pour les voir marcher, où elle prit grand plaisir, et retournèrent ainsi en ordre jusqu'en cette ville de Paris; et à la porte Saint-Denis mondit sieur le prévôt des marchands laissa mesdits sieurs les échevins et le clerc pour mettre à ladite porte sur ladite dame le ciel à son entrée, marcha audit ordre, et laissa les dix maîtres des six marchandises, pour prendre par chacune d'icelles marchandises le ciel, et le porter, ainsi qu'il sera ci-après déclaré.

Après marcha mondit sieur le prévôt de Paris avec les officiers du Châtelet, et allèrent faire la révérence à ladite dame.

Après, messieurs les généraux de la finance et de la justice, et autres officiers desdits généraux, élus, et autres officiers desdits élus, allèrent faire la révérence à ladite dame.

Après, messieurs des Comptes, messieurs du Trésor, et messieurs les généraux des Monnaies, et tout leurs officiers allèrent aussi faire la révérence à ladite dame.

Après, monsieur le Chancelier, et messieurs de la Cour de Parlement en robes d'écarlate, et autres offi-



Anne de Bretagne entourée de ses dames d'honneur.
(Bibl. nat., ms. nº 5091.)

ciers de ladite Cour, allèrent aussi faire la révérence tous audit lieu de la Chapelle. Et environ onze heures, ladite dame monta en sa litière, et arriva à ladite porte Saint-Denis environ midi, sur laquelle porte y avait un beau et riche mystère d'un grand cœur représentant le cœur de Paris, auquel y avait deux personnages : c'est à savoir Loyauté et Honneur, et était ledit cœur soutenu par trois personnages, c'est à savoir : Justice, Clergé et Commun; et y avait un acteur qui disait ce qui s'ensuit ·

Tout noble cœur en qui gît feauté
Doit à sa dame honneur et loyauté :
Par quoi Paris la cité capitale
Ouvre son cœur d'une amour cordiale
Pour recevoir la noble royauté.
Ce cœur humain excellent en beauté
Veut réjouir la noble Majesté
De sa dame, princesse principale,
Obéissant d'une amour filiale;
Car noble cœur en qui gît feauté
Doit à sa dame honneur et loyauté.
Par Justice est mis en autorité,
Clergé le tient en vraie tranquillité,
Et le Commun met sa puissance totale
Le soutenir de volonté royale.
Tout noble cœur en qui gît feauté
Doit à sa dame honneur et loyauté.

Item, à la fontaine du Ponceau, y avait la représentation d'un petit enfant nu de la hauteur de deux pieds ou environ richement peint, par lequel coulait ladite fontaine.

Item, devant Trinité y avait un mystère de la Transfiguration Notre-Seigneur, et autres mystères de la Passion, qui furent faits par les maîtres de adite Passion, et illec mesdits sieurs les échevins

baillèrent ledit ciel aux quatre maîtres de la marchandise de la draperie.

Item, à la vieille porte Saint-Denis y avait un autre mystère des cinq Annes qui sont trouvées dans l'Ancien Testament, avec lesquelles on ajoutait Anne, noble reine de France, pour les vertus et biens qui sont en elle, et y avait un personnage pour déclarer les choses dessusdites, qui disait en substance ce qui s'ensuit :

Cinq dames sont au Saint Ecrit trouvées,
Nommées Annes, très justes éprouvées.
Eléazar prit l'une en mariage
Dont fut produit Samuel l'enfant sage.
La deuxième femme du vieil Tobie
De charité et de piété remplie :
La troisième fut mère de Sarah,
Tobie le jeune par grâce l'épousa.
La quatrième prophétesse fut dite,
Car la venue de Christ avait prédite.
La cinquième fut mère de Marie,
Vierge pucelle, qui le doux fruit de vie
Par grâce Dieu enfanta dignement.
Ces cinq dames ont vertueusement
Durant leur temps régné sans quelque doute.
Avec elles la sixième on ajoute :
C'est dame Anne, noble reine de France,
Qui son peuple préserve de souffrance.

Item, devant Saint-Leu Saint-Gilles, lesdits maîtres de la marchandise de draperie baillèrent ledit ciel aux quatre maîtres de la marchandise d'épicerie.

Item, à la fontaine Saint-Innocent y avait un autre mystère des trois rois qui vinrent adorer Notre-Seigneur, et autres mystères qui furent faits par les fripiers ; et illec lesdits quatre maîtres de la marchan-

dise d'épicerie baillèrent ledit ciel aux quatre maîtres de la marchandise de pelleterie.

Item, les quatre maîtres de ladite marchandise de pelleterie baillèrent ledit ciel devant Sainte-Catherine de la grande rue Saint-Denis aux quatre maîtres de la marchandise de mercerie.

Item, devant le Châtelet y avait autres mystères, illec lesdits maîtres de la marchandise de mercerie baillèrent ledit ciel aux quatre maîtres changeurs, qui le portèrent jusque devant la deuxième porte du palais devant la rue de la Calende, où avait un autre mystère, et illec lesdits quatre maîtres changeurs baillèrent ledit ciel aux quatre maîtres de la marchandise des orfèvres, qui le portèrent jusque dedans Notre-Dame de Paris. Et à la porte d'icelle église, elle fut reçue par monsieur l'évêque de Paris étant en ses habits pontificaux, accompagné de plusieurs chanoines d'icelle église, et par eux fut conduite jusque dedans le chœur à son oratoire, où elle fit ses prières et oraisons. Ce fait, rentra en sa litière, et s'en alla jusqu'au palais, ledit ciel sur elle que portèrent lesdits orfèvres; où là y eut un bien grand et somptueux souper, auquel avait plusieurs seigneurs, gentilshommes, officiers et gens de bien, et fut ladite dame assise au milieu de la table de marbre, et à côté d'elle, plusieurs princesses et grandes dames.

§ 6. — SÉJOUR DU ROI A PARIS. — SOINS DONNÉS A L'ADMINISTRATION. — FÊTES, TOURNOIS, REPRÉSENTATIONS SATIRIQUES.

(Jean d'Auton.)

Tout le temps d'été, demeura le roi dedans et autour de Blois, où durant ce temps plusieurs ambas-

sadeurs vinrent en cour, et furent là dépêchés et envoyés en leur pays; et après toutes ces choses finies, entour la fête Saint-Martin, le roi partit de Blois et s'en alla à Paris, où fit son hiver, la reine quant et lui. Le roi mettait de jour en autre provision de conseil en ses affaires, jusqu'à soi trouver souvent au Consistoire et ouïr l'opinion des sages, pour mettre à exécution son vouloir juxte l'arrêt des mieux avisés; tant voulut donner œuvre à l'accroît du bien public, que lors son royaume de France sous sa main fut si heureux que l'Église était unie, noblesse paisible, marchandise plantureuse et labeur fructifiant; quoi plus : justice à tous dûment administrée. Durant ces jours, maintes joutes et tournois furent faits à Paris en Nesle, où tous les jours étaient gentilshommes sur les rangs, la lance sur la cuisse, et entre autres fut fait un tournoi, dont advint qu'un nommé François de Maugiron, des gentilshommes de chez le roi, et un autre nommé Supplanville, se trouvèrent l'un contre l'autre, lesquels étaient moult gaillards, hommes jeunes et adroits. Pour faire fin, iceux montés et armés, le long des lices, à course de cheval, s'adressèrent si rudement, qu'au choquer François de Maugiron assena Supplanville si adroit et de telle force, que la lance lui mit tout au travers du corps, tant que tout mort s'en alla par terre, lequel fut moult plaint et doulu, car il était très gentil et plein de cœur. Assez d'autres faits d'armes furent là exploités que je laisse, pour entrer en autre propos. En la présence du roi et de la reine et de tous les seigneurs de France, qui là étaient, les clercs du Palais et les écoliers de Paris jouèrent lors plusieurs comédies satiriques et tragédies morales par lesquelles, à mots couverts et paroles vraisemblables, découvrirent tous les défauts et faits répréhensibles

qu'ils surent être de ce temps perpétrés en France, à Naples et à Rome, en chargeant sur le maréchal de Gyé, dont est touché au-dessus, disant, par leurs personnages, audit maréchal que son trop chauffer cuit et son trop parler nuit. Aussi n'épargnèrent-ils les trésoriers et clercs des finances, ni aucuns de ceux de l'armée de Naples, qui s'en étaient fuis; et puis passèrent iceux momeurs par Rome, et Dieu sait quels lardons ils y semèrent; somme, il n'y eut pape, ni cardinal, ni empereur, ni roi, ni autre sur qui à parler eût; voire jusqu'à Clairée et de Furno[1], à qui ne jetassent une pierre en leur jardin, et tant en firent que, à la parfin, leurs jeux leur furent interdits, et aucuns d'eux punis jusqu'à devoir être l'exemple de crainte à tous autres : je n'en dis plus. Si n'est que cil qui forfaiteur se sent, à tels hérauts ne doit faire blasonner ses armes, ni publier ses faits, car ils disent souvent tout et davantage[2].

§ 7. — TRANSLATION DES CENDRES DU DUC CHARLES D'ORLÉANS.

Le roi fit lors translater le corps de son père le duc Charles, duc d'Orléans, de Saint-Sauveur de Blois, où avait été en sépulture, et le fit porter aux Célestins à Paris, où est l'antique sépulture des ducs d'Orléans, et là, tant honorablement servir, que la fête funérale fut louée de chacun, aussi à bon droit, car le corps depuis Blois jusqu'à Paris fut mené en telle manière, comme si ce fût au premier obsèque, et mis en son curre de deuil, tout couvert de velours

1. Confesseurs et familiers du roi.
2. La satire était montée jusqu'à la reine; et c'est pour cette raison que Louis XII interdit ces représentations.

noir, et le corps de drap d'or frisé de noir, le tout semé des armes d'Orléans. Grand nombre des seigneurs de France en deuil, des gentilshommes du roi et des archers de la garde, étaient à le conduire, et par toutes les villes où passèrent, comme à Cléry, à Orléans, à Etampes, et autres lieux sur le chemin de Paris, toutes les processions des collèges et églises parochiales, avec les seigneurs et le peuple desdits lieux, furent au devant du corps; et tous prêtres qui pour le défunt célébrer voulurent, furent payés et repus, et tous les pauvres qui furent trouvés par les chemins eurent chacun un grand blanc pour prier Dieu pour l'âme de celui bon prince. A l'approcher de Paris jusqu'au bourg de la Reine, furent au devant du corps tous les princes et seigneurs qui lors étaient en Cour, toute la Cour de parlement, le prévôt et les seigneurs de Paris, l'université, l'évêque de Paris avec tout le clergé des collèges de la ville en procession; tant d'hommes en deuil et portant torches étaient là, et telle multitude de peuple que le nombre était plus grand que mon estimation ne pouvait comprendre. Toutes les cloches de la ville sonnèrent à cette venue, en manière qu'on n'eût là ouï tonner; quoi plus? en cette manière triomphale fut porté le corps en l'église des Célestins, et là très honorablement servi et somptueusement sépulturé.

§ 8. — AMBASSADE DU CARDINAL D'AMBOISE AU ROI DES ROMAINS.

En ce même temps, le roi transmit en ambassade maître Georges d'Amboise, légat lors en France, devers le roi des Romains étant lors en Allemagne : lequel légat s'en alla bien accompagné d'évêques et

d'autres seigneurs d'Eglise et de gentilshommes à grand nombre; et lui avait baillé, le roi, vingt-quatre archers de sa garde pour le conduire, lesquels portèrent en leurs hoquetons chacun quatre mille écus que le roi envoyait audit roi des Romains, pour certaine cause et aucun traité fait entre eux (à porte close, quant à moi). Si s'en alla donc celui légat faire son message d'ambassade, lequel fut honorablement reçu et doucement traité dudit roi des Romains et des princes d'Allemagne, et ouï sur son dire tellement, que ce qu'il demandait, il obtint, et ce fait, se mit à chemin pour s'en revenir en France.

§ 9. — MALADIE DU ROI.

A la fin du mois de février (1505), le roi se trouva dedans Paris, tout altéré, et mal de sa personne, pour la froideur et humidité dudit lieu, qui par temps d'hiver est moult froid et moite; par quoi ses médecins lui dirent que le changement de l'air et l'éloing de ce lieu où il était lui allégeraient son mal, et que, pour le mieux de sa santé, besoin était de s'en aller autre part; ce qu'il fit, car incontinent délogea de Paris et s'en alla par eau jusqu'au pont Saint-Cloud, et outre, pour le danger audit pont, sur lequel nul roi de France ne passe. De là s'en alla par terre jusqu'à Chartres, à Châteaudun, à Bonneval et à Blois, la reine toujours avec lui. Audit lieu de Blois se trouva, par un temps, assez bien, et fit très bonne chère, et là, avec la reine et Madame Claude, leur fille, fit joyeusement sa fête de Pâques, sur laquelle finirai ma chronique de l'an 1504 (v. st.), pour commencer des faits de l'an ensuivant.

§ 10. — LE ROI DE NOUVEAU MALADE A BLOIS.

En l'entrant du mois d'avril, en l'an 1505, le roi derechef se trouva tout débile et fort malade, et tant que les médecins ne savaient bonnement par quel régime y remédier, dont eurent grand doute en son affaire; car de fièvre continue et chaud mal fut tant èpris, que, plusieurs jours, le boire, le manger et le dormir perdit, si que chacun pensait qu'il en fût fait. La reine, qui plus en son mal se sentait intéressée et qui l'aimait comme soi-même, était nuit et jour en place pour le servir de ce qu'elle pouvait et le secourir de ce que métier lui était, et pour le réjouir, devant lui, montrait visage riant et lui usait de joyeuses paroles; mais, à part, toute couverte de larmes, se doulait si très amèrement que nul ne la voyait qui de pitié ne pleurât. Nul entrait dans sa chambre, réservés ceux qui étaient ordonnés pour le service, desquels furent François d'Orléans, comte de Dunois, messire Louis de la Trémouille, premier chambellan, maître Florimond Robertet, l'évêque de Périgueux, son aumônier, et frère Jean Clairée, son confesseur, lequel l'enhortait moult bien de son salut. Aussi celui se montra très catholique prince, car il se confessa révérentement, et les divins sacrements de l'Eglise très dévotement reçut, et en la présence de messire Guy de Rochefort, son chancelier, et de Florimond Robertet fit son testament. Or avait-il singulière fiance en Dieu et souveraîne envie de guérir, qui sont deux choses qui de mort à vie souvent ramènent les humains; dont lui, étant en son grabat, se voua à la sainte hostie de Dijon, où toujours avait eu entière dévotion et souveraine révérence.

§ 11. — DÉSOLATION TOUCHANTE DU PEUPLE DE FRANCE.

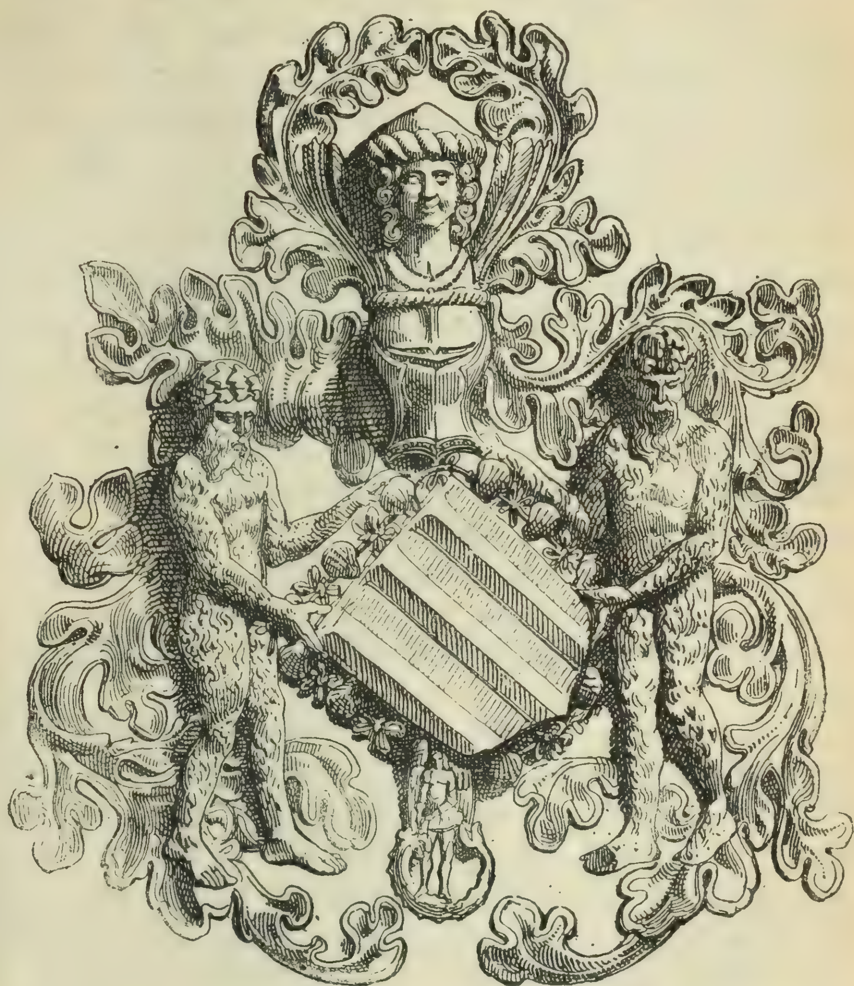
Durant cette maladie, aux évêques et seigneurs de l'Eglise du royaume de France, et par tous les pays du roi, fut commandé de faire processions et prières pour sa santé; ce qui fut fait par plusieurs jours où le clergé et les nobles s'assemblèrent de toutes parts, faisant leurs dévotes oraisons envers le Consolateur des désolés, pour la guérison de leur bon prince, à ce ne faillit le pauvre peuple de France, qui mit lors son labeur en oubli pour y accourir à troupeaux, les maintes jointes et les yeux tendus à mont.

Ainsi faisait le peuple de France piteuses complaintes pour la maladie du roi, et dévote oraison pour sa santé. Avec ce, la reine transmit hâtives postes devers le Père saint pour avoir pardons et indulgences à tous ceux qui dévotement voudraient prier Dieu pour sa guérison et prospérité; dont ledit Saint-Père y élargit tant du trésor divin et apostolique grâce, que, en tout le royaume de France et par tous les pays du roi deçà et delà les monts, envoya le jubilé, et afin que chacun fût plus enclin de prier Dieu pour le bon prince, ordonna ledit Père saint que, au quinzième jour du mois de juillet ensuivant, seraient faites processions générales et porté le corps sacré de Jésus-Christ comme au jour de sa fête, et que tous confès et repentants, en priant Dieu pour le roi et la santé, gagneraient les grands pardons, comme en l'an du jubilé à Rome.

§ 12. — APPRÉHENSIONS DU CARDINAL D'AMBOISE.

Le cardinal d'Amboise, légat susdit, s'en retournait lors de son voyage d'Allemagne, qui, par les postes

courant de lieu en autre, sut les piteuses nouvelles de cette griève maladie. S'il fit lors mauvaise chère, non sans cause; car il, à l'effort de ce malheur, voyait



Armes du cardinal d'Amboise.

la chaire de son autorité ébranlée et l'appui de sa prospérité froissée, et tout le royaume de France en chemin périlleux et dangereux hasard; ce qui lui remplit le cœur d'ennuyeux soupirs, et les yeux d'angoisseuses larmes, et pour avoir extrême refuge

au souverain remède, tendit les mains aux cieux et la pensée envers Dieu, à qui fit très humble prière et dévote oraison pour l'allégement du mal de son bon prince et souverain seigneur le roi, puis adressa sa requête à la glorieuse Mère de Dieu, avocate des humains, et le plus tôt qu'il put, s'en vint à Cléry, où devant l'image de la Vierge Marie célébra très dévotement, et fit ses oblations et prières d'intention pure et bonne volonté, et puis s'en revint devers le roi, qui toujours était au lit. La reine ne cessait de prier Dieu et les Saints, et faire vote et promesses pour sa santé. Messire Louis, sire de la Trémouille, qui moult se doulait de ce cas, le voua à Notre-Dame de Lience, promettant y aller à pied. Somme, chacun pour lui promettait d'offrir sa chandelle au saint où sa dévotion était. Quoi plus? Tout le royaume de France était troublé de cette affaire.

§ 13. — CRISE DE LA MALADIE DU ROI. — SA GUÉRISON.

Or fut le roi, durant cette maladie, par défaut de repos, tant affaibli, que ses spirituels sensitifs entrèrent en rêverie, et après divers propos demanda Madame Claude, sa fille, laquelle lui fut présentée par madame de Tournon, sa gouvernante; puis voulut avoir son épée et une javeline dont il lui souvint lors. Pour lui complaire, lui fut baillé, en lieu de ce, quelque bâton, lequel voulut bailler à Madame Claude, disant que nul autre qu'elle, s'il ne voulait incontinent mourir, y touchât; mais cette dame de Tournon, voulant aider à soutenir celui bâton, y toucha; ce que le roi avisa, et dit qu'elle était morte, puisqu'à ce bâton avait touché. Dont ses médecins et ceux qui autour de lui étaient, pour soutenir son dire

et aider à son imagination, lui dirent qu'il était vrai, et la firent ôter de là et cacher par un temps, et puis ramener devant lui, de quoi s'émerveilla en disant qu'il pensait qu'elle fût pieça morte, laquelle dit, pour toujours lui complaire, qu'il était vrai, et que, après sa mort, avait été en paradis, où Notre-Dame l'avait ressuscitée, laquelle mandait au roi qu'il bût et mangeât, et que tantôt serait guéri; ce qu'il fit, et peu après reposa bien à point, dont ses médecins, qui toute peine prenaient à lui secourir, furent joyeux, et peu à peu, à l'aide de Dieu, le mirent sus; dont tout le peuple du royaume de France rendit grâces à Notre-Seigneur.

§ 14. — IMPRESSION PRODUITE AU DEHORS PAR LA MALADIE DU ROI.

Durant le grand accès de cette ma adie, partout, et mêmement par les pays du roi, furent nouvelles qu'il était mort; dont aucunes des villes de France furent fermées et les châteaux gardés, et en le duché de Milan fait bon guet, et tant que messire Charles d'Amboise, gouverneur dudit pays, fit serrer les gens d'armes et mettre vivres par les places fortes dudit duché de Milan, et pria les seigneurs dudit pays être bons et loyaux envers la couronne de France, sous laquelle seraient tenus en liberté et défendus des ennemis.

§ 15. — MORT DE LA DAME THOMASSINE SPINOLA.

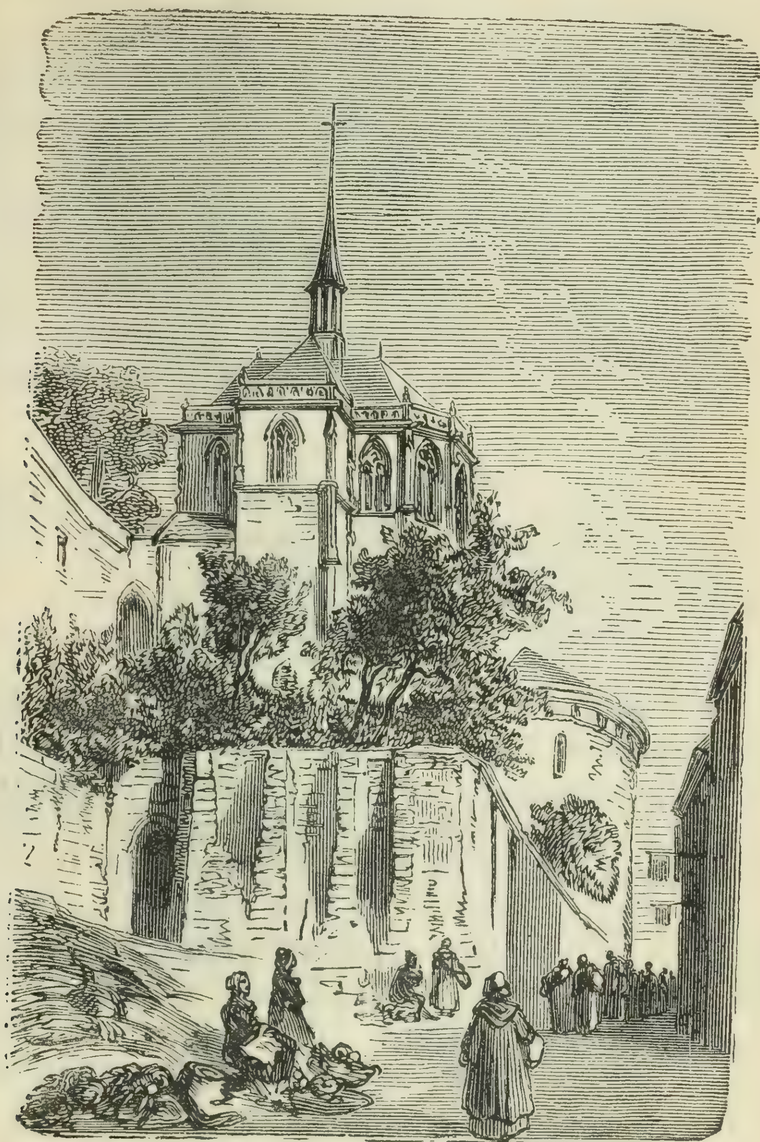
A Gênes pareillement fut dit pour vrai nouvelles de la mort du roi; de quoi les Génois montrèrent par semblant être moult troublés, et pensèrent sur

leur affaire ce qu'ils voulurent; et entre autres, fut une dame génoise, nommée Thomassine Espinolle, dont j'ai parlé ci-devant; laquelle montra bien ici le nœud de l'amour des bonnes femmes indissoluble, et leur constance immobile; car à l'exemple de la bonne Julia, femme de Pompée, qui voyant les habits de son seigneur teints du sang des bêtes ordonnées au sacrifice, le cuidant mort, sans autrement s'en enquérir, creva de deuil; cette dame recommandable, au seul rapport de la première voix, disant : « Le roi est mort! » laissa toute cure mondaine et plaisir humain, pour se retirer en sa chambre de deuil, où répandit un torrent de larmes, et rendit un million de soupirs, disant : « Ores est mort le mien *intendio,* accroît de mon état, support de ma vie et défense de mon honneur; ce qui m'ôte l'envie de plus vivre, et me donne vouloir de finir mes jours. » Ainsi se doulait l'éplorée dame, montrant comment son *intendio* était d'elle bien voulu, et l'amour dont elle lui en voulait, qui était, comme j'ai dit, entre eux honorable et au préjudice de nuls. Ores en fut tant, que la pauvre dame, éprise de deuil et environnée de regrets, fut, par l'accès de mélancolie, conduite jusqu'au lit de la mort, qui, huit jours après ce, par une douleur de la fièvre continue, lui sépara l'âme du corps; dont les Génois en firent funérale fête, et moi, historial récit, tant pour révéler la nouvelleté du cas que pour magnifier le féminin amour.

§ 16. — VOYAGE DE LA REINE.

En ce temps, la reine voyant le roi convalescer et recouvrer santé, et que hors du danger de sa maladie était, s'en alla en son pays de Bretagne, accompa-

gnée des princes et seigneurs de France et des barons et gentilshommes de sondit pays à grand nombre,



Chapelle Saint-Hubert au château d'Amboise,
élevée par Anne de Bretagne.

où tant honorablement fut reçue, que ce fut un merveilleux triomphe. Toutes les villes où elle passait lui

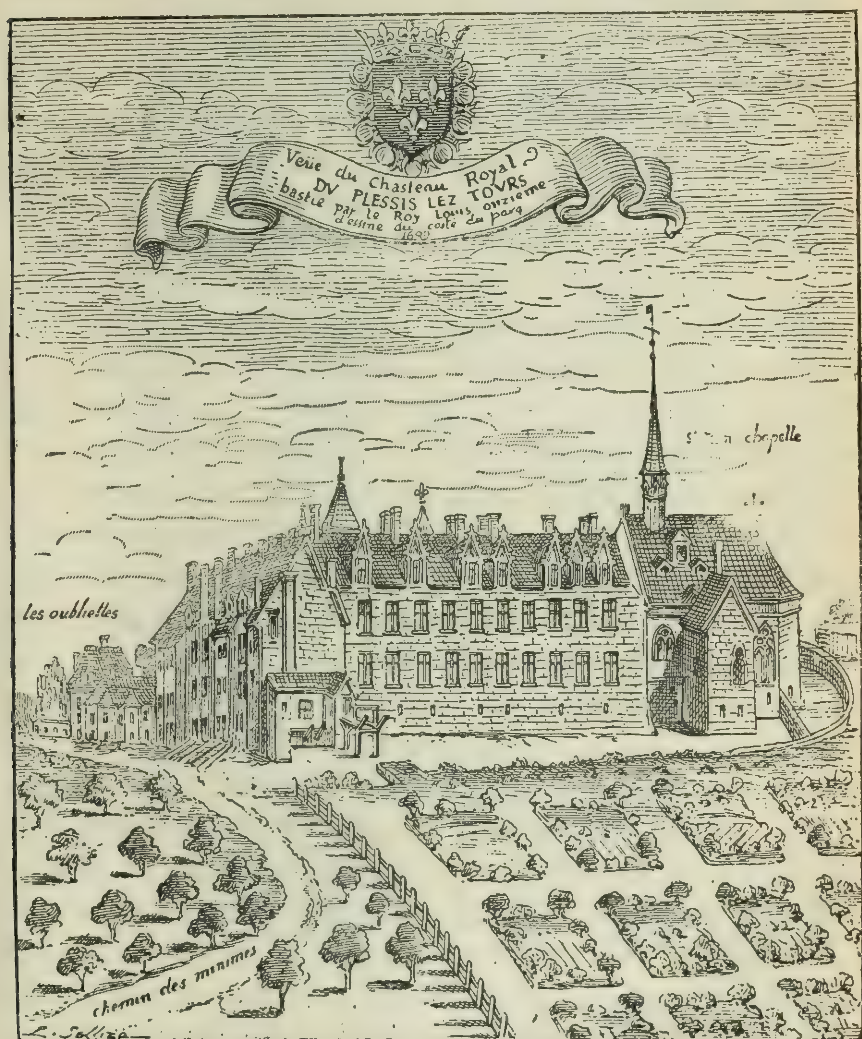
furent tendues et les chemins nettoyés; les seigneurs de l'Eglise et les gentilshommes du pays, avec les marchands et tout le peuple, lui furent au devant et l'accueillirent tous de pouvoir cordial et joyeuse chère. A Nantes et à Rennes, et aux autres principales villes de son pays, se tint l'espace de cinq mois, où presque durant lequel temps tint ses Etats et mit ordre en toutes les affaires de ses terres de Bretagne, et de jour en autre avait nouvelles du roi; lequel était sus et faisait très bonne chère, et ainsi se trouvant allègre, eut envie de s'en aller à Tours, ce qu'il fit, et passa par Amboise, où séjourna quatre jours.

§ 17. — LE ROI ET LA MAISON D'ANGOULÊME. — SES ATTENTIONS POUR LOUISE DE SAVOIE. — ARTHUR GOUFFIER NOMMÉ GOUVERNEUR DU JEUNE DUC FRANÇOIS.

(Jean d'Auton. — Saint-Gelais.)

Là était madame d'Angoulême et monsieur François d'Angoulême, son fils, et Marguerite sa fille, lesquels le roi emmena avec lui à Tours, et les fit loger en son logis de Plessis, où là séjourna par l'espace de deux mois ou environ, en passant le temps à divers débats, l'une fois à voir tirer ses archers, l'autre à regarder chevaucher ses grands chevaux, et l'autre à chasser les sangliers dedans le bois du parc, où monsieur d'Angoulême était toujours quant et lui; tous plaisants déduits et joyeux passe-temps lui furent faits lors, pour toujours le tenir en liesse; chacun lui disait propos nouveaux et étranges nouvelles, et entre autres, lui fut dit, par vrai rapport d'aucuns Génois et autres qui étaient venus de Gênes, comment dame Thomassine Espinolle, dont j'ai écrit ci-dessus, était morte, et ce, pour avoir ouï

dire que le roi était mort, et lui fut compte des regrets qu'elle avait faits et de la manière de sa mort; de quoi le roi fut moult émerveillé et bien marri;

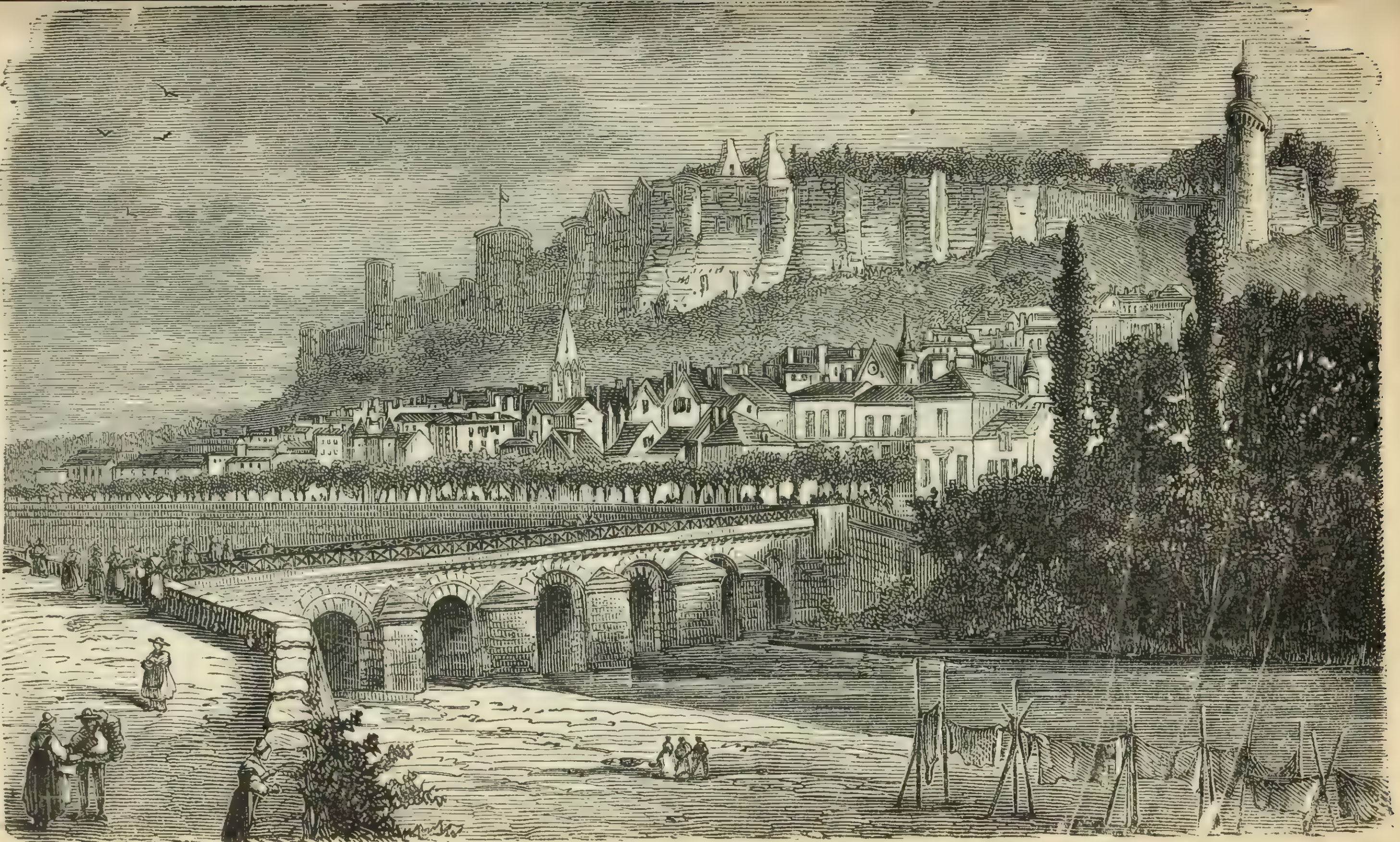


Vue du château de Plessis-lès-Tours.

mais à ce ne put nullement remédier ni autrement satisfaire. (Jean d'Auton.)

Or veux-je venir à parler de la maison d'Angou-

lême dont le seigneur commençait à croître, et était pour l'heure en l'âge d'entre dix et onze ans, plus grand sans comparaison que nul autre de sa sorte et si très beau, et bien conditionné, que c'était plaisir à le voir. Quand le roi fut du tout revenu en sa force, et hors de son mal, il partit de Blois, et s'en vint à Amboise, où il fit bien fort bonne chère et à la dame et au seigneur qu'il y trouva, et fut très aisé de voir sa nourriture tant crue en vertus et en grandeur de corps. Et en estima grandement madame sa mère, de l'avoir si très sagement et vertueusement conduit. Il partit dudit Amboise pour aller à Tours, et se logea au Plessis, et voulut que madame d'Angoulême y allât, et qu'elle menât monseigneur son fils et mademoiselle sa fille. Ce qu'elle fit. Et là tant qu'il y séjourna, pour ce que le jeune seigneur aimait la chasse sur tous les autres déduits, il faisait prendre les bêtes en la forêt de Chinon, et partout ailleurs, pour apporter dedans le parc pour son passe-temps et pour donner désennui à son jeune neveu, qui tant y prenait de plaisir. Et sans faillir, il faisait si très bonne chère et à la mère et aux enfants que plus ne pouvait. Madame d'Angoulême, qui est sage et vertueuse, ainsi que les faits le montrent, ayant bonne connaissance du bien et de l'honneur que lui roi lui a fait, et continue chacun jour de faire, voyant que monseigneur son fils devenait grand, et que celui qui au commencement en avait eu charge, en était hors pour aucunes raisons, lesquelles je me passe de mettre par écrit, supplia le roi que son plaisir fût de mettre à l'entour de mondit seigneur son fils quelque gentilhomme sage et honnête pour le guider et conduire selon son vouloir et intention. Et ledit seigneur qui de douceur passe tous autres, et mêmement envers ceux qui se conduisent et font leur de-



Chinon.

voir comme ils doivent, lui répondit si doucement qu'il fut possible, en lui disant qu'elle y avisât elle-même, et qu'il lui baillerait celui qu'elle voudrait. Et à la fin, quand ledit seigneur y eut pensé, il y mit un chevalier nommé messire Arthus Gouffier, seigneur de Boisy, qui est un très sage, vertueux et bon gentilhomme, qui a été nourri avec le feu roi Charles, et fut au voyage de Naples quant et lui, et depuis en la plupart des voyages qui se sont faits delà les monts, tant avec le roi, au Garillan, qu'ailleurs il s'y est trouvé. Et son expérience montre qu'il a été en de bons lieux, et vu beaucoup de bonnes choses. Il y a environ cinq ans qu'il fut en cette maison, où il n'avait oncques eu auparavant connaissance; mais il s'y est si sagement conduit, que je crois que le roi et la reine s'en contentent, si fait madame d'Angoulême et monseigneur son fils. Et davantage, je dis pour vérité qu'il ne fit oncques déplaisir à aucun de la maison, à prendre du roi plus grand jusqu'au plus petit. Et si a fait pour eux ce qu'il a pu en ce qu'ils l'ont voulu employer. Qui donne à connaître qu'il y a en lui de la vertu et du sens largement. (Saint-Gelais.)

III

L'ALLIANCE ESPAGNOLE
LES ÉTATS DE TOURS ET LA POLITIQUE NATIONALE

(1505-1506)

---

§ 1. — DÉMÊLÉS AVEC PHILIPPE LE BEAU [1].
(Saint-Gelais. — Jean d'Auton.)

Quelque temps ensuivant, les officiers de l'archiduc, comte de Flandre, firent de grands excès à un sergent royal qui allait pour faire aucuns exploits de justice. Le roi, qui a mieux gardé l'autorité de sa couronne et de sa souveraine justice que ne fit oncques autre devant lui en aucuns temps, incontinent qu'il en fut averti, envoya à monseigneur le comte de Nevers, son cousin germain, devers ledit archiduc, à ce qu'il voulût faire réparer ledit exploit, l'avertissant que s'il ne le faisait, qu'il y donnerait provision telle qu'il appartiendrait. Et en effet, il y besogna si sagement et prudemment, que la réparation en fut faite, ainsi qu'il l'entendait à son grand honneur, et

1. La mort d'Isabelle, survenue le 26 novembre 1504, avait complètement changé la situation de la France dans ses rapports avec l'archiduc nouveau roi de Castille et Ferdinand le Catholique, ennemi de son gendre.

de la justice et de tout le royaume. Car en tel cas qui concerne magnanimité et hautesse, oncques autre prince ne s'y montra plus vertueux. (Saint-Gelais.)

Philippe d'Autriche, archiduc, faisait lors la guerre au duc de Gueldre, parent du roi, et de tout son pouvoir contrariait au vouloir dudit seigneur, et mêmement pour l'évêché de Tournay dont il voulait pourvoir un des seigneurs de son conseil, nommé Charles du Hautbois, et avec ce, faisait prises et surprises sur les droits de la juridiction de Tournay appartenant au domaine de la couronne. Par quoi le roi envoya en ambassade par divers lieux Engilbert, monseigneur comte de Nevers, avec grand nombre de gentilshommes, et bien accompagné de gens de conseil, desquels étaient maître Jean Poncher, évêque de Paris; maître Pierre de Saint-Andrieu, juge-mage de Carcassonne, et maître Jacques Olivier, son avocat en parlement; auxquels ne voulut ledit archiduc donner audience, ni tenir paroles d'amitié, ni faire raison de son tort. De quoi, le roi, averti, délibéra donner secours contre lui au duc de Gueldre, et lui faire réparer par force le méfait que par amitié ne voulait amender. (Jean d'Auton.)

§ 2. — PROPOSITION D'ALLIANCE DE LA PART DU ROI D'ANGLETERRE.

(Jean d'Auton.)

Toutes ces choses résolues, le roi s'en alla de Tours à Amboise, où séjourna cinq jours, et puis tira droit à Blois, où devers lui vint en ambassade, pour le roi d'Angleterre (Henri VIII), un chevalier anglais nommé messire Charles de Sombreset, parent dudit roi d'Angleterre : lequel ambassadeur fut du roi honorable-

ment reçu et festié à souhait et ouï sur ce qu'il voulait dire et demander, qui était que ledit roi d'Angleterre, qui bon pour les Français avait toujours été et était, en voulant de plus en plus fort être, et pour accroître l'alliance et renforcer l'amitié d'entre le roi et lui, demandait avoir en mariage Marguerite d'Angoulême [1], proche parente du roi; et sur ce, bailla, ledit ambassadeur, par articles, l'intention dudit roi d'Angleterre, et tout ce qu'il voulait dire. Le roi vit ces articles et lut de point en point, et iceux mit en conseil pour en avoir l'opinion. Le cas fut débattu à plusieurs fois, et sur ce allégué divers propos et maintes choses, et entre autres, dit que si le roi n'avait aucuns hoirs mâles de sa chair procréée, et que si monseigneur François d'Angoulême, par défaut de ce, succédait à la couronne comme le plus proche et aussi qu'en hoirs mâles défaillît, au moyen du mariage de ladite Marguerite d'Angoulême, sœur dudit monseigneur, pourraient les Anglais, en l'avenir et contre l'ordonnance de la loi salique, quereller, comme par un tel cas ont fait, le royaume de France; ce qui pourrait à telle heure mouvoir guerre qui serait immortelle entre les Français et Anglais, et à la perte de tout le royaume de France. Par quoi fut conclu, à la fin, que celui mariage ne se ferait; dont s'en retourna ledit ambassadeur sans autre chose faire.

§ 3. — SÉJOUR DU ROI A BLOIS.

Le roi s'en était allé lors à une petite place nommée Madon, à deux lieues de Blois, où fit venir la com-

1. C'est la célèbre fille de Louis de Savoie, la sœur de François Ier, la *Marguerite des Marguerites*.

tesse d'Angoulême et ses enfants, lesquels fit loger au Montils-sous-Bois, et là vint aussi la duchesse de Bourbon bien accompagnée. Souvent fut le roi à la chasse des cerfs et des sangliers en la forêt de Blois, qui près de là était, et passa le demeurant de la belle saison audit lieu de Madon, où se trouva toujours en bon point; puis s'en retourna à Blois avec toute sa seigneurie, où tantôt après la reine vint de son voyage de Bretagne, toute ravie de joie de voir le roi prospérer en état et revenir en santé.

§ 4. — FIANÇAILLES DE FERDINAND LE CATHOLIQUE ET DE GERMAINE DE FOIX.

En ce même temps fut traité le mariage du roi Ferrand d'Aragon et de mademoiselle Germaine de Foix, nièce du roi; lequel Ferrand était veuf de dame Isabelle de Castille, morte quelque peu de temps devant ce; et pour conduire le demené de cedit mariage, celui Ferrand, roi d'Aragon, avait envoyé ses ambassadeurs devers le roi, lesquels y besognèrent tellement, que, par le vouloir du roi et l'opinion de son conseil, le mariage fut conclu et accordé, et ladite Germaine de Foix, fiancée et épousée audit roi Ferrand, par procureur, où furent faits divers ébats et joyeux passe-temps, par lequel mariage fut dit et accordé que tous les princes et seigneurs du royaume de Naples, qui lors étaient en cour fuitifs dans leur pays pour avoir tenu pour le roi, seraient remis en leurs terres et seigneuries.

§ 5. — TRAITÉ DE SÉGOVIE (16 octobre 1505)[1].
(Paul Lacroix, *Histoire du* XVIe *siècle.*)

Ce traité, comme la plupart de ceux de ce temps-là, prenait pour motif la gloire de Jésus-Christ et l'accroissement de la religion chrétienne. Le Roi Catholique et le Roi Très-Chrétien, ainsi que deux âmes en un seul et même corps, devaient se donner aide et secours l'un l'autre envers et contre tous, pour la défense de leurs Etats et de leurs droits; le roi de France enverrait au besoin mille hommes d'armes à son allié; le roi d'Espagne mille génétaires. En faveur de cette nouvelle confédération, ils renonçaient à toutes les alliances qu'ils avaient conclues antérieurement. Leurs sujets pouvaient aller, séjourner et commercer librement dans les États de l'un et de l'autre; toutes offenses étaient remises à ceux qui avaient suivi le parti de l'un des deux rois contre l'autre; ainsi les princes et seigneurs italiens

1. Le 21 octobre, les villes de Flandre avaient reçu des lettres patentes dans lesquelles l'archiduc déclarait que son intention n'était pas d'entreprendre contre les droits, prééminences et souverainetés du roi; qu'il voulait garder ses hommages et serments de fidélité envers lui; qu'il annulait les mandements à ce contraires, et protestait ne les avoir signés que par force. Philippe d'Autriche crut alors être assuré du roi de France, et pouvoir laisser son pays de par deçà en paix, tandis qu'il irait en Espagne revendiquer son royaume de Castille contre son beau-père.

Celui-ci ne le craignait plus maintenant : son traité de confédération avec Louis XII et de mariage avec Germaine de Foix avait été conclu le 12 octobre, et quatre jours après il l'avait ratifié à Ségovie.

bannis seraient autorisés à revenir dans le royaume de Naples et à jouir des biens qu'ils y possédaient, pourvu qu'ils prêtassent serment de fidélité au Roi Catholique et à la reine son épouse. Le prince de Rosano, Honorat et Alphonse de Saint-Séverin, et tous les prisonniers faits durant les dernières guerres et encore retenus dans les prisons, étaient mis en pleine liberté sans rançon; tous les partisans du Roi Très-Chrétien dans les affaires d'Italie, de quelque condition qu'ils fussent, reprendraient dès lors la possession entière de tous les biens immeubles qu'ils avaient au commencement de la guerre, en 1502, lors même que ces biens eussent été transférés en d'autres mains par donation ou autrement. Le préfet de Rome, François-Marie de la Rovère, neveu du pape, était réintégré dans les domaines qu'on lui avait confisqués comme adhérent du roi de France; le cardinal légat, en vertu de cette paix, redevenait propriétaire de la seigneurie de Sarno et du duché de Gandie, nonobstant toutes aliénations. On restituait aussi à Isabelle, veuve du roi Frédéric, les immeubles qui lui appartenaient avant la guerre, à condition qu'elle et ses enfants feraient leur demeure où il plairait au Roi Catholique. En outre, pour la plus grande sûreté de la paix, le Roi Très-Chrétien, de concert avec les orateurs du Roi Catholique, accordait, dès à présent, le mariage de ce prince avec madame Germaine de Foix, et promettait d'envoyer l'épousée, honorablement accompagnée, vers les frontières d'Espagne le plus tôt que ce mariage pourrait être consommé. Le Roi Catholique concédait en dot à sa femme, pour elle et ses héritiers, la portion du royaume de Sicile, au delà du détroit, à laquelle il avait droit selon l'ancien partage de cette conquête, ainsi que le royaume de Jérusalem; à défaut d'héritier direct, la

dot de madame Germaine retournerait au Roi Très-Chrétien et à ses successeurs. En récompense des grandes dépenses que le royaume de Naples avait causées au Roi Très-Chrétien, le Roi Catholique était tenu de lui payer une somme d'un million de ducats de bon or et de juste poids, répartie chaque année en paiements égaux dans l'intervalle de dix ans, sous la caution de sûrs répondants à Gênes et Avignon; mais dans le cas où ces répondants viendraient à manquer, le Roi Catholique offrait en garantie tout l'avoir des marchands espagnols qui se trouveraient en France, lors du défaut de paiement. Néanmoins le Roi Très-Chrétien serait forcé de rendre cette somme intégralement, si à la mort de Germaine de Foix les royaumes de Naples et de Jérusalem revenaient à lui ou à ses héritiers. Les deux rois devaient, après la consommation du mariage, faire demander ensemble au Saint-Père une nouvelle investiture de Naples au profit du Roi et de la Reine Catholiques; l'extradition des rebelles était convenue entre les deux parties; le roi d'Angleterre serait nommé conservateur du traité; enfin le Roi Très-Chrétien abandonnait au Catholique la dénomination de roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, avec tous les titres, lettres, chartes et instruments du royaume de Naples.

§ 6. — PHILIPPE LE BEAU SE PRÉPARE A PASSER EN CASTILLE. NAUFRAGE ET SÉJOUR EN ANGLETERRE.

L'archiduc, à qui lors, à cause de sa femme (Jeanne la Folle), fille de la feue reine d'Espagne, appartenait ledit royaume, fit son armée et amas de gens pour aller prendre possession de ces pays d'Espagne, et faire

là son entrée; et premier que partir, prit trêve et abstinence de guerre avec le duc de Gueldre, duquel il avait pris quelques places où mit grosses garnisons et bonnes gardes, et aussi ordonna de ses affaires de son pays de Flandre, et laissa gouverneurs et lieutenants pour lui audit pays, et ce fait, avec grand nombre de Flamands et Allemands, bien garni de finances, se mit sur mer, tirant vers la terre d'Espagne, et par quelque temps, lui et ses gens eurent vent à gré; mais à l'approcher d'Espagne, leur survint une fortune de mer tant impétueuse, que tout son navigage fut soudainement séparé et éparti, les uns d'un côté, les autres d'autre, desquels périrent par naufrage trois navires et grand nombre de galions où noyèrent de trois à quatre mille hommes; et est à savoir que la plupart d'iceux furent par tempête reculés jusqu'à la côte d'Angleterre, où ledit archiduc et ceux qui étaient en son navire cuidèrent tous périller; car leurdit navire fut rompu, et éclaté contre les terres. Si fut ledit archiduc incontinent, avec ceux qui près de lui étaient, secouru par légers brigantins et petites barques, tant qu'à sûreté furent menés en terre ferme; et pour ce que ledit naufrage s'était fait en Angleterre, ledit archiduc fut mené et conduit à Londres, où le roi d'Angleterre était lors, lequel le festia honorablement et le consola au mieux qu'il put de la défortune de sa perte, en le traitant le plus humainement qu'il sut faire; et après que quelque bon espace de temps eut là demeuré, il demanda s'en aller en ses pays, priant le roi d'Angleterre ne le plus détenir, vu les affaires qu'il avait; auquel dit le roi d'Angleterre, que de droit pouvait être son prisonnier, vu que son naufrage avait fait en Angleterre, mais ne le voulait traiter comme prisonnier; ains lui ferait comme à frère et bon ami, en

lui disant : « Vous avez en vos pays Edmond de la Pole, comte de Suffolk, lequel se dit avoir droit à la couronne d'Angleterre, et veut quereller mes pays. De quoi je le répute mon mortel ennemi, et lui en veux de toute ma puissance. Par quoi si votre délivrance voulez avoir, avant ce, vous veux prier que celui comte de Suffolk me veuillez mettre entre les mains, et ce fait, aurez non seulement franche délivrance, mais secours de mon pouvoir et aide de mon effort. » L'archiduc voyant que besoin lui était de ainsi le faire, mit ledit de Suffolk entre les mains du roi d'Angleterre, en lui priant de le traiter le plus doucement qu'il pourrait, ce que lui promit de faire. Ainsi fut délivré l'archiduc, lequel étant en Angleterre fit là derechef sa provision pour aller en Espagne, où s'en alla bien accompagné par mer comme devant, et eut le temps doux et la mer tranquille, tant qu'en son royaume d'Espagne fut en bref, et là reçu des seigneurs et gens du pays à grande solennité et joyeuse fête.

§ 7. — PASSAGE DE GERMAINE DE FOIX EN ESPAGNE. L'HIVER DE 1505.

Après la fête de Noël, madame Germaine de Foix, reine d'Aragon, s'en alla de cour pour tirer vers Espagne, accompagnée de grande noblesse de France, et avec elle s'en allèrent les princes et seigneurs du royaume de Naples qui, au moyen de ce mariage, devaient être remis en leurs seigneuries ; auxquels le roi donna force argent et lettres pour bailler au roi d'Aragon, touchant la délivrance de leurs places et possessions. Aussi ordonna le roi que, pour icelle conduire jusqu'en Espagne, l'évêque d'Albi ferait le

voyage avec plusieurs autres, et que par toutes les villes et lieux du royaume de France où elle passerait, ferait entrée et serait reçue comme la personne du roi, ayant grande puissance de donner grâce et rémission et élargir prisonniers; et ainsi s'en alla cette noble princesse, laquelle partit de Tours, entour la fête des Rois, et adressa vers son pays par un temps si très froid à merveille, qu'en plusieurs lieux les arbres gelèrent et mêmement les noyers et les oliviers en Languedoc, les amandiers et les châtaigniers jusqu'à la racine, et les vins dedans les pipes par les caves et celliers; et eût gelé le blé semé en terre, n'eût été la neige qui en plusieurs lieux couvrait les champs de plus de quatre pieds de haut. Les petits oiseaux qui, pour l'empêchement de la neige et par la force du vent et froidure démesurée, ne trouvaient à pâturer, mouraient sur-le-champ, et prenait-on les perdrix et les merles, et d'autres assez à la course par les champs; et outre, ceux qui mal vêtus se mettaient en pays de plaine, étaient tantôt transis et gelés et tant que plusieurs que j'ai vus depuis, en perdirent les doigts des mains et en furent perclus des membres.

§ 8. — LES ÉTATS DE TOURS. — LOUIS XII PÈRE DU PEUPLE.
(Lettres du roi Louis XII, tome I.)

En l'an mil cinq cent et six, le roi et la reine, et madame leur fille, étant au Plessis-lès-Tours, tous les plus grands personnages de ce royaume, tant seigneurs que dames, s'assemblèrent audit lieu. Et y avait gens députés de par tous les pays et bonnes villes de l'obéissance du roi. Et quand ils eurent tous été ensemble, et conféré de la cause pour quoi ils



Statue de Louis XII. (Musée du Louvre.)

s'étaient assemblés, ils supplièrent le roi que son bon plaisir fût leur donner audience, et ouïr la remontrance qu'ils lui voulaient faire pour l'utilité et bien public de tout son royaume.

Le jeudi quatorzième de mai, l'an 1506, le roi de France étant au Plessis-lès-Tours, assis en une grande salle en siège royal à dextre d'un côté de monsieur le légat d'Amboise, du cardinal de Narbonne, du chancelier et grande quantité d'archevèques et évêques; et de l'autre côté de monsieur le duc de Valois, et de tous les princes du sang et autres seigneurs et barons dudit royaume en grand nombre, aussi du premier président de la cour de parlement et plusieurs conseillers, donna audience publique aux députés des États du royaume, lors illec assemblés, lesquels par la bouche d'un docteur de Paris nommé maître Thomas Brico firent remontrer audit seigneur roi en langage français comment ils étaient venus vers lui en toute humilité et révérence pour lui dire aucunes choses concernant grandement le bien de sa personne, l'utilité et profit de son royaume et de toute la chrétienté, à savoir qu'au mois d'avril en l'an passé il avait été moult grièvement malade, dont tous ceux de son royaume avaient été en grand souci, craindant de le perdre, connaissant les grands biens qu'il avait faits en plusieurs choses singulières, à savoir pour la première qu'il avait maintenu son royaume et son peuple en si bonne paix, que par le passé n'avait été en plus grande tranquillité, et tellement qu'ils savaient que les poules portaient le bacinet sur la tête, en façon qu'il n'y avait si hardi de rien prendre sans payer, aussi qu'il avait quitté sur son peuple le quart des tailles, secondement qu'il avait réformé la justice de son royaume et mis bons juges partout et mêmement à la cour de parlement de Paris, et

pour ces causes et autres, qui seraient longues à réciter, il devait être appelé le roi Louis douzième père du peuple, et après ledit Brico et tous ceux desdits États se mirent à genoux, et dit icelui Brico :

§ 9. — REMONTRANCES AU SUJET DU MARIAGE DE MADAME CLAUDE.

« Sire, nous sommes ici venus sous votre bon plaisir pour vous faire une requête pour le général bien de votre royaume, qui est telle que vos très humbles sujets vous supplient qu'il vous plaise de donner madame votre fille unique en mariage à monsieur François ici présent, qui est tout Français », disant outre plusieurs belles paroles qui émurent le roi et les assistants à pleurer.

Ce fait, le roi appela monsieur le légat, le cardinal de Narbonne et monsieur le chancelier, parlèrent un espace ensemble, après se remit chacun en son lieu, et dit ledit chancelier par l'ordonnance du roi à ceux desdits Etats que le roi avait bien ouï et entendu leur requête et remontrance, et que quant aux louanges par eux à lui données, qu'elles venaient de Dieu, que s'il avait bien fait, il désirait encore de mieux faire, et au regard de la requête touchant ledit mariage, qu'il n'en avait jamais ouï parler, que de cette matière il communiquerait avec les princes de son sang pour en avoir leur avis.

Le lundi ensuivant, le roi vint au même lieu où il avait été le jeudi accompagné comme dessus, réservé ceux des États, demanda à monsieur le légat et aux autres leurs opinions sur la requête faite par ceux desdits États, savoir si elle était utile et raisonnable pour lui et son royaume, sur ce fut le premier opi-

nant monsieur l'évêque de Paris après le premier Président dudit Paris et celui de Bordeaux, lesquels parlèrent bien longuement pour mieux ouvrir leurs esprits et l'entendement des autres; tellement que tout d'une voix et opinion s'accordèrent à ce que la requête desdits États était bonne, juste et raisonnable, et par ensemble, supplièrent au roi accorder ledit mariage.

§ 10. — RÉPONSE DU ROI AUX ÉTATS.

Le mardi vint le roi comme dessus audit lieu où furent mandés vers lui lesdits des Etats auxquels par son chancelier il fit dire ce que s'ensuit :

« Messieurs, le roi notre souverain seigneur a parfundement pensé à la requête que lui fîtes jeudi dernier passé, sur quoi il vous fait dire qu'ainsi qu'il a accoutumé de faire en ses affaires, mêmement en ceux qui touchent le bien et l'utilité de son royaume et de ses sujets, lesquels il a fort à cœur, tellement que bien souvent il veille quand les autres dorment, par quoi l'avez justement baptisé père du peuple, et combien qu'il ne se défie point de vous et est bien assuré que vous ne lui devriez faire requête qui ne fût bonne et dûment fondée, toutefois a-t-il bien voulu mander et convoquer tous les princes de son sang, les seigneurs barons et principaux conseillers de son royaume, aussi de la duché de Bretagne pour leur communiquer la requête que vous ensemble lui avez faite pour sur ce avoir leur opinion et conseil, et après ce qu'il a eu leur avis, lui ont remontré par plusieurs raisons évidentes pour le bien et utilité de son royaume, ses pays et sujets, et de toute la chrétienté, qu'il consente et accorde que le mariage de

Madame Claude de France, sa fille unique, et de monsieur le duc de Valois se fasse, non seulement lui ont donné ce conseil, mais lui ont d'un commun accord requis et prié de consentir audit mariage comme vous autres.

« Et pour ce que le roi notre souverain seigneur a toujours désiré sur toutes choses le bien et utilité de sesdits royaume et sujets, et de faire chose qui soit agréable à Dieu et à la chrétienté, après mûre délibération, s'est libéralement condescendu et condescend à votredite demande et requête, et veut que le mariage se fasse de Madame Claude sa fille et de monsieur de Valois ici présent, et afin que connaissiez que le roi notre souverain seigneur ne veut longuement différer la chose, il veut et ordonne que les fiançailles de madite dame sa fille et de mondit sieur de Valois se fassent jeudi prochain, venant pour après qu'ils seront en leur âge consommer ledit mariage.

« Et combien que par ci-devant a été pourparler du mariage de madite dame Claude avec autre. Toutefois il n'y a eu chose traitée qui puisse nuire ou empêcher ledit mariage, car il n'y a eu que paroles.

« Et pour ce que nous sommes tous mortels, et qu'il n'y a chose plus certaine que la mort, ni plus incertaine que l'heure d'icelle, le roi notre souverain seigneur veut que si le cas advenait qu'il allàt de vie à trépas sans avoir lignée masculine, que vous promettiez et juriez, et faites promettre et jurer par les habitants des cités et villes dont vous êtes envoyés, selon la forme qui vous sera baillée par écrit, de faire accomplir et conformer ledit mariage, et obéirez et tiendrez, ledit cas advenant, mondit sieur de Valois, votre vrai roi, prince et souverain seigneur, et que de tout ce enverrez vos lettres et scellés de chacune cité

et ville en dedans la fête de la Madeleine prochain venant, combien que le roi, avec l'aide de Dieu, a bon espoir de tant vivre qu'il fera consommer ledit mariage, et verra les enfants de ses enfants. »

Après ce que mondit sieur le chancelier eut fini son propos, ledit docteur Brico, pour lesdits États, commença à dire :

« *Domine magnificasti gentem et multiplicasti lætitiam,* » et autres plusieurs allégations de la sainte Écriture, disant : « *Vox populi, vox Dei, hæc est dies quam fecit Dominus et quam expectavimus et venimus in eâ,* » et après, ceux desdits États se mirent à genoux, et aussi ledit docteur, et dit : « Sire, nous vous remercions très humblement de la part de tous vos sujets de l'accord qu'il vous a plu leur faire, nous prions Dieu qu'il vous veuille longuement laisser vivre en bonne prospérité et santé, la reine, madame votre fille, monsieur de Valois, et messieurs de votre sang, et quant à vous envoyer les lettres et scellés qu'il vous a plu nous ordonner, toutes les cités et villes, par lesquelles nous sommes envoyés, sont et seront prêtes à vous obéir, car il n'y a ville ni cité qui n'ait un fouet à trois cordons, le premier cordon est le cœur de vos sujets qui vous aiment parfaitement ; le second cordon est force ; car tous en général et particulier sont délibérés de mettre corps et biens en danger pour vous ; le troisième cordon est muniments de prières et oraisons que vos sujets font tous les jours pour votre bonne santé et prospérité, disant : Vive, vive le roi ! et après son règne lui doint Dieu le royaume de paradis. »

Après ce que ledit docteur eut parlé, monsieur le chancelier alla parler au roi, puis retourna en sa place; et dit en souriant ces paroles auxdits des États : « Messieurs, le roi connaît de plus en plus

l'amour et l'affection que ses bons sujets ont à lui, et vous fait dire que s'il vous a été bon roi avec l'aide de Dieu, il se parforcera de vous faire de bien en mieux, et vous donnera à connaître par effet tant en



Sceau de Louis XII.

général qu'en particulier, et pour ce que le roi sait que vous, messieurs, qui ètes ici présents, ètes les principaux du conseil des villes et cités qui vous ont envoyés devers lui, et que votre absence pourrait porter préjudice à la chose publique, à cause des affaires qui surviennent de jour à autre, il vous

donne congé de vous en retourner, et est d'avis que seulement demeure un de chacune desdites villes, pour lui dire les affaires d'icelle si aucunes en ont, à quoi le roi leur fera bonne et brève expédition. » Lors se leva ledit chancelier et prit un livre des saints Evangiles, sur lequel tous ceux desdits États jurèrent d'entretenir ce qui dessus est dit, et de faire ratifier par lesdites cités et villes.

§ 11. — FIANÇAILLES DE MADAME CLAUDE ET DE FRANÇOIS D'ANGOULÊME.

(Jean d'Auton. — Saint-Gelais.)

Le jeudi vingt-unième dudit mois de mai, le roi et la reine vinrent en la salle qui était richement parée, et tôt après y fut apportée Madame Claude, laquelle le sieur infante de Foix portait sur son bras.

Et avec eux vinrent le duc de Valois et tous les princes et barons, aussi madame de Bourbon, d'Angoulême et les autres princesses, et tant de suite de dames et demoiselles qu'il semblait que le royaume de feminie y fût arrivé.

Lors monsieur le chancelier lut certains articles de traité de mariage contenant en substance que si le roi avait lignée masculine, ledit mariage consommé, donnait audit sieur duc de Valois, et à ladite dame, pour son dot, les comtés d'Ast et de Blois, les seigneuries de Soissons et de Coucy, et la reine en ce cas donne à ladite dame Claude cent mille écus, et au cas que le roi n'eût lignée masculine, et que celui qui serait roi voulût recouvrer lesdits comtés et seigneuries, serait tenu de donner pour récompense

audit sieur duc de Valois et à ladite dame vingt mille francs de rente en titre de duchés.

Après furent faites et solennisées les fiançailles de mondit sieur de Valois et de madite dame Claude, et les fiança monsieur le légat.

Depuis lesdites fiançailles, le roi a fait passer à montres et en armes les gentilshommes de sa maison qui fut le lundi ensuivant, et durant ce jour et toute la semaine ont été faites joutes et tournois où le roi pour les voir était à cheval sur un grand coursier, soi montrant le plus joyeux du monde.

D'autre part, le roi a pris le serment des princes et barons de son royaume et pareillement de ceux de Bretagne dont iceux et chacun par soi a baillé ses lettres et scellés en la forme qui s'ensuit :

« Nous, etc., promettons et jurons sur nos fois et honneurs et sur les saints Évangiles de Dieu pour ce par nous corporellement touchées, que nous ferons et procurerons par effet de tout notre pouvoir, jusqu'à y exposer corps et biens, que le mariage de Madame Claude de France et de monsieur le duc de Valois, lequel il a plu au roi par le commun avis, accord et consentement de nous et de tous les autres princes de son sang, ceux de son conseil, et les principaux seigneurs, barons, cités et bonnes villes du royaume, consentir, conclure et accorder, se fera, accomplira et conformera incontinent qu'iceux sieur et dame seront en âge pour accomplir et consommer ledit mariage, et pour ce faire, n'épargnerons corps ni biens, mais les y exposerons comme dit est, et si le roi, que Dieu veuille, va de vie à trépas, sans laisser enfants mâles, nous tiendrons et réputerons mondit sieur de Valois pour notre roi et souverain seigneur, et comme tel lui obéirons ; en témoin de ce nous avons signé ces présentes de notre main, et à

icelles fait mettre le scel armoyé de nos armes, à Tours, le vingt-unième de mai quinze cent six. » (Jean d'Auton.)

Entre toutes les choses dignes d'estime que le roi a faites depuis le commencement de son règne, la façon comment il procéda au fait de ce mariage est grandement digne de mémoire. Car pour obtempérer aux humbles requêtes de ses loyaux sujets, ayant considération à l'utilité du bien public, sans avoir regard ni crainte d'aucuns auxquels il en pourrait déplaire, comme prince magnanime, et tout plein de grande et haute entreprise, il en usa ainsi qu'il lui plut, et qu'il lui sembla bon. Et si était pour l'heure l'archiduc reçu en Castille comme roi, et tel le nommait-on, et avait passé en y allant par Angleterre, et fait alliance aux Anglais, au préjudice du roi et de son royaume, qui était pour récompense des bons tours, honneurs et bonnes chères qu'il avait eu en France. Mais de tout cela notre vertueux prince ne tint compte et ne laissa de parachever ce qu'il avait entrepris, qui fut un fait honorable et grandement louable. Et s'il eût attendu quatre ou cinq mois après, durant lequel temps l'archiduc mourut, on eût pu dire que s'il eût vécu, le mariage ne se fût pas fait. Mais lui vivant en sa plus grande gloire et triomphe, le roi le fit, et s'il l'en avertit par les ambassadeurs, si fit-il beaucoup d'autres princes.

Au temps de ces fiançailles de ces deux très nobles personnages, les montres des deux cents gentilshommes de la maison se firent, qui furent si très belles, et magnifiques, que tous ensemble et chacun à part soi ressemblaient à rois ou à grands princes. Et si je voulais déchiffrer la façon de leurs accoutrements, ce serait trop grande peine à mon entendement. Il y eut pareillement de belles joutes,

qui durèrent plusieurs et divers jours. Monseigneur de Ravel, de la maison d'Amboise, et frère de monseigneur le grand maître, était l'entrepreneur. Et des tenants, messeigneurs de Bourbon, de Foix et de Vendôme y joutèrent et tournoyèrent, et tant d'autres gentilshommes, que j'aurais trop de peine à les nommer tous. Ils y firent chacun leur loyal devoir, tellement que nul n'en doit être blâmé. Et à la vérité dire, il y a longtemps qu'il ne se fit en France une si belle assemblée, et aussi la cause pour quoi c'était le valait bien. Et quand la fète eut assez duré, tous prirent congé du roi et de la reine. Et premier madame de Bourbon, et la duchesse sa fille, madame d'Alençon et ses filles, mesdames de Taillebourg, Vendôme, de Nevers et de Dunois, de la Trémouille et la princesse sa fille. Et je nomme les dames premier que les seigneurs, pour ce qu'elles avaient le gouvernement et administration de leurs maisons, et tenaient leurs enfants en tutèle, lesquels s'en allèrent avec leurs mères. Et ainsi se départit cette belle compagnie, excepté madame d'Angoulême, et monseigneur son fils, et mademoiselle sa fille, qui demeurèrent en cour. (Saint-Gelais.)

§ 12. — LES AFFAIRES GÉNÉRALES DE L'EUROPE AU MILIEU DE L'ANNÉE 1506.

(Lettres de Louis XII, tome I.)

Les nouvelles en France sont et continuent toujours que le roi d'Aragon s'en va à Naples, et que le légat en France lui fait conseiller son allée par le roi de France, et aussi que ledit légat a son intelligence avec ledit roi d'Aragon, lequel lui a promis de faire

tout son effort par ses amis les cardinaux de le faire Pape, et bientôt va l'indisposition de celui qui l'est.

Comme a été ci-devant averti le roi de Castille, il ne serait besoin pour rien pour le bien et profit du roi des Romains et du roi de Castille, et pour le bien de leurs royaumes et seigneuries que ledit légat fût pape comme mieux entendant que nuls autres.

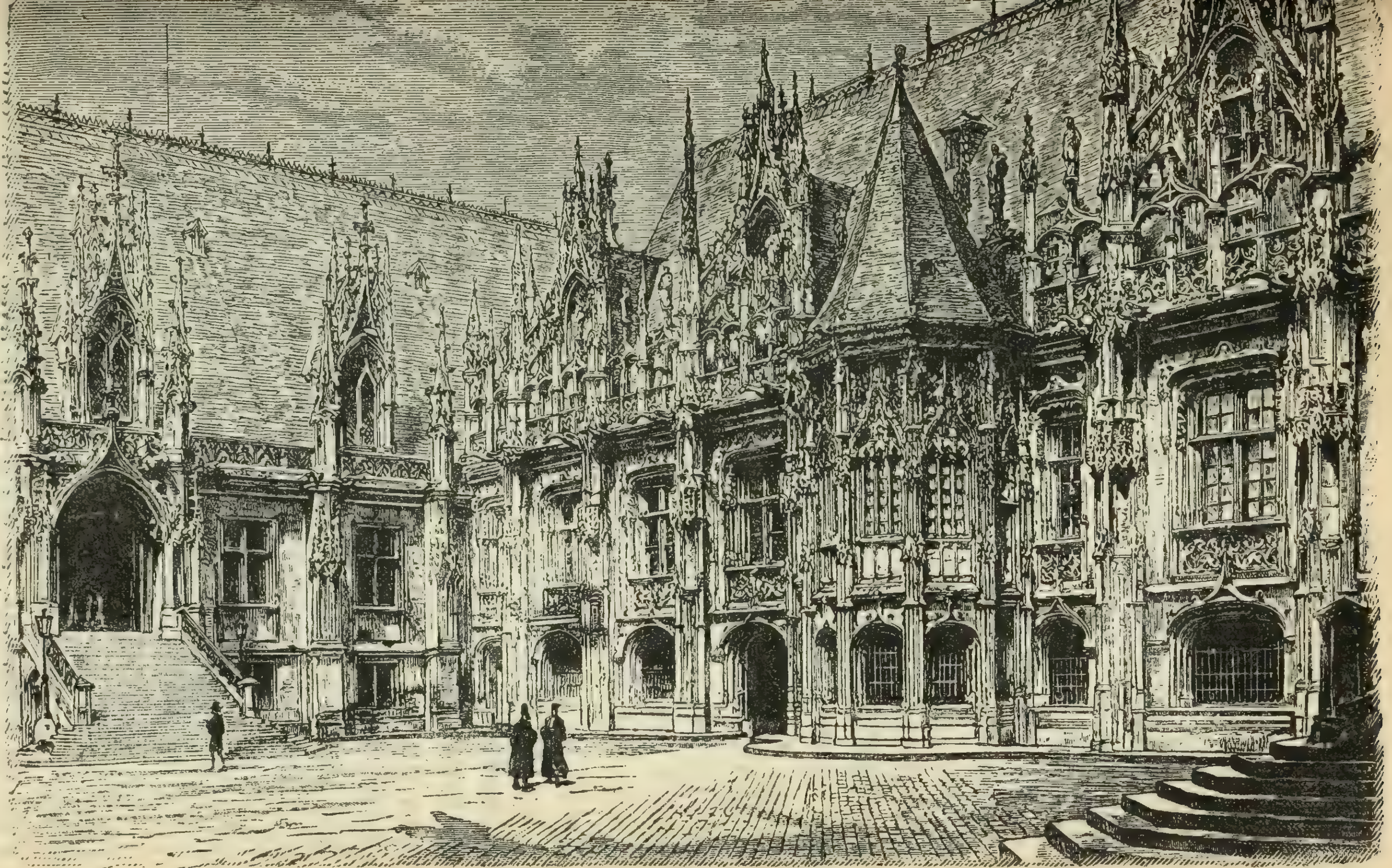
Le roi de France est empiré de la disposition de sa personne et sont ses médecins perplexes de son inconvénient et n'en espèrent la plus longueur de sa vie que vers le mois de janvier au plus fort aller.

La reine garde toujours la chambre là où il est et a donné le bout au général de Beaune, et elle gouverne le roi très fort; le légat s'en est allé chez lui à Rouen pour deux mois et a laissé l'évêque de Paris, monsieur du Bouchaige et le secrétaire Robertet, qui font toutes les dépêches en son absence.

L'on tient que l'appointement se traite fort entre le roi d'Angleterre et madame Marguerite [1], et que le roi des Romains et le roi de Castille suivent fort cette matière pour la mettre à fin, mais que ladite madame Marguerite dissimule fort pour obtempérer aux rois susdits, disant que par trois fois ils ont contracté d'elle dont elle s'en est mal trouvée.

L'on dit aussi que l'amiral de Graville est fort empressé au parlement de Paris, et que le procureur du roi lui met sus qu'il a grandement abusé de son office et qu'il a pillé le royaume de France d'une terriblement grande quantité des deniers, et se sont trouvées lettres qu'il écrivait au parrain du roi de France, et lettres dudit parrain lui faisant réponse, au moyen desquelles lettres furent chassés dix-sept

1. Fille de Maximilien et de Marie de Bourgogne.



Palais de justice de Rouen, élevé par Louis XII pour l'Echiquier de Normandie.

conseillers du parlement de Paris, dont s'ensuivit le mal de la mort de feu Monsr. de Nemours.

L'on tient qu'au quartier d'Allemagne se dresse quelque grosse armée où le roi de France sera contraint de faire un gros effort de gens d'armes et autre chose pour garder le duché de Milan.

Le roi de France a envoyé en Angleterre devers le roi et est arrivée l'ambassade qu'il y avait envoyée, et a fait rapport au roi de France que le roi d'Angleterre louait fort le mariage de Monsr. d'Angoulême et de Madame Claude, toutefois qu'il semblait audit roi d'Angleterre que si la déclaration en eût encore un peu différée, qu'il eût été pour le meilleur, et que de son côté, il a toujours délibéré de bien vivre avec le roi de France, lequel a été bien aise et fort content de ladite réponse, aussi a été la reine de France, laquelle prive d'elle et fait la meilleure chère qu'elle peut à madame d'Angoulême, pour l'entretenir, aussi fait le roi de France et ladite reine à Monsr. d'Angoulême pour mieux contenter tout.

L'amiral est cuidé aller prendre possession du gouvernement à Paris, mais le parlement lui a présenté les lettres susdites qu'il avait autrefois écrites au parrain du roi de France, pour faire chasser les dix-sept conseillers, et met-on sus davantage qu'il fit juger feu Monsr. de Nemours pour avoir son bien, car lesdites lettres en portent quelque mention, et davantage est chargé de quelques autres mauvaises choses, tellement que l'arrêt lui a été donné par la ville de Paris, et dit-on qu'il eût eu plus mauvais arrêt, ce n'eût été son grand âge, cette matière se tient pour secrète.

Le roi d'Aragon a mandé au roi de France qu'il s'en va à Naples, et qu'il mène avec lui ceux que ledit roi de France lui a envoyés, et qu'il devait partir,

après sa réponse ouïe dans dix ou douze jours, et que s'il se voulait aller embarquer à nul port en son royaume, a mandé partout qu'il fût servi et obéi comme sa personne.

Monsr. de Saint-Malo a été mandé venir en cour de France, pour s'en aller à Rome et y faire long séjour, et dit-on que c'est pour aider à conduire par l'avis du roi d'Aragon, que le légat soit pape après celui-ci, peut-on penser que ledit de Saint-Malo n'y va pour néant.

L'on tient aussi pour vrai, comme toujours ici a été remontré au roi, que le duc de Gueldre s'efforce de faire le pis qu'il peut contre le roi de Castille, et le roi de France lui a baillé quatre cents lances et un certain nombre de gens de pied.

L'on tient aussi pour vrai que la reine de Hongrie [1] est accouchée d'un fils mâle, et dit-on encore en la cour de France que le roi des Romains n'en est pas content.

§ 13. — LA MORT DE PHILIPPE LE BEAU (25 septembre 1506). (Jean d'Auton.)

Le roi de Castille, étant lors en ses pays d'Espagne, fut averti du mariage de Madame Claude, fille du roi, avec François d'Orléans, comte d'Angoulême, laquelle pensait être pour son fils; dont autrefois par ci-devant avait été paroles. Par quoi se malcontenta, disant qu'autrefois promesses avaient été faites de Madame Claude et de son fils; à quoi il s'attendait. Toutefois ne sut autre chose que faire sur ce, si n'est user de menaces, et dire que tous ses amis et alliés

1. Anne de Candale.

lui faudront, ou en France fera telle guerre, que maints, qui de ceux ne peuvent mais, le compareront chèrement; et dès lors prit alliances et confédérations à tous ceux qu'il put savoir être ennemis couverts du roi; car nul pour lors était déclaré ennemi de France; et, en outre, voulut animer les autres à son pouvoir, et tant fit, que le roi des Romains, son père, toutes les Espagnes et Angleterre (comme se disait) avec les Vénitiens suivant les plus forts, et grande partie des Itales, se tinrent de son parti contre le roi. Dont soi voyant de lui moult puissant, et de tant d'alliances fortifié, se déclara ennemi du roi, qui délibéra de sa part obvier à tous ces dangers, avec l'aide souveraine, disant qu'il mettra sus telle armée, que ce sera pour devoir rabattre les coups à tous ses ennemis. Or advint que le roi des Romains, comme prêt de tout temps de faire aux Français quelque alarme, voulut mettre sus grosse armée, pour courir sur le duché de Milan; le roi de Castille, faire aussi une autre armée en Espagne pour vouloir descendre en Languedoc et en Guyenne; et les autres confédérés, chacun en son quartier, mettre sus grosse puissance, pour ennuyer le roi et assaillir son royaume de France. De quoi ne se mut le roi que bien à point, ains tint conseil sur son affaire, et envoya par ses pays faire mettre sus tant de gens, que le nombre et le pouvoir d'iceux lui semblaient devoir suffire à garder sa terre et chasser ses ennemis, et en outre, fit renforcer de gens d'armes son duché de Milan, disant que si le roi des Romains commence par ce côté, et que lui-même ira en personne, pour lui couper le chemin et empêcher le passage.

Or était le royaume de France menacé de toutes parts, et le roi, en propos délibéré de bien le défendre, et dépendre grand trésor à l'affaire dont en

avait plus que prince de chrétienté : ce qui tenait moult ses ennemis en crainte; car il avait gent et argent, ce qui, après l'aide de Dieu et le cœur des amis, fait obtenir les victoires, faire les conquêtes, et entretenir les royaumes. Combien qu'amas de pécune soit, à tout prince libéral, détestable, si est-elle à toute affaire, secourable.

Or advint, en déduisant le moyen de ses menées, comme il plut à Dieu qui des royaumes dispose, que le roi de Castille, étant en son pays d'Espagne, fut soudainement atteint de si griève maladie, que malgré le remède des médecins, en moins de huit jours, fut mort; dont tous ses alliés baissèrent le nez et firent silence, si que de tous points leur entreprise fut abattue et anéantie. Dont le roi demeura en son entier, et paisible en son royaume de France.

§ 14. — LOUIS XII ET LES ENFANTS DE PHILIPPE LE BEAU.

(Lettre de Louis XII aux officiers flamands de la cour du feu roi de Castille.)

Très chers et bien-amés, nous avons présentement été averti par Courteville du trépas de feu notre bon frère le roi de Castille, qui nous a été une très dure nouvelle; toutefois, puisque la chose est ainsi advenue, il se faut conformer au vouloir de Dieu, et faut que vous tous ses bons serviteurs vous montrez sages et bien servir mes cousins, ses enfants, et de notre côté, nous trouverez très enclins à vous y aider en toutes choses que connaîtrons que par vous et autres leurs bons serviteurs sera avisé être à leur bien et honneur, en donnant à connaître à chacun qu'ainsi que nous avons aimé le père que n'aimons point moins les enfants; nous en avons averti le seigneur

de Chièvre, qui est demeuré son lieutenant par deçà, afin que de si aucune chose y a en quoi il ait besoin de notre aide, qu'il nous le fasse savoir, pour nous y employer de très bon cœur, et si nous avons écrit à nos cousins, le duc de Gueldre et seigneur de Sedan [1], pour faire cesser la guerre, connaissant clairement que les affaires de nosdits cousins ne requièrent point la guerre.

Et au regard d'entre vous, tant en général qu'en particulier, si en vous retournant, vous voulez passer par mon royaume, et revenir devers vous, nous vous ferons bien recueillir et traiter, et si vous ferons bonne chère et vous aiderons de très bon cœur, comme dit est, à dresser les affaires de nosdits cousins; donné à Vierzon le deuxième jour d'octobre, ainsi signé LOUIS, et par le secrétaire ROBERTET, et au dos était écrit : « A nos très chers et bien-amés les comtes de Nassau, sire de Wille, et de Roes, nos cousins, et Srs. de Veyre et Claude de Bonnardt, grand écuyer. »

§ 15. — LETTRE DE CONDOLÉANCE DE GEORGE, CARDINAL D'AMBOISE, A MARGUERITE D'AUTRICHE, SUR LA MORT DE SON FRÈRE PHILIPPE, ROI DE CASTILLE.

(Lettres de Louis XII, t. I.)

Madame, je me recommande humblement à votre bonne grâce.

Madame, j'ai reçu les lettres qu'il vous a plu m'écrire et ouï ce qui vous a plu demander par Monsr. Daloyn [2], présent porteur, vous merciant bien

1. Robert de la Marck, seigneur de Sedan.
2. On croit que c'est Hallewin.

fort, madame, de ce que me faites cet honneur me faire savoir de vos nouvelles. Et au regard de ce qu'il a plu à Dieu prendre le roi, votre frère, je vous promets, madame, qu'il a très fort déplu au roi, mon maître, toutefois il faut et vous et lui vous conformer à la volonté de notre seigneur, et au demeurant de ce que touchera votre affaire, et celui de messeigneurs vos neveux, je vous promets, madame, que ledit seigneur en fera comme pour ses propres enfants, comme ledit Aloyn vous dira plus amplement, et de ma part, ainsi je vous promets faire, priant Dieu, madame, qu'il vous donne bonne et longue vie. Ecrit à Bourges, le treizième octobre.

§ 16. — MARGUERITE D'AUTRICHE, DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE SAVOIE, REMERCIE LE ROI LOUIS XII.

Monsieur, très humblement à votre bonne grâce me recommande.

Monsieur, j'ai, par votre président Villeneuve, reçu vos bonnes et gracieuses lettres, et ouï ce que de votre part il m'a dit et présenté dont ne vous saurais assez humblement remercier, mêmement le bon vouloir qu'avez à messieurs mes neveux et à moi, auquel, monsieur, vous supplie vouloir continuer et avoir toujours mesdits sieurs mes neveux, leurs pays et affaires et moi en bonne et singulière recommandation, ce que m'assure ferez volontiers en suivant le contenu de vosdites lettres, et s'il y a chose en quoi vous puisse faire service de tout mon pouvoir le ferai, aidant notre Seigneur, auquel je prie, monsieur, vous donner très bonne vie et longue. Écrit à Bourg, ce vingt-cinquième d'octobre.

IV

LA CONQUÊTE DE GÊNES
LE ROI DE FRANCE A MILAN

(1507)

§ 1. — RÉVOLTE DE BOLOGNE CONTRE LE PAPE.
(Saint-Gelais.)

En ces mêmes jours ou devant, ou peu après, le pape entreprit de faire la guerre à ceux de Bologne pour recouvrer ladite cité, qui est du patrimoine de Saint-Pierre, et envoya prier le roi qu'il lui plût être aidable, et le secourir en cette affaire. Lequel, comme fils aîné de l'Église, et le très chrétien des princes, en obtempérant à la requête de notre Saint-Père, lui envoya monseigneur le grand maître, son lieutenant général en Italie, avec cinq cents hommes d'armes, et assez d'autres gens de guerre, et de l'artillerie, lesquels mirent le siège d'un des côtés de ladite ville. Et quand messire Jehan de Bentivole vit de tels voisins près de lui, il traita avec eux. Et finalement par le moyen, crainte et doute des Français, ledit Bentivole et les Boulonais se rendirent à monseigneur le grand maître, qui les remit et bailla entre les mains de mondit Saint-Père. Et d'autant en est-il

tenu au roi, et de beaucoup d'autres choses plus grandes qu'il a faites pour lui depuis. En quoi il n'a épargné sa personne, ses gens ni son argent. Et n'y a point de doute que par les armes le pape n'eût jamais subjugué ceux de Bologne.

§ 2. — RÉVOLUTION A GÊNES[1].

En cette saison, semblablement ceux de Gènes se mutinèrent, le peuple contre les nobles, et le peuple maigre contre les gras, firent des exploits et outrages merveilleux. A quoi le roi mit peine d'y pourvoir

1. « Le roi d'Aragon, veuf par le trépas d'Isabelle, sa femme, prit, l'année même, la nièce du roi de France, Germaine de Foix, qui fut emmenée en grand triomphe en Espagne, et la vint querir le comte de Fuentes et un évêque jacobin. Depuis qu'elle fut en Espagne, elle a bien rendu aux Français les honneurs qu'elle avait reçus du pays, car jamais ne fut vue de tous ceux qui depuis l'ont connue, une plus mauvaise Française.

« Je ne veux pas dire que tous vrais chrétiens ne sont pas sujets de l'Église et qu'ils n'y doivent obéir, mais je ne dis pas aussi que tous les ministres d'icelle soient gens de bien : et de ce je puis bailler exemple assez ample du pape Jules deuxième, qui, pour récompense des bons services que le roi Louis lui avait rendus de le faire mettre, je ne sais pas bien à quel titre, dedans Bologne, pour commencer à chasser les Français d'Italie, par subtils et sinistres moyens, fit révolter les Génois et mutiner le populaire contre les nobles, lesquels ils chassèrent tous hors de la ville, et élurent entre eux un duc, appelé Paul de Novi, homme de travail et du métier de teinturier.

« Un gentilhomme génois, nommé messire Jean-Louis de Flisco, qui était fort bon Français, le seigneur de

et y envoya plusieurs fois, en leur montrant l'inconvénient où ils se mettaient. Toutefois, cela n'y fit rien et s'assemblèrent quinze ou vingt mille hommes, criant *Populo, Populo!* et firent de terribles excès. Et en ce changement, allèrent mettre le siège devant Monaco, et y menèrent grand nombre d'artillerie, et continuèrent ledit siège trois ou quatre mois. Et quelque chose qu'on leur sût remontrer, ne se voulaient départir de leur folle entreprise. Et en l'an mil cinq cent et sept, le troisième jour d'avril, le roi partit de Grenoble, pour aller rabattre l'orgueil des Génois, là où il n'avait pu pourvoir par douceur ni gracieuses remontrances. Et arriva à Suse le onzième jour dudit mois là où le duc Charles de Savoie

Las, qui tenait le Châtelet, et plusieurs autres avertirent le roi de France. Et parce que le sage prince, qui avait assez d'expérience en telles affaires, voyait bien que si cela n'était bientôt rhabillé, il en pourrait sortir de gros inconvénients, il délibéra de passer les monts avec bonne et grosse puissance, ce qu'il fit en grande diligence, car pour beaucoup de raisons la matière le requérait. Le bon Chevalier était alors à Lyon, malade de sa fièvre quarte que, sans la perdre, il a gardée sept ans et davantage. Il avait en un bras un gros inconvénient d'un coup de pique qu'autrefois il avait eu, et en avait été si mal pansé qu'un ulcère lui en était demeuré qui n'était pas encore du tout bien guéri. Au retour du royaume de Naples, le roi son maître l'avait retenu pour un de ses écuyers d'écurie, attendant qu'il y eût quelque compagnie de gens d'armes vacante pour l'en pourvoir. Il en pensa en soi-même que, néanmoins qu'il ne fût bien sain, ce lui tournerait en grande lâcheté, s'il ne suivait son prince, et ne regardant à nul inconvénient, il se délibéra de marcher avec lui. En deux ou trois jours il eut donné ordre à ses affaires, et se mit au passage des montagnes, comme les autres. » (Le Loyal Serviteur.)

et monseigneur de Genève, son frère, vinrent au devant de lui, très bien accompagnés. Et durant tout ce voyage furent toujours avec ledit seigneur messeigneurs de Bourbon, de Lorraine et de Vendôme. Et monseigneur d'Alençon vint jusqu'à Ast, où il demeura malade, et quant à monseigneur le comte de Foix, il n'arriva jusqu'à ce qu'on fût à Gênes. Quand le roi fut arrivé à Ast, qui était le lieu ordonné pour assembler toute son armée, ainsi qu'il y séjournait, il ouït nouvelles comment ceux de Gênes, lesquels auparavant s'étaient retirés du siège de Monaco, avaient fait un duc d'un teinturier de soies. Lequel, combien qu'il fût de cette vocation, et non noble, ni de vertus ni de sang, avait bien eu l'audace d'entreprendre ce titre sur la prééminence, autorité et seigneurie d'un si très grand prince que le roi. Lequel, quand il le sut, n'en fit aucun compte, pensant de brief y pourvoir ainsi qu'il fit.

§ 3. — LE ROI SE FAIT LA MAIN POUR LA GUERRE.

(Jean d'Auton.)

En Ast se reposait le roi lors, et lui un jour, se sentant délibéré, dit qu'il se voulait essayer en son harnois, et chevaucher un des coursiers de son écurie, pour s'en aider à la bataille, laquelle chacun espérait. Et comme ce jour, je fusse entré en sa chambre pour lui vouloir bailler quelque peu d'écrit joyeux que j'avais en la main, je le trouvai en pourpoint, avec peu de gens et messire Galéas de Saint-Séverin, son grand écuyer, aussi en pourpoint, lequel lui chaussait ses solerets [1] et harnois de jambes, avec les cuis-

1. Armure de fer pour les pieds; espèce de souliers de fer.

sots. Ce fait, demanda la cuirasse, et premier que la vouloir prendre, dit aussi messire Galéas : « Je la veux voir premièrement sur vous, car mon harnois vous est presque tout fait. » Après que ledit écuyer fut armé de ladite cuirasse, le roi la regarda de tous côtés, et la trouva bien faite, disant : « Je cuide qu'elle me sera bonne et bien aisée. » Et fit désarmer celui écuyer, puis se fit armer de sadite cuirasse et de toutes les autres pièces ; et essaya dessus son harnois une saye d'orfèvrerie moult riche, et tout autour semé d'écriteaux où était écrit en lettres romaines : « *Nescis quid vesper vehat* » ; c'est-à-dire : « Tu ne sais quelle chose la fin porte », ou : « Tu ne sais la fin à quoi je tends ».

Après la lecture de cette ballade, le roi transmit querir un coursier bai nommé Baigracieux, lequel fit amener dedans un préau fermé, derrière son logis ; et lui, armé de toutes pièces, monta légèrement dessus, sans aide ; et là, commença à faire faire carrière, courses et grands sauts à sondit cheval, qui était si très à main à la bouche et à l'éperon, qu'il en faisait tout à son plaisir : à la fois lui donnait une vite course, et à l'arrêt, le tour, et les quatre pieds à mont ; et à la fois le grand saut et la ruade, avec le trot court sous bride, et les tours que cheval pouvait faire. Aussi était le roi qui le maniait, si très adroit et tant bien à cheval, que, pour saut ou ruade que fît son cheval, on n'eût ouï sur lui pièce de harnois branler. Somme, tant tourmenta sondit cheval qu'il le mit tout en eau, puis mit pied à terre et s'en alla boire et désarmer.

§ 4. — MARCHE DE L'ARMÉE ROYALE SUR GÊNES. (Saint-Gelais.)

Et quand il eut eu avis avec ceux de son conseil, tant capitaines qu'autres, il ordonna de la façon comment on marcherait sur le pays des Génois, pour ce que c'est un pays fort étrange et âpre, pour les hautes montagnes qui y sont. Et il avisa si très sagement, et par si bonne conduite, que le tout se porta bien. Monseigneur le grand maître alla par un quartier et devant, avec grand nombre de gens d'armes d'artillerie, et les Suisses, dont le roi avait sept ou huit milles de paye. Et le roi allait par un autre côté, pour ce qu'il est impossible qu'une si grande armée sût aller ensemble en si divers chemins. L'ordre était si très bien mis aux vivres, qu'on n'en eut oncques faute durant le voyage, mais en avait-on largement, et en abondance. Quand monseigneur le grand maître et ceux de sa charge furent arrivés en un village nommé Bourg, ils surent comme ceux de Gênes avaient fait plusieurs bastillons sur le haut des montagnes, et entre autres, il y en avait un grand et fort, et bien remparé; il délibéra de l'aller assaillir, ce qui était nécessité de faire ou demeurer là [1]. Et ordonna certain nombre de

1. « Tant et si diligemment chemina l'armée qu'elle s'approcha de la ville de Gênes, dont les habitants furent fort étonnés, car ils espéraient en peu de jours avoir gros secours du pape et de la Romagne, mêmement de sept ou huit mille hommes qu'on appelle en Italie Bresignels, qui sont les meilleurs gens de pied qui soient en Italie et fort hardis à la guerre. Néanmoins ils faisaient toujours leur devoir, et mêmement au haut de la mon-

gens d'armes et de Suisses pour aller des premiers. Ce que les Suisses ne voulaient accorder aucunement et disaient qu'ils n'étaient venus que pour combattre en la plaine, et non pour gravir les montagnes, combien qu'au quartier où ils sont y en ait plus que nulle part ailleurs; mais c'était leur excuse. Et je crois fermement qu'on tient bien de leur nation autant de compte qu'ils valent. Et me souvient qu'on n'en avait eu oncques connaissance en France. Et le premier qui en fut cause ce fut Philippe, monseigneur de Savoie, qui depuis a été duc, qui en amena douze cents du temps du roi Louis pour le voyage de Roussillon.

tagne par laquelle il convenait aux Français de passer pour aller à la ville, ils avaient fait et construit une forte redoute à merveille, garnie de bonnes gens et d'artillerie, qui donna cause d'ébahissement à toute l'armée : par quoi le roi fit assembler les capitaines, savoir ce qu'il était de faire. Plusieurs furent de diverses opinions : les uns disaient que par là l'armée pourrait se mettre en hasard, et que sur le haut il pourrait y avoir grosse puissance qu'on ne pouvait voir qui les pourrait repousser, si on y allait faibles, et faire recevoir une honte; d'autres disaient que ce n'était que canaille, et qu'ils ne tiendraient point. Le roi regarda le bon Chevalier, auquel il dit : « Bayard, que vous en semble? — Sur « ma foi, Sire, dit-il, je ne vous en saurais encore que « dire; il faut aller voir ce qu'ils font là-haut; et pour ma « part, s'il vous plaît m'en donner congé, devant qu'il « soit une heure, si je ne suis mort ou pris, vous en « saurez des nouvelles. — Et je vous en prie, dit le « roi, car vous vous entendez assez en de telles affaires. » (Le Loyal Serviteur.)

§ 5. — PRISE DES FORTIFICATIONS AVANCÉES DE GÊNES.

Et à brief parler il fallut que les gentilshommes fissent la première pointe, et mêmement monseigneur de la Palice, monseigneur de Barbasan et son frère Saint-Amadour, et plusieurs autres gentilshommes et pensionnaires de la maison du roi jusqu'au nombre de cinquante ou soixante, firent cette avance si très gaillardement, qu'ils en sont dignes d'estime et de louange [1]. Car l'entreprise était fort dange-

1. « Le bon Chevalier ne tarda guère que, avec plusieurs de ses amis et compagnons, comme le vicomte de Rodez, le capitaine Maugiron, le seigneur de Beaudiner, le bâtard de Luppé, et plusieurs autres, jusques au nombre de cent ou cent vingt, entre lesquels étaient deux nobles seigneurs de la maison de Foix, les seigneurs de Barbazan et d'Esparros, enfants du seigneur de Lautrec, il ne fît sonner l'alarme; et ses compagnons tous assemblés, il commença le beau premier à gravir cette montagne. Quand on le vit devant, il y en eut assez qui le suivirent et travaillèrent fort, avant qu'ils fussent parvenus jusques en haut où ils prirent un peu d'haleine, puis marchèrent droit à la redoute, où en chemin ils trouvèrent forte résistance, et y eut âpre combat; mais enfin les Génois tournèrent le dos, où après voulaient courir les Français, mais le bon Chevalier s'écria : « Non, messeigneurs, allons droit à la redoute; « possible est qu'il y a encore des gens dedans qui nous « pourraient enclore; il faut voir ce qu'il y a. » A ce conseil se tint chacun, et ils y marchèrent. Ainsi qu'il avait dit il advint; car dedans il y avait deux ou trois cents hommes qui se mirent en défense assez rude pour le commencement, mais enfin déguerpirent du fort, fuyant comme foudre au bas de la montagne pour gagner leur ville. Ainsi fut prise la redoute, et depuis ne firent les

reuse et le lieu quasi impossible d'y pouvoir aller. Monseigneur de la Palice y fut blessé en la gorge d'un trait. Si fut pareillement monseigneur de Lautrec en la cuisse. Et à la vérité parler nuls gentilshommes ne pouvaient plus vaillamment montrer la vertu de leur cœur, que ceux qui étaient en cette affaire. Car ils surent moyen de si hardiment commencer la chose qu'elle vint à bonne fin. Mondit seigneur le grand maître fit tant par dons et prières, que mille ou douze cents Suisses, quand ils virent que ces nobles hommes avaient fait l'essai des plus dangereux passages, les suivirent. Aussi firent plusieurs aventuriers. Et y fut besogné si vertueusement que le haut de la montagne fut gagné. Et quand les Génois virent cela, comme gens faillis de cœur et dépourvus d'ordre et de conduite, ils abandonnèrent leur grande bataille. Car ils n'eussent jamais pensé ni imaginé que par humaine puissance on eût su venir par où les Français y vinrent. Et en ces mêmes lieux, ils avaient autrefois défait le duc de Milan avec trente ou quarante mille combattants. Et y en eut quelque nombre de tué à la chasse et se mirent nos gens dedans le lieu qu'ils avaient abandonné, et furent mises les enseignes des capitaines qui y étaient.

§ 6. — PRÉPARATIFS DE COMBAT EN AVANT DE GÊNES. LE ROI COMMANDE EN PERSONNE.

Monseigneur le grand maître passa outre vers Saint-Pierre-d'Arène, où le roi arriva bientôt ensuivant. Car il le suivait de bien près. Et environ

Génois beau fait, mais se rendirent à la merci du roi, qui y entra et fit par les habitants payer la dépense de son armée. » (Le Loyal Serviteur.)



L'armée française devant le bastillon de Gênes.
(Bibl. nat., ms. nº 5091.)

quatre heures après midi, ainsi que le roi soupait, vint une alarme grande, et c'étaient ceux de Gênes, qui étaient saillis vingt-cinq ou trente mille hommes et avaient beaucoup d'enseignes. Et étaient partis de leur ville, pour donner la bataille comme ils disaient et en faisaient bien la contenance. Car ils donnaient à connaître qu'ils voulaient descendre sur la grève. Le roi, qui durant ce voyage avait enduré de grandes peines, et mêmement ce jour, avait toujours été en armes, quand il vit l'affaire, quelque peine qu'il eût souffert auparavant, se fit armer de toutes pièces, et l'armet en la tête, monta sur un beau et puissant coursier, montrant une contenance si assurée que c'était un confort à tous ses sujets. Et à la vérité, il n'y en avait aucun en la compagnie, de quelque état qu'il fût, qu'il fît si bon voir. Il donnait ordre partout où il fallait en envoyant gens par tous les lieux où il était requis, et faisait en toutes choses si bien son office, qu'il n'est prince au monde qu'il l'eût su mieux faire. Et tellement que par sa prudence, vaillance, hardiesse et bonne conduite les Génois furent reboutés et déconfits. Et s'il y eut eu sur le haut de la montagne deux mille Français, aucun des fuyants n'eût su trouver façon de gagner la ville. Ils saillirent par deux jours et toujours furent reboutés, et à la dernière fois ils trouvèrent les portes fermées et furent contraints de s'enfuir aux bois et par les montagnes. Notre bon prince se travailla grandement à parfournir cette entreprise. Car aucun autre n'y prit oncques plus de peine qu'il fit. Mais il a le cœur assis en si bon lieu que jamais au besoin ne lui saurait faillir. Et à l'heure qu'on pense qu'il ne puisse endurer le travail, il a en lui une vertu et vigueur naturelle qui fait ébahir plusieurs gens, et assez souvent on en a vu l'expérience.

§ 7. — CAPITULATION DE GÊNES.

Les habitants de la ville de Gênes après cette déconfiture furent bien troublés et à bonne cause. Car ils voyaient qu'ils avaient devant eux un si très puissant prince, tant grandement accompagné, et qu'ils avaient si largement offensé, et par le dedans ils étaient en guerres civiles et intestines les uns contre les autres. Car les méchants qui avaient accoutumé de vivre de pillage eussent été contents que la guerre eût duré. Mais les gens de bien et sages qui considéraient l'inconvénient qui en pouvait advenir et le danger là où ils étaient firent tant qu'ils furent les maîtres et la plupart des mutins vidèrent. Et incontinent envoyèrent une ambassade de devers le roi pour le supplier qu'il eût pitié et merci d'eux, disant que les maux qui étaient advenus n'avaient pas été perpétrés ni commis par leur conseil ni avis, mais leur en avait très grandement déplu. Ils furent ébahis de voir le roi en si bon état qu'il était, car ils ne le cuidaient pas. Ils s'ébahirent pareillement de voir sa puissance si grande. Car en l'ost y avait quinze ou seize cents hommes d'armes sans les seigneurs pensionnaires et autres gens de bien en grand nombre et vingt et deux mille hommes de pied et encore de l'artillerie sans nombre. La connaissance de cela leur abaissa bien leur orgueil. Toutefois pour ce premier jour, ils s'en retournèrent pour tels qu'ils étaient venus. Et dirent à leurs citoyens les choses telles qu'ils les avaient vues qui leur donna au cœur si très grand ébahissement qu'il n'y en eut aucun si échauffé de guerroyer, qui ne se refroidît, et requéraient et désiraient la paix de toute leur puissance. Puis ils revinrent pour la seconde fois devers le roi et

furent ouïs, et le traité fait qui fut tel qu'ils se rendraient les corps et biens, la cité et la ville, le tout à la volonté du roi pour en disposer et faire selon son bon plaisir et vouloir. Et ainsi par force d'armes fut conquise la très puissante et superbe cité de Gênes environ le commencement du mois de mai l'an mil cinq cent et sept par le très chrétien et invincible prince Louis, douzième de ce nom, par la grâce de Dieu roi de France, qui fut à lui une très grande et glorieuse victoire et digne de perpétuelle mémoire. Car oncques autre prince que lui ne la subjugua. Et est quasi une chose incroyable et comme impossible de la pouvoir prendre, vu la situation du lieu où elle est assise, et la force qu'ont les maisons et habitations par le dedans. Il y eut un empereur nommé Henry qui y tint le siège par longtemps sans rien y conquérir, fors qu'ils lui promirent en appointement, faisant de mettre son nom en écrit en leur monnaie, ce qu'ils firent depuis.

§ 8. — EFFET PRODUIT EN ITALIE PAR LA PRISE DE GÊNES. (Jean d'Auton.)

Voyant le roi que tout allait à son vouloir, reçut lesdits Génois à sa volonté; de quoi sur-le-champ en voulut avertir François de Clermont, cardinal de Narbonne, lequel était, devers le pape à Rome, orateur pour ledit seigneur, et lui écrivit lettres contenant ladite composition : lesquelles montra ledit cardinal de Narbonne à notre Saint Père le Pape, qui pâlit tout le visage, en lisant lesdites lettres, et dit : « Je ne le crois pas! » Plusieurs Romains et autres avaient fait gageures et misailles[1] à plusieurs, disant

1. Paris, gageures.

que le roi ne prendrait point Gênes, ou que de six mois n'y entrerait. Pareillement, ledit cardinal de Narbonne transmit lesdites lettres du roi à Naples, au seigneur de la Guiche, qui là était pour le roi devers le roi d'Aragon; qui aussi les montra audit roi d'Aragon, lequel aussi ne le cuidait point croire; et, dit Gonsales, en branlant la tête : « Il n'est possible, à mon avis, que, en si peu de temps, une si forte ville, comme est Gènes, fût sitôt rendue! » et est à croire que plusieurs eussent bien voulu qu'elle n'eût été prise par les Français.

§ 9. — ENTRÉE DU ROI DANS GÊNES.

(Saint-Gelais.)

Le roi entra en ladite cité naguère si très orgueilleuse, et par lui très abaissée et humiliée, avec toute la puissance telle qu'il lui plut. Et le faisait beau voir, en l'accoutrement qu'il avait, si faisait-il toute de sa compagnie. Et s'en alla loger à son palais. Et ne voulut pas que les gens de pied entrassent en la ville, pour garder qu'elle ne fût pillée. Et commit aux portes des capitaines avec les gens d'armes, pour garder du pillage. Et qui eût vu la contenance des habitants, il eût bien dit qu'ils étaient mis à la raison. Car par les carrefours on ne voyait que gibets, qui les ébahissaient fort. Puis il fut commandé que tous apportassent leurs harnois, artillerie et autres bâtons en certain lieu qui leur fut ordonné. Et le tout fut incontinent accompli. Car la peur était si grande en leurs cœurs, qu'ils ne savaient quelle contenance tenir. Et huit ou dix jours ensuivants, en la grande cour dudit palais, fut fait un échafaud, où l'on montait par degrés, lequel était tout tendu

de belle et riche tapisserie, et au milieu y avait une chaire haut élevée, et certains bancs à l'environ, pour seoir les seigneurs ainsi qu'il appartenait à chacun selon son degré. Le roi descendit de sa chambre, pour venir audit échafaud, accompagné de monseigneur le légat et de plusieurs autres cardinaux, des princes de son sang, de ceux de son conseil, et de maints bons et grands personnages, et de tant de gentilshommes, qu'il serait fort difficile à en dire le nombre. Toute cette grande place était pleine de Génois. Et assez près du bas des degrés étaient ceux du conseil de ladite ville qu'ils appellent les anciens et autres officiers et principaux citoyens. Et là par un bien bon clerc firent faire leur très humble remontrance, tendant à fin de pitié et de merci. Ledit orateur se fonda en sa proposition sur la harangue que Démosthène fit à Alexandre pour ceux d'Athènes, quand ils se rebellèrent contre lui. Et dit que ce n'est point moindre gloire à un prince de pardonner aux vaincus humiliés, que de vaincre. Il allégua pareillement comment les anciens rois de France, par leur haute noblesse et franchise, avaient accoutumé de pardonner à ceux qui s'étaient forfaits encontre eux, quelque grande rébellion ou offense que ce fût, pourvu que les rebelles s'humiliassent, ainsi que raison le requiert. Puis vint à dire qu'entre tous les rois de France, ses prédécesseurs, il n'y en avait aucun qui fût plus renommé d'être piteux, clément et miséricordieux que lui. Et qu'à cette cause, en l'assemblée qui s'était faite à Tours, il avait eu le nom et titre de père du peuple. Et que sa grande libéralité et franchise avait bien montrées à ceux de Milan, auxquels, nonobstant leur crime et rébellion, il avait par sa libéralité remis et pardonné leur méfait. Il allégua beaucoup d'autres belles

choses servant à ses fins. Et fut sa conclusion telle, qu'étant à genoux, nu-tête, et mains jointes, et tout ce grand nombre de peuple, uns et autres, ils requirent merci et pardon, grâce et miséricorde pour tous les habitants de Gênes. En disant : « Sire roi, ne veuillez mépriser ni refuser les cœurs contrits et humiliés ». Quand ledit harangueur eut remontré l'affaire pour quoi il était là, au mieux de son savoir, le roi appela ceux de son conseil, et puis par l'avocat de Naples, leur fit faire réponse, qui la fit fort bien et en beaux termes. Et n'oublia rien de ce qu'il fallait dire.

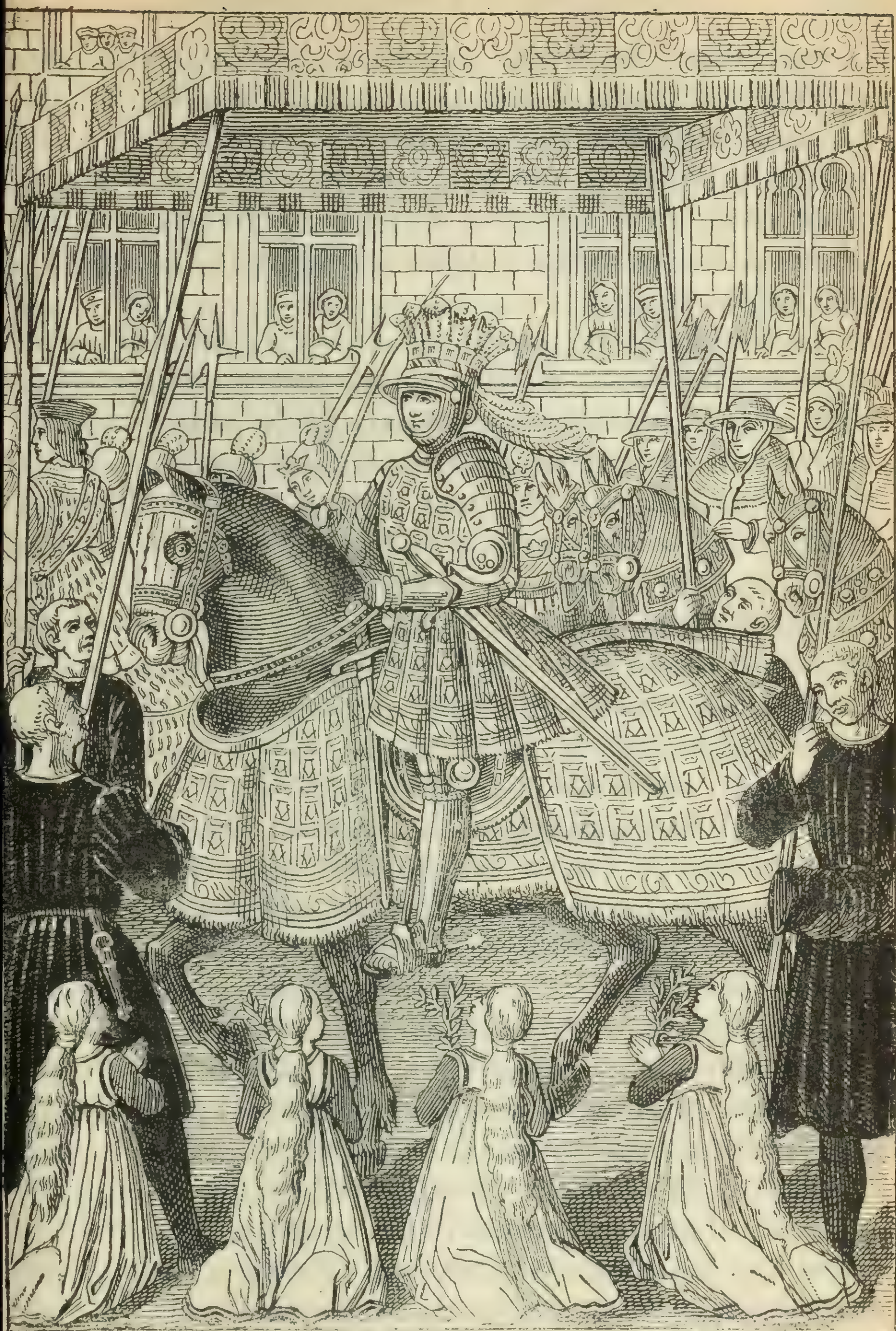
La résolution fut telle, que pour les grands et énormes crimes, excès et violences que lesdits Génois avaient commis, tant contre le roi que ses officiers et sujets, ils furent déclarés d'avoir tous commis crime de lèse-majesté, par quoi à bon et juste droit ils avaient confisqués les corps et les biens. Et apporta-t-on tous leurs privilèges, tant de la Case de Saint-Georges qu'autres. Et illec publiquement furent rompus et brûlés, et du tout annulés. Et après, le roi voyant que ce peuple continuait toujours de crier merci et miséricorde, lui qui a accoutumé de laisser la vengeance à Dieu, quand il est au-dessus de ses ennemis, et en puissance de les détruire, comme prince excédant tous autres en toutes vertus, il en eut pitié et leur pardonna. Adonc tout ce grand monde qui là était, et n'attendait que l'exécution et punition de leurs maléfices, oyant cela, se prosternèrent à terre, en louant le Créateur, et criant : « Vive le roi ! » en si très haut cri, et longuement continué, que le tonnerre eût été grand à l'heure, si on l'eût ouï. Puis leur rendit tous leurs privilèges, et leur en bailla davantage, et donna abolition générale à tous, excepté à soixante-dixneuf des plus coupables, qui n'y furent point com-

pris. Et à la charge que tous ceux qui étaient absents devaient être de retour dedans certain temps, autrement leurs biens étaient confisqués. Et en cette heure-là même, les anciens, officiers, nobles, ceux du peuple gras et maigre firent tous serments sur les saints Évangiles de Notre-Seigneur et sur le saint Canon, d'être de là en avant de bons et loyaux sujets du roi, et de ses successeurs mâles et femelles, et de le tenir pour leur souverain et naturel seigneur, sans jamais autre reconnaître. Et de ce furent passés lettres et instruments authentiques. Et ils en échappèrent à bon marché, d'être quittes pour une petite amende civile, qui n'était pas suffisante pour défrayer les menus frais qu'avait coûtés l'armée. Et quand il eût plu à notre souverain prince, il était en lui de réduire du tout à néant la ville, et qu'on eût dit ici fut Gênes, mais il fit beaucoup mieux de ne le faire pas. Messire Raoul de Losnay, bailli d'Amiens, y demeura gouverneur, lequel, en la présence du roi, fit le serment d'administrer bonne justice, tant au petit comme au grand. Et depuis, tant qu'il y a demeuré, il s'y est acquitté tellement qu'il en a eu de l'honneur.

§ 10. — AUTRE RÉCIT DE L'ENTRÉE DU ROI DANS GÊNES ET DE LA RÉPRESSION DE LA RÉVOLTE.

(Jean d'Auton.)

Les logis furent marqués, et les quartiers départis par les maréchaux et fourriers desdits logis du roi, et six cents hommes d'armes mis en ladite ville de Gênes. Et ce fait, le jeudi vingt-huitième jour du mois d'avril, en l'an susdit, mil cinq cent et sept, le roi, sur les huit heures du matin, partit de son logis du



Entrée de Louis XII à Gênes. (Bibl. nat., ms. n° 5091.

camp, armé de toutes pièces, vètu d'un riche saie d'orfèvrerie, l'armet sur la tête, tout empanaché de plumes blanches, monté sur un coursier tout noir, bardé de méme accoutrement qu'était son saie; et ainsi, avec tous les gens d'armes à cheval, se mit à chemin, tirant droit à Gênes, où j'avais fait mener son artillerie.

Au devant de lui, jusqu'au bourg de Saint-Pierre-d'Arène, faubourg de Gènes, lui vinrent trente citadins génois, des plus solennels de la ville, lesquels conduisait un nommé messire Galéas Visconte, Milanais, étant à pied avec eux, vêtu d'un saie de drap d'or. Lesquels Génois avaient leurs chefs découverts, et tous robes noires, habillés en deuil, les têtes rases, et bien peineux. Lorsqu'ils arrivèrent en la présence du roi, ils mirent les deux genoux en terre, criant miséricorde. Et ce fait, après avoir été longue pièce à genoux, se levèrent, et là dirent plusieurs choses, en excusant le peuple de la ville de Gênes.

A quoi le roi n'entendit, mais se mit à chemin. Au devant de lui, et les premiers marchèrent les cent Suisses de sa garde, tous armés de leurs hallecrets [1], et empanachés, la hallebarde au poing, lesquels marchèrent en bon ordre : devant eux était leur capitaine à cheval. Après, marchaient Antoine de Lorraine, duc de Calabre, en armes et richement accoutré, et Jean Stuart, duc d'Albanie; après, René de Bretagne, comte de Penthièvre; messire Berault Stuart; Odet de Foix. Puis assez loingnet, marchait Charles, duc de Bourbon, sur un gros coursier bien bardé, et lui armé et richement accoutré, lequel était chef de tous les archers de la garde du roi. Après,

1. Corselets de fer battu qui couvraient toute la poitrine et les épaules.

était le seigneur de Laval, armé et monté à l'avantage. Puis marchaient les quatre cents archers de la garde, tous à pied, armés de leurs brigandines et salades, vêtus de leurs hoquetons. Au derrière d'eux, étaient aussi à pied messire Jacques de Crussol et messire Gabriel de la Châtre, capitaines desdits archers. En après, étaient grand nombre de seigneurs français et italiens, comme François d'Orléans, duc de Longueville; Alphonse d'Este, duc de Ferrare; Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue; Jean Guillerme, marquis de Montferrat; le comte de Vendôme, jeune enfant; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; et messire Robinet de Fremezelles. Après ceux-là, cheminaient les trente Génois que messire Galéas Visconte conduisait. En ensuivant, marchait le grand écuyer; puis, les trompettes, qui sans cesser sonnaient à relais. Le roi marchait après, armé et monté en la manière que j'ai dit. Après lui, avait quatre cardinaux, c'est à savoir : maître Georges, cardinal d'Amboise; maître René, cardinal de Prye; le cardinal d'Albi et le cardinal de Finale. Messire Charles d'Amboise marchait après, monté sur un coursier bai, vêtu, sur son harnois, d'un saie blanc, couvert d'orfèvrerie moult riche, ayant l'épée toute nue au poing, comme capitaine, dompteur et vainqueur desdits Génois, sous la main du roi. Après suivaient messire Louis de Brezé, grand sénéchal de Normandie, et messire Guyon d'Amboise, seigneur de Raoul; et après eux marchaient les deux cents gentilshommes de la maison du roi, desquels ils étaient capitaines. Et puis, grande suite d'hommes d'armes, la lance sur la cuisse, avec leurs archers, et un million de peuple. Ainsi s'en alla le roi passer devant la lanterne nommé la Tour de Codefa, et tirant droit à la ville, passant devant le môle, où

avait huit galères armées, dont les quatre étaient françaises, sous un capitaine français nommé Prégent de Bidoulx, et les autres quatre étaient du roi d'Aragon, desquelles étaient capitaines un Espagnol nommé Miquel Pastour; lesquelles galères, à la passée du roi, tirèrent si horriblement qu'il semblait que tout dût abîmer. Messire Galéas, capitaine du château, fit pareillement, à l'arrivée du roi, tirer toute l'artillerie du château; tant que, tout autour des montagnes, et sur la ville de Gênes, semblait que tout tremblât, car l'un coup n'attendait l'autre, et si y avait telle pièce qui tout ensemble en tirait, d'une traînée, onze ou douze : ce qui pétait gros comme le cul d'enfer. Droit au palais s'en alla descendre, et monta tout armé jusqu'en sa chambre, où là se fit désarmer, en attendant à couvrir.

Tantôt qu'il fut entré en la ville, les Allemands qui le suivaient en queue approchèrent la porte, cuidant illec entrer en armes; ce que ne voulut le roi, doutant qu'ils missent les mains au pillage; de quoi avaient moult grande envie et attente, comme ceux qui pensaient que ladite ville leur dût être abandonnée et butinée aux gens d'armes, ce que ne fut; car pour le mieux fut avisé que le roi, à qui elle était, la devait garder pour lui, et défendre contre tout autre, ce qu'il fit; et pour obvier au vouloir d'iceux Allemands, les portes furent fermées sur eux, et mis gens d'armes à grand nombre, pour les garder, et artillerie dedans le portail embouchée, droit à la venue d'iceux, lesquels furent tout le long du jour en armes, encontre lesdites portes; et là se cuidèrent mutiner, et charger sur les coffres des seigneurs, qui avaient tout leur sommage là dehors. Plusieurs gentilshommes et moi avec eux, arrêtés dedans une maison, près les portes, pour là regarder et enregis-

trer à la passée l'ordre de l'entrée du roi et de ses gens d'armes, comme d'aventure demeurés hors la ville avec cette ennuyeuse compagnie, passâmes ce jour.

La nuit venue, iceux Allemands, et grand nombre d'aventuriers français, s'en retournèrent au lieu où ils avaient tenu leur dernier camp; lesquels, après bien dringuer[1], s'entreprirent de paroles par les chemins, et se battirent bien étroit, tant que d'un côté et d'autre en eut plusieurs de morts et de blessés; et n'eût été que leurs capitaines, à grands coups de hallebarde les départirent, entre eux eût été sanglante besogne exploitée. Toujours étaient en pique; et là où les Français les trouvaient mal apparentés, très mauvaise compagnie leur faisait, et eux de même aux Français. En somme, les plus forts étaient toujours les maîtres des logis, et avantageux; au surplus, et tant étaient iceux Allemands outrecuidés, qu'au regard d'eux estimaient les piétons français à si peu de chose, qu'un d'iceux en cuidait valoir deux. Et à ce propos dirai que, ce même jour, comme iceux Allemands et aucuns Français fussent devant la porte de Gênes, comme j'ai dit, je vis là entrer iceux Allemands, un d'eux n'ayant sur son dos vaillant la valeur de trois sous, lequel, au prendre et départir du vin qui là se vendait, eut question avec un gros jeune varlet français, ayant un pot au poing pour avoir du vin; lequel Allemand, combien qu'il vînt après, voulut être servi le premier, pensant être le plus homme de bien. Le varlet, qui avait soif, dit : « Dea, je suis ici le premier que vous, et premier serai servi, car les premiers vont devant. » Et ce dit, se voulut avancer de faire emplir son pot. Mais l'Alle-

1. Boire, en allem. *trinken*.

mand, qui avait le sien au poing, et la hallebarde en l'autre, mit son bâton contre une muraille près de là, et tout soudain en mauvais français commença à dire : « Ha! velain, velain, appartient-il vous servi premier que moi! » Et ce disant, prit le varlet par le collet et le voulut faire reculer. Mais le varlet fut vert, et se tint ferme; et voyant que l'Allemand le voulait gouspiller, lâche son pot, et happe aussi son homme au collet, et du collet à la perruque, où bien à point se commencèrent à pellauder, et donner l'un à l'autre gros coups de poing sur la tête et par le visage. Là s'assemblèrent grand nombre d'autres Allemands et laquais français, lesquels, voyant ce combat, qui n'était qu'à coups de poing, et à cause de débat de vin, se commencèrent tous à rire, et les laissèrent battre longuement, jusqu'à ce que l'Allemand, qui avait eu un coup de poing sur le nez jusqu'au sang, voulut mettre la main à la hallebarde, et le varlet à l'épée; dont furent départis par leurs compagnons, lesquels, enquis du tort, blâmèrent l'Allemand combien que volontiers eussent eu ensemble, et de léger, question de plus; mais, d'un côté et d'autre, avait grosse bande, par quoi cessèrent et firent boire les deux compagnons ensemble et emplir leurs pots. Ainsi méprisaient, iceux Allemands, les piétons français, disant que, sans le secours de leurs lignes, les gens d'armes à cheval de France n'auraient sûr renfort de leurs piétons, car peu d'ordre tiennent en bataille, facilement sont épartis, et à grand'peine ralliés. Et de vrai, combien que prou de gens de pied soient en France bons combattants, hardis et légers à la guerre, toutefois les Allemands tiennent communément meilleur ordre, et plus malaisés sont à rompre, et mieux duits au rallier, mais tant y a que, au plus des fois, sont difficiles au paie-

ment, souvent rétifs à la besogne, et toujours prompts au pillage.

Pour rentrer en compte, le roi était lors en son palais de Gênes, où là fit loger les seigneurs de son sang, maître Georges, cardinal d'Amboise, et grand nombre des autres seigneurs de France autour de lui; et voulut que tous les quatre cents archers et les cent Allemands de sa garde, avec leurs capitaines, fussent tous logés dedans le palais, qui était moult grand et spacieux, garni de grandes salles, belles galeries, et bonnes chambres et à grand nombre; et aussi fit au dedans de la place dudit palais, monter sept grosses pièces d'artillerie, charger et atetrer droit à la passée et entrées d'icelui, et là dedans faire toutes les nuits le guet à ses gardes.

§ 11. — MÉCONTENTEMENT DU PAPE JULES II.

Le même jour de son entrée, fit dépècher la poste pour aller à Rome, où écrivit à François de Clermont, cardinal de Narbonne, pour l'avertir de la prise de Gênes et de son entrée; afin que le pape et les Romains qui, de ce ne croyaient rien, en fussent clairement assurés et du tout avertis : ce qui ne fut bien au plaisir du pape; car, sitôt qu'il eut vu les lettres du roi, écrites dedans le palais de Gênes, et su la manière de la prise d'icelle, ledit Père saint (selon le rapport d'aucuns qui lors étaient à Rome) fut trois jours en sa chambre, sans vouloir parler qu'à peu de gens; disant, aucuns, que sa chière le pouvait lors montrer être bon Génois : aussi était-il né de Savone, terre de Gênes. Le double des lettres du roi fut transmis, par ledit cardinal de Narbonne, à Naples, au seigneur de la Guiche, qui là

était ambassadeur pour le roi envers le roi d'Aragon, auquel présenta le double desdites lettres du roi, et dit au capitaine Gonsales Ferrand : « Signor capitaine, ne faites plus de doute que le roi mon maître ne soit dedans Gênes ; car voyez ci le double des lettres écrites dedans son palais à Gênes, lesquelles il a envoyées à Rome, à monseigneur le cardinal de Narbonne, signées lesdites lettres de sa propre main. » Lesquelles nouvelles semblèrent étranges audit roi d'Aragon et à Gonsales, tant que, après ce, furent longtemps sans dire mot. Je ne sais si le plaisir qu'ils eurent des bonnes nouvelles, ou l'avancement de la gloire des Français leur imposa silence ; mais tant fut, que, après quelque temps, ledit roi d'Aragon dit qu'il était bien joyeux de la victoire du roi, qui, en si peu de temps, avait fait œuvre si grande et chose tant louable.

Les nouvelles furent tantôt publiées par toutes les Itales et les Allemagnes, et autres contrées de la chrétienté, voire jusqu'en Turquie, ce qui sembla chose non ouïe à chacun, et cas de merveilles à tous ; vu la soudaineté de la prise et la force du lieu, qui semblait être inexpugnable à tout le monde, et, sans famine, imprenable à jamais ; dont plusieurs demeurèrent en erreur de la vérité, et en doute du fait, longtemps après.

§ 12. — EXÉCUTION DE L'AGITATEUR DEMITRI. LA GUILLOTINE A GÊNES.

Dedans les prisons du roi était lors un nommé Demitri Justinian, des plus gros du peuple gras de la ville de Gênes ; lequel, comme j'ai dit, avait mu le peuple à sédition et entretenu en sa rébellion

contre le roi, tant que ledit peuple, après la réduction de Gênes, criait contre lui à haute voix, disant : « C'est le traître qui nous a séduits par erreur, commus à guerres civiles, divertis d'obéissance et obstinés à rébellion ! » Quoi plus? son procès fut fait, sur lequel fut, par le conseil, conclu et déterminé que, vu sa désobéissance et rébellion, et l'erreur damnable en laquelle avait mis et tenu le peuple de Gênes, il était digne d'encourir peine capitale : à laquelle fut jugé. Dont furent faits les échafauds, et les choses apprêtées pour lui trancher la tête, dedans une belle place, près du môle de Gênes, et dit que le douzième jour dudit mois de mai, vigile de l'Ascension de Notre-Seigneur, serait exécuté. Chacun courut cette part, tant, que depuis huit heures du matin, ladite place et les maisons d'entour furent, jusqu'au soir, toutes pleines de gens du roi et du peuple de la ville, attendant illec la venue de l'heure de ladite dépêche. Mais quand ce fut sur l'heure de vêpres basses, fut dit sur le lieu que ledit Demitri ne serait pour l'heure exécuté : dont aucuns des vilains de Gênes levèrent les épaules, disant en leur langage : « Je savais bien qu'il n'en mourrait point ; car il est garni de denare. » Aussi était-il, car lorsqu'il sut que son procès était fait, et lui condamné à mourir, voulut donner au roi quarante mille ducats pour être répité de mort. A quoi ne voulut entendre le roi, disant : « Autre chose n'en sera fait, si n'est ce que justice en a ordonné ! » Ce qui fut fait à l'honneur du Seigneur et à la crainte de tous malfaiteurs. Et si pour argent en eût été quitte, comme plusieurs disaient, ce que le roi avisait bien, quelque autre garni de ducats, pensant pour autant en être absous, en cas pareil se fût pu mettre à l'aventure. Mais en advint que le lende-

main, qui fut le propre jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, sur le point de neuf heures du matin fut par un prévôt des maréchaux conduit jusqu'à ladite place, et fait monter sur l'échafaud, où là voulut parler, et dire quelque chose au peuple de Gênes et commencer quelque propos. Mais le prévôt ne lui voulut donner temps de finir son dire. Et voyant celui Demitri qu'il ne serait ouï, jeta un grand soupir à merveilles, en levant les yeux amont, la face toute pâlie et blême, les bras encroisés, se tint coi assez longtemps. Et ce fait, le bourreau lui banda les yeux; puis, de lui-même se mit à genoux, et étendit le cou sur le chappus. Le bourreau prit une corde, à laquelle tenait attaché un gros bloc, à tout une doulouère tranchante, hantée dedans, venant d'amont entre deux poteaux, et tire ladite corde, en manière que le bloc tranchant à celui Génois, tomba entre la tête et les épaules, si que la tête s'en alla d'un côté, et le corps tomba de l'autre. La tête fut mise au bout du fer d'une lance et portée sur le sommet de la tour de la Lanterne, qui est à touchant, et au dedans du môle de Gênes, regardant cette tète droitement sur la ville. Le corps demeura mort sur ledit échafaud, tout le long de ce jour; puis, fut le soir, avec le congé de la justice, de là ôté, et porté enterrer.

Après que lesdites choses furent mises à fin, la ville de Gênes fut de tous points accroisée, les pays circonvoisins épouvantés, les Français tous réjouis, et le roi tout à souhait.

§ 13. — CAPTURE ET EXÉCUTION DU DOGE DE GÊNES, PAUL DE NOVE.

Plusieurs des Génois qui, à la venue du roi, s'étaient absentés et fuis de Gênes, sachant comme, au jour que les autres Génois avaient fait le serment, leur grâce avait été déclarée, s'en retournèrent où ils purent : dont les aucuns furent pris; et entre autres le duc de Gênes, nommé Paul de Nove, lequel s'en était fui en l'île de Corse, cuidant être là bien à sûr. Mais le roi, sachant qu'il était là, avait donné charge à un nommé Prégent de Bidoulx, capitaine de quatre de ses galères, de s'en aller vers ladite île de Corse, et prendre ledit Paul de Nove, s'il le pouvait trouver en lieu pour ce faire. Lequel Prégent, avec deux de ses galères armées, s'en alla vers ladite île le plus couvertement qu'il put. Or, avait celui Prégent connaissance à un des patrons d'aucunes barques de Gênes, son bien familier et ami, qui souvent allait de Gênes en Corse, et de Corse à Gênes, mener vivres et marchandise; auquel parla ledit Prégent et lui découvrit son entreprise : « Signor, le roi m'a donné charge d'une chose, laquelle je vous dirai volontiers, pourvu que me promissez aider en mon affaire et que tenissiez la chose secrète; et, en ce faisant, feriez un bon service au roi, et à moi un singulier plaisir et à vous-même un grand profit : car, si vous m'aidez à parachever mon entreprise, j'en ferai un tel rapport au roi, que toujours serez envers lui pour recommandé. Et en outre, j'ai deux cents écus, tout prêts à vous bailler, si à ce me voulez secourir. » Lorsque ledit Génois ouït parler de deux cents écus, approcha l'oreille en disant : « Signor Prégent, vous savez que je suis

tout au roi et à vous. Et touchant ce que m'avez dit, s'il y a chose en quoi je puisse servir le roi, et à vous faire plaisir, soyez tout sûr, en me tenant promesse, qu'à mon pouvoir, tant sûrement et à secret que faire se pourra, à ce m'emploierai. » Ce dit, ledit Prégent lui dit son intention, et comment il était là, par le commandement du roi, pour vouloir prendre Paul de Nove, qui était dedans l'île de Corse; ce qu'il ne pouvait bonnement faire sans l'aide de quelqu'un, disant : « S'il sait aucunement l'entreprise, il s'absentera, ou mettra en lieu qu'on ne le pourra trouver. — Taisez-vous, dit le patron, si vous me voulez bailler les deux cents écus, je vous le mettrai entre les mains, et pour le moins en lieu où le pourrez prendre sans faillir. » Ce dit, ledit Prégent promit par sa foi bailler les deux cents écus tout incontinent qu'il aurait pris son homme. Tant fut, que ledit patron s'en alla en Corse, où trouva ledit Paul de Nove bien ébahi; et à tant, demanda audit patron, qui venait de Gênes, comment allait du tout. « Non guère bien, dit le patron; car le roi de France est demeuré maître, et a fait bannir plusieurs des nôtres, et trancher la tête à Demitri Justinian; et crois que s'il vous tenait, très mauvaise compagnie vous ferait. Mais vous êtes ici bien sûrement, et crois qu'il cuide que soyez fui en Grèce. » Après plusieurs autres paroles, ledit patron trouva manière de mener ledit Paul de Nove, par manière de passe-temps, sur la rive de la marine, où avait plusieurs barques, naux et galères de Gênes, et d'ailleurs, et entre autres, étaient celles de Prégent déguisées, où ledit Prégent était, lequel, sitôt qu'il le vit, et ses gens en si beau gibier, mit hors quelque nombre de ses gens, armés sous leurs mantes, et leur montra ledit Paul de Nove, disant que soudainement le pris-

sent et menassent à bord, où serait prêt de le croquer et mettre en sa galère. Ce qui fut fait, car tout en l'heure, les gens dudit Prégent sortirent comme pour vouloir aller querir eaux douces, ou autres provisions, pour mettre en leurs vaisseaux; et peu à peu approchèrent tellement, qu'ils lui mirent la main sur le collet, et à coup le guidèrent devers Prégent, qui le fit mettre en sa galère, et fit bailler l'argent audit patron qui l'avait fait prendre.

Le duc de Gènes, pauvre vieillard, tout ébahi, commença à pleurer et dire : « Hélas! or, vois-je bien que je suis mort et que, pour la prise de mon corps, ma tête paiera la rançon, combien que je ne l'aie desservi; car, ce que j'ai fait n'a été de mon mouvement, mais pour complaire au vouloir du peuple et obvier à sa fureur, car, si je l'eusse refusé, aussi bien m'eût-il occis. Or, bien fasse de moi le roi ce qui lui plaira! » En faisant ces plaintes et regrets, fut mené à Gênes, et là fait son procès; tellement qu'il fut dit et sententié qu'il devait encourir peine capitale, comme commiseur de crime de lèse-majesté, combien qu'il ne se trouvait point qu'il eût pourchassé le titre et honneur ducal, mais que, par le motif du peuple, il eût été élu duc de Gênes; afin que avec l'autre forfait qu'il avait perpétré, d'avoir entretenu le peuple en sédition et rébellion contre le roi, il fût exemple à tous autres futurs. Après la sentence par la justice donnée, le cinquième jour du mois de juin, dedans la place du palais de Gènes, fut décapité, et partie de ses biens confisquée, et partie laissée à sa femme; laquelle ne fut jamais consentant, ni contente qu'il acceptât ledit office, mais lui avait jours déloué, et défendu à son pouvoir; par quoi le roi voulut que sa maison et la plupart de ses biens lui demeurassent. Laquelle exécution donna crainte

à tous les Génois, et merveilles à plusieurs autres.

§ 14. — CURIOSITÉS DE GÊNES.
(Saint-Gelais.)

Dedans la cité de Gênes, y a deux choses singulières, mêmement en l'église cathédrale, fondée à l'honneur de saint Laurent : à savoir les cendres du précieux corps de saint Jean-Baptiste, et le vaisseau auquel notre Sauveur Jésus-Christ fit la cène, comme l'on dit, qui est beau et riche joyau. Car il n'y a émeraude au monde plus belle, et si est grand comme un bassin. Plusieurs disaient que c'eût été bien fait de l'apporter en France, et le mettre à la sainte Chapelle du Palais, à Paris. Mais notre sage roi ne l'eût en pièce fait, et considère bien le danger en quoi encourent ceux qui font violence à l'Église.

Durant la calamité de ladite cité de Gènes fut accomplie une œuvre de charité par notre bon prince, qui n'est pas à mettre en oubli. Car pour ce que durant qu'il séjournait à Saint-Pierre-d'Arène, les aventuriers et autres de son armée avaient fait beaucoup de dommages, tant audit Saint-Pierre-d'Arène qu'aux faubourgs de la ville à plusieurs maisons de religion, tant hommes que femmes, ainsi qu'à grand'-peine se peut faire autrement en tel cas, ledit seigneur qui veut que Dieu se contente de lui, envoya querir un religieux et un gentilhomme de bien, en qui il se fiait, et en leur compagnie un clerc. Et leur donna charge de secrètement s'enquérir à quoi pouvait monter l'intérêt qu'avaient eu et religieux et religieuses, et autres églises à sa venue. Et le tout fit réparer par argent, dont il leur bailla largement pour ce faire, et si leur donna de quoi vivre quatre

ou cinq mois après. Ce fut un fait tant digne d'être mis par écrit, que je ne voudrais en pièce l'avoir oublié, afin que ceux qui après lui viendront de pareille condition et état qu'il est se mirent en ses bonnes œuvres, et mettent peine de l'ensuivre. Il n'est guère de prince faisant la guerre, qui y procède en si grande police, équité et justice.

Si j'eusse eu le savoir de bien rédiger la façon de cette conquête de Gênes, je l'eusse volontiers fait, mais mon peu de sens me doit tenir pour excuse. Toutefois, je dirai que le roi, mon bon prince et maître, en la subjuguant, gagna plus de réputation par toute l'Italie, voire jusqu'en Turquie, qu'il n'eût fait conquérir deux royaumes connais-je bien. Et davantage il rhabilla toutes les fautes que ses lieutenants avaient faites au royaume de Naples. Il ordonna de faire à la tour de la Lanterne un château de merveilleuse entreprise, lequel a été depuis parachevé.

§ 15. — RETOUR DU ROI A MILAN.

Et quand il eut ordonné de toutes choses, ainsi que bon lui sembla, et séjourné là environ quinze jours, il s'en partit, pour venir à Milan, où il fut recueilli en solennel triomphe. Car, il fut reçu aussi grandement et honorablement que les anciens Romains avaient accoutumé de recevoir leurs princes quand ils revenaient victorieux des provinces qui leur avaient été assignées pour conquérir, tant en chariots triomphants qu'autres magnifiques choses. Car, comme j'ai dit ci-dessus, toute cette nation italienne avait eu merveilleuse admiration de ce que cette cité de Gênes avait été si soudainement et tôt subjuguée et conquise. Durant que le roi séjourna au-

dit Milan, il vint devers lui un légat du pape, nommé le cardinal de Sainte-Praxède, qui lui fit toutes les congratulations que ceux de cette nation-là ont bien accoutumé de faire aux princes qui ont la force entre leurs mains. Et pareillement, ceux de Venise, lesquels, dès Gênes, y avaient envoyé un ambassadeur, envoyèrent derechef là l'un de leurs principaux sénateurs et procureurs de la Seigneurie, qui traita de nouveau avec le roi, en lui offrant, de par toute la communauté de Venise, tout honneur, service et alliance. Et la cause principale était que dès l'heure ils avaient douté que le roi des Romains leur vînt courir sus, ainsi qu'il fit, et ils requéraient l'aide du roi, lequel leur octroya, et leur tint sur certaines conditions qui sur ce furent passées et accordées entre les parties.

§ 16. — LES FÊTES DE MILAN.

(Saint-Gelais. — Jean d'Auton.)

Et durant qu'on séjourna à Milan, le seigneur Galéas de Saint-Séverin y tint un pas, tant à la joute en harnois de guerre, que combattre à l'épée à cheval, et à l'épée à deux mains, à pied, à la hache, à jet de partisanes, à la barrière, à pouls de lance et de pique. Et dura cette entreprise plus de huit jours. Et guère de gens n'ont vu faire de plus belles armes à plaisance que celles-là furent. Car elles étaient assez approchantes de l'outrance. Entre ce voyage le seigneur Jean-Jacques de Trivulce fit un banquet au roi, où il y avait autant de dames avec leurs panaches pour leur éventer le visage, qu'on pourrait voir de plumeaux en une compagnie de mille hommes d'armes. (Saint-Gelais.)

Tandis que les lices et échafauds se faisaient, et qu'on s'apprêtait pour combattre, danses et banquets, et autres joyeux passe-temps se mettaient en avant par la ville de Milan; tant que, pour commencer, un nommé messire Galéas Visconte, grand seigneur à Milan, fit un banquet au roi, où princes et cardinaux, avec un grand nombre de gentilshommes et dames, en triomphal état se trouvèrent, et toutes les gardes du roi. Celui Galéas avait un sien fils, jeune enfant, lequel fit là confirmer au cardinal de Ferrare, archevêque de Milan, et pria le roi que son plaisir fût qu'à son fils voulût donner en la confirmation son nom, ce qu'il fit volontiers, et fut là nommé Louis, et confirmé par ledit cardinal, qui, pour ce faire, prit les habits pontificaux.

Après cetui banquet, qui fut moult grand, le seigneur Jean-Jacques pria le roi que, à un autre banquet qu'il lui voulait faire, fût son plaisir de se trouver; ce que le roi lui promit. Dont ledit seigneur Jean-Jacques, maréchal de France, fit préparer ledit banquet dedans sa maison de Milan, auquel lieu étaient grandes salles tapissées, et galeries, et chambres parées, jardins et lieux propices pour la fête, tables garnies et buffets d'argent à tous côtés.

Et pour en savoir mieux au vrai réciter, le jour dudit banquet, dès l'heure du matin, m'en allai audit lieu, où, entre autres choses, je vis là onze grandes cuisines, pleines de broches, garnies de toutes viandes de volaille et de venaison.

Pour ordonner du service, et dresser les viandes et asseoir les mets, étaient députés à ce huit vingts maîtres d'hôtel, lesquels portaient chacun un bâton bleu, couvert de fleurs de lis d'or. Douze cents serviteurs y avait, pour porter les viandes et servir aux buffets, desquels la plupart étaient en pourpoint de

velours noir : les autres étaient en robe de taffetas et d'autre soie, habillés légèrement, pour diligenter l'affaire.

Pour recevoir les venants et donner lieu au commencement de ladite fête, le seigneur Jean-Jacques fit faire devant sa maison, le long de la rue, une grande salle, de six vingts pas de long, à deux rangs de piliers de verdure, couverte de draps de bleu, tous semés de fleurs de lis d'or et d'étoiles d'or. Tout le long des deux côtés, encontre les tapisseries, commençant à bas, étaient sièges à quatre rangs, en montant comme par degrés, pour là asseoir les seigneurs et autres qui se trouveraient audit banquet. Et au plus haut desdits sièges, en entrant sur main sénestre, était un échafaud pour les ménétriers, qui là furent dès le matin, sonnant sans cesser de leurs instruments, dont y avait trompettes, hautbois, tambourins, violes et autres manières de doux instruments. Au bout de ladite salle, avait un échafaud grand et spacieux, sur lequel fallait monter par six degrés, où dessus avait une chaire parée de drap d'or, laquelle était là mise et ordonnée pour le roi. Dessus celui échafaud, duquel la place était couverte de tapis velu, avait quatre ou cinq cents carreaux, de drap d'or et de velours cramoisi, pour asseoir les dames conviées audit banquet.

Sur les dix heures du matin, la marquise de Vigève, femme du seigneur Jean-Jacques, et la femme de son fils, comtesse de Misoc, avec grand'suite de leurs dames, furent là assises au pied de l'échafaud du roi, pour recevoir et recueillir les autres dames qui viendraient à ce banquet ; et comme aucunes d'icelles venaient, ladite marquise de Vigève et la comtesse de Misoc se levaient de leur siège, et les allaient recueillir jusqu'à l'entrée de la porte de la salle, et puis les me-

naient asseoir sur l'échafaud où était la chaire du roi; et ainsi recueillaient par ordre lesdites dames, qui là vinrent à pleins chariots; tant que, en moins de deux heures, furent en ladite salle plus de douze cents dames, toutes vêtues de draps d'or ou de soie, et toutes d'accoutrements neufs et tant riches, qu'elles semblaient être reines ou autres princesses. Les unes portaient robes de drap d'or, mi-partie de velours cramoisi, ou de fin satin de diverses couleurs; et plusieurs y en avait portant robes toutes de drap d'or frisé; les autres, à grand soleil d'or trait, mi-partie de velours et satin cramoisi. Leur coiffure était telle, que tout le front et la chevelure leur paraissait, dont partie pendait derrière entortillée, et l'autre leur couvrait la moitié de la joue, descendant près des épaules, en retournant joindre à l'entortillure de derrière. Leurs robes, en plusieurs endroits, étaient découpées et fendues, par où passait la blanche chemise de fine toile de Hollande : somme, en tous endroits y avait adresse de voie lubrique et enseignes de blandices féminins. Quoi plus? Le seigneur Jean-Jacques avait convié et envoyé querir lesdites dames, mêmement celles de nom, et les plus belles de Milan, de Pavie, d'Ast, de Plaisance, et des autres villes du duché, où avait su trouver femmes de fête et de bonne chère.

Lorsque lesdites dames furent venues et mises en place, instruments sonnèrent à qui mieux mieux. Plusieurs seigneurs et autres prirent siège, en attendant le roi à venir, lequel fut là sur l'heure de midi. Avec lui étaient Charles, duc d'Alençon; Charles, duc de Bourbon; Charles, duc de Savoie; Antoine de Lorraine, duc de Calabre; François d'Orléans, duc de Longueville; Gaston, comte de Foix; le comte de Vendôme; monseigneur Jean d'Albret, seigneur

d'Orval; Guy de Laval, seigneur de Laval; René de Bretagne, comte de Pointièvre; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; lesquels furent tous du banquet. Aussi furent à cedit banquet, maître Georges, cardinal d'Amboise; le cardinal de Ferrare, le cardinal de Narbonne, le cardinal de Saint-Séverin, le cardinal de Finale, les cardinaux de la Trémoille, d'Albi et de Prye, l'archevèque de Sens, et grand nombre de prélats, les ambassadeurs de Venise, les chambellans et maîtres d'hôtel du roi; et, en somme, toute la cour, avec les seigneurs de Lombardie, et autres, qui là étaient avec lui.

Tantòt que le roi fut là venu et mis en chaire, les danses commencèrent. Mais là y eut si grand'presse que, pour donner place aux dames et autres qui voulaient danser, fallut que le roi même, qui était amont, descendît, pour faire faire place; ce qu'il fit, et prit la hallebarde d'un de ses archers; puis, à tour de bras commença à charger sur ceux qui faisaient la presse, tellement que soudainement la place fut vide et désempêchée, tant que chacun eut lieu pour danser. Charles, duc d'Alençon; Charles, duc de Bourbon; Charles, duc de Savoie; Antoine, duc de Calabre, et les autres princes et seigneurs et gentilshommes de la maison du roi, qui là furent, dansèrent : dont les aucuns donnèrent en marque, portant habillements couverts de fleurs de lis, sur leurs chapeaux grandes plumes perses et jaunes, faites en manière de fleurs de lis; les autres, en habits de cordeliers, et les autres en diverses manières et étranges habillements. Quoi plus? les dames dansèrent à relais, les unes après les autres, toute la journée, jusque sur le vêpre, que tables furent couvertes et le banquet tout prêt.

Puis, le roi avec toute la noblesse s'en alla souper. Là dedans étaient salles, chambres, cabinets, garde-

robes et galeries, ordonnées : les unes pour le roi, les autres pour les princes et ambassades, les autres pour les cardinaux et les autres prélats de l'Église, les autres pour les chambellans et maîtres d'hôtel de chez le roi, les autres pour les généraux et trésoriers, les autres pour les gentilshommes, les autres pour les archers, les autres pour les Allemands de la garde, et les autres pour les valets et serviteurs des seigneurs qui là étaient : lesquels furent tous servis de viandes exquises et de divers mets, avec très bons vins et de toutes sortes, sans ce qu'il y eut fait service, tant de cuisine que de buffet, que tout en vaisselle d'argent, toutes les pièces marquées aux armes du seigneur Jean-Jacques, ce qui était un grand triomphe et merveilleuse richesse. Les dames conviées au banquet furent toutes mises ensemble, le marquis de Mantoue seul avec elles, si n'est que chacune avait son écuyer, pour trancher et servir à table.

Après souper, le roi et les princes, avec tout plein de seigneurs et gentilshommes, furent voir les dames, où là devisèrent de plusieurs choses joyeuses et plaisantes. Et ce fait, chacun prit congé ; puis, le roi s'en alla à son logis, et la compagnie se départit.

Pour toujours donner divers passe-temps au roi et réjouir les dames, chacun des seigneurs s'efforçait de faire nouvelles choses : dont après que le banquet du seigneur Jean-Jacques fut fait, messire Charles d'Amboise, deux jours ensuivant, fit un autre banquet au roi et à toute sa suite, auquel, en lieu de danses, fit faire un bastion, que lui-même avec autres de sa bande voulut tenir contre tous venants. Lequel bastion fit faire en un jardin, tout près de son logis de Milan, et celui fossoyer tout autour, et fermer de gros bois debout mis en terre, et au-devant, tout à l'environ fortifié de planchon à gros clous et chevilles bien

attachées; aux deux coins du front de devant, avait fait faire deux tours défensables, où pouvaient être en chacune d'icelles vingt-cinq ou trente hommes armés, pour défendre lesdites tours : le devant et les côtés, avec lesdites tours de celui bastion, étaient de six pieds de hauteur; et contre le derrière, avait un haut échafaud pour asseoir les juges du combat.

Le jour du banquet venu, après que ledit messire Charles d'Amboise eut fait publier ledit combat, de sa bande furent Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue, Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; le comte de Pointièvre, le seigneur de Laval, messire Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, messire Guyon d'Amboise, seigneur de Ravel; messire Germain de Bonneval, messire Mery de Rochechouart; messire Jean de Bessey, Louis de Jaulys, seigneur de Mommor, avec plusieurs autres, jusqu'au nombre de cent hommes d'armes, choisis entre les gentilshommes de la bande du seigneur de Ravel, et par les compagnies : lesquels se trouvèrent dedans le bastion, tous en armes, au jour ordonné, et si avaient, pour défendre leur fort, gros bâtons embourrés et l'épée tranchant sans pointe; et avec ce avaient de grandes perches fourchées, pour repousser ceux d'en bas, qui s'efforceraient pour monter par échelles ou sur ponts. Et avaient là dedans larges tonneaux, tous pleins d'eau, et force éclissoires et artillerie à papier. Messire Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, avec les cent gentilshommes de sa bande, était des assaillants; aussi était messire Robert Stuart, avec ses cent hommes d'armes écossais, et messire Mercure, capitaine des Albanais, et autres, jusque au nombre de quatre cents hommes d'armes : lesquels, sur le point de quatre heures après midi, apportèrent contre ledit bastion ponts

et échelles, à tous côtés, et amenèrent grand nombre de prisonniers, pour combler les fossés.

Le roi était au logis de messire Charles d'Amboise, avec les seigneurs de sa suite, et grande compagnie de dames, attendant l'heure de l'assaut dudit bastion; et pendant ce, le roi commanda apporter le souper. Et ainsi que le premier service se faisait, les trompettes du bastion et des assaillants sonnèrent à l'étendard et à l'assaut. Ce fait, sans plus attendre, le roi se leva de table, et toutes les dames, en laissant le souper, pour courir voir assaillir et défendre ledit bastion, et le roi ainsi levé, avec les gentilshommes et dames qui là étaient, s'en alla où était le bruit. Ainsi demeurèrent tables couvertes de viandes, et buffets garnis de vaisselle d'argent et de bons vins à foison : là étaient plusieurs mordants, qui, dès le matin jusqu'à cette heure, avaient été léans, pour seulement vouloir voir le combat, dont aucuns avaient bon appétit; et eux voyant que chacun avait laissé le souper, prirent leurs places, et se mirent à dépêcher viandes, si à point, qu'en un moment ne demeura que les nappes déchargées et vaisselle vide; puis, se torchèrent le bec et coururent au bastion, qui fut assailli moult rudement et défendu à toute force. Premièrement assaillirent une tour, nommée la tour d'Auvergne; et là, à grands coups de bâtons embourrés, et à taille d'épée, d'un côté et d'autre longuement se battirent, et tant, que les bâtons embourrés furent tous rompus et coupés, dont grandes fourches, grosses perches et leviers furent mis en besogne. Messire Louis de Brézé, voyant que sans échelles ne feraient rien, les fit dresser et combler les fossés : là se mirent gens d'armes à monter de toutes parts, et ceux du dedans, à tout leurs fourches et leviers, les repoussèrent

contre-bas, en leur jetant grands seaux d'eau et cercles attachés l'un à l'autre, et coups à toutes mains sur eux, lesquels assaillaient à grand effort, mais à la longue furent moult foulés et battus de ceux d'amont, qui grand avantage avaient. Toutefois, lorsqu'ils levaient leur visière, pour regarder à bas, pour prendre haleine, ceux d'en bas leur jetaient grandes pellées de terre mouillée contre le visage; et à coups de perches rompues et gros bouts de bois, leur donnaient là où ils les pouvaient trouver au découvert, tant que plusieurs en blessèrent. Et ainsi se commencèrent à piquer, tant que le bout de leurs épées s'approchèrent contre les gorges : et est à penser que, s'ils se fussent pu joindre, que mortellement se fussent battus. Messire Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, qui était à l'autre tour, voyant ceux d'en bas fouler, et eux revancher à outrance, leur manda que s'ils voulaient aller assaillir la tour qu'il gardait, que lui et ses gens ne la défendraient qu'à coups de bàtons embourrés : lesquels ne voulurent, mais n'entendaient qu'à charger ceux qui les avaient repoussés. Là étaient les capitaines d'en bas tous ennoircis et barbouillés de fange, pour l'eau que ceux d'amont jetaient dedans les fossés : messire Mercure, qui était à bas, avec aucuns de ses Albanais, tous armés à blanc, s'essaya maintes fois de monter; mais, par ceux de dessus, fut toujours rué bas, et tant battu de coups de bâton, qu'il ne savait à qui le dire, mais il soutint moult grand faix. Les gentilshommes de la bande de messire Louis de Brézé étaient toujours à l'assaut, qu'à coups de perches chargeaient ceux de dessus, tellement que plusieurs de leurs épées et bâtons firent voler des mains à bas. Messire Robert Stuart ne désempara jamais le pied du bastion, où là donna et reçut maint pesant

coup. Les Ecossais de sa bande s'y portèrent très à point, et maintes fois s'essayèrent de monter : mais toujours ceux de dessus les repoussaient. Là soutinrent plus de deux heures l'assaut, et tant, que d'un côté et d'autre, le roi leur commanda reprendre haleine. Qui lors eut du vin, mit le nez à la bouteille.

Et puis derechef fut sonné un autre assaut, où fut apporté un pont sur roues, de la hauteur dudit bastion, et à force de gens approché contre ledit bastion prêt à combattre main à main, où dessus montèrent vingt hommes d'armes, des gentilshommes de la bande de messire Louis de Brézé, et des Ecossais de messire Robert Stuart, lesquels marchèrent jusque sur le bord du pont, et commencèrent à combattre main à main, à coups d'épée. Et là fut un Ecossais, qui mit le pied sur le bord du bastion, cuidant entrer. Mais ceux du dedans, à gros leviers et longues perches, les repoussèrent et chargèrent sur eux et sur leur pont, tellement que, pour le faix de ceux qui étaient dessus, et les coups que ceux du dedans donnaient, la moitié de celui pont tomba par terre, et ceux qui étaient sur cette part, lesquels au choir s'affolèrent. Sur l'autre partie dudit pont, demeurèrent deux Ecossais, moult gaillards hommes, lesquels n'abandonnèrent le bord du bastion, mais là, sur ceux du dedans, à grands coups d'épée frappaient au désespéré, sans vouloir jamais reculer; et là reçurent tant de coups de gros bâtons, et mêmement par aucuns désarmés qui ruaient coups au délivre qu'iceux Ecossais furent étonnés, lesquels ne pouvaient être secourus, pour ce que ledit pont était rompu, où nul autre ne pouvait monter; mais pour ce, ne démarchaient un pas, et si y en avait un d'iceux, après qu'il était étonné et hors d'haleine, se couchait sur le pont, et lorsqu'il avait repris

haleine, recommençait l'assaut, et chargeait de plus en plus fort; et aussi le fit par tant de fois, qu'il eut à la parfin d'un levier sur la tête, en manière qu'il fut assommé, et emporté à son logis, où cette nuit le cerveau lui tomba par le nez, et mourut, dont fut dommage. L'autre, son compagnon, tout étonné, fut mis à bas. Les autres de leurs compagnons, à grandes perches, chargeaient à tour de bras sur ceux d'amont, et, comme courroucés du mal de leursdits compagnons, avisaient ceux du dedans au découvert; entre autres en choisirent un qui avait le chef désarmé, auquel un Ecossais donna si adroit d'une longue perche qu'il avait, que le sang lui fit couler de la tête sur le visage. Et ce fait, ceux d'amont recommencèrent à charger en bas, et jeter grosses tronces de bois, barres et planchons, et ce qu'ils pouvaient. Mais ceux d'en bas étaient toujours bandés à trouver leurs gens à découvert, dont en blessèrent plusieurs, et tous au visage, entre autres le comte de Pointièvre, messire Jean de Bessey, gruyer de Bourgogne, Pierre de Balzac, baron d'Entraigues, et tout plein d'autres, dont je n'ai su les noms. Mais, voyant le roi, que ses gens se battaient ainsi à outrance, envoya ses archers, pour les faire départir, ce que ne purent : dont lui-même descendit de son échafaud, et les alla départir, à grand'peine. Car jà tant s'étaient piqués et émus, que ceux qui se pouvaient toucher, se mettaient les épées contre les gorges; et crois que si entre eux n'eût eu barrière, que telle chose eût été entre eux exploitée, que le roi y eût eu plus de perte que de plaisir; mais, par son commandement, tout fut cessé.

Maintes bonnes chères et joyeux passetemps furent lors faits à Milan, où chacun s'efforçait de faire à qui mieux mieux; et, pour clore le pas, le roi fit

son banquet après les autres, et ordonna faire la fête dedans la roquette du château, où les princes et les cardinaux, avec toutes les dames de fête qui là étaient, se trouvèrent. Le roi s'efforça de festier les dames, lesquelles pour lui complaire firent si bonne chère, qu'elles burent d'autant et à toutes mains.

Après souper, les dames vinrent en place, où le roi même voulut danser, qui très bien s'en savait aider; toutefois ne dansa guère; et, comme fut dit, il dansa avec la marquise de Mantoue, belle dame à merveilles; et puis, fit danser les princes et seigneurs qui là étaient, voire les cardinaux de Narbonne et de Saint-Séverin, et aucuns autres, qui s'en acquittèrent comme ils surent.

Après les danses, le roi, pour donner nouveau plaisir aux dames, envoya querir ses lutteurs, entre autres deux, dont l'un était Breton, l'autre était un nommé Olivier, des gentilshommes du duc de Calabre; lesquels étaient les meilleurs et les plus forts lutteurs qu'on sût trouver nulle part; et là, devant le roi et les dames, se donnèrent attrapes, trousses et grands sauts. Tant d'autres plaisants déduits et divers ébats furent là faits, que ce fut merveilles et tout à l'honneur du roi et au plaisir des dames, desquelles les unes bien marries de désemparer sitôt, et les autres bien joyeuses de la vue de tant de belles choses, prirent congé du roi et s'en allèrent à leurs hôtels, où longs jours après tinrent entre elles paroles desdites choses. (Jean d'Auton.)

V

L'ENTREVUE DE SAVONE ENTRE LOUIS XII ET FERDINAND LE CATHOLIQUE

(28 juin — 2 juillet 1507).

§ 1. — DÉPART DU ROI DE MILAN. — LES FRANÇAIS PROTÈGENT LA FRONTIÈRE VÉNITIENNE.

(Saint-Gelais.)

Le roi laissa à Milan les deux cents gentilshommes de sa maison, et les deux cents archers de monseigneur de Crussol, outre le nombre des gens d'armes qui y étaient, et s'en partit pour aller à Savone, où le roi et la reine d'Espagne, sa nièce, vinrent à leur retour de Naples. Et là se firent les uns aux autres de grands honneurs et bonnes chères, et eurent plusieurs devis ensemble qui me sont inconnus. Et durant toutes ces choses, le cardinal de Sainte-Praxède, légat du pape, comme j'ai dit ci-dessus, y était. Puis prirent congé l'un de l'autre en grande et parfaite amitié, et notre roi s'en revint en France, où il fut reçu de ses sujets, à joie et à liesse, ainsi qu'il appartient à un prince si très heureux et victorieux qu'il était, et l'autre s'en alla en Espagne.

Et en cette saison, le roi des Romains fit une

armée, pour courir sus aux Vénitiens. Et le seigneur Jean-Jacques de Trivulce, avec cinq cents hommes d'armes, et quatre ou cinq mille hommes de pied, alla sur la frontière, pour les secourir, ainsi que le roi l'avait promis. Et tellement s'y portèrent les Français, et si vertueusement, que ledit roi des Romains ne gagna rien en son entreprise, mais y eut beaucoup plus de dommage que de profit. Et fut le tout par la vertu des gens du roi. Car s'ils n'y eussent été, les Vénitiens étaient si très ébahis, et faillis de courage, que dès l'heure eussent baillé la carte blanche.

§ 2. — FERDINAND LE CATHOLIQUE DEMANDE UNE ENTREVUE AU ROI DE FRANCE. — ÉCHANGE D'AMBASSADES.

(Jean d'Auton.)

Le catholique roi, Ferrand d'Aragon, étant lors en son royaume de Naples, avec sa femme, Anne-Germaine de Foix, nièce du roi, sachant tout au vrai les honorables victoires obtenues par le roi et les louables triomphes, dit qu'il s'en voulait aller en son pays d'Espagne, et qu'il s'en irait par mer où lui fallait passer par le plus court, et assez près des pays du roi en mer; sur quoi avisa et se délibéra de voir le roi à la passée, non seulement pour l'envie qu'il avait de le voir, mais pour crainte qu'il avait de sa puissance, qui lors occupait la mer et la terre par où il lui fallait passer; par quoi lui envoya messages audit lieu de Milan, et lettres contenant comment il était sur son partement pour s'en aller en ses pays d'Espagne, et qu'il désirait surtout à le voir et parler à lui à Gênes ou à Savone, ou en quelque autre lieu qu'il lui plairait. De quoi le roi fut

très joyeux; disant auxdits messagers que, s'il venait, il s'essayerait de le recueillir honorablement, et le traiter à plaisir, et que le très bien fût-il venu; et au surplus penserait le lieu plus à main et pour l'aise dudit roi d'Aragon; ce qu'il fit, concluant qu'à Savone, ville, sur port de mer, de sa Seigneurie de Gênes, le recevrait, et que là parleraient ensemble; et dès lors envoya Gaston, comte de Foix, frère de la reine d'Aragon, avec lui James, l'infant de Foix, et autres seigneurs de France, pour aller au devant dudit roi d'Aragon et accompagner le comte de Foix, auquel dit le roi : « Allez vous embarquer à Savone et prenez galères et brigandins pour vous mener jusque là où sera le roi d'Aragon, et lui dites qu'audit lieu de Savone me trouvera, lorsque je saurai sa venue; et me mandez incontinent par vos cursoires toutes nouvelles, et le plus tôt que pourrez. » Ce dit, le comte de Foix et ses gens s'en allèrent embarquer et se mirent sur mer, tirant sur le chemin où pensaient passer le roi d'Aragon. Après qu'ils eurent navigué deux journées, le comte de Foix, qui était bien jeune, et n'avait accoutumé la marine, se sentit malade de fièvres; par quoi fallut prendre terre et se reposer quelque temps; et pourtant envoya cursoires en mer, pour savoir si ledit roi d'Aragon était prêt : lesquels surent que tantôt monterait en mer, et que, vers la fête de saint Jean-Baptiste, serait à Savone, où le roi lui avait déjà mandé qu'il se trouverait.

§ 3. — PRÉPARATIFS DE LA RÉCEPTION A SAVONE.

Le roi envoya aussi à Savone un des maréchaux des logis, nommé Antoine de Pierrepont, dit d'Arizolles, avec partie des fourriers, auquel commanda

expressément loger ledit roi d'Aragon dedans son château de Savone, où avait très beau logis et fort, assis sur la mer d'un côté, et d'autre avait le dôme et la ville; auquel fallait monter par une droite montée et assez haute. Aussi voulut que les gens dudit roi d'Aragon fussent mieux logés que les siens propres; et attendu que, sans sauf-conduit, otages, ni autre sûreté que de sa bonne fiance et vraie fidélité, il se mettait franchement entre ses mains et en sa seigneurie et danger, voulut et ordonna qu'il fût honoré, logé et traité, tout ainsi ou mieux que sa personne; et à cette cause, transmit à Savone deux de ses maîtres d'hôtel, nommés l'un d'iceux, Jean Guérin, seigneur de Colombiers, et messire Rigault d'Oreille, chevalier, seigneur de Villeneuve, auxquels commanda aller audit lieu de Savone, pour là faire le préparatoire et appareil de toutes choses nécessaires pour recueillir, traiter et festier ledit roi d'Aragon; aussi, envoya avec lesdits maîtres d'hôtel partie de ses officiers, pour les servir en cette affaire; lesquels firent telle diligence, que tout à coup eurent vins de Languedoc, de Corse, de Provence et autres, à pleines caves et celliers; et telle provision de volaille, comme poulets, pigeons, cailles, tourtes et autres gibiers, que, en attendant ledit roi d'Aragon, plus de mille et cinq cents pièces se perdirent, combien qu'ils eussent grandes salles et greniers, et autres lieux à ce propices, pour nourrir ledit gibier. Pareillement les citadins de Savone apprêtèrent les choses nécessaires et ordonnèrent leur affaire, pour recevoir le roi et ledit roi d'Aragon; disant que plus d'honneur ni si haute gloire sauraient jamais avoir, que d'avoir dedans leur ville l'honneur des rois terriens et les plus puissants princes du monde.

§ 4. — MAXIMILIEN PRÉPARE UNE DESCENTE EN ITALIE.

Le roi des Romains, ennemi du roi et envieux de sa prospérité, était lors aux Allemagnes, bien courroucé de la prise de Gênes, et fort dolent de la gloire des Français ; disant qu'encore, s'il peut, leur donnera une alarme; et pour ce faire, fit assavoir à tous les électeurs de l'Empire, et à tous les tenus et sujets du couronnement, qu'il était délibéré et prêt de s'en aller à Rome faire là couronner empereur, en les sommant et requérant, comme obligés et tenus à ce de le vouloir accompagner et servir; et pour délibérer de la manière de son voyage et tenir, sur ce, conseil, manda les princes et aucuns prélats des Allemagnes, et seigneurs des cantons et ligues des Suisses, sujets audit couronnement, lesquels assemblés furent prêts d'ouïr le propos, et entendre le vouloir dudit roi des Romains, lequel dit en audience :

Les princes et seigneurs de l'Empire, ayant le dire et proposé du roi des Romains, dirent tous qu'ils étaient prêts et appareillés de toute leur puissance le servir à ses dépens envers tous et contre tous; et que si son argent était prêt, que, lorsqu'il voudrait, aurait cinquante mille Allemands, ou plus, si besoin en avait. Mais entre autres, les seigneurs des ligues lui remontrèrent comment le roi de France et eux étaient confédérés, et comment ils avaient eu souvent et espéraient encore avoir grand nombre de ses deniers, au moyen des guerres qu'il avait eues en Lombardie et ailleurs delà les monts; par quoi n'étaient délibérés d'eux déclarer ses ennemis, ni de servir homme vivant contre lui, si ce n'était qu'au couronnement du roi des Romains voulût contredire; mais sur cette querelle, encontre tous autres, servirait

volontiers le roi des Romains : « Or bien, dit-il, soyez prêts au nombre de dix mille, lorsque je vous manderai, pourvu que me veuillez servir envers tous et contre tous. » Les seigneurs des ligues et cantons, après cesdites choses, envoyèrent ambassades devers le roi, pour lui dire et remontrer comment ils étaient sujets à l'Empire, mêmement à servir l'empereur au voyage de son couronnement; ce qu'il fallait qu'ils fissent comme sommés et requis de ce faire; mais si de sa part, en voulait avoir quelque nombre, que volontiers lui en bailleraient. Auxquels fit le roi réponse que, s'ils voulaient servir contre lui le roi des Romains, de là en avant se passerait d'eux, en manière que jamais à sa paix ne seraient, ni n'auraient gages de lui, disant : « J'ai en mes pays de France assez hommes pour me défendre, à l'aide de Dieu, du pouvoir du roi des Romains et de tous ses alliés ! »

Et ainsi envoyèrent devers ledit roi des Romains, pour lui dire le vouloir des seigneurs des ligues et cantons des Suisses : de quoi ne fut content, mais autre chose n'en fut, si n'est qu'iceux Suisses furent devers le roi lui dire que, contre lui, ne serviraient le roi des Romains, mais étaient tout prêts de le servir, comme avaient accoutumé.

§ 5. — LE ROI DE FRANCE SE TRANSPORTE DE MILAN A SAVONE.

Le dixième jour du mois de juin, le roi partit de Milan, où de là s'en alla dîner à Binasque, dix milles loin dudit lieu de Milan; et de là s'en alla droit à Lumel, à Valence, à Félissan et en Ast, où se reposa huit jours, en attendant nouvelles du roi d'Aragon, qui encore n'était sur mer.

Après ce, le roi sut par ses coureurs que le roi Ferrand d'Aragon était prêt à partir de Naples, pour se rendre à Savone, comme entre eux avait jà été ordonné, et qu'il aurait avec lui la reine sa femme, et grand nombre de dames, et bien quatorze cents gentilshommes de ses gens : sur quoi avisa que dedans Savone avait peu de logis, pour recueillir tout son train et celui dudit roi d'Aragon; par quoi, fit un rôle de ses gentilshommes et autres à peu de nombre, lesquels ordonna aller avec lui et laissa le surplus en Lastizane et en le duché de Milan. Puis, s'en partit d'Ast, et se mit à chemin, tirant droit à Savone, où arriva le jour de la fête Saint-Jean-Baptiste, et là trouva au dehors de ladite ville les seigneurs et les citadins, les processions et le populaire pour le recueillir et honorer; lesquels le convoyèrent en bel ordre, tout le long d'une grande rue parée, jusqu'à la porte de son logis, qui était un peu au-dessous du château, le dôme entre deux (et était sondit logis la maison de l'évêque de Savone, moult belle et bien appropriée); là dedans s'en entra, où trouva sa chambre toute dressée, et les officiers de sa maison, pour le servir, chacun en son office. Temps fut de prendre rafraîchissement, car lors la chaleur était audit lieu tant extrême, que les plus légèrement vêtus, à peine la pouvaient supporter; et avec ce, tant de petites mouches, piquantes comme aiguillons, y couraient, que chacun en portait la marque : car la nuit sortaient des fentes et trous des chambres des maisons; et ceux qui là dormaient nus et découverts en étaient atteints et piqués, en manière que plusieurs en avaient corps et visages tous bossetés et rougeolés; mais en cette pestilence ennuyeuse, chacun passa le temps, comme il put, en chassant les mouches, lesquelles couraient même-

ment, et le plus, à ceux qui étaient logés près la marine. A quoi tenir se sut bien le roi même, qui vers ladite marine était logé.

§ 6. — VOYAGE DU ROI D'ARAGON.

Le roi Ferrand d'Aragon était jà parti de Gayette, et monté en mer, pour s'en revenir en Espagne et passer par Savone, comme avait mandé au roi. De quoi le pape averti, s'en alla à Ostie, un port de mer, terre d'Église, sur la passée dudit roi d'Aragon, et là fit faire grandes provisions et gros appareil, pour le cuider illec recueillir et traiter. Mais sachant lors, celui roi d'Aragon, que le pape n'avait eu à gré le voyage du roi à l'occasion de la prise de Gènes, dont était malcontent, comme se disait, pour ne donner occasion au roi de penser quelque chose, et aussi qu'il lui fallait passer par ses dangers, ne voulut parler à lui, ni descendre à Ostie, mais lui manda qu'il avait hâte de s'en aller, et le vent à gré pour ce faire par quoi ne pouvait pour l'heure arrêter; et ainsi passa outre. Le comte de Foix lui fut au-devant par mer, avec grande noblesse de France, qui lui dit nouvelles du roi, et comme il était jà à Savone pour là le recueillir et festier. Dont s'avança et fit cingler à pleines voiles, tant, que bientôt fut outre le havre de Gènes et à la vue de Savone : et de là transmit devers le roi un nommé James d'Albion, pour l'avertir de sa venue, et aussi transmit à Savone le maréchal de ses logis, avec ses pousantadours, qui sont ses fourriers, pour là marquer ses logis. Auxquels le roi bailla un nommé Antoine de Pierrepont, dit d'Arizolles, maréchal des logis, pour leur montrer leurs quartiers et les conduire partout : ce qu'il fit,

et leur bailla leur quartier près du château, où était ordonné le logis du roi d'Aragon.

Le roi sut, par ledit don James d'Albion, que le roi d'Aragon était près et qu'à ce jour serait à Savone : dont le roi fut bien joyeux, et dit à celui don James d'Albion : « Puisqu'il plaît au roi d'Aragon, votre maître, de me venir voir en mes pays, je mettrai peine de le traiter à son vouloir et de le recueillir joyeusement. »

§ 7. — LE CARDINAL D'AMBOISE ENVOYÉ AU DEVANT DU ROI D'ARAGON.

Et ce dit, lui transmit au devant maître Georges, cardinal d'Amboise, les cardinaux de Narbonne, de Saint-Séverin, de Finale, d'Albi, et de ses princes et seigneurs grosse route, lesquels lui furent au devant trois lieues en mer et là lui dirent comment le roi l'avait jà attendu quatre jours, et que moult lui tardait l'heure qu'il ne le vit. Auxquels fit le roi d'Aragon joyeuse chère et bon recueil, disant : « J'ai tant honorable louange ouï du roi de France, et par expérience tant vertueuses œuvres en lui connues, que, à cette cause, raison m'a mu d'entreprendre le venir jusqu'en ses pays voir, honorer et visiter, désirant, sur toutes choses, lui faire compagnie fraternelle et amiable, et prendre avec lui familière connaissance et alliance perpétuelle : et moi confiant de son nom christianissime et très excellente renommée, sans autre sûreté que de sa fidélité, mettre entre ses mains et en ses dangers ; disant que plus grand heur, ni plus noble compagnie, ne pourrais au monde rencontrer. »

Ce dit, fit naviguer vers Savone : duquel lieu se

pouvaient jà choisir et aviser tout à clair les galères et fustes, qui étaient tendues et tapissées, et avaient étendards amont. Pour voir la venue et arrivée dudit roi d'Aragon, qui à voile tendue approchait, chacun sortit de Savone, et prit place autour du môle, sur la marine, et sur les tour et murailles de la ville, au droit de la venue, en manière que tout était plein de peuple.

§ 8. — DÉBARQUEMENT DE FERDINAND LE CATHOLIQUE.

A la rive du môle, par où le roi d'Aragon devait descendre, le roi fit faire un pont de bois, entrant en mer, environ douze pas large, à passer trois hommes de front, fait à gardes, et assis sur pilotis, et sur la voussure couvert d'un drap rouge attaché à petits clous, pour faire là aborder la galère du roi d'Aragon, et sortir par là de la mer, pour entrer en la ville. Et lorsqu'il fut environ un mille près de la ville, le roi avec tous ses princes, gentilshommes et archers de sa garde, se trouva au bord du pont, encontre lequel avait un haut boulevard, où je avec plusieurs montai pour voir tout à clair la rencontre des rois.

Or, est à entendre que dedans les fustes et galères du roi d'Aragon, n'avait nuls chevaux : par quoi le roi avait fait là mener en main une mule richement harnachée, pour monter ledit roi d'Aragon; et avait commandé aux autres de ses princes qui là étaient, et à ses autres gentilshommes, qu'ils eussent là mules et haquenées pour bailler aux gentilshommes d'Espagne et porter en croupe les dames de la reine d'Aragon, dont elle en avait moult grand nombre richement accoutrées, et toutes à l'espagnole, combien que plusieurs d'icelles fussent Françaises.

En cette manière attendait, le roi, le roi d'Aragon, qui tant approcha qu'il entra dedans le môle de Savone, où avait pour le roi grosse route de navires armés et artillés, lesquels commencèrent à tirer artillerie à toutes mains. Pareillement les galères et fustes du roi d'Aragon firent, à l'entrée dudit môle, telle meute d'artillerie qu'on n'eût ouï là tonner. Le capitaine Prégent de Bidoulx, avec ses quatre galères, couvertes de fleurs de lis, et toutes ensemble, était entré dedans le môle comme le roi d'Aragon; et là, après les autres, fit décharge son artillerie, dont il avait grosses coulevrines à roues et canons serpentins, tellement qu'il semblait que tout bâsît. Des tours de la ville et du château pétait artillerie comme tonnerre; sur la marine n'apparaissait que feu et fumée; fin, plus d'une heure, continua ce bruit, tel que c'était chose épouvantable à ouïr et merveilleuse à voir. Aussi étaient là trompettes et hautbois, qui soufflaient sans cesser.

Cependant le roi d'Aragon fit mettre de file ses galères, et la sienne, en laquelle il était, tirer devant, laquelle était toute couverte et parée de drap de la couleur et de la livrée du roi, c'est à savoir de jaune et rouge, avec capettes de même. Ses autres galères et fustes étaient richement accoutrées et parées de même. Quoi plus? Le roi d'Aragon fit adresser sa galère droit au pont, où le roi était; lequel, lorsqu'il vit approcher la galère du roi d'Aragon comme d'un demi-jet de pierre près, descendit de sa mule et s'en alla sur le pont, où jà abordait la galère, et si près que l'escale de ladite galère, premier que le roi fût au bord dudit pont, fut dessus avalée. Ce fait, le roi marcha cette part, et s'en entra dedans ladite galère avec lui deux de ses gens seulement, c'est à savoir messire Charles d'Amboise, son lieutenant delà les

monts et grand maître de France, lequel fit entrer dedans, et messire Galéas de Saint-Séverin, grand écuyer de France, lequel entra après lui.

§ 9. — ENTRÉE DANS SAVONE.

Le roi d'Aragon fut auprès du bord de l'escale, lequel, tout en l'heure que le roi fut entré, mit le bonnet au poing et le genou en terre, et le roi après, en eux embrassant assez longuement. Ce fait, le roi fit bailler les clefs de la ville au roi d'Aragon, lequel les reçut amiablement, et puis le fit retourner entre les mains du roi, lequel dit au roi d'Aragon : « Allez-vous-en devant, je m'en vais amener la reine », laquelle fut là présentée au roi par le cardinal d'Amboise, et icelle, le genou en terre, fit la révérence au roi, lequel aussi la baisa et la prit par la main pour l'emmener. Cependant le roi d'Aragon et le cardinal d'Amboise, vis-à-vis de lui, cheminèrent le pont. Le roi d'Aragon descendit le pont, où là attouchant lui fut présentée la mule que le roi lui avait ordonnée, sur laquelle il monta, et attendit là à venir le roi, qui amena la reine sa nièce jusque sur le pont ; puis se mit devant, et dit de loin au roi d'Aragon, qui l'attendait : « Marchez, marchez, je mènerai la reine après » ; ce que ne voulut le roi d'Aragon, mais le bonnet au point disait qu'il n'irait point. Et tandis, le roi monta sur sa mule et fit monter derrière lui la reine ; puis dit au roi d'Aragon : « Allez devant, car la coutume de France n'est pas que les femmes tiennent le rang de leurs maris » ; et adonc se mit devant, jusqu'à l'entrée du portail de la ville, près dudit pont, de vingt pas ou environ.

A l'entrée dudit portail, furent les seigneurs de la

ville, tenant un large poêle sous lequel se mirent les rois et la reine d'Aragon. Le cardinal d'Amboise et Gonsales Ferrand, duc de Terrenove, marchaient les premiers après les rois. D'autres princes étaient là du parti du roi : le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, le duc de Longueville, le duc d'Albanie, le comte de Foix, le comte de Vendôme, le marquis de Mantoue, le marquis de Montferrat, et d'autres grandes baronnies, avec les cardinaux susdits. Avec le roi d'Aragon étaient des principaux : Gonsales Ferrand, duc de Terrenove en Calabre, le duc de Villeformose, le comte d'Arande, le marquis de Suye, don Jean d'Aragon, don Ferrand de Tolède, don Antoine de Cardonne, fils du duc de Cardonne, le comte de Capache, dit Villemarin, capitaine de toutes les galères du roi d'Aragon, et grand nombre d'autres seigneurs et gentilshommes espagnols, lesquels eurent là chevaux tout prêts pour mener jusqu'à leur logis. Aussi furent montées toutes les dames en croupe et menées par les Français jusqu'au château.

Depuis l'entrée de la porte de la ville jusqu'à l'entrée dudit château, aux deux côtés de la rue tendue, étaient les archers de la garde et les Allemands du roi, tous en ordre et à pied, la hallebarde au poing, entre lesquels passèrent les rois : ce que, entre autres choses, regarda volontiers le roi d'Aragon et ses Espagnols.

Toute cette rue était tendue et couverte de verdure, et en approchant du château, avait au travers de ladite rue un arceau de verdure, où avait en écrit ces mots :

> Quis me felicem, quis me neget esse beatam?
> Ecce habeo regum, læta Savona, decus.
>
> Qui veut nier qu'en tout heur je n'abonde,
> Quand en moi est l'honneur des rois du monde?

Le roi donc, en la manière susdite, convoya le roi d'Aragon jusqu'au dedans du château, et eux descendus de cheval, le mena jusqu'en la salle, et puis conduisit la reine jusqu'en sa chambre; et après quelques propos joyeux tenus entre eux, le roi avec ses gens s'en alla en son logis, et chacun des autres se retirèrent en case.

§ 10. — L'HOSPITALITÉ FRANÇAISE A SAVONE.

Et n'est à oublier que le roi d'Aragon, voulant montrer la grande sûreté et singulière fiance qu'il avait du roi, ne voulut manger d'autres viandes que celles qu'il lui avait fait apprêter, sans vouloir être servi que par la main des officiers du roi et en sa vaisselle, dont il y en eut d'or à grande quantité, et d'argent à places couvertes. Aussi, pour sa personne et pour la reine, ne voulut avoir autres lits, ni dormir ailleurs que dedans les lits de camp et que le linge que le roi avait fait apprêter pour eux au château.

Ce soir, les rois soupèrent chacun à son logis, l'un et l'autre servis d'une sorte de vin, de pareilles viandes et par les mêmes officiers, c'est à savoir par les officiers du roi, qui mirent extrême diligence et toute cure pour bien servir et honorablement traiter le roi d'Aragon, car ainsi le voulait le roi.

Après souper, les varlets de chambre du roi furent dresser la chambre et parer le lit du roi d'Aragon, lequel ne voulut qu'aucuns des siens y touchassent; ains, premier que nul desdits officiers du roi sortissent de la chambre, voulut être couché. Et chacun se retira.

Au dedans du château, et tout autour de la cham-

bre du roi d'Aragon, étaient les princes d'Espagne qui là étaient, Gonsales Ferrand, duc de Terrenöve, et sa femme, le duc de Villeformose, le comte d'Arande, le marquis de Suye et aucuns autres, pour lesquels les princes et seigneurs de France avaient là fait porter et dresser de leurs lits de camp ce qu'il y en fallait, et aussi pour les dames de la reine, tant que fut illec aussi bien couché, ou mieux par aventure, qu'il n'eût été en sa propre case.

Le roi, tantôt après souper, voulut reposer, comme celui qui tout le jour n'avait eu passe-temps que de presse et de bruit, dont était ennuyé et fatigué, par quoi se mit au lit pour prendre repos.

Les seigneurs et autres gentilshommes espagnols, qui étaient logés par la ville, trouvèrent leurs chambres tendues et lits de camp dressés que les Français leur avaient là fait apprêter, et le banquet partout, où messire Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, et plusieurs des capitaines français et autres gentilshommes de la maison et des pensionnaires du roi se trouvèrent pour accueillir, traiter et festier les Espagnols, combien que, peu de temps devant ce, eussent entre eux eu mortelle guerre et à la défortune des Français. Mais d'autres choses n'était lors nouvelle que de bien festier lesdits Espagnols; aussi était-ce le plaisir du roi et courtoisie des siens : de quoi lesdits Espagnols, de ce réjouis et contents, s'émerveillèrent, en recommandant de moult la mode libérale de France.

§ 11. — DÉTAILS DU SÉJOUR DE FERDINAND A SAVONE.

Le cardinal de Sainte-Praxède, légat lors en Lombardie, était à Savone; lequel délibéra le lendemain,

jour de la fête Saint-Pierre et Saint-Paul, de chanter messe en note au grand dôme de Savone, pour l'honneur du prince des apôtres, duquel était la grande solennité, et des deux plus grands rois de la chrétienté, qui là étaient présents; et, pour ce, au matin, sur le point de huit heures, avec plusieurs des autres cardinaux qui là étaient, et tout plein d'évêques et autres prélats, fut prêt à dire la messe, à laquelle se voulurent ensemble trouver les rois.

Le roi d'Aragon, sachant que le roi voulait aller à cette messe, lui voulut tenir compagnie; et lui, avec grand nombre de princes et seigneurs d'Espagne, descendit du château et s'en alla au logis du roi, qui jà était prêt et l'attendait pour aller à l'église. Les archers de la garde et les Allemands étaient arrangés à deux rangs, depuis la porte de la chambre du roi jusque devant le grand autel du dôme, pour là faire place à départir la presse, qui était moult grande. Les deux rois furent ensemble, par l'espace d'une heure, ou un peu plus, et là parlèrent de toute joyeuseté.

Et lorsqu'il fut temps d'aller à la messe, le roi voyant la franchise et libéralité du roi d'Aragon, qui sans autres otages que de la seule fiance qu'il avait en lui, s'était ainsi mis entre ses mains, se délibéra lui faire tout l'honneur qu'il pourrait, et lui dit qu'il se mît devant : lequel ne voulut, disant qu'il ne lui appartenait, et qu'il n'irait point. Et, voyant le roi, qu'il ne voulait marcher, dit derechef : « Marchez devant, car si j'étais chez vous et en vos pays, sachez que je ferais ce de quoi me prieriez; et pour ce qu'êtes en mes pays, vous en ferez ainsi, car je le veux, et si vous en prie. » Et ce dit, le roi d'Aragon se mit devant, et le roi après.

A l'issue de la porte du logis du roi, à lui se vint présenter un nommé Miquel Pastor, Catalan, capi-

taine de quatre galères que le roi d'Aragon avait transmises au roi de Gênes; lequel Pastor demanda chevalerie au roi, et qu'il lui plût le faire chevalier de sa main : ce qu'il fit volontiers, en lui baillant l'accolée, au nom du bon chevalier saint Georges. Et ce fait, là fut un fol, qui était au roi d'Aragon, lequel commença à crier à pleine tête : « O seigneur Miquel Pastor, le très heureux, qui est ores fait chevalier de la main du plus noble et plus grand roi de tout le monde ! »

Tout cela fait, les rois cheminèrent vers l'église; à leur queue, grand'suite de princes et prélats. Ainsi cheminèrent jusqu'à la porte de ladite église, et là se prirent, les deux rois, par les mains, le roi d'Aragon à la haute main; et cheminèrent jusque devant le grand autel, où avait deux chaires parées, desquelles, l'une était pour le roi, et l'autre, pour le roi d'Aragon, attouchant l'une de l'autre et d'une même hauteur; et au devant desdites chaires, un banc couvert de drap d'or, de la hauteur du siège desdites chaires, ou un peu plus haut, pour là-dessus appuyer les rois, et eux agenouiller devant; et étaient assises icelles chaires sur main dextre, en montant audit grand autel. A main sénestre, avait une autre chaire plus haute, vis-à-vis de celles des rois, ordonnée par le légat, cardinal de Sainte-Praxède.

Les rois furent en leurs chaires, et la messe commencée par les chantres du roi d'Aragon et aucuns de ceux du roi, qui là n'avait mené tous les chantres de sa chapelle, pour la presse. Or s'en alla ledit cardinal de Sainte-Praxède en ses pontificaux habits, devant le grand autel, où illec, tout environné de prélats, fit l'introïte de sa messe, et puis se retira en sa chaire, tournant la face vers les rois : et là, tout assis, chanta la messe, jusqu'au *Per omnia.*

Du côté des rois fut mis un grand banc de long entre le grand autel et les chaires, où furent assis : premièrement et au plus haut, Charles, duc d'Alençon; après, Gonsales Ferrand; puis, le comte de Vendôme; Francisque de Gonsago, marquis de Mantoue; Jean Guillermé, marquis de Montferrat, et quelques autres seigneurs d'Espagne. De l'autre côté étaient assis, sur un autre banc, les cardinaux d'Amboise, de Narbonne, de Saint-Séverin, de Finale, de Bayeux et d'Albi, avec tout plein d'archevêques et évêques, qui étaient là tous droits. Tout auprès du roi, était debout François d'Orléans, duc de Longueville, lequel était au derrière de la chaire, appuyé tout encontre; aussi étaient là tout autour, Jean Stuart, duc d'Albanie; Louis d'Orléans, marquis de Rothelin; messire Charles d'Amboise, grand maître de France; le seigneur Jean Jourdan; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; messire Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, et tous les chambellans, avec grand nombre de gentilshommes et pensionnaires. Autour du roi d'Aragon, étaient aussi grand nombre de princes et seigneurs d'Espagne. C'était, à bien le prendre, une assemblée digne d'admiration et de triomphe souverain.

Que fut-ce? l'évangile de la messe fut dit par un évêque, qui faisait le diacre, lequel, après ce, prit livre ouvert au droit de l'évangile, et le porta aux rois qui étaient appuyés sur le banc, et joignant l'un de l'autre; et premièrement présenta l'évangile à baiser au roi, lequel l'adressa au roi d'Aragon, qui aussi le refusa; et ce voyant, l'évêque arrêta le livre ouvert entre eux deux; lesquels, tous à la fois, baisèrent l'évangile, l'un, d'un côté, et l'autre, de l'autre.

La paix fut pareillement portée aux rois par ledit évêque, lequel aussi la présenta premièrement au

roi : mais en fut fait comme de l'évangile : car tous deux à la fois la baisèrent au pied, qui était une croix, ayant le bas en la façon et largeur d'un pied de calice.

La messe dite, la bénédiction fut donnée par ledit cardinal de Sainte-Praxède, qui avait là toute puissance du pape : à laquelle les rois et toute la Seigneurie plièrent les genoux et joignirent les mains.

Et après la bénédiction donnée, le cardinal d'Amboise se leva et approcha les rois, en leur disant qu'il fallait aller à l'autel pour avoir le baiser de la paix; lesquels se mirent à marcher vers l'autel; et le cardinal de Sainte-Praxède annonça le pas vers eux, pour leur donner *Osculum pacis;* et là, eut refus à l'honneur d'un côté et d'autre. Mais le roi sachant l'honneur être réciproque et retourner à qui le fait, et comme étant chez lui, voulut toujours faire l'honneur au roi d'Aragon: par quoi fit signe audit cardinal qu'il s'adressât premier à lui : ce qu'il fit, puis au roi. Ce qui semblait à plusieurs préjudicier à l'honneur de France : disant que la prééminence d'honneur sur tous les rois chrétiens appartient au roi de France comme au plus noble des humains, et qui, entre autres, est dit seul et intitulé, par prérogative et excellence, le Roi Christianissime.

Mais d'aucune chose ne peut préjudicier au roi l'honneur par lui fait à autrui libéralement, et non accepté par autorité, comme fit toujours le roi d'Aragon, qui, à tous honneurs, refusa l'avantage, premier que l'accepter, sachant aussi que, par le maître des cérémonies à Rome, sur et devant tous autres rois chrétiens, le roi de France est le premier aux honneurs.

Pour entrer en propos, après la messe dite, les rois s'en allèrent ensemble, comme devant, et à l'issue

du dôme, montèrent sur leurs mules et tirèrent vers le logis du roi, jusque devant la porte, où illec se départirent. Le roi s'en entra en son logis, et le roi d'Aragon s'en alla dîner au château.

Après que les rois eurent dîné chacun en son logis, lesquels encore n'avaient ensemble tenu propos que de joyeux passe-temps, pour dire de plus, sur le point de onze heures du matin, le roi, accompagné d'aucuns de ses princes et du cardinal d'Amboise, s'en alla au château voir le roi d'Aragon, lequel lui vint, à bas, au devant. Et eux ensemble remontèrent et parlèrent en chambre, touchant aucunes choses secrètes entre eux, pour lesquelles communiquer et déduire, et que l'affaire d'entre eux requérait quelque peu de prolixité de langage, le roi voulut que le cardinal d'Amboise, en qui se fiait de moult, eût cette charge à mener, et à traiter, en son lieu, avec le roi d'Aragon, de la menée entre eux entreprise.

Et pour ce, ledit d'Aragon et le cardinal d'Amboise se retirèrent dedans une chambre à part, et là furent eux deux ensemble, par l'espace de trois grosses heures ou plus. Et je, qui lors étais là dedans une salle avec plusieurs, et près de la porte de la chambre où se tenait le conseil, combien que j'eusse bonne envie de savoir du traité quelque chose; toutefois ce fut pour moi un secret écrit en lettres fermées et un conseil célébré à porte close. Mais l'opinion de chacun était que là se traitait quelque amour fraternel, perdurable paix et sûre alliance. Que fut-ce? Ledit roi d'Aragon et ledit cardinal d'Amboise, après leur conclusion faite, sortirent de la chambre et s'en allèrent en la chambre où était le roi, lequel avertirent de tout ce qu'ils avaient traité et conclu. Et là firent les deux rois, entre eux, les promesses qu'ils

voulurent, et parlèrent en secret, et premièrement de leurs affaires.

Et après ce, le roi fut deviser avec la reine d'Aragon, sa nièce, laquelle puis en emmena souper à son logis, avec grand nombre de ses dames et des seigneurs d'Espagne pour la convoyer; laquelle, après souper, remmena jusqu'au château. Et là, parlèrent, lui et le roi d'Aragon, assez longtemps; puis, s'en retourna à son logis, où ledit roi d'Aragon le voulut reconduire, mais ne le voulut souffrir.

Tantôt que le roi fut retourné à son logis, les capitaines des gardes furent, avec les quatre cents archers et les cent Allemands, devant, et tout autour du logis du roi; et là assirent leurs guets, où toutes les gardes étaient toujours : ce que le roi d'Aragon et les seigneurs d'Espagne regardaient volontiers, et se mettaient aux créneaux du château tous les soirs, pour voir de là asseoir le guet; ce qu'il faisait beau à regarder : car, selon commun dire, il n'y avait prince en toute chrétienté qui eût telle garde et si bien ordonnée.

Nouvelles vinrent lors au roi, que la reine était grosse, lesquelles nouvelles apporta un nommé messire Jean le Roux, seigneur de la Tour, des gentilshommes de la reine, auquel le roi fit très joyeuse chère, et fit publier les nouvelles par tous ses pays au delà les monts; dont furent faits partout les feux de joie.

La reine, qui lors était à Grenoble, au Dauphiné, d'heure en heure avait nouvelles du roi, et si grande envie de le voir, qu'à toute heure lui écrivait qu'il s'en retournât en France; et aussi Madame Claude lui priait, par tous messagers, qu'il s'en revînt en ses pays; par quoi lui tardait qu'il n'était à chemin, disant que, tout en l'heure que le roi d'Aragon serait délogé, que sans séjour se mettrait en voie.

Pour continuer propos, donc, le lendemain de la fète Saint-Pierre et Saint-Paul, qui fut le dernier jour du mois de juin, les rois ouïrent messe à part, dînèrent chacun à son logis.

Et après dîner, le roi, avec grosse suite de seigneurie de France, fut voir le roi d'Aragon au château, où là devisèrent longuement ensemble.

Puis, la reine et ses dames furent en place pour danser. Les rois dansèrent chacun son tour; et puis, les princes étant là présents, et autres gentilshommes français et espagnols, renforcèrent les danses. Là menèrent, les rois et autres de leur suite, très joyeuse vie et plaisant passe-temps, qui dura jusque sur l'heure de vêpres.

Et lorsqu'il fut temps de souper, le roi en emmena à son logis le roi et la reine d'Aragon pour souper avec lui; et lorsque tables furent couvertes, les rois et la reine lavèrent ensemble, et puis après fut baillé à laver Gonsales Ferrand. L'assiette fut telle que le roi fit mettre à l'honneur le roi d'Aragon; puis s'assit après et la reine ensuivant; et au bas bout du banc, fit asseoir Gonsales Ferrand. Auprès du banc, où étaient assis les rois et Gonsales, et du côté du bas bout, fut mis un autre banc et une petite table; et là fut assise une dame d'Espagne, dame d'honneur de la reine. Durant le souper furent là tenus maints et plaisants propos, et devisé de choses joyeuses; et les rois très hautement servis, car chacun mettait diligence à ce faire. Après souper, l'eau fut apportée pour laver les mains; si se lavèrent les rois et la reine ensemble; et puis fut baillé à laver audit Gonsales Ferrand, qui tenait grosse gravité. Or, furent les rois à deviser là longtemps; et après sortirent du banc, où toujours avait demeuré ledit Gonsales, quant à eux.

§ 12. — VISITE DU ROI CATHOLIQUE A STUART D'AUBIGNY MALADE.

Le roi d'Aragon s'enquit lors où était messire Bérault Stuart, seigneur d'Aubigny, disant qu'il le verrait volontiers, pour ce qu'il le connaissait moult bon chevalier et sage, et qu'autrefois l'avait vu en Espagne et en Grenade à son secours contre les Maures, et là faire maintes prouesses ; dont avait grand'envie de le voir. Lequel seigneur d'Aubigny était en la ville, malade de goutte, à son logis. De quoi fut averti le roi d'Aragon, lequel dit : « Et vraiment, puisqu'il est malade, et qu'il ne peut venir ici, je l'irai voir jusqu'à son logis. — Or allez, dit le roi, et, ce pendant, je mènerai la reine à l'ébat. » Et dit à messire Gabriel de la Châtre : « Allez avec vos cent archers conduire le roi d'Aragon jusqu'au logis de monseigneur d'Aubigny. » Et ce dit, le roi d'Aragon et Gonsales Ferrand, avec grosse suite de baronnie d'Espagne et de France, et messire Gabriel de la Châtre, avec ses cent archers pour le conduire, s'en alla droit au logis du seigneur d'Aubigny; lequel était tant pris de goutte, qu'il ne se pouvait lever sans aide; et lorsqu'il sut que le roi d'Aragon lui faisait l'honneur de le venir voir jusqu'en son logis, se fit lever et porter en une chaire, jusqu'à la porte de sa chambre, où le roi d'Aragon le trouva, comme il se faisait porter au devant de lui jusque dehors: où, sitôt qu'il aperçut le roi d'Aragon, se fit mettre bas, le genou en terre, et dit : « Ah! Sire, et comment pourrai-je à suffire rendre grâces à votre Catholique Majesté d'avoir pour moi pris la peine à venir jusqu'ici, quand je plutôt me devais à pieds et à mains acheminer, que vous voir prendre ce travail.

Mais plaise-vous savoir, Sire, que l'empêchement de mon mal (qui tant ne me grève, que l'ennui de votre peine) m'a défendu la voie et coupé le chemin, et en l'état que chacun me peut voir. Toutefois, pour le bonheur de votre joyeuse visitation, mon mal est tout allégé, et moi tout sain, ce me semble. » Lors le roi d'Aragon approcha le seigneur d'Aubigny, et mit pied à terre, puis l'embrassa, en lui faisant bonne chère et joyeux visage. Gonsales Ferrand, pareillement, et les autres seigneurs d'Espagne qui là étaient, lui firent grand honneur; et puis le roi d'Aragon le fit retourner en sa chambre et remettre au lit, où s'assit auprès de lui. Là fut apportée la collation, où burent ensemble et ceux-là qui furent présents. Le roi d'Aragon et le seigneur d'Aubigny devisèrent longuement, en parlant de leurs vieilles guerres de Grenade et de plusieurs autres bons propos et joyeuses choses; et le fait, ledit roi d'Aragon dit adieu audit seigneur d'Aubigny, et s'en retourna au château, les archers du roi, à pied, autour de lui, et messire Gabriel de la Châtre, auquel parla tout le long de la rue jusqu'au château, et lui demanda du fait et de l'état des gardes du roi et de ses gentilshommes, qu'il réputait à grande chose et triomphale ordonnance.

§ 13. — DIVERTISSEMENTS ET BANQUETS.

Tandis que le roi d'Aragon fut au logis du seigneur d'Aubigny, le roi avait mené la reine d'Aragon, sur la marine, à l'ébat, où, des navires et galères de France et d'Espagne qui là étaient, furent tirés coups d'artillerie à l'envi; et là dedans les matelots se jetèrent d'amont en bas, et donnèrent au roi divers

passe-temps ; et puis, le roi, qui avait la reine d'Aragon en croupe derrière lui, l'en remmena au château, où jà était le roi d'Aragon, qui se trouva en la basse cour, au-devant du roi ; et là firent collation et parlèrent quelque temps ensemble ; puis, chacun se retira.

Dedans les galères du roi d'Aragon, étaient lors plusieurs Français tenus par force, lesquels avaient été pris durant le temps des guerres de Naples, et mis en galères : dont les aucuns furent connus et leur cas remontré au roi, qui les demanda audit roi d'Aragon ; lequel les promit faire délivrer, ce qu'il fit depuis.

Après que le roi et le roi d'Aragon furent départis du château, comme j'ai dit, le roi d'Aragon transmit à Gaston, comte de Foix, son beau-frère, deux colliers d'or, jusqu'à son logis, avec une rapière et la ceinture pour mettre en écharpe, le tout riche à merveilles ; car les deux chaînes pesaient chacune mille écus, desquelles l'une était faite à quatre gros chaînons doubles, et l'autre à menu ouvrage, laquelle pouvait faire plusieurs tours autour du col ; et toutes garnies de riches pierreries.

Lorsque le roi fut retiré en sa chambre, les capitaines des gardes assirent leurs guets tout autour de sa chambre et de son logis, en manière qu'il se pouvait dormir tout sûrement.

Aussi fut fait commandement, de par le roi, à la peine de grosse amende, par toute la ville de Savone, que incontinent le jour couché, chacun chef d'hôtel eût à mettre devant sa fenêtre, sur la rue, une torche ou chandelle ardente, jusqu'au jour, afin que la nuit, par les rues, n'y eût nulle brigue, et que nul ne pût aller ni sortir en rue qui ne fût connu et avisé : ce qui fut fait continuellement, durant le temps que le-

dit roi d'Aragon fut audit lieu de Savone; et tellement que par la ville faisait la nuit aussi clair, ou à peu près, que le jour.

Là n'eut, entre les Français et les Espagnols, une seule question ni parole que d'amitié. Aussi avait fait le roi défendre à tous Français, à peine de la hart, de ne prendre débat ni dire paroles injurieuses auxdits Espagnols, et commandé que chacun mît peine de les bien traiter et accueillir : ce que chacun fit à son pouvoir.

Le premier jour du mois de juillet, les rois, après leur messe ouïe, dînèrent chacun à son logis, et le vêpre venu, le roi et la reine d'Aragon furent souper au logis du roi, où, comme devant, mit le roi d'Aragon à l'honneur, combien que toujours le refusât, le bonnet au poing, mais ainsi le fallait faire pour le mieux. A ce souper, furent les rois servis par les officiers du roi, qui très à point s'en acquittèrent, comme coutumiers de ce faire. Viandes exquises et vins délicieux furent à largesse là mis en avant, et fait entre les rois vie privée et familière, et chère joyeuse et amiable.

Messire Charles d'Amboise, grand maître de France, et lieutenant du roi delà les monts, fit à celui soir son banquet à Gonsales Ferrand, où furent plusieurs des autres princes et seigneurs d'Espagne : pour lesquels festier et entretenir, furent là des Français ceux lesquels on estimait plus solennels et gens de fête : et entre autres y était messire Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, lequel était moult beau chevalier et grand, et l'un des plus hardis et adroits, et des mieux estimés qu'on sut, que plusieurs des Espagnols qui là étaient, connurent bien, car autrefois l'avaient vu en la Pouille et en des lieux où plus le doutaient à rencontrer qu'audit banquet, où ledit sei-

gneur de la Palice et les autres Français qui là étaient mettaient toute diligence à bien traiter et entretenir ledit Gonsales et les autres seigneurs d'Espagne. Aussi messire Charles d'Amboise, qui faisait le banquet, leur faisait la meilleure chère, de quoi se pouvait aviser, et de l'honneur, ce qu'il pouvait. A toutes ces bonnes chères, étaient gentilshommes, atitrés pour caqueter à plaisir et dire choses nouvelles et plaisantes ; desquels étaient messire Mery de Rochechouart, seigneur de Mortemart, qui disait merveilles, messire Germain de Bonneval, gouverneur de Limousin, le seigneur de Jaulys, et tout plein d'autres gentilshommes, lesquels à l'envi dirent étranges nouvelles, et firent nouveaux contes, et donnèrent à iceux Espagnols tant de divers passe-temps, que après ce, disaient que onc n'avaient trouvé meilleure compagnie ni si plaisante.

Or eurent soupé les rois et la reine, et après s'en allèrent dedans un beau jardin là dedans bien clos à grosses murailles crénelées et fenêtrées au bas, par où l'on regardait sur la mer, qui battait de ce côté. Le roi et la reine d'Aragon, sa nièce, s'assirent dedans leurs chaires, encontre une des fenêtres qui regardait en la mer, et là devisèrent longtemps ensemble. Le roi d'Aragon et le cardinal d'Amboise étaient aussi assis sur leurs chaires, contre une des autres fenêtres regardant sur mer, lesquels pareillement devisèrent de plusieurs choses, et longuement : où étaient assistants les cardinaux de Narbonne, de Saint-Séverin, de Finale et d'Albi, l'archevêque de Sens, l'archevêque d'Aix, l'évêque de Paris, l'évêque de Lodève, l'évêque de Marseille, l'évêque de Sisteron et d'autres prélats et seigneurs d'Église, à grand nombre ; pareillement y étaient le duc de Longueville, le duc d'Albanie, le comte de Foix, le comte de

Vendôme, le marquis de Mantoue, le marquis de Montferrat, où aussi se trouvèrent Gonsales Ferrand, messire Charles d'Amboise, messire Jacques de Chabannes, et tous les autres Espagnols et Français qui avaient été au banquet qu'avait fait ledit messire Charles d'Amboise. Et ainsi, dedans celui jardin, fut là joyeusement passée la soirée, et plusieurs bons propos mis sus.

Et lorsqu'il fut heure de se retirer, le roi dit au roi d'Aragon qu'il allât devant, disant : « Je mènerai la reine après; allez, dit-il, vous et monseigneur le cardinal! » Ce qu'il fit; ledit cardinal main à main. Et le roi prit la reine d'Aragon, à la haute main, et dit à Gonsales : « Prenez la reine à l'autre côté, seigneur Gonsales! » lequel, le bonnet au poing et le genou bas, approcha la reine et la prit à l'autre main, et ainsi s'en allèrent avec grande suite de noblesse, en marchant jusque hors la porte du logis. Là, furent mules et haquenées prêtes, pour monter les rois, les seigneurs et dames qui étaient là. Le roi d'Aragon fut monté, et le roi aussi, lequel fit monter la reine, sa nièce, en croupe derrière lui. Les dames de la reine, et quelques autres des princes et prélats, et autres gentilshommes qui là furent, montèrent à cheval, et ce fait, le roi et le roi d'Aragon, tous deux de front, marchèrent droit au château, et toute la seigneurie, après, et eux montés amont s'arrêtèrent au pied des degrés de l'échelle par où l'on monte en la salle du château, où le roi d'Aragon descendit de sa mule, et lui-même aida à la reine, sa femme, à descendre, et puis ôta son bonnet de dessus le chef, en remerciant le roi de l'honneur qu'à lui et à la reine lui avait plu de faire.

§ 14. — CONVENTIONS VERBALES ENTRE LOUIS XII ET FERDINAND. — SÉPARATION DES DEUX ROIS.

Quelque peu de temps parlèrent et devisèrent illec ensemble, et conclurent de tout leur affaire ; et comme fut dit, promirent l'un à l'autre deux et secourir et aider envers tous et contre tous, tant, que pour commencer, le roi d'Aragon sachant que le roi des Romains se délibérait de vouloir faire la guerre au roi et entrer en Lombardie, donna la charge à Gonsales Ferrand d'envoyer à Naples querir six mille Espagnols, qu'il avait là laissés, pour venir en Lombardie au secours du roi, si besoin en avait.

Aussi dit le roi d'Aragon au roi, que le lendemain, au vouloir de Dieu, se mettrait sur mer pour s'en aller en Espagne; de quoi, le roi averti, commanda à ses maîtres d'hôtel qu'ils fissent avitailler de pain, de vins et de chairs toutes les galères et fustes dudit roi d'Aragon, si à point que ce fût pour le conduire, défrayer tout son train, jusqu'à ses pays: et que, par toute la ville de Savone, fussent tous les Espagnols aussi défrayés.

Le roi, revenu à son logis, s'en alla prendre repos. Et chacun prit le chemin de son quartier, et se retira en case.

Le roi et le roi d'Aragon, par l'espace de quatre jours entiers, furent ensemble en la ville de Savone, pays du roi, où, après leurs bonnes chères et alliances faites entre eux, fut question de déloger. Et combien que plus longue demeure eût été au gré de l'un et de l'autre, toutefois les affaires de leurs pays naturels leur commandaient de départir. Dont le roi d'Aragon, qui longtemps devant ce n'avait été en ses pays d'Espagne, ayant tout son appareil prêt

pour monter en mer, le roi et lui, étant lors au château de Savone, le second jour du mois de juillet, sur les trois heures après midi, voulut déloger, et là prendre congé du roi, ce que le roi ne voulut, disant : « Puisque départir se faut, et qu'au venir vous ai trouvé sain sur la mer, à l'aller vous rendrai en tel état et même lieu, si je puis. »

Ce dit, les rois montèrent sur leurs mules, et puis le roi fit monter la reine d'Aragon en croupe derrière lui, comme toujours avait fait auparavant. Là, furent grand nombre de gentilshommes français, lesquels eurent chevaux et haquenées, pour porter en croupe les dames, et autres montures pour les gentilshommes d'Espagne qui là étaient, lesquels tantôt furent montés. Les quatre cents archers et les cent Suisses de la garde furent là, tous à pied, la hallebarde au poing. Et lorsque tout fut mis en ordre, les rois descendirent du château et avec leur état marchèrent ensemble, tout le long de la rue, devisant toujours de plusieurs choses, et tant qu'ils arrivèrent jusque sur la marine, où étaient les galères du roi d'Aragon; là mirent pied à terre, et ce fait, le roi conduisit le roi et la reine d'Aragon jusque dedans leur galère, où là prirent congé l'un de l'autre, et très amiablement s'entre-accolèrent, puis la reine, le genou en terre, dit son adieu au roi, lequel aussi lui dit adieu et la baisa. Et à chef de ces faits, le roi avec sa noblesse se mit à retour vers son logis; et le roi d'Aragon fit cingler voiles vers son pays d'Espagne.

§ 15. — RETOUR DU ROI EN FRANCE. — PRÉCAUTIONS MILITAIRES EN ITALIE.

Tantôt après le départ du roi d'Aragon, le roi transmit à Naples avec lettres dudit roi d'Aragon,

un Espagnol, nommé Péralte, pour illec prendre et lever trois mille cinq cents hommes, et iceux faire venir en Lombardie, pour renforcer son armée et se trouver au devant du roi des Romains. Lequel Péralte fut en poste au royaume de Naples, et fit incontinent son amas, puis s'en revint, à tous ses gens, en Lombardie, joindre avec les Français, pour servir le roi contre ledit roi des Romains.

Le roi, voyant lors son entreprise du tout à son vouloir mise à fin, et toutes ses affaires de là les monts en bon ordre, se disposa de retourner en France et déloger le lendemain, par quoi les maréchaux des logis et les fourriers furent devant. Le lendemain, troisième jour de juillet, sur le point de trois heures après minuit, le roi fut à cheval, avec peu de nombre de ses gens, et à la lumière des torches, se mit en voie, tirant par les montagnes, droit à Suse. Les gens à la file, se mirent après, chacun au plus tôt qu'il put, car il chevauchait raidement, et tant, que sur les huit heures fut arrivé à un gros bourg, nommé Malegîte, à l'entrée du Piémont, devers Savone. De là s'en alla, par le Piémont, droit à Suse, et par le Dauphiné, droit au mont Genèvre, à Briançon, à Embrun, à Gap, à Grenoble et à Lyon, où trouva la reine, laquelle fut moult joyeuse de sa venue, et tant qu'elle ne pouvait plus. Là, fut le roi, le surplus du mois de juillet, et tout le mois d'août, en attendant si le roi des Romains marcherait, comme se disait lors, pour entrer en Lombardie, où se voulait trouver le roi pour lui donner la bataille, comme avait promis à ses gens d'armes de delà les monts, à son département.

§ 16. — PARALLÈLE DES DEUX ROIS ET DES DEUX REINES.

(Brantôme, t. Ier.)

Il régna quarante ans assez heureusement : car s'il fut heureux d'un côté, il fut malheureux de l'autre, parce qu'il perdit son fils unique qui lui mourut, et sa fille Jeanne, au moyen d'une mélancolie qui la prit emprès la mort de son mari le roi Philippe, et devint perdue de sens et entendement, ayant laissé ses enfants jeunes, dont l'aîné n'avait pas encore dix ans. Ce qui fut cause que ledit Ferdinand ne s'amusa guère à Naples, où il en était aller prendre possession, bien que le peuple de là l'aimait et le tenait en grand estime, et l'eût fort voulu là ; et s'en retourna en Espagne avec sa seconde femme, Germaine de Foix, nièce du roi Louis XII et sœur de ce brave Gaston ; et passa à Savone, où les deux rois se virent par une grande admiration et contentement, à voir leur façon de faire et apparence feinte ou vraie, et avec grande joie de toute la grande assemblée qui se trouva là pour voir l'entrevue bien étrange de ces deux rois, qui un peu auparavant avaient été si grands ennemis à se couper la gorge, et alors devenus si bons amis et si bien réconciliés, non seulement de par ce nouveau parentage et alliance, mais d'assoupissement de toute haine et d'offenses passées.

Notre roi l'alla voir le premier dans sa galère, par un pont de bois qu'il avait fait faire tout exprès sur le port ; et puis Ferdinand descendit en terre, et notre roi le logea au château qu'il avait fait préparer pour lui, et le roi à l'évêché.

La reine avait son mari à la main droite et son oncle à l'autre, tant brave et paré de pierreries et

somptueux habillements que rien plus, et y fut trouvée fort glorieuse et altière : j'en parle ailleurs.

Voilà un grand changement de haine et de réconciliations, mais toutes ces amitiés feintes ne durèrent guère; car bientôt après survinrent les affaires de la Romanie, et la bataille de Ravanne, où ce roi espagnol se banda totalement contre notre roi : et fiez-vous en telles réconciliations, voire en telles gens de légère foi!

J'ai ouï raconter à un grand personnage ancien, qui le tenait de son père, que plusieurs, en cette susdite entrevue de Savone, voyant ces deux rois ensemble, allèrent faire une comparaison de tous deux, comme par une certaine forme et manière de sympathie. Tous deux avaient beaucoup de vertus et de valeur, mais le nôtre l'emportait. Tous deux en premières noces épousèrent deux belles, sages et très honnêtes princesses : notre roi, la reine Anne de Bretagne; l'autre, Isabelle de Castille; deux très riches héritières, car la Bretagne, encore que ce ne fût qu'un duché, valait bien le royaume de Castille; toutes deux fort magnanimes, libérales et entreprenantes, toutes deux bien aimées de leur mari et de leur peuple; aussi fort regrettées après leur mort. Et puis ces deux rois pour la fin de leurs jours, et pour leur avancement à plus tôt mourir, épousèrent deux secondes femmes, jeunes, belles princesses, qui les emportèrent aussitôt dans la tombe.

Notre roi ne traîna guère en sa maladie, qui l'emmena, et mourut dans sa belle et noble ville de Paris. Et Ferdinand traîna fort d'une longue indisposition, et mourut en un méchant village, nommé Madriglego (où j'ai été), allant avec sa femme et sa cour à Séville pour changer d'air.

§ 17. — GONZALVE DE CORDOUE A SAVONE. — PAROLES FLATTEUSES POUR LES GÉNÉRAUX FRANÇAIS.

Audit grand capitaine ses astuces lui servirent bien autant ou plus que ses vaillantises, il prit pour devise une grande arbalète de passe, qu'on nomme ainsi, laquelle se bande avec poulies, et ces mots écrits : *Ingenium superat vires*, comme voulant dire qu'il n'y a si belle force que l'esprit et l'industrie de l'homme ne surpasse ; comme de vrai, il n'y a homme, si fort soit-il, ni géant, qui peut de la main bander cette arbalète ; mais avec cet engin fort aisément elle se bande. Cette devise pourtant n'était point tant à l'avantage de ce grand capitaine, car enfin il n'y a que la vaillance pour bien couronner un brave et grand capitaine.

On dit, et est ainsi, écrit-on, que lorsque le roi Ferdinand alla prendre possession de son royaume de Naples, à lui tout paisible rendu par ce grand capitaine, l'y voyant tant aimé et renommé, en conçut quelque méfiance et jalousie, comme il y était sujet, le bon prince, et non sans cause possible en cela, et, crainte qu'il voulût avaler le morceau qu'il avait coupé, il l'emmena avec lui en Espagne, qui fut le dernier de ses jours glorieux ; et possible pour le mieux pour lui, parce que depuis il ne sortit point d'Espagne, et n'eut plus le moyen d'exercer sa vertu, ni guerre ni paix, le roi lui ayant rogné ses morceaux si courts, qu'il n'en coupait et avalait aucuns, sinon à son vouloir.

Il était avec lui à Savone, à l'entrevue de ces deux rois, que j'ai dit ci-devant, où il fut fort regardé et admiré d'un chacun pour ses nobles exploits et victoires. Sur tous notre roi en fit grand cas, et voulut

qu'il soupât en la même table où ces deux rois soupèrent et la reine d'Espagne, bien qu'il refusât fort cet honneur; mais notre roi en pria fort Ferdinand de lui en faire le commandement de s'asseoir, où étant, notre roi prit grand plaisir de deviser avec lui, et fort l'entretenir : de sorte qu'au jugement de tous les assistants, ce jour-là ne lui fut moins glorieux que celui auquel il entra avec toute son armée victorieuse et triomphant dedans Naples, et de nos défaites françaises, ou de nos partisans, en Calabre et à Cérignole et au Garillan.

Si notre roi fit bonne chère à ce grand capitaine, Ferdinand la fit de même à M. Louis d'Ars et à M. de Bayard, disant au roi ces propres mots : « Monsieur et frère, voilà deux bons et braves serviteurs que vous avez là. Qui en a de tels les doit bien garder. » Quel los pour eux! (Voyez le roman de M. de Bayard [1].)

Or, enfin, pour achever, ce grand Gonsalvo mourut un peu avant le roi Ferdinand, retiré de sa cour en sa maison, malcontent. Toutefois le roi voulut, en mémoire de sa vertu, que, tant en sa cour qu'en son royaume, on lui fît les mêmes honneurs qu'on a accoutumé en Espagne faire aux plus grands princes; ce qui fut fait, tant le peuple l'aimait et l'estimait : et le voilà bien guéri et ressuscité!

1. Le Loyal Serviteur, ch. XXVII, rapporte ces paroles un peu autrement : « Monseigneur mon frère, bien est heureux le prince qui nourrit deux tels chevaliers. »

NOTICES SUR LES AUTEURS

Jean d'Auton.

On en est encore réduit de nos jours à des suppositions sur la famille, la naissance et même le nom de ce personnage, que les uns appellent d'Auton et les autres d'Anton. Suivant l'opinion la plus probable, ce chroniqueur est originaire de la Saintonge. Entré dans l'ordre de Saint-Benoît, il écrivit en 1499 un poème des *Alarmes de Mars sur le voyage de Milan* et sa chronique du *Voyage de Milan*, qui le tirèrent de son obscurité. Il fut sans doute distingué et encouragé par la reine Anne de Bretagne, qui avait formé autour d'elle une cour de poètes et de savants. « Je qui suis des petits le moindre, dit-il dans une dédicace à cette princesse, il vous a plu me faire élargir et disperser des miettes tombantes de votre table pour la substantion de ma pauvre humanité. »

Il devint *historiographe* et *chroniqueur du roi*, qui lui donna en récompense l'abbaye d'Angle en Poitou, et plus tard, en 1505, le prieuré de Lodève en Languedoc, outre les pensions et les dons attribués à chaque nouvelle besogne historique ou poétique. Jean d'Auton accompagnait partout Louis XII, dont il « rédigeait par lettres les louables œuvres », et dans plusieurs passages de sa chronique il se met lui-même en scène auprès du roi.

Dans un passage digne d'être cité, il nous apprend avec quelle conscience il remplissait sa charge d'historien, lorsqu'il n'avait pu à « l'œil voir et connaître une

partie des choses ». C'était après le retour des capitaines et des gentilshommes qui avaient survécu à la désastreuse campagne de Naples en 1503. « J'étais lors à Blois, dit Jean d'Auton, pour savoir au vrai des nouvelles; une fois m'en allais dîner ou souper au logis du sieur d'Aubigny, une autre chez le seigneur de la Palice, puis aux banquets que se faisaient les autres capitaines et gentilshommes qui aux affaires du royaume de Naples avaient été, et là écoutais chacun parler, qui d'autre chose que de la guerre ne tenaient propos, et aussi je mettais en mon papier ce que je voyais débattre entre les capitaines et les gens d'armes; et ce fait, à part, à l'un et à l'autre m'en enquérais à toute heure, des plus grands jusqu'aux moindres, pour savoir si le commun rapport s'accorderait aux maîtres de l'artillerie et aux varlets canonniers que par prière je menais parfois dîner ou souper à mon logis, qui lors était près de leur quartier; m'enquérais aussi combien de pièces d'artillerie y avait eu, des poudres et autres munitions, et quel exploit elle avait fait, et de toutes autres choses qui ne se doivent oublier à mettre par écrit : à quoi j'ai plus travaillé de savoir que je n'ai mis de peine à écrire. » Par cette méthode, Jean d'Auton relève de l'école de Froissart et de Monstrelet.

Les chroniques de Jean d'Auton étaient fort estimées autrefois. Sa probité et sa loyauté d'homme, son exactitude et son impartialité d'historien justifient cette réputation. Jean Bouchet, à qui Jean d'Auton avait enseigné l'art de rhétorique et de poésie, fait souvent dans ses livres avec enthousiasme le panégyrique de son maître. C'est lui qui dans une épitaphe restée le principal document sur la vie de Jean d'Auton, nous fait connaître la vie édifiante que mena l'abbé d'Angle depuis la perte du roi son bienfaiteur, jusqu'à ce qu'il mourut, âgé d'environ soixante ans, dans son abbaye, au mois de janvier 1528 (n. st.). Voici cette pièce :

Ci-dessous gît en ce bien étroit angle
Un bon seigneur, autrefois abbé d'Angle,
Religieux : c est frère Jean d Auton,

Noble de sang, qui vécut, ce dit-on,
Par soixante ans et plus en bonne estime:
Grand orateur, tant en prose qu'en rime,
Il ordonnait comme en prose ses vers,
Sans rien contraindre à l'endroit ou envers;
Il était grave en son mètre et facile :
Bref, on ne vit jamais de plus grand style.
Plusieurs traités en rime composa,
Où le sien sens et savoir exposa;
Du roi Louis, de ce nom le douzième,
Tant qu'il porta le royal diadème,
Fut chroniqueur, et en prose a écrit
Ses nobles faits où montra son esprit.
En rime a fait trois épîtres moult belles,
Des trois États contenant les querelles :
Et ce bon roi, voyant que moine était,
Et que très bien être abbé méritait,
Le fit pourvoir de cette prélature,
En attendant plus féconde aventure :
Car il eût eu chose de plus haut prix,
Si fière mort n'eût ce bon roi surpris.
Dix ans avant que mourût ce bon père,
Austère vie il tint en monastère,
En méprisant par merveilleux dédain
Les gens du monde et tout honneur mondain;
Il ne dormait en mol lit, sans courtines,
Toujours était le premier à matines :
Il se rendait si très humble et abject,
Qu'il ne semblait être abbé, mais sujet,
Et tellement qu'on ne l'eût pu connoître
Entre les siens religieux en cloître.
Par lui étaient grands bobans redoutés,
Combien qu'il fût noble des deux côtés;
Il ne voulait chasse ni vénerie,
Riches habits ni pompeuse écurie :
En solitude, il vivait tout seulet,
Se contentant d'un prêtre et d'un varlet,
Il ne voulait compagnie pompeuse,
De conscience était fort timoreuse.
Puis en janvier mil cinq cent et vingt sept
Il trépasse, disant maint beau verset,
Le corps duquel repose sous la lame :
Priez à Dieu que pardon fasse à l'âme.

Sans être un écrivain, et malgré des réminiscences quelquefois fastidieuses de l'antiquité, Jean d'Auton se lit avec intérêt. Dans ses descriptions il y a de la vie, de la force, de la couleur; et son œuvre historique reste un monument précieux pour l'histoire du commencement du XVI[e] siècle. (Voir préface de l'édition des chroniques de Jean d'Auton, par P.-L. Jacob.)

Le Loyal Serviteur.

Histoire du bon Chevalier sans peur et sans reproche le seigneur de Bayard.

Il n'y a pas, dans notre histoire militaire, de renommée plus populaire que celle de Bayard, ni, dans toute notre littérature, de livre plus attrayant que le récit du *Loyal Serviteur.* Il a, sur les romans de chevalerie, l'incomparable avantage de la vérité historique. Les aventures des paladins sont des fictions merveilleuses, les actes du bon Chevalier sans peur et sans reproche sont des réalités admirables.

Publiée trois ans à peine après la mort de Bayard, en 1527, l'histoire de sa vie ne souleva aucune contradiction. Plusieurs de ses plus illustres contemporains, Bonnivet, la Trémouille, Suffolk, l'héroïque la Palisse, succombèrent dans la funeste journée de Pavie; mais il en restait beaucoup qui l'avaient vu d'assez près pour être en état de contrôler et de contester au besoin les assertions de son historien : au premier rang, le capitaine Louis d'Ars, qui l'avait connu dès sa première jeunesse; le capitaine Pierrepont, son lieutenant pendant de longues années; Montmorency, son compagnon d'armes et son aide dans la défense de Mézières; avant tous, le roi qui l'avait choisi pour parrain dans l'ordre de chevalerie, François I[er]. Pourquoi, parmi ces témoins autorisés, ne placerions-nous pas Montluc? C'est en effet sous les ordres de Bayard que ce cadet de Gascogne servit d'abord comme archer dans la compagnie du duc Antoine de Lorraine.

Les documents écrits, les mémoires du temps s'accordent, en tout ce qui est essentiel, avec les récits du Loyal Serviteur. On peut donc tenir pour authentique le portrait qu'il nous a donné de son maître.

Ce modèle de toutes les vertus militaires exerce un attrait invincible par son héroïque bravoure, son désintéressement, son profond amour du bien public, son humanité chevaleresque, sa modestie et sa verve toute française.

Le biographe d'un pareil homme, le *Loyal Serviteur,* qui avec une modestie trop grande a dérobé son nom à notre admiration, est à la hauteur de son sujet, avec lequel il semble s'être complètement identifié. Il est à peu près certain aujourd'hui que le nom du *Loyal Serviteur* était Jacques de Mailles. En 1719 le père Lelong disait déjà que l'auteur de la vie de Bayard était son secrétaire et que certaines libertés d'appréciations l'avaient empêché de se nommer. Cette opinion est confirmée par des recherches récentes. (Voir l'introduction de l'édition du *Loyal Serviteur* donnée par les soins de M. Lorédan Larchey, Hachette, 1884, in-4°.) Jacques de Mailles fut probablement un gentilhomme du Grésivaudan, pays de Bayard, servant en qualité d'archer dans sa compagnie d'ordonnance et exerçant les fonctions de secrétaire auprès de lui. Après avoir suivi la carrière des armes, il aurait exercé la profession de notaire et reçu, en cette qualité, le contrat de mariage de la fille de Bayard avec le sire de Boczosel.

Jean de Saint-Gelais.

Jean de Saint-Gelais, frère et oncle des poètes Octavien et Mellin de Saint-Gelais, a écrit une *Histoire de France depuis 1470 jusqu'à 1510*, publiée par Th. Godefroy.

Claude de Seyssel.

Claude de Seyssel, né vers 1450 à Aix en Savoie, mort en 1520, occupa d'abord une chaire d'éloquence à Turin, puis fut appelé en France par Louis XII et Georges d'Amboise, et devint évêque de Marseille en 1509, ambassadeur de France à la diète de Trèves en 1512 et au concile de Latran en 1514, archevêque de Turin en 1517. On a de lui : *Histoire singulière du roi Louis XII,* Paris, 1508, in-8°; — *la Grande Monarchie de France*, 1519, in-4°, sorte de traité en cinq parties sur la puissance de la France et le développement possible de sa prospérité ; une traduction française de Justin; d'autres, d'après des versions latines, de Thucydide, Xénophon, Appien, Diodore, Eusèbe, etc.; un traité de la loi Salique en latin.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I. — LES AMBITIONS DU CARDINAL D'AMBOISE.
LA DISGRACE DU MARÉCHAL DE GIÉ.

§ 1. — Le cardinal d'Amboise candidat à la tiare. — Élection de Pie III.................... 2
§ 2. — Les Français traversent Rome pour marcher sur Naples.................... 5
§ 3. — Mort de Pie III. — Nouvel échec du cardinal d'Amboise. — Élection de Jules II. 7
§ 4. — Fuite de César Borgia. — Retour du cardinal d'Amboise.................... 9
§ 5. — Maladie du roi. — Précautions prises par le maréchal de Gié.................... 10
§ 6. — Disgrâce du maréchal de Gié. — Son procès. 12
§ 7. — Faveur de Louis de Graville. — Les malversations financières, cause des désastres d'Italie. — Mise en accusation et condamnation de plusieurs grands personnages.................... 19

II. — LES TRAITÉS DE BLOIS ET L'ALLIANCE AUTRICHIENNE. — MALADIES DU ROI LOUIS XII. — PRÉDOMINANCE D'ANNE DE BRETAGNE (1504).

§ 1. — Premier traité de Blois (11 septembre 1504). — Ligue contre Venise.................... 27
§ 2. — Deuxième traité. — Alliance entre Louis XII, Maximilien et l'archiduc Philippe le Beau. 28

§ 3. — Troisième traité. — Sûretés mutuelles pour l'accomplissement du mariage autrichien.... 30
§ 4. — Délibération et décision de la municipalité de Paris relatives à l'entrée solennelle de la reine.... 32
§ 5. — Sacre de la reine à Saint-Denis. — Son entrée à Paris.... 36
§ 6. — Séjour du roi à Paris. — Soins donnés à l'administration. — Fêtes, tournois, représentations satiriques.... 42
§ 7. — Translation des cendres du duc Charles d'Orléans.... 44
§ 8. — Ambassade du cardinal d'Amboise au roi des Romains.... 45
§ 9 — Maladie du roi.... 46
§ 10. — Le roi de nouveau malade à Blois.... 47
§ 11. — Désolation touchante du peuple de France. 48
§ 12. — Appréhensions du cardinal d'Amboise.... 48
§ 13. — Crise de la maladie du roi. — Sa guérison. 50
§ 14. — Impression produite au dehors par la maladie du roi.... 51
§ 15. — Mort de la dame Thomassine Spinola.... 51
§ 16. — Voyage de la Reine.... 52
§ 17. — Le roi et la maison d'Angoulême. — Ses attentions pour Louise de Savoie. — Arthur Gouffier nommé gouverneur du jeune duc François.... 54

III. — L'ALLIANCE ESPAGNOLE. — LES ÉTATS DE TOURS ET LA POLITIQUE NATIONALE (1505-1506).

§ 1. — Démêlés avec Philippe le Beau.... 59
§ 2. — Proposition d'alliance de la part du roi d'Angleterre.... 60
§ 3. — Séjour du roi à Blois.... 61
§ 4. — Fiançailles de Ferdinand le Catholique et de Germaine de Foix.... 62
§ 5. — Traité de Ségovie (16 octobre 1505).... 63
§ 6. — Philippe le Beau se prépare à passer en

Castille. — Naufrage et séjour en Angleterre ... 65
§ 7. — Passage de Germaine de Foix en Espagne. — L'hiver de 1505 ... 67
§ 8. — Les états de Tours. — Louis XII Père du peuple ... 68
§ 9. — Remontrances au sujet du mariage de Madame Claude ... 71
§ 10. — Réponse du roi aux états ... 72
§ 11. — Fiançailles de madame Claude et de François d'Angoulême ... 76
§ 12. — Les affaires générales de l'Europe au milieu de l'année 1506 ... 79
§ 13. — La mort de Philippe le Beau (25 septembre 1506) ... 83
§ 14. — Louis XII et les enfants de Philippe le Beau ... 85
§ 15. — Lettre de condoléance de George, cardinal d'Amboise, à Marguerite d'Autriche, sur la mort de son frère Philippe, roi de Castille ... 86
16. — Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie, remercie le roi Louis XII. 87

IV. — La conquête de Gênes. — Le roi de France a Milan (1507).

§ 1. — Révolte de Bologne contre le pape ... 88
§ 2. — Révolution à Gênes ... 89
§ 3. — Le roi se fait la main pour la guerre ... 91
§ 4. — Marche de l'armée royale sur Gênes ... 93
§ 5. — Prise des fortifications avancées de Gênes. 95
§ 6. — Préparatifs de combat en avant de Gênes. — Le roi commande en personne ... 96
§ 7. — Capitulation de Gênes ... 99
§ 8. — Effet produit en Italie par la prise de Gênes ... 100
9 — Entrée du roi dans Gênes ... 101
10 — Autre récit de l'entrée du roi dans Gênes et de la répression de la révolte ... 104

§ 11. — Mécontentement du pape Jules II........ 111
§ 12. — Exécution de l'agitateur Demitri. — La guillotine à Gênes.................... 112
§ 13. — Capture et exécution du doge de Gênes, Paul de Nove.......................... 115
§ 14. — Curiosités de Gênes.................. 118
§ 15. — Retour du roi à Milan................ 119
§ 16. — Les fêtes de Milan.................... 120

V. — L'entrevue de Savone entre Louis XII et Ferdinand le Catholique (28 juin-2 juillet 1507).

§ 1. — Départ du roi de Milan. — Les Français protègent la frontière vénitienne...... 132
§ 2. — Ferdinand le Catholique demande une entrevue au roi de France. — Echange d'ambassades.......................... 133
§ 3. — Préparatifs de la réception à Savone..... 134
§ 4. — Maximilien prépare une descente en Italie. 136
§ 5. — Le roi de France se transporte de Milan à Savone................................ 137
§ 6. — Voyage du roi d'Aragon................. 139
§ 7. — Le cardinal d'Amboise envoyé au-devant du roi d'Aragon....................... 140
§ 8. — Débarquement de Ferdinand le Catholique. 141
§ 9. — Entrée dans Savone..................... 143
§ 10. — L'hospitalité française à Savone......... 145
§ 11. — Détails du séjour de Ferdinand à Savone. 146
§ 12. — Visite du Roi Catholique à Stuart d'Aubigny malade............................. 154
§ 13. — Divertissements et banquets............ 155
§ 14. — Conventions verbales entre Louis XII et Ferdinand. — Séparation des deux rois. 160
§ 15. — Retour du roi en France. — Précautions militaires en Italie.................. 161
§ 16. — Parallèle des deux rois et des deux reines. 163
§ 17. — Gonzalve de Cordoue à Savone. — Paroles flatteuses pour les généraux français... 165

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois.

LA
LIGUE DE CAMBRAI

AGNADEL
ET LA GUERRE DE FERRARE
1508 — 1511

EXTRAITS

DE CLAUDE SEYSSEL, DE SAINT-GELAIS,
DU LOYAL SERVITEUR, etc.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER

Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris,
Répétiteur à l'École Polytechnique.

Ouvrage contenant 20 gravures



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1889

LA
LIGUE DE CAMBRAI

I

LOUIS XII ET LES VÉNITIENS.
NÉGOCIATIONS DE LA LIGUE DE CAMBRAI.
(1508.)

§ 1. — PUISSANCE, AMBITION ET ACCROISSEMENTS DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

(Claude Seyssel [1].)

Qui est celui qui ne sache comme la seigneurie et le nom des Vénitiens, par grands et continuels accroissements, par l'espace de onze cents ans ou environ, étaient parvenus à telle grandeur, qu'ils tenaient en crainte non pas toute l'Italie tant seulement, mais la Germanie, la Hongrie, la Dalmatie, ensemble toute la Grèce, et jusque ès parties d'Asie, pourtant que sur toutes icelles avaient pris quelque partie? Et par temps, avec les moyens qu'ils tenaient par fraude et par cautèle, s'attendaient de soumettre

1. *L'Excellence de la félicité de la victoire qu'eut le très chrétien roi de France Louis XII de ce nom, dit Père du peuple, contre les Vénitiens, au lieu appelé Aignadel, près de la ville de Caravas, en la contrée de Giradade, au pays de Lombardie, l'an de grâce 1509, le 14e jour de mai,* Paris, Pacart, 1515, 1 vol. in-4.

premièrement le reste de l'Italie, et après rendre les autres tributaires, ainsi que les Romains avaient jadis fait. Et l'apparence y était grande, considérant la jointe et crue qu'ils avaient fait à leur empire en Italie, de notre temps, et mêmement depuis quinze ans en çà, et les moyens qu'ils tenaient, pour avoir le reste. Car premièrement, du temps du roi Charles huitième, dernier décédé, par grande et évidente malice, après qu'il eut conquis le royaume de Naples, se rallièrent avec ses ennemis, et même don Ferrand, fils de don Alphonse, qui dernièrement avait tenu et occupé ledit royaume. Et en ce faisant, pour quelque somme d'argent qu'ils lui prêtèrent, furent par lui saisis des cités et ports de Brindes, d'Otrante, de Mole, de Monopoly et de Poligane, avec leurs territoires, qui sont des principaux de celui royaume, mêmement du côté de la mer Adriatique, sur laquelle lesdits Vénitiens sont assis. Et par ce moyen avaient gagné telle contrée audit royaume de Naples, par mer et par terre, que facilement à la moindre occasion qui fût survenue de quelque guerre, trouble ou dissension en icelui, espéraient, avec la grande puissance qu'ils avaient par mer et par terre, usurper le remanant d'icelui royaume, sinon à une fois, à plusieurs. Et eux-mêmes, quand autres occasions n'y fussent survenues de trouble et de guerre, eussent assez trouvé les moyens de les y faire naître. Après cela, du temps de notre roi Louis, par la société qu'il fit avec eux à la première conquête de son duché et état de Milan, avaient de lui obtenu la cité de Crémone avec son territoire, ensemble tout le pays de Giradade [1], où il y

1. Ghiara d'Adda, contrée située entre l'Adda, l'Oglio et le Pô, et qui tire son nom de la nature alluviale du sol (*ghiara,* gravier).

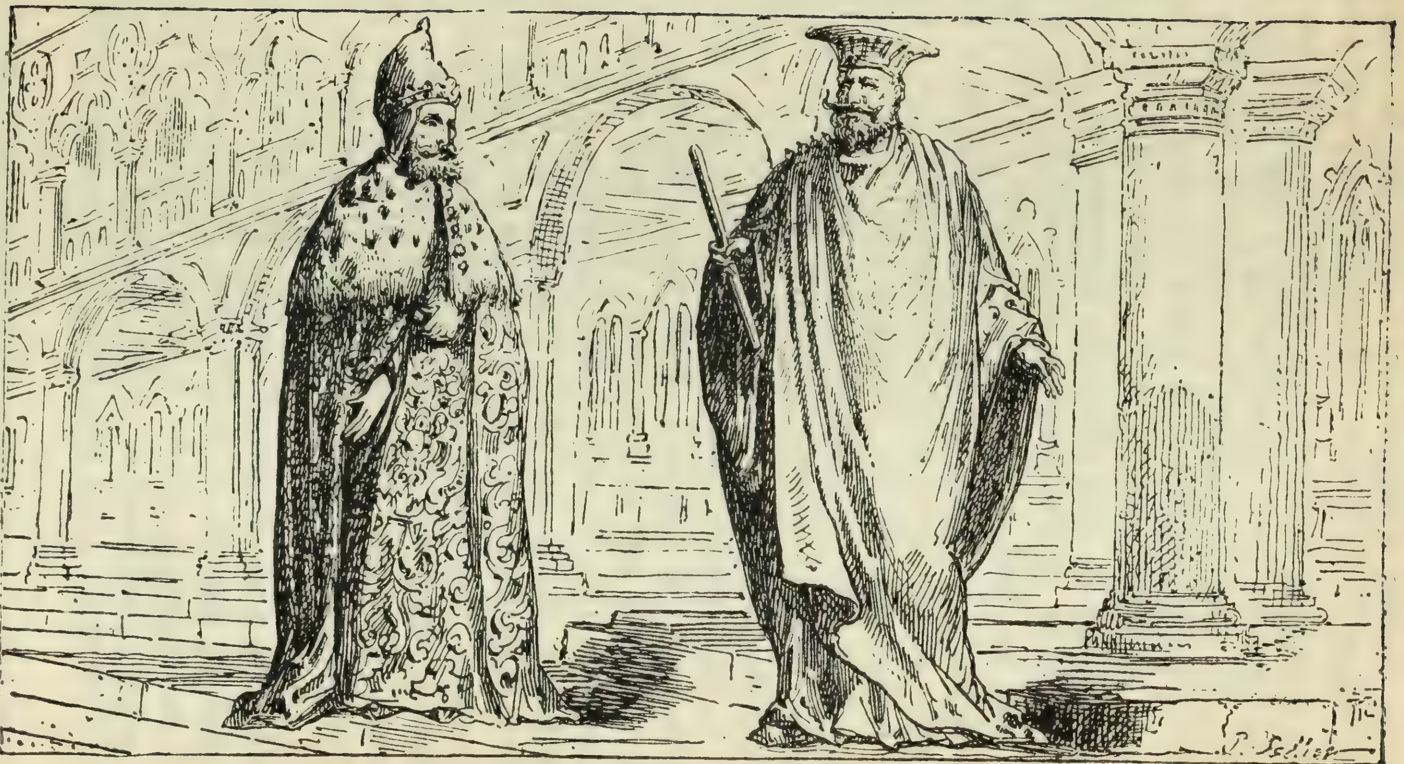
a grand nombre de bonnes villes, bourgs et châteaux. Et outre plus, pour arrondir et borner leur état et seigneurie, tout le pays qui est depuis la rivière d'Adde, et après celle du Pô, tirant contre les monts rhétiques, qui départent l'Italie de l'Allemagne. Espérant semblablement, par tels et semblables moyens que dessus, dedans peu de temps se saisir du remanant du duché de Milan.

Et afin qu'ils eussent plus facile entrée en toutes les contrées d'Italie, pour pouvoir opprimer toutes les seigneuries et puissances d'icelle, depuis trois ans en çà, non contents d'avoir par bien longtemps auparavant occupé sur l'Église romaine les cités de Ravenne et de Cervie, auraient, par pratique et par argent, pris et mis à leur obéissance les cités de Faïence et d'Arimini, qui sont des principales et des plus fortes de toute la Romagne, et leur territoire s'étend jusqu'à la Toscane et confronte aux Florentins. Et par ces moyens et pour l'accroissement si grand qu'ils avaient fait en peu de temps de leur seigneurie en Italie, tendant leurs rets et leurs filets contre toutes les principales parties d'icelle, étaient devenus si grands et si fiers, qu'il n'y avait plus aucune puissance en Europe ni en Asie, qui ne les craignît bien avoir pour ennemis et pour voisins, et à laquelle ils ne se voulussent bien parangonner de seigneurie, de revenu et de puissance.

§ 2. — GOUVERNEMENT DE VENISE.

Et si une ou deux au plus en y avait, qui en aucune desdites choses les surmontassent, ils avaient si grand ordre, était leur état et seigneurie gouverné par si grand sens et police, que sans difficulté, et

en cela par la commune renommée surmontaient tous les autres états de toutes choses qui appartiennent et sont convenables à conserver et agrandir un empire. Pourtant mêmement que leur état ne craint aucune mutation, par mort ou changement de prince, ni aussi par faction et partialité des citoyens, qui sont les choses pour lesquelles autres empires, royaumes et seigneuries ont toujours été et sont défaits, détruits et annihilés; ainsi était le gouvernement de leur chose publique de telle sorte institué, que bien semblait que jamais ne dût tomber en ruine et décadence; mais plutôt avait apparence de subjuguer les autres, mêmement ses voisins, ainsi qu'ils disaient avoir par prophétie, et qu'avaient anciennement fait plusieurs autres cités, vivant en moindre police. Pourtant que l'empire et la seigneurie de Venise n'est point populaire, ni en la main et puissance de tout le peuple généralement comme était celui des Romains, et celui de la plupart des cités de Grèce, qui ont eu domination. Mais est en forme de vraie aristocratie, emprès certain nombre de bourgeois, qu'ils appellent gentilshommes et patrices, auxquels seuls appartient la création des officiers et magistrats, la conduite des affaires communes, et toute l'autorité d'icelle seigneurie. Par quoi ne sont point si sujets à séditions populaires et mutinements, comme étaient les Romains, qui jamais n'en étaient quittes, pour le temps qu'ils n'avaient guerre dehors. Et bien souvent, étant en guerre contre leurs ennemis en pays étranger, étaient en armes en la cité les uns contre les autres. Et jaçoit ce qu'ils aient un prince, qu'ils nomment duc (doge), lequel est perpétuel à sa vie, pour honneur et pour représenter en plus grande magnificence la dignité de leur seigneurie, icelui toutefois n'a pas l'autorité sur les



Doge et capitaine général de Venise, d'après Vecelli.

autres ès choses d'importance; ains est la totale autorité emprès le sénat et les officiers, qui sont députés avec lui, lesquels ont puissance de la mort et de la vie, tant sur lui-même que sur les autres citoyens. Et semblablement les chefs et capitaines généraux qu'ils constituent pour la guerre n'ont puissance de faire paix ni trêve, sans le su et l'autotorité du sénat, ni, qui plus est, démener la guerre, sinon par l'avis et délibération d'aucuns d'entre eux qu'ils leur baillent pour ce faire. Et par ces moyens sont tellement hors de danger d'être tyrannisés par leurs ducs et chefs de guerre qu'aucuns d'iceux ont autrefois fait mourir par sentence publiquement. Et si sont au surplus si aigres et soudains contre les séditieux, mutins et entrepreneurs, que pour soupçons légers ont souvent banni, confiné, exilé, emprisonné et fait mourir plusieurs de leurs principaux gentilshommes et citoyens. Pour raison duquel ordre est advenu que par si longtemps que leur empire a duré, jamais n'a été usurpé par tyrannie, ni troublé par sédition civile, qui ait eu durée, ni aussi par mutation de prince. Car ce ne leur est perte que d'un seul homme. Par lesquelles choses, tous les autres empires et royaumes ont pris fin, et celui même des Romains, après qu'il eut subjugué tout le monde, par le différend et par les civiles dissensions des principaux citoyens de Rome, fut occupé et réduit à la volonté d'un seul prince. Et après, par la fréquente mutation de princes et empereurs, et par l'imbécillité et mauvaise conduite d'aucun d'eux, est tombé en la petite réputation et débile puissance, que nous voyons, au prix de la grandeur qu'il soulait avoir[1].

1. Voir, à la fin du volume, une notice sur le gouvernement de Venise.

§ 3. — RÉPUTATION DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

Qui est donc celui tant puissant prince, ayant sens et conseil, qui n'eût bien craint d'assaillir seul une seigneurie si grande, si puissante de terre, de cités, de villes et de pays? si riche, et si abondante d'or et d'argent, et de toutes choses nécessaires? si crainte, estimée et redoutée par toutes les parties du monde? et qui souvent, et par si longtemps, avait fait expérience de sa grandeur, et démontré clairement sa force et sa puissance? Mêmement de notre temps contre tous les princes et tous les autres potentats d'Italie, lesquels au temps du pape Sixte, quatrième de ce nom, tous conjurés ensemble, firent contre eux leur effort. Et néanmoins, à la fin par appointement, ne retinrent et recouvrèrent pas tant seulement ce qu'ils avaient et tenaient auparavant la guerre; mais encore leur demeura une partie des terres qu'ils avaient prises sur le duc de Ferrare. Et qui plus fait à estimer, n'avaient-ils pas soutenu, un peu devant, la guerre contre Mahomet[1], le grand seigneur des Turcs, père de celui qui règne à présent (qui tant était craint et redouté de toutes nations, et tant avait conquis et soumis d'empires, de royaumes, de provinces et de pays), l'espace de quatorze ans, en diverses aventures, sans y faire grande perte, ayant néanmoins ce temps pendant plusieurs autres guerres en Italie? Pour lesquelles choses et autres grandes victoires qu'ils ont eues en divers temps, tant par mer que par terre, et tant en Europe qu'en Asie, leur renommée était si grande par tout le monde, et même entre les princes orientaux, qu'eux seuls avaient loi de demeurer en

1. Mahomet II, le conquérant de Constantinople.

sûreté et en réputation, et de marchander ès terres du Turc et du Soudan, et de vivre en liberté avec eux, là où les autres chrétiens, à grande difficulté, y peuvent aller et marchander sous sauf-conduit. Aussi leurs ambassadeurs étaient, par tous princes chrétiens et infidèles, honorés et traités comme les ambassadeurs des grands rois et princes. Toutes lesquelles choses concernant leur antiquité, leurs conquêtes, leur puissance, leur renommée et réputation, leur police et forme de vivre, Marc-Antoine Sabellique, Véronais, orateur de notre temps très excellent, a très élégamment et amplement écrit et déclaré en son histoire, qu'il a composée de leurs gestes et en aucuns autres traités particuliers que l'on trouve imprimés en langage latin, lesquelles seraient trop longues et trop prolixes à réciter.

De vaincre donc et prosterner une si grosse, si puissante, si riche, si renommée et si ancienne seigneurie, semblait à toutes gens raisonnables, non pas très difficile, mais presque impossible. Ce que toutefois le roi Louis par sa vertu, et celle des Français, par sa conduite, et par son heur, a fait non pas selon son intention, mais plus glorieusement beaucoup et plus heureusement, qu'il n'eût su deviser ni souhaiter. Donc assez l'on peut comprendre que c'est ouvrage de Dieu, lequel, par sa bonté et sapience infinie, fait et conduit les choses par le moyen et ministère des hommes, plus à leur honneur et avantage, quand il lui plaît, que leur sens ne saurait comprendre. Et cela peut aussi porter témoignage, que la querelle d'icelui roi contre lesdits Vénitiens était bonne, juste et raisonnable, puisque tant a été favorisée par la bonté divine.

Et néanmoins pour ce que plusieurs pourraient cela révoquer et mettre en doute attendu mêmement

que bien peu de temps auparavant icelui roi avait été leur allié, et avec eux mené la guerre contre le roi et empereur des Romains, Maximilien, considérant aussi que nulle victoire ne peut ni doit être louée ni prisée, si la querelle de celui qui l'a eue, n'était bonne et raisonnable, devant que parler plus outre de cette victoire, veux ici insérer les causes qui ont mû et contraint ledit roi Louis à mouvoir la guerre contre lesdits Vénitiens.

§ 4. — CAUSES DE LA GUERRE ENTREPRISE PAR LOUIS XII CONTRE LES VÉNITIENS.

Lesdits Vénitiens ont dès longtemps envoyé leurs caqueteurs et pratiqueurs par toutes les nations, lesquels, par leurs malices et cautèles, pourraient facilement persuader à plusieurs gens (qui n'auraient connaissance des choses qui sont entre eux contractées et entretenues), que ledit roi aurait mal gardé sa foi et sa promesse envers lesdits Vénitiens. Lesquels, ainsi qu'ils disent, eux confiants de la loyauté et alliance d'icelui roi, lui avaient auparavant donné aide et secours pour déchasser le seigneur Ludovic Sforce du duché de Milan, et, après la première conquête, le lui avaient gardé et maintenu. Car ils prétendent que, dès la première conquête de Milan, il dépendait de leur volonté si les Français auraient seigneurie en Italie, ou non, et, après icelle faite, s'ils y demeureraient ou non; et mêmement, l'année passée, quand ledit empereur avec toute la force d'Allemagne vint en Italie, pour troubler l'état dudit roi Louis, et chasser, comme ils disaient, les Français d'Italie. Car quelques offres ni promesses qu'il leur sût faire, jamais ne les put divertir de l'amitié

et alliance dudit roi Louis. Par quoi non ayant de leur côté fait aucune chose dérogeante aux considérations et alliances accordées entre eux (lesquelles devaient être perpétuelles, indissolubles et inviolables), semblerait, comme ils disent, que le roi Louis, sans fausser sa foi et son serment, ne pouvait soi déclarer, de leur ami et allié, leur ennemi et adversaire. Et autres plusieurs choses disent et sèment en divers lieux, pour montrer que ledit roi Louis et les Français usent de moult grande ingratitude et infidélité envers eux. Là où à la vérité icelui roi Louis étant par eux, depuis lesdites alliances et en contrevenant à icelles, en plusieurs sortes et manières outragé, et ayant le pouvoir et les moyens de s'en venger, et de les troubler et priver des terres qu'ils tiennent en Italie, a mieux aimé endurer et dissimuler par long espace de temps que d'être soupçonné d'avoir, par moyens exquis et querelles controuvées, enfreint et violé l'alliance et amitié qu'il avait avec eux. Et encore qu'il eût par eux été si grandement outragé et contemné, qu'il n'est si patient homme, ni si attrempé qui n'en fût ému et indigné, s'il n'eût été pour le bien public de toute la chrétienté, ne les eût voulu endommager, ni guerroyer, ains plutôt les garder et défendre comme il a fait le temps passé. Mais connaissant par plusieurs expériences très évidentes leur cautèle et malice, et le désir qu'ils avaient d'agrandir et augmenter leur état et seigneurie, par quelque moyen que ce fût, et craignant que, si on différait plus à y pourvoir, ils se pourraient faire si puissants, qu'après on n'aurait le moyen de se garder d'eux ; ému aussi par les admonestements de notre très saint Père pape Jules second, et par les prières et évident péril des princes et seigneuries d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne et de Hongrie, a été con-

traint de s'accorder avec eux, pour éteindre ce feu commun, et préserver les terres et seigneuries desdits princes et seigneurs, ses parents, amis et alliés, et aussi les siennes; et venger les outrages et dommages à eux faits par lesdits Vénitiens. Lesquelles choses combien que je cuide être venues à la connaissance de la plupart des gens d'entendement; toutefois il y a plusieurs points que ledit roi Louis par sa bonté et douceur a dissimulés envers eux, tant qu'il a pu, qu'il me semble expédient être connus et entendus d'un chacun; afin que tout le monde connaisse qu'icelui roi n'a point été mû par convoitise, ni par ambition, s'allier avec lesdits princes, à l'encontre d'eux; mais pour la conservation de son état et du bien public; et qu'il ne s'est point voulu départir de leur amitié et alliance, qu'il n'ait premièrement été, non pas une fois, ni deux, mais plusieurs offensé et outragé par eux, et provoqué par leurs tromperies, fraudes et déceptions. Lesquelles choses, afin qu'elles soient mieux entendues, m'a semblé nécessaire reprendre le commencement de l'alliance faite entre le roi Louis et eux, et raconter toutes les choses qui depuis sont ensuivies, d'un côté et d'autre, tant d'amitié que de tromperie, et d'inimitié de leur côté.

§ 5. — POURQUOI LES VÉNITIENS AVAIENT ÉTÉ LES ALLIÉS DE LOUIS XII POUR LA CONQUÊTE DE MILAN.

Il est tout certain qu'après que ledit roi Louis fut appelé à la couronne de France, par la mort du roi Charles, huitième de ce nom, désirant recouvrer l'état et duché de Milan, à lui appartenant par succession paternelle, lequel lors était occupé par ledit

seigneur Ludovic Sforce, traita avec lesdits Vénitiens, pour les associer à cette conquête, leur offrant une bonne partie dudit duché et état. Laquelle chose étant venue à la connaissance dudit seigneur Ludovic, avec lequel lesdits Vénitiens, peu de temps auparavant, s'étaient alliés à l'encontre dudit roi Charles, usa toute diligence et industrie pour les divertir et dégoûter de ladite alliance, par plusieurs remontrances et promesses. Sur lesquelles pratiques fut la matière mise par lesdits Vénitiens en délibération de leur conseil, ainsi qu'ils ont accoutumé de faire en tel cas. Et fut par plusieurs jours la matière débattue entre eux. Car puisque cette occasion leur était offerte d'accroître leur seigneurie, d'un côté ou d'autre, il n'était pas question lequel avait meilleur droit des deux parties, ni à qui ils étaient plus tenus et astreints : mais duquel ils pourraient plus grandement profiter. Et finalement la plus grande opinion fut qu'ils se devaient joindre avec ledit roi de France, pourtant qu'il leur faisait plus grande offre. Et d'autre part, bien leur semblait, ou que les Français pour la douceur de l'air et de la terre de France, ou par guerres et affaires qui leur surviendraient dedans le royaume, ou dehors, mêmement si ledit roi Louis venait à défaillir, comme ils espéraient devoir bientôt advenir, s'ennuieraient tantôt de l'Italie, ou que les Lombards s'ennuieraient de la seigneurie et domination des Français, et conspireraient facilement contre eux, pour les chasser; ou que ledit seigneur Ludovic, à l'aide des Allemands, voudrait recouvrer ledit duché. Et par ce moyen, survenant et accroissant journellement nouvelles guerres, et étant par continuels mouvements la Lombardie travaillée et affaiblie, s'en pourraient dedans peu de temps saisir. Ce qu'ils n'espéraient si aisé-

ment pouvoir faire, quand ledit duché demeurerait entièrement audit Sforce. Étant donc l'alliance faite avec eux, et la guerre commencée à l'encontre dudit Sforce, ils ne furent pas paresseux à prendre ce que par ledit traité et alliance leur était accordé. Et aussi ledit roi, quelque grande instance que fissent envers lui les Crémonois, disant qu'ils ne pourraient ni devaient être séparés ni démembrés dudit duché, et offrant eux défendre et garder à leurs dépens, ne les voulut sur ce ouïr, puisqu'il avait accordé aux Vénitiens les leur laisser; mais les confortant le mieux qu'il put, les exhorta d'être obéissants à ladite seigneurie de Venise; sans toutefois leur donner aucun espoir de revenir jamais en son obéissance, pour non les laisser en suspens, ni en attente, qui les pût rendre moins obéissants à ladite seigneurie, jaçoit qu'ils tiensissent tous les moyens à eux possibles, pour entendre s'il y avait remède de sortir par temps, ou par occasion quelconque de la servitude desdits Vénitiens.

§ 6. — GRIEFS DE LOUIS XII CONTRE LES VÉNITIENS AU SUJET DE LA POSSESSION DU DUCHÉ DE MILAN.

Après cette conquête, étant le roi retourné en France, ledit Sforce appelé par aucuns Milanais séditieux ses partiaux, et entendant qu'il n'était demeuré en Lombardie de gens de guerre français si bien peu non, assembla grosse armée d'Allemands et s'en revint en Lombardie. Quoi entendant les Milanais, qui encore n'avaient goûté la douceur et liberté de la seigneurie et domination française, légèrement reçurent ledit Sforce. et le semblable firent aucunes cités et villes dudit duché. Dont lesdits Vénitiens

connaissant que, si ledit Sforce avait victoire sur les Français et recouvrait le tout, il se voudrait à l'aide des Allemands venger de l'outrage et mauvais tour qu'iceux Vénitiens lui avaient fait, mirent sus un nombre de gens d'armes, non pas tel qu'il fût puissant pour chasser ledit Sforce, ce qu'ils eussent bien pu faire, s'ils se fussent voulu joindre avec l'armée des Français, qui revenait lors de Forly et de la Romagne, mais tant seulement pour retarder la victoire dudit Sforce. Espérant que les deux parties tellement s'affaibliraient en cette guerre, qu'eux étant en leur entier, aisément prendraient le tout, ainsi que dès le commencement avaient pourpensé, comme dit est. Et mêmement, voyant que les cités de Lodi et de Plaisance étaient en division pour leurs partialités (car les uns tenaient pour France, les autres pour ledit Sforce), ils envoyèrent aucunes bandes de leurs gens d'armes en aide de ceux qui tenaient le parti français, à cette fin et intention, que si ledit Sforce obtenait la victoire, lesdites deux villes qui étaient à eux prochaines, leur demeureraient à l'aide de la part française, qui craindrait retourner en la puissance des Sforcesques et de leur partie contraire; et si ledit roi était victorieux, lesdites deux villes feraient témoignage qu'ils lui auraient tenu bonne loyauté.

Mais non pourtant, afin qu'ils ne laissassent aucune occasion d'eux toujours fortifier de leur côté contre l'état de Milan, à qui qu'il demeurât, ils brûlèrent et démolirent du tout la tour qui était à Pitzigiton, deçà la rivière d'Adde, du côté du roi, afin qu'étant ladite tour ainsi détruite, le passage de ladite rivière, et le pont qui était dessus joignant audit château, qu'ils tenaient d'autre côté de la rivière, leur demeurât franc et quitte, combien que

par le traité de l'alliance eût été dit que toute ladite rivière demeurerait au roi. Et depuis ce temps-là, quelque remontrance qui leur ait sur ce été faite par les officiers dudit seigneur, ils l'ont toujours tenu et occupé par divers subterfuges et dissimulations, contre la teneur expresse dudit traité d'alliance. Toutefois ce sont petites choses, et pour lesquelles le bon roi ne se fût pas mû aisément. Tant est doux et bien vivant avec ses voisins et alliés.

Je laisse aussi une autre chose, en quoi pareillement ils ont contrevenu expressément et continuellement à ladite amitié et alliance. Car combien que par la teneur d'icelle, les ennemis de l'une des parties dussent être ennemis de l'autre et ne dût l'une recevoir ni donner port ni aide aux rebelles, ni bannis de l'autre; et que ensuivant icelle alliance, les officiers dudit roi, toutes et quantes fois ils en ont été requis, ayent rendu auxdits Vénitiens leurs bannis et rebelles; toutefois iceux Vénitiens et leurs officiers n'ont pas tant seulement reçu les rebelles dudit seigneur et les bannis dudit duché de Milan, mais les ont aidés, soutenus et défendus, voulant par ce moyen acquérir des amis audit duché, mêmement tels bannis et mauvais garçons, par le moyen desquels ils pussent, quand verraient l'opportunité, troubler et travailler ledit état de Milan. Et ceci faisaient si ouvertement et manifestement que lesdits bannis et rebelles se tenaient résidemment aux villes et villages prochains à ladite rivière d'Adde, à eux appartenant, en aussi grande sûreté que s'ils fussent en franchise. Et davantage, eux étant sur le rivage de ladite rivière, disaient et proféraient plusieurs paroles déshonnêtes et injurieuses contre les Français et contre le roi même. Et qui pis est, passaient bien souvent de nuit, et aucunes fois de plein jour

ladite rivière, et en la terre du roi, voire sur le marché de ladite ville de Lodi, battaient, tuaient et outrageaient les sujets dudit seigneur. Et après qu'ils avaient repassé ladite rivière, eux sentant être en sûreté, se vantaient et glorifiaient des crimes et excès qu'ils avaient commis.

§ 7. — GRIEFS DE LOUIS XII CONTRE LES VÉNITIENS AU SUJET DE LA POSSESSION DU ROYAUME DE NAPLES.

Ils n'usèrent pas de bonté et loyauté envers lui, touchant les affaires du royaume de Naples. Car les voyant prospérer en icelui royaume, et que si les Espagnols n'avaient aide d'ailleurs, étaient contraints l'abandonner, pleins d'envie et de déplaisir de la victoire des Français, firent secrètement venir à eux un ambassadeur dudit roi d'Espagne. Lequel, pour non donner soupçon à l'ambassadeur français, qui était résident à Venise, firent tenir par aucun temps mussé en aucune de leurs villes. Et depuis, étant la chose découverte, le reçurent moult honorablement en leurdite cité. Et après beaucoup de pratiques faites entre eux, aidèrent de vivres et d'argent le roi d'Espagne, à l'encontre du roi Louis, leur allié, laissèrent passer, feignant n'en savoir rien, par leurs détroits et pays un grand nombre d'Allemands, pour secourir les Espagnols. Et davantage, les galées dudit roi Louis, lesquelles étaient en leur port de Brindes, sous leur sûreté et sauvegarde, laissèrent volontairement et permirent forcer et outrager par les ennemis tellement qu'elles furent mises à fond. Au moyen de quoi, Gonsalvo Ferrand, capitaine général du roi d'Espagne (homme de grand sens et vertu), qui était assiégé dedans la cité de Barlette,

prêt à soi rendre, par faute de vivres, étant renforcé du secours desdits Allemands, d'argent et de vivres, et délivré de l'ennui que lui faisait Pregent de Bidoux, capitaine et patron des galées françaises (qui est homme hardi et diligent), reprit cœur et vigueur; tellement que, par occasion de la discorde des capitaines français, de vaincu devint en peu de temps vainqueur.

Et encore n'était pas assez auxdits Vénitiens d'avoir cette fois trompé le roi leur allié, et eux être montrés par effet ses ennemis; mais derechef encore plus évidemment et découvertement firent le semblable, quand icelui roi Louis envoya son armée, pour recouvrer ledit royaume. Car ils furent cause que ledit seigneur perdit la plupart d'icelle armée, avec le royaume de Naples. Pour ce qu'étant en ce temps monseigneur le cardinal d'Amboise à Rome, et tâchant de gagner et soudoyer les Ursins avec leurs bandes pour ledit roi Louis, duquel s'étaient toujours montrés auparavant serviteurs et amis, l'ambassadeur, qui lors était audit lieu de Rome pour ladite seigneurie, ne cessa jour et nuit de pratiquer ouvertement et sans simulation lesdits Ursins, jusqu'à ce qu'il les eût réduits à la dévotion du roi d'Espagne. Et même moyenna que messire Barthélemy d'Alvian, qui avait là été par ladite seigneurie envoyé secrètement à cette fin, jaçoit que bien peu de temps auparavant lui eût donné congé, sous couleur que son terme de servir était expiré, prit le parti d'Espagne et refusa celui de France, qu'il avait déjà accepté, comme l'on dit. Et à Paul Paillon de Pérouse, qui avait pris argent et solde dudit roi de France, persuada de ne se rendre en l'armée avec les Français. Lesquelles pratiques dudit ambassadeur vénitien furent en grande partie cause d'empê-

cher que l'armée française ne passât le Gariglan, et qu'elle fût mise en route, et que ceux qui s'étaient retirés dedans la cité de Gayète, par faute de vivres et autres choses nécessaires, rendissent ladite cité aux Espagnols, et que finalement ledit royaume fût du tout perdu par les Français. Et outre plus, étant par le moyen dudit ambassadeur, les Ursins et les Colonnois, déclarés ennemis du roi et ayant la suite de plusieurs Espagnols, qui étaient demeurés à Rome, du temps du pape Alexandre, se trouva ledit cardinal d'Amboise et avec lui plusieurs prélats, barons, et nobles hommes français, qui lors étaient à Rome, en grand danger de leurs personnes. Pourtant qu'ils voyaient et oyaient par toute Rome crier Espagne, Orso et Colonne. Et d'autant était le danger plus grand que le siège apostolique était lors vacant par la mort du feu pape Pie troisième. Tellement que la plupart des amis dudit seigneur cardinal d'Amboise lui conseillaient qu'il s'en dût aller de Rome. Mais comme homme de cœur entier et invincible, combien qu'il vît le danger très grand, aima mieux attendre l'aventure que de s'en aller de telle sorte que l'on cuidât qu'il s'enfuît de crainte.

§ 8. — LES VÉNITIENS TROUBLENT LES BONS RAPPORTS DE LOUIS XII AVEC LE PAPE ET L'EMPEREUR.

Après toutes ces choses, lui étant tombé en si griève maladie, que la voix commune sut partout qu'il était mort, ils ne faillirent pas de consulter, entre eux, par quels moyens ils se pourraient saisir du duché de Milan; mais il en advint bien autrement qu'ils ne pensaient, plus par la grâce et volonté de Dieu que par humain secours. Car icelui roi

revint à telle et si bonne convalescence, que l'été ensuivant, il passa en Italie avec grosse armée, pour châtier et remettre en son obéissance les Génois qui s'étaient à lui rebellés. Et par la victoire que Dieu lui donna, plus promptement et glorieusement que nul n'eût pensé, il prévint le conseil et les entreprises de plusieurs haineux et envieux de la gloire et de l'honneur des Français, et mêmement desdits Vénitiens. Lesquels, pour la crainte et soupçon qu'ils eurent de la puissance du roi Louis, pourtant qu'ils sont soupçonneux sur toutes autres gens, et ne se fient de nulle, comme gens qui ne gardent leur foi à personne; ou pour le désir qu'ils avaient, comme toujours a été leur fin et intention, que l'Italie fût en trouble et division, pratiquèrent par secrètes ambassades et légations nouvelles inimitiés et querelles, contre ledit roi Louis. Et même le pape Jules, qui était lors en si grande amitié et intelligence avec ledit roi, que plus ne pourrait, mirent en tel soupçon et dissidence de lui, qu'il fut en crainte que la venue dudit roi Louis en Italie n'eût été pour le troubler en son siège apostolique. Lequel icelui roi a toujours révéré singulièrement et vénéré mêmement en la personne dudit saint père pape Jules. Et d'autre part, par subtils moyens, donnèrent espoir et courage à l'empereur Maximilien de se saisir du duché de Milan, et de chasser les Français d'Italie. Sous lequel espoir et confiance, il se déclara publiquement ennemi dudit roi de France, et publia par toute chrétienté qu'il voulait venir en Italie, pour la délivrer des Français. Laquelle chose étant venue à la notice dudit roi Louis envoya incontinent ses ambassadeurs devers lesdits Vénitiens, tant pour ôter l'imagination mauvaise qu'ils avaient eue de sa venue en Italie, comme aussi pour entendre leur intention touchant

ladite guerre d'Allemagne. Mais iceux Vénitiens, par paroles et réponses ambiguës, dilayèrent et dissimulèrent, jusqu'à ce qu'ils virent que l'armée d'icelui roi était rompue, et qu'il s'en retournait en France.

§ 9. — CONDUITE ÉQUIVOQUE DES VÉNITIENS ENTRE LOUIS XII ET LE ROI DES ROMAINS MAXIMILIEN.

Et lors étant assurés de cette crainte, mirent derechef en consultation, selon leur manière accoutumée, s'ils se mettraient en armes et emploieraient leur puissance, pour empêcher que l'Empereur ne passât en Italie, ou s'ils lui laisseraient le passage ouvert. Et après plusieurs disceptations, leur résolution fut de fournir et garder leurs villes et places fortes, et au remanant laisser le passage ouvert audit empereur, pourtant qu'il leur promettait ne faire aucun dommage ni exploit de guerre en leursdites terres et seigneuries, et plusieurs autres choses. Par quoi bien leur semblait qu'incontinent lui être passé avec son armée en Italie, par le pays de Vérone, viendrait à la guerre contre les Français, qui étaient au duché de Milan, et par ce moyen, y aurait du conflit et du combat largement, dont l'une et l'autre partie s'affaiblirait tellement qu'ils pourraient faire quelque butin. Ils persévérèrent lesdits Vénitiens en cette opinion d'abandonner le passage audit empereur, jusqu'à ce que le seigneur Jean-Jacques de Trivulce, maréchal de France (qui est très sage homme entendu en fait de guerre) fut envoyé de par ledit roi, et leur remontra le grand danger en quoi ils se mettaient, en leur abandonnant leursdits passages, et leur offrit de les garder avec les gens d'armes français, sans qu'ils missent leurs gens en danger. Car lors eux

voyant vaincus par les remontrances d'icelui seigneur Jean-Jacques, et assurés par ses offres, furent contents d'accepter le secours des Français, craignant aussi que, s'ils abandonnaient le passage aux Allemands, ledit roi Louis ne leur pût imputer qu'ils l'eussent trahi et trompé. Et aussi que ledit empereur, s'il avait la victoire, ne se voulût venger de plusieurs outrages et dommages qu'ils avaient faits à lui et à ses prédécesseurs. Et, s'il ne pouvait être victorieux, qu'il n'appointât avec ledit roi Louis, et après que tous deux ensemble ne se vengeassent d'eux, comme de leurs communs ennemis. Ce qu'était dès lors même bien aisé à faire, si le bon roi Louis eût voulu. Car ledit empereur lui offrait tous les partis, qu'il eût quasi su deviser, s'il se fût voulu départir de l'amitié des Vénitiens. Mais jamais n'y voulut entendre, ains fit toujours réponse audit empereur qu'il emploierait sa personne et toute sa force pour défendre ses amis et alliés. De ce secours donc français, sous la conduite dudit seigneur Jean-Jacques, se trouvèrent les Vénitiens si bien servis et secourus, que par leur vertu, sens et hardiesse, les Allemands furent empêchés de passer en Italie.

§ 10. — LES VÉNITIENS, SECOURUS PAR LES ARMÉES DE LOUIS XII, CONCLUENT UN TRAITÉ A PART AVEC LE ROI DES ROMAINS.

Et pendant le temps qu'ils se parforçaient de gagner le passage, avec tout leur effort, lesdits Vénitiens eurent le temps et le moyen par leur armée de mer, de gagner la cité de Trieste, et autres plusieurs terres, villes et châteaux en Friuly et en la Dalmatie, dont ledit empereur fut si pressé, qu'il lui convint venir à traité de trêve avec eux. Auquel traité, ils

usèrent de si grande arrogance et ingratitude envers ledit roi Louis, que bien déclarèrent leur orgueilleux et méchant vouloir. Car jaçoit ce qu'ils eussent fait la guerre contre ledit empereur, par un commun accord et au nom de tous deux, et que les Français eussent porté le faix pour empêcher l'entrée d'Italie aux Allemands et garder les terres desdits Vénitiens d'être pillées et fourragées; toutefois iceux Vénitiens n'eurent point de honte de faire ladite trêve, à leur nom tant seulement, sans y comprendre ledit roi, sinon comme accessoire et comme leur ami, s'il y voulait être compris. D'autant ledit roi fut plus déplaisant qu'il désirait y comprendre tous ses alliés, tant deçà que delà les monts et mêmement le duc de Gueldre, son parent et serviteur, que ledit empereur tâchait en celui temps à détruire. Espérant, par le moyen de ladite trêve, avoir la paix avec ledit empereur, ainsi qu'il avait avec tous les autres princes chrétiens, à quoi a toujours tâché de parvenir. Et à cette cause, entendant le traité qui se faisait de ladite trêve, avait envoyé sur les lieux ledit seigneur Jean-Jacques et le président du Dauphiné, vice-chancelier de Milan, pour y entretenir à son nom. Et au surplus, prévoyant ce que lesdits Vénitiens voulaient faire, avait averti leur ambassadeur, messire Antoine Condolmier, étant lors résident devers lui (homme sage et prudent) avant que ladite trêve fût faite, qu'elle ne se pourrait faire sans contrevenir à leur confédération et amitié, que ce ne fût par un même accord, le priant et admonestant qu'il en avertît sadite seigneurie. Ce qu'il fit si soigneusement, que quand après lui fut par le roi signifié qu'ils avaient fait le contraire, ne le pouvait croire, jusqu'à ce qu'il en fût par sadite seigneurie averti, pour en faire les excuses, dont il fut bien étonné.

Et d'autre part, ledit président voyant qu'ils voulaient procéder comme dessus, protesta par instrument public à l'encontre d'eux. Mais ce nonobstant, la grande convoitise qu'ils avaient de retenir les terres qu'ils avaient prises audit empereur, pour les fortifier durant ladite trêve, les aveugla tellement que sans avoir regard à l'alliance ni à la majesté dudit roi Louis, ni au bien qu'il leur avait fait, à cette fois voulurent conclure ladite trêve à leur profit tant seulement, et en la manière que dessus. Car bien leur semblait être assez que leur ennemi s'en retournât sans mal faire, et leur laissât tenir ce qu'ils avaient pris. Et davantage eussent été bien marris, qu'il y eût eu trêve ni paix entre lesdits deux rois, mêmement ès parties ultramontaines de France et de Flandre. Certainement par cet acte, il apparut bien évidemment le vouloir que lesdits Vénitiens avaient d'entretenir les princes chrétiens en guerre et discorde et qu'ils fondent leur état et seigneurie sur le discord desdits princes, si comme faisait Milon le sénateur de Rome. Et cela avait jà connu assez clairement ledit roi Louis, peu de temps avant. Car étant en traité de faire alliance entre lui, le roi d'Aragon et de Sicile et lesdits Vénitiens, combien que lesdits deux rois s'y accordassent, toutefois iceux Vénitiens par divers moyens l'empêchèrent. Non pour autre raison que l'on puisse imaginer, sinon pour crainte que lesdits deux rois ne fussent trop ralliés ensemble, et que, par ce moyen, ils ne tirassent les autres rois à leur alliance, et mêmement ledit empereur, ou qu'ils ne les missent en désespoir de les pouvoir par guerre outrager. Et aussi que les autres seigneuries d'Italie ne fussent trop affectées et obéissantes auxdits deux rois; et par ce moyen engardées et défendues de leur convoitise et rapine.

§ 11. — LOUIS XII AMENÉ A SE RAPPROCHER DU ROI DES ROMAINS.

Pour lesquelles raisons ne fait à considérer ce que ledit messire Antoine Condolmier, ambassadeur d'icelle seigneurie de Venise, a plusieurs fois voulu alléguer et remontrer, quand le roi Louis se doulait de l'outrage qui lui avait été fait par ladite seigneurie en faisant la trêve avec l'empereur, comme dessus. Disant que quand bien sadite seigneurie aurait en ceci failli, la chose n'était pas si grande ni tant irréparable, que pour cela se dût une si longue et si grande amitié et alliance rompre et tourner en inimitié; ains se devait amender la faute par autres moyens, si comme font parents et amis, quand l'un a en quelque chose mépris vers l'autre. Car certainement jaçoit que la faute fût de soi presque irréparable, encore ne s'arrêtait pas le roi Louis à cela tant seulement, mais au mauvais et damné vouloir, que pour cela, et autres choses dessusdites, il connaissait aux Vénitiens, d'entretenir lui et les autres princes en guerre, pour eux agrandir sur tous, et que l'amitié et alliance qu'ils avaient contractée avec lui, n'avaient jamais fait à autre fin. Par quoi soi voyant en telle manière par cette nation contemné et outragé, après tant de biens et courtoisies qu'il leur avait faites, et connaissant leur ambitieux et insatiable désir; et de l'autre coté, être convié et requis de par l'empereur et roi des Romains (qui est si grand et si noble prince et le premier en dignité des chrétiens) fut mû, conseillé et persuadé de préférer l'amitié et alliance dudit empereur, à la déloyauté et malice de cette nation et se rallier et conjoindre avec les autres princes chrétiens

qui avaient par eux été outragés, et desquels ils tenaient les terres. A cette fin et intention, qu'étant la fontaine de discorde qui sourdait de la mauvaiseté desdits Vénitiens, éteinte et séchée, ils pussent dorénavant vivre en paix, et pourvoir, par un commun accord, aux affaires de la chrétienté. Et que chacun d'eux pût raisonnablement recouvrer et reprendre ce que lesdits Vénitiens, en divers temps, et par moyens exquis, leur avaient tollu et ravi. Et qu'iceux Vénitiens qui convoitaient les terres et seigneuries de tous les autres, et mêmement l'empire d'Italie, fussent contents de leurs limites, et n'espérassent plus ce qu'ils désiraient contre toute raison. Considérant aussi icelui roi Louis, que la plupart des princes chrétiens, qui au surplus l'honoraient, estimaient, aimaient et chérissaient, étaient marris et indignés contre lui, pour ce tant seulement qu'il se montrait trop favorable à la puissance et seigneurie desdits Vénitiens, laquelle tendait à la destruction des autres.

§ 12. — GRIEFS DU SAINT-PÈRE CONTRE LES VÉNITIENS.

Et d'autre part, fut icelui roi averti par le saint-père pape Jules second de ce nom, des grands outrages et violences qu'ils avaient nouvellement faits à Sa Sainteté et à l'Église romaine. Pourtant qu'outre les cités de Ravenne et de Cervie qu'ils ont par longtemps déjà occupées à ladite Église romaine, nouvellement et depuis deux ans, s'étaient saisi des cités d'Arimini et de Faïence, qui sont du fief et patrimoine de Saint-Pierre de Rome, et par prière ni par conjuration, qu'on leur eût su faire, ne s'en étaient voulu départir. Et outre plus, comme la liberté ecclésiastique était intolérablement par eux violée et

oppressée, non pas tant seulement touchant les évêchés, abbayes et autres bénéfices ecclésiastiques qu'ils ne permettaient être conférés, ni par le saint-siège apostolique, ni par élections canoniques, ni par autres provisions ordinaires, mais en voulaient avoir la totale disposition, et ne permettaient qu'autres en jouissent qu'iceux qui étaient par leur sénat nommés. Et qui pis était, mettaient à leur volonté ordinairement sur toutes gens d'Église, sans congé de pape, ni de prélat, décimes, tailles et autres angaries, non pas comme aux autres séculiers chrétiens leurs sujets, mais tout ainsi et par la forme et manière qu'ils faisaient aux juifs dont ils nourrissaient grande quantité en leurs terres, pour le grand profit qu'ils en avaient. Et faisaient au surplus journellement lois, statuts et décrets, qui étaient directement dérogeant à l'autorité du pape et de la liberté ecclésiastique. Pour raison desquelles choses et de plusieurs autres, qui sont insérées en la bulle du pape sur ce faite et publiée, ils ont été excommuniés et interdits, et jugés hérétiques et ennemis de l'Église, et tous princes et peuples chrétiens admonestés et requis de leur courir sus, et prohibés de ne leur donner port, aide ni faveur, ainsi que plus à plein est contenu en ladite bulle.

Mais longtemps auparavant la fulmination et publication d'icelle, avait ledit roi Louis été requis très instamment, de par ledit saint-père, de lui donner, comme prince très chrétien, faveurs, aides et secours, pour recouvrer lesdites terres qui par Charlemagne, et autres ses prédécesseurs rois de France, avaient été données à ladite Église romaine. Au moyen desquelles remontrances et réquisition, icelui roi Louis, comme prince très chrétien, fils aîné, champion héréditaire et défenseur de l'Église romaine, fut mû,

conseillé et contraint d'entendre auxdites requêtes, et de venir au traité de paix avec ledit empereur, et de se rallier avec ledit roi d'Aragon et autres princes chrétiens, pour résister aux damnées entreprises desdits Vénitiens.

§ 13. — RÉSUMÉ DES GRIEFS GÉNÉRAUX DES PUISSANCES CONTRE LES VÉNITIENS.

Encore à ce grandement l'incita le mauvais et vilain tour que lesdits Vénitiens firent au roi Charles huitième, son cousin et prédécesseur, à son retour de Naples, au très grand danger de sa personne et de toute la noblesse de France qui était avec lui.

Encore outre toutes les choses dessusdites, bien faisait à considérer la haine et malveillance qu'avaient contre lesdits Vénitiens généralement tous les princes et nobles hommes, presque de toute la chrétienté. Car qui est celui qui puisse voir sans horreur, ni ouïr sans déplaisir, une nation amassée de toutes gens, qui ne vivent sinon d'art mécanique et de marchandise, et sont mussés dedans leurs marais, comme si la mer les refusait et la terre ne les voulait recevoir, aspirer à la seigneurie de la mer et de terre, non pas par vertu d'armes, et par sens, comme les Romains firent, dont ils se disent être émulateurs; mais par larcins, tromperies et cautèles, qu'ils ont faites et font à l'encontre de tous rois, princes et seigneuries, et même contre l'Église romaine et le saint-siège apostolique? Car, certes, ils n'ont en cela regard à personne, ains, comme lions affamés dont ils portent l'enseigne, sont insatiables de sang humain, de seigneurie et de richesses, sans nul épargner. Et qui pis est, l'on dit communé-

ment que, par leur convoitise d'acquérir terre, ont été cause que le Turc a pris et conquis sur les chrétiens l'empire de Constantinople et la plupart de la Grèce. Car ils nourrissaient les guerres et discordes entre les princes, seigneurs et communautés desdits pays, espérant par ce moyen, après qu'ils se seraient détruits les uns les autres, prendre et occuper le tout, ainsi que jadis fit le roi Philippe de Macédoine. Mais il est par secret jugement de Dieu advenu que leursdites pratiques sont tombées au profit dudit grand Turc, lequel a pris la bête qu'ils avaient levée, chassée et lassée, dont après se sont, le voyant si puissant, repentis, mais ce a été trop tard.

Parquoi il est à croire et estimer, que par divin conseil et jugement est advenu, que tous presque les princes chrétiens, d'un commun accord, plus grand que jamais on n'a vu, aient tâché d'eux rallier ensemble, pour abattre l'orgueil et l'insolence de cette nation. Afin qu'étant par ce moyen éteinte cette racine de discorde, ils puissent vivre et garder leurs sujets en paix, et, tous d'un accord, contraindre les ennemis de Jésus-Christ à la vraie foie chrétienne, ou les détruire et exterminer. Dont il faut dire que, quand bien le roi Louis eût voulu, n'eût su obvier à un si grand accord de tant d'autres princes, venant de la volonté et disposition divine, et par l'admonestement de notredit saint-père pape Jules, qui est le père spirituel et chef de tous les chrétiens, sous l'aveu et conduite duquel, pour la grandeur de son nom et de son cœur, était à espérer que maintes grandes choses se feraient au bien et accroissement de toute la chrétienté.

§ 14. — POURPARLERS PACIFIQUES ENTRE LOUIS XII ET MARGUERITE D'AUTRICHE.

(Claude Seyssel. — Saint-Gelais.)

Toutes lesquelles choses considérant le roi Louis, et connaissant qu'il était expédient et nécessaire pour le bien universel de la chrétienté, et pour la sûreté particulière de son duché et état de Milan, et de toutes les seigneuries d'Italie, mêmement du patrimoine de l'Église romaine, et qu'il le pouvait et devait faire, sans enfreindre ni violer sa foi, sa loyauté, envoya monseigneur le cardinal d'Amboise, légat en France (qui est celui auquel pour ses sens, prudence, vertu et loyauté, il a toujours communiqué tous ses secrets et baillé la conduite de ses principales affaires), en la cité impériale de Cambrai, où pareillement se rendit madame Marguerite d'Autriche, douairière de Savoie, fille unique de l'empereur [1], laquelle avait auparavant fait toute instance

1. Cette fille de Maximilien et de Marie de Bourgogne avait été fiancée au dauphin Charles, depuis Charles VIII, malgré la disproportion d'âge, et ne l'avait jamais épousé. Mariée à l'infant d'Espagne, elle était veuve au bout de six mois; remariée après quatre ans de veuvage à Philibert le Beau, duc de Savoie, elle perdit ce second époux en 1504. — Ainsi frappée dans ses affections les plus chères, elle éleva à la mémoire de Philibert un magnifique mausolée, dans l'église de Brou, près de Bourg-en-Bresse, magnifique monument de la Renaissance au commencement du XVIe siècle. Il restait encore à Marguerite son frère, Philippe le Beau, qui mourut aussi prématurément. Elle se consacra dès lors tout entière à l'éducation des enfants de ce prince, et vivait retirée à Malines, lorsque Maximilien lui confia la ré-

de parvenir à cette paix, pour entendre à icelle et conclure, si ledit empereur se voulait réduire à la raison; ce qui, par le sens et prudence desdits seigneurs et dame, fut fait et consommé à la louange de Dieu, et au grand bien de toute la chrétienté. (Cl. Seyssel.)

En cette même année (1508), madame Marguerite, duchesse douairière de Savoie, envoya plusieurs fois devers le roi pour trouver moyen de traiter la paix entre ledit seigneur et le roi son père. Et venaient les choses au pourchas du roi des Romains. Car il connaissait bien que, sans l'aide, port et faveur du roi, il ne pouvait conduire ses entreprises à nulle bonne fin. Et auparavant en avait lui-même écrit à madame la princesse d'Orange, par une façon de faire pour entrer en propos. Et par cette sorte se commencèrent à entamer les choses, à quoi le roi fut plus enclin d'entendre, à l'occasion du très mauvais tour que les Vénitiens lui avaient naguère fait. Et étant le roi et la reine à Rouen, où ils avaient naguère fait leur entrée, monseigneur le légat, archevêque dudit lieu, par l'ordonnance et commandement du roi, très grandement accompagné, tant des gens du conseil qu'autres, partit de Rouen pour aller à Cambrai, où madame Marguerite se devait rendre, ainsi qu'elle fit, et beaucoup de grands personnages, tant du pays du roi des Romains, son père, que de l'archiduc, son neveu, qui l'accompagnaient. (Saint-Gelais.)

gence des Pays-Bas. Remplissant alors auprès de l'empereur d'Allemagne le même rôle que Georges d'Amboise auprès du roi de France, elle assembla dans ses états, à Cambrai, les députés chargés de conclure la fameuse ligue qui a pris le nom de cette ville.

§ 15. — LOUIS XII ACCEPTE LES OUVERTURES PACIFIQUES DE MARGUERITE D'AUTRICHE ET ANNONCE LE DÉPART DU CARDINAL D'AMBOISE POUR CAMBRAI.

(Lettres de Louis XII, tome I.)

Madame ma cousine, j'ai reçu les lettres que m'avez écrites, et suis très joyeux de voir et entendre par le contenu d'icelles la persévérance et bonne affection que vous montrez par effet avoir au bien de paix, et à la conclusion et à la perfection des matières pourparlées, vous avisant autant qu'il me touche, comme toujours vous ai écrit et fait dire, on me trouvera en telle et semblable volonté et à moi ne tiendra que les choses ne prennent bonne issue et telle que je crois que chacun la désire.

Et quant à l'allée et partement de mon cousin monseigneur le légat, combien que mes affaires portassent qu'il ne bougeât d'auprès de moi, et que sa demeure fût très nécessaire pour l'exécution de plusieurs grosses matières qui sont de présent en communication et sur le point d'expédition, au moyen de quoi son dit partement ne pourrait être sitôt que vous le requérez, ce néanmoins, afin que vous connaissiez que je me veux mettre en tout devoir, je ferai dedans peu de jours partir ledit sieur légat, et s'en aller sur les marches de Picardie avec pouvoir si bon et si suffisant qu'il pourra, avec vous, mettre fin et prendre totale conclusion ès dites matières, et cependant partiront les évêques de Paris et comte de Carpy, mes conseillers, pour eux rendre en bonne diligence au lieu de Cambrai, pour commencer de communiquer lesdites matières et eux trouver avec les gens et députés qu'y enverrez, et aussi pour vous parler plus amplement de l'allée dudit légat.

Au demeurant j'ai vu la trêve que m'avez envoyée, et en ensuivant icelle, vous envoie la pareille comme verrez, réservé que j'ai nommé en icelle mes cousins, l'évêque de Liège et sieur de Sedan, lesquels j'entends y être compris et entendus, et à Dieu, madame ma cousine, qui vous ait en sa garde. Écrit à Rouen le 29 d'octobre 1508.

§ 16. — MARGUERITE D'AUTRICHE ANNONCE AU ROI D'ANGLETERRE HENRI VII LA TENUE D'UN CONGRÈS DANS LA VILLE DE CAMBRAI ET L'INVITE A S'Y FAIRE REPRÉSENTER.

Très haut, très excellent et très puissant prince, très honoré seigneur et cousin, le plus humblement que faire puis, à votre bonne grâce me recommande. Plaise vous savoir qu'en suivant votre bon avis et conseil, j'ai sollicité l'empereur monseigneur et père de se condescendre à prendre une trêve de six semaines avec le roi de France et messire Charles de Gueldre, en la forme et manière contenue en ladite trêve dont je vous envoie la copie, et pour ce, très haut, très excellent et très puissant prince, très honoré seigneur et cousin, qu'au moyen de cette dite trêve une journée se tiendra brief à Cambrai, ainsi que déjà avez entendu, en laquelle monseigneur le légat de France et moi nous trouverons en personne, pour illec regarder d'entrer en communication des différends pour sur iceux prendre quelque bonne résolution, ai avisé que si votre plaisir était ordonner à vos ambassadeurs étant de par deçà de se trouver à icelle journée, et de votre part s'aider à moyenner et dresser lesdites matières, ce faisant, le bien et honneur de monsieur mon neveu votre fils y serait mieux gardé qu'autrement, et si pourraient lesdites

matières, au moyen de ce, être conduites plus près de la raison, ainsi que bien le pouvez entendre; si vous prie, très haut, très excellent et très puissant prince, très honoré seigneur et cousin, vouloir ordonner et écrire à diligence à vosdits ambassadeurs de se trouver à icelle journée pour m'aider à dresser et moyenner lesdites matières; car dès demain il me convient mettre en chemin pour aller à icelle journée.

Très haut, très excellent et très puissant prince, très honoré seigneur et cousin, je prie à tant le benoît fils de Dieu qui vous donne bonne vie et longue. Ecrit à Malines ce 23 octobre 1508.

Plus bas est écrit : Votre humble cousine Marguerite.

§ 17. — EDMOND DE WINKENFELD, AMBASSADEUR DU ROI D'ANGLETERRE AUX PAYS-BAS, FAIT CONNAITRE A MARGUERITE D'AUTRICHE QU'ELLE DOIT TACHER, PENDANT LA CONFÉRENCE DE CAMBRAI, DE DÉTACHER LOUIS XII DU ROI D'ARAGON POUR ÔTER A CE ROI L'ADMINISTRATION DU ROYAUME DE CASTILLE ET LA FAIRE DONNER A L'EMPEREUR.

Par l'entière affection que, ensuivant le bon désir du roi mon maître, j'ai de ma part à ce que les affaires de l'impériale Majesté ensemble de monseigneur le prince son fils [1] en tous endroits et même à la prochaine journée et assemblée qui devra être à Cambrai puissent être dressés au plus grand honneur, profit et avantage d'eux et de leurs règnes, pays et sujets, et au désavantage de leurs adversaires, moi,

1. Il s'agit du petit-fils de Maximilien, l'archiduc Charles, fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle.

comme leur humble serviteur et bienveillant de telle intention, me suis avisé d'aucunes choses, qui à l'aventure pourraient servir à ladite journée, et dont sous la bénigne supportation de vous, madame, je me suis ingéré avertir votre bonne grâce suppliant à icelle le vouloir recevoir en bonne part.

Et pour avoir entendement du cas, il fait premièrement à considérer que demeurant les roi français et roi d'Aragon en l'alliance qu'ils ont de présent ensemble, il fait vraisemblablement à douter que ce sera donner occasion et ouvrir le chemin par où le gouvernement usurpé par ledit d'Aragon, de royaumes de Castille et autres de par delà lui demeurera pour toute sa vie, non seulement en diminution, intérêt et préjudice de mondit seigneur le prince, mais par conséquent, et, qui pis serait, en danger que mondit seigneur le prince en pourrait être frustré à toujours de son droit et de la possession et jouissance desdits royaumes; par quoi semble que par toutes voies et moyens devra être pratiqué et contendu à ce que ès traités advenir, icelui roi d'Aragon soit entièrement exclus desdits traités, et ladite alliance déjointe, si autrement faire ne se peut, qu'il fût accordé et conditionné par exprès qu'icelui roi français ne pourrait donner confort, aide, ni assistance de gens, d'argent, ni par quelque autre manière secrètement ni en appert, à défendre, soutenir ou favoriser icelui d'Aragon en la détention desdits royaumes et pays appartenant à mondit seigneur le prince, et ladite alliance ainsi déjointe, si faire se peut, ou du moins retraite ou conditionnée en la manière que dit est, attendu le mal contentement et indignation régnant entre tous les nobles et puissants personnages dudit royaume de Castille, pour cause dudit usurpé gouvernement empris par ledit roi

d'Aragon, très facilement et sans difficulté l'empereur parviendrait au gouvernement desdits royaumes, et d'avoir pleinière jouissance d'iceux, durant la minorité de mondit seigneur le prince son fils, car n'eût été l'appui et confort d'icelle alliance, ledit d'Aragon, comme est assez connu, ne se fût entremis d'usurper icelui gouvernement, et n'y a doute, icelle alliance disjointe, qu'à la faveur dudit seigneur empereur, il n'en fût incontinent débouté.

Et considérant, comme il est vraisemblable, qu'icelle déjonction d'alliance pourrait être difficile et mal à conduire, et imaginant aux expédients pour y parvenir, il m'est venu à mémoire d'aucuns moyens d'ouvertures, qui ci-devant de la part dudit roi français ont été mis avant au roi mon maître, lesquels bien entendus, semble qu'ils pourraient venir à propos d'être appliqués et d'en tirer quelque fruit et effet au besoigné de ladite assemblée, et pour avertir, est le cas tel que j'ai eu connaissance de plusieurs instantes poursuites et grands labeurs faits de la part d'icelui roi français envers le roi mon maître, tant à la fin de parvenir à accord et traité de paix d'entre icelui roi français et le fils du roi mon maître monseigneur le prince de Galles avec le comte d'Angoulême duc de Valois durant leurs vies en semblable et de telle sorte que par ci-devant a été accordé entre ledit seigneur roi mon maître et ledit roi de France, pour les vies d'eux deux, comme aussi à la fin de plus grande alliance, la corroborer par moyen de mariage d'entre ledit prince de Galles et madame la sœur dudit Angoulême, et que combien que pour advenir à ces fins ou de l'un d'iceux seulement, icelui roi français, outre lesdits labeurs et sollicitudes, ait aussi fait très grandes et larges offres, toutefois ledit seigneur roi mon maître n'a été mû d'entendre ni à

l'une ni à l'autre desdites ouvertures, ni n'est délibéré d'encore faire, si n'était pour le parfait ou avancement d'aucun cas servant à l'honneur, profit et sûreté dudit seigneur empereur et de monseigneur son fils, ou à l'accroissement des alliances d'entre eux et ledit seigneur roi mon maître; par quoi ces choses considérées, en tant qu'icelui roi français ne serait à encliner de condescendre à délaisser et soi desjoindre dudit roi d'Aragon, je suppose et crois certainement que pour l'entier amour et affection que ledit seigneur roi mon maître porte à l'empereur et mondit seigneur son fils, pour leur faire plaisir et à ce que par ces moyens il pût mieux venir à son désir touchant ledit gouvernement de Castille, et en ce faisant conserver l'héritage de mondit seigneur le prince son fils, que ledit seigneur roi mon maître se condescendrait de soi accorder à l'une des deux choses par ledit roi français requises, soit de ladite paix ou de l'alliance pour sondit fils le prince de Galles.

Et attendu l'inclination et grand désir que l'on a connu icelui roi français avoir aux matières devant touchées, je suppose et crois aussi à la vérité qu'il aura agréable et sera content d'accepter ladite paix avec l'empereur, délaissant hors ledit roi d'Aragon, et que, par moyen de ces choses icelles bien pratiquées, l'on pourra parvenir à la desjonction d'iceux deux rois, et laquelle autrement pourrait être fort difficile à conduire, par quoi étant à ladite journée de Cambrai, semble que vous, madame, ou monseigneur l'évêque de Gours pourriez parler et ouvrir de cette matière au cardinal d'Amboise, ainsi que de vous même, sans donner à connaître d'en avoir su aucune chose par moi ou autre, de la part de mon maître, afin d'assentir si icelui roi français voudrait

venir et entendre à une paix, délaissant, comme dit est, ledit d'Aragon hors d'icelle, parmi et moyennant que le roi mon maître se condescendît d'accepter l'un des deux points devant dits, et si avant que l'on sentît l'intention de France être telle, je tiens et crois certainement comme dessus que le roi mon maître, étant sur ce requis de la part de l'empereur et de vous, madame, que bonnement de son côté il consentira d'en faire à votre désir.

Item, et les choses à ce parvenues, et ledit roi d'Aragon exclu de ladite paix, l'on pourrait moyenner et conclure aucune nouvelle alliance entre notre saint-père le pape, l'empereur, le roi mon maître, et ledit roi français, excluant toujours icelui roi d'Aragon, parquoi, lui ainsi exclu, demeurerait seul et destitué de tout confort, refuge et secours, dont par nécessité tels effets qui s'ensuivent en adviendraient, c'est à savoir qu'incontinent et sans difficulté, icelui roi d'Aragon se trouverait déchassé hors de Castille, même par les seigneurs d'icelui royaume, qui sont du tout enclins et déterminés à ce faire, et ce qui les en a détournés jusqu'à ores n'a été fors la crainte du secours de France, sans lequel il en eût été expellé passé long espace.

Secondement par ces moyens ledit seigneur empereur ne faudrait d'advenir au régime et gouvernement dudit royaume de Castille, au moyen de quoi il n'aurait pas seulement le très grand lucre et profit d'icelui royaume, mais avec gardant et conservant l'héritage et vrai titre de monseigneur son fils, en pourra aussi advenir le bien que ledit royaume serait gouverné en termes de justice là où maintenant il n'y a ordre aucune observée.

Et pour le tiers ledit seigneur empereur par icelui gouvernement de Castille accroîtra si grandement

sa puissance et renommée, tant par nombre de gens que de navires en mer, que plus facilement il en pourra recouvrer les pays, terres et contrées que les Vénitiens lui détiennent et soi revenger au demeurant sur eux, et que sans difficulté il pourra procéder outre en son voyage de Rome, pour sa couronne impériale, veuillent ou non quelconques ses adversaires, et considéré, ainsi que dessus, la très parfaite amour et affection que ledit seigneur roi mon maître porte envers ledit seigneur empereur et mondit seigneur le prince son fils au-dessus de tous autres princes vivants, quand il connaîtra que le plaisir de l'empereur sera d'entendre à prendre et accepter ladite paix, icelui mon maître, comme je crois certainement, ne plaindra sa peine d'emprendre la charge et conduite tant de la paix avec le roi français par les voies et moyens devant déclarés, comme aussi de la nouvelle alliance avec notre saint-père le pape, moyennant qu'icelui seigneur empereur se veuille aussi mettre en devoir de son côté, et qu'à l'aide de Dieu toutes choses ne soient par lui menées à bonne et fructueuse conclusion.

§ 18. — NÉGOCIATIONS DE CAMBRAI.

(Saint-Gelais.)

Quand mondit seigneur le légat fut arrivé, se commencèrent les parlements, qui durèrent longuement, à l'occasion des différends qu'ils avaient. Et fut la compagnie beaucoup de fois prête de se départir sans rien conclure. Mais mondit seigneur le légat, qui a toujours été sage et traitable, s'y conduisit si sagement, que finalement bon traité de paix fut accordé entre le roi et le roi des Romains, et par

final appointement devaient perpétuellement demeurer bons et loyaux amis et alliés. Et, en ce faisant, fut par ledit roi des Romains baillée l'investiture du duché de Milan au roi et à ses enfants, tant fils que filles. Et madame Marguerite s'acquitta de son pouvoir à ce que les choses eussent bonne issue, et donnait à connaître qu'elle y avait de l'affection grande. En ladite assemblée étaient les ambassadeurs du pape, des rois d'Espagne et d'Angleterre, et de plusieurs autres princes. Et là se conclut l'alliance d'entre le pape et le roi des Romains et celui d'Espagne, pour mener à fin une bonne, sainte et loyale entreprise. Après ces choses, monseigneur le légat partit de Cambrai et s'en vint devers le roi qu'il trouva à Blois. Il lui dit le tout, et ledit seigneur fut très content de quoi les affaires s'étaient si bien portées.

§ 19. — MARGUERITE D'AUTRICHE ÉCRIT AUX AMBASSADEURS DU PRINCE DE CASTILLE EN ANGLETERRE QU'ELLE A TERMINÉ, AVEC LE CARDINAL D'AMBOISE, LES AFFAIRES POUR LESQUELLES ILS S'ÉTAIENT ASSEMBLÉS.

Très chers et bien amés, nous avons à l'aide de Dieu accompli notre charge, selon que par nos lettres générales nous écrivons plus à plein, le plus près du désir et intention de l'empereur mon seigneur et père qu'avons pu sans excéder le contenu de nos instructions, et même quant à la matière secrète, que vous gouverneur entendez, dont secrètement il avertira vous de Berghes, tellement que nous avons espoir d'être la bienvenue devers l'empereur monseigneur et père, devers lequel passé demain, nous tirerons le plus tôt qu'il sera possible, vous avisant qu'il n'a été sans avoir bien souvent mal à la

tête, et nous sommes, monseigneur le légat et moi, cuidié prendre au poil. Toutefois à la parfin nous nous sommes réconciliés, et fait amis ensemble le mieux que ç'a été possible, dont nous avons bien voulu avertir pareillement comment messieurs les ambassadeurs d'Angleterre nous ont aidés et assistés de leur pouvoir, et se sont allés déclarer pour nous, au moyen de quoi nous ne leur avons rien celé de notredite affaire, quelque secret qu'il fût, afin qu'ils en puissent avertir le roi leur maître, et dès que lesdits traités seront passés et rédigés par écrit, vous en enverrons une copie, afin de mieux vous informer de toutes choses, et vous prions nous avertir pareillement de votre besoigné, le plus tôt que pourrez, lequel espérons sera bon, vu que jamais un bien ne vient jamais sans l'autre; et à tant, très chers et bien amés, etc. Ecrit à Cambrai, le ... décembre 1508 [1].

1. Il fallait conduire les négociations avec le plus grand secret, et sans donner l'éveil aux ambassadeurs vénitiens; c'est ce que l'on fit. Une trêve de six semaines, prolongée ensuite de huit jours, fut conclue, afin, disaient les lettres patentes, de parvenir à quelque bonne paix ou longue abstinence de guerre entre les princes d'Autriche, d'une part, le roi de France et le duc de Gueldre, de l'autre. C'était là, en effet, un des motifs du rapprochement qui s'opérait; mais ce n'était que le motif secondaire, le seul que l'on pût avouer alors.

Cambrai, situé sur la frontière de Flandre et des Pays-Bas, capitale d'un petit comté relevant de l'empire, et formant un État particulier soumis à la puissance épiscopale, fut, pour ces différentes raisons, choisi pour être le siège des conférences. Marguerite d'Autriche était accompagnée de ses conseillers Mathieu Lang, évêque de Gurck, Mercurin Gattinare, président

§ 20. — CONVENTION RELATIVE AUX LITIGES CONCERNANT LE ROI DE NAVARRE ET LE DUC DE GUELDRE.

Le litige concernant la couronne de Navarre sera réglé plus tard par le roi et l'empereur. En attendant, Louis XII et Gaston de Foix, son neveu, s'abstiendront d'attaquer par les armes le possesseur actuel; ils pourront seulement procéder contre lui par voie de justice. Le duc de Gueldre gardera provisoirement toute la contrée dont il jouit, sauf le Weesp et le château de Muden, qu'il devra restituer à l'archiduc; des arbitres statueront sur le différend principal. L'archiduc sera paisible possesseur des terres qui relèvent de France, comme Flandre, Artois,

du parlement de Bourgogne, Jean Gosselet, abbé de Maroilles, et Jean Caulier, président du Conseil privé. Quant au cardinal d'Amboise, il avait amené Étienne Poncher, évêque de Paris, et le comte de Carpi, Alberto Pio. Il y avait de part et d'autre une suite de quarante hommes avec autant de chevaux. Le nonce du pape, les ambassadeurs d'Aragon et ceux d'Angleterre s'étaient rendus à Cambrai, mais sans mission spéciale. La politique anglaise, qui n'avait pas d'intérêt direct à faire valoir dans ce congrès, aurait voulu, du moins, empêcher le roi d'Aragon d'y intervenir, et ainsi brouiller ce prince avec les autres parties contractantes.

L'archiduchesse et le cardinal traitèrent seul à seul. Les conventions relatives au duc de Gueldre donnèrent lieu à quelques débats assez vifs. On avait peine aussi à s'entendre au sujet du roi de Navarre, Jean d'Albret, dont les États étaient occupés par Ferdinand le Catholique. L'empereur voulait le faire comprendre dans le traité; Louis XII s'y refusait à cause des prétentions de son neveu, Gaston de Foix. Enfin l'accord fut conclu. (Le Glay, *Négociations diplomatiques*.)

Charolais, et ne devra en prêter hommage qu'après avoir atteint sa vingtième année. On réglera à l'amiable la réparation des abus commis par les officiers royaux en Artois et en Flandre. L'empereur renonce au mariage de son petit-fils avec madame Claude de France et ne se prévaudra pas des clauses pénales stipulées dans le traité de Blois; en outre, il donnera au Roi Très-Chrétien une nouvelle investiture du duché de Milan pour lui et ses descendants mâles, et, à défaut de ceux-ci, pour madame Claude ou autre fille du roi, qui payera à cet effet un droit de cent mille écus d'or. Les rois d'Angleterre et d'Aragon et les électeurs de l'empire sont priés d'être les conservateurs du traité.

§ 21. — CONVENTION SECRÈTE RELATIVE A LA LIGUE CONTRE VENISE.

Il y aura ligue et confédération entre le pape, pour lequel le cardinal d'Amboise se fait fort, l'empereur, les rois de France et d'Aragon contre le doge et la Seigneurie de Venise, pour le recouvrement de ce qui a été enlevé à chacun des contractants. Jules II, Louis XII et Ferdinand devront entrer en campagne le 1er avril suivant; et aucun d'eux ne pourra se retirer de la ligue, tant que le pape n'ait été remis en possession de Ravenne, Cervia, Faenza, Rimini, Imola, Césène et leurs dépendances; tant que l'empereur ne soit maître de Roveredo, Vérone, Padoue, Vicence, Trévise et Frioul, du patriarcat d'Aquilée; tant que le roi de France ne soit rentré à Brescia, Crème, Bergame, Crémone, la Ghiara d'Adda, usurpées sur le duché de Milan; et enfin tant que le roi d'Aragon n'ait recouvré ses places du royaume de Naples cé-

dées jadis aux Vénitiens, telles que Trani, Brindes, Otrante, Gallipoli [1], etc.

§ 22. — RATIFICATION DES TRAITÉS PAR LE ROI DE FRANCE. (Saint-Gelais.)

Au mois de février en cette même année (1509), le roi partit de Blois et, en passant le temps à chasser et à voler, il arriva au commencement de carême en la cité de Bourges, et la reine avec lui, monseigneur et plusieurs autres seigneurs en sa compagnie. Et

1. Maximilien, qui avait conclu tout récemment une trêve de trois ans avec les Vénitiens, ne pouvait la rompre sans quelque honnête prétexte : on le trouva. Il fut convenu que le pape lui notifierait de venir, en sa qualité d'avoué et de défenseur de l'Eglise, aider Sa Sainteté à reconquérir les biens ravis au patrimoine de Saint-Pierre. Le traité relatif au duc de Gueldre fut solennellement publié dans la cathédrale de Cambrai ; quant à l'autre, on se garda bien d'en laisser soupçonner l'existence. La France était la moins intéressée dans cette coalition ; ce fut néanmoins sur elle que toutes les charges retombèrent. Louis XII se laissait encore une fois jouer par ses ambitieux alliés. Maximilien, Louis XII, Jules II, Ferdinand le Catholique, le duc de Savoie, le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue se liguaient pour la ruine de Venise, comme *usurpatrice, tyrannique et provocatrice de discordes*. C'est la France qui devait fournir une armée et entamer les hostilités.

Florence seule pouvait encore s'intéresser au sort de Venise. Le roi de France et le roi d'Espagne, pour la gagner, lui vendirent enfin, au prix de cent cinquante mille ducats, la malheureuse Pise, qui, après une lutte de quatorze ans, fut obligée de rouvrir ses portes et de retourner à l'ancienne servitude (*alla catena antica*).

étant là, l'ambassade du roi des Romains y arriva, et eurent audience publique en la salle, où le roi était accompagné de monseigneur le légat et de messeigneurs les princes de son sang et lignage, et de plusieurs archevêques et évêques, et autre grand nombre de gens de bien. Ils firent leur proposition belle et honorable, remontrant la cause pourquoi ils étaient là venus. Et, par le commandement du roi, monseigneur le Chancelier leur fit réponse ainsi qu'il appartenait, et furent très bien recueillis et festoyés tellement qu'ils avaient occasion d'être contents. Car sans point de faute, c'est une coutume quasi naturelle qu'en la cour de France tous ambassadeurs et autres étrangers y sont mieux et plus gracieusement recueillis qu'en nulle autre cour, ni maison de prince sur la terre. Car là est le séjour de tout honneur et courtoisie. En briefs jours après, en la Sainte-Chapelle du palais de ladite ville de Bourges, le roi jura la paix, qui avait été accordée à Cambrai, en la présence des dessusdits ambassadeurs, et d'autre grand nombre de gens de tous États. Dieu veuille qu'elle soit bien gardée et tenue.

II

LA GUERRE DE VENISE ET LA BATAILLE D'AGNADEL. DESCENTE IMPÉRIALE EN ITALIE ET SIÈGE DE PADOUE. AFFAIRES INTÉRIEURES DE FRANCE ET MORT DU CARDINAL D'AMBOISE.

(1508-1510.)

---

§ 1. — DÉCLARATION DE GUERRE AUX VÉNITIENS. — DÉPART DU ROI POUR LA GUERRE.

(Saint-Gelais.)

Peu de jours après la paix jurée, les gens du roi des Romains, très contents par semblant, à voir leur mine et contenance, s'en retournèrent devers leur maître. Et le roi partit de Bourges pour s'en aller à Lyon, là où il arriva environ la semaine sainte. Il y fit les Pâques, et au lendemain, mil cinq cent neuf, il partit de ladite ville de Lyon, pour parfournir son entreprise contre les Vénitiens. Car il avait promis de commencer sept semaines plus tôt que les autres. Ce qu'il fit. Car il n'est aucun qui tienne sa promesse si loyalement qu'il fait, et, plus de trois semaines avant, il avait envoyé Montjoye, son héraut, sommer lesdits Vénitiens qu'ils eussent à lui rendre ce qu'ils usurpaient du sien au duché de Milan, et ce qu'ils tenaient du pape, et de l'Église, et des rois des Ro-

mains et d'Espagne, ses alliés. Et s'ils étaient refusés de ce faire, ledit Montjoye avait charge de les défier, en leur déclarant la guerre en telle sorte que tels princes ont accoutumé en tel cas. Et ils firent refus de tout, pourquoi à bonne et juste cause leur fut la guerre déclarée, et commencèrent les Français à courir sur leurs terres, et prendre places, villes et châteaux. Et cependant lui arriva à Grenoble et la reine l'accompagna jusque-là. Il n'y séjourna guère qu'il ne passât les montagnes, qui est un chemin qu'il a assez souvent fait, combien qu'il soit très mal plaisant. Il laissa avec la reine Monseigneur [1], lequel sans point de faute fût de bon cœur allé avec lui, et lui en fit plusieurs fois requête, mais la reine ne s'y voulut accorder. Messeigneurs d'Alençon, de Bourbon, de Nemours, de Lorraine, de Vendôme et de Nevers allèrent quant à lui. Il laissa monseigneur le chancelier et messeigneurs de Saint-Vallier, de Montmorency et du Bouchage, pour tenir compagnie à la reine, et pour aviser aux affaires, s'il en survenait aucunes.

§ 2. — DÉPART DE BAYARD POUR LA CAMPAGNE D'ITALIE.

(Le Loyal Serviteur.)

Sur la fin de l'année 1508, vers le mois de mars [2], fit le roi de France marcher sa gendarmerie en sa duché de Milan, et pareillement ses aventuriers [3] fran-

1. Le duc d'Angoulême, plus tard François Ier.
2. En 1509, d'après l'usage de dater du 1er janvier; il ne faut pas oublier que l'année commençait alors à Pâques.
3. C'était ainsi qu'on désignait quelquefois les gens de pied.

çais, qui étaient au nombre de quatorze à quinze mille, lesquels il bailla à gouverner et conduire à de



Capitaine vénitien, d'après Vecelli.

bons et vertueux capitaines, tels que les seigneurs de Moulart, de Richemont, La Cropte, le comte de Roussillon, le seigneur de Vendenesse, le capitaine Odet, le cadet de Duras, et plusieurs autres, lesquels,

chacun en leur endroit, mirent peine d'avoir des plus gentils compagnons. Le bon Chevalier sans peur et sans reproche en cette saison fut envoyé querir par le roi, qui lui dit : « Bayard, vous saurez que je m'en vais passer les monts, pour avoir raison des Vénitiens, qui à grand tort me tiennent la comté de Crémone, la Ghiara d'Adda et autres pays. Je veux qu'en cette entreprise, quoique dès à présent je vous donne la compagnie du capitaine Chatelart qu'on m'a dit qui est mort, dont je suis déplaisant, vous ayez sous votre charge des gens de pied, et votre lieutenant Pierrepont, qui est très homme de bien, conduira vos gens d'armes. — Sire, répondit le bon Chevalier, je ferai ce qu'il vous plaira; mais combien me voulez-vous bailler de gens de pied à conduire? — Mille, dit le roi; il n'y a personne qui en ait plus. — Sire, dit le bon Chevalier, c'est beaucoup pour mon savoir, vous suppliant être content que j'en aie cinq cents; et je vous jure ma foi, Sire, que je mettrai si bien peine de les choisir qu'ils seront pour vous faire service; et il me semble que, pour un homme seul, c'est bien grosse charge, quand il en veut faire son devoir. — Bien, dit le roi; allez donc vitement en Dauphiné et faites que vous soyez en ma duché de Milan à la fin de mars. » De tous les capitaines il n'y en eut aucun qui très bien ne fournît sa bande, et ils firent en sorte qu'à la fin de mars, ou au commencement d'avril, ils furent tous passés et logés par garnisons au duché de Milan.

Les Vénitiens, déjà défiés par le héraut Montjoie, délibérèrent de se défendre; et sachant la puissance du roi de France, qui n'était point trop grande, car en toutes gens il n'avait que trente mille hommes, dont il pouvait y avoir vingt mille de pied, compris six mille Suisses, et deux mille hommes d'armes, ils

dressèrent une fort gaillarde armée, où ils eurent plus de deux mille hommes d'armes et bien trente mille hommes de pied. Leur chef pour les conduire était le comte Petigliano, et le capitaine général de leurs gens de pied était le seigneur Bartolomeo d'Alviano qui, entre autres gens, avait une bonne bande de ces Bresignels qui portaient sa livrée de blanc et rouge, tous gentils compagnons et nourris aux armes.

§ 3. — FORCES RESPECTIVES DU ROI DE FRANCE ET DES VÉNITIENS. — PRISE DE TREVIGLIO PAR LES VÉNITIENS. (Saint-Gelais.)

Étant aux champs, vinrent nouvelles au roi que ses gens avaient passé la rivière d'Adde et pris Trévise, et deux ou trois autres places. Ledit seigneur allait à malaise, car il était blessé en une jambe, d'une chute de cheval, qui était tombé sur lui. Et n'est aucun personnage de la sorte qu'il est qui s'en fût arrêté pour moins. Mais il a une vigueur de cœur, quand il est question d'honneur, qui le porte, et lui fait oublier tous maux. Il fut à Milan au commencement de mai, et là se trouvèrent tous ceux qui l'avaient suivi, et plus de cinq cents gentilshommes davantage, outre ceux de sa solde, qui y allèrent de leur franc et libéral arbitre, et sans contrainte, par gentillesse de cœur, pour être en la compagnie de leur souverain seigneur. Car chacun espérait assez qu'on ne se départirait point sans avoir la bataille. C'était une chose triomphante et beauté non pareille de voir les gens de bien et de vertu qui y étaient. Car chacun selon son état s'efforçait de se mettre sur le bon bout, pour paraître et être connu. Et mêmement les princes qui étaient avec le roi étaient accompagnés chacun en son endroit d'un bon nombre de gen-

tilshommes, dont il n'y avait celui qui ne fût homme d'armes. En l'armée du roi, à comprendre ce qu'il mena, et ce qui y était auparavant de par delà, pouvait avoir deux mille trois cents hommes d'armes, sept ou huit mille Suisses et dix ou douze mille hommes de pied français, tous à sa solde, deux ou trois mille pionniers, pour habiler les chemins, et faire toutes autres choses nécessaires, tant à l'artillerie dont il y avait largement, qu'ailleurs. Il y avait des gens de bien ordonnés pour départir les vivres et les logis. Et bref, au tout y avait si bonne provision mise qu'il n'y eut oncques aucun défaut. Au regard des Vénitiens, ils avaient une grande puissance ensemble, et plus grand nombre de gens que les Français n'étaient, s'ils eussent eu le cœur pareil. Ils avaient en leur armée plus de deux mille hommes d'armes, quatre ou cinq mille de chevaux légers et trente mille de pied, et tant d'artillerie et si belle, que l'on n'en vit oncques plus. Le comte de Petilane était capitaine général de la seigneurie, et un autre chevalier nommé messire Barthélemy d'Alviane avait la principale charge après. Et ces deux conduisaient le tout, et avec ce nombre de gens vinrent devant Trévise [1], que naguère les Français avaient pris, et y étaient demeurés quelques capitaines dedans, pour la garde de la ville, laquelle ne valait guère. Lesdits Vénitiens l'assiégèrent et battirent tellement, que ceux de dedans furent contraints de se rendre, et furent les capitaines prisonniers, et vingt-cinq ou trente hommes d'armes. Estanson, capitaine de la porte, le Chevalier Blanc et Imbault y furent pris. Et ils en laissèrent aller les aventuriers, un bâton en la main.

1. Sans doute Treviglio, au nord d'Agnadel, sur la rive gauche de l'Adda.

§ 4. — BATAILLE D'AGNADEL (14 mai 1509).
(Saint-Gelais. — Le Loyal Serviteur.)

Et ainsi que ces choses se faisaient, par un grand matin le roi partit de Milan, pour cuider secourir ceux de Trévise, et y mettait grande diligence, mais il ne fut possible d'y venir à temps. Il arriva en un lieu nommé Cassan, où fut dressé un pont à deux ou trois lieues près de ses ennemis. Et ledit pont parachevé, fut fait un boulevard de là la rivière au bout dudit pont, pour le défendre. Qui eût vu le roi prendre la peine qu'il faisait, afin que toutes choses fussent conduites à la raison, et que par faute de bon avis aucun inconvénient n'y advînt, il l'eût bien jugé d'être un prince digne d'avoir toute la monarchie du monde sous sa puissance et seigneurie. Il fut des premiers qui passa le passage audit Cassan, et fit passer toutes les compagnies en ordonnance ainsi qu'il appartenait, et ordonnait par escortes et batailles, les gens d'armes et les gens de pied, ainsi qu'il le fallait faire, et pour vérité c'était un pas dangereux et difficile. Et si les ennemis eussent été avisés de le venir défendre, ils y eussent eu un merveilleux avantage. Mais nulle crainte de danger quelconque ne garda notre prince qu'il n'allât outre, et y prit une peine si grande, qu'aucun autre n'en saurait plus largement porter. Car il était tout le long du jour armé de toutes pièces, et encore la plupart de la nuit, visitant le guet et les écoutes, comme celui qui avait l'œil à tout. Les deux puissances s'approchèrent si près les uns des autres, que l'artillerie tirait en l'ost de chacune desdites parties. Et furent ainsi prêts les uns des autres l'espace de deux ou trois jours, et s'ils se délogeaient d'un lieu si ne s'éloignaient-ils de guère,

et assez souvent se faisaient des escarmouches les uns contre les autres. En effet, quand ces deux osts eurent été quelque temps en la sorte dessusdite, ils délogèrent tous deux pour gagner un logis qui était avantageux pour chacun, qui y eût pu être le premier. En l'avant-garde du roi était monseigneur le duc de Nemours, comte de Foix, son neveu, avec monseigneur le grand maître. Et avec eux étaient messeigneurs de la Palice et de Châtillon et autres capitaines, jusqu'au nombre de huit cents hommes d'armes, et des gens de pied largement. Le roi était en la bataille et avec lui messeigneurs d'Alençon, de Lorraine, de Vendôme et de Genève, messeigneurs de la Trémouille et d'Orsal, et plusieurs autres bons et vertueux personnages, auxquels il fit ce jour l'honneur de les tenir près de sa personne. Et plus grand ne leur pouvait-il faire que de vouloir qu'ils fussent près de lui en tel cas. Les deux cents gentilshommes de sa maison et les quatre cents archers de sa garde et cinq ou six cents hommes d'armes des ordonnances, et des gens de pied à l'équipollent. En l'arrière-garde était chef monseigneur de Longueville, monseigneur de Duras et monseigneur de Bonnivet avec lui, et d'autres capitaines, environ cinq ou six cents hommes d'armes, et beaucoup de gens de pied avec eux. Et monseigneur de Bourbon, à l'une des ailes, menait les pensionnaires et beaucoup d'autres gentilshommes qui n'avaient aucun capitaine, qui de leur gré se mirent sous son enseigne. Et en l'autre aile était le prince de Tallemont, et deux cents hommes d'armes. Et toute cette grosse compagnie commença à marcher en si bel ordre que c'était plaisir et beauté de le voir. Et par sur tous le chef montrait si bon semblant et hardie contenance, que c'était le réconfort de tous, et de ce qui survenait on

l'avertissait, et il y pourvoyait incontinent. Les Vénitiens ordonnaient de leur côté leur affaire du mieux qu'ils pouvaient, et ils avaient un meilleur peuple. L'artillerie tirait si fort et d'une part et d'autre, qu'on eût cuidé que le ciel et la terre s'assemblassent. Et davantage il pleuvait et tonnait si fort que merveille, et sans doute un cœur couard n'eût eu besoin d'y être. Le lieu était plein de bocages et de fossés, et ne pouvait-on pas bien aviser les uns des autres. Et finalement pour gagner le logis, les Français et les Vénitiens se rencontrèrent en ce lieu fort, et donnèrent les uns dedans les autres, et au commencement y eut une meilleure rencontre et fort combattu. Et en ce grand bruit, on manda au roi qu'il s'arrêtât au lieu où il était, et envoyât cinq cents hommes d'armes, et il fit tout le contraire. Car il dit à ceux qui portaient ses enseignes qu'ils marchassent outre, et tira tout droit là où était le plus grand bruit, et où on se battait plus fort, comme celui qui est tout plein de hardiesse et d'assurance. Et, pour conclusion, la bataille fut telle, que le comte de Petilane s'enfuit, avec la plupart des gens de cheval et beaucoup de gens de pied. Messire Barthélemy d'Alviane y fut pris prisonnier et fort blessé, et si fut diminué le nombre vénitien de dix-huit ou vingt mille hommes. Le roi gagna cette bataille le quatorzième jour de mai, l'an mil cinq cent et neuf. Et continent la journée gagnée, il descendit de cheval et, à genoux et mains jointes, il remercia le Créateur, duquel tous biens et honneurs viennent, de la victoire qu'il lui avait plu donner contre ses ennemis. Et envoya querir monseigneur le légat, et lui dit que tout ce qu'il pourrait penser, qui se devrait faire, pour rendre grâces et louanges à Dieu, qu'il fût fait et accompli. Et est vrai qu'auparavant ledit seigneur et la plupart de tous ceux

qui étaient avec lui, s'étaient confessés et mis en l'état auquel on voudrait mourir quand le besoin serait. Je me suis enquis à plusieurs de ceux de l'avant-garde, bataille et arrière-garde, et aux ailes de cette affaire : les aucuns louent beaucoup monseigneur de Bourbon, et ceux qui étaient avec lui, qui y servirent bien, d'autres en donnent louange à l'avant-garde, et à ceux qui étaient en l'autre aile. Et est à croire que tous y firent si bien leur devoir, qu'ils en sont dignes d'être perpétuellement loués. Mais, par l'opinion de ceux qui mieux s'y entendent, au roi seul en appartient la louange et la gloire. Car son sens, conduite et expérience, hardiesse et vaillance a été cause de gagner la bataille. Et s'il n'y eût été en personne, les besognes ne se fussent pas si bien portées. (Saint-Gelais.)

Le roi de France ayant passé les monts, et arrivé en sa ville de Milan, entendit que les Vénitiens avaient repris Trevi, une petite villette de la rivière d'Adda, que depuis peu de jours le grand maître, seigneur de Chaumont, avait prise sur eux, avec les capitaines Molart, Le Cropte, Richemont et le bon Chevalier qui, avec leurs gens, étaient passés des premiers; en laquelle ville de Trevi les Vénitiens, parce qu'elle s'était tournée française, mirent le feu et emmenèrent les gens de cheval tous prisonniers, dont était chef le capitaine Fontrailles; aussi fut prisonnier le capitaine de La Porte, le seigneur d'Estançon et deux autres capitaines de gens de pied, le Chevalier Blanc et le capitaine Imbault. Ainsi ces nouvelles sues par ledit seigneur, il marcha droit à Cassano, où il fit incontinent, sur cette rivière d'Adda, dresser deux ponts sur bateaux, où par l'un faisait passer les gens de cheval, et par l'autre les gens de pied; et lui-même, armé de toutes pièces, y faisait tenir l'ordre.



Soldat vénitien d'après Vecelli.

L'armée passée, le lendemain fut prise une petite ville nommée Rivolta et mise à sac, et deux jours après, en un village nommé Agnadel, au partir d'un autre appelé Pandino, se rencontrèrent les deux armées des Français et Vénitiens. Et combien que les capitaines comte de Petigliano et seigneur Bartolomeo d'Alviano eussent exprès commandement de leur seigneurie de ne donner point la bataille au roi, mais seulement de temporiser à garder les villes et châteaux, afin de miner les Français par fâcherie et longueur de temps, ledit seigneur d'Alviano, plus hardi que bien avisé, se voulut aventurer, pensant en lui-même, comme présomptueux, qu'il ne saurait jamais avoir plus grand honneur, à perte ou à gain, que d'avoir combattu un roi de France, et, voulant essayer sa fortune, il s'en vint droit au combat, où il y eut dur assaut et mortelle rencontre; car à vrai dire, en la première pointe, se montrèrent très bien les gens de la Seigneurie.

Durant ce combat, le seigneur Bartolomeo aperçut l'arrière-garde des Français, dont était le bon Chevalier, qui marchait d'un désir merveilleux, en passant fossés pleins d'eau jusques au cul, laquelle lui venait donner sur un des côtés, dont furent fort ébahis lui et sa troupe; et davantage depuis ne firent grand effort, mais furent rompus et entièrement défaits. Les rouges et blancs demeurèrent sur le champ, et ledit d'Alviano, après avoir été blessé en plusieurs lieux, fut pris prisonnier du seigneur de Vendenesse, un droit petit lion, frère du gentil seigneur de La Palisse. Le comte Petigliano, voyant ses gens de pied défaits, ne voulut plus tenter la fortune, et avec toute sa gendarmerie se retira un peu bientôt. Il eut la chasse, mais peu y perdit, car les gens de pied amusèrent les Français, lesquels, après avoir fait leur

devoir, se retirèrent chacun à son enseigne, avec peu de dommage. De leurs ennemis il en demeura quatorze ou quinze mille sur le champ. Le seigneur Bartolomeo fut mené prisonnier au logis du roi, lequel, après dîner, fit faire une fausse alarme, pour connaître si ses gens seraient diligents si une affaire venait. On demanda à ce seigneur d'Alviano ce que ce pouvait être; il fit réponse en son langage : « Il faut dire que vous voulez combattre les uns contre les autres; car, pour nos gens, je vous assure sur ma vie qu'ils ne vous visiteront de quinze jours » ; et en se moquant, connaissant sa nation, il disait ces paroles. Laquelle bataille fut le quatorzième jour de mai 1509. (Le Loyal Serviteur.)

§ 5. — CONSÉQUENCES DE LA VICTOIRE. — LES POSSESSIONS LITIGIEUSES DE VENISE REMISES AU PAPE, A L'EMPEREUR ET AU ROI DE FRANCE.

(Loyal Serviteur. — Saint-Gelais.)

Le roi de France séjourna un jour ou deux sur le champ de bataille. Cependant le château de Caravas se voulut faire battre d'artillerie, mais en deux heures il fut emporté, et il y eut quelques rustres dedans pris, lesquels essayèrent si leur col pourrait par force emporter un créneau. Cela épouvanta ceux qui étaient aux autres places, de sorte que depuis ne se trouva ville ni aucune forteresse qui voulût combattre, excepté le château de Peschiera, dont mal en prit à ceux de dedans, car tous y moururent, ou peu en échappa qui furent pris prisonniers, entre lesquels était un provéditeur de la Seigneurie et son fils, qui voulurent payer bonne et grosse rançon ; mais cela ne leur servit de rien, car chacun à un arbre furent

tous deux pendus, ce qui me sembla grande cruauté. Un fort gaillard gentilhomme, qu'on appelait le Lorrain, avait leur foi, et en eut grosses paroles avec le grand maître, lieutenant général du roi; mais il n'en résulta pas autre chose. Le roi de France se logea audit lieu de Peschiera, après avoir eu en ses mains toutes les villes et places par lui réclamées, comme Crémone, Crème, Brescia, Bergame et cent autres petites villes, que toutes il eut en cinq ou six jours, excepté le château de Crémone, qui tint quelques jours, mais enfin se rendit. Et fit bien davantage ledit prince; car, par le moyen de la bataille qu'il gagna, fut rendu au pape Jules Ravenne, Forli, Imola, Faenza et plusieurs autres places que les Vénitiens tenaient en Romagne; et au roi d'Espagne, en son royaume de Naples, Brindes et Otrante; et à lui-même furent présentées les clefs des villes de Vérone, Vicence et Padoue; mais il les mit entre les mains de l'empereur qui les réclamait [1]. Toutefois il ne garda guère bien les aucunes, dont mal lui en prit, comme vous verrez ci-après. (Loyal Serviteur.)

Le grand pouvoir et armée du roi fut cause de ce que le pape recouvra les cités et villes, terres et seigneuries que ceux de Venise lui avaient occupées jà avait si longtemps, qu'ils s'en pouvaient défendre par titre de prescription. Et de tant lui est tenu ledit saint-père. Pareillement le roi d'Espagne, par ce même moyen, reçut aisément les ports de mer, villes

1. Après la bataille d'Agnadel et la récupération, sans coup férir, de ses places, Maximilien jura à Louis XII une inviolable reconnaissance et lui annonça qu'il avait brûlé un livre, conservé à Spire, dans lequel étaient notés tous les griefs de l'empire et de la nation germanique contre la France.

et châteaux que les Vénitiens tenaient du sien au royaume de Naples. Et par ainsi, s'il fit pour lui, aussi fit-il largement pour ses alliés. Et seraient bien ingrats s'ils ne le reconnaissaient. Incontinent la bataille gagnée, toutes les cités, villes et châteaux que les dessusdits Vénitiens avaient tenus longuement sans titre, ni raison apparente, se vinrent rendre et faire obéissance, comme la cité de Bresse, Crémone, Bergame, les villes de Crème, de Caravas, et plusieurs autres villes et châteaux. Et en outre ceux de Vérone, de Vicence et de Padoue apportèrent les clefs au roi, et mêmement après que Pesquaire eut été prise d'assaut. Mais il mit lesdites villes entre les mains du roi des Romains, pour ce qu'il ne voulait entreprendre aucune chose sur ledit roi des Romains; et ne fût cela, et que l'affaire eût été à lui seul, il eût eu en peu de temps Venise entre ses mains, et ne savaient à quel saint se vouer, ni quel conseil ils devaient prendre. Cette victoire est à estimer autant que nulle autre que prince eut oncques. Car là furent vaincus une nation de gens sages, puissants et riches, et qui avaient toujours depuis plusieurs centaines d'années, par force, cautèle, ou autrement, usurpé, pris et acquis sur tous leurs voisins, et n'avaient oncques été subjugués qu'à cette fois, depuis qu'Attila, roi des Huns, les avait détruits. Mais en ce temps-là c'était peu de chose que de leur pouvoir. (Saint-Gelais.)

§ 6. — LA REINE A LYON. — NOUVELLE DE LA VICTOIRE. (Saint-Gelais.)

Ces joyeuses nouvelles furent apportées à la reine. Et n'est aucun sans l'avoir vu qui sût imaginer la grande joie qu'elle en eut en son cœur. Car par raison

réciproque, elle devait avoir part en l'honneur, puisqu'elle avait eu part en la peine. Car si le roi souffrait et portait grand travail de corps, et danger de sa personne, la bonne dame avait de l'ennui et déplaisir en son esprit si largement que plus ne pouvait. Et pour vérité il ne fallait à ceux qui y étaient s'enquérir de rien de nouveau, si n'est de la regarder au visage. Car si les choses se portaient bien, elle avait la chère si joyeuse et agréable qu'on s'en pouvait bien apercevoir; et, s'il était au contraire, il était assez à penser qu'en son cœur avait beaucoup de malaise. La noble princesse fit, incontinent qu'elle en fut avertie, faire une procession générale la plus belle que de vie d'homme on n'avait vue à Lyon, pour regracier le Rédempteur de ses bénéfices, et y fut fait un sermon général. Je crois qu'il y avait cent mille personnes, et elle-même fut longuement à Saint-Jean. Le passe-temps de ladite dame, durant que le roi était de par delà, était de voir courir la lance à monseigneur, et était bien aise de le voir adroit à cheval, pensant que le roi y prendrait plaisir à son retour, voyant qu'il serait amendé en sa compagnie. Et devisait souvent audit jeune seigneur, en lui disant les plus belles paroles, douces et honnêtes qu'il est possible, et en faisait tout autant de cas que s'il eût été son fils, de quoi il est tenu à lui faire service, et fera tant comme il vivra.

Le roi étant à Pesquaire, il fut entrepris que lui et le roi des Romains se verraient, et fut ordonné du lieu, mais depuis par aucune occasion il ne se fit pas. Et si avait le roi séjourné là pour cette cause l'espace de trois semaines. Il s'en partit et arriva à Crémone, et là dépêcha les ambassadeurs du roi des Romains. Et pour se mettre plus qu'en son devoir, il demeura de par delà l'espace d'un mois à leur requête, à



L'empereur Maximilien à cheval, d'après Albert Dürer.

grands frais et mises, et sans ce que pour lui il y eût aucune chose à faire.

§ 7. — LOUIS XII SÉJOURNE DANS LE MILANAIS EN ATTENDANT L'EMPEREUR. — SA MALADIE.

Ce serait de trop allonger mon histoire, qui y voudrait mettre le recueil et triomphantes pompes que les Milanais firent audit seigneur à son retour. Ils n'avaient point accoutumé d'en faire à nul autre prince de pareils. Et aussi n'avaient-ils pas eu l'occasion semblable. Et de ce me veux rapporter à ceux qui ont lu les histoires lombardes. En s'en retournant pour les grandes chaleurs et travaux qu'il avait soufferts en ce voyage, la fièvre le prit à une journée de Milan, qui le tint par quelques jours. Mais moyennant l'aide de ses médecins et le bon régime qu'il tint (car nul autre ne le passe de cela), il ne fut pas longuement malade. Toutefois quand les nouvelles en furent dites à la reine, qui était à Lyon, elle fut si outrée de deuil qu'aucune autre chose ne lui eût su tant déplaire. Et fut-on plus de huit jours qu'on ne la voyait point, et ne bougea de sa chambre, jusqu'à ce qu'elle fût certainement assurée de la guérison. Ledit seigneur, venu à convalescence, prit son chemin pour recouvrer l'air de sa nourriture et afin de consoler ceux-là principalement qui avaient son absence en grand ennui, et qui en grande dévotion désiraient son retour.

§ 8. — LE ROI ATTEND EN VAIN L'EMPEREUR A PESCHIERA.

(Le Loyal Serviteur.)

Sur ces entrefaites, le reste de l'armée des Vénitiens, bien étonnée, se retira vers le Trevisan et le

Frioul, croyant que toujours on les dût suivre, ce qui ne se fit pas, et ce fut gros malheur pour l'empereur, lequel de jour en jour était attendu par le roi de France en cette petite ville de Peschiera; car il avait promis de se trouver dans un château, accompagné comme bon lui eût semblé, sur un lac [1] qui environne partie de ladite ville de Peschiera, pour parlementer ensemble plus amplement de leurs affaires, et, à cette cause, avait été envoyé vers lui le légat d'Amboise jusqu'à Roveredo; mais jamais il ne le sut amener. C'est pourquoi, après son retour, et qu'il eut amené l'évêque de Goritz, ambassadeur pour ledit empereur, devers le roi de France, lequel vint tellement quellement excuser son maître, le roi s'en retourna par ses journées à Milan, au commencement de juillet. Cependant la ville de Padoue, en laquelle l'empereur avait seulement envoyé huit cents lansquenets pour la garde, laquelle a six milles de tour, fut reprise par les gens de la seigneurie de Venise; et y entra messire André Gritti avec un autre capitaine, appelé messire Luca Malvecchio, par une subtilité telle que je vous dirai.

§ 9. — SURPRISE DE PADOUE PAR LES VÉNITIENS.

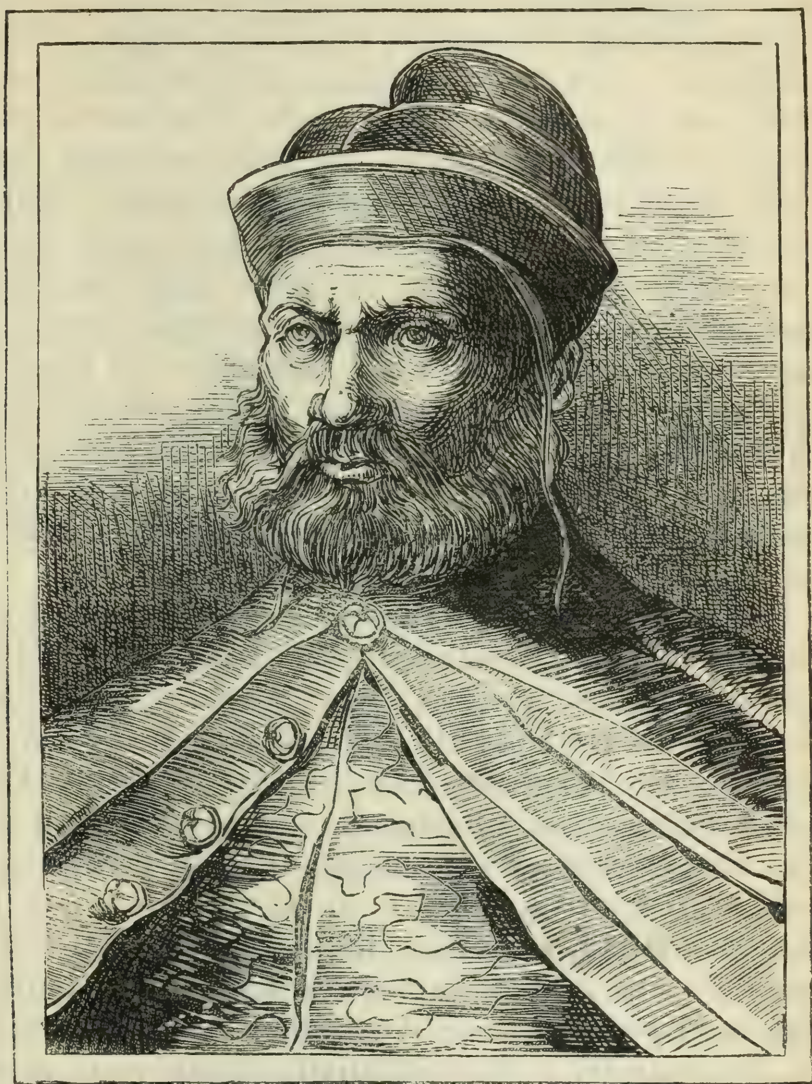
Toujours avaient les Vénitiens quelque intelligence en la ville; et il faut bien noter une chose, c'est que jamais seigneurs ne furent sur la terre plus aimés de leurs sujets qu'ils ont toujours été, et seulement pour la grande justice en quoi ils les maintenaient. Or, entendez, sur le commencement de juillet, qui est le temps que pour la seconde fois on fauche les

1. Lac de Garde.

foins en Italie, un mardi matin, lesdits capitaines, messire André Gritti et Luca Malvecchio s'étaient venus embusquer à un jet d'arc de ladite ville, dont les alentours sont plantés d'arbres, tellement qu'on ne saurait voir guère loin, avec quatre cents hommes d'armes et deux mille hommes de pied. Or, en cette ville de Padoue, chaque jour se recueillait ordinairement force foins, et en ces quartiers-là ils font les charretées grandes, de sorte que, pour passer en une porte, elles y entrent quasi à force. Le jour de leur embûche, dès le point du jour, ces charrettes commençaient à entrer dans ladite ville; quand quatre eurent passé, après la cinquième venaient six hommes d'armes vénitiens, et derrière chacun de leurs chevaux un homme de pied, armé d'une arquebuse toute chargée; et parmi eux ils avaient un trompette, pour sonner incontinent qu'ils auraient gagné la porte, afin que la grosse force qui était en embuscade vînt. Le peu de lansquenets qui étaient dans la ville faisaient fort bon guet, et ne tenaient que deux portes ouvertes, où pour le moins il y avait toujours à chacune trente hommes de garde.

Il y avait un gentilhomme de la ville, nommé messire Géraldo Magurin, qui était averti par la Seigneurie de cette entreprise, et avait en charge que, quand il verrait l'affaire commencée, il se devait mettre en armes et tous ceux qui tenaient leur parti. Cette cinquième charrette vint à passer, laquelle entrée, ces six hommes d'armes qui suivaient commencèrent à crier : *Marco! Marco!* Leurs gens de pied se jetèrent à terre et déchargèrent leurs arquebuses, de sorte que chacun tua son homme, car ils tiraient en butte. Les pauvres lansquenets, qui se virent surpris, furent bien étonnés; toutefois ils se

mirent en défense et sonnèrent l'alarme. Cela leur valut peu ; car incontinent que la trompette eut été



Portrait d'André Gritti, d'après une estampe du XVIe siècle.

entendue, la grosse troupe accourut, faisant un bruit merveilleux, en criant : *Marco! Marco! Italia! Italia!* D'une autre part, ce gentilhomme, messire

Géraldo Magurin, avait fait son effort en la ville, dont des maisons sortirent plus de deux mille hommes armés avec épées et javelines; de façon que les lansquenets ne surent que faire, sinon qu'ils se serrèrent, et tous ensemble s'allèrent jeter en la place, où ils se mirent en bataille. Il ne tarda guère qu'ils ne fussent assaillis en deux ou trois lieux; mais jamais gens ne se défendirent mieux, car ils furent plus de deux heures devant qu'on les sût rompre. Enfin il vint tant de gens qu'ils ne purent plus soutenir le faix. Ils furent ouverts, rompus, et tous mis en pièces, sans que jamais en fût pris un à merci, ce qui fut grosse pitié; mais ils vendirent chèrement leur vie, car d'entre eux ne put mourir que ce qui y était, mais ils tuèrent plus de quinze cents hommes, tant de la ville que des gens de guerre.

Toutefois la ville de Padoue fut prise, en laquelle bientôt après survint le comte de Petigliano, qui mit grosse diligence pour la faire remparer et fortifier, bien considérant qu'elle ferait bon besoin à la Seigneurie. Ces nouvelles vinrent aux oreilles de l'empereur, qui pensa désespérer, et fit vœu à Dieu qu'il s'en vengerait et que lui-même irait en personne, ce qu'il fit. Il écrivit une lettre au roi de France qui était encore à Milan, le priant que son plaisir fût de lui aider de cinq cents hommes d'armes pour trois mois, afin qu'il pût mettre les Vénitiens à la raison; ce qui lui fut accordé, et il s'en suivit ce que vous entendrez.

§ 10. — LE ROI DE FRANCE ENVOIE LE SEIGNEUR DE LA PALISSE AU SECOURS DE L'EMPEREUR AVEC CINQ CENTS HOMMES D'ARMES ET PLUSIEURS CAPITAINES, PARMI LESQUELS LE CHEVALIER SANS PEUR ET SANS REPROCHE.

Quand le roi de France entendit que Padoue était révoltée, il fut bien marri, et encore plus de ce que c'était la faute de l'empereur, qui, pour garder une telle ville, avait seulement envoyé huit cents lansquenets. Toutefois, à la requête dudit empereur, il commanda au seigneur de La Palisse qu'il prît cinq cents des plus vaillants hommes d'armes qui fussent en Italie, et qu'il s'en allât au service de l'empereur, qui descendait au Padouan. Ledit seigneur, qui ne demandait que telles commissions, car c'était toute sa vie que la guerre, délibéra faire son préparatif; et, ainsi qu'il sortait du château de Milan, il trouva le bon Chevalier auquel il dit : « Mon compagnon, mon ami, voulez-vous pas que nous soyons de compagnie? » et il lui déclara l'affaire plus au long. Lui qui ne demandait pas mieux, surtout d'être en sa compagnie, gracieusement lui répondit qu'il était à lui pour en disposer à son plaisir.

De cette même entreprise furent le baron de Béarn, qui mena une partie de la compagnie du duc de Nemours; le baron de Conti, qui avait cent hommes d'armes; le seigneur Théode de Trivulce; le seigneur Jules de Saint-Severin; le seigneur d'Imbercourt; le capitaine La Clayette; le seigneur de La Cropte, lieutenant du marquis de Montferrat, et le bon Chevalier; avec lesquels cinq cents hommes d'armes se mirent en compagnie plus de deux cents gentilshommes, et entre autres le fils aîné du seigneur de

Bussy, cousin germain du grand maître seigneur de Chaumont, qui lui bailla vingt de ses hommes, et deux gaillards gentilshommes, l'un appelé le seigneur de Bonnet, Breton, très renommé chevalier, et l'autre le seigneur de Mipont, du duché de Bourgogne, lesquels le bon Chevalier tenait avec lui comme ses frères et fort les honorait pour la grande prouesse qu'il savait en eux. Le cas du gentil seigneur de La Palisse prêt, il commença à marcher avec ses compagnons et se tira droit à Peschiera. Cependant le roi de France prit son chemin à son retour en son royaume, laissant sa duché et ce qu'il avait conquis sur ses ennemis paisible.

Il faut savoir que, incontinent que les Vénitiens eurent repris Padoue, ils s'en allèrent courir jusques devant Vicence, qui incontinent se retourna de leur parti : aussi n'est-elle pas ville pour tenir contre une force puissante. Ils en voulurent autant faire de Vérone, mais le bon seigneur de La Palisse, qui en avait été averti, délogea avec ses compagnons, deux heures avant le jour, d'un lieu appelé Villafranca, et se vint présenter devant la ville, ce qui leur donna crainte; et par ce moyen s'en retournèrent lesdits Vénitiens vers Vicence. Mais s'ils eussent pu gagner Vérone, le seigneur de La Palisse s'en pouvait bien retourner, car la ville est forte, et par dedans passe une rivière fort impétueuse, tellement que, sans autre effort que de gendarmerie, elle n'eût pas été rendue sitôt. Bien en prit au seigneur de La Palisse de sa bonne diligence, surtout de celle du bon Chevalier, qui toujours menait les coureurs. Il n'avait alors que trente hommes d'armes sous lui, mais il y en avait vingt-cinq qui méritaient d'être capitaines de cent. Toute cette troupe de gendarmerie entra dedans Vérone où l'évêque de Trente,

qui y était pour l'empereur, les reçut à grande joie, car il avait eu belle peur. Ils furent seulement deux jours dans la ville, fort bien festoyés des habitants, et puis tirèrent vers Vicence, d'où, incontinent que ceux que la Seigneurie y avait mis le



Médaillon de Théodore Trivulce.

surent, ils délogèrent et se retirèrent, les uns à Padoue et les autre à Trévise. Dedans Vicence fut le seigneur de La Palisse et ses compagnons cinq ou six jours, attendant quelques nouvelles de l'empereur, lequel on disait être déjà aux champs.

§ 11. — ARRIVÉE DE L'EMPEREUR AUX FRONTIÈRES DE L'ITALIE. SON ARTILLERIE, SES FORCES.

Au commencement d'août, arriva l'empereur au pied de la montagne, au-dessous d'un château

appelé Bassano, et tout son équipage après lui, lequel, combien qu'il n'y eût pas grande montagne à passer, demeura huit jours entiers avant qu'il fût en plaine. L'empereur vit le seigneur de La Palisse et les capitaines français, auxquels il fit très bon accueil. Cette première entrevue fut auprès d'une petite ville appelée Este, dont les ducs de Ferrare portent le surnom. Pour lors il y avait ensemble une des belles armées qu'on eût vues depuis cent ans.

L'empereur se fit longuement attendre, ce qui ennuyait les Français; mais vous devez aussi entendre qu'il arriva en la plaine en empereur, et, si sa puissance eût bien voulu faire son devoir, c'était assez pour conquérir un monde. Aussi est-il bien requis que son équipage soit inscrit, tel qu'il était. Il avait cent six pièces d'artillerie sur roues, dont la moindre était un faucon, et six grosses bombardes de fonte, qui ne se pouvaient tirer sur affût, mais étaient portées chacune sur une puissante charrette, soulevées avec des engins, et, quand on voulait faire quelque batterie, on les descendait; et quand elles étaient à terre, par le devant avec un engin on levait un peu la bouche de la pièce, sous laquelle on mettait une grosse pièce de bois, et derrière faisait-on un merveilleux massif, de peur qu'elle ne reculât. Ces pièces portaient boulets de pierre, car de fonte on ne les eût su lever, et ne pouvaient tirer que quatre fois le jour au plus.

Il avait en sa compagnie bien cent vingt ducs, comtes, marquis et autres princes et seigneurs d'Allemagne, et environ douze mille chevaux, cinq ou six cents hommes d'armes bourguignons et hennuyers [1]. De gens de pied lansquenets, ils étaient

1. *Hennuyers* ou *hanuyers*, c'est-à-dire du Hainaut.



Le roi des Romains Maximilien au milieu de son artillerie, d'après Albert Dürer.

sans nombre, mais par estimation on les prenait à plus de cinquante mille. Le cardinal de Ferrare vint pour le duc son frère au secours dudit empereur, et il amena douze pièces d'artillerie, cinq cents chevaux et trois mille hommes de pied; et autant ou peu moins en amena le cardinal de Mantoue. Bref, avec les hommes d'armes français, on estimait au camp y avoir cent mille combattants. Un grand défaut était quant à l'artillerie, car il n'y avait d'équipage que pour la moitié, et, quand on marchait, il fallait qu'une partie de l'armée demeurât pour la garder, jusques à ce que la première bande fût déchargée au camp où on voulait séjourner, et puis le charroi retournait querir l'autre, ce qui était grosse fâcherie. Ledit empereur se levait fort matin et incontinent faisait marcher son armée, et ne se logeait volontiers qu'il ne fût deux ou trois heures après midi, ce qui n'était pas, vu la saison, pour rafraîchir les gens d'armes sous leur armet.

§ 12. — LE SIÈGE DE PADOUE DÉCIDÉ. PRISE DE MONTECHIELLO.

Le premier camp qu'il fit fut près du palais de la reine de Chypre, distant de Padoue de huit milles, où arriva le seigneur de Meillaut, un jeune gentilhomme de France, hardi et entreprenant capitaine, fils d'un vertueux et sage chevalier, le seigneur d'Alègre, avec bien mille ou douze cents aventuriers français, tous gens d'élite et d'escarmouche. En ce camp même fut conclu d'aller mettre le siège devant la ville de Padoue, et pour cette cause fut assemblé le conseil, où il y eut de diverses opinions; car l'empereur avait un lieutenant général, de nation



Bande d'artillerie allemande, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg, brûlée par les Allemands en 1870.

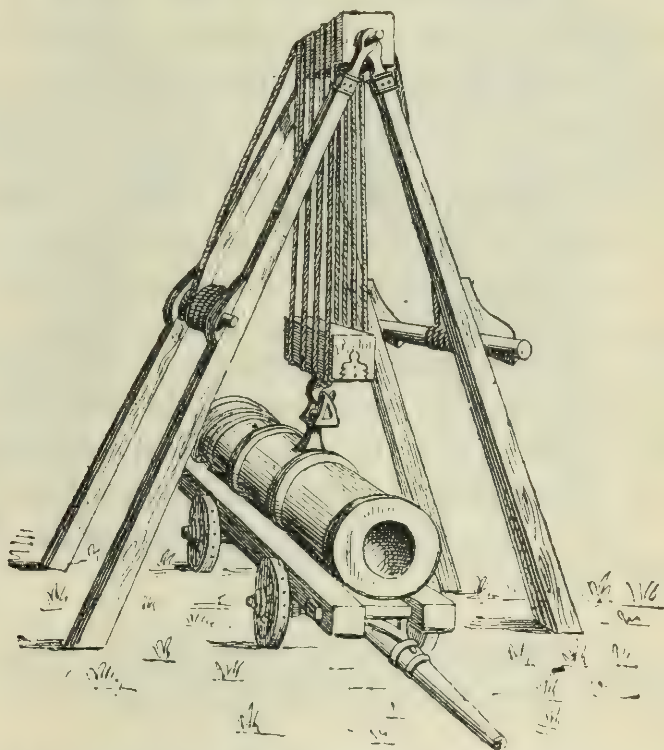
grecque, qu'on appelait le seigneur Constantin, qui voulait faire toutes choses à sa tête, dont enfin très mal en prit à son maître comme vous entendrez. Il fut un peu soupçonné de trahison, et le seigneur de La Palisse l'en voulut combattre, mais il ne fut pas possible de le faire venir au point. Or laissons ce propos jusques à ce qu'il sera besoin d'en parler. Conclusion fut prise à ce conseil d'aller mettre le siège audit Padoue, et que, pour les approches, les gens d'armes français tiendraient la tête avec le prince de Hanau et ses lansquenets, qui étaient la plus triomphante bande de tous les Allemands; mais que d'abord il était très nécessaire de prendre une petite ville, appelée Montechiello, où il y avait un château très fort, à six ou sept milles de Padoue, parce que la garnison qui était dedans pour la Seigneurie eût pu merveilleusement inquiéter le camp et les vivres qui y venaient.

Le lendemain se partit l'armée et vint loger à demi-mille de cette petite ville, qui ne tint point, car guère elle ne valait; mais le château était défensable pour un long temps, si les coquins qui étaient dedans eussent un peu valu; mais le cœur leur faillit incontinent; car les approches faites, et que l'artillerie eut fait bien peu de brèche et malaisée, fut sonnée l'alarme pour aller à l'assaut; il fallait bien monter un grand jet d'arc; mais ces aventuriers français du capitaine Meillaut y furent soudainement, et il semblait qu'ils n'eussent mangé de huit jours, tant légers étaient. Ceux de dedans firent quelque résistance; mais guère ne continuèrent, car en moins d'un quart d'heure ils furent emportés et tous mis en pièces. Ces aventuriers y firent assez bon butin, et entre autres choses il y avait cent cinquante ou soixante fort beaux chevaux. La ville et château furent rendus aux mains

du duc de Ferrare qui les réclamait; mais il prêta trente mille ducats. Deux jours après cette prise de Montechiello, délogea l'armée, qui s'en alla droit devant Padoue, où fut assis le siège.

§ 13. — SUCCÈS DU DUC DE FERRARE SUR LES VÉNITIENS DANS LA POLÉSINE DE ROVIGO.

Après la prise de la ville et château de Montechiello, et la remise entre les mains du cardinal de



Machine pour enlever les canons, d'après Valteni.

Ferrare, qui était là pour son frère, il y mit bonne garnison. Le duc de Ferrare était d'un autre côté, faisant la guerre aux Vénitiens, et en la même année leur donna une déroute sur le Pô, qui ne leur porta

guère moins de dommage que le jour qu'ils perdirent la bataille contre le roi de France; car, comme les Vénitiens étaient délibérés de lui détruire un quartier de pays sur le Ferrarais, appelé le Polesin de Rovigo, ils mirent sur le Pô quatorze ou quinze galères et trois ou quatre mille hommes dedans, et vinrent, partant de Chioggia, jusques à Francoli; mais le duc de Ferrare avait fait faire deux redoutes, l'une à l'endroit de la tour de Rosolino, et l'autre à Alpopo, qui sont l'un devant l'autre, et avait trois ou quatre mille bons hommes dedans, et quatre bonnes galères sur le Pô, bien armées et bien équipées. Il sut que ses ennemis étaient descendus à terre, où la plupart il les alla trouver et les défit, sans que nul en échappât. Depuis, avec ses galères et autres grosses barques, il alla combattre les galères qui quasi étaient toutes dénuées de gens, desquelles deux furent effondrées, et six prises avec tout l'équipage et artillerie qui était dessus, dont il y avait trente bonnes pièces de fonte, sans les arquebuses. Ce fut une triomphante victoire et à peu de perte, sinon que le comte Ludovic de la Mirandole y fut tué d'un coup d'artillerie. Les Vénitiens y souffrirent gros et merveilleux dommage.

§ 14. — L'EMPEREUR MET LE SIÈGE DEVANT PADOUE. LE CHEVALIER BAYARD S'EMPARE DES AVANCÉES.

Or retournons au camp de l'empereur. L'armée délogea de devant Montechiello, et tout d'une traite s'en vint à un mille de Padoue, qui est une fort grosse cité et fière à l'aborder. Dedans était le comte Petigliano, accompagné de mille hommes d'armes, douze mille hommes de pied, et bien deux cents pièces

d'artillerie; et quelque siège qu'il y eût, jamais ne leur put être ôtée la voie d'un canal qui va à Venise, lequel passe par la ville, et il y a seulement dix-huit milles de l'une à l'autre. Quand l'armée eut ainsi approché la ville, l'empereur assembla tous ses capi-



Maître canonnier allemand et son servant,
d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg,
brûlée par les Allemands en 1870.

taines, mêmement les Français, à qui il portait gros honneur, pour entendre à quelle porte serait planté le siège. Chacun en dit son avis; mais pour conclusion fut ordonné que le gros camp, où serait la personne de l'empereur, se logerait à la porte qui va à Vicence, et aurait les Français avec lui; à une autre porte plus haute serait le cardinal de Ferrare, les

Bourguignons et Hennuyers, avec dix mille lansquenets; et à une au-dessous, serait le cardinal de Mantoue, le seigneur Jean de Mantoue son frère, et la troupe des lansquenets du prince de Hanau, afin que chacune des deux bandes fût secourue du gros camp, si besoin était. Cela fut trouvé très bon, et il n'y eut plus qu'à marcher.

Le bon Chevalier sans peur et sans reproche fut ordonné pour les approches, lequel eut en sa compagnie le jeune seigneur de Bussy et les capitaines La Clayette et La Cropte. Or, pour venir devant cette porte de Vicence, il fallait entrer en un grand chemin droit comme une ligne, où ils avaient fait quatre grosses barrières, à deux cents pas l'une de l'autre, et à chacune il y avait à qui combattre. Des deux côtés de ce chemin, comme savent ceux qui ont été en Italie, il y avait fossés; c'est pourquoi on ne les pouvait prendre que par le devant. Sur les murailles de la ville ils avaient force artillerie dont ils battaient sur ce grand chemin par-dessus leurs gens, à la venue des Français, si menu et souvent qu'il semblait grêle. Nonobstant cela, le bon Chevalier et ses compagnons commencèrent à escarmoucher et vivement vinrent à la première barrière, à laquelle il y eut fort assaut, et y pleuvaient les coups d'arquebuses; toutefois elle fut gagnée et les ennemis repoussés jusques à la seconde. Si la première fut bien combattue, encore celle-ci le fut mieux, et y fut blessé d'un coup d'arquebuse au bras le jeune seigneur de Bussy, et son cheval tué sous lui; mais nonobstant cela il ne fut possible de le faire retirer, et croyez que pour ce jour jamais homme ne fit mieux que lui. Le capitaine Meillaut arriva à cette seconde barrière, avec cent ou cent vingt de ses rustres qu'il avait choisis, lesquels firent rage. Or, il faut entendre que ces approches se fai-



Siège de Padoue, d'après une estampe allemande du temps.

saient environ midi; ainsi il faisait assez clair pour voir les mieux combattants. Une bonne demi-heure dura l'assaut à cette seconde barrière, qui fut enfin gagnée, et si vivement furent suivis ceux qui la gardaient qu'ils n'eurent loisir de demeurer à la troisième, mais leur convint sans combat l'abandonner et se rendre à la quatrième, où il y avait mille ou douze cents hommes et trois ou quatre fauconneaux qui commencèrent à tirer le long de ce grand chemin, mais peu de mal firent, sinon qu'ils tuèrent deux chevaux.

Cette barrière n'était qu'à un jet de pierre du boulevard de la ville, ce qui donnait courage aux gens de la Seigneurie de bien combattre, ce qu'ils firent; car l'assaut y dura une heure, à coups de piques et d'arquebuse. Quand le bon Chevalier vit que cela durait tant, il dit à ses compagnons : « Messeigneurs, ces gens-ci nous amusent trop; descendons à pied et poussons à cette barrière ». Ils descendirent incontinent jusques à trente et quarante hommes d'armes, qui, la visière levée, allèrent droit à cette barrière, à poussée de lance. Ce gentil prince de Hanau était toujours à côté du bon Chevalier, et le seigneur de Meillaut, avec deux autres, l'un nommé Grand-Jean le Picard, et l'autre le capitaine Maulevrier, qui faisaient rage; mais toujours aux Vénitiens venaient des gens frais. Quoi voyant le bon Chevalier, il dit tout haut : « Messeigneurs, ils nous tiendront toujours d'ici à six ans en cette sorte, sans rien faire, car ils se rafraîchissent de gens à toute heure. Donnons-leur un âpre assaut, et puis que chacun fasse comme moi »; ce qui lui fut accordé. Sur cela, il dit : « Sonne, trompette »; et puis comme un lion à qui on a ôté ses petits, il alla avec ses compagnons livrer un merveilleux assaut, tellement qu'il fit abandonner

la barrière aux ennemis de la longueur d'une pique. Alors, en criant : « En avant, compagnons, ils sont nôtres! » il alla sauter ladite barrière, et trente ou quarante après lui qui furent fort bien accueillis. Toutefois, quand les Français virent le danger où s'étaient mis leurs compagnons, chacun se mit à passer, et, criant : « France! France! Empire! Empire! » firent une telle charge sur leurs ennemis qu'ils leur firent déguerpir la place et qu'ils tournèrent le dos et tout abandonnèrent, se retirant, comme quasi rompus, en la ville.

Ainsi furent gagnées les barrières de devant Padoue, en plein midi, où les Français acquirent gros honneur, tant ceux de cheval que de pied, surtout le bon Chevalier, à qui chacun en donnait la gloire. Lors furent faites les approches et l'artillerie amenée sur le bord du fossé, qui y demeura six semaines, sans partir, et jusques à la levée du siège, qui fut telle que vous entendrez.

§ 15. — L'OUVERTURE DE LA BRÈCHE.

Les approches faites devant Padoue et l'artillerie assise, chacun se logea en son quartier, en trois camps, selon l'ordonnance ci-devant dite; et il faut entendre qu'il y avait tant de peuple que ledit camp tenait de tous côtés plus de quatre milles de pays; et ce fut une merveilleuse chose que, durant le siège, qui fut de deux mois ou environ, les fourrageurs n'allèrent jamais plus loin que de six milles du camp, pour avoir force foins, blés, avoines, chair, poulailles, vins et autres choses nécessaires tant pour les chevaux, et si grande abondance y en avait que, quand on leva le siège, il fut brûlé pour cent mille

ducats de vivres dont on avait fait provision, croyant que plus longuement durerait le siège. Ceci est un incident; venons à la matière.

Le lendemain des approches, commencèrent canonniers à faire leur devoir, et sans cesser dura huit jours la batterie, qui fut la plus impétueuse et terrible qui depuis cent ans avait été vue; car il y fut tiré des trois camps plus de vingt mille coups d'artillerie. Si l'empereur et ses gens servaient bien d'artillerie ceux de la ville, croyez que de leur part ils rendaient bien la pareille de beaucoup mieux, car, pour un bien qu'on leur faisait, ils en rendaient deux. Bref, ladite ville fut si bien battue que de toutes les trois brèches il ne s'en fit qu'une. Durant ce temps fut pris un des canonniers de l'empereur qu'on trouva, au lieu de tirer contre la ville, qu'il tirait contre ses gens, et l'on disait que le seigneur Constantin le lui faisait faire et, qui pis était, chaque jour avertissait le comte Petigliano de ce qu'il avait à faire. Je ne sais s'il était vrai, mais le canonnier fut mis sur un mortier et envoyé par pièces en la ville. Il en fut dit assez d'injures audit seigneur Constantin, mais on ne pouvait prouver le fait sur lui. Le seigneur de La Palisse l'appela lâche et méchant et dit qu'il l'en combattrait, mais il ne répondit rien à propos, et l'empereur, qui en était coiffé, en fit sur l'heure l'accommodement.

Or ces trois brèches mises en une étaient seulement de quatre à cinq cents pas, ce qui était assez beau passage pour donner l'assaut, car quant aux fossés ce n'était pas grand'chose. Mais le comte Petigliano avait si bien accoutré la ville par dedans que, s'il y eût eu cinq cent mille hommes devant, ils n'y fussent entrés si ceux dedans eussent voulu, et je vous déclarerai comment. Derrière la brèche, en

entrant en la ville, ce comte Petigliano avait fait faire une tranchée ou fossé à fond de cuve, de la profondeur de vingt pieds et quasi autant de largeur, dans lequel il avait fait mettre force fagots et vieux bois bien arrosés de poudre à canon, et de cent pas en cent pas il y avait des remparts de terre, garnis d'artillerie, qui tiraient le long de cette tranchée. Après elle passée, s'il eût été possible, mais non sans la grâce de Dieu, toute l'armée des Vénitiens étant en ladite ville se trouvait en bataille à cheval et à pied, car il y avait belle esplanade jusques à mettre vingt mille hommes de pied et de cheval en ordre, et derrière étaient des plates-formes où on avait monté trente pièces d'artillerie qui par-dessus leur armée eussent tiré, sans leur mal faire, droit à la brèche.

De ce terrible danger furent les Français avertis par des prisonniers qui aux escarmouches quelquefois étaient pris et, après leur rançon payée, rendus, auxquels le comte montrait toutes ces choses, afin qu'ils le remontrassent au seigneur de La Palisse et aux capitaines français, et disait encore ces paroles à leur départ : « J'espère, mes amis, avec l'aide de Dieu, que le roi de France et la Seigneurie retourneront en amitié quelque jour, et, n'était les Français qui sont avec l'empereur, croyez qu'avant qu'il fût vingt-quatre heures, je sortirais hors de cette ville, et en ferais lever le siège honteusement. » Je ne sais comment il eût fait cela, vu le nombre de gens qu'il avait devant lui. Bien furent rapportés ces propos aux seigneurs capitaines de France, mais ils n'y pensaient autrement, parce que, de par leur maître, ils étaient au service de l'empereur pour faire ce qu'il leur ordonnerait.

Vous avez ouï ci-dessus la belle brèche qui était à

la ville, qui trop grande était, fût-ce pour aller mille hommes de front deux fois, dont l'empereur fut duement assuré. Il se délibéra d'y donner l'assaut, comme vous entendrez ci-après; mais d'abord je vous parlerai d'une course que fit le bon Chevalier avec ses compagnons.

§ 16. — LES COURSES DE BAYARD AUTOUR DU SIÈGE DE PADOUE. — LES DÉCONFITURES DE MALVECCHIO, DE SCANDERBEG ET DES ALBANAIS. — L'AVENTURE DU PETIT BOUTIÈRES.

Durant le siège de Padoue, souvent venaient alarmes au camp de l'empereur, tant des sorties que faisaient ceux de la ville que de leurs gens qui étaient dedans Trévise, bonne et forte ville qui est à vingt ou vingt-cinq milles dudit Padoue. Là, entre autres capitaines, était messire Luca Malvecchio, homme de guerre et entreprenant s'il y en avait au monde. Deux ou trois fois la semaine, il réveillait sans trompette le camp de l'empereur et, s'il voyait qu'il y fît bon, ne s'épargnait pas parmi ses ennemis, et au contraire, s'il n'y faisait pas bon, fort sagement se retirait, et ne perdit jamais un homme. Tant continua ce train qu'il fit parler de lui à merveille. Cette manière de faire fâcha fort le bon Chevalier, et, sans grand bruit, par des espions à qui il donnait tant d'argent que pour mourir ils ne l'eussent trompé, il apprit beaucoup des allées et venues dudit Malvecchio, de sorte qu'il délibéra de l'aller trouver aux champs.

Il vint à deux de ses compagnons qui étaient logés avec lui, dont l'un était le capitaine La Clayette et l'autre le seigneur de La Cropte, tous deux gaillards et triomphants capitaines, auxquels il dit : « Messei-

gneurs, ce capitaine Malvecchio nous donne bien de la fâcherie; il n'est guère de jour qu'il ne nous vienne réveiller et il ne se parle que de lui. Je ne suis pas jaloux de son bien faire, mais je suis marri de ce qu'il ne nous connaît pas autrement. Je me suis beaucoup enquis de son affaire. Voulez-vous venir à la guerre? Vous verrez quelque chose; j'espère que nous le trouverons demain au matin, car il y a deux jours qu'il ne nous donna alarme. » Ses compagnons répondirent : « Nous irons où vous voudrez. — Or faites donc, dit le bon Chevalier, à deux heures après minuit, armer chacun trente hommes d'armes, des plus gentils galants que vous ayez; et je mènerai ma compagnie et les bons compagnons qui sont avec moi, comme Bonnet, Mipont, Cossey, Brezon et autres, que vous connaissez comme moi; et sans sonner trompette, ni faire bruit, nous monterons à cheval; et qu'il vous suffise de savoir que j'ai un fort bon guide. »

Comme il fut dit, ainsi fut mis à exécution, et entre deux et trois heures, au mois de septembre, ils montèrent à cheval, leur guide devant, qui était très bien gardé par quatre archers; et lui avait-on promis bon traitement, s'il faisait bien son devoir, mais aussi, en cas de tromperie, il lui allait de la vie. Ainsi avait ordonné le bon Chevalier, parce que souvent espions sont doubles et font tourner la perte où il leur plaît; mais celui-ci fit bien son devoir, car de nuit il les mena bien dix milles de pays, tellement que sur la pointe du jour ils avisèrent un grand palais où il y avait une longue clôture de muraille. Lors l'espion commença à dire au bon Chevalier : « Monseigneur, si le capitaine messire Luca Malvecchio sort aujourd'hui de Trévise pour aller visiter votre camp, il faut de nécessité qu'il passe ici devant;

si bon vous semble de vous cacher en ce logis où il n'est demeuré personne, à cause de la guerre, vous le verrez passer, et il ne vous pourra voir. » Cela fut trouvé bon par tous les capitaines, et ils se mirent dedans, où ils furent bien deux heures ou environ quand ils ouïrent gros bruit de chevaux.

Le bon Chevalier avait fait monter un vieil archer de sa compagnie, appelé Monart, autant expérimenté en guerre qu'homme vivant, dedans un colombier, afin de voir quelles gens passeraient et quel nombre. Lors il vit venir d'assez loin messire Luca Malvecchio, en nombre, selon son jugement, de cent hommes d'armes, l'armet en tête, et bien deux cents Albanais, que conduisait un capitaine nommé Scanderbeg, tous bien montés, et, à leur contenance, gens d'effet. Ils passèrent à un jet de boule du logis où étaient embusqués les Français. Quand ils furent outre, Monart descendit tout joyeux et fit son rapport. Qui fut bien aise, ce fut chacun. Lors dit le bon Chevalier qu'on ressanglât les chevaux; or il n'y avait ni page ni valet en la bande; car ainsi l'avait-il ordonné. Et il dit à ses compagnons : « Messeigneurs, il y a dix ans que ne nous vint une si belle aventure; si nous sommes gentils galants, ils sont deux fois plus que nous : mais ce n'est rien; allons après. — Allons! allons! » dirent les autres. Ainsi, eux remontés à cheval, la porte fut ouverte, ils allèrent le beau trot après leurs gens, et n'eurent pas cheminé un mille qu'ils les aperçurent sur un beau grand chemin. Alors le bon Chevalier dit au trompette : « Sonne, sonne, trompette »; qui le fit incontinent.

Les capitaines vénitiens, qui n'eussent jamais pensé qu'il y eût eu des gens derrière eux, estimaient que ce fussent encore des leurs qui voulaient courir. Tou-

tefois, sans tirer plus avant, ils s'arrêtèrent et si longuement qu'ils aperçurent au vrai que c'étaient des ennemis. Ils furent un peu étonnés, pour se trouver enclos entre le camp de l'empereur et ceux qu'ils voyaient; il fallait passer par là ou par la fenêtre. Cela les confortait qu'ils ne voyaient pas grand nombre de gens, et, comme assuré, le capitaine messire Luca Malvecchio fit à tous ses gens commandement de bien faire, leur remontrant que force était d'être défaits ou de défaire les autres. Aux deux côtés du chemin étaient de grands fossés; un homme d'armes, sans être trop bien monté, ne se fût osé aventurer de les sauter, de peur d'y demeurer. Ainsi, en quelque façon que ce fût, force était de combattre.

Lors commencèrent les trompettes à sonner de tous les côtés, et, environ à la portée d'un jet d'arc, ils se prirent à courir les uns sur les autres en criant, les uns : « Empire! Empire! France! France! » et les autres : *Marco! Marco!* C'était un droit plaisir de les ouïr. En cette première charge il y eut beaucoup de portés par terre; mêmement Bonnet donna un coup de lance dont il perça un homme d'armes tout outre. Chacun se mit en son devoir. Les Albanais s'écartèrent du grand chemin et abandonnèrent leur gendarmerie, pour vouloir prendre les Français par derrière, dont bien s'aperçut le bon Chevalier, qui dit au capitaine La Cropte : « Compagnon, gardez le derrière, que nous ne soyons enclos; pour le devant, c'est notre affaire ». Ainsi fut fait, et quand lesdits Albanais voulurent approcher, ils furent reçus et bien frottés, tant qu'il en demeura une douzaine par terre, et les autres à gagner pays à belle fuite. Guère ne les poursuivit le gentil capitaine La Cropte, mais retourna au gros de

l'affaire ; mais à son arrivée il trouva les Vénitiens en déroute, et déjà chacun s'occupait à prendre son prisonnier. Messire Luca Malvecchio, qui était monté à l'avantage, sauta hors du grand chemin, et vingt ou trente des mieux montés, qui se mirent à la fuite vers Trévise. Ils furent suivis quelque peu, mais on eût perdu sa peine, car trop bien allaient leurs chevaux, avec cela que les fuyants y avaient bon vouloir. Bientôt retirèrent ceux de la chasse et se mirent au retour avec leurs prisonniers, desquels il y avait plus qu'ils n'étaient de gens ; car sans nulle faute il en fut bien pris cent soixante ou cent quatre-vingts, auxquels ils ôtèrent leurs épées et masses, et les mirent au milieu d'eux.

Ainsi ils arrivèrent dans leur camp, où ils trouvèrent l'empereur, qui se promenait à l'entour, lequel, quand il vit cette grosse poussière, envoya savoir ce que c'était par un gentilhomme français de sa maison, qu'on appelait Louis du Péchin, qui incontinent retourna et dit : « Sire, c'est le bon chevalier Bayard et les capitaines La Clayette et La Cropte, qui ont fait la plus belle rencontre qui de cent ans fut faite, car ils amènent plus de prisonniers qu'ils ne sont de gens, et ont gagné deux enseignes ». L'empereur fut aise au possible ; il s'approcha des Français, auxquels il donna le bonsoir, et les Français le saluèrent ainsi qu'à si haut prince appartenant. Il loua chaque capitaine en son endroit merveilleusement, puis dit au bon Chevalier : « Seigneur de Bayard, mon frère votre maître est bien heureux d'avoir un tel serviteur que vous ; je voudrais avoir donné cent mille florins de rente et en avoir une douzaine de votre sorte ». Le bon Chevalier répondit : « Sire, vous dites ce qu'il vous plaît, et de la louange que vous me donnez très humblement vous remercie. D'une chose vous veux

aviser, que, tant que mon maître sera votre allié, vous ne trouverez point de meilleur serviteur que moi. » L'empereur le remercia et, sur ce, lui et ses compagnons prirent congé et s'en tirèrent à leur logis.

Jamais tel bruit ne fut démené en camp comme il fut de cette belle entreprise, dont le bon Chevalier emporta la plupart de l'honneur, quoique entre toutes gens il en donnât la gloire entièrement à ses deux compagnons; car de plus doux ni courtois chevalier n'eût-on su trouver en tout le monde. Je ferai fin à ce propos, et vous parlerai d'une autre course que fit le bon Chevalier tout seul.

Trois ou quatre jours après cette course qu'avaient faite ensemble les capitaines La Cropte, La Clayette et le bon Chevalier, il fut averti par un de ses espions que dans un château appelé Bassano s'étaient retirés le capitaine Scanderbeg et ses Albanais, avec quelques autres gens de cheval arbalétriers, sous la conduite du capitaine Rinaldo Contarini, gentilhomme padouan, et que chaque jour ils faisaient course sur ceux qui venaient au camp et sur les lansquenets qui retournaient en Allemagne pour sauver le bétail qu'ils avaient gagné sur les ennemis, tellement que, depuis deux ou trois jours, ils en avaient défait plus de deux cents et recouvré plus de quatre ou cinq cents bœufs et vaches, qu'ils avaient retirés dans ce château de Bassano, et que, si par un matin il se voulait rencontrer en un passage au pied d'une montagne au-dessous dudit château, il ne manquerait point de les trouver.

Le bon Chevalier, qui toujours avait trouvé l'espion véritable (aussi l'avait-il enrichi de plus de deux cents ducats), délibéra d'y aller sans en parler à personne; car il lui était bien avis, vu qu'il avait en-

tendu qu'ils n'étaient pas plus de deux cents chevau-légers en tout, qu'il les déferait bien avec ses trente hommes d'armes, qui étaient tous gens d'élite. Toutefois il avait encore huit ou dix gentilshommes avec lui, lesquels étaient venus en sa compagnie, pour leur plaisir, du camp de l'empereur, seulement pour l'amour qu'ils portaient au bon Chevalier; et eux, avec sa compagnie, n'étaient pas gens pour être défaits en peu d'heures. Il leur conta son entreprise, savoir s'ils en voulaient être. C'était leur vie et ils ne demandaient autre chose. C'est pourquoi, une heure avant le jour, un samedi, au mois de septembre, ils montèrent à cheval et firent bien quinze milles tout d'une traite, jusqu'à ce qu'ils vinssent au passage où l'espion les mena, mais ce fut si couvertement que jamais ils ne furent aperçus, et cependant cela était si près du château que la portée d'un canon. Là ils s'embusquèrent, où guère ne furent qu'ils ouïrent un trompette au château qui sonnait à cheval, dont ils furent bien réjouis. Le bon Chevalier demanda à l'espion, à son avis, quel chemin ils prendraient. Il répondit : « Quelque part qu'ils veuillent aller, il faut par force qu'ils passent par-dessus un petit pont de bois qui est à un mille d'ici, que deux hommes garderaient contre cinq cents ; dès qu'ils auront passé ce pont, vous enverrez quelque peu de vos gens pour le garder et qu'ils ne retournent au château, et je vous mènerai par le derrière de cette montagne à un passage que je sais : vous ne manquerez point de les rencontrer en la plaine, entre ci et le palais de la reine de Chypre. — C'est bien avisé, dit le bon Chevalier; qui demeurera à ce pont? » Le seigneur de Bonnet dit : « Mon compagnon Mipont et moi le garderons, s'il vous plaît, et vous nous laisserez quelques gens avec nous. — Je le veux bien,



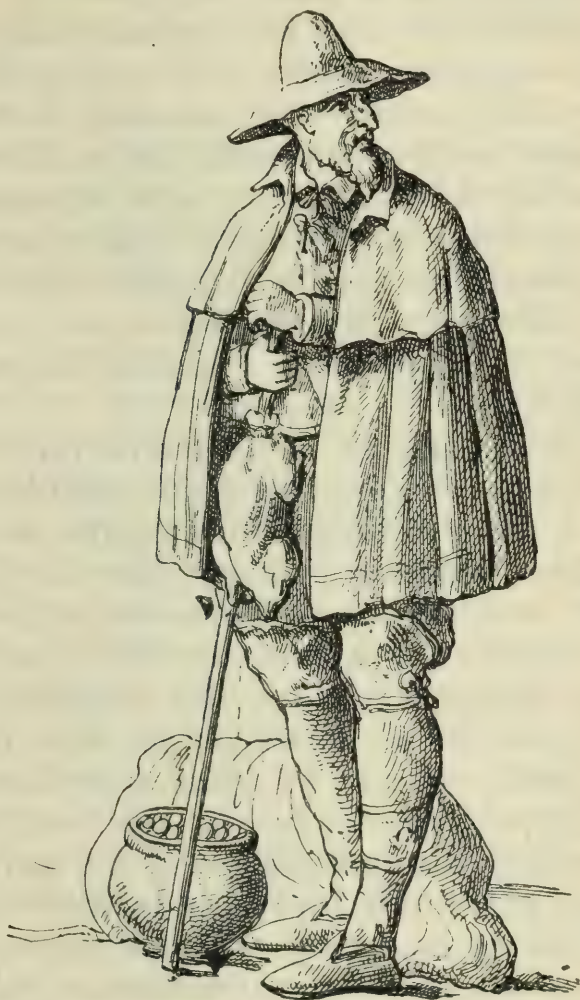
Lansquenet et lansquenette, d'après Jost Ammon.

dit-il; Petit-Jean de La Vergne, et tels et tels, jusques au nombre de six hommes d'armes et de dix ou douze archers, vous feront compagnie. »

En devisant sur ce propos, ils avisèrent ces Albanais et arbalétriers descendre du château, qui semblaient aller aux noces et faire aussi beau butin comme ils avaient fait depuis deux jours; mais il leur alla bien autrement, comme vous entendrez. Quand ils furent passés, Bonnet alla droit au pont avec ses gens, et le bon Chevalier, avec le reste de sa compagnie, s'en alla droit au passage où l'espion les mena, qui si bien le guida qu'en moins d'une demi-heure il l'eut rendu en la plaine où on eût vu un homme à cheval de six milles loin. Ils avisèrent, environ à la portée d'une longue coulevrine, leurs ennemis qui suivaient le chemin de Vicence, où ils pensaient trouver leur proie. Le bon Chevalier appela le bâtard du Fay, son guidon, et lui dit : « Capitaine, prenez vingt de vos archers et allez à ces gens-là escarmoucher. Quand ils vous verront si petit nombre, ils vous chargeront, n'en faites doute; tournez bride, faisant l'effrayé, et les amenez jusqu'ici, où je vous attendrai à la côte de cette montagne, et vous verrez beau jeu. » Il ne lui fallut pas dire deux fois, car il savait le métier de la guerre le possible. Il commença à marcher, tant qu'il fut aperçu des ennemis.

Le capitaine Scanderbeg, joyeux de cette rencontre, commença à marcher fièrement avec ses gens, lorsqu'ils aperçurent les Français aux croix blanches; et ils se mirent à les charger en criant : *Marco! Marco!* Le bâtard du Fay, qui savait sa leçon par cœur, commença à faire l'effrayé et à se mettre au retour. Il fut vivement poursuivi et de façon qu'il fut rembarré jusques à l'embûche du bon

Chevalier, qui, avec ses gens, l'arme en tête et l'épée au poing, comme un lion, vint donner dedans en criant : « France! France! Empire! Empire! » De



Paysan lombard, d'après Vecelli.

cette première charge il y eut de ses ennemis portés par terre plus de trente. Le premier assaut fut dur et âpre, mais enfin les Albanais et arbalétriers se mirent en fuite, au grand galop, pensant gagner

Bassano, dont ils savaient fort bien le chemin. S'ils faisaient leur devoir de courir, les Français faisaient devoir de chasser; toutefois trop bien allaient les chevau-légers, et le bon Chevalier eût perdu sa proie, n'eût été ce pont que gardait Bonnet, lequel, avec son compagnon Mipont et les gens qu'ils avaient, défendirent le passage aux ennemis; de façon que le capitaine Scanderbeg connut bien qu'il fallait combattre ou fuir à l'aventure, ce qu'ils aimèrent mieux choisir, et se mirent en fuite à bride abattue; mais si bien furent les éperons chaussés qu'il fut pris soixante Albanais et trente arbalétriers avec les deux capitaines. Le demeurant s'en alla à travers pays vers le Trévisan.

En la compagnie du bon Chevalier, avait été fait archer depuis six jours un jeune gentilhomme du Dauphiné, nommé Guigo Guiffrey, fils du seigneur de Boutières, lequel n'avait pas plus de seize à dix-sept ans; mais il était de bonne race et avait grand désir d'ensuivre ses parents. Durant le combat, il vit celui qui portait l'enseigne des arbalétriers de Rinaldo Contarini qui s'était jeté au delà d'un fossé et se voulait sauver. Le jeune garçon se voulut essayer et passa après lui, et avec sa demi-lance lui donna si grand coup qu'il le porta par terre et la rompit; puis il mit l'épée à la main et lui criait : « Rends-toi, enseigne, ou je te tuerai ». L'enseigne ne voulait pas encore mourir; il bailla son épée et son enseigne au jeune enfant auquel il se rendit, qui n'en eût pas voulu tenir dix mille écus. Il le fit remonter sur son cheval et le mena droit où était le bon Chevalier qui faisait sonner la retraite; il y avait tant de prisonniers qu'il ne savait qu'en faire. Bonnet vit venir de loin le jeune Boutières, et dit : « Monseigneur, je vous prie, voyez venir Guigo; il a

pris un prisonnier et une enseigne » ; et sur ces paroles il arriva. Le bon Chevalier, quand il le reconnut, fut si aise que jamais ne le fut plus, et dit : « Comment! Boutières, avez-vous gagné cette enseigne et pris ce prisonnier? — Oui, monseigneur, puisqu'il a plu à Dieu; il n'a été que sage de se rendre, autrement je l'eusse tué. » Dont toute la compagnie se prit à rire, mêmement le bon Chevalier, qui tant avait d'aise que merveille et dit : « Boutières, mon ami, vous avez bon commencement : Dieu vous le veuille continuer! » Aussi a-t-il fait, car depuis, par ses vertus, il a été lieutenant de cent hommes d'armes que le roi de France donna audit bon Chevalier, après qu'il eut si bien gardé la ville de Mézières contre les gens de l'empereur, comme vous verrez quand temps sera.

Après ces propos, le bon Chevalier dit à Bonnet, à Mipont, au capitaine Pierrepont, alors son lieutenant, gentil chevalier sage et hardi, et aux plus apparents : « Messeigneurs, il nous faut avoir ce château, car il y a gros butin dedans, ce sera pour nos gens. — Ce serait bien fait, dirent les autres; mais il est fort et nous n'avons pas d'artillerie. — Taisez-vous, dit-il; je sais la manière comment je l'aurai avant un quart d'heure. » Il fit appeler les capitaines Scanderbeg et Rinaldo Contarini, auxquels il dit : « Savez-vous ce qu'il y a, seigneurs? Faites-moi rendre cette place incontinent, car je sais que vous en avez le pouvoir, ou sinon, je fais vœu à Dieu que je vous ferai trancher la tête devant la porte, tout à cette heure. » Ils répondirent qu'ils le feraient, s'il leur était possible, ce qui oui était; car un neveu du capitaine Scanderbeg la tenait, qui la rendit incontinent que son oncle eut parlé à lui. Le bon Chevalier et tous ceux de la compagnie y mon-

tèrent, et trouvèrent plus de cinq cents bœufs et vaches et force autre butin qui fut également réparti, tant que chacun fut content. Le bétail fut mené vendre, à Vicence. Ils firent très bien repaître leurs chevaux et y repurent aussi, car ils trouvèrent assez de quoi.

Le bon Chevalier fit seoir à sa table les deux capitaines vénitiens et, comme ils achevaient de dîner, voici arriver le petit Boutières qui venait voir son capitaine et amenait son prisonnier, lequel était deux fois aussi haut que lui et âgé de trente ans. Quand le bon Chevalier le vit, il se prit à rire et dit aux deux capitaines vénitiens : « Messeigneurs, ce jeune garçon, qui était page il n'y a pas six jours et n'aura barbe de trois ans, a pris votre enseigne; c'est un gros cas : car je ne sais comment vous faites, mais nous autres Français ne baillons pas volontiers nos enseignes sinon aux plus suffisants ». L'enseigne vénitien eut honte et se vit à cette occasion fort abaissé de son honneur; il dit en son langage : « Par ma foi, capitaine, je ne me suis pas rendu à celui qui m'a pris par peur de lui, car lui seul n'est pas pour me prendre prisonnier. J'échapperais bien de ses mains et de meilleur homme de guerre que lui; mais je ne pouvais pas combattre votre troupe moi seul. » Le bon chevalier regarda Boutières auquel il dit : « Écoutez ce que dit votre prisonnier que vous n'êtes pas homme pour le prendre ». Le jeune enfant fut bien marri, et comme courroucé répondit : « Monseigneur, je vous supplie de m'accorder ce que je vous demanderai. — Oui, vraiment, dit le bon Chevalier; qu'est-ce? — C'est, dit-il, que je rebaillerai à mon prisonnier son cheval et ses armes et je monterai sur le mien; nous irons là-bas; si je le puis conquérir encore une fois, qu'il soit assuré

de mourir, et j'en fais vœu à Dieu; et s'il peut échapper, je lui donne sa rançon. » Jamais le bon Chevalier ne fut plus aise d'aucun propos, et il dit tout haut : « Vraiment je vous l'accorde ». Cela ne servit de rien, car le Vénitien ne voulut pas accepter



Lansquenet en maraude, d'après Jost Ammon.

l'offre, dont il n'eut guère d'honneur, et, par le contraire, le petit Boutières beaucoup.

Après dîner, le bon Chevalier et les Français remontèrent à cheval et retournèrent au camp, où ils emmenèrent leurs prisonniers. De cette belle prise fut bruit plus de huit jours, et en fut donnée grande louange au bon Chevalier par l'empereur et par tous les Allemands, Hennuyers et Bourguignons. Surtout le bon seigneur de La Palisse en fut tant aise que merveille, auquel fut conté le tour qu'avait fait le petit Boutières et l'offre qu'il avait faite à son pri-

sonnier. S'il en fut ri par tout le camp, il ne faut pas demander. Bien dit le seigneur de La Palisse qu'il connaissait de longue main la race de Boutières et que, de cette maison, tous étaient gaillards gentilshommes. Ainsi alla de cette aventure au bon Chevalier sans peur et sans reproche, pour cette fois.

§ 17. — L'EMPEREUR, POUR DONNER L'ASSAUT A PADOUE, VEUT FAIRE METTRE A PIED LES GENTILSHOMMES FRANÇAIS. — EFFET PRODUIT PAR CETTE PRÉTENTION. — ON DEMANDE AUX ALLEMANDS D'EN FAIRE AUTANT.

Vous avez entendu ci-devant comment l'artillerie de l'empereur, du duc de Ferrare et du marquis de Mantoue avait fait trois brèches toutes mises en une qui contenait un demi-mille, ou peu s'en fallait, ce que, par un matin, l'empereur, accompagné de ses princes et seigneurs d'Allemagne, alla voir, dont il s'émerveilla et se donnait grand'honte, au nombre de gens qu'il avait, de ce que plus tôt il n'avait fait donner l'assaut, car déjà il y avait trois jours que les canonniers ne tiraient qu'à pierre perdue en la ville, parce que, à l'endroit où ils étaient, il n'y avait plus de muraille. C'est pourquoi, lui revenu à son logis, qui était distant de celui du seigneur de La Palisse d'un jet de boule seulement, il appela un sien secrétaire français, auquel il fit écrire une lettre audit seigneur, qui était en cette substance : « Mon cousin, j'ai à ce matin été voir la brèche de la ville que je trouve plus que raisonnable pour qui voudra faire son devoir; j'ai avisé d'y faire aujourd'hui donner l'assaut. Je vous prie que, incontinent que mon grand tambourin sonnera, ce qui sera sur

le midi, vous fassiez tenir prêts tous les gentilshommes français qui sont sous votre charge à mon service par le commandement de mon frère le roi de France, pour aller audit assaut avec mes piétons, et j'espère, avec l'aide de Dieu, que nous l'emporterons. »

Par le même secrétaire qui avait écrit la lettré il l'envoya au seigneur de La Palisse, lequel trouva assez étrange cette manière de procéder; toutefois, il n'en fit rien paraître. Il dit seulement au secrétaire : « Je m'ébahis que l'empereur n'a mandé mes compagnons et moi pour plus assurément délibérer de cette affaire; toutefois vous lui direz que je les vais envoyer querir, et, eux venus, je leur montrerai la lettre. Je crois qu'il n'y aura aucun qui ne soit obéissant à ce que l'empereur voudra commander. » Le secrétaire retourna faire son message, et le seigneur de La Palisse manda tous les capitaines français, lesquels vinrent à son logis. Déjà était bruit par tout le camp que l'on donnerait l'assaut à la ville sur le midi ou peu après. Lors eussiez vu une chose merveilleuse; car les prêtres étaient retenus à prix d'or à confesser, parce que chacun se voulait mettre en bon état, et il y avait plusieurs gens d'armes qui leur baillaient leur bourse à garder; et pour cela ne faut faire nul doute que messeigneurs les curés n'eussent bien voulu que ceux dont ils avaient l'argent en garde fussent demeurés à l'assaut.

D'une chose je veux bien aviser ceux qui lisent cette histoire, c'est qu'il y avait cinq cents ans qu'il ne fut vu en camp de prince autant d'argent qu'il y en avait là; il n'était jour qu'il ne désertât trois ou quatre cents lansquenets qui emmenaient bœufs et vaches en Allemagne, lits, blés, soies à filer et

autres ustensiles, de sorte que le Padouan souffrit un dommage de deux millions d'écus, tant en meubles qu'en maisons et palais brûlés et détruits. Or revenons à notre propos.

Les capitaines français arrivés au logis du seigneur de La Palisse, il leur dit : « Messeigneurs, il faut dîner, car j'ai à vous dire quelque chose que, si je vous le disais devant, par aventure ne feriez-vous pas bonne chère ».

Il disait ces paroles par joyeuseté, car il savait assez qu'entre ses compagnons il n'y en avait aucun qui ne fût un autre Hector ou Roland, et sur tous le bon Chevalier, qui jamais en sa vie ne s'étonna de chose qu'il vît ni ouît. Durant le dîner, ils ne firent que se réjouir les uns des autres. Toujours en voulait ledit seigneur de La Palisse au seigneur d'Imbercourt, qui lui rendit bien son change, en toutes paroles d'honneur et de plaisir. Je crois que vous avez ouï nommer ci-devant tous les capitaines français qui étaient là ensemble, mais je crois qu'en tout le reste de l'Europe on n'en eût pas encore trouvé autant de la sorte. Après le dîner, on fit sortir tout le monde de la chambre, excepté les capitaines, à qui le seigneur de La Palisse communiqua la lettre de l'empereur, qui fut lue deux fois pour mieux l'entendre; laquelle ouïe, chacun se regarda l'un l'autre en riant, pour voir qui commencerait la parole. Lors dit le seigneur d'Imbercourt : « Il ne faut point tant songer, monseigneur, dit-il au seigneur de La Palisse; mandez à l'empereur que nous sommes tous prêts. Je m'ennuie déjà aux champs, car les nuits sont froides et puis les bons vins commencent à nous manquer »; dont chacun se prit à rire. Il n'y eut aucun de tous les capitaines qui ne parlât avant le bon Chevalier, et tous s'accordaient au propos du seigneur

d'Imbercourt. Le seigneur de La Palisse le regarda et vit qu'il faisait semblant de se curer les dents, comme s'il n'avait pas entendu ce que ses compagnons avaient proposé ; lors il lui dit en riant : « Hé! vous, l'Hercule de France, qu'en dites-vous ? Il n'est pas temps de se curer les dents ; il faut répondre à cette heure promptement à l'empereur. »

Le bon Chevalier, qui toujours était coutumier de plaisanter, joyeusement répondit : « Si nous voulons trestous croire monseigneur d'Imbercourt, il ne faut qu'aller droit à la brèche; mais parce que c'est un passe-temps assez fâcheux à des hommes d'armes que d'aller à pied, je m'en excuserais volontiers; toutefois, puisqu'il faut que j'en dise mon opinion, je le ferai. L'empereur mande dans sa lettre que vous fassiez mettre tous les gentilshommes français à pied pour donner l'assaut avec ses lansquenets. Pour moi, combien que je n'aie guère des biens de ce monde, toutefois je suis gentilhomme; tous vous autres, messeigneurs, êtes gros seigneurs et de grosses maisons; et tels sont beaucoup de nos gens d'armes. L'empereur penserait-il que ce soit chose raisonnable de mettre tant de noblesse en péril et hasard avec des piétons, dont l'un est cordonnier, l'autre maréchal, l'autre boulanger et gens mécaniques, qui n'ont leur honneur en si grosse recommandation que des gentilshommes ? C'est trop légèrement regardé, sauf sa grâce à lui. Mais mon avis est que vous, monseigneur, dit-il au seigneur de La Palisse, devez rendre réponse à l'empereur qui sera telle : c'est que vous avez fait assembler vos capitaines, suivant son vouloir, qui sont très délibérés de faire son commandement selon la charge qu'ils ont du roi leur maître, et qu'il entend assez que leurdit maître n'a point de gens en ses ordonnances qui ne

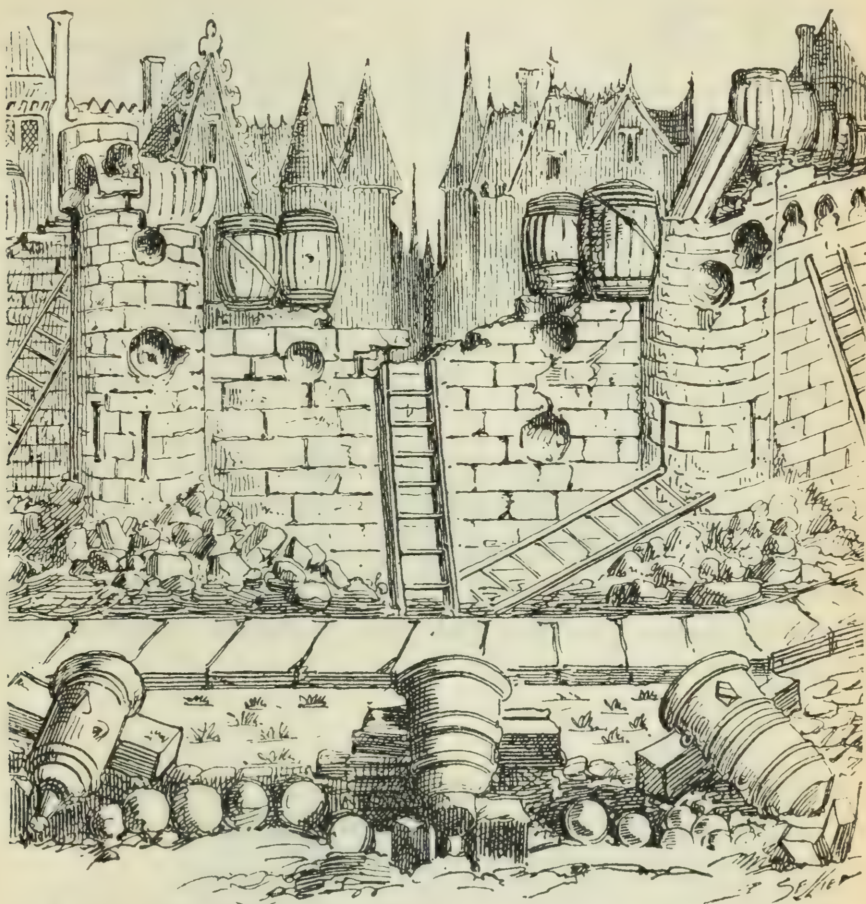
soient gentilshommes; de les mêler parmi gens de pied, qui sont de petite condition, serait peu faire d'estime d'eux, mais qu'il a force comtes, seigneurs et gentilshommes d'Allemagne. Qu'il les fasse mettre à pied avec les gens d'armes de France, et volontiers ils leur montreront le chemin, et puis ses lansquenets les suivront, s'ils connaissent qu'il y fasse bon. »

§ 18. — LES SEIGNEURS ALLEMANDS REFUSENT LA PROPOSITION. L'ASSAUT CONTREMANDÉ.

Quand le bon Chevalier eut dit son opinion, il n'y eut rien de répliqué, mais son conseil fut tenu vertueux et raisonnable, et cette réponse fut rendue à l'empereur, qui la trouva très honnête. Il fit incontinent et tout soudainement sonner ses trompettes et tambourins, pour assembler son conseil, où se trouvèrent tous les princes, seigneurs et capitaines, tant d'Allemagne, Bourgogne que Hainaut; lesquels assemblés, l'empereur leur déclara comment il était délibéré d'aller dans une heure donner l'assaut à la ville, dont il avait averti les seigneurs de France, qui tous étaient fort désireux d'y faire très bien leur devoir, et qu'ils le priaient qu'avec eux allassent les gentilshommes d'Allemagne, auxquels volontiers, en se mettant les premiers, ils montreraient le chemin : « C'est pourquoi, messeigneurs, je vous prie tant que je puis de les y vouloir accompagner et vous mettre à pied avec eux, et j'espère, avec l'aide de Dieu, que du premier assaut nous emporterons nos ennemis. »

Quand l'empereur eut achevé son parler, soudainement se leva un bruit fort merveilleux et étrange

parmi ses Allemands, qui dura une demi-heure avant qu'il fût apaisé; puis l'un d'entre eux, chargé de répondre pour tous, dit qu'ils n'étaient point



Brèche de ville, d'après une estampe du XVIe siècle.

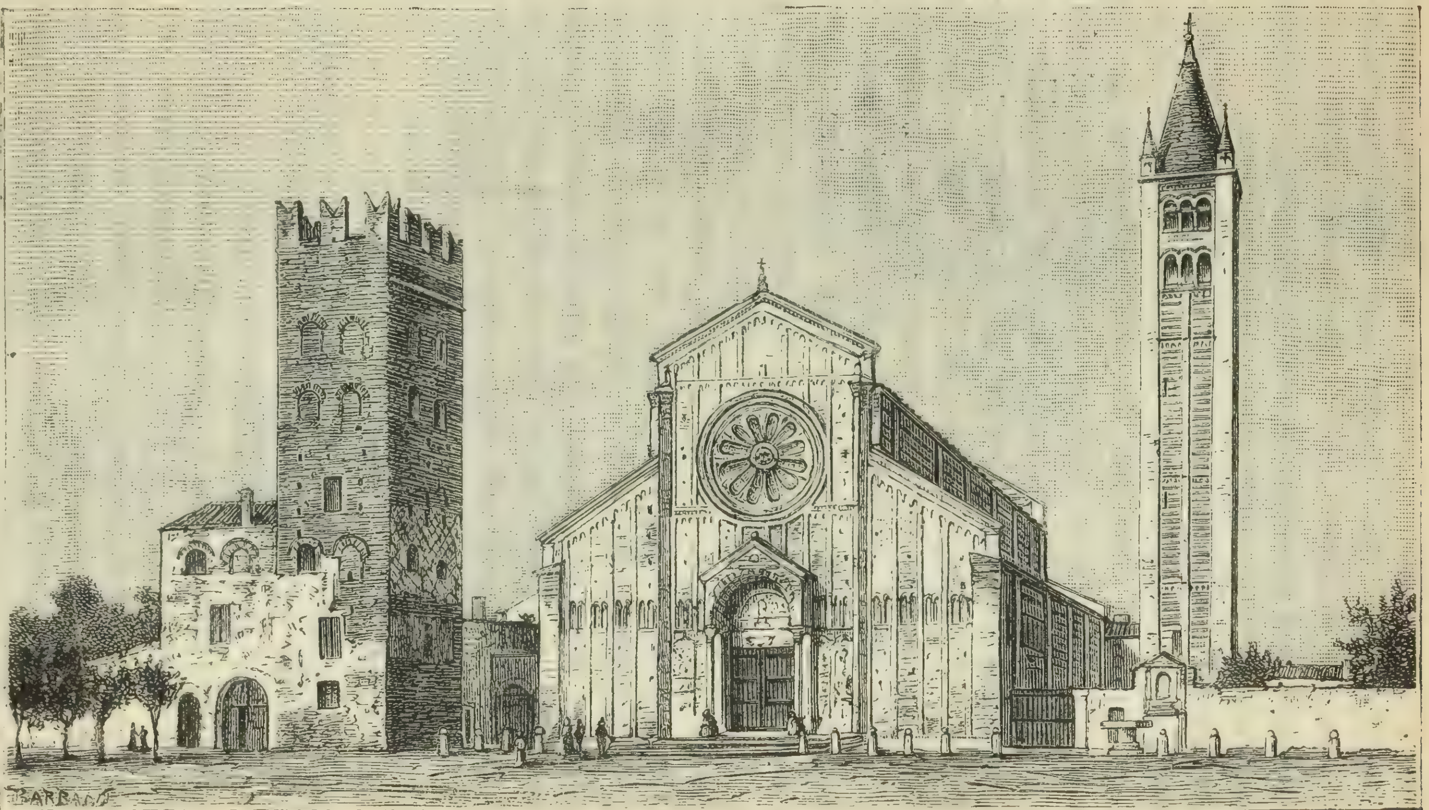
gens pour se mettre à pied ni aller à une brèche, et que leur vrai état était de combattre en gentils-hommes à cheval; et autre réponse n'en put avoir l'empereur; mais, quoiqu'elle ne fût pas selon son désir et ne lui plût guère, il ne sonna mot, sinon qu'il dit : « Bien, messeigneurs; il faudra donc aviser comment nous ferons pour le mieux »; et

puis sur l'heure il appela un sien gentilhomme nommé Rockendorf, qui à tous moments venait parmi les Français comme ambassadeur (et à vrai dire la plupart du temps il était avec eux), auquel il dit : « Allez au logis de mon cousin le seigneur de La Palisse ; recommandez-moi à lui et à tous messeigneurs les capitaines français que vous trouverez avec lui, et leur dites que pour cejourd'hui ne se donnera pas l'assaut ». Il alla faire son message, et chacun, par ce moyen, s'en alla désarmer, les uns joyeux, les autres marris. Je suis bien assuré que les prêtres n'en furent pas trop aises, car il leur fut besoin de rendre ce qu'on leur avait baillé en garde.

Je ne sais comment ce fut, ni qui en donna le conseil, mais la nuit après ce propos tenu, l'empereur s'en alla tout d'une traite à plus de quarante milles du camp, et, de ce logis-là, manda à ses gens qu'on levât le siège, ce qui fut fait, comme vous entendrez.

§ 19. — L'EMPEREUR SE RETIRE DU CAMP DEVANT PADOUE. RETRAITE HONTEUSE.

Il ne faut pas demander si l'empereur fut bien courroucé, quand il eut entendu le bon vouloir des capitaines français, et que les gens d'Allemagne ne voulaient rien faire pour lui, dont de cette opinion n'était pas le gentil prince de Hanau, qui ne demandait autre chose et s'offrit à l'empereur, et pareillement se vint excuser et présenter aux capitaines français. Entre autres capitaines qu'il avait parmi ses bandes, il y en avait un qu'on nommait le capitaine Jacob, qui fut depuis au service du roi de



Eglise San Zeno à Vérone.

France et mourut à la journée de Ravenne, comme vous entendrez, lequel chaque jour allait escarmoucher avec les Français, et de hardiesse et de toute honnêteté était accompli à merveille; mais ces deux Allemands ne pouvaient pas satisfaire à tout.

L'empereur, enflé de courroux et fâcherie, le lendemain, deux heures avant le jour, sans bruit faire, accompagné de cinq ou six cents chevaux de ses plus privés serviteurs, délogea de son camp et s'en alla tout d'une traite à trente ou quarante milles de là, tirant en Allemagne, et manda au seigneur Constantin, son lieutenant général, et au seigneur de La Palisse, qu'ils levassent le camp le plus honnêtement qu'il était possible. Chacun s'ébahit assez de cette façon de faire, mais on n'en eut autre chose. Les capitaines, tant français, allemands que bourguignons, eurent conseil ensemble, où ils conclurent de lever le siège, ce qui était assez fâcheux et malaisé, pour avoir cent vingt ou cent quarante pièces d'artillerie devant la ville, et il n'y avait pas d'équipage pour en mener la moitié. Les Français furent ordonnés pour tenir l'escorte et la garde, jusqu'à ce que l'artillerie fût levée; mais le gentil prince de Hanau, qui assez connaissait la turpitude de sa nation, ne partit point d'auprès de l'artillerie, ce qui lui fut tourné à gros honneur; car depuis le matin au point du jour jusques à deux heures de nuit, il fallut se tenir en bataille, et, si on mangea, ce ne fut guère à son aise, car, d'heure en autre, il y avait chaudes et âpres alarmes, parce que ceux de la ville faisaient force sorties et grosses, et aussi parce qu'il fallait mener une partie de l'artillerie au camp où on allait loger, puis la laisser là et ramener les chevaux et bœufs querir le demeurant. Sans nulle perte des gens de l'empereur ni des Français se leva le

siège. Un grand mal fut que les lansquenets mirent le feu en leurs logis et partout où ils passaient. Le bon Chevalier, par charité, fit demeurer sept ou huit de ses hommes d'armes en un beau logis où il s'était tenu durant le siège, pour le sauver du feu, jusques à ce que lesdits lansquenets fussent passés outre, et je vous assure que tels boute-feux ne lui plaisaient guère.

De camp en camp vint l'armée jusques à Vicence, où l'empereur envoya quelque présent au seigneur de La Palisse et à tous les capitaines français, selon sa puissance; car il était assez libéral, et il n'était pas possible de trouver un meilleur prince, s'il eût eu de quoi donner. Un mal il y avait en lui, qu'il ne se fiait en personne, et tenait à part lui ses entreprises si secrètes que cela lui a porté beaucoup de dommage en sa vie. De Vicence s'en retournèrent la plupart de tous les Allemands; une partie en demeura en la ville pour la garder, avec le seigneur du Ru. Aussi s'en retournèrent le seigneur de La Palisse et tous ses compagnons, environ la Toussaint, au duché de Milan, excepté le bon Chevalier sans peur et sans reproche, qui demeura quelque temps en garnison à Vérone, où il reçut beaucoup d'honneur.

§ 20. — AFFAIRES INTÉRIEURES DE FRANCE. — RETOUR DU ROI.

(Saint-Gelais.)

La reine alla au-devant de lui une journée par delà Grenoble, et laissa monseigneur son neveu à la côte de Saint-André. Je présume que la chère fut grande que ces bons prince et princesse firent l'un à l'autre. Car oncques gens leurs semblables ne s'entr'aimè-

rent mieux, ni ne vèquirent plus honnêtement ensemble. Et le lendemain partirent pour s'en venir, et à l'arrivée de la côte de Saint-André, monseigneur alla au-devant du roi, qui le vit volontiers. Et dit à monseigneur de Boisy que c'était un beau gentilhomme, et le trouvait fort crû. Et brief il ne se pouvait ennuyer d'en bien dire. Et delà en hors ne séjourna aucune part, que bien peu, qu'il ne fût à Blois, où il trouva madame sa fille fort crue depuis qu'il ne l'avait vue, qui lui fut derechef une consolation grande.

§ 21. — CÉLÉBRATION DES ÉPOUSAILLES DE CLAUDE DE FRANCE ET DE FRANÇOIS D'ANGOULÊME.

Au mois de décembre ensuivant, environ la Saint-André, se fit le mariage de monseigneur le duc d'Alençon et de mademoiselle d'Angoulême. Et les maîtres et principaux des noces furent le roi et la reine, qui les firent à Blois, en aussi grand triomphe et haut état que c'eût été leur propre fille. La plupart des princes et princesses de ce royaume y furent. Et faisait le roi si bonne chère, et de si très bon cœur à la mariée, qu'il était aisé à connaître qu'il les avait bien en sa grâce. Aussi a-t-il toujours tenu et le frère et la sœur comme ses enfants, et pour tels les a-t-il nourris. Et on dit que nourriture passe nature. Et aussi je crois que les dessusdits à peu près le cuident être, et ils le doivent bien tenir pour père, et le servir et obéir et aimer d'amour filial, et craindre de lui désobéir, ainsi qu'on doit craindre son souverain et naturel seigneur qui leur a fait et fait tous les jours tant de biens et d'honneurs. Madame leur mère madame d'Angoulême était si très aise de voir

les choses se porter si bien à l'avantage de ses enfants, et de ce que le roi et la reine les avaient si avant en leur grâce, qu'il lui semblait qu'elle ne saurait assez suffisamment en rendre grâces et louanges à Dieu, et aussi les très humbles mercis condignes au roi et à la reine, toutesfois qu'elle s'y acquittait au mieux de son possible. Après la messe dite, où le roi fut tout du long, il mena et ramena l'épousée du moustier. Le dîner se fit, et la reine tint salle, et fut servie en état royal. Et étaient à sa table toutes les princesses et autres dames de ce royaume, et les ambassadeurs des princes étrangers. Et toute la salle, laquelle est des plus grandes que l'on fasse, était toute pleine d'autres tables, et de seigneurs, gentilshommes, dames et demoiselles. Et pour conclusion, le dîner fut très opulent et bien servi, et de plusieurs mets de diverses sortes. A l'après-dîner commencèrent les joutes et le tournoi, qui durèrent trois ou quatre jours ensuivants. Et étaient les entrepreneurs, monseigneur et monseigneur le duc de Nemours, comte de Foix et quatre gentilshommes qu'ils avaient avec eux, qui tenaient le pas à tous venants. Les dessusdits seigneurs vinrent sur les rangs, aussi braves qu'il appartient à gens de leur état et âge. Et sans faillir, ils étaient mettables en tout et par tout, et ceux de leur compagnie avec. Le roi servait monseigneur; et pour en parler à la vérité, il n'y avait aucun qu'il fît meilleur voir, et semblait bien qu'autrefois il avait su faire ce métier, aussi l'apprenait-il à ceux de sa nourriture. Lesdites joutes furent commencées et continuées, et le tournoi, tant à la lance qu'à l'épée, et chacun jour nouveaux accoutrements. Et il fut si bien fait, tant par ceux de dedans que par ceux de dehors, qu'on ne le saurait amender. Mais, toute affection ôtée, je crois en vérité qu'en toute la

bande n'y avait point un plus bel homme d'armes, plus adroit, ni qui fît mieux son devoir pour un commencement que fit monseigneur. Et s'il continue, comme j'espère qu'il fera, il ensuivra en ce métier celui qui l'a nourri. Quant est de monseigneur de Foix, je ne le veux point louer d'être adroit à la joute. Car, nonobstant sa jeunesse, il s'est déjà trouvé en tant de bons lieux et vu de si belles choses, qu'il est assez d'hommes d'armes qui ont toute leur vie suivi les ordonnances, qui ne se trouvèrent oncques en si dangereuses rencontres et aventures qu'il a déjà fait, et est estimé de toutes gens autant que jeune prince peut être. Lesdites joutes et combats, et tournois à la barrière faillis, les prix furent donnés par les dames à ceux qui avaient mérité les avoir. Et assez tôt ensuivant, chacun prit congé du roi et de la reine, pour s'en aller parachever l'hiver en leurs maisons.

§ 22. — SÉJOUR DU ROI A PARIS. — ADMINISTRATION INTÉRIEURE.

Et sur le carême le roi partit de Blois pour s'en aller à Paris, où il séjourna huit ou dix jours. Et durant qu'il y fut, il alla visiter la cour du parlement, et en sa présence fit dire à ceux de ladite cour et remontrer beaucoup de belles choses touchant l'abréviation des procès et l'exercice de la justice, et lui-même leur en dit assez de son intention. Car sa fin principale à quoi il tend, c'est que par tout son royaume y ait bon ordre et police, et principalement de ce qu'il doit à ses sujets, à cause de sa dignité royale, qui est justice, que tout souverain prince est tenu d'administrer à ceux qui vivent sous lui. Ledit

seigneur s'en veut acquitter de tout son possible mieux que nul autre qui vive, ainsi qu'il appert, et que peut connaître tout homme de bon entendement. Madame la jeune duchesse d'Alençon lui vint faire la révérence en son hôtel des Tournelles, à laquelle il fit si bonne chère qu'à peine en eût-il su plus faire à nul autre. Et de l'affaire pourquoi elle était venue, il fit tout ce de quoi elle le requit, et davantage avec, comme le prince qui soit au monde qui porte le plus d'amour à ses parents. Et depuis ledit seigneur s'en alla à Melun, où il fut toute la semaine sainte et y fit ses Pâques.

§ 23. — VOYAGE DU ROI EN CHAMPAGNE (1510).

En l'an mil cinq cent et dix, le roi eut vouloir d'aller visiter son pays de Champagne, où il n'avait point été depuis son couronnement, mêmement en la cité de Troyes, où il fit son entrée. Et il fut recueilli d'aussi bonne affection que je crois qu'oncques fut prince en nulle autre part, et vinrent ceux de la ville au-devant de lui très magnifiquement habillés. Car il y avait soixante ou quatre-vingts jeunes bourgeois, montés et accoutrés comme si c'eussent été gentilshommes de grosses maisons, et tous vêtus de soie. Parmi les rues, en certains échafauds qui y étaient, y avait de deux à trois mille enfants, fils et filles, tous habillés à la livrée du roi, qui chantaient et faisaient signe que les habitants et citoyens du lieu avaient joie merveilleuse de la venue de leur souverain seigneur. Et en effet l'entrée fut aussi belle que je crois que on en ait point vu faire il y a longtemps. Il y avait si très grande presse de peuple parmi les rues criant : Vive le roi ! qu'à grand'peine y pouvait-on

passer. Ledit seigneur y séjourna quinze jours, et, toutes les fois qu'il se montrait, c'était toujours à recommencer de faire feux nouveaux et tables rondes. Et telles fois fut-il qu'il se tint à son logis pour la grande presse qu'il avait quand il allait dehors. Et je crois pour vérité que oncques seigneur ne fut plus volontiers vu de ses sujets.

§ 24. — VOYAGE DU ROI EN BOURGOGNE.

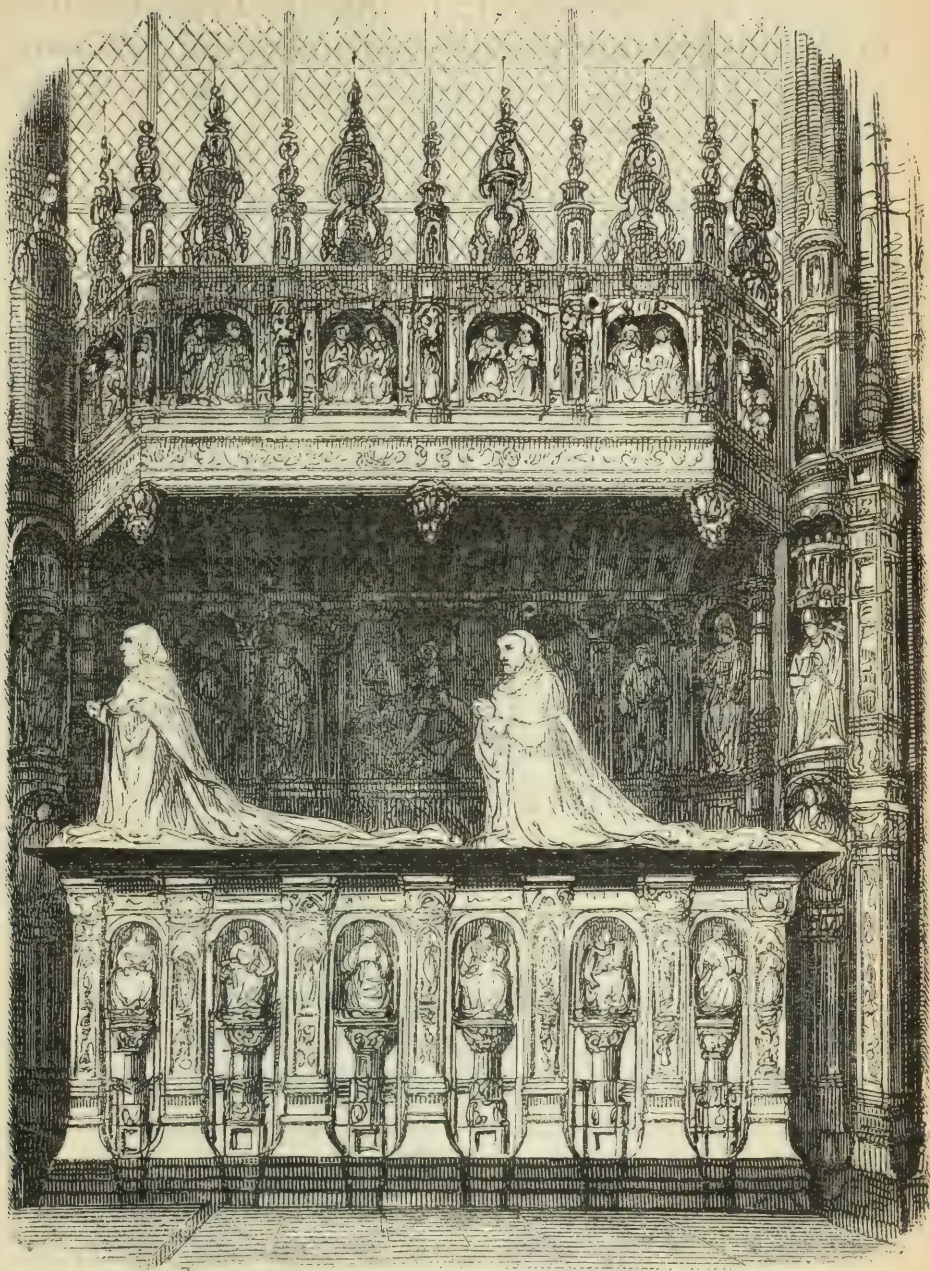
Il partit de ladite ville et prit son chemin par Bourgogne, pour aller vers Lyon. Et je ne veux oublier de mettre l'amour et dilection dont il est aimé de toutes gens, et principalement du peuple. Afin que tous autres princes et seigneurs prennent exemple en lui à bien vivre, et sagement gouverner leurs sujets, tant qu'ils en aient les cœurs, ainsi qu'a eu le roi par son sens, police et bon gouvernement. C'est la vérité que par tous les lieux où ledit seigneur passait, les gens, et hommes, et femmes, s'assemblaient de toutes parts, et couraient après lui trois ou quatre lieues. Et quand ils pouvaient atteindre à toucher à sa mule, ou à sa robe, ou à quelque chose du sien, ils baisaient leurs mains et s'en frottaient le visage d'aussi grande dévotion qu'ils eussent fait d'aucun reliquaire. Et je sais qu'il y avait un gentilhomme en la compagnie, qui trouva un laboureur vieil et ancien, qui courait tant comme il pouvait. Ledit gentilhomme lui demanda où il allait, lui disant qu'il se gâtait de s'échauffer si fort, et le bonhomme lui répondit qu'il s'avançait pour voir le roi, lequel il avait pourtant vu en passant, mais qu'ils le voient si volontiers pour les biens qui étaient en lui, qu'il ne s'en pouvait saouler. Car ce dit ce bon-

homme-là, voire aussi sagement qu'eût su faire un avocat en parlement : « Il est si sage, il maintient justice, et nous fait vivre en paix et a ôté la pillerie des gens d'armes, et gouverne mieux que jamais roi ne fit. Je prie à Dieu, fit-il, qu'il lui donne bonne vie et longue. » Et j'ai voulu mettre son dire par écrit, pour ce que ce fut bien parlé pour un homme des champs. Et faut entendre qu'il disait cela tant pour lui que pour les autres. Et en un autre lieu nommé Bar-sur-Seine, où ils ont été autrefois les plus forts Bourguignons qu'on sût trouver, ainsi que le roi allait voir le château après souper, le gentilhomme dessusdit ouït comme un de ceux du pays demandait à un autre s'il avait point vu ledit seigneur, et il répondit que non. « Tu es donc, ce lui dit-il, bien malheureux, et seras encore plus si tu ne le vois avant qu'il s'en aille. » Et par cela peut-on considérer que c'est grand heur à notre prince que, par ses bienfaits, il a acquis les cœurs de ceux qui autrefois ont été tant ennemis de ses prédécesseurs. Car par toute la Bourgogne, et à Dijon et ailleurs, on le faisait de même, et se réputaient ceux-là heureux qui le pouvaient voir. Ledit seigneur séjourna à Dijon trois ou quatre jours, puis passa par Auxonne, pour voir quelque réparation qu'il y fallait faire. Et là se mit sur la rivière pour aller à Lyon, afin d'avoir plus souvent nouvelles de son armée d'Italie. Et auparavant monseigneur de Nemours était parti pour s'en aller de là les monts, et avec lui monseigneur de Lautrec, le prince de Tallemont, et en leur compagnie beaucoup de gens de bien. Et depuis François monseigneur de Bourbon y alla, et aussi fit le duc d'Albanie. Il n'est aucune telle nation que les Français, qui, par gentillesse de cœur, ne craignent travail, ni peine, ni aucune aventure quelconque pour acquérir honneur. Le roi

ne séjourna que cinq ou six jours à Lyon, qu'il ne s'en allât au Dauphiné, pour chasser et passer le temps.

§ 25. — MORT DU CARDINAL D'AMBOISE.
(25 mai 1510.)

Et étant à Colombiers par un samedi, vingt-cinquième jour de mai, il eut nouvelles que messire George d'Amboise, cardinal, et légat en France, et le principal de son conseil, avait laissé toutes les affaires de par deçà, pour s'en aller de par delà rendre compte devant la divine justice et souveraine vérité. J'ai ouï dire à ceux qui étaient à son trépas qu'il mourut très bon chrétien. Et lui-même disait un hymne de la croix, qu'on chante au temps de la Passion, et rendit l'esprit, en disant : *Credo in Deum.* Il est bien heureux, s'il a envoyé de bons fourriers devers le grand maréchal du logis, qui les départ à chacun selon ce qu'il a mérité, et leur baille lieu et degré en la cité perdurable, où seront et demeureront à jamais perpétuellement ceux qui auront en ce monde vécu en rectitude de justice. En ce lieu-là est l'abondance de toute joie indicible, qui durera éternellement. Les sages y doivent bien penser. Car c'est peu de chose que de la gloire de ce monde, qui n'est fondée en sûreté quelconque. Le roi le plaignit fort et il avait raison. Car ce n'est pas peu de perte à un grand maître que de perdre un bon serviteur. Ledit seigneur fit faire au corps du dessusdit légat tout l'honneur qu'il était possible. Et envoya monseigneur, monseigneur de Lorraine et tous les autres seigneurs qui étaient en cour, pour être à son service, qui fut beau et solennel. Lesdits seigneurs accompagnèrent



Tombeau des cardinaux d'Amboise dans la cathédrale de Rouen.
(Œuvre de Rouland Leroux, « maître maçon de la cathédrale ».)

le corps tout du long de la ville de Lyon, et aussi firent tous les autres gens d'apparence qui y étaient. Et y avait les cent archers de la garde, sous la charge de messire Gabriel de la Châtre.

§ 26. — AFFAIRES D'ITALIE.

Les nouvelles en furent dites à monseigneur le grand maître. On doit penser s'il en fut dolent, et il en avait cause. Toutefois il ne laissa à poursuivre l'affaire dont il avait la charge, et s'y acquitta très loyalement et honnêtement. Monseigneur le duc de Nemours et lui allèrent mettre le siège devant Lignago, où il y a deux forts, et y passe la rivière entre deux. Les Vénitiens y avaient mis grosse garnison, et pensaient qu'elle dût tenir contre une grande puissance un an et plus. Mais en quatre ou cinq jours le tout fut pris par force et furent contraints de se retirer jusque vers Padoue.

§ 27. — NAISSANCE DE RENÉE DE FRANCE.

Les nouvelles en furent apportées au roi à la Héronière. Et quand il vit que ce qu'il avait entrepris de faire pour cette saison était accompli selon son intention, il ne mit guère à être à Lyon, dont il partit avant jour, et fit si bonne diligence par terre et par eau, qu'il fut en quatre ou cinq jours à Blois. Et ceux qui ne purent aller si vite demeurèrent derrière. A son arrivée, il trouva la reine fort enceinte. Et n'est aucunes autres gens qui sussent faire si bonne chère l'un à l'autre qu'ils s'entrefirent, et font toujours quand ils sont ensemble. La très noble prin-

cesse accoucha le vingt-cinquième jour d'octobre ensuivant, d'une belle fille. Et était le roi en la chambre, comme l'on m'a compté, lequel s'y montrait fort vertueux. Car il n'est nulle plus grande peine que de voir souffrir mal à ce que l'on aime. La jeune dame fut nommée sur les fonts Renée. Et furent commères madame de Bourbon et madame du Bouchaige, et compère le seigneur Jean-Jacques de Trivulce, maréchal de France.

III

GUERRE DE FERRARE. COMMANDEMENT DE CHAUMONT D'AMBOISE ET DE JACQUES TRIVULCE.

(1510.)

---

§ 1. — NOBLES PAROLES DE LOUIS XII A LA VEILLE DE SA RUPTURE AVEC LE PAPE [1].

(Ab. Desjardins, *Négociat. de la France avec la Toscane*, t. II, p. 501.)

« Dieu m'a donné plus de grâce que je n'en mérite. Je suis en meilleure santé que je ne l'ai jamais été de ma vie. J'ai l'espérance d'avoir un successeur. Je suis plus riche que ne l'a jamais été roi de France jusqu'à présent; car j'ai la persuasion de pouvoir dépenser toutes les ressources de ce royaume comme si elles se trouvaient dans ma propre bourse. Et, s'il en était jamais besoin, je réunirais en un rien de temps une somme d'argent telle, que la dire en ce moment paraîtrait mensonge. Je me suis acquis, indépendamment des Etats qui m'appartiennent légitimement, l'amour et la crainte de mes peuples, en sorte que je ne désire que deux choses : le salut de

1. Dès le commencement de l'année 1510, on pouvait prévoir que le pape, après avoir fait une paix séparée avec Venise, ne songerait plus qu'à retourner contre Louis XII la ligue formée à Cambrai.

mon âme et la conservation de mon honneur et de ma gloire en ce monde. Je croirais avoir atteint l'une et l'autre fin, si le roi des Romains ou tout autre prince chrétien ou tous ensemble voulaient faire quelque chose de contraire au bien de l'Église et que j'eusse l'occasion désirée d'aller en personne à son secours, avec l'armée que je pourrais lever, au risque de ma vie et de ma personne. C'est pourquoi je déplore les mauvaises intentions du pape à mon égard, si contraires à la raison et à la vérité. »

§ 2. — LE DUC DE NEMOURS EN ITALIE. — PRISE DE LEGNAGO.
(Le Loyal Serviteur.)

Les Vénitiens tenaient encore cette ville nommée Legnago, où ils avaient grosse garnison; et souvent faisaient courses ceux du Véronais et eux, les uns contre les autres, et tout l'hiver demeurèrent en cette sorte.

Sur le commencement de l'année 1510, et bientôt après Pâques, prit congé du roi de France, Louis douzième, son neveu le gentil duc de Nemours [1], dont si peu qu'il ait vécu, cette histoire fera mention, car il mérite bien d'être chroniqué de toutes manières; lequel passa en Italie, et en sa compagnie mena le capitaine Louis d'Ars, vertueux et hardi chevalier, où, eux arrivés, furent reçus, chacun selon sa qualité, du seigneur de Chaumont, grand maître de France et gouverneur de Milan, et de tous les

1. Fils de Marie, sœur du roi, et de Jean de Foix, vicomte de Narbonne. Ferdinand le Catholique avait, comme on le sait, épousé en secondes noces sa sœur Germaine.

capitaines étant en Italie, tant honnêtement que mieux ne serait possible, et surtout du bon Chevalier sans peur et sans reproche, qui tant était aimé du duc de Nemours et de son premier capitaine Louis d'Ars. Par le commandement du roi de France, était encore passé le seigneur de Molart avec deux mille aventuriers, et plusieurs autres capitaines.

Lors alla ledit grand maître seigneur de Chaumont mettre le siège devant cette ville de Legnago que tenaient les Vénitiens, et, afin qu'elle ne fût aucunement secourue de gens ni de vivres, fut envoyé le seigneur d'Alègre, avec cinq cents hommes d'armes, et quatre ou cinq mille lansquenets qui étaient sous la charge de ce gentil prince de Hanau, à Vicence, qui avait encore sous lui ce capitaine Jacob qui depuis fut au roi de France.

Cette place de Legnago se fit fort battre; aussi y avait-il bonne artillerie, surtout celle du duc de Ferrare qui, entre autres, avait une longue coulevrine de vingt pieds de long, que les aventuriers nommaient le grand diable. Enfin furent la ville et le château pris, et mis à mort tout ce qui était dedans ou la plupart. En cette prise, le seigneur de Molart et ses aventuriers se portèrent fort bien et y eurent gros honneur, car ils n'eurent jamais le loisir d'attendre que la brèche fût raisonnable pour y donner l'assaut. Le seigneur de Chaumont y commit, pour la garder, le capitaine La Cropte avec cent hommes d'armes dont il avait la charge sous le marquis de Montferrat, et mille hommes de pied sous deux capitaines, l'un nommé L'Hérisson, et l'autre Giacomo Corso, Napolitain.

Durant ce siège de Legnago, le seigneur de Chaumont eut nouvelles de la mort de son oncle le légat d'Amboise; où il fit une grosse et lourde perte, car

c'était cet oncle qui l'avait fait élever aux honneurs où il était, et pareillement avait fait avoir de grands biens à tous ceux de sa maison, tant en l'Église qu'autrement, car c'était tout le gouvernement du roi de France Louis douzième et du royaume. Il avait été un très sage prélat et homme de bien en son temps, il ne voulut jamais avoir qu'un bénéfice, et à son trépas était seulement archevêque de Rouen; il en eût eu assez d'autres, s'il eût voulu. Cette piteuse mort blessa le seigneur de Chaumont dans son cœur aigrement, car il ne vécut guère après, quoique devant les gens il n'en montrait pas grand semblant et ne laissait pas de bien et sagement conduire les affaires de son maître.

§ 3. — ÉPISODE DE LA GROTTE DE LONGARA.

Quand il eut donné ordre à Legnago, il s'en vint assembler avec les gens de l'empereur pour marcher sur le pays des Vénitiens et essayer de les mettre à la raison. Le roi d'Espagne avait depuis peu de jours envoyé au secours de l'empereur, sous la charge du duc de Terme, quatre cents hommes d'armes espagnols et napolitains, qu'il faisait merveilleusement bon voir; mais, parce qu'ils étaient fatigués, on les envoya séjourner dedans Vérone. Le camp, tant de l'empereur que du roi de France, marcha jusques à un lieu nommé Sainte-Croix, où il séjourna quelque temps, car on pensait que l'empereur voulût descendre; mais il ne le fit pas. Durant ce camp, la chaleur fut par trop véhémente, et pour ce il fut appelé, de la plupart de ceux qui y étaient, le camp chaud.

Au déloger de là, et près d'un gros village appelé

Longara, il y eut une merveilleuse pitié, car comme chacun s'en était fui, à cause de la guerre, en une cave qui était dans une montagne, laquelle durait un mille ou plus, s'étaient retirés plus de deux mille personnes, tant hommes que femmes, et des plus apparents du plat pays, qui y avaient force vivres. Ils y avaient porté quelques harnais de guerre et des arquebuses pour défendre l'entrée à qui les voudrait forcer, laquelle était quasi imprenable, car il n'y pouvait venir qu'un homme de front. Les aventuriers, qui sont volontiers coutumiers d'aller piller, surtout ceux qui ne valent rien pour la guerre, vinrent jusques à l'entrée de cette cave, qui, en langage italien, s'appelait la Grotte de Longara. Je crois bien qu'ils voulaient entrer dedans; mais doucement on les pria qu'ils se retirassent et que là dedans ils ne pouvaient rien gagner, parce que ceux qui y étaient avaient laissé leurs biens à leurs maisons.

Ces coquins ne prirent point ces prières en payement et s'efforcèrent d'entrer, ce qu'on ne voulut permettre; et l'on tira quelques coups d'arquebuse, qui en firent demeurer deux sur la place. Les autres allèrent querir leurs compagnons, qui, plus près de mal faire qu'autrement, tirèrent de ce côté. Quand ils furent arrivés, ils connurent bien que par force jamais n'y entreraient et s'avisèrent d'une grande lâcheté et méchanceté; car devant l'entrée ils mirent force bois, paille et foin avec du feu, qui en peu de temps rendit si horrible fumée dedans cette cave, où il n'y avait d'air que par là, que tous furent étouffés et morts à martyre, sans être aucunement touchés du feu. Il y avait plusieurs gentilshommes et gentilsfemmes qui, après que le feu fut tombé et qu'on entra dedans, furent trouvés éteints, et eût-on dit qu'ils dormaient. Ce fut une horrible pitié;

mêmement eût-on vu à plusieurs belles dames sortir les enfants de leur ventre tout morts. Lesdits aventuriers y firent gros butin; mais le seigneur grand maître et tous les capitaines y furent à merveille déplaisants, et sur tous le bon Chevalier sans peur et sans reproche qui, tout au long du jour, mit peine de trouver ceux qui en avaient été cause, desquels il en prit deux dont l'un n'avait point d'oreilles, et l'autre n'en avait qu'une [1]. Il fit si bonne inquisition de leur vie que par le prévôt du camp ils furent menés devant cette grotte et par son bourreau pendus et étranglés, et y voulut être présent le bon Chevalier. Comme ils faisaient cet exploit, quasi comme par miracle sortit de cette cave un jeune garçon de l'âge de quinze à seize ans, qui mieux semblait mort que vif et était tout jaune de la fumée. Il fut amené devant le bon Chevalier, qui lui demanda comment il s'était sauvé. Il répondit que, quand il vit la fumée si grande, il s'en alla tout au fin bout de la cave, où il disait y avoir une fente du dessus de la montagne, bien petite, par où il avait pris l'air. Il dit encore une piteuse chose, c'est que plusieurs gentilshommes et leurs femmes, quand ils aperçurent qu'on voulait mettre le feu, voulaient sortir, en connaissant aussi bien qu'ils étaient morts; mais les vilains qui étaient avec eux, et beaucoup les plus forts, n'y voulaient jamais consentir, et se mettaient au-devant avec la pointe des épieux, en disant qu'ils mourraient aussi bien qu'eux; et ainsi les pauvres gens furent assaillis du feu et des leurs mêmes.

1. C'étaient des malfaiteurs qui avaient déjà passé par les mains de la justice et qu'on avait essorillés.

§ 4. — LE SEIGNEUR MERCURIO ET LES CROATES.

De ce lieu de Longara le camp marcha droit à Monselice, que les Vénitiens avaient repris et remparé, et dedans logé mille ou douze cents hommes. En chemin, par les seigneurs d'Alègre et le bon Chevalier, avec le seigneur Mercure[1] et ses Albanais, qui était pour lors à l'empereur, furent rencontrés quelques chevau-légers de ceux de la Seigneurie qu'on appelait Croates, et sont plus Turcs que chrétiens, lesquels venaient voir s'ils gagneraient quelque chose sur le camp; mais ils firent mauvais butin, car tous ou la plupart y demeurèrent et furent bien un quart prisonniers; entre lesquels le seigneur Mercure reconnut le capitaine qui était, ainsi qu'il dit depuis, son cousin germain, et l'avait dépouillé de son héritage en Croatie, lequel il tenait et occupait par force, et était le plus grand ennemi qu'il eût en ce monde. Il lui vint rappeler toutes les méchancetés qu'il lui avait faites et qu'à présent il était bien en son pouvoir d'en prendre vengeance. L'autre dit qu'il était vrai, mais qu'il avait été pris en bonne guerre et que par raison il devait sortir en payant rançon selon sa puissance, dont il offrait dix mille ducats et six beaux et excellents chevaux turcs. « Nous parlerons de cela plus à loisir, dit le seigneur Mercure, mais, par ta foi, si tu me tenais ainsi comme je te tiens, que ferais-tu de moi? » Lequel répondit : « Puisque tu me presses si fort que de ma foi, je t'avise que si tu étais en ma merci, comme je suis en la tienne, tout l'or du monde ne te sauverait pas que je te ne fisse mettre en pièces. — Vraiment,

1. Mercurio Rona.

dit le seigneur Mercure, je ne te ferai pas pis. » Lors il commanda à ses Albanais, en son langage, de jouer des couteaux, lesquels soudainement mirent leurs cimeterres en besogne, et il n'y eut capitaine ni autre qui n'eût dix coups après sa mort; puis leur coupèrent les têtes, qu'ils piquaient au bout de leurs estradiotes [1], et ils disaient qu'ils n'étaient pas chrétiens. Ils avaient un étrange habillement de tête; car il était comme un chaperon de demoiselle, et, où ils mettaient la tête, cela était garni de cinq ou six gros papiers collés ensemble, de façon qu'une épée n'y faisait non plus de mal que sur une secrète [2].

§ 3. — PRISE DE MONSELICE (21 juin 1510).

Le siège fut mis devant Monselice, qui se fit canonner l'espace de quatre ou cinq jours, et n'eût jamais été pris, vu la fortification qu'on y avait faite, n'eût été que ceux qui étaient dedans sortaient pour venir à l'escarmouche, et bien souvent jusques à un bon jet de pierre de leur fort, contre les aventuriers français qui volontiers eussent été voir ce qui se passait dans la place. Par une après-dînée que l'on n'y pensait point, les gens du capitaine Molart, avec un gentilhomme qui se nommait le baron de Montfaucon, allèrent escarmoucher ceux du château, qui gaillardement y vinrent et faisaient merveilles, tellement que deux ou trois fois ils repoussèrent assez lourdement les aventuriers, et une fois entre autres les chassèrent trop loin tellement que, quand ils se vou-

1. Ces Croates et Albanais étaient appelés aussi *estradiots*, d'où le nom donné à leurs lances.
2. Sorte de coiffure défensive.

lurent retirer, ils se trouvèrent lassés, dont lesdits aventuriers s'aperçurent, qui les chassèrent vivement et de façon qu'ils entrèrent pèle-mêle, parmi les ennemis, dans la place. Quand ceux qui la gardaient virent qu'ils étaient perdus, ils se retirèrent en une grosse tour, où incontinent ils furent assiégés et l'on bouta le feu au pied. La plupart s'y laissèrent brûler plutôt que de se rendre; les autres sortaient par les créneaux, qui étaient reçus sur la pointe des piques par les aventuriers. Bref, il en échappa bien peu en vie. Il y fut tué, du côté des Français, un gentilhomme nommé Camican, et le baron de Montfaucon blessé à mort; toutefois il en échappa, mais ce fut à bien grand'peine.

§ 6. — COMMENCEMENT DE LA GUERRE ENTRE LE PAPE ET LE DUC DE FERRARE. — DÉFECTION DES SUISSES.

On fit remparer la place et on y mit grosse garnison, pensant aller mettre le siège à Padoue; mais nouvelles vinrent que le pape Jules était tourné de parti et qu'il allait faire la guerre au duc de Ferrare [1].

1. Au milieu de 1510, Jules II laissa enfin éclater son profond ressentiment contre le roi de France. Il donna au roi d'Aragon l'investiture du royaume de Naples, mettant à néant par cet acte solennel les droits de la France sur ce royaume et s'assurant du même coup le concours et l'appui de Ferdinand le Catholique. Il profita du mécontentement des Suisses, auxquels Louis XII, par une économie impolitique, avait refusé une augmentation de solde, pour armer contre la France cette nation belliqueuse. Il rendit aux Vénitiens la force et la confiance. Enfin dans le même temps il voulut tenter un coup de main sur Gênes et envahir les Etats du duc de Fer-

lequel était allié du roi de France, auquel ledit duc en avait amplement écrit pour être secouru; à quoi le roi voulut bien obtempérer et écrivit au grand maître, son lieutenant général, de lui bailler secours, ce qu'il fit; car il envoya les seigneurs de Montoison, de Fontrailles, du Lude, et le bon Chevalier, avec trois ou quatre mille hommes de pied français et huit cents Suisses qu'avait tirés du pays, comme aventuriers, un capitaine nommé Jacob Zemberg. Eux arrivés à Ferrare furent fort bien reçus du duc, de la duchesse et de tous les habitants.

Le grand maître, avec son armée qui lui resta, se retira au duché de Milan, parce qu'il fut averti que les Suisses, qui un peu auparavant avaient laissé l'alliance du roi son maître, y faisaient une descente et étaient déjà au pont de La Treille. Quand il arriva, il ne séjourna point à Milan, mais avec sa gendarmerie, les deux cents gentilshommes et quelque petit nombre de gens de pied, il les alla attendre en la plaine de Galezas et leur fit ôter tous ferrements de moulins et tous vivres de leur chemin, et qui pis est, à ce qu'on disait, avait fait empoisonner tous les vins étant audit lieu de Galezas, jusqu'où vinrent les Suisses et en burent tout leur saoul; mais au diable celui qui en eut mal. Guère ne furent aux champs que vivres ne leur manquassent;

rare. Son plan était aussi habile qu'audacieux : à couvert du côté de Naples. il tentait d'enlever Gênes et de dépouiller le duc Alphonse, tandis que le Milanais serait attaqué au nord par les Suisses, à l'est par les Vénitiens. Un premier échec l'attendait du côté de Gênes. La ville resta fidèle et repoussa les soldats et les vaisseaux du Saint-Père combinés avec ceux de Ferdinand d'Aragon. Dans le même temps commençait la guerre de Ferrare.

par quoi leur convint retourner en leur pays, où ils furent toujours conduits de près, afin qu'ils ne missent le feu en nul village. Il alla des aventuriers français audit lieu de Galezas qui voulurent boire du vin qu'on avait empoisonné pour les Suisses; mais il en mourut plus de deux cents. Il faut dire que Dieu s'en mêla, ou que l'épice était demeurée au fond du tonneau.

§ 7. — COUP DE MAIN MANQUÉ PAR LA GARNISON DE LEGNANO SUR LE PROVÉDITEUR ANDRÉ GRITTI.

L'attaque des Vénitiens, qui devait coïncider avec celle des Suisses, eut lieu seulement lorsque ceux-ci se furent retirés du Milanais. Ils se portèrent devant Vérone, mais en furent délogés par les Français, les Allemands et les assiégés. L'approche de Chaumont d'Amboise les força à la retraite (septembre 1510).

Or je laisserai cette matière et retournerai à la guerre du pape et du duc de Ferrare; mais d'abord je déclarerai une merveilleuse et périlleuse aventure qui arriva à ceux de Legnago, en la même année.

Quand le gentil chevalier de La Cropte se fut mis en ordre dans Legnago, peu durèrent de jours qu'il ne tombât malade et fût en grand danger de mort. Il avait tout plein de jeunes gens et volontaires, dont entre autres était un gentilhomme appelé Guyon de Cantier, fort, hardi et courageux plus que de conduite. Les Vénitiens venaient quelquefois courir jusque devant cette place de Legnago, mais ceux de dedans, mis en garnison, n'osaient sortir; car il leur était seulement ordonné de la garder sûrement. Ce Guyon de Cantier avait des espions deçà et delà, et fit tant qu'il fit connaissance avec un homme de

la ville de Montagnana, distante de Legnago de douze ou quinze milles, lequel venait bien souvent voir ledit Cantier en sa place, et lui tenait toujours propos que, si quelquefois il voulait sortir avec un nombre de gens de cheval et de pied non pas trop grand, il ne manquerait point de prendre prisonnier le provéditeur de la seigneurie de Venise, messire André Gritti; car souvent il venait audit Montagnana avec deux ou trois cents chevau-légers, et que, étant ledit de Cantier et ses compagnons embusqués auprès de la ville, par un matin avant le jour, ils ne manqueraient point, ainsi que le provéditeur sortirait, de le prendre et quant et quant la ville et de la piller; et le galant se faisait fort d'avertir sûrement du jour qu'il y ferait bon.

Cantier, qui avait grand désir de faire courses et aussi d'attraper ce beau butin, l'assura qu'il n'y ferait point faute, pourvu qu'il fût averti au vrai; ce que l'autre lui promit assez et puis s'en retourna à Montagnana, où, aussitôt arrivé, il donna à entendre à celui qui l'avait en garde pour la Seigneurie la menée qu'il avait faite à ceux de Legnago, et que si les Vénitiens voulaient bien jouer leur personnage, ils ne manqueraient point d'avoir à leur merci la plupart de ceux de la garnison, et par ainsi aisément reprendre la place qui leur était de merveilleuse importance. Le capitaine de Montagnana trouva cet avis très bon et incontinent le fit entendre par un exprès au provéditeur, messire André Gritti, qui amena trois cents hommes d'armes, huit cents chevau-légers et deux mille hommes de pied. De cette bande, il envoya à deux ou trois milles dudit Montagnana deux cents hommes d'armes et mille hommes de pied en embuscade, lesquels furent instruits pour laisser passer ceux qui sortiraient de Legnago, et

puis après leur clore le passage. Ils ne mirent pas en oubli ce qu'on leur avait ordonné ; aussi jouèrent-ils fort bien leur rôle.

L'espion de Montagnana retourna pour parler à Guyon de Cantier, qui lui fit bon accueil, lui demandant ce qui l'amenait; lequel en homme assuré répondit : « Bonnes nouvelles pour vous, si vous voulez ; car à ce soir arrive en notre ville messire André Gritti avec deux cents chevaux seulement ; si vous voulez partir une heure ou deux avant le jour, je vous conduirai et vous ne manquerez pas de l'empoigner. » Qui fut bien aise? Ce fut Cantier, lequel s'en vint incontinent à ses compagnons, mêmement à un gentilhomme qu'on appelait le jeune Malherbe, qui portait leur enseigne, et leur conta l'affaire de point en point. Jamais chose ne fut trouvée meilleure et, quant à leur vouloir, il n'était question que de partir; mais il fallait avoir congé. Le capitaine La Cropte gardait encore dans la journée quelque peu le lit, pour n'être pas trop bien revenu de sa maladie. Allèrent vers lui les seigneurs de Cantier et Malherbe, le supplier de leur donner congé de faire une course où ils auraient gros honneur et grand profit ; ils lui contèrent l'entreprise d'un bout en autre. Quand il eut ouï leurs raisons, il répondit en sage et avisé chevalier et dit : « Messeigneurs, vous savez que j'ai cette place sur ma vie et sur mon honneur, pour la garder seulement. S'il advenait que vous eussiez rencontré autre que bonne, je serais détruit et perdu à jamais, et le reste de mes jours je ne vivrais plus qu'en mélancolie : par quoi je ne suis pas délibéré de vous donner congé. » Ils commencèrent à lui faire les plus belles remontrances du monde en disant qu'il n'y avait nul danger, que leur espion était assuré; et tant lui en dirent des unes et des autres

que, moitié de gré, moitié par importunité, il leur donna congé, mais, à vrai dire, c'était quasi à force. Cela ne leur faisait rien, car le cerveau bouillait encore dedans leur tête, et à quelque péril que blé se vendît, ils voulurent essayer leur mauvaise fortune. Ils en avertirent tous leurs compagnons qu'ils tirèrent à leur cordelle, et, quand ils connurent que l'heure approchait, ils en firent monter jusques à cinquante à cheval, tous hommes d'armes, que Malherbe menait, et environ trois cents hommes de pied, que conduisait Guyon de Cantier.

Sur les deux heures après minuit, ils partirent de Legnago, leur double espion avec eux qui les conduisait à l'écorchoir. Il n'est rien si certain que c'était toute fleur de chevalerie ce qui sortit de Legnago, quant à la hardiesse; mais jeunesse était avec eux de compagnie. Ils se mirent ensemble le long du grand chemin qui allait droit dudit Legnago à Montagnana, les gens de pied devant et ceux à cheval à leur aile. Tant allèrent qu'ils approchèrent de la première embuscade des gens de la Seigneurie qui étaient en un petit village; mais ne se doutant de rien, ils passèrent outre et poussèrent jusques à un petit mille de Montagnana. Alors leur dit l'espion : « Messeigneurs, laissez-moi aller et vous tenez ici tous serrés; je vais savoir dedans la ville ce qui s'y fait, pour vous en avertir. » Ils le laissèrent aller, mais trop mieux leur eût valu lui avoir coupé la tête; car il ne fut pas sitôt arrivé qu'il alla au seigneur messire André Gritti, auquel il dit : « Seigneur, je vous ai amené, la corde au col, la plupart de ceux de Legnago, et il est impossible qu'il s'en puisse sauver un seul, si vous voulez; car déjà ont-ils passé votre embuscade et sont à un mille d'ici ».

Messire André Gritti fut incontinent à cheval, et

tous ses gens prêts pareillement, tant de cheval que de pied; et se jetant hors de la ville, il envoya environ cent hommes de cheval pour escarmoucher, qui bientôt trouvèrent les Français, lesquels furent joyeux à merveille, pensant qu'il n'y avait pas autre chose et que le provéditeur était en cette troupe. Les Français à cheval commencèrent à charger, et les autres tournèrent le dos, jusques à ce qu'ils fussent sur la grosse troupe, laquelle quand ils aperçurent, ils s'étonnèrent beaucoup et retournèrent aux gens de pied, auxquels ils dirent : « Nous sommes trahis, car ils sont trois mille hommes ou plus; il faut essayer à nous sauver ». Ceux de la Seigneurie les suivaient à grosse furie, criant : *Marco! Marco! a carne! a carne*[1]! Ils chargèrent rudement les Français, lesquels mirent leurs gens de pied devant et leurs gens de cheval sur la queue, pour les soutenir; et de fait ils reculèrent sans perte jusques au village où était la première embuscade des Vénitiens, qui, au son de la trompette, suivant l'ordre qu'ils avaient, commencèrent à sortir et se jetèrent entre Legnago et les Français. Par ainsi ils furent enclos et assaillis des deux côtés. Il faut entendre que, depuis que Dieu créa ciel et terre, jamais ne fut mieux combattu que ce jour; car le combat dura plus de quatre heures, sans que les Français, qui toujours se retiraient, pussent être défaits. D'une chose s'avisa messire André Gritti : c'est qu'il fit jeter sur les ailes quelques arbalétriers à cheval, qui vinrent donner dedans les gens de pied, de sorte qu'ils leur firent rompre une partie de leur ordre. Toutefois ils se retirèrent toujours vers leur place, de laquelle ils approchèrent à quatre milles; mais là il leur fallut

1. « Saint Marc! Saint Marc! tue! tue! »

demeurer, car ils furent chargés par tant d'endroits et de telle sorte que la plupart des hommes d'armes furent mis à pied, leurs chevaux étant tués. Quand Guyon de Cantier vit que tout était perdu, comme un lion échauffé il entra dans les gens de pied de la Seigneurie, où il fit merveilles d'armes, car il en tua de sa main cinq ou six; mais il avait trop peu de gens au prix des autres; et lui fut force de là demeurer abattu et tué avec tous ses trois cents hommes, sans que nul en échappât vif. Le capitaine Malherbe s'était, avec si peu de gens à cheval qu'il avait, encore tiré aux champs, où il combattit l'espace d'une grosse heure; mais enfin il fut pris prisonnier et vingt-cinq de ses compagnons; le reste y mourut. Et, pour conclusion, il n'échappa homme vivant pour en aller dire les nouvelles à Legnago.

§ 8. — PRÉSENCE D'ESPRIT DE BERNARD DE VILLARS.

Quand messire André Gritti vit tout à fait la victoire sienne, il s'avisa d'une subtilité : c'est qu'il fit dépouiller et désarmer tous les gens de pied français qui étaient morts et en fit vêtir autant des siens, prit les habillements des gens d'armes, leurs chevaux et plumets, et les bailla à de ses gens; et en outre leur bailla cent ou cent vingt de ses hommes qu'il emmenait comme prisonniers, et leur faisait conduire trois faucons que ceux de Legnago avaient menés; puis il leur dit : « Allez en cette sorte jusques à Legnago, et, quand vous serez auprès, criez : « France! France! victoire! victoire! » Ceux de dedans penseront que ce soient leurs gens qui aient gagné; et pour encore mieux leur donner à connaître, outre leurs enseignes, vous emporterez encore deux ou trois des nôtres. Je ne fais nul doute qu'ils

ne vous ouvrent la porte : saisissez-vous-en; et je serai à un jet d'arc de vous, et, au son de la trompette, je me rendrai là incontinent. Ainsi aujourd'hui, si vous savez bien conduire l'affaire, nous reprendrons Legnago, qui est de telle importance à la Seigneurie, comme vous savez. » Ce qui leur fut commandé fut très bien exécuté, et, menant fête et joie, ils approchèrent d'un jet d'arc de Legnago sonnant trompettes et clairons.

Le seigneur de La Cropte avait un lieutenant en la place qui s'appelait Bernard de Villars, ancien sage chevalier, et qui avait beaucoup vu. Il monta sur la tour du portail pour voir venir ses gens qui démenaient si grande joie, afin de leur faire ouvrir la porte. Il regarda de loin leur contenance, dont il s'ébahit, et dit à un qui était auprès de lui :

« Voilà les chevaux et les accoutrements de nos gens, mais il m'est avis que ceux qui sont dessus ne chevauchent point à notre mode et ne sont point des nôtres, ou je suis déçu. Il pourrait bien y avoir du malheur en notre endroit, et le cœur me le juge. Je vous prie, descendez et faites abaisser la planchette du pont et puis dites qu'on la retire. Si ce sont nos gens, vous les reconnaîtrez assez; si ce sont ennemis, pensez de vous sauver à la barrière. J'ai ici deux pièces chargées; s'il est besoin, vous en serez secouru. » Au dire du capitaine Bernard, descendit le compagnon, qui sortit loin de la place, pensant venir au-devant de ses gens, en demandant : « Qui vive? où est le capitaine Malherbe? » Ils ne répondirent rien; mais, croyant que le pont fût abaissé, ils commencèrent à pousser à course de cheval. Ledit compagnon se sauva tellement quellement en la barrière. Alors furent tirées les deux pièces d'artillerie, ce qui les arrêta sur le cul.

Ainsi fut sauvée la place de Legnago pour cette fois; mais les Français y eurent grosse honte et perte dont plusieurs s'aperçurent. Quand le pauvre seigneur de La Cropte eut entendu la piteuse affaire, il faillit mourir de deuil. Le roi de France en fut déplaisant à merveille et lui en pensa faire un mauvais tour; mais cela s'apaisa, par le moyen du seigneur Jean-Jacques, qui était pour lors venu en France pour tenir sur les fonts madame Renée, fille du roi Louis douzième et de Anne sa femme, duchesse de Bretagne, lequel lui fit plusieurs remontrances à la décharge dudit seigneur de La Cropte.

Or laissons ce propos et retournons au pape Jules second, qui marchait vers Ferrare.

§ 9. — LE PAPE MET LE SIÈGE DEVANT LA MIRANDOLE (janvier 1511).

Le pape Jules, qui désirait à merveille recouvrer la duché de Ferrare qu'il prétendait être de l'Église [1], dressa une grosse armée qu'il fit dans le Bolonais, pour l'amener en ladite duché, et s'en vint, de journée en journée, loger en un gros village qu'on

1. Jules II donna comme prétexte à cette guerre que le duc Alphonse exploitait indûment les salines de Commecchio. En septembre 1510, au concile national de Tours, les évêques français reconnurent au roi le droit de faire la guerre au pape, qui l'attaquait avec des armes temporelles, en des matières d'ordre temporel, et lui accordèrent des subsides. Louis XII envoya cette décision à ses alliés et les engagea à assembler un concile œcuménique pour réformer l'Église dans son chef et dans ses membres.

appelle Saint-Félix, entre La Concorde et La Mirandole. Le duc de Ferrare et tous les Français qui étaient avec lui s'étaient venus loger à douze milles de Ferrare, entre deux bras du Pô, en un lieu dit Ospitale, où il fit dresser un pont de bateaux qu'il faisait très bien garder, car par là souvent ses ennemis étaient escarmouchés. Le pape, arrivé à Saint-Félix, manda à la comtesse de La Mirandole, qui était fille naturelle du seigneur Jean-Jacques de Trivulce, alors veuve, qu'elle voulût mettre sa ville de La Mirandole entre ses mains, parce qu'elle lui était nécessaire pour son entreprise de Ferrare. La comtesse, qui, suivant le cœur de son père, était toute Française et savait très bien que le roi de France favorisait et secourait le duc de Ferrare, ne l'eût pas fait pour mourir. Elle avait un sien cousin germain, appelé le comte Alexandre de Trivulce, avec elle, qui ensemble firent réponse à celui qui était venu de par le saint-père; et il lui fut dit que : quand il lui plairait, il s'en pourrait bien retourner et dire à son maître que pour rien la comtesse de La Mirandole ne baillerait sa ville, qu'elle était sienne et que, Dieu aidant, elle la saurait bien garder contre tous ceux qui la lui voudraient ôter. De cette réponse fut courroucé merveilleusement le pape, et il jura par saint Pierre et saint Paul qu'il l'aurait de gré ou de force. Il commanda à son neveu le duc d'Urbin, capitaine général de son armée, que le lendemain il y allât mettre le siège.

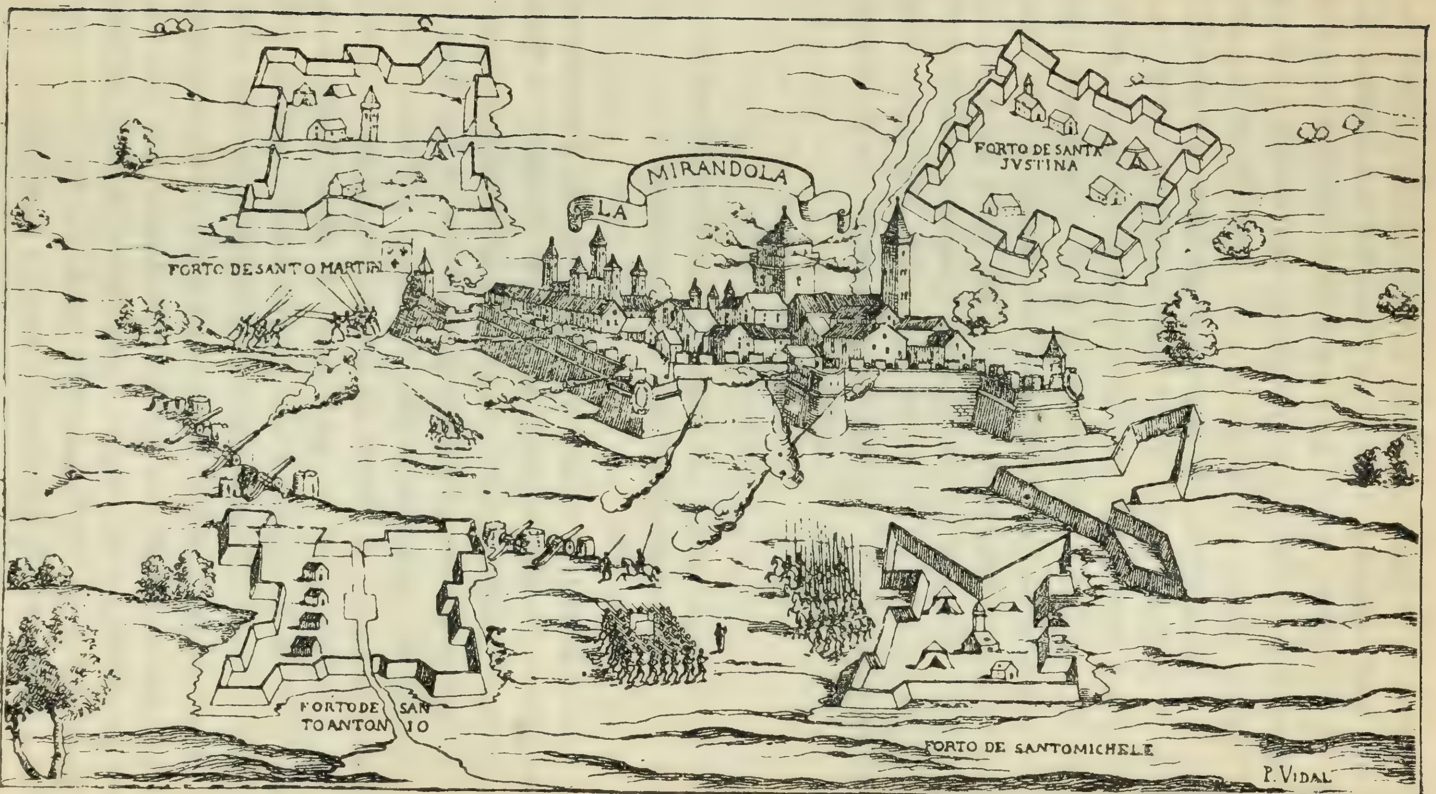
Le comte Alexandre de Trivulce, qui n'en pensait pas moins, envoya devers le duc de Ferrare et les capitaines français à Ospitale, qui n'était qu'à douze milles, les supplier, parce qu'il ne se sentait pas bien garni de gens pour l'heure, et que de jour en autre attendait le siège, qu'on lui envoyât jus-



Portrait d'Alphonse d'Este, duc de Ferrare,
d'après une estampe du XVIe siècle.

ques à cent bons compagnons et deux canonniers. La chose lui fut aisément accordée, car la perte de La Mirandole était de grosse importance au duc de Ferrare, qui était un gentil prince, sage et vigilant à la guerre, et qui sait quasi tous les sept arts libéraux et plusieurs autres choses mécaniques, comme fondre artillerie, dont il est aussi bien garni que prince son pareil dans tout le monde, et en sait très bien tirer, faire les affûts et les boulets. Or laissons ces vertus-là, car assez il en avait et a encore. Par l'avis des capitaines français, il envoya à La Mirandole les deux canonniers et les cent compagnons qu'on demandait; et avec eux allèrent deux gentilshommes, l'un du Dauphiné, appelé Monchenu, neveu du seigneur de Montoison, et l'autre neveu du seigneur du Lude, qu'on appelait Chantemerle, du pays de la Beauce, auxquels, au partir, le bon Chevalier sans peur et sans reproche dit : « Mes enfants, vous allez au service des dames; montrez-vous gentils compagnons pour acquérir leur grâce et faites parler de vous. La place où vous allez est très bonne et forte; si le siège y vient, vous aurez honneur à la garder »; et plusieurs autres joyeux propos leur disait le bon Chevalier, pour leur mettre le cœur au ventre. Il monta lui-même à cheval avec sa compagnie, pour leur faire escorte, et si bien les conduisit qu'ils entrèrent dedans la ville, où ils furent reçus de la comtesse et du comte Alexandre très honnêtement. Ils n'y furent pas depuis trois jours que le siège ne fût devant, et l'artillerie plantée sur le bord du fossé, qui commença à tirer fort et raide; et ceux de la ville, qui ne montraient pas cause d'ébahissement, leur rendaient la pareille au mieux qu'ils pouvaient.

Le bon Chevalier, qui ne plaignit jamais argent



Vue ancienne de La Mirandole.

pour savoir ce que faisaient les ennemis, avait des espions qui souvent lui rapportaient nouvelles du camp et du pape, qui était encore à Saint-Félix, et comment il se délibérait de partir dans un jour ou deux, pour aller au siège qu'il avait fait mettre devant La Mirandole. Il renvoya encore un desdits espions à Saint-Félix, dont ils n'étaient qu'à dix milles, pour entendre au vrai quand le pape partirait. Il fit si bonne inquisition qu'il sut pour vrai que le lendemain il irait en son camp, et en vint avertir le bon Chevalier, qui en fut bien aise, car il avait telle chose en tête qu'il espérait prendre le pape et tous ses cardinaux, ce qu'il eût fait, n'eût été un inconvénient qui advint, comme vous entendrez.

§ 10. — LA NEIGE SAUVE LE PAPE DES MAINS DES FRANÇAIS ENTRE SAINT-FÉLIX ET LA MIRANDOLE.

Le bon Chevalier s'en vint au duc de Ferrare et au seigneur de Montoison, auxquels il dit : « Messeigneurs, je suis averti que demain matin le pape veut déloger de Saint-Félix pour aller à La Mirandole. Il y a six grands milles de l'un à l'autre. J'ai avisé une chose, si vous la trouvez bonne, dont il sera mémoire d'ici à cent ans. A deux milles de Saint-Félix il y a deux ou trois beaux palais qui sont abandonnés à cause de la guerre : je suis délibéré de m'en aller loger cette nuit avec cent hommes d'armes, sans page ni varlet, dedans l'un de ces palais, et demain au matin, quand le pape délogera de Saint-Félix (je suis informé qu'il n'a que ses cardinaux, évêques et protonotaires, et seulement cent chevaux de sa garde), je sortirai de mon embuscade,

et il n'y aura nulle faute que je ne l'empoigne; car l'alarme ne saurait être sitôt au camp que je ne me sauve, vu qu'il n'y a que deux milles d'ici là; et prenez le cas que je fusse poursuivi, vous, monseigneur, dit-il au duc de Ferrare, et monseigneur de Montoison, passerez le matin le pont avec tout le reste de la gendarmerie, et me viendrez attendre à quatre ou cinq milles d'ici, pour me recueillir, si par cas fortuit il m'arrivait inconvénient. »

Jamais chose ne fut trouvée meilleure que la parole du bon Chevalier; il ne restait qu'à l'exécuter, ce qui ne tarda guère; car, après avoir bien fait repaître les chevaux, il prit, la nuit, cent hommes d'armes tous choisis, et puis, après que chacun fut en ordre comme pour attendre le choc, il s'en alla avec son espion, le beau pas, droit à ce petit village. Si bien lui advint qu'il ne trouva homme ni femme pour être découvert, et qu'il se logea environ une heure avant le jour. Le pape, qui était assez matineux, était déjà levé, et, quand il vit le jour, monta en sa litière pour aller droit à son camp. Devant étaient protonotaires, clercs et officiers de toutes sortes qui allaient pour prendre le logis, et, sans penser aucune chose, s'étaient mis en chemin. Quand le bon Chevalier les entendit, il n'attendit pas plus longtemps, mais il sortit de son embûche et vint charger sur les rustres, qui, comme fort effrayés de l'alarme, retournèrent, piquant à bride abattue d'où ils étaient partis, criant : « Alarme! alarme! » Mais tout cela n'eût de rien servi; le pape, ses cardinaux et évêques eussent été pris, sans un inconvénient qui fut très bon pour le saint-père et fort malheureux pour le bon Chevalier : c'est qu'ainsi que le pape fut monté en sa litière et sorti hors du chemin de Saint-Félix, il ne fut pas à un jet de boule qu'il

tomba du ciel la plus âpre et véhémente neige qu'on eût vue depuis cent ans, et c'était par telle impétuosité que l'on ne se voyait pas l'un l'autre. Le cardinal de Pavie, qui était alors tout le gouvernement du pape, lui dit : « *Pater sancte,* il n'est pas possible d'aller par ce pays pendant que ceci durera; il est plus que nécessaire, et il me semble que vous devez retourner sans tirer outre »; ce que le pape accorda, qui ne savait rien de l'embûche; et de malheur, comme les fuyards retournaient et que le bon Chevalier à pointe d'éperon les chassait, sans se vouloir arrêter à prendre personne, car ce n'était pas là son objet, sur le point qu'il arrivait à Saint-Félix, le pape ne faisait que d'entrer dans le château, lequel, au cri qu'il ouït, eut telle frayeur que subitement et sans aide il sortit de sa litière et lui-même aida à lever le pont; ce fut le fait d'un homme de bon esprit, car s'il eût autant tardé qu'on mettrait à dire un *Pater noster*, il était croqué.

Qui fut bien marri? Ce fut le bon Chevalier; car, bien qu'il sût le château n'être guère fort, et qu'en un quart d'heure il se pourrait prendre, encore n'avait-il nulle pièce d'artillerie; et puis, d'un autre côté, il pensait bien qu'il serait découvert incontinent par ceux du camp de La Mirandole, qui lui pourraient faire recevoir une honte. Il se mit au retour, après qu'il eut pris tant de prisonniers qu'il voulut, où, entre autres, il y avait deux évêques qu'on portait, et force mulets de charge que ses gens d'armes emmenèrent. Mais jamais homme ne retourna si mélancolique d'avoir manqué une si belle prise, quoique ce ne fût pas par sa faute, car jamais entreprise ne fut mieux ni plus subtilement conduite. Quand il fut arrivé vers le duc de Ferrare, le seigneur de Montoison et ses autres compagnons,

qu'il trouva à six milles de leur pont pour le recevoir et secourir, s'il en eût eu besoin, et qu'il leur eut conté sa mauvaise fortune, ils furent bien marris; toutefois ils le réconfortèrent le mieux qu'ils purent, lui remontrant que la faute n'était pas venue de lui et que jamais homme ne fit mieux; ainsi l'emmenèrent, toujours devisant de joyeuses paroles et prêchant avec leurs prisonniers, dont en chemin ils renvoyèrent à pied la plupart. Les deux évêques payèrent quelque légère rançon et puis s'en retournèrent.

Le pape demeura dans le château de Saint-Félix, lequel, de la belle peur qu'il avait eue, trembla la fièvre tout au long du jour et, la nuit, manda son neveu le duc d'Urbin, qui le vint querir avec quatre cents hommes d'armes et le mena en son siège, où il fut tant que La Mirandole fut prise. Il y demeura bien trois semaines devant, et ne l'eût jamais eue, sans un inconvénient qui advint : c'est qu'il neigea bien six jours et six nuits sans cesser et tellement que la neige était, dans le camp, de la hauteur d'un homme. Après la neige, il gela si fort que les fossés de La Mirandole le furent de plus de deux grands pieds, en sorte que de dessus le bord tomba un canon avec son affût, qui ne rompit point la glace. L'artillerie du pape avait fait deux bonnes et grandes brèches. Ceux qui étaient dedans n'espéraient aucunement que de nulle part du monde on allât lever le siège; car le seigneur de Chaumont, grand maître de France et gouverneur de Milan, avec le reste de l'armée du roi son maître, se tenait à Reggio, laquelle il faisait remparer tous les jours, craignant que le pape, après la prise de La Mirandoles, n'allât là, lequel avait grosse puissance, car la plupart de l'armée d'Espagne [1] était avec lui et celle

1. « Ce roi d'Aragon! Ce roi d'Aragon ne vit que de

des Vénitiens qui avaient déjà pris son alliance. Lors eut conseil le comte Alexandre et la comtesse de rendre la ville, les vies sauves : mais le pape voulait tout avoir à sa merci. Toutefois cela se traita par le moyen du duc d'Urbin qui avait toujours le cœur français, car le roi de France Louis douzième l'avait nourri en sa jeunesse, et sans lui le saint-père n'eût pas été si gracieux.

Quand les nouvelles de la prise de La Mirandole furent sues au camp du duc de Ferrare, toute la compagnie en fut déplaisante à merveille. Le duc se douta que bientôt il serait assiégé à Ferrare; il défit son pont et se retira avec toute son armée en sa ville, délibéré de la garder jusqu'au dernier jour de sa vie. Le pape ne daigna entrer dans la ville de La Mirandole par la porte; il fit faire un pont par-dessus le fossé, sur lequel il passa, il entra dedans par une des brèches. Il s'y tint quelques jours, où par tous les moyens du monde il avisait comment il pourrait faire dommage au duc de Ferrare.

§ 11. — BAYARD FAIT LEVER LE SIÈGE DE LA BASTIDE ENTREPRIS PAR LES PAPALINS.

Quand le pape fut dans La Mirandole, il fit un jour assembler son neveu et tous les capitaines, tant de cheval que de pied, auxquels il dit comment il voulait, sans plus autre chose entreprendre, aller mettre le siège devant Ferrare. Il voulait sur ce avoir

tromperies! Il n'a ni foi ni loi. C'est un homme malfaisant », disait le roi à l'ambassadeur florentin Nasi, en se promenant à grands pas dans sa chambre à Lyon. (Ab. Desjardins, *Négociat. diplom.*, t. II. Dép. du 5 juin 1510.)

leur avis, et comment la chose se pourrait le plus sûrement conduire; car il savait ladite ville forte à merveille, bien garnie de bonnes gens de guerre et d'artillerie, et que, à grand'peine, sans faute de vivres, l'aurait-il qu'elle ne lui coûtât beaucoup; mais par ce point des vivres les ferait-il venir à la raison, considéré qu'il avait le moyen de leur couper le passage du Pô, de sorte qu'au-dessus de Ferrare ne leur viendrait rien, pendant qu'au-dessous les Vénitiens aussi garderaient alors qu'ils n'en auraient point. Il n'y eut aucun qui n'en dît son opinion, jusques à ce que fût à parler à un capitaine de la seigneurie de Venise qu'on appelait Jean Fort, qui, en son langage, et en s'adressant au pape, dit : « Très Saint-Père, j'ai ouï les opinions de tous messeigneurs qui sont ici en présence, et, à les ouïr, ils concluent, suivant ce que vous avez proposé, que, en faisant que par le Pô n'entrent vivres dans Ferrare, et que par l'île elle soit assiégée, en peu de jours elle sera affamée. Je connais le pays, et le duc de Ferrare en a beaucoup et de bon. Par Argenta vivres leur pourront venir et en abondance; mais à cela pourvoirait-on bien; d'autre part, il a un pays qu'on appelle le Polesin de Saint-George qui tant est garni de biens que, quand il n'en viendrait pas d'ailleurs à Ferrare, il est suffisant pour la nourrir un an; et il est bien difficile de garder qu'il n'en eût de là, sans prendre une place à vingt-cinq milles dudit Ferrare, qu'on appelle La Bastide; mais si elle était prise, je tiendrais la ville affamée en deux mois, vu le grand peuple qui est dedans. » A peine le capitaine Jean Fort eut achevé son propos que le pape dit : « Or vite, il faut avoir cette place; je ne serai jamais à mon aise qu'elle ne soit prise ». Lors furent ordonnés deux capitaines espagnols avec deux cents hommes d'armes, ce capi-

10

taine Jean Fort avec cinq cents chevau-légers et cinq ou six mille hommes de pied, pour aller exécuter cette entreprise, accompagnés de six pièces de grosse artillerie. Eux assemblés, ils se mirent en chemin et allèrent sans trouver rencontre jusque devant la place. Quand le capitaine qui en avait la garde vit si grosse puissance, il eut frayeur et non sans cause, car il n'était pas pour l'heure fort bien garni de gens de guerre; toutefois il délibéra de faire son devoir et d'avertir le duc son maître de son inconvénient. Les gens du pape ne tardèrent pas, après s'être logés, à asseoir leur artillerie, qui commença à battre la place à force. Le capitaine avait fait secrètement partir un homme par lequel il mandait au duc son affaire, et que, s'il n'était secouru en vingt-quatre heures, il se voyait en dur parti, parce qu'il n'avait pas gens dedans pour se défendre contre la puissance qu'il avait devant lui. Le messager fit extrême diligence et fut environ midi à Ferrare; ainsi il ne mit point six heures.

Le bon Chevalier était allé se promener à une porte par où entra le messager, qui fut interrogé à qui il était, et amené devant lui qui lui demanda d'où il venait, lequel répondit assurément : « Monseigneur, je viens de La Bastide, laquelle est assiégée de sept ou huit mille hommes, et le capitaine m'envoie dire au duc que, s'il n'est pas secouru, il ne saurait tenir demain tout le long du jour, au moins s'ils lui livrent assaut. — Comment! mon ami, la place est-elle si mauvaise? — Non, dit le messager, c'est une des bonnes d'Italie; mais il n'y a que vingt-cinq hommes de guerre dedans, ce qui n'est pas pour la défendre contre la force des ennemis. — Or, venez donc, mon ami; je vous mènerai devers le duc. » Il étaient, lui et le seigneur de Montoison, sur leurs mules, en la

place de la ville, devisant des affaires. Ils virent venir le bon Chevalier qui amenait cet homme, et eurent imagination que c'était un espion. Lors dit le seigneur de Montoison, s'adressant au bon Chevalier : « Mon compagnon, vous aimeriez mieux être mort que ne fissiez tous les jours quelque prise sur nos ennemis; combien vous payera ce prisonnier pour sa raison? — Par ma foi, répondit le Chevalier, il est des nôtres et nous apporte d'étranges nouvelles, comme il dira à monseigneur. » Lors le duc l'interrogea, et puis regarda les lettres que le capitaine de La Bastide lui écrivait. En les lisant, chacun le voyait blêmir et changer de couleur, et, quand il eut achevé de lire, il haussa les épaules et dit : « Si je perds La Bastide, je puis bien abandonner Ferrare, et je ne vois pas bien le moyen qu'elle soit secourue dedans le terme que celui qui est dedans m'écrit, car il demande secours pour la journée de demain, et il est impossible. — Pourquoi? répondit le seigneur de Montoison. — Parce que, dit le duc, il y a vingt-cinq milles d'ici là, et de plus, au temps qu'il fait, il faut passer par un chemin où, l'espace d'un demi-mille, il faut aller l'un après l'autre; et encore y a-t-il une autre chose, c'est que, si nos ennemis étaient avertis d'un passage qu'il y a, vingt hommes empêcheraient dix mille de passer; mais je crois qu'ils ne le savent pas. »

Quand le bon Chevalier sans peur et sans reproche vit le duc ainsi ébahi, et non sans cause, il lui dit : « Monseigneur, quand il est question de peu de chose, la fortune est aisée à passer; mais quand il y va de la destruction, on y doit pourvoir par tous les moyens qu'il est possible. Les ennemis sont devant La Bastide, croient être bien assurés, parce que, au moyen de ce que la grosse armée du pape est près d'ici, leur

est avis que nous n'oserions partir de cette ville pour aller lever le siège. J'ai pensé une chose qui sera fort aisée à exécuter et, si le malheur n'est trop contre nous, nous en viendrons à notre honneur. Vous avez en cette ville quatre ou cinq mille hommes de pied, gentils compagnons et gens aguerris au possible. Prenons-en deux mille, avec les huit cents Suisses du capitaine Jacob, et faisons-les, sur la nuit, mettre en bateaux sur l'eau. Vous êtes encore maître du Pô jusques à Argenta. Ils nous iront attendre à ce passage que vous dites. S'ils y sont les premiers, ils le prendront, et la gendarmerie qui est en cette ville ira par terre toute cette nuit. Nous aurons de bons guides et ferons de façon que nous y serons au point du jour, et ainsi nous joindrons les uns avec les autres. Nos ennemis ne se douteront jamais de cette entreprise. Il y a, du passage que vous dites, seulement trois milles, ou moins encore, jusques à La Bastide. Devant qu'ils se soient mis en ordre de combattre, nous leur irons livrer bataille aigrement, et le cœur me dit que nous les déferons. »

Si on eût donné cent mille écus au duc, il n'eût pas été plus joyeux. Il répondit en souriant : « Par ma foi, monseigneur de Bayard, il ne vous est rien impossible ; mais je vous promets, sur mon honneur, que si messeigneurs qui sont ici trouvent votre opinion bonne, je ne fais doute que nous ne fassions de nos ennemis ce que vous dites ; et de ma part je les en supplie tant que je puis. » Lors il mit le bonnet hors de la tête. Le seigneur de Montoison, hardi et vertueux capitaine, répondit : « Monseigneur, nous n'avons pas à être priés en ce qui vous touche et ferons ce que vous commanderez, car ainsi en avons l'ordre du roi notre maître ». Autant en dirent le seigneur du Lude et le capitaine Fontrailles, bien délibérés de

faire leur devoir. Ils envoyèrent querir les capitaines de gens de pied, auxquels ils déclarèrent l'affaire, qui leur plut comme être en paradis. Le duc fit secrètement apprêter force barques sans bruit quelconque; car il y avait des gens en la ville qui étaient fort bons papalistes.

Les barques prêtes, sur le soir, se mirent les gens de pied dedans, qui eurent bons et mûrs mariniers. Les gens de cheval, où le duc était en personne, partirent sur le commencement de la nuit. Ils avaient de bons guides, et, quelque mauvais temps qu'il fît, furent sûrement conduits, et si bien leur advint que, demi-heure avant le jour, arrivèrent lesdits gens de cheval au passage où ils ne trouvèrent nul empêchement, dont ils furent très joyeux. Il ne tarda pas une demi-heure que les barques, lesquelles amenaient les gens de pied, n'arrivassent. Ils descendirent et, puis après, allèrent le petit pas droit à ce mauvais passage qui était un petit pont où ne pouvait passer qu'un homme d'armes de front, et était sur un canal assez profond, entre le Pô et La Bastide. Ils mirent bien une grosse heure à passer, tellement qu'il était jour tout clair, dont le duc eut mauvaise opinion; et, comme il n'entendait point tirer l'artillerie, il craignait que sa place fût perdue; mais ainsi qu'il parlait aux capitaines français, il ouït trois coups de canon tout d'une bande, dont lui et la belle et bonne compagnie furent fort joyeux. Il n'y avait pas plus d'un mille jusques aux ennemis.

Lors commença à dire le bon Chevalier : « Messeigneurs, j'ai toujours ouï dire que celui-là est fou qui n'estime son ennemi. Nous sommes près des nôtres : ils sont trois contre un. S'ils savaient notre entreprise, sans nulle faute nous aurions de l'affaire et beaucoup, car ils ont de l'artillerie et nous n'en avons

point. De plus, j'ai entendu que ce qui est devant La Bastide est toute la fleur de l'armée du pape; il les faut prendre en désarroi comme on pourra. Je suis d'opinion que le bâtard du Fay, mon guidon, qui est homme savant en telles matières, leur aille donner l'alarme par le côté où sont venus les ennemis, avec quinze ou vingt chevaux, et le capitaine Pierrepont sera à un jet d'arc, avec cent hommes d'armes, pour lui tenir escorte, s'il est repoussé, et nous lui baillerons le capitaine Jacob Zemberg avec ses Suisses. Vous, monseigneur, dit-il au duc, monseigneur de Montoison, messeigneurs mes compagnons et moi, iront droit au siège où j'irai devant leur faire une alarme. Si celle du bâtard du Fay est la première donnée et s'ils vont tous là, nous les enclorons entre lui et nous, et si la nôtre est la première faite, le capitaine Pierrepont et sa bande de Suisses en feront autant de leur côté. Cela les étonnera tant qu'ils ne sauront que faire; car ils estimeront que nous soyons trois fois plus de gens que nous ne sommes. Et surtout que toutes nos trompettes sonnent à l'aborder. » Jamais chose ne fut trouvée meilleure; car il faut que tous ceux qui liront cette histoire sachent que ce bon Chevalier était un vrai registre des batailles; aussi tout homme, pour sa grande expérience, se tenait à ce qu'il disait. Or venons au point.

Les deux bandes délogèrent : l'une alla par le chemin qu'étaient venus les ennemis, ainsi qu'il avait été ordonné, et les autres droit à la place dont ils approchèrent, sans être aucunement aperçus, de la portée d'un canon de but en blanc. Lors dressa le bâtard du Fay une âpre et chaude alarme qui étonna merveilleusement ceux du camp; toutefois ils commencèrent à s'armer, monter à cheval et aller droit où était ladite alarme. Leurs gens de pied se met-

taient cependant en bataille et, s'ils se fussent une fois rangés tous ensemble, il y eût eu un combat mortel et dangereux pour les Ferrarais, pour le gros nombre qu'ils étaient. Mais deux inconvénients leur advinrent tout d'un coup : c'est quand ceux qui repoussaient le bâtard du Fay furent à deux cents pas de lui, ils rencontrèrent le capitaine Pierrepont qui les rembarra à merveille et donna dedans eux fièrement. Les Suisses commencèrent à marcher, qui déjà trouvèrent leurs gens de pied en bataille et en gros nombre, comme de cinq à six mille. Aussi lesdits Suisses furent-ils lourdement repoussés et eussent été rompus, n'eût été la gendarmerie qui les secourut, laquelle donna aux ennemis par les flancs. Cependant arrivèrent le duc, les seigneurs de Montoison, du Lude, de Fontrailles et le bon Chevalier, avec leurs gens de cheval et deux mille hommes de pied, qui par derrière envahirent lesdits ennemis, de sorte que tout fut poussé par terre. Le capitaine Fontrailles et le bon Chevalier aperçurent une troupe de gens de cheval, en nombre de trois à quatre cents, qui se voulaient rallier ensemble. Ils appelèrent leurs enseignes et tournèrent de ce côté, et en criant : « France! France! » les chargèrent en façon que la plupart alla par terre. Lesdits ennemis combattirent une bonne heure, mais enfin perdirent le camp, et qui put se sauver se sauva, mais il n'y en eut pas beaucoup. Le duc et les Français y firent une merveilleuse boucherie, car il mourut plus de quatre à cinq mille hommes de pied, plus de soixante hommes d'armes, et plus de trois cents chevaux pris, ensemble tout le bagage et artillerie, tellement qu'il n'y avait pas un homme qui ne fût bien empêché d'emmener son butin.

Je ne sais comment les chroniqueurs et historiens

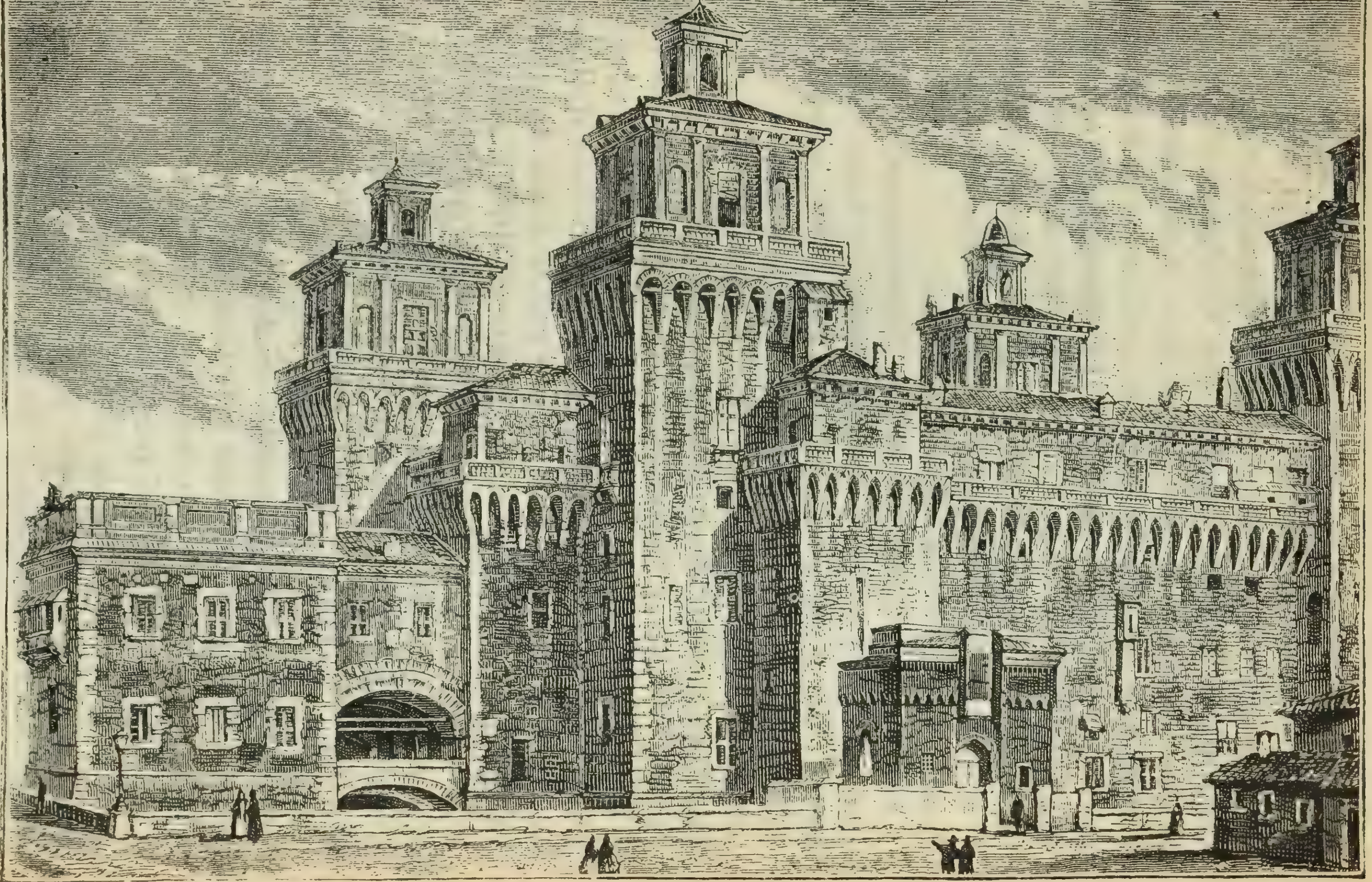
n'ont autrement parlé de cette belle bataille de La Bastide, mais depuis cent ans n'en avait été de mieux combattue ni à plus grand hasard. Toutefois ainsi convenait le faire, ou le duc et les Français étaient perdus; lesquels s'en retournèrent glorieux et triomphants dans la ville où chacun leur donnait louange inestimable. Sur toutes personnes, la bonne duchesse, qui était une perle en ce monde, leur fit un remarquable accueil, et tous les jours leur faisait banquets et festins à la mode d'Italie, tant beaux que c'était merveille. J'ose bien dire que, de son temps, ni beaucoup avant, il ne s'est point trouvé de plus triomphante princesse, car elle était belle, bonne, douce et courtoise à toutes gens. Elle parlait espagnol, grec, italien et français, quelque peu très bon latin, et composait en toutes ces langues; et rien n'est si certain que, encore que son mari fût sage et hardi prince, ladite dame, par sa bonne grâce, a été cause de lui avoir fait faire de bons et grands services.

Après cette gaillarde bataille de La Bastide, le gentil seigneur de Montoison ne vécut guère. Une fièvre continue l'empoigna qui ne le laissa jusques à la mort : ce fut un gros dommage, et y fit la France lourde perte. Il avait été en sa vie un des accomplis gentilshommes qu'on eût su trouver, et avait fait de belles choses, tant en Picardie, Bretagne, Naples, que Lombardie. C'était un vrai émerillon, vigilant sans cesse et, quand il était en guerre, toujours le cul sur la selle; au moyen de quoi il était à l'heure de son trépas fort usé et cassé; mais il se tenait tant proprement et mignonnement qu'il semblait un homme de trente ans. De la piteuse aventure furent le duc, la duchesse de Ferrare, le bon Chevalier et tous les autres capitaines français si très dolents que merveille; mais c'est une chose où l'on ne peut remédier.

§ 12. — TRAHISONS ITALIENNES ET LOYAUTÉ FRANÇAISE. — LE TRAITRE AGOSTINO GHERLO, LE DUC DE FERRARE ET BAYARD.

Le pape était encore à La Mirandole ; quand il sut les nouvelles de La Bastide et la défaite de ses gens, il faillit désespérer et jura Dieu qu'il s'en vengerait, et pour cela il ne tarderait point qu'il n'allât assiéger Ferrare, à quoi soudainement il voulait s'attacher; mais les capitaines et gens de guerre qu'il avait avec lui, mêmement le duc d'Urbin, son neveu, qui eût bien voulu que le roi de France et lui eussent été amis, l'en détournaient tant qu'ils pouvaient, lui remontrant que Ferrare, garnie comme elle était et de tels capitaines, surtout du bon Chevalier à qui nul ne se comparait, ne se prendrait pas aisément, et que, si son armée entrait en l'île pour l'assiéger, les vivres y viendraient à grand'peine. Le pape ne trouvait pas bon ce conseil, car cent fois le jour il disait : « Ferrare! Ferrare! *t'avro al corpo di Dio!* » Il s'avisa d'un autre moyen et mit en son entendement qu'il pratiquerait quelques gentilshommes de la ville par le moyen desquels il la pourrait avoir, car une nuit ils lui pourraient livrer une porte par où les gens entreraient. Il y envoya plusieurs espions qui avaient charge de parler à certains gentilshommes; mais le duc et le bon Chevalier faisaient faire si bon guet qu'il n'en entrait pas un qui ne fût empoigné, et il en fut pendu six ou sept. Toutefois le duc fut en soupçon d'aucuns gentilshommes de sa ville, lesquels il fit mettre prisonniers, par aventure à tort, entre lesquels fut le comte Borso Calcagnini, qui avait logé chez lui le bon Chevalier, qui fut déplaisant de sa détention; mais, parce que les choses étaient fort douteuses, il ne s'en voulut mêler que bien à point.

Quand le pape vit qu'il ne viendrait point à ses attentes par ce moyen, il s'avisa d'une terrible chose; car il mit en son entendement, pour se venger des Français, qu'il pratiquerait le duc de Ferrare. Il avait un gentilhomme lodésan, du duché de Milan, à son service, qu'on appelait messire Agostino Gherlo, mais il changeait son nom. C'était un grand faiseur de menées et de trahisons, dont mal lui en prit à la fin, car le seigneur d'Aubigny lui fit couper la tête dans Brescia, où il le voulut trahir. Un jour, fut appelé ce messire Agostino devant le pape, lequel lui dit : « Viens çà : il faut que tu me fasses un service. Tu t'en iras à Ferrare, devers le duc, auquel tu diras que s'il se veut dépêcher des Français et demeurer mon allié, je lui baillerai une de mes nièces pour son fils aîné, le tiendrai quitte de toutes réclamations, et de plus le ferai gonfalonier et capitaine général de l'Église. Il faut seulement qu'il dise aux Français qu'il n'a plus que faire d'eux et qu'ils se retirent. Je suis assuré qu'ils ne sauraient passer en lieu du monde que je ne les aie à ma merci, et il n'en échappera pas un. » Ce messager, qui ne demandait que telles commissions, dit qu'il ferait fort bien l'affaire et s'en alla à Ferrare droit s'adresser au duc, qui était sage et subtil prince, lequel écouta très bien le galant, faisant mine qu'il entendrait volontiers à ce que le pape lui mandait; mais il eût mieux aimé être mort de cent mille morts, car il avait trop le cœur noble et gentil, et bien le montra; car, après avoir fait faire bonne chère à messire Agostino, et l'avoir enfermé en chambre dedans son palais, dont il prit la clef, il s'en vint, avec un gentilhomme seulement, au logis du bon Chevalier, auquel de point en point il conta toute l'affaire, qui se signa plusieurs fois et ne pouvait penser que le pape eût si méchant vouloir



Château de Ferrare, d'après une photographie.

d'exécuter ce qu'il mandait; mais le duc lui dit qu'il n'était rien de si vrai, et que, s'il voulait, il le mettrait bien en un cabinet dedans son palais, où il entendrait toutes les paroles que le galant lui avait dites. Toutefois il savait que ce n'était point mensonge, aux enseignes mêmes qu'il lui avait baillées, mais que mieux il aimerait être démembré tout vif à quatre chevaux que d'avoir seulement pensé consentir à une si grande lâcheté, remontrant combien il était tenu à la maison de France, et qu'à son grand besoin le roi l'avait si bien secouru.

Le bon Chevalier disait : « Monseigneur, il n'est pas besoin de vous excuser de cela, je vous connais assez. Sur mon âme, je tiens mes compagnons et moi aussi assurés en cette votre ville que si nous étions dedans Paris, et n'ai pas peur, Dieu aidant, que nul inconvénient nous advienne, au moins que ce soit de votre consentement. — Monseigneur de Bayard, dit le duc, si nous faisions une chose? Le pape veut ici user de méchanceté : il lui faut donner la pareille. Je m'en vais encore parler à son homme, et je verrai si je le pourrai gagner et tirer à ma cordelle, de façon qu'il nous puisse faire quelque bon tour. — C'est bien dit », répondit le bon Chevalier; et sur ces paroles s'en retourna le duc en son palais, tout droit en la chambre où il avait laissé messire Agostino Gherlo, avec lequel de bien loin il entama plusieurs propos et de diverses sortes pour venir à son point qu'il sut très bien faire venir en jeu, quand il fut temps, comme vous entendrez, disant : « Messire Agostino, j'ai pensé toute cette matinée au propos que me mande le pape, où je ne puis trouver fondement ni grand moyen pour deux raisons : l'une, que je ne me dois jamais fier à lui, car il a dit tant de fois que, s'il me tenait, il me ferait mourir, et

que j'étais l'homme vivant qu'il haïssait le plus; et je sais bien qu'il n'y a chose en ce monde qu'il désire autant que d'avoir cette ville et mes autres terres; par quoi je ne vois point moyen que je dusse avoir sûreté en lui; l'autre que, si je dis au seigneur de Bayard à présent que je n'ai plus que faire de lui ni de ses compagnons, que pourra-t-il penser? Il est une fois plus fort en la ville que je suis; peut-être qu'il me répondra que volontiers il en avertira le roi de France son maître, ou monseigneur le grand maître, son lieutenant général en deçà des monts, qui l'a ici envoyé, et, selon leur réponse, il verra ce qu'il aura à faire. En ces entrefaites, il serait grandement difficile qu'ils ne connussent mon fait, et par ainsi, comme il y aurait raison, ils m'abandonneraient comme un méchant et je demeurerais entre deux selles, le cul à terre, dont je n'ai pas besoin. Mais, messire Agostino, le pape est d'une terrible nature, comme vous savez assez, colère et vindicatif au possible, et, quelque chose qu'il vous déclare de ses secrètes affaires, un de ces matins il vous fera faire quelque mauvais tour, croyez-moi. Outre cela, s'il vient à mourir, qu'est-ce qu'il adviendra de ses serviteurs? Un autre pape viendra qui n'en gardera pas un. C'est un très mauvais service, quand on ne veut pas être d'Église. Vous savez que j'ai des biens et beaucoup, grâce à Notre-Seigneur : si vous me voulez faire quelque bon service, et m'aider à me défaire de mon ennemi, je vous donnerai si bon présent et assignerai si bonne retraite que toute votre vie serez à votre aise; et soyez-en hardiment assuré. » Le lâche et méchant paillard avaricieux, quand il eut entendu le duc parler, mua soudainement son cœur, et répondit, quasi gagné : « Sur mon âme, monseigneur, vous dites vérité; aussi y a-t-il plus de six ans

que j'avais vouloir d'être à votre service. Je veux bien vous assurer qu'il n'y a homme alentour de la personne du pape qui puisse mieux faire ce que vous demandez que moi ; car la nuit et le jour je suis auprès de lui, et bien souvent il prend sa collation de ma main, qu'il n'y a que nous deux quand il me devise de ses trafics. Si vous me voulez bien traiter, devant qu'il soit huit jours, il ne sera pas en vie, et je ne veux rien recevoir que je n'aie fait ce que je vous promets. Aussi, monseigneur, je voudrais bien n'être point moqué après. — Non, non, dit le duc, sur mon honneur. » Ils convinrent du marché devant que de partir de là : ce fut que le duc baillerait deux mille ducats comptant et cinq cents ducats de retraite. Cela fait, messire Agostino fut toujours bien traité ; le duc le laissa en sa chambre et retourna devers le bon Chevalier, qui s'était allé ébattre sur les remparts de la ville et s'amusait à faire nettoyer une canonnière [1].

Il vit venir le duc, au-devant duquel il alla, et ils se prirent par la main, et en se promenant sur les remparts, loin des gens, commença le duc à dire : « Monseigneur de Bayard, il ne fut jamais autrement que les trompeurs fussent trompés. Vous avez bien entendu la méchanceté que le pape m'a voulu faire faire envers vous et les Français qui sont ici, et à cette occasion il m'a envoyé un homme, comme vous savez. Je l'ai si bien gagné et renversé son propos qu'il fera du pape ce qu'il voulait faire de vous ; car, dans huit jours au plus tard, il m'a assuré qu'il ne sera en vie. » Le bon Chevalier, qui n'eût jamais pensé à tel fait, répondit : « Comment cela, monseigneur? il a donc parlé à Dieu? — Ne vous

1. Canonnière se disait autrefois pour embrasure.

souciez, dit le duc, mais il sera ainsi. » Et tant vinrent de parole en parole qu'il lui dit que messire Agostino lui avait promis d'empoisonner le pape, desquelles paroles le bon Chevalier se signa plus de dix fois et, en regardant le duc, lui dit : « Eh! monseigneur, je ne croirais jamais qu'un si gentil prince comme vous êtes consentît à une si grande trahison, et quand je le saurais, de vrai je vous jure mon âme que, devant qu'il fût, j'en avertirais le pape, car je crois que Dieu ne me pardonnerait jamais un si horrible cas. — Comment! dit le duc, il en a bien autant voulu faire de vous et de moi, et déjà savez-vous que nous avons fait pendre sept ou huit espions? — Peu m'importe, dit le bon Chevalier, il est lieutenant de Dieu sur la terre, et le faire mourir d'une telle sorte, jamais je n'y consentirais. » Le duc haussa les épaules et, en crachant à terre, dit ces paroles : « Par le corps Dieu! monsieur de Bayard, je voudrais avoir tué tous mes ennemis en faisant ainsi; mais puisque vous ne le trouvez pas bon, la chose en restera là, dont, si Dieu n'y met remède, vous et moi nous repentirons. — Il en sera ce qu'il plaira à Dieu, dit le bon Chevalier; mais je vous prie, monseigneur, baillez-moi le galant qui veut faire ce beau chef-d'œuvre et, si je ne le fais pendre dans une heure, que je sois pendu en son lieu! — Non, monseigneur de Bayard, dit le duc, je l'ai assuré de sa personne, mais je le vais renvoyer »; ce qu'il fit incontinent qu'il fut retourné à son palais. Je ne sais, quand il fut devers le pape, ce qu'il fit et ce qu'il dit; mais il n'exécuta nulle de ses entreprises. Il demeura toujours alentour de la personne du saint-père, qui était bien marri de ne pouvoir trouver moyen de venir au-dessus de ses affaires.

Il fut encore quelque temps à La Mirandole et aux

alentours, puis se retira à Bologne, et fit loger son armée en garnisons vers Modène. Environ cette saison, le duc d'Urbin, son neveu, qui toujours avait été bon Français, et à qui déplaisait à merveille la guerre que le pape avait levée contre le roi de France, tua le cardinal de Pavie, légat à Bologne, qui gouvernait le pape entièrement, lequel en fut très grandement courroucé, mais il fallut qu'il s'apaisât.

L'occasion pourquoi fut que l'on rapporta au duc d'Urbin que le cardinal de Pavie avait dit au pape qu'il était plus serviteur des Français que de lui et qu'il les avertissait chaque jour de son gouvernement. Cela y put bien aider, mais la principale racine était que ce cardinal de Pavie avait été le premier qui avait conseillé au pape de commencer la guerre. Il en fut payé en mauvaise monnaie. Je laisserai ce propos et parlerai de ce qui advint durant deux ans en Italie.

§ 13. — INCURSION DES FRANÇAIS EN FRIOUL POUR LE COMPTE DU ROI DES ROMAINS.

Parce que cette histoire est principalement fondée sur les vertus et prouesses du bon Chevalier sans peur et sans reproche, je laisserai beaucoup de choses à démêler, s'il n'est pas nécessaire qu'elles y soient mises. Toutefois je veux en gros déclarer ce qui advint durant deux ans en Italie, et jusques à la mort du bon seigneur de Chaumont, gouverneur de Milan, auquel gouvernement succéda le gentil prince duc de Nemours, Gaston de Foix.

L'empereur demanda encore un secours au roi [1] de

1. L'empereur resta fidèle à l'alliance française et au traité de Cambrai pendant la guerre de Ferrare. Il cher-

France pour la conquête du Frioul, que les Vénitiens tenaient. C'est un très bel et bon pays, et par là l'on entre en la Germanie, en deux ou trois endroits, et par un bout en l'Esclavonie. Sa demande lui fut accordée, et ledit seigneur écrit à son lieutenant général le seigneur de Chaumont qu'il envoyât le seigneur de La Palisse audit pays du Frioul, accompagné de douze cents hommes d'armes et de huit mille hommes de pied; ce qui fut fait; et y alla avec tout plein de gentils capitaines, tant de cheval que de pied. Vous pouvez penser qu'il ne laissa pas le bon Chevalier, son parfait ami, derrière. Ils trouvèrent l'armée de l'empereur à Vérone, et marchèrent ensemble. Pour lors, en cette même armée, était lieutenant pour l'empereur un gentilhomme allemand, qu'on nommait messire George Stein. Ils entrèrent bien avant, et allèrent assiéger Trévise, mais ils n'y firent rien, et aux approches fut tué un

cha à détourner les Suisses de leur connivence intéressée avec le pontife. Le 11 septembre 1510, il écrivait à sa fille :

« Nous avons gagné par belles paroles et autrement les Grisons et en sorte que d'un mois ils ne donneront secours aux Suisses ni audit pape, mais feront secours au roi notre frère.

« Nous espérons aussi pratiquer les Suisses que sans cause ils retourneront, vu que ils ont déjà assez mangé de ducats du pape et qu'ils ont grand'faim de manger des écus de France. Et sommes leur cuisinier qui leur apprête lesdits deniers en si bon ordre qu'ils les mangeront volontiers; car vous pouvez penser que lesdits Suisses sont communautés qui ne tiennent foi ni loyauté. » (Le Glay, *Correspond. de Maximilien,* t. I, p. 326.)

Il dit encore ailleurs : « J'ai bon espoir que le roi de France, par le moyen de l'évêque de Gurce, me tiendra léalté, comme je lui ai tenu léalté contre le pape. » (*Ibid.*)

gaillard gentilhomme, le seigneur de Lorge, qui était alors lieutenant du capitaine Bonnet qui avait mille hommes de pied, et en son lieu le fut un sien jeune frère, qui depuis a fait de belles choses. De là ils tirèrent jusque sur le bord d'une rivière qu'on appelle la Piave, qui sépare le Frioul et le Trévisan, et y fut dessus fait un pont de bateaux. Le bon Chevalier et le capitaine Fontrailles passèrent outre avec leurs bandes.

Or, depuis peu avait le bon Chevalier sous sa charge cent hommes d'armes dont le roi de France avait fait don au gentil duc de Lorraine, à condition que le bon Chevalier les conduirait, comme son lieutenant, et pas mieux ne demandait le bon prince, car en tout le monde il n'en eût su avoir de meilleur. Ainsi allèrent ces deux vaillants capitaines, avec quelques Allemands, devant Gradisca et devant Goritz, qui sont sur les confins de l'Esclavonie, et les Vénitiens les tenaient. Elles furent prises et mises entre les mains de l'empereur. Et puis ils s'en retournèrent au camp, où ils trouvèrent le seigneur de La Palisse qui avait longuement demeuré sans faire grandes choses, par la mauvaise conduite des gens de l'empereur. Et cependant jamais pauvres gens de guerre n'eurent autant de mal, car ils furent six jours durant sans manger pain ni boire vin, et assez d'autres privations ils eurent en ce malheureux voyage, de sorte que le roi de France y perdit plus de quatre mille hommes de pied de maladie et méchanceté, et plus de cent hommes d'armes. Et entre autres gens, il y avait environ deux mille cinq cents Grisons qui, quand le pain leur manqua, mangèrent force raisins, car c'était au mois de septembre; un flux de ventre les prit, de façon qu'ils mouraient cent par jour, et ce fut une chose bien

étrange que, des deux mille cinq cents, quand ils retournèrent dans leur pays, ils n'étaient que deux : l'un fit le capitaine et l'autre portait l'enseigne et servait de sergent de bande pour faire tenir l'ordre. Tous les autres demeurèrent au Frioul. Bref, de tous les jeunes gens que le seigneur de La Palisse avait menés avec lui, il n'en eût su mettre de sains trois cents hommes d'armes à cheval, ni trois mille hommes à pied. Quand il vit ce malheur, il s'en retourna, ce que les gens de l'empereur ne trouvaient pas bon, et il y eut entre eux de grosses paroles.

§ 14. — LA MORT DE CHAUMONT D'AMBOISE. — LE DUC DE NEMOURS, VICE-ROI DE MILAN.

Quelque temps après, en un lieu dit Correggio, alla de vie à trépas le bon seigneur de Chaumont (mars 1511), ce gentil chevalier qui, par l'espace de dix ou douze ans, avait si bien gardé la Lombardie à son maître le roi de France. Ce fut en son vivant un sage, vertueux et avisé seigneur, de grande vigilance, et entendant bien ses affaires. Mort le prit un peu bientôt, car, lors de son trépas, il n'avait que trente-huit ans, et il n'en avait pas vingt-cinq, quand on lui bailla le gouvernement de la duché de Milan. Dieu par sa grâce lui fasse pardon, car il fut homme de bien toute sa vie.

Peu après envoya le roi de France en Italie le seigneur de Longueville, son lieutenant général, lequel fit faire nouveau serment à tous ceux qui tenaient les villes et places du duché de Milan, au roi son maître, et à sa fille aînée, madame Claude de France. Il y demeura quelques jours, puis s'en retourna; et ne tarda guère après que ce gentil duc de Nemours

ne fût lieutenant général, en la sorte que l'était ledit feu seigneur de Chaumont.

§ 15. — REPRISE DE LA MIRANDOLE. — BATAILLE DE BOLOGNE (22 mai 1511).

(Le Loyal Serviteur. — Fleurange l'Adventureux.)

Le seigneur Jean-Jacques Trivulce, en ces deux ans, reconquit, avec l'armée du roi de France, La Mirandole, et repoussa l'armée du pape jusque devant Bologne, où elle fut défaite sans mettre l'épée à la main, et le pape faillit être pris dedans. Jamais ne fut vue si grosse pitié; car tout leur bagage y demeura, artillerie, tentes et pavillons; il y avait tel Français qui lui seul amenait cinq ou six hommes d'armes du pape, ses prisonniers; et il y en eut un qui avait une jambe de bois, appelé La Baume, qui en avait trois liés ensemble. Ce fut une grosse défaite et gentiment exécutée. Le bon Chevalier sans peur et sans reproche y eut honneur merveilleux, car il menait les premiers coureurs, et, le soir de la défaite, en soupant, le seigneur Jean-Jacques lui fit cet honneur de dire que, après Dieu, le seigneur de Bayard devait avoir l'honneur de la victoire. Il y avait beaucoup de vaillants capitaines quand il proféra ces paroles, et il était si sage et si vertueux qu'il ne les eût point dites s'il n'y eût eu grande raison.

Au retour, le gentil duc de Nemours alla voir le duc et la duchesse de Ferrare, où il fut reçu à grande joie, et lui fut fait force festins selon l'usage du pays, car la gentille duchesse en savait trop bien la manière. (Le Loyal Serviteur.)

(1511.) Quand l'hiver fut passé et que vint, vers le mois de mars, l'armée du pape et des Vénitiens se

commença à arroyer et déloger, pour tirer vers Bologne la Grasse; laquelle l'armée des Français poursuivit toujours pas à pas, pour voir si elles se pourraient trouver en lieu, hors de fort, pour eux donner le combat, laquelle chose fut impossible; et allèrent toujours, escarmouchant, et de fort en fort, dissimulant ledit combat, qui fâchait tout plein de gens de bien qui y étaient, que la chose ne s'abrégeait plus fort. Et furent un jour près un lieu qui se nomme Villefranche, qui est un lieu fort où autrefois les Vénitiens avaient fortifié leur camp; et là firent semblant les gens du pape et les Vénitiens de venir sur les Français, lesquels, sans point de faute, cuidaient avoir la bataille, et fallait passer une petite rivière, et pensaient les Espagnols que les Français n'oseraient passer sans faire pont. Toutefois, avec la bonne volonté que les Français avaient de bien faire, passèrent la rivière tous en ordre, en l'eau jusqu'au col, là où le capitaine Molart et le capitaine Jacob prièrent le jeune Advantureux se vouloir mettre à pied avec eux; ce qu'il fit; et bailla son cheval outre, et fit couper son saye jusqu'à la ceinture, et se mit à pied avec eux; et marchèrent tout droit aux Vénitiens et Espagnols, lesquels ne les osèrent attendre, et se retirèrent dedans leur fort, pensant qu'après boire les Français et les lansquenets les devaient suivre. Monsieur de Nemours et le sieur Jean Jacques, qui étaient chefs, arrivèrent en ces intervalles et firent retirer leurs gens; et vous assure qu'il faisait merveilleusement bien voir d'un côté et d'autre; et là eut le capitaine Péralte, qui avait combattu à Parme, la tête emportée d'un coup de canon. Et avait alors une chaîne d'or au col, et après ce un aventurier français alla querir la chaîne et la tête.

(22 mai 1511.) Les Français et le sieur Jean-Jacques, qui était leur chef général, voyant qu'en plein champ l'armée du pape et des Vénitiens ne les osait attendre, s'il n'y avait fort entre deux, se logèrent à un petit pont près la ville de Bologne, du côté de deçà, et l'armée du pape et des Vénitiens était outre ledit pont; là où vinrent deux mille cinq cents lansquenets de Vérone, de ceux de l'empereur, au secours des Français, qu'amena messire Georges de Frondberg, gentil capitaine, lesquels arrivèrent sur le soir, dont le lendemain au matin les Français, de bonne heure, commencèrent à passer le pont. Et incontinent que leurs ennemis le virent, se mirent en fuite à peu de combat; et voulaient sauver leur artillerie dedans les montagnes, laquelle fut gagnée; et suivit le jeune Advantureux, avec ses gens, un capitaine qui avait tué assez méchamment, en un débat, monsieur de Milaut; et défit le jeune Advantureux tout plein de leurs gens ès montagnes. Le demeurant de la chasse fut du long le grand chemin romain, laquelle dura quatorze milles, jusqu'à un lieu qui s'appelle Castel-Saint-Pétro; et qui eût eu affaire le long de ce grand chemin, de hardes, malles et autres bagages, il y en eût trouvé assez; car tout leur bagage y demeura, tant ès fossés de la ville, que sur le chemin. Et fit-on un gros gain; et, pour ce qu'il y eut tant de mulets pris dedans les fossés sur le grand chemin et autre part, fut nommé par les Français la journée des Aniers. Et après tout cela fait, la ville se rendit, à la volonté du roi, et commencèrent à crier : France et *Seghe!* qui sont trois scies en un écu, que portent les Bentivolles pour leurs armes, lesquels veulent dire que la ville leur appartient. Et la rendit roi entre leurs mains, de laquelle chose se contentèrent merveilleusement

bien du roi. Et après ce, l'armée passa tout outre, sans s'arrêter, jusqu'au susdit Castel-Saint-Pétro; et là furent ordonnés gens pour suivre ceux qui s'enfuyaient jusqu'aux Alpes de Bologne, qui sont montagnes, et un chemin fort mauvais et rude; et de là l'armée se retira de Bologne; et quand ils furent arrivés, et qu'ils eurent mis les Bentivolles en possession, commencèrent à battre château, lequel, au bout de douze jours, se rendit. Or il y avait en la ville de Bologne, dessus le portail de la grande église en haut, un pape de cuivre tout massif, que le pape Jules avait fait faire, lequel était grand comme un géant, et se voyait de la place de la ville. Les Bentivolles, ayant dépit de cela, lui attachèrent des cordes au col, et à force de gens tirèrent en bas, et lui rompirent le col. Et commença à jurer le sieur de Bentivolles à monsieur de Nemours et au sieur Jacques, qu'il ferait faire un pet au pape devant son château qu'il avait fait à Bologne; car incontinent il le fit fondre, et en fit faire un double canon, lequel en dedans six jours tira contre le château. Cela tout fait, Bologne et le château, et toutes leurs appartenances et appendances rendues à la volonté du roi, il les remit aux Bentivolles. Après l'armée se partit, et s'en retourna chacun en sa garnison, pour ce que le roi avait commandé qu'on ne passât pas outre; et fut baillée à messire Georges Frondberg une double paye, et le renvoya-t-on à Vérone, de là où il venait. Et pour ce qu'il ne se faisait plus rien en ce camp, le jeune Advantureux voulut retourner à Vérone avec eux; et trouva monsieur d'Ars, monsieur de Roeux et la compagnie de monsieur de Sedan. Et se firent encore, durant ce temps qu'ils étaient à Vérone, plusieurs belles escarmouches.

NOTICE

SUR LA CONSTITUTION DE VENISE

Venise, fondée dans les lagunes voisines des embouchures du Pô par les populations environnantes, lors de l'invasion des Huns, en 442, eut d'abord pour la gouverner des consuls, puis des tribuns nommés par chaque île (Cassiodore leur écrivait avec cette suscription : *tribunis maritimorum*), puis un duc revêtu d'un pouvoir absolu. Cette dignité fut bientôt supprimée et remplacée par une nouvelle, celle de tribun des soldats, *magister militum*. Au bout de cinq ans, la dignité ducale fut rétablie (742).

De 742 à 1173, 34 doges gouvernent avec un pouvoir si absolu qu'il ne faut pas s'étonner du nombre des révoltes et des conjurations excitées contre eux. Ces anciens ducs de Venise étaient élus par l'acclamation du peuple.

Après une révolution qui eut lieu en 1173, Venise passa du gouvernement monarchique au démocratique. Son doge n'eut plus qu'un titre et des honneurs, et la puissance effective fut dévolue à un Grand Conseil composé de 470 citoyens nommés par 12 électeurs, tirés des six quartiers de la ville, et dont les pouvoirs ne duraient qu'un an.

Environ cent ans après (1298), une aristocratie étroite et presque entièrement fermée se substituait à la démocratie. Le doge Pierre Gradenigo II faisait passer une

ordonnance aux termes de laquelle tous ceux qui, dans cette année-là, composaient le corps du Grand Conseil ou en avaient été dans les quatre années précédentes seraient seuls éligibles, eux et leurs descendants. Pour être membre du Grand Conseil il fallait obtenir 12 des suffrages des 40 juges criminels. Cependant une disposition de l'ordonnance réglait que les juges criminels pouvaient choisir sur une liste de citoyens étrangers à cette aristocratie dressée par des membres du Grand Conseil.

Mais une loi de 1300 défendit formellement l'admission de ce qu'on appela pour la première fois les hommes nouveaux. Pour mettre obstacle à leur introduction, on ouvrit en 1315 un registre où tous les citoyens qui avaient appartenu au Grand Conseil par eux-mêmes ou par leurs ancêtres se firent inscrire. Ce fut le livre d'or. Enfin, en 1319, le doge proposa et fit décréter que désormais il n'y aurait plus d'élection, plus de renouvellement de l'assemblée, par conséquent plus de liste d'éligibles. Les membres du conseil actuel conservèrent seuls le droit d'y siéger pour toujours et le transmirent à perpétuité à leurs descendants; et, pour marquer encore mieux l'hérédité nécessaire de ce droit, les enfants furent admis à prendre séance dans le conseil, même du vivant de leur père, pourvu qu'ils eussent atteint leur 25e année.

Voici quels sont au commencement du XVIe siècle les principaux rouages du gouvernement de Venise :

Le *Grand Conseil* est l'assemblée générale de la noblesse. Il se tient les dimanches et fêtes. Toutes autres assemblées cessent quand il est réuni, comme à Rome pendant les comices; ce sont en effet les véritables comices de la république de Venise.

Le Grand Conseil est le corps électoral. Ses assemblées n'ont d'autre but que la nomination aux charges publiques, qui s'y fait de la manière la plus singulière.

Trois urnes sont placées devant le doge et son conseil, remplies de boules en nombre égal à celui des assistants; les boules sont blanches, à l'exception de 60 qui

sont dorées. Les 36 nobles qui ont tiré une boule dorée dans deux urnes sont partagés en 4 commissions de 9 membres, qui se réunissent chacun dans un endroit séparé.

La liste des charges à remplir est remise — liste identique — au plus jeune membre de chaque commission. Dans le sein de chaque commission, un membre désigné par le sort, pour chacune des charges à laquelle il s'agit de pourvoir, désigne au suffrage de ses collègues tel citoyen qu'il en juge digne, et tant que le candidat qu'il propose n'a pas réuni les deux tiers des suffrages, il doit indiquer successivement un nouveau nom.

L'opération terminée au sein de chaque commission, les listes sont rapportées au Grand Conseil, et chacune des charges se trouve avoir quatre compétiteurs, à moins que le même citoyen n'ait été nommé par plusieurs des commissions.

Le ballottage définitif commence alors dans l'assemblée au nom de chaque compétiteur. Des enfants nommés *balotins* vont recueillir les boules dans des boîtes doubles dont une partie est peinte en blanc, l'autre en vert. Les suffrages jetés dans le compartiment vert signifient non; les suffrages jetés dans le compartiment blanc signifient oui. Chaque charge est dévolue à celui qui réunit la majorité des voix.

Toutes les charges sont annuelles ou tout au plus de seize mois. Un noble ne peut exercer qu'une seule magistrature à la fois. Mais il est tenu d'accepter toute charge à laquelle il est élu, sous peine de payer une amende de 2 000 ducats et d'être exclu, pour deux ans, du Grand Conseil et de la place publique.

Le *Collège* est à proprement parler le pouvoir exécutif de Venise. Il est composé de la Sérénissime Seigneurie, à savoir le doge et ses 6 conseillers; 3 délégués de la quarantie criminelle; 6 sages-grands; 5 sages de terre ferme; 5 sages des ordres qui avaient autrefois la direction des affaires de la mer et qui finirent par ne plus être que des auditeurs dans cette assemblée.

C'est dans le collège que les ambassadeurs des prin-

ces, les députés des villes, les généraux d'armée et tous les autres officiers ont leurs audiences. C'est lui qui reçoit tous les mémoires, requêtes et pétitions. C'est lui qui distribue toutes les affaires aux autres conseils. Il convoque le sénat, lui soumet les affaires pendantes, mais il en dépend, en ce sens qu'il exécute ses résolutions et ses ordres.

C'est à la fois l'administration centrale, le conseil d'État, le conseil des ministres.

Les propositions du Collège sont portées au Sénat avec tous les avis différents qui ont été exprimés, et c'est sur ces avis qu'on vote au Sénat.

Le *Sénat* (*Pregadi*) se renouvelle tous les ans par l'élection du Grand Conseil. Mais les membres en sont rééligibles. Il est composé de 60 membres titulaires et 60 membres adjoints ayant tous également voix délibérative, d'un certain nombre de magistrats, auxquels leurs charges donnent droit d'entrée au Sénat, et enfin de simples assistants ou auditeurs.

La composition du Sénat vénitien est aussi presque semblable à celle du Sénat romain, qui comprenait des pères ordinaires créés par Romulus, des pères conscrits, des magistrats et des *pedarii* qui ne faisaient que voter.

Le Sénat n'a pas ce que nous appellerions aujourd'hui l'initiative parlementaire. Il règle toutes les affaires de politique intérieure et extérieure; il vote après discussion sur les propositions émanées non pas du Collège considéré dans son ensemble, mais sur l'avis que chaque membre du Collège a pu émettre précédemment.

Le *Doge*, magistrat à vie, est la bouche de la république; c'est lui qui est chargé de porter la parole devant les ambassadeurs étrangers. Il est chef de tous les conseils et en cette qualité a entrée, voix délibérative et préséance au conseil des Dix comme au Sénat et au Grand Conseil. La correspondance officielle à l'étranger se fait en son nom; ce n'est pas lui cependant, mais le Sénat, qui signe les lettres. Toutes les dépêches sont adressées au Doge; il ne peut néanmoins les ouvrir

qu'en présence des conseillers, qui, au contraire, peuvent les lire sans lui.

Toute la monnaie se bat sous son nom, et c'est pour cela qu'elle s'appelle ducat; mais elle ne porte ni son effigie ni ses armes.

Il porte le titre de Sérénissime; ses appointements sont médiocres. Il préside tous les ans quatre festins auxquels tous les nobles sont invités tour à tour.

Les doges ne peuvent sortir de Venise; ils sont étroitement surveillés et espionnés par les Dix et les Trois.

Leur administration est contrôlée après leur mort par trois inquisiteurs et cinq correcteurs nommés exprès. Il y avait quelque chose de sacerdotal dans cette magistrature. Le Doge nomme en effet aux bénéfices de l'église de Saint-Marc et a le protectorat de quelques monastères et communautés.

Les 6 conseillers de la Seigneurie sont nommés par le Grand Conseil parmi les candidats proposés au scrutin par le Sénat et les candidats des commissions électorales du Grand Conseil. Ils sont auprès du Doge autant et plus pour surveiller le Doge que pour le conseiller. Ils sont revêtus de robes rouges.

Rien de plus singulier que les formes de l'*élection du Doge*. Tous les nobles qui ont trente ans passés s'assemblent dans le palais Saint-Marc. On met dans une urne autant de boules qu'il y a de gentilshommes présents; 30 de ces boules sont dorées. Ceux à qui le sort donne ces boules dorées en déposent 9 dans une urne au milieu de 24 boules blanches. Cette fois les gentilshommes qui obtiennent les 9 boules dorées deviennent électeurs d'un premier degré; ils nomment 40 nobles, tous de famille différente, entre lesquels il leur est permis de se comprendre eux-mêmes. Ces 40 premiers électeurs se réduisent à 12 par le sort; ces 12 en élisent 25. Les 25 électeurs nouveaux se réduisent eux-mêmes à 9 par le sort. Ces 9 nomment 45 électeurs. Les 45 électeurs se réduisent encore une fois à 11, toujours par le sort. Les 11 en élisent enfin 41. Ces 41 élus sont les derniers et principaux électeurs du

Doge. Ils doivent être confirmés par le Grand Conseil, qui délibère successivement sur chacun d'eux.

Il y a donc en résumé cinq tirages au sort entremêlés de cinq scrutins. Les 41, enfermés en conclave, s'assemblent sous la présidence de trois *priori*. Un premier scrutin a lieu après lequel on discute les titres des différents candidats. Il y a ensuite ballottage, et enfin est élu définitivement le premier qui obtient 25 suffrages.

Le *conseil des Dix* (*Eccelso*) fut d'abord une chambre de justice établie pour découvrir et juger les complices de la conspiration Tiepoli et qui devint permanente et perpétuelle. Il s'attribua la connaissance de tous les crimes d'État, des séditions, des malversations, de la fausse monnaie, des assassinats; puis s'arrogea une autorité absolue et dictatoriale dans l'État, agissant contre les décisions du Doge et des conseils.

Les Dix nommés par le Grand Conseil doivent être de 10 familles différentes; leurs assemblées sont toujours de 17 seigneurs, car le duc y préside avec les 6 conseillers du Collège, et quelquefois il se fait une *giunta* de quelques sénateurs qui ont voix délibérative au conseil. Les Dix ont séance et voix délibérative au Sénat. Ils portent un habit violet avec manches ducales. Trois d'entre eux sont chargés par semaine de recevoir les délations, de visiter les cachots et d'interroger les prisonniers.

Les *Inquisiteurs d'État,* dont deux sont tirés du conseil des Dix et un du conseil de la Seigneurie, ont un pouvoir sans limites; le droit absolu de vie et de mort sur tous leur appartient; leur pouvoir est fondé sur la délation organisée.

Le *Chancelier* est le chef du second ordre, c'est-à-dire de la bourgeoisie, dont il est en quelque sorte le Doge. Il assiste à tous les conseils sans exception; il est le confident de tous les secrets de la république, qui n'écrit et ne reçoit point de lettre qu'il ne voie. Il est enfin le dépositaire du sceau. Il reçoit des honneurs presque égaux à ceux du Doge. Mais sa responsabilité est moins grande. Le Chancelier est le chef des secré-

taires, véritables personnages et fort nombreux dans des conseils aussi multipliés et au milieu d'opérations aussi compliquées.

La justice est administrée par des cours appelées *quaranties*, composées de 40 juges :

La *quarantie civile nouvelle*;

La *quarantie civile vieille* ;

La *quarantie criminelle.*

Les membres de ces cours ont voix délibérative au Sénat, et leurs chefs ont séance au collège.

Les *avogadors* (avocats généraux ou accusateurs) sont chargés de faire observer les lois; de procéder contre ceux qui les violent, avec le pouvoir de s'opposer à toutes les délibérations des autres magistrats, et d'empêcher la prise de possession des charges.

L'armée de Venise était commandée par des généraux étrangers, surveillés par des provéditeurs vénitiens. Les troupes étrangères y étaient mercenaires.

La flotte avait pour chefs un capitaine général et un provéditeur général de mer. L'une de ces charges était temporaire et l'autre perpétuelle. Ces chefs, tous les deux Vénitiens, avaient une autorité absolue; mais à l'expiration de leur charge ils devaient se constituer prisonniers pendant l'examen des actes de leur commandement.

NOTICES SUR LES AUTEURS

DONT LES EXTRAITS DE CE VOLUME SONT TIRÉS

Le Loyal Serviteur.

HISTOIRE DU BON CHEVALIER SANS PEUR ET SANS REPROCHE LE SEIGNEUR DE BAYARD.

Il n'y a pas, dans notre histoire militaire, de renommée plus populaire que celle de Bayard, ni, dans toute notre littérature, de livre plus attrayant que le récit du *Loyal Serviteur*. Il a, sur les romans de chevalerie, l'incomparable avantage de la vérité historique. Les aventures des paladins sont des fictions merveilleuses ; les actes du bon Chevalier sans peur et sans reproche sont des réalités admirables.

Publiée trois ans à peine après la mort de Bayard, en 1527, l'histoire de sa vie ne souleva aucune contradiction. Plusieurs de ses plus illustres contemporains, Bonnivet, la Trémouille, Suffolk, l'héroïque la Palisse, succombèrent dans la funeste journée de Pavie ; mais il en restait beaucoup qui l'avaient vu d'assez près pour être en état de contrôler et de contester au besoin les assertions de son historien : au premier rang, le capitaine Louis d'Ars, qui l'avait connu dès sa première jeunesse ; le capitaine Pierrepont, son lieutenant pendant de longues années ; Montmorency, son compagnon d'armes et son aide dans la défense de Mézières ; avant tous, le roi qui l'avait choisi pour parrain dans l'ordre de chevalerie, François Ier. Pourquoi, parmi ces témoins autorisés, ne

placerions-nous pas Montluc? C'est en effet sous les ordres de Bayard que ce cadet de Gascogne servit d'abord comme archer dans la compagnie du duc Antoine de Lorraine.

Les documents écrits, les mémoires du temps s'accordent, en tout ce qui est essentiel, avec les récits du Loyal Serviteur. On peut donc tenir pour authentique le portrait qu'il nous a donné de son maître.

Ce modèle de toutes les vertus militaires exerce un attrait invincible par son héroïque bravoure, son désintéressement, son profond amour du bien public, son humanité chevaleresque, sa modestie et sa verve toute française.

Le biographe d'un pareil homme, le *Loyal Serviteur*, qui avec une modestie trop grande a dérobé son nom à notre admiration, est à la hauteur de son sujet, avec lequel il semble s'être complètement identifié. Il est à peu près certain aujourd'hui que le nom du *Loyal Serviteur* était Jacques de Mailles. En 1719 le père Lelong disait déjà que l'auteur de la vie de Bayard était son secrétaire et que certaines libertés d'appréciations l'avaient empêché de se nommer. Cette opinion est confirmée par des recherches récentes. (Voir l'introduction de l'édition du *Loyal Serviteur* donnée par les soins de M. Lorédan Larchey, Hachette, 1884, in-4.) Jacques de Mailles fut probablement un gentilhomme du Grésivaudan, pays de Bayard, servant en qualité d'archer dans sa compagnie d'ordonnance et exerçant les fonctions de secrétaire auprès de lui. Après avoir suivi la carrière des armes, il aurait exercé la profession de notaire et reçu, en cette qualité, le contrat de mariage de la fille de Bayard avec le sire de Boczosel.

Jean de Saint-Gelais.

Jean de Saint-Gelais, frère et oncle des poètes Octavien et Mellin de Saint-Gelais, a écrit une *Histoire de France depuis 1470 jusqu'à 1510*, publiée par Th. Godefroy.

Claude de Seyssel.

Claude de Seyssel, né vers 1450 à Aix en Savoie, mort en 1520, occupa d'abord une chaire d'éloquence à Turin, puis fut appelé en France par Louis XII et Georges d'Amboise, et devint évêque de Marseille en 1509, ambassadeur de France à la diète de Trèves en 1512 et au concile de Latran en 1514, archevêque de Turin en 1517. On a de lui : *Histoire singulière du roi Louis XII,* Paris, 1508, in-8; — *la Grande Monarchie de France*, 1519, in-4, sorte de traité en cinq parties sur la puissance de la France et le développement possible de sa prospérité ; une traduction française de Justin; d'autres, d'après des versions latines, de Thucydide, Xénophon, Appien, Diodore, Eusèbe, etc. ; un traité de la loi Salique en latin.

Mémoires de Fleurange l'Adventureux.

Né en 1492, mort en décembre 1536, Robert III de la Marck, seigneur de Fleurange et de Sedan, fut le fils du célèbre Robert de la Marck, surnommé le *Grand Sanglier des Ardennes*, qui tour à tour conquit, perdit et reprit sa souveraineté. Il quitta une première fois le service de François Ier pour Charles-Quint; puis, apprenant que Charles-Quint voulait le déposséder du duché de Bouillon, il lui déclara la guerre en pleine diète à Worms en 1521, repassa au service de François Ier, et devint le premier prétexte de la guerre qui s'alluma entre les deux rivaux.

Son fils Fleurange avait été envoyé dès l'âge de neuf ans à la cour de Louis XII et s'était attaché au jeune François d'Angoulême, depuis François Ier, et il le servit toujours avec courage et dévouement. Le refus qu'il fit d'imiter en 1518 la défection de son père lui valut d'être déshérité. Charles-Quint n'était encore que roi d'Espagne. Au moment de la mort de Maximilien, François Ier, qui briguait la couronne impériale en même

temps que le jeune roi, envoya Fleurange comme son ambassadeur en Allemagne; mais, malgré toutes ses prodigalités, Fleurange, ne put réussir, et Charles-Quint fut élu.

Quand la guerre commença, toutes les possessions de la maison de la Marck furent envahies; les trois frères Fleurange, Jamets et Saussy déployèrent le plus grand courage; mais il fallut céder au nombre, et ils furent réduits à la ville et au château de Sedan.

Fleurange suivit François Ier, et fut fait prisonnier aussi à la bataille de Pavie en 1525. Charles-Quint lui fit subir un rigoureux emprisonnement dans la citadelle de l'Ecluse. Ce fut dans cette prison que, *pour passer son temps plus légèrement et n'être oiseux,* il composa les Mémoires dont nous publions des extraits. Il ne fut remis en liberté qu'après le traité de Madrid, fut fait capitaine des gardes et maréchal de France, et obtint pour dédommagement de ses pertes les villes de Château-Thierry et de Châtillon-sur-Marne. Dix ans plus tard, il défendit et sauva Péronne, assiégée par le comte de Nassau, général de Charles-Quint. Cette même année, son père étant mort, Fleurange se disposait à aller prendre possession de sa souveraineté de Sedan lorsqu'une fièvre violente l'arrêta à Longjumeau, où il mourut au mois de décembre 1536.

Ses Mémoires, pleins d'entrain et de gaieté militaires en même temps que de fine naïveté, ont été publiés dans les collections Buchon (IX), Michaud (V), Petitot (XV).

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I. — Louis XII et les Vénitiens.
Négociations de la Ligue de Cambrai (1508).

§ 1. — Puissance, ambition et accroissements de la république de Venise................. 1
§ 2. — Gouvernement de Venise.................. 3
§ 3. — Réputation de la république de Venise... 7
§ 4. — Causes de la guerre entreprise par Louis XII contre les Vénitiens.. 9
§ 5. — Pourquoi les Vénitiens avaient été les alliés de Louis XII pour la conquête de Milan 11
§ 6. — Griefs de Louis XII contre les Vénitiens au sujet de la possession du duché de Milan 13
§ 7. — Griefs de Louis XII contre les Vénitiens au sujet de la possession du royaume de Naples 16
§ 8. — Les Vénitiens troublent les bons rapports de Louis XII avec le pape et l'empereur. 18
§ 9. — Conduite équivoque des Vénitiens entre Louis XII et le roi des Romains Maximilien................................... 20
§ 10. — Les Vénitiens, secourus par les armées de Louis XII, concluent un traité à part avec le roi des Romains.. 21
§ 11. — Louis XII amené à se rapprocher du roi des Romains 24
§ 12. — Griefs du saint-père contre les Vénitiens. 25
§ 13. — Résumé des griefs généraux des puissances contre les Vénitiens............. 27

§ 14. — Pourparlers pacifiques entre Louis XII et Marguerite d'Autriche.................. 29
§ 15. — Louis XII accepte les ouvertures pacifiques de Marguerite d'Autriche et annonce le départ du cardinal d'Amboise pour Cambrai........................ . 31
§ 16. — Marguerite d'Autriche annonce au roi d'Angleterre Henri VII la tenue d'un congrès dans la ville de Cambrai et l'invite à s'y faire représenter............. 32
§ 17. — Edmond de Winkenfeld, ambassadeur du roi d'Angleterre aux Pays-Bas, fait connaître à Marguerite d'Autriche qu'elle doit tâcher, pendant la conférence de Cambrai, de détacher Louis XII du roi d'Aragon pour ôter à ce roi l'administration du royaume de Castille et la faire donner à l'empereur.................... 33
§ 18. — Négociations de Cambrai................. 38
§ 19. — Marguerite d'Autriche écrit aux ambassadeurs du prince de Castille en Angleterre qu'elle a terminé, avec le cardinal d'Amboise, les affaires pour lesquelles ils s'étaient assemblés................ 39
§ 20. — Convention relative aux litiges concernant le roi de Navarre et le duc de Gueldre. 41
§ 21. — Convention secrète relative à la ligue contre Venise.......................... 42
§ 22. — Ratification des traités par le roi de France.... 43

II. — La guerre de Venise et la bataille d'Agnadel. Descente impériale en Italie et siège de Padoue. Affaires intérieures de France et mort du cardinal d'Amboise (1508-1510).

§ 1. — Déclaration de guerre aux Vénitiens. — Départ du roi pour la guerre........... 45
§ 2. — Départ de Bayard pour la campagne d'Italie........................ 46

§ 3. — Forces respectives du roi de France et des Vénitiens. — Prise de Trévise par les Vénitiens.......................... 49
§ 4. — Bataille d'Agnadel (14 mai 1509).......... 51
§ 5. — Conséquences de la victoire. — Les possessions litigieuses de Venise remises au pape, à l'empereur et au roi de France. 57
§ 6. — La reine à Lyon. — Nouvelle de la victoire. 59
§ 7. — Louis XII séjourne dans le Milanais en attendant l'empereur. — Sa maladie... 62
§ 8. — Le roi attend en vain l'empereur à Peschiera.................................. 62
§ 9 — Surprise de Padoue par les Vénitiens.... 63
§ 10. — Le roi de France envoie le seigneur de la Palisse au secours de l'empereur avec cinq cents hommes d'armes et plusieurs capitaines, parmi lesquels le Chevalier sans peur et sans reproche............ 67
§ 11. — Arrivée de l'empereur aux frontières de l'Italie, son artillerie, ses forces....... 69
§ 12. — Le siège de Padoue décidé. — Prise de Montechiello.......................... 72
§ 13. — Succès du duc de Ferrare sur les Vénitiens dans la Polésine de Rovigo...... 75
§ 14. — L'empereur met le siège devant Padoue. — Le chevalier Bayard s'empare des avancées................................ 76
§ 15. — L'ouverture de la brèche................. 81
§ 16. — Les courses de Bayard autour du siège de Padoue. — Les déconfitures de Malvecchio, de Scanderbeg et des Albanais. — L'aventure du petit Boutières....... 84
§ 17. — L'empereur, pour donner l'assaut à Padoue, veut faire mettre à pied les gentilshommes français. — Effet produit par cette prétention. — On demande aux Allemands d'en faire autant............ 98
§ 18. — Les seigneurs allemands refusent la proposition. — L'assaut contremandé..... 102

§ 19. — L'empereur se retire du camp devant Padoue. — Retraite honteuse 104
§ 20. — Affaires intérieures de France. — Retour du roi 107
§ 21. — Célébration des épousailles de Claude de France et de François d'Angoulême.... 108
§ 22. — Séjour du roi à Paris. — Administration intérieure 110
§ 23. — Voyage du roi en Champagne (1510)...... 111
§ 24. — Voyage du roi en Bourgogne............ 112
§ 25. — Mort du cardinal d'Amboise (25 mai 1510). 114
§ 26. — Affaires d'Italie............ 116
§ 27. — Naissance de Renée de France......... .. 116

III. — Guerre de Ferrare. Commandement de Chaumont d'Amboise et de Jacques Trivulce (1510).

§ 1. — Nobles paroles de Louis XII à la veille de sa rupture avec le pape............ 118
§ 2. — Le duc de Nemours en Italie. — Prise de Legnago............ 119
§ 3. — Épisode de la grotte de Longara......... 121
§ 4. — Le seigneur Mercurio et les Croates.... . 124
§ 5. — Prise de Monselice (21 juin 1510)......... 125
§ 6. — Commencement de la guerre entre le pape et le duc de Ferrare. — Défection des Suisses............ 126
§ 7. — Coup de main manqué par la garnison de Legnago sur le provéditeur André Gritti. 128
§ 8. — Présence d'esprit de Bernard de Villars.. 133
§ 9. — Le pape met le siège devant La Mirandole (janvier 1511)............ 136
§ 10. — La neige sauve le pape des mains des Français entre Saint-Félix et La Mirandole............ 140
§ 11. — Bayard fait lever le siège de La Bastide entrepris par les papalins............ 144

§ 12. — Trahisons italiennes et loyauté française. — Le traître Agostino Gherlo, le duc de Ferrare et Bayard.................... 153
§ 13. — Incursion des Français en Frioul pour le compte du roi des Romains 160
§ 14. — La mort de Chaumont d'Amboise. — Le duc de Nemours, vice-roi de Milan..... 163
§ 15. — Reprise de La Mirandole. — Bataille de Bologne (22 mai 1511)...................... 164
Notice sur la constitution de Venise.............. 169
Notices sur les auteurs............................ 176

Coulommiers. — Typog. P. BRODARD et GALLOIS

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois.

LA
TRÈS SAINTE LIGUE
LE PAPE JULES II ET LOUIS XII

FIN DU RÈGNE (1511-1515)

EXTRAITS

DE LA CORRESPONDANCE DE LOUIS XII
DU LOYAL SERVITEUR, DE FLEURANGE L'ADVENTUREUX, ETC.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER

Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris.
Répétiteur à l'École Polytechnique

Ouvrage contenant 11 gravures



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1889

LA

TRÈS SAINTE LIGUE

LE PAPE JULES II ET LOUIS XII

I

LA BATAILLE DE BOLOGNE. — LA SITUATION EUROPÉENNE. — LA TRÈS SAINTE LIGUE.

(1511)

Maximilien était sollicité par Louis XII de convoquer un concile général; mais il craignait un schisme et plus encore la puissance des Français, qu'il voyait s'élever sur celle des Vénitiens. S'il eût pu recouvrer sans guerre les territoires qu'il réclamait de la république, il eût prêté l'oreille aux intrigues du pape et de Ferdinand, qui le pressaient d'entrer dans leur alliance. Il convoqua à Mantoue un congrès pour la pacification de l'Italie, et s'y fit représenter par Mathieu Langen, évêque de Gurk. Le roi de France y fit les propositions les plus modérées; mais le pape parvint à rendre le congrès inutile. Alors Louis, malgré les résistances de sa femme Anne de Bretagne et la mauvaise volonté de la gouvernante des Pays-Bas Marguerite, qui cherchait à détacher son père de l'alliance française, ne ménagea plus le pontife.

L'assemblée du clergé de Lyon (mars-avril) décréta la convocation d'un concile universel à Pise. Des écrits menaçants contre l'autorité pontificale furent publiés; enfin une grande armée s'apprêta à passer les Alpes. C'est sur ces entrefaites qu'eut lieu la bataille de Bologne (22 mai 1511).

§ 1. — DÉTAILS RELATIFS A LA BATAILLE DE BOLOGNE ET A SES CONSÉQUENCES.

(Lettres de Louis XII, t. II.)

Madame [1], tant et si très humblement que puis, me recommande à votre bénigne grâce.

Madame, pour ce que les choses de par deçà sont si diverses et étranges que Dieu pour nos péchés comme je crois permet, aussi que par vos lettres m'avez ordonné vous en avertir souvent, depuis naguère vous en ai averti plusieurs fois, mêmement de ce que sans titres et autre adresse ai pu écrire.

Et selon le contenu, madame, de mes dernières lettres, les Français jeudi dernièrement passé environ minuit ont aidé mettre les Bentivols en Bologne, qui paravant avaient été ensachés du pape, et incontinent que le cardinal de Pavie, légat et gouverneur dudit Bologne et de toute la Romagne, vit et connut la grande faveur et intelligence que lesdits Bentivols avaient audit Bologne, s'enfuit, mais la plus grande part de ses gens et de ses biens furent pris.

Lendemain du matin certains du peuple indignés contre le pape prirent la statue dudit pape, qui avait été mise pour mémoire sur le marché au-dessus du palais, et lui tirèrent jus la tête, depuis par contem-

1. Cette lettre est adressée à Marguerite d'Autriche.

nement brûlèrent publiquement la tête, disant dudit pape ce que bon leur semblait, tantôt après prirent aussi un certain évêque qui avait été secrétaire du cardinal Deauls, et depuis comme l'on dit fut occasion de sa prison, et le menèrent assez honteusement par la ville, lequel à la fin à coups d'épée entre eux tuèrent, et en outre pillèrent et dérobèrent aussi la maison d'un certain bourgeois leur ennemi, ensemble tous les gendarmes qui trouvèrent en la ville sans faire toutefois autre homicide comme l'on dit, sinon d'un Espagnol qui était laquais dudit cardinal.

L'armée dudit pape et des Vénitiens, qui était, comme aussi vous ai écrit, à une petite lieue près de la ville, ayant aussi entendu ce que dit est, le matin même se levèrent, pressant en grande hâte leur chemin vers Imole, mais le seigneur Jean-Jacques de Trivulce, chef de l'armée desdits Français, les poursuit de si près qu'il rua jus une grande partie desdits Vénitiens qui étaient les derniers, et ceux qui s'enfuirent furent tous dépouillés des vilains de là entour; de là ledit seigneur s'en alla avec ceux de ladite ville mettre le siège devant le château dudit Bologne, que ledit pape a fait faire tout de nouveau, et depuis pour certaines raisons est allé avec toute l'armée devers ledit Ymole, qui est aussi cité dudit pape, et avec le reste desdits Vénitiens se sont pour la plupart réduits plus haut vers Ravenne; aucuns disent que ledit pape est délibéré les faire là rassembler pour encore résister, avec tout autre aide qu'il pourra avoir, auxdits Français; les autres disent que, comme désespéré, il retournera à Rome ou à Venise, mêmement à cause que déjà les citations sont été envoyées par deçà pour le faire citer au futur conseil, soit à Pise ou à Mantoue où il voudra de par l'empereur, le roi

susdit de France et neuf cardinaux, et sais pour vrai que la copie en a été envoyée ès Florentins, pour la faire publier, ce que encore n'ont fait.

En outre, madame, qui est encore plus énorme, le duc d'Urbin, neveu dudit pape et chef de son armée, samedi au matin dernièrement passé, en rencontrant sur le marché dudit Ravenne ledit cardinal de Pavie, qui était le premier envers ledit pape, lui bailla d'un poignard en l'estomac, et incontinent sur le lieu même le fit achever de tuer par ses serviteurs, à cause tant seulement, comme l'on dit, que ledit cardinal, en présence de plusieurs, lui dit que par sa mauvaise conduite avait été occasion de tel inconvénient, avec ce aussi que paravant avait toujours eu quelque inimitié contre lui.

Tant est, madame, que fûmes par deçà tous en grand travel tellement qu'à ce qui me semble ne vous saurais dores en avant de guère plus servir par deçà, parquoi derechef vous prie en toute humilité, comme déjà par mes autres lettres ai fait, que votre plaisir soit me faire avertir de ce que vous voudrez que fasse, et aussi me faire payer de mes gages d'un demi-an échu le XXV de ce présent mois, soit que voulez que m'en retourne ou que demeure, car autrement ne pourrais bonnement obéir à vos commandements, comme grandement désire, et très tenu suis, à cause des grands frais que journellement m'a convenu et encore convient faire.

Madame, je prie sur ce le Créateur qui vous ait en sa sainte garde et vous donne l'entier accomplissement de vos très nobles et très hauts désirs. Écrit à Fayence le 26 de mai, an mil cinq cent onze. Le tout votre très humble et loyal sujet et serviteur : Ferry Carondelet.

Ma très redoutée dame [1], depuis mes autres lettres écrites du vingt-cinquième jour de ce présent mois, sont survenues les nouvelles que s'ensuivent, à savoir que poursuivant les gens du roi la chasse des ennemis par l'espace d'un jour et demi, tant eux que les vilains et les paysans du pays, en ont tué et détruit un nombre infini, et d'autre manière beaucoup de perdus et noyés, et un bon nombre d'Estradiots vénitiens, unis ensemble, s'en sont fuis tirant devers Ravenne.

Madame, après sont venues nouvelles comme le pape étant audit Ravenne s'apprêtait de partir pour se tirer devers Rome.

Item, comme le cardinal de Pavie, ainsi qu'aucuns disent, en présence du pape, avait été tué par le duc d'Urbin et par les gens de la garde dudit pape, je ne suis encore averti de quelle manière il a été tué ni la cause; quand je le saurai au vrai, je vous en avertirai, mais pour certain, il a été occis. Dieu pardonne à notre saint-père pour avoir voulu contre sa foi et serment sauver les Vénitiens, et par tous moyens obvier que l'empereur ne pût recouvrer le sien qu'était sans cause ni raison et pareillement de vouloir faire la guerre au roi de France de la manière qu'il a voulu faire.

La ville de Imola avait envoyé les clefs au seigneur Jean-Jacques Trivulce, lieutenant général du roi de France, lesquelles il a refusées disant que la majesté dudit seigneur roi ne voulait rien du bien de l'Eglise.

Le château de Bologne s'est rendu qu'était tout plein de richesses et de biens, et le tout a été donné aux capitaines français.

1. Lettre adressée également à Marguerite d'Autriche.

L'armée du roi marche avant pour recouvrer les villes que le pape avait prises en la Romagne au duc de Ferrare.

Le seigneur Jean-Jacques a envoyé à Vérone aucuns capitaines des gens d'armes de l'armée du roi pour s'unir avec les autres gens d'armes qui sont audit Vérone, tant ceux de l'empereur que Français pour commencer faire la guerre aux Vénitiens, cependant que seront reprises lesdites villes du duc de Ferrare et que sera reprise Ladmirandula (La Mirandole), et, ce fait, tout incontinent l'entier nombre des douze cents lances, huit mille piétons, de quoi est tenu ledit seigneur roi aider l'empereur contre les Vénitiens; mais il entend que l'empereur y ait semblablement les quatre mille chevaux et dix mille piétons, comme il est contenu au traité fait à Blois; mais si ledit empereur n'y peut avoir sitôt ledit nombre de gens, ledit seigneur roi se contente que ledit empereur y ait seulement huit mille combattants, mais que la personne de son impériale Majesté y soit ensemble, disant que son autorité et vertu suppléera à la faute du nombre qu'il y aura; et combien il y eût bien tout le nombre de gens qu'il a promis, encore semble être bon audit seigneur roi que sa personne y soit, et si l'empereur fût à cette heure prêt de son côté, je suis sûr, madame, que son cas irait très bien.

Madame, en écrivant cette, est venue la poste par laquelle l'on a eu nouvelles comme la défaite de l'armée du pape est beaucoup plus grande que l'on ne croyait; car il a été tué des gens dudit pape plus de dix mille et pris bien trois mille chevaux, l'artillerie, leurs vivres et carraiges, qu'est chose innumérable et avec ce des gens des Vénitiens sont été bien tués quatre mille.

Madame, le roi, avec sa grande victoire qu'il a eue

qui n'est estimée pas moindre de celle qu'il eut contre les Vénitiens et demeurant les choses d'Italie ès termes qu'elles sont, pourrait faire marcher sadite armée et faire beaucoup de choses à son plaisir; toutefois, madame, non seulement ne le fait, mais encore ne saurait se montrer plus humble de ce qu'il fait, et à cette heure se montre tout enclin à la paix avec le pape, mais que Sa Sainteté fît content l'empereur, retournant au traité de Cambrai; et ainsi a répondu ledit seigneur roi à l'ambassadeur d'Écosse, lequel le pape a envoyé ici avec un bref bien bon de Sadite Sainteté audit seigneur roi pour faire la paix; et ledit ambassadeur offre qu'il abandonnera lesdits Vénitiens, mais que icelle Sa Sainteté ne voudrait point donner d'aide audit empereur contre lesdits Vénitiens, toutefois l'on cuide que au moins Sadite Sainteté aidera à l'empereur pour le recouvrement de Trévise, pour non jamais avoir été ès mains de l'empereur depuis ledit traité de Cambrai. Le roi serait bien content que l'empereur fût content condescendre à cet appointement, car plus facilement l'entreprise se pourrait exécuter contre lesdits Vénitiens et qu'après tout le monde demeurerait en paix; j'en ai écrit à l'empereur, je ne sais quelle sera sa résolution.

Madame, je suis averti à certes de la mort dudit cardinal de Pavie qu'est que le pape ayant entendu que ledit cardinal s'était parti de Bologne en habit dissimulé pour se tirer devers Sa Sainteté où elle était à Ravenne, de quoi icelle Sa Sainteté n'était bien contente de son partement, et entendant qu'il venait en sa cour devers lui, tout courroucé incontinent manda que l'on ne le laissât venir; et alors le duc d'Urbin, qui était ennemi dudit cardinal, et pour les mauvaises paroles qu'avait dites ledit pape, lui

allit au-devant et lui donnit d'un poignard au corps et les autres de la garde dudit pape l'achevèrent de tuer.

D'Espagne sont venues nouvelles en sept jours du roi d'Aragon à son ambassadeur, et à moi de l'ambassadeur Claude de Cilly, contenant comme le roi ayant entendu que la pratique de la paix était rompue en a été très mal content et a rompu son armée de mer, et qu'il envoie aucun nombre de gens au royaume de Naples, et envoie par mer à l'empereur l'aide qu'il lui a promis, et davantage il prie Dieu qu'il ait bon vent et qu'il ne leur intervienne du calme du vent contraire.

Madame, le pape a fait légat de Bologne et de la Romagne le cardinal de Regina, qui est Espagnol et protecteur d'Espagne; il avait écrit une lettre au seigneur Jean-Jacques Trivulce, lieutenant du roi, le requérant à non faire contre les choses de l'Église; vous verrez par le double enclos la réponse qu'il lui a faite.

Madame, j'attends bien continuellement quelque provision de par vous à mon cas, mais je vois que rien ne me vient.

Madame, je prie Dieu vous donner très longue et bonne vie avec l'entier de vos très nobles désirs. A Grenoble, ce dernier jour de mai. Votre très humble et obéissant serviteur : Andrea de Borgo.

§ 2. — NÉGOCIATIONS ENTRE LE ROI DE FRANCE ET LE ROI DES ROMAINS. — AFFAIRES DU DUC DE GUELDRE. — TERGIVERSATIONS DE L'EMPEREUR SOLLICITÉ D'INTERVENIR ÉNERGIQUEMENT EN ITALIE. — ATTITUDE ÉQUIVOQUE DU ROI D'ARAGON.

Ma très redoutée dame, si très humblement que faire puis à votre bonne grâce me recommande.

Madame, j'ai reçu la nuit passée vos lettres du

deuxième jour de ce présent mois; madame, il me déplaît grandement de la mauvaise sorte que vont les affaires de par delà de présent, aussi que vous vois être en telle moleste et perturbation, et certes, madame, Dieu, le monde, et tous ceux de par deçà, j'appelle à témoin de la diligence, instance, poursuite et sollicitude que j'ai faites en ces choses de Gueldre, auxquelles je cuide avoir tellement et si féablement ouvré qu'il est possible de faire à un bon et loyal serviteur, tel que je suis de votre maison.

Et si, madame, j'ai montré les lettres que m'avez écrites de ces choses de Gueldre, je ne le cuide avoir fait follement, sinon à bon respect et pour servir à la matière; car m'avez mandé bien expressément que franchement les devais montrer au roi, et n'y était chose pourquoi ne dusse faire ainsi que j'ai fait aucunes fois; sans cela d'aucunes choses piquantes selon qu'il me semblait nécessaire et d'autres beaucoup plus fortes m'ont été écrites par l'empereur touchant lesdites choses de Gueldre que j'ai déclarées au roi, ainsi qu'il m'était avis être convenable, et beaucoup d'autres choses de ma part ai dites pour servir au propos comme bon serviteur et sujet de l'empereur et de vous, et semblablement bon sujet du roi, pour lesquelles ni pour vosdites lettres ledit sieur roi ne s'est courroucé; il a toujours parlé de bonne sorte de vous et fait les résolutions telles que vous ai écrites, et si bien avez considéré ce que de moi-même ai écrit à vous et à vos secrètes vous connaîtrez que l'on a cause de me louer, et non point aucunement me piquer. Néanmoins, madame, advienne qu'advenir voudra, je serai toujours l'accoutumé André en âme et en corps toutel serviteur à votre maison, et jusqu'à la mort, comme je l'ai très bien montré jusqu'ici, et je prie à Dieu qu'il

n'en advienne à moi comme à d'autres bons et loyaux serviteurs, qui, pour trop bien faire et avoir trop d'affection à leurs maîtres, pour bonne récompense en demeurent mendiant leur vivre et leur vêtir, comme je fais de cette heure, de quoi je ne me plains de l'empereur ni de vous, mais de ma mauvaise fortune; ni pour avoir des biens, je ne changerai jamais ma nature que Dieu m'a donnée, et voise le monde comme il pourra.

Madame, j'ai ce matin parlé au roi de cesdites choses de Gueldre lui déclarant partie de vosdites lettres, comme il me semblait au propos de la prise et perdition de la ville de Bomil. Il m'a répondu et a démontré avec grand serment en avoir un très grand déplaisir et autant que pourrait avoir l'empereur votre père et vous, et mêmement du mauvais, obstiné et inique et pervers courage dudit de Gueldre et non moins de ceux qui ont la cure et gouvernement des pays de par delà, qui sont près de vous, et que s'il était près de vous, madame, il le vous dirait à l'oreille et d'autres choses familièrement, ainsi que à sa bonne cousine, et aussi privément comme autrefois il vous a battu sur le cul, combien que Sa Majesté a montré désirer que jà ne fût divulgué ce qu'il m'a dit. Voyant ce qu'était advenu de Arduyck et voyant l'obstinée pertinacité dudit de Gueldre ne voulant aucunement acquiescer aux requêtes et admonitions réitératives dudit sieur roi, mais que appertement avait dénié à son secrétaire de vouloir faire la restitution dudit Arduyck, se vantait avoir intelligence et bonne pratique de prendre une autre ville à mondit sieur votre neveu, et que si ledit sieur roi lui voulait envoyer cinquante lances, il prendrait la moitié de Brabant et d'autres choses, Sa Majesté s'émerveillait que les serviteurs et sujets de l'empereur votredit père et

de mondit sieur votre neveu n'avaient pourvu au moins sur les confins dudit de Gueldre et soient demeurés tant négligents et impourvus d'obvier aux mauvaises pratiques dudit de Gueldre, et que vraiment ils sont mauvais serviteurs et font mauvais office pour votredit père et pour mondit sieur votre neveu, répliquant derechef ledit sieur roi que le diable l'en puisse emporter, si n'a de ces choses grande moleste et déplaisir, et que si aucuns pensent le contraire de Sa Majesté que c'est à tort, et derechef m'a confirmé et promis qu'il observera sa foi et promesse, et que nullement directement ou indirectement en quelque manière que ce soit ne donnera aide audit de Gueldre de gens ni d'argent, ni aussi lui donnera aucune faveur, mais que toutellement l'abandonne et abandonnera et délaissera et est contente Sa Majesté, que s'il est trouvé qu'autrement il le fasse, de perdre son duché de Milan et remettre icelui sous l'empire, et que si ledit de Gueldre veut faire les folies, il veut permettre qu'il en porte les peines et qu'il ne saurait plus faire en ces choses pour votredit père ni pour mondit sieur votre neveu.

Madame, comme je fisse instance audit sieur roi qu'il voulût donner aide à l'empereur et à mondit sieur votre neveu contre ledit messire Charles de Gueldre, il me répondit que Sa Majesté avait bien peu de gens ès confins de Bourgogne et de Picardie et qu'il les avait quasi tout en Italie, pareillement que devais considérer la grande dépense qu'il avait portée et porte encore, et que de présent il aide, et a d'aider à votredit père en ces guerres de Venise. Vous devez faire le mieux que pouvez contre ledit de Gueldre, et pour ces causes se devrait plus accélérer votredit père à la perfection de ladite guerre de Venise, et y mettre une fin par guerre ou par paix,

ainsi que tous ces jours passés lui a fait par moi écrire, et puis après tant mieux pourra pourvoir en cesdites choses de Gueldre ou d'une manière ou d'autre, me répliquant derechef pour la tierce fois que le grand diable l'en puisse emporter si n'avait grand déplaisir de ces choses ainsi survenues en Gueldre.

Et quant à envoyer un personnage digne de respect audit messire Charles de Gueldre, afin d'expérimenter s'il se voudra abstenir de son obstination, ainsi que ces jours passés j'en ai fait instance, selon que m'avez écrit, ledit sieur roi m'a répondu avoir de ce donné la commission et ordonné à son chancelier, ni la chose avait été délayée sinon pour cause seulement d'élire une personne qui derechef par ceux qui sont entour vous ne fût tenue suspecte, ni dite ainsi qu'ils ont fait des autres que Sa Majesté y a envoyés par ci-devant, c'est à savoir qu'en secret ils portaient argent ou autre commission, lesquels ayant dit telles paroles ont menti, car jamais comme il m'a dit n'y est allé ni aussi y entend aller par dissimulation envers votredit père, vous, ni mondit seigneur votre neveu, mais sincèrement et fraternellement.

Et si, madame, vous avez souvenance de vos lettres, vous en connaissez qu'en vosdites lettres, n'y était contenu choses pour lesquelles ledit sieur roi dût être indigné à l'encontre de vous, et croyez, madame, que si aucune chose y fût été de mauvaise sorte, ne fusse été si fol que de les déclarer, mais bien vous savez que tout ce que contenaient vosdites lettres n'était sinon qu'il semblait que l'on alyt par dissimulation, et que si ledit sieur roi voulait tenir la main à certes, que ledit de Gueldre se garderait bien de faire telles nouvelletés pour lesquelles il vous dé-

plairait grandement s'il était force à l'empereur votre père rompre son entreprise au commun bien de leurs deux Majestés, ce qu'il était nécessaire dire, combien, madame, je n'ai jamais en lisant vosdites lettres au roi dit que lui y allît par dissimulation, mais bien aucuns étant près de lui, lesquels soutiennent ledit messire Charles de Gueldre.

Madame, combien je sais que vous et votre conseil de par delà soyez assez sages et que n'avez besoin de mon conseil, toutefois pour vous obéir et à votre correction, mon petit avis est que devez, comme premièrement sur la nouvelle de la prise d'Arduyck je vous ai écrit, faire tout votre possible par force d'armes et autrement pour le recouvrement de vos villes et contre ledit de Gueldre ce que pourrez, toutefois sans nuire ni rompre l'entreprise de votredit père en Italie, laquelle sera bien brève, si à cette heure il diligente de son côté.

Et si n'avez la force pour faire la guerre tellement que pouvez recouvrer le vôtre et battre ledit de Gueldre, au moins vous devez parforcer de le faire et pourvoir tellement que ne veniez à perdre plus rien et pareillement que, si ne pouvez recouvrer lesdites villes ni les marchands, au moins que vos gens ne soient battus, ni vos pays pillés ni détruits, mais plutôt faites dommage à vos ennemis par tous les moyens que pourrez, et si pouvez rendre le semblable audit messire Charles de Gueldre de ce qu'il vous a fait, lui prenant quelque ville ou faire quelque autre exploit de guerre sur lui, en serez grandement louée, cependant qu'ira le personnage que doit envoyer le roi, lequel je ferai hâter le plus que je pourrai, combien comme je crois il y fera aussi peu de profit qu'a fait le secrétaire et autres que ledit seigneur roi y a envoyés ni pour ses lettres, et

crois que jamais ledit de Gueldre ne fera rien sinon par force et composition, et étant ledit personnage par devers vous, vous parforcerez de le gagner et lui promettre quelque somme d'argent au cas qu'il besogne tellement que ladite restitution soit faite, et si ledit messire Charles de Gueldre ne fait ladite restitution, ainsi comme je crois il ne fera, vous devez par moyen dudit personnage y trouver quelque expédient d'y ôter pour cette heure la guerre, et serait de déposer en mains tierces lesdites villes, et délivrer les prisonniers avec quelque sûreté, jusqu'il se trouvera quelque forme de composition, y mettant tel terme que bon vous semblera et que cependant soit faite une trêve, et aussi cependant que ledit personnage du roi sera par delà pourrez semblablement députer quelque personnage avec lui pour voir si l'on pourra venir à quelque accord des choses dessusdites et du plain pays, et cependant l'empereur mettra fin ou par un moyen ou par autre à la guerre de Venise, et ne serait pas mal qu'avant que votredit père eût achevé sadite entreprise de Venise fût succédé quelque bon accord en cesdites choses de Gueldre, et si ne se peut appointer, l'empereur avoir finie sadite entreprise, y pourra mieux et plus facilement entendre, et peut-être qu'alors lui et le roi y trouveront quelque bon expédient, mais durant ces pratiques ou de trêve ou d'appointement, il ne se faut point fier à non garder nos villes, mais comme ledit de Gueldre fait les siennes.

Madame, de mon cas je vous remercie très humblement de ce que avez fait et que m'en écrivez, et je crois que les affaires sont comme je vous ai écrit et la maison fort chargée; mais, madame, mon cas est de telle qualité qu'il est aussi nécessaire d'y pourvoir comme d'autres que je sais qu'il y est pourvu,

et si j'avais autre remède, croyez, madame, que j'en eusse écrit tant de lettres comme j'ai fait, à cette fin; madame, je vous supplie que si n'avez expédié mon homme à le vouloir expédier incontinent et le renvoyer, et Dieu sait comme je souffre en attendant.

Des nouvelles n'est autre survenu de par delà, sinon que l'armée du roi, le quatrième de ce mois, était prochaine de Lamirandola, à cinq milles italiens et les avaient envoyés sommer et l'on cuide que de cette heure elle soit rendue, nonobstant que le gouverneur que l'empereur a mis à Modena se soit retiré dans ladite Admirandola et y ait mis deux cents Allemands et mis hors l'étendard impérial, et depuis ledit gouverneur est sorti dehors et a écrit une lettre à monsieur de Longueville lieutenant du roi, afin qu'il ne touchât à ladite Admirandola pour être ville d'empire, de quoi le roi a été terriblement troublé, disant que la fille du seigneur Jean-Jacques, ès mains de laquelle ladite Admirandola était premièrement, avait icelle perdue au service de l'empereur et du roi; toutefois ledit seigneur roi croit qu'il ait fait cela sans aucune commission dudit empereur. Semblablement ledit seigneur roi se plaint que ledit gouverneur de Modène avait voulu donner aux gens qui étaient dedans le chastel de Bologne, quatre mille ducats afin qu'ils voulussent mettre ledit chastel en ses mains disant qu'il avait fait comme serviteur du pape et non point comme serviteur de l'empereur; j'ai fait les excuses dudit gouverneur comme il appartenait, et remontré que par deçà sont écrites beaucoup de menteries.

Le roi n'attend ici autre chose sinon la résolution de l'empereur votre père, et m'a dit que si l'empereur votredit père vient et qu'il se veuille voir

ensemble, Sa Majesté passera les monts comme il a promis, et si ne vient dans la fin de cedit présent mois, Sadite Majesté n'attendra plus, mais s'en retournera, combien qu'il enverra à votredit père l'aide qu'il lui a promis et qu'il est tenu, et prie ledit seigneur roi votredit père que si, de son côté, il ne peut faire ladite guerre de Venise, il le veuille déclarer franchement et incliner à la paix, laquelle ledit seigneur roi lui pourchassera la meilleure qu'il pourra; toutefois jusqu'à présent, il n'y a pas grand fondement, l'on le connaîtra dans dix jours pour les réponses qui viendront du pape et de l'empereur.

Ledit seigneur roi m'a dit ce matin qu'incontinent prise ladite Admirandola, il fera venir trois ou quatre cents lances en son duché de Milan, et le demeurant des gens de cheval et de pied, il enverra à l'entreprise contre les Vénitiens avec les gens de l'empereur; mais il n'entend qu'ils voisent au siège de Padoue si l'empereur votre père n'y est personnellement ou vraiment si votredit père n'y envoie si grand nombre de gens de son côté que raisonnablement se puisse avoir espoir d'obtenir la ville de Padoue.

De l'empereur votredit père le roi est tout ébahi que l'on a nouvelle de lui jà longtemps a, sinon une qu'est venue de Milan que ledit empereur était à Munich avec sa sœur, et que jusqu'ici l'on ne voit pas grand apprêt de guerre.

Monsieur de Gurce, par lettres du XXVII du mois passé, m'écrit d'Inspruck que, par ordonnance de l'empereur, il avait demeuré là quatre jours avec le conseil pour les provisions de la guerre et qu'ils avaient espoir avoir par tout ce mois bien douze mille combattants. Vrai était qu'il y avait aucune faute d'argent, lequel il pourchassait par tous moyens

et pour les nouvelles qu'il eut de la rupture et défaite des gens du pape et des Vénitiens, il se partit ce jour pour se tirer hâtivement devers l'empereur, mais il ne m'écrit point où il fut.

Madame, la reine est été à Chambéry, pour visiter le Saint Suaire et est retournée, laquelle en fait singulier estime.

Monsieur de Lorraine est venu ici en cour et pareillement le marquis de Montferrat.

Monsieur de Longueville a été malade de fièvres à Plaisance et s'en est allé à Milan pour se faire guérir.

Madame, je vous ai écrit qu'il ne fallait d'ici à Lyon que trois postes, que jamais n'y avez voulu entendre, et le maître des postes a écrit à son homme de non passer plus avant; madame, la dernière qui m'est venue, il m'a convenu lui bailler un écu et demi et pour envoyer cette jusqu'à Lyon m'en faut bailler quatre; madame, je vous dis qu'il m'est nécessaire vivre et suis si bas comme un qui a eu dix ans les fièvres continues; j'ai dépendu depuis cinq ans en ça au service de votre maison huit cents ducats en extraordinaire et dernièrement, allant en Espagne, trois cents, en deux navires, de quoi je n'ai jamais eu récompense ni satisfaction, ce que les autres ont bien, et non seulement ne puis avoir récompense desdits extraordinaires, mais encore de ce que m'est dû raisonnablement de la sueur de mon corps et peine de mon sang; madame, je n'en puis plus, et vous avertis qu'il m'est impossible vous écrire si je n'ai le moyen, car il me faut vivre, et j'ai honte, pour être ambassadeur de l'empereur, d'écrire qu'il le me faut ôter hors de ma bouche, et cuidez, madame, que je l'écris à mon regret et ne suis point accoutumé d'ainsi le faire, et ce que j'en

écris est l'extrême désespération en quoi j'en suis et ma très grande nécessité.

Madame, je prie Notre Seigneur vous donner très bonne et longue vie. Écrit à Grenoble, ce VI[e] jour de juin. Votre très humble et obéissant serviteur : Andrea de Borgo.

Ma très redoutée dame, si très humblement que faire puis à votre bonne grâce me recommande.

Madame, le XIII[e] jour de ce présent mois je vous ai expédié la poste par laquelle je vous ai averti des nouvelles pour lors occurrentes et pareillement de l'expédition de ce gentilhomme que le roi envoie en Gueldre, qu'est de vouloir exhorter ledit de Gueldre à rendre et restituer les villes prises à monsieur votre neveu, et mettre hors de ses prisons les marchands, et de trouver au demeurant quelque bon moyen d'accord et appointement en ces choses de Gueldre; mais je crois, madame, qu'il en sera comme par autres je vous ai écrit et écris encore par la lettre ci-liée.

Des nouvelles, le roi et toute la cour attendent avec grand désir de jour en jour la résolution de l'empereur votre père. Les dernières nouvelles qui sont venues de lui sont du IX de ce mois d'emprès d'Isprouke (Insprück) une petite journée, pleines de bon espoir qu'en peu de jours il serait prêt, mais que jusque de là à six jours il ne pouvait déterminement dire le jour qu'il serait prêt.

Monsieur de Gurce m'écrit par lettre dudit IX[e] jour écrite audit Isprouke comme cedit jour lui et messire Paul d'Effritain se partaient de là pour eux tirer devers ledit empereur à faire résolution sur toutes

choses et que incontinent l'empereur m'avertirait de tout. Quand j'en aurai nouvelle je vous en avertirai. Tout le monde crie ici pour ce que le roi demeure en cette ville pour la grande faute de vivre qui est; toutefois ledit sieur roi est délibéré d'y attendre ladite résolution.

La réponse du pape touchant la pratique de l'ambassadeur du pape n'est encore venue, et, puisqu'elle tarde tant, l'on commence à cogiter qu'il n'y soit pas grand fondement en ladite pratique.

D'Espagne, l'ambassadeur d'Aragon a eu poste avec lettres datées du sixième de cedit mois responsives aux nouvelles de la victoire du roi contre l'armée du pape et des Vénitiens. Ledit roi d'Aragon démontre avoir plaisir de ladite victoire, priant ledit sieur roi de France à en vouloir user à faire une bonne paix universelle, et ledit sieur roi prie semblablement ledit roi de France avec paroles toutes douces et humaines à vouloir faire rendre la ville de Bologne audit pape, et remettre ès mains de l'Église; sur quoi le roi a répondu qu'il n'a rien à faire en ladite ville, mais qu'elle s'est voulu mettre en l'état qu'elle était accoutumée, et que si ledit roi d'Aragon la veut faire rendre, qu'il la voise assiéger et prendre par force et en faire l'entreprise; et que ladite ville et les Bentevoilles démontrent à vouloir être bons sujets de ladite Église, mais non vouloir souffrir qu'ils soient si malvaisement traités que d'être contraints par lui roi de France à se rendre ès mains du pape de la façon que ses officiers la tenaient.

Touchant le concile ledit roi d'Aragon a répondu qu'il n'est à ces temps convenable de le faire, mais qu'il se devra faire depuis qu'il sera fait une paix universelle et que alors il y entendra volontiers.

Item, ledit ambassadeur a eu encore nouvelles par

ladite poste, comme l'aide qu'envoie le roi d'Aragon à l'empereur, à savoir de trois mille piétons et sept ou huit cents chevaux étaient partis de Séville pour eux embarquer à Malica et descendre premièrement au royaume de Naples, et depuis aller au secours de l'empereur; Dieu sait à quel temps ils y seront.

Messire Annibal Bentivoille et les ambassadeurs de la ville de Bologne sont venus cejourd'hui.

Ici s'attend dans trois ou quatre jours le cardinal de Ferrare.

Le roi a envoyé l'expédition bien ample du gouvernement du duché de Milan à monsieur de Foix.

Venant ici le sieur Albert de Carpy, pour se justifier de ce qui lui était imputé, fut pris en Alexandrie et mené au château de Milan; le roi a mandé qu'il soit délivré et que l'on le laisse venir ici à se justifier.

Aucuns gens d'armes du roi de France passent continuellement à Vérone, et le demeurant ira quand l'empereur sera prêt; pensez, madame, quelle belle et grande occasion l'on perd à cette heure à faire notre affaire; c'est notre malheur, je ne veux dire autrement.

Madame, l'empereur m'a écrit une lettre moitié douce et aigre par laquelle il me mande que ne soie si hardi de me partir d'ici, et que j'aie patience encore pour un peu de temps, de quoi, madame, je vous promets que je me trouve en grande perplexité, considéré les termes et nécessités en quoi je suis été et suis, et me mande en outre l'empereur que je doive avoir bon courage; car il a commandé et ordonné bien expressément que je sois payé et satisfait entièrement de tout mon dû du passé, afin que me puisse entretenir, et payer mes crédenciers, et que ci-après me soit continuellement payée ma pension afin de

pouvoir continuer au service de votre maison, et qu'achevée cette guerre qu'il espère être cet été ou par force ou par appointement, qu'il me pourvoira bien en Italie, et m'a envoyé la lettre que je vous envoie avec cette liée adressant à vous et à messieurs des finances.

Je vous supplie, madame, très humblement que sans plus de délai vous y veuilliez donner une bonne et briève expédition du moins d'une bonne partie de mon crédit comme il est bien nécessaire et du demeurant m'en donner une bonne assignation que je ferai vendre incontinent pour argent pour m'entretenir comme dit est.

J'avais envoyé partie de mes robes et de mes serviteurs en Italie et à cette heure je suis contraint de les renvoyer querre. Dieu sait comme je m'en trouve, toutefois je me console que raisonnablement avant qu'il soit la fin de septembre l'on pourra être dehors ou par moyen ou par autre.

Madame, je prie le Créateur vous donner très longue et bonne vie. A Grenoble, ce XVIII[e] jour de juin. Votre très humble et très obéissant serviteur : Andrea de Borgo.

Ma très redoutée dame, si très humblement que faire puis à votre bonne grâce me recommande.

Madame, j'ai expédié une poste le XVIII[e] jour de ce présent mois par laquelle avez été avertie de toutes choses. Madame, depuis j'ai parlé au roi ensuivant vos dernières lettres tant touchant les prisonniers, que d'autres choses en conclusion. Sa responsion et résolution a été telle que par mes autres lettres vous ai écrit et tout ce qu'écrit messire Charles de Gueldre ne sont que mensonges et menteries et qu'il n'y a

point de raison en son fait et m'en a dit le roi ce que paravant il m'avait dit et dont par moi avez été avertie, à cette cause ne vous en fais plus longue lettre sinon que mon avis est qu'il en sera comme plusieurs fois vous ai fait savoir.

Des nouvelles, madame, le vingtième jour de ce présent mois vint la réponse du pape à l'ambassadeur d'Écosse de la manière que s'ensuit :

A savoir un brief du pape responsif aux lettres que le roi lui avait écrites et était à la fin crédencial sur ledit ambassadeur d'Écosse.

Sur ladite crédence ledit ambassadeur a dit au sieur roi tout plein de bonnes paroles générales, mais quant à la paix de Ferrare ledit pape demeure comme il était paravant la victoire eue.

Et quant à la paix de Venise, le pape ne lui a envoyé aucune particulière réponse, sinon qu'il ne veut pas retourner au traité de Cambrai ni à ce n'est tenu, mais qu'il a bien bon vouloir devers l'empereur et qu'il a espoir d'appointer envers l'empereur le fait des Vénitiens et que plus tôt Sa Sainteté les aiderait d'aucunes sommes d'argent afin que plus tôt ledit appointement se peut faire, avec ledit empereur, et en conclusion, madame, il ne s'est trouvé aucun fondement en cette pratique dudit ambassadeur.

L'homme dudit ambassadeur qui est retourné de devers le pape a rapporté de bouche qu'en partant l'ambassadeur d'Espagne lui dit que l'appointement entre l'empereur et les Vénitiens était en bons termes et quasi demi-fait et que dans brief temps il avait l'espoir qu'il s'achèverait et serait conclu, et que de la part de l'empereur il y avait un homme près ledit ambassadeur d'Espagne poursuivant ledit appointement. Le roi ni son conseil ne sont point été contents de ces réponses du pape.

Après j'ai eu la résolution de l'empereur laquelle le roi attendait et sont ses lettres données à Halle près d'Isprouck le douzième jour de cedit mois, contenant entre autres choses ce que s'ensuit.

Premièrement, qu'il était délibéré de venir à l'entreprise personnellement.

Item, qu'il aurait son armée de quatorze mille combattants selon le traité de Blois.

Item, tiercement, il prie le roi que lui envoie les cent lances et les huit mille piétons, et la bande d'artillerie selon qu'il y est tenu, et qu'il avertisse l'empereur du jour ou du lieu où, au Veronois ou au Vincentin ou Padouan, son armée sera prête, car au même temps et au même lieu la majesté de l'empereur et sadite armée y seront sans faute, et l'empereur m'écrit qu'il a pratiqué avec le marquis de Mantoue pour le faire capitaine général de son armée, et s'il n'en veut prendre la charge, qu'il y sera un duc d'Allemagne cousin de son impériale Majesté qui s'en venait à Trente.

Après l'empereur m'écrit qu'il n'est pas vrai que l'armée du pape et des Vénitiens ait été détruite, mais qu'elle est quasi demeurée tout entière des gens d'armes à cheval, et que lesdits Vénitiens se renforcent.

Outre, il m'écrit que je fasse entendre au roi que puisque le temps est si avant et les chaleurs sont jà grandes et aussi pour non se partir d'avec la reine et pour d'autres fraternelles causes qu'il m'écrit, que l'avis de son impériale Majesté est qu'il ne doit jà passer en Italie, mais qu'il se doive entretenir à ces confins du Dauphiné, afin que, si la nécessité vient qu'il doive passer, il soit plus tôt prêt et que bientôt il pourra être à l'entreprise, puisqu'il a tous ses gens d'armes de cheval et de pied delà lesdits monts et son artillerie avec.

En outre il m'écrit qu'il lui semble que l'on doive entendre à persequir la matière du concile de bonne manière.

Et quant à la pratique de l'ambassadeur d'Écosse, l'empereur demande, comme il est accoutumé, ou qu'il retourne au traité de Cambrai, ou qu'il soit fait un appointement des Vénitiens en satisfaction de son impériale Majesté.

Les résolutions du roi sont été comme s'ensuit :

Il a loué grandement la venue de l'empereur à l'entreprise lui priant à se hâter.

Outre il prie derechef l'empereur à lui déclarer le jour qu'il sera prêt et le lieu où il veut faire la congrégation de son armée, et qu'il en avertisse le roi, comme beaucoup de fois il l'en a prié, et que tout incontinent au même jour et lieu, il aura prêté l'aide qu'il lui a promise par ledit traité de Blois.

Ledit sieur roi a trouvé très bon l'avis dudit empereur qu'il demeure et s'entretienne par deçà pour si la nécessité vient pouvoir passer et être plus prêt, et à cette cause il se part mercredi ou jeudi d'ici pour aller à Valence disant qu'il sera aussi prochain d'Italie là qu'ici, car de demeurer en cette ville il est impossible pour la faute de vivres.

Quant au concile, le roi entend à l'exécution.

Quant à l'ambassadeur d'Écosse, il a expédié aujourd'hui avec réponses générales, bonnes et aigres, lui certifiant l'indissoluble union de leurs impériale et très chrétienne Majestés, et que si à cette heure Sa Sainteté ne s'incline à la paix, qu'il n'aura paix quand il voudra, et qu'il lui prie ne lui donner occasion de passer en Italie; car, s'il y passe, il en voudra venir à un bout, et les semblables paroles a dites le roi à l'ambassadeur d'Aragon, afin qu'il écrive à son maître; duquel le bruit est que derechef il soutient le pape

en ses obstinations où il demeure, et que ledit roi d'Aragon ne voudrait que la paix se fît sinon par ses mains et de la façon qu'il voudrait et non autrement et que les Vénitiens soient sauvés et, en conclusion, en cettedite pratique d'Écosse n'y a plus grand espoir.

L'on estime que le temps de cette année est si avant et que Padoue et Trévise sont si fortifiées que l'on doute que cettedite année sera bien difficile de les avoir par siège; je prie qu'il nous donne une bonne paix.

Madame, en cette affaire de Savoie, il semble qu'il y a peu d'espoir d'appointement, mais plutôt que les Suisses veuillent envahir, je ne sais qu'il en sera : le roi envoie au duc de Savoie trois cents lances.

Le marquis de Montferrat s'est parti cejourd'hui pour retourner en son pays et beaucoup de gens se sont partis pour retourner en leurs maisons.

De l'aide que le roi d'Aragon doit envoyer à l'empereur l'on n'en a jamais eu autre nouvelle, et ainsi le m'écrit l'empereur.

Madame, tant plus que j'attends, tant je suis en plus mauvais termes et sans provision et sans pitié nulle; au dernier je prendrai pour témoin Dieu et le monde si je suis contraint à faire ce que me déplaira. Je vous supplie derechef très humblement et prie messieurs des finances à me pourvoir et faire raison de ce qui m'est dû de la peine de mon corps et de ma sueur; je l'ai écrit par plusieurs fois, mais il ne s'en tient compte, et toutefois, madame, il me semble que n'est pas la raison.

Ma très redoutée dame, je prie Notre Seigneur vous donner très bonne et longue vie. A Grenoble, ce vigile Saint-Jean-Baptiste. Votre très humble et obéissant serviteur: Andrea de Borgo.

Ma très redoutée dame, si très humblement que faire puis à votre bonne grâce me recommande.

Madame, je vous ai le septième jour du mois présent expédié la poste par laquelle vous avez été avertie de toutes nouvelles; les autres qui sont depuis survenues, sont telles que s'ensuivent, à savoir :

Que le pape est de pire courage qu'il ne fut jamais et fait faire continuellement assemblée de gens à la fin que par mes autres lettres vous ai écrit et pour desturber l'entreprise contre les Vénitiens, et qu'il n'a nulle inclination à la paix.

Madame, écrivant cette sont venues les nouvelles au roi dont je vous envoie les copies ci-encloses par quoi ne vous en fais plus longue lettre.

Madame, j'ai reçu vos lettres du cinquième de ce mois et de ce que m'écrivez touchant monsieur de Liège j'en ai parlé au roi, à monsieur le Chancelier et autres de son conseil, qui en sont été bien contents, et pareillement à messire Robert de la Marche, frère dudit de Liège, qui est ici, des lettres que m'avez envoyées audit sieur de Liège, je les vous envoie; car jà longtemps est qu'il est parti.

Quant à ce que m'écrivez des choses de Gueldre, madame, je vous conseille que faites votre cas comme par autre je vous ai écrit, car il est temps; des autres choses contenues en vosdites lettres, je n'en ai voulu parler ni montrer, car il me semble n'être au propos.

Du fait de Nevers j'en parlerai encore, mais je sais ne me sera répondu autre sinon choses générales comme déjà m'a été fait.

Madame, je vous avertirai continuellement de toutes autres choses qui surviendront, vous priant me tenir continuellement à votre bonne grâce et me commander vos bons plaisirs pour les accomplir comme je

suis tenu, priant Notre Seigneur, madame, qui vous donne très bonne vie et longue avec l'entier de vos très hauts désirs. A Valence, ce douzième jour de juillet.

Madame, sur lesdites nouvelles que je vous envoie, le roi écrit afin qu'il soit envoyé jusque à quatre cents lances à Bologne et selon les autres nouvelles qui surviendront il est délibéré de non lui défaillir en aucune chose, et s'apprête à toutes les provisions qu'ils seront nécessaires. Votre très humble et obéissant serviteur : Andrea de Borgo.

Madame, je vous envoie ci-liée la lettre du roi responsive à la vôtre et ne m'a été possible la faire faire d'autre manière, disant être assez ce qu'en a été écrit et déclaré jusqu'à cette heure et que le roi n'est pas prince pour dire une chose et en faire une autre, et que du surplus madite lettre était sur ma créance, j'ai remontré que je la demandais à bonne fin et non point pour nécessité, de manière que tout est passé bien.

Madame, le roi m'a dit que je vous écrive de sa part qu'il vous prie que quand monsieur de Gueldre veuille condescendre à appointement raisonnable, que ne le veuilliez refuser, afin que l'empereur puisse avoir l'aide des gens d'armes qui à cette heure sont à la guerre de Gueldre, selon que lui est bien métier pour son entreprise d'Italie et pour les apprêts de guerre que font le pape et le roi d'Aragon et à cette fin il écrit à son commissaire qui est devers ledit de Gueldre.

Madame, depuis mes autres lettres du XIXe jour de ce présent mois je ne vous ai rien écrit jusqu'ici, poursuivant et attendant l'expédition des lettres du roi, responsives aux vôtres et à son ambassadeur étant près vous, le sieur de Chillon, et semblablement lettres de Sa Majesté aux villes de Bomel et Hardoye.

desquelles lettres je n'ai pu avoir plus tôt l'expédition ni d'autre sorte, combien je requérais que lesdites lettres que ledit sieur roi écrit auxdites villes fussent plus amples et y fût contenu le semblable qu'est en vosdites lettres touchant les choses de Gueldre, à quoi m'a été répondu qu'il semblait au roi et à son conseil être bonnes en cette façon; j'ai requis aussi que lesdites lettres me fussent baillées pour plus tôt vous les faire tenir par les postes; il m'a été dit qu'il semblait audit sieur roi et à sondit conseil qu'elles fussent envoyées par un chevaucheur d'écurie propre, qu'il sera meilleur et de plus grande réputation. Je vous envoie les copies cependant, et n'est jà besoin en faire semblant si ne veuillez, jusque les autres soient là.

L'ambassadeur d'Aragon a eu un courrier du roi son maître par lequel entre autres choses il lui écrit une bonne et grande lettre touchant toutes les querelles et requêtes que lui avez faites de ces choses de Gueldre, à ce qu'il voulût aider à monsieur le prince de Castille son fils, et écrit ledit roi d'Aragon à sondit ambassadeur inster ledit roi très chrétien de sa part qu'il veuille non seulement abandonner messire Charles de Gueldre, mais encore vouloir aider à mondit seigneur le prince sondit fils; car de sa part il est délibéré ainsi le faire. Ledit seigneur roi très chrétien, étant expédiées à l'heure lesdites lettres de Gueldre, les fit montrer audit ambassadeur, lui disant qu'il n'en saurait, pourrait, ni avait pu faire plus qu'il a fait, et d'autres bonnes paroles sur ces choses.

Ledit ambassadeur d'Aragon a aussi eu une bien bonne et longue lettre dudit roi d'Aragon son maître de la bonne, sincère fraternité et amitié qu'il porte au roi très chrétien, desquelles choses ledit seigneur roi très chrétien a été bien joyeux.

Après il écrit exhortant ledit roi très chrétien à faire toutes choses afin que se puisse ensuivre la paix, et lui prie aussi sur toutes choses qu'ès choses de l'Église il veuille faire tellement que rien n'en soit perdu; et semblablement écrit comme le pape a ordonné le concile à Rome, lui priant vouloir entendre à celui-là, et non pas à celui ordonné à Pise, car il serait cause de faire schisme, sur lesquels dessusdits points lui a répondu beaucoup de raisons pour lui remontrer que sa très chrétienne Majesté doit demeurer au propos qu'il a été jusqu'ici avec l'empereur sur lesdites matières et dont avez été avertie.

Il écrit encore comme il envoie le secours qu'il a promis à l'empereur et que, à son partement de Séville, qui fut le vingtième du mois passé, il avait laissé ses gens d'armes prêts pour embarquer.

Les lettres qu'a eues ledit ambassadeur sont données à un lieu près de Madrigal, le seizième de ce mois, et le roi s'en venait à Vailledulit (Valladolid) et à Borgues (Burgos).

Le roi a eu une petite lettre de son ambassadeur par laquelle il avertit que les gens que ledit roi d'Aragon doit envoyer pour l'aide de l'empereur votre père se devaient embarquer le dixième de cedit mois, qu'est un secours qui viendra bien tard et dit qu'ils sont quatre cents hommes d'armes, deux cents et cinquante genets et deux mille piétons, mais je ne sais qu'ils profiteront.

Des nouvelles d'Italie l'on a jamais eu la réponse qu'il s'attend de l'ambassadeur d'Écosse de la résolution du pape sur le traité de paix, de quoi l'on s'émerveille; car il arrivit à Rome le douzième jour de ce mois. L'on estime qu'il attendait ce qu'il faudrait de la pratique qu'il avait dedans Bologne avec aucuns de la cité pour laquelle pratique et afin de la

reprendre, ledit pape avait envoyé bien cinq cents hommes d'armes et cinq mille piétons; mais ainsi qu'ils se sont approchés à cinq milles près dudit Bologne, ladite pratique a été découverte, et s'en sont fuis aucuns gentilshommes de ladite ville; et les Français étant dedans sont sortis dehors sur lesdites gens du pape, tellement que d'iceux ont bien tué cinq cents des gens à pied et les gens à cheval mis en fuite et dispers çà et là et s'en sont retirés à Imola et à Faence.

Le roi tient tant audit Bologne qu'en la juridiction environ trois cents lances.

L'on tient qu'après que le pape aura entendu ces nouvelles, il se résoudra raisonnablement à ce qu'a porté ledit ambassadeur d'Écosse ou bien ou mal.

Sont bien quatorze jours que l'on a eu nulles lettres de l'empereur votre père ni que son armée marche ni que ses gens viennent, dont le roi est bien ébahi, lequel vous prie que, comme de vous-même, non point de sa part, le devez hâter combien déjà le temps est jà si avant qu'il y a peu d'espoir à faire rien cette année.

Le roi m'a dit qu'il ne peut plus attendre ici, et que partout ce mois il demeurera encore, mais à la fin se partira pour retourner à Blois.

La reine est jà grosse d'environ trois mois.

Madame de Bourbon s'est cejourd'hui partie d'ici pour aller à la Magdelaine de la Baulme, je l'ai visitée de votre part et avons eu de bonnes devises ensemble; elle se recommande à vous, vous offrant tout ce qu'elle peut.

Madame, je prie Notre Seigneur vous donner très bonne et longue vie avec l'entier accomplissement de vos très hauts et nobles désirs. A Valence, ce XXV[e] jour de juillet. Votre très humble et très obéissant serviteur : Andrea de Borgo.

§ 3. — LA TRÈS SAINTE LIGUE.
(Guichardin.)

Avant que le concile de Pise, toujours ajourné, s'assemblât définitivement, le pape conclut le 5 octobre 1511 avec les Vénitiens et le roi d'Aragon un traité qui, sous le nom de Sainte Ligue, était destiné à neutraliser les effets de la coalition de Cambrai. Henri VIII, alors grand ami du Saint-Siège et zélé partisan de l'unité catholique, y adhéra deux mois après. On ne connaît pas le texte du traité de la Sainte Ligue; mais Guichardin en donne la substance.

« Les contractants garantiront l'Église du schisme dont elle est menacée par le conciliabule de Pise; ils feront rendre au pape la ville de Bologne et les autres places qui appartiennent médiatement ou immédiatement au Saint-Siège; ils feront la guerre à ceux qui s'opposeront à l'exécution de ces divers articles; et, à cet effet, une forte armée sera mise sur pied pour les chasser d'Italie. Le commandement en sera donné à don Raymond de Cardona, vice-roi de Naples. »

§ 4. — BERNARDO BIBBIENNA, SECRÉTAIRE DU CARDINAL JEAN DE MÉDICIS, LÉGAT DE BOLOGNE, ANNONCE A CE DERNIER LA PROMULGATION OFFICIELLE DE LA SAINTE LIGUE.
(Ab. Desjardins, *Négociations diplomatiques*, t. II, p. 549.)

Ce matin, au nom de Notre Seigneur Dieu, de la très glorieuse Vierge Marie et du Saint-Esprit, on a publié la très Sainte Ligue par une messe solennelle du Saint-Esprit, qu'a célébrée le révérendissime cardinal de San Sisto al Popolo. Après la messe, l'évêque d'Isernia prononça une allocution à la gloire de la très Sainte Ligue. Quand il eut fini, il donna lecture

en langue vulgaire d'un écrit contenant brièvement la substance de la Ligue faite pour la conservation des intérêts de l'Église, du pape Jules et pour la récupération de la cité de Bologne, de son territoire et de tout ce qui pouvait avoir été indûment occupé par d'autres sur le territoire de l'Église. Il nomma les alliés, à savoir le pape, le roi Catholique et les Vénitiens. Sa Majesté C. s'oblige à envoyer avec les gens que vous savez, comme capitaine général de la Ligue, l'illustrissime don Raymond de Cardona, vice-roi de Naples, et onze galères par mer pour les porter où il sera de besoin pour s'opposer à quiconque voudrait agir contre la très Sainte Ligue. Notre Seigneur s'est obligé à entretenir six cents hommes d'armes sous le commandement de l'illustrissime duc de Termini, les Vénitiens le plus grand nombre de gens qu'ils pourront et, outre l'armée, je ne sais combien de galères en mer pour le service de la très Sainte Ligue.

Une place très honorable est réservée dans le traité au roi d'Angleterre, attendu que les alliés connaissent ses excellentes dispositions à entrer dans la Ligue. Une place très honorable est réservée à l'empereur et à tout autre qui voudrait faire partie de la très Sainte Ligue.

§ 5. — LA CANDIDATURE DE MAXIMILIEN A LA PAPAUTÉ.

(Le Glay, *Correspondance de Maximilien*, t. II.)

MAXIMILIEN A MARGUERITE.

Très chère et très aimée fille, j'ai entendu l'avis que vous m'avez donné par Guyllain Pingun, notre garde-robe vyess, dont avons encore mieux pensé dessus.

Et ne trouvons point pour nulle raison bon que nous nous devons franchement marier.



Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, d'après Lucas de Leyde.

Et envoyons demain monsieur de Gurce, évêque, à Rome, devers le pape pour trouver façon que nous puissions accorder avec lui de nous prendre pour un co-adjuteur, afin qu'après sa mort pourrons être assuré d'avoir le papat et devenir prêtre et après être Saint, et qu'il vous sera de nécessité que, après ma mort, vous serez contraint de m'adorer, dont je me trouverai bien glorieux.

J'envoie sur ce une poste devers le roi d'Aragon pour le prier qu'il nous veuille aider pour à ce parvenir, dont il est aussi content, moyennant que je résigne l'empire à notre commun fils, Charles. De cela aussi je me suis contenté.

Le peuple et gentilhomme de Rome ont fait une alliance contre les Français et Espagnols et sont XX mille combattants, et nous ont mandé qu'ils veulent être pour nous pour faire un papat à ma poste et de l'empire d'Allemagne et ne veulent avoir ni Français, Aragonais, ni moins nul Vénitien.

Je commence aussi pratiquer les cardinaux, dont deux cent ou trois cent mille ducats me feront un grand service, avec la partialité qui est déjà entre eux.

Le roi d'Aragon a mandé à son ambassadeur qu'il veut commander aux cardinaux espagnols qu'ils veulent favoriser le papat à nous.

Je vous prie, tenez cette matière un peu secrete, aussi bien, en briefs jours, je crains qu'il faut que tout le monde le sache; car bien mal été possible de pratiquer une telle si grande matière secrètement pour laquelle il faut avouer de tant de gens et d'argent secours et pratique, et adieu. Fait de la main de votre bon père Maximilianus, futur pape. Le XVIIIe jour de septembre.

II

LA TRÈS SAINTE LIGUE.
LA CAMPAGNE DE GASTON DE FOIX ET LA BATAILLE DE RAVENNE.
(1511-1512)

---

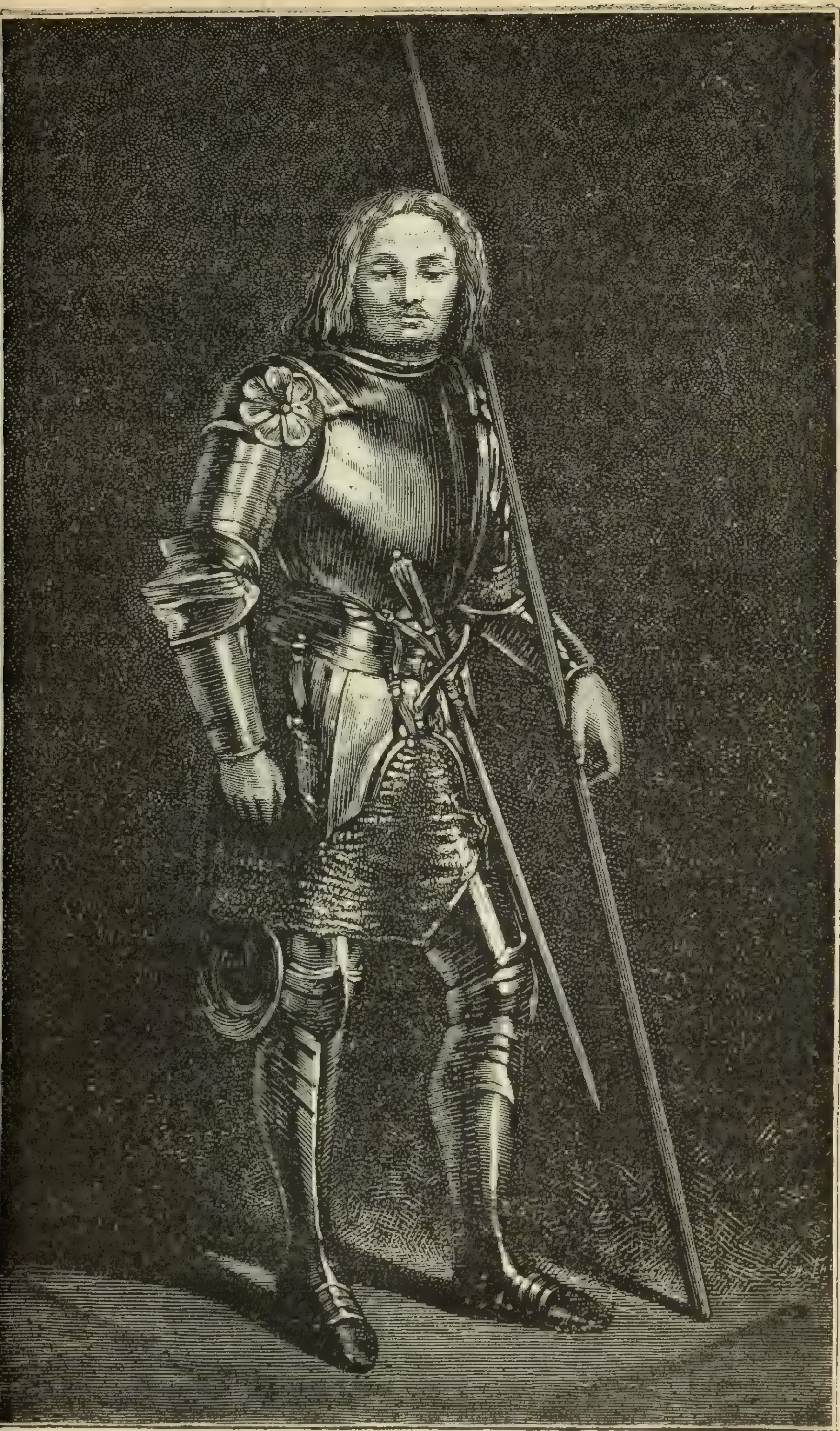
§ 1. — INCURSIONS DES SUISSES DANS LE MILANAIS.
(Le Loyal Serviteur.)

Sur la fin de l'année 1511, vers Noël, descendait une grosse troupe de Suisses, au-devant desquels fut le duc de Nemours avec un certain nombre de gens; mais il n'était pas puissant pour les combattre à la campagne, parce que la plupart de ses gens étaient en garnisons forcées, comme Vérone, Bologne et autres. Chaque jour il se faisait des escarmouches; toutefois les Français furent rembarrés dedans Milan, et le jour même, le seigneur de Conti, capitaine de cent hommes d'armes, alla faire une course en laquelle il n'eut pas du meilleur, car il perdit huit ou dix hommes d'armes et fut fort blessé lui-même, de façon qu'il mourut en la ville de Milan. Le lendemain, le bon Chevalier sans peur et sans reproche, son grand compagnon et ami, le vengea bien, car il fut aux champs et défit cinq cents Suisses au lieu même où reçut le coup de la mort

ledit seigneur de Conti. Les Suisses furent quelques jours devant Milan, mais vivres leur manquèrent, par quoi ils furent contraints de venir à quelque appointement et de s'en retourner. Ledit appointement se fit par leur capitaine général qui les avait amenés, que l'on nommait le baron de Sachs, avec le duc de Nemours, en un lieu près de Milan, nommé Saint-Ange. Lesdits Suisses s'en retournèrent, mais cette descente fit gros dommage en la duché, car ils brûlèrent quinze ou vingt gros villages.

§ 2. — MARCHE DES FRANÇAIS SUR BOLOGNE. — PRÉDICTIONS DE L'ASTROLOGUE DE FINALE.

Peu après s'en alla ledit duc de Nemours parce qu'il entendit que l'armée d'Espagne s'approchait de Bologne pour l'assiéger, et il vint en un village près de Ferrare, nommé Finale, où il assembla toute l'armée et la logea alentour. Ainsi que ladite armée marchait droit à ce Finale, le noble duc de Nemours passa par une petite ville, appelée Carpi, avec la plupart des capitaines, surtout ceux en qui plus il se fiait et qu'il aimait le mieux. Il y séjourna deux jours et y fut fort bien reçu, avec sa compagnie, du seigneur de la ville qu'on estimait homme de grand savoir tant en lettres grecques que latines. Il était cousin germain de Pic de la Mirandole, et lui s'appelait Albert de la Mirandole, comte de Carpi. Il soupa, le soir de l'arrivée dudit duc de Nemours, avec lui et les capitaines français, où il y eut plusieurs devis, et entre autres d'un astrologue, qu'aucuns autres appelaient devin, lequel était en cette ville de Carpi, et que c'était merveille de ce qu'il disait des choses passées, sans en avoir jamais eu



Gaston de Foix, duc de Nemours, d'après Giorgione.

connaissance, et encore, qui plus fort était, parlait des choses à venir. Il n'est rien si certain que tous vrais chrétiens doivent tenir qu'il n'y a que Dieu qui sache des choses futures. Mais cet astrologue de Carpi a dit tant de choses et à tant de sortes de gens, qui depuis sont advenues, qu'il a mis beaucoup de monde en rêverie.

Quand le gentil duc de Nemours en eut ouï parler, ainsi que les jeunes gens sont curieux de voir choses nouvelles, il pria le comte qu'il l'envoyât querir, ce qu'il fit, et il vint incontinent. Il pouvait être de l'âge de soixante ans environ, homme sec et de moyenne taille. Le duc de Nemours lui tendit la main, et en italien lui demanda comment il se portait; il lui répondit très honnêtement. Plusieurs propos furent tenus, et entre autres lui fut demandé par le seigneur de Nemours si le vice-roi de Naples et les Espagnols attendraient la bataille. Il dit que oui, et que, sur sa vie, elle serait le vendredi saint ou le jour de Pâques, et serait fort cruelle. Il lui fut demandé qui la gagnerait. Il répondit ces propres mots : « Le camp demeurera aux Français, et les Espagnols y feront la plus grosse et lourde perte qu'ils firent depuis cent ans; mais les Français n'y gagneront guère, car ils perdront beaucoup de gens de bien et d'honneur, dont ce sera dommage. » Il dit merveilles. Le seigneur de la Palisse lui demanda s'il ne demeurerait point à cette bataille. Il dit que nenni, qu'il vivrait encore douze ans pour le moins, mais qu'il mourrait dans une autre bataille. Autant en dit-il au seigneur d'Imbercourt, et au capitaine Richebourg qu'il serait en danger d'être tué de foudre. Bref, il n'y eut guère de gens en la compagnie qui ne s'enquissent de leur affaire.

Le bon Chevalier sans peur et sans reproche était

présent qui s'en riait; et le gentil duc de Nemours lui dit : « Monseigneur de Bayard, mon ami, je vous prie, demandez un peu à notre maître ce que sera de vous. — Il ne faut point que je le demande, car je suis assuré que ce ne sera jamais grand'chose; mais, puisqu'il vous plaît, je le veux bien. » Et il commença à dire à l'astrologue : « Monsieur notre maître, je vous prie, dites-moi si je serai une fois grand riche homme. » Il répondit : « Tu seras riche d'honneur et de vertu autant que capitaine fut jamais en France, mais des biens de fortune tu n'en auras guère : aussi ne les cherches-tu pas; et je te veux bien aviser que tu serviras un autre roi de France, après celui-ci qui règne et que tu sers, lequel t'aimera et t'estimera beaucoup; mais les envieux empêcheront qu'il ne te fera jamais de grands biens et ne te mettra pas aux honneurs que tu auras mérités : toutefois je crois que la faute ne procédera pas de lui. — Et de cette bataille que vous dites si cruelle, en échapperai-je? — Oui, dit-il, mais tu mourras en guerre, dans douze ans pour le plus tard, et seras tué d'artillerie; car autrement n'y finirais-tu pas tes jours, parce que tu es trop aimé de ceux qui sont sous ta charge, qui, pour mourir, ne te laisseraient pas en péril. »

Bref, ce fut une vraie farce que les propos que chacun lui demanda. Il voyait qu'entre tous les capitaines, le duc de Nemours faisait grande privauté au seigneur de la Palisse et au bon Chevalier. Il les tira tous deux à part et leur dit en son langage : « Messeigneurs, je vois bien que vous aimez fort ce gentil prince ici, lequel est votre chef : aussi le mérite-t-il bien, car à sa face vermeille démontre bonne nature. Prenez bien garde à lui, le jour de la bataille, car il est pour y demeurer. S'il en échappe,

ce sera un des grands et élevés personnages qui jamais sortit de France; mais je trouve grosse difficulté qu'il en puisse échapper. Et sur ce, pensez-y bien, car je veux que vous me tranchiez la tête si jamais homme fut en si grand hasard de mort qu'il sera. » Hélas! maudite soit l'heure de quoi il dit si bien la vérité! Le bon prince de Nemours leur demanda en souriant : « Qu'est-ce qu'il vous dit, messeigneurs? » Le bon Chevalier répondit, qui changea de propos : « Monseigneur, c'est monseigneur de la Palisse qui lui fait une question, savoir s'il est autant aimé de Refuge que Vivarols; il lui dit que non, dont il n'est pas fort content. » De ce joyeux propos se prit à rire monseigneur de Nemours, qui n'y pensa autrement.

Sur ces entrefaites, arriva un aventurier en la compagnie, qu'on disait être gentil compagnon, mais assez vicieux, qu'on appelait Jacquin Caumont, et il portait quelque enseigne des bandes du capitaine Molart. Il se voulut faire de fête comme les autres et vint à l'astrologue qu'il tira à part, et commença à lui dire : « Viens çà, bougre, dis-moi ma bonne aventure ». L'autre se sentit injurié et répondit en homme courroucé : « Va, va, je ne te dirai rien, et as menti de ce que tu me dis ». Il y avait beaucoup de gentilshommes présents qui dirent à Jacquin : « Capitaine, vous avez tort, vous voulez tirer du passe-temps de lui et lui dites injure ». Alors il revint peu à peu et parla beaucoup plus doucement, et lui disant : « Maître, mon ami, si j'ai dit quelque folle parole, je te prie, pardonne-moi »; et il fit tant qu'il le rapaisa, et puis il montra sa main, car ledit astrologue regardait le visage et les mains. Quand il eut vu celle de Jacquin, il lui dit en son langage : « Je te prie, ne me demande rien, car je ne te dirais chose

qui vaille. » Toute la compagnie qui était là se prit à rire, et Jacquin, bien marri de ce que les autres riaient, dit encore à l'astrologue : « C'est tout un, dis-moi ce que c'est; je sais bien que je suis pas cocu, puisque je n'ai pas de femme. » Quand il se vit ainsi pressé, il lui dit : « Veux-tu savoir de ton affaire? — Oui, dit Jacquin. — Or pense donc à ton âme de bonne heure, dit l'astrologue; car devant qu'il soit trois mois, tu seras pendu et étranglé. » Et de rire les écoutants de plus belle, lesquels n'eussent jamais pensé que le cas advînt, car il n'y avait nulle apparence, parce qu'il était en crédit parmi les gens de pied, et aussi qu'ils pensaient que le maître l'eût dit parce que Jacquin l'avait d'abord injurié; mais rien ne fut si vrai, et comme on dit en un commun proverbe : « Qui a à pendre ne peut noyer », je vous dirai ce qui advint de lui.

Deux ou trois jours après que le duc de Nemours fut arrivé à Finale (qui est un gros village au milieu duquel passe un canal qui va choir au Pô, et il y avait un pont de bois pour aller d'un côté à l'autre; de jour en jour en ce canal arrivaient plus de cent barques qui venaient de Ferrare et apportaient toutes manières de victuailles aux Français), un jour, par aventure, que Jacquin avait bien soupé, il vint, environ neuf heures de nuit, avec force torches et tambourins de Suisse, au logis de monseigneur de Molart, son capitaine, armé de toutes pièces et monté sur un fort beau coursier, en ordre comme un saint George; car de sa solde ou de pillage il était fort bien vêtu et avait trois ou quatre grands chevaux, espérant que, après la guerre finie, il se mettrait des compagnies d'ordonnance. Quand monseigneur de Molart le vit en cette sorte, et vu l'heure que c'était, il se prit à rire, connaissant bien que la malvoisie lui

avait quelque peu troublé le cerveau. Il lui dit : « Comment! capitaine Jacquin, voulez-vous laisser la pique [1]? — Nenni non, dit-il, monseigneur; mais, je vous supplie, menez-moi au logis de monseigneur de Nemours, et que devant lui il me voie rompre cette lance que je tiens, afin qu'il ait connaissance si un saute-buisson ne courra pas un bois aussi bien qu'une haridelle [2]. » Le capitaine Molart connut bien que la matière valait bien d'en venir jusques à la fin, et que le seigneur de Nemours et toute la compagnie s'en pourraient réjouir. Il mena Jacquin qui passa tout à cheval par-dessus ce pont de bois qui traversait le canal, car les gens de pied étaient logés d'un côté, et les gens de cheval de l'autre. Or, dès qu'il fut venu devant le logis du prince duc de Nemours qui déjà en était averti et descendu de son logis, ensemble la compagnie qui était avec lui, pour en avoir le passe-temps, quand ils furent en la rue, Jacquin, mieux garni de vin que d'autre chose, avec force torches, en sorte qu'on y voyait comme en plein midi, se mit en arrêt. Lors le duc de Nemours lui cria : « Capitaine Jacquin, est-ce pour l'amour de votre dame ou pour l'amour de moi que vous voulez rompre cette lance? » Il répondit, en parlant de Dieu, à la mode des aventuriers, que c'était pour l'amour de lui, et qu'il était homme pour servir le roi, à pied et à cheval. Il baissa sa visière et fit sa course tellement quellement, mais il ne sut rompre sa lance; il recourut encore un coup, mais il en fit autant, et puis la troisième et qua-

1. C'est-à-dire le service d'infanterie, la pique étant l'arme des gens de pied.

2. Sobriquets donnés, le premier par les gens de cheval aux gens de pied, l'autre par les gens de pied aux gens de cheval.

trième fois. Quand on vit qu'il ne faisait autre chose, il fâcha la compagnie, et on le laissa là. Bien ou mal fait par lui, il se mit au retour à son logis, le beau pas. Il avait fort échauffé son cheval et de sorte qu'il allait toujours sautelant, joint aussi qu'il ne le menait guère bien lui donnant de l'éperon sans propos, de façon que, quand il fut sur ce pont de bois, il le chatouillait toujours. Il avait un peu pluiné, de sorte que, le cheval faisant un petit saut, les quatre pieds lui faillirent, et tombèrent homme et cheval dedans le canal où pour le moins y avait demi-lance d'eau. Ceux qui étaient de la compagnie s'écrièrent : « A l'aide! » D'en haut ne lui pouvait-on donner secours, car ce canal était fait comme un fossé à fond de cuve, et, sans le grand nombre de barques qui étaient là, on n'en eût vu jamais pied ni main. Le cheval se défit de son homme et nagea plus de demi-quart d'heure avant qu'il sût trouver moyen d'échapper; enfin il se trouva à lieu qu'on avait baissé pour abreuver les chevaux, et se sauva. Le capitaine Jacquin, le vaillant homme d'armes, grenouilla en l'eau longuement, mais enfin, comme par miracle, il fut sauvé et pêché par ceux qui étaient dans les barques, mais plus mort que vif. Incontinent il fut désarmé et pendu par les pieds, où en peu de temps il jeta par la bouche deux ou trois seaux d'eau, et fut plus de six heures sans parler. Toutefois les médecins de monseigneur de Nemours le vinrent voir et il fut si bien secouru que, dans deux jours, il fut aussi sain et gaillard que jamais.

Il ne faut pas demander si de ses compagnons aventuriers il fut moqué à double carillon; car l'un lui disait : « Hé! capitaine Jacquin, vous conviendra-t-il une autre fois de courir lance, à neuf heures de nuit, en hiver? » L'autre lui disait : « Il vaut encore

trop mieux être saute-buisson que haridelle, on ne tombe pas de si haut. » Bref, il fut mené comme il lui appartenait, mais cela ne me fait point tant émerveiller comme de ce qu'il se sauva de dedans ce canal, et armé de toutes pièces, et c'est ce qui m'a fait mettre cet incident en cette histoire, à propos de l'astrologue de Carpi, qui lui avait dit qu'il serait pendu et étranglé, comme il fut, le mardi d'après Pâques ensuivant, qui avait été la fameuse journée de Ravenne, comme vous entendrez.

Ce gentil duc de Nemours étant à Finale, attendant toujours quelques nouvelles des ennemis, partit une journée entre les autres, et alla visiter le duc et la duchesse de Ferrare en leur ville, lesquels, s'ils lui en avaient fait bonne chère par le passé, encore la lui firent-ils meilleure. Il y demeura cinq ou six jours en joyeux et honnête passe-temps, et en rapporta les couleurs de la duchesse qui étaient de gris et noir, et puis s'en retourna en son camp, où il eut nouvelles certaines que, si la ville de Bologne n'était secourue, elle et ceux qui étaient dedans s'en allaient perdus, par quoi il assembla tous les capitaines pour y aviser, et il fut conclu qu'on irait lever le siège. Il faisait assez mauvais chevaucher, comme en la fin du mois de janvier; toutefois il partit de Finale, et prit son chemin droit à Bologne; mais, durant son voyage, il advint un gros inconvénient, car la ville de Brescia fut reprise par les Vénitiens, comme vous l'entendrez.

§ 3. — REPRISE DE BRESCIA PAR LES VÉNITIENS. MASSACRE DES FRANÇAIS.

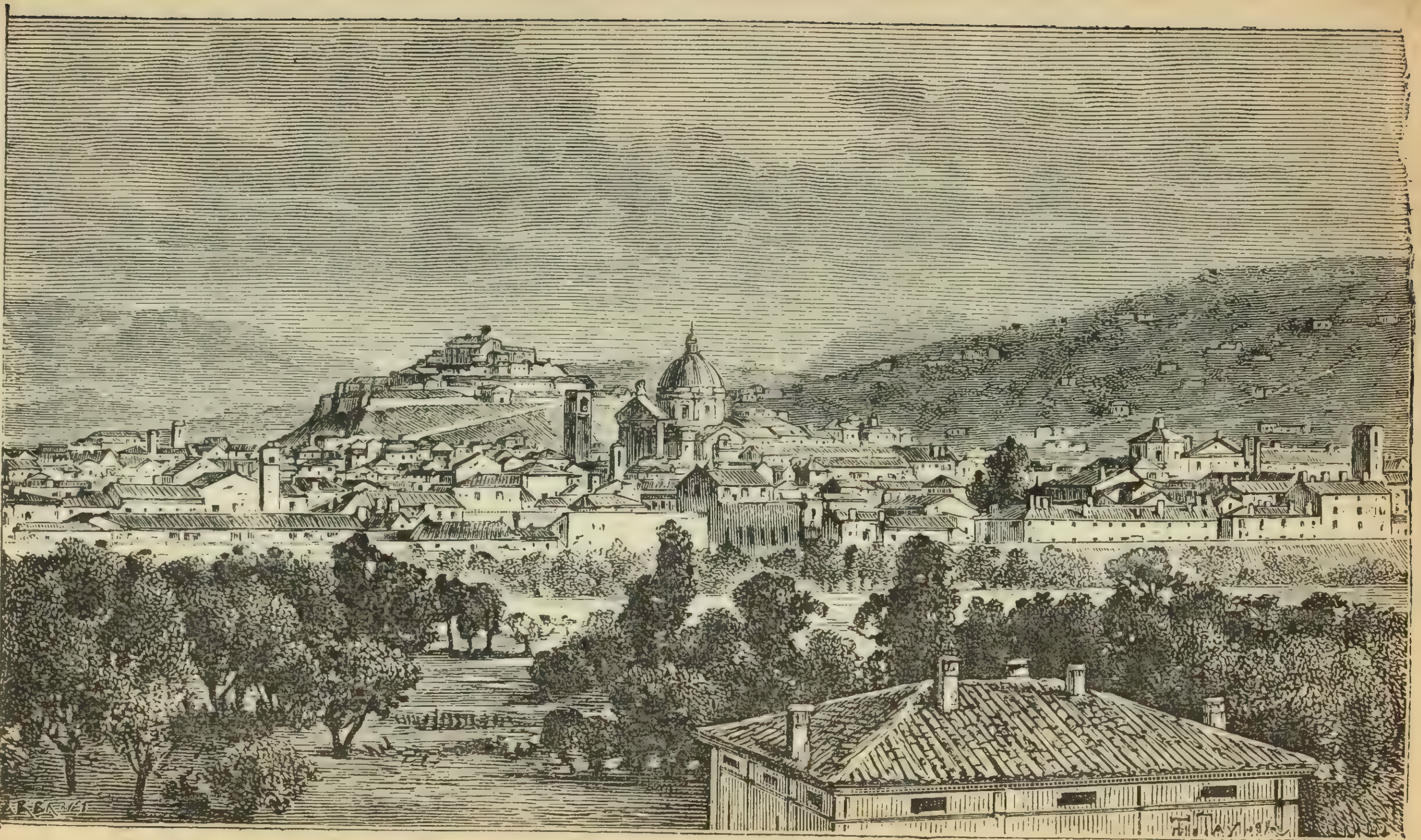
Les Vénitiens tâchaient tous les jours, entre autres choses, de trouver le moyen de remettre la ville de

Brescia entre les mains de la Seigneurie, qui est une des belles cités de l'Europe, des plus fortes, et garnie de tous vivres que l'on saurait souhaiter pour substanter nature; et dedans sourdent tant de belles fontaines que c'est un vrai paradis terrestre. Il y a trois vallées qui viennent entre les montagnes se joindre à ladite ville, dont l'une vient des Allemagnes, et les deux autres d'entre le Frioul et Venise, et s'appellent le val Camonica, le val Tropi et le val Zobi, et par l'une de ces trois se peut toujours donner secours à la ville, laquelle était garnie des gens du roi de France, et en était pour lors gouverneur le seigneur du Lude, et capitaine du château un gentilhomme du pays basque, nommé Herrigay.

La grande volonté qu'avaient les Vénitiens de reprendre Brescia n'était pas fondée sans raison; car par là ils affamaient ceux qui étaient dans Vérone, et faisaient barbe à ceux qui voudraient partir de Milan pour leur en faire porter; mais ils ne pouvaient trouver moyen de la ravoir, ni aussi de surprendre ceux qui la gardaient, sans avoir intelligence dedans avec quelque gros personnage : et quoique les habitants fussent bons à Saint-Marc, personne n'osait aventurer, parce que le feu seigneur de Conti et le bon Chevalier, pour une surprise qui leur faillit être faite peu de temps devant, avaient fait couper la tête à un des plus apparents de la ville et de la plus grosse maison, nommé le comte Jean-Marie de Martinengo, qui en était le chef, et plusieurs autres furent confinés en France. Toutefois le diable, ennemi de tout repos humain, voulut user de sa science, et alla semer une dissension en ladite ville entre deux grosses maisons, l'une de Gambro et l'autre d'Avogador; mais celle de Gambro était beaucoup plus favorisée des Français.

Un jour, s'émut un débat entre deux des enfants du comte Gambro et du comte Louis Avogador, de sorte que celui de Gambro, qui était bien accompagné, blessa outrageusement l'autre. Ledit comte Avogador ne s'en fût su venger, car la force n'était pas sienne en la ville, et s'en était venu à Milan. Il avait été quelque temps devers le duc de Nemours, pour en avoir justice et réparation. Le bon prince le voulait et en commanda commissions pour en faire l'information, afin de rendre à chacun son droit. Je ne sais comment il alla, mais enfin il n'en eut autre chose; par quoi, comme homme injurié à tort, sans en pouvoir avoir raison, il se désespéra et délibéra de retourner à son naturel, et, faisant semblant d'aller huit ou dix jours à une sienne possession, il s'en alla jusques à Venise, devers le doge et la Seigneurie, les induire à regagner et remettre entre leurs mains la bonne ville de Brescia, et de ce leur indiqua les moyens qu'il fallait tenir, qui, l'heure venue, sortirent à bon effet. S'il fut le bienvenu, il ne faut pas demander, car ladite ville de Brescia était la filleule de Saint-Marc. Il fut festoyé trois ou quatre jours comme un roi, durant lequel temps ils prirent conclusion pour leur affaire, et lui fut promis, au jour par eux pris et assigné, qu'il n'y aurait nulle faute que messire André Gritti ne se trouvât devant la ville avec sept ou huit mille hommes de guerre, sans compter les vilains des montagnes qui descendraient, et que, cependant, il allât gagner des gens en la ville et faire ses préparatifs. Il s'en vint, et secrètement gagna et tira à sa cordelle la plupart des habitants.

Le seigneur du Lude ne se fiait pas trop en eux et faisait chaque jour bon guet; mais il était bien mal accompagné pour se défendre contre la commune,



Vue de Brescia, d'après une photographie.

s'ils eussent eu mauvais vouloir, comme tous eurent pour la plupart; car cinq ou six jours après, un matin au point du jour, vinrent les Vénitiens à une des portes qu'ils trouvèrent garnie des gens pour la défendre. Ils firent sonner l'alarme. Le seigneur du Lude se mit incontinent en ordre, pensant qu'ils donneraient par cet endroit; mais, en amusant les Français à la porte, une partie des ennemis rompirent certaines grilles de fer par où sortaient les immondices de la ville et commencèrent à entrer dedans, criant : *Marco! Marco!* Quant et quant le comte Louis Avogador se mit sus et tous ceux de sa faction, de sorte qu'on eût vu toute la ville en armes. Quand le pauvre seigneur du Lude vit qu'il était trahi, il fit sonner la retraite à ses gens et, au mieux qu'il lui fut possible, avec eux se retira au château; mais tous les chevaux, harnais et habillements demeurèrent. La comtesse Gambro, qui était Française, et tous ceux qui tenaient le parti du roi de France, s'y sauvèrent. Sur ces entrefaites les portes furent ouvertes, et le seigneur messire André Gritti mis dedans. Une grosse pitié fut; car tous les Français qui furent trouvés dans la ville, sans en prendre un à merci, furent mis en pièces; mais ils le payèrent après, comme vous verrez.

La première chose que fit faire le comte Louis Avogador, quand il vit sa force, ce fut d'aller aux maisons de ceux de Gambro, lesquelles il fit toutes ruiner et démolir. Le provéditeur, messire André Gritti, connut bien que ce n'était pas le plus fort d'avoir eu la ville, s'il n'avait le château; car, par là, elle pourrait être aisément reprise. Il l'envoya sommer incontinent par un trompette; mais il perdit sa peine, car il était trop garni de gaillarde chevalerie. Toutefois, au monde qui y était entré les vivres

n'eussent guère duré; en outre le provéditeur fit canonner la place à merveille, et il y eut grosse brèche faite. De plus, il fit soudainement dresser deux engins, en manière de grues, pour approcher de la place, lesquels portaient bien chacun cent hommes de front; bref, ils firent tout ce qu'il était possible de faire pour prendre le château. Le seigneur du Lude et le capitaine Herrigay, bien étonnés de cette trahison, dépêchèrent un homme devers le duc de Nemours, qui était allé avec toute sa puissance à Bologne, en l'avertissant de leur inconvénient, et davantage que, s'ils n'étaient secourus dans huit jours, ils étaient perdus.

§ 4. — GASTON DE FOIX DANS BOLOGNE. — RETOUR OFFENSIF SUR BRESCIA.

Le messager, quoique tous les passages fussent gardés, échappa et fit si bonne diligence qu'il arriva devant Bologne, le jour même que le gentil duc avait fait lever le siège et rafraîchi la ville de gens et de vivres. Les lettres lui furent présentées que le bon prince ouvrit et lut. Il fut bien ébahi quand il entendit l'inconvénient de Brescia, car c'était, après le château de Milan, la place que les Français eussent en Italie de plus grosse importance. Les capitaines furent assemblés et conclurent tous ensemble que, à toute diligence, il fallait retourner et la reprendre, s'il était possible, ce qu'ils pensaient aisé à exécuter, pourvu que le château ne se perdît point. Après cette conclusion, il n'y eut plus de procès; mais chacun fit trousser son bagage, et ils se mirent en chemin.

§ 5. — DÉFAITE DE JEAN-PAUL BAGLIONE, ENVOYÉ PAR LA SEIGNEURIE DE VENISE AU SECOURS DE BRESCIA.

Quand messire André Gritti fut maître et seigneur de la ville de Brescia, et qu'il eut assiégé le château, comme vous avez entendu, il ne s'en tint pas là; mais connaissant bien que, dès que le duc de Nemours, qui était allé lever le siège de Bologne, en serait averti, soudain il retournerait, et qu'alors, s'il ne se trouvait fort dans la ville et aussi puissant que pour combattre aux champs, il serait en danger d'être perdu, il écrivit une lettre à la Seigneurie, qu'il envoya en extrême diligence, où il leur faisait entendre qu'il était plus que nécessaire, pour conserver la ville de Brescia, par lui prise, qu'ils envoyassent un secours aussi puissant que possible pour se défendre, et au besoin donner la bataille au camp des Français, et que, par le moyen de Brescia, ils recouvreraient toutes leurs terres. Sa demande fut trouvée raisonnable et de grosse importance. Lors fut incontinent mandé à messire Jean-Paul Baglione, lors capitaine général de cette seigneurie de Venise, qu'il eût jour et nuit à marcher, accompagné de quatre cents hommes d'armes et quatre mille hommes de pied, et qu'il s'en allât jeter dans Brescia.

Quand il eut entendu le vouloir de la Seigneurie, il se mit en devoir et en chemin le plus tôt qu'il put. De l'autre côté, le duc de Nemours marchait si diligemment qu'un chevaucheur sur un courtaud de cent écus n'eût su faire plus de pays qu'il en faisait en un jour avec toute son armée, et tant fit qu'il arriva auprès d'un château appelé Valeggio, qui tenait pour le roi de France, et lequel pensait prendre

le capitaine Jean-Paul Baglione en passant. Et ce qu'il s'y amusa lui porta grand dommage; car le duc de Nemours en fut averti, lequel fit faire ce jour-là à son armée, en fin cœur d'hiver, comme à la mi-février, trente milles de pays, de façon qu'il se trouva plus près de Brescia que ledit capitaine Baglione qui, en un passage, fut rencontré des Français. Il avait cinq ou six pièces d'artillerie, lesquelles il fit décharger, dont de l'une fut tué le porte-enseigne du seigneur de Téligny, capitaine bien à louer, lequel menait avec le bon Chevalier les premiers coureurs.

Toute la nuit le bon Chevalier avait eu la fièvre et n'était point armé, mais était en une robe de velours noir à chevaucher; mais, quand il vit qu'il fallait combattre, il emprunta un halecret [1] d'un aventurier, qu'il mit sur sadite robe, et monta sur un gaillard coursier; puis, avec son compagnon le seigneur de Téligny, il marcha droit aux ennemis. La grosse troupe de l'avant-garde des Français était encore bien loin; toutefois ils ne laissèrent point de charger; il y eut dure et âpre rencontre qui dura, toujours combattant, un quart d'heure. Cependant en vinrent nouvelles au camp et les Français furent rafraîchis de gens; mais quand le capitaine de la Seigneurie les vit approcher, il tourna le dos, se retirant là d'où il était venu. Il fut chassé longuement, mais jamais ne put être pris; ses gens de pied y demeurèrent, son artillerie et la plupart de ses gens de cheval. Ce fut une belle défaite et profitable aux Français; car si ces gens-là fussent entrés dans Brescia, jamais elle n'eût été reprise. De cette

1. Halecret ou corselet, cuirasse de piquier plus légère que celle d'un homme d'armes.

tant bonne rencontre fut marri et joyeux le duc de Nemours : joyeux de ce qu'il était victorieux, et marri de ce qu'il ne s'y était pas trouvé.

Ces nouvelles furent incontinent sues au château de Brescia où ils firent des feux de joie, en cinq ou six endroits, car par là ils se trouvaient assurés d'être secourus dans deux jours. Mais s'ils en avaient joie au château, il y en eut bien autant de mélancolie en ceux de la ville, connaissant que c'était leur destruction, et les habitants se fussent volontiers retournés, lesquels vinrent supplier messire André Gritti qu'il se retirât, mais il n'en voulut rien faire, dont mal lui en prit.

§ 6. — PRISE ET SAC DE BRESCIA PAR L'ARMÉE FRANÇAISE.

Le noble duc de Nemours s'en vint, après la défaite de Jean-Paul Baglione, loger à vingt milles de Brescia, et le lendemain au pied du château. En marchant, il trouva quelque nombre de vilains assemblés en un petit village, lesquels voulurent tenir fort, mais enfin furent tous mis en pièces. Quand l'armée des Français fut arrivée, incontinent montèrent au château quelques capitaines pour reconforter le seigneur du Lude et le capitaine Herrigay, ensemble ceux qui étaient dedans, et y fut porté force vivres, dont de joie ils tirèrent dix-huit ou vingt coups d'artillerie en la ville, et de telle fête se fussent bien passés les habitants. Le lendemain, le seigneur de Nemours monta au château; aussi firent les capitaines et toute l'armée, où il fut conclu de donner l'assaut à la ville, qui fut âpre, dur et cruel.

Le duc de Nemours, qui ne voulut point tarder en

ses affaires, après qu'il fut monté au château, assembla tous ses capitaines pour savoir ce qu'il y avait à faire; car dans la ville il y avait gros nombre de gens, comme huit mille hommes de guerre, et douze ou quatorze mille vilains du pays qui s'étaient avec eux assemblés, et certes la ville était forte à merveille. Un avantage était qu'on descendait du château en la citadelle sans trouver de fossé qui donnât guère empêchement; mais ils avaient fait un bon rempart. Or, en toute l'armée du roi de France il n'y avait point alors plus de douze mille combattants; car une grosse partie était demeurée à Bologne. Toutefois, au petit nombre qui y était il n'y avait rien à dire, car c'était toute fleur de chevalerie, et je crois que depuis cent ans n'avait été vue, pour le nombre, plus gaillarde compagnie, et surtout avec le bon vouloir que chacun avait de servir son bon maître le roi de France. Ce gentil duc de Nemours avait tant gagné le cœur des gentilshommes et des aventuriers qu'ils fussent tous morts pour lui.

Eux assemblés au conseil, ledit seigneur à tous les capitaines demanda leur avis, que chacun dit au mieux qu'il sut, et, pour conclusion, il fut ordonné qu'on donnerait l'assaut, sur les huit ou neuf heures, le lendemain matin. Et telle fut l'ordonnance : c'est que le seigneur de Molart, avec ses gens de pied, conduirait la première pointe; mais devant lui irait le capitaine Herrigay avec ses gens escarmoucher. Après, en une troupe, marcheraient ce capitaine Jacob, que l'empereur Maximilien avait devant Padoue en la bande du prince de Hanau (mais par moyens il fut gagné au service du roi de France, et il avait deux mille lansquenets), les capitaines Bonnet, Maugiron, le bâtard de Clèves et autres, jusques au nombre de sept mille hommes; et le duc de Nemours, les gen-

tilshommes que conduisait le grand sénéchal de Normandie, avec la plus grosse force de la gendarmerie à pied, marcheraient à leur côté, l'armet en tête et la cuirasse sur le dos; et monseigneur d'Alègre serait à cheval à la porte Saint-Jean, qui était la seule porte que les ennemis tenaient ouverte, car ils avaient muré les autres, avec trois cents hommes d'armes, pour garder que nul ne sortît. Le vertueux capitaine seigneur de la Palisse ne fut point à l'assaut; car, le soir de devant, il avait été blessé à la tête, d'un éclat, par un coup de canon qu'on avait tiré de la ville au château.

Cette ordonnance faite, chacun la trouva bonne, excepté le bon Chevalier, qui dit, après que le duc de Nemours, selon son rang, eut parlé à lui : « Monseigneur, sauve votre révérence, et vous, messeigneurs, il me semble qu'il faut faire une chose dont nous ne parlons point ». Il lui fut demandé par ledit seigneur de Nemours ce que c'était. « C'est, dit-il, que vous envoyiez monseigneur de Molart faire la première pointe; de lui je suis plus qu'assuré qu'il ne reculera pas, ni beaucoup de gens de bien qu'il a avec lui; mais si les ennemis ont avec eux des gens d'étoffe et connaissant bien la guerre, comme je crois que oui, sachez qu'ils les mettront à la pointe, et pareillement leurs arquebusiers. Or, en telles affaires, s'il est possible, il ne faut jamais reculer; et si d'aventure ils repoussaient lesdits gens de pied, et que ceux-ci ne fussent soutenus de gendarmerie, il pourrait y avoir gros désordre. Par quoi je suis d'avis que, avec mondit seigneur de Molart, on mette cent ou cent cinquante hommes d'armes, qui seront pour beaucoup mieux soutenir le faix que les gens de pied qui ne sont pas ainsi armés. » Lors dit le duc de Nemours : « Vous dites vrai, monseigneur de

Bayard; mais qui est le capitaine qui se voudra mettre à la merci de leurs arquebuses? — Ce sera moi, s'il vous plaît, monseigneur, répondit le bon Chevalier; et croyez que la compagnie dont j'ai la charge fera aujourd'hui de l'honneur au roi et à vous et tel service que vous vous en apercevrez. » Quand il eut parlé, il n'y eut capitaine qui ne regardât son voisin; car sans faute le fait était très dangereux; toutefois, il demanda la charge et elle lui demeura.

Quand tout fut conclu, encore dit le duc de Nemours : « Messeigneurs, il faut que selon Dieu nous regardions à une chose : vous voyez bien que, si cette ville se prend d'assaut, elle sera ruinée et pillée, et tous ceux de dedans morts, ce qui serait une grosse pitié. Il faut encore savoir d'eux, avant qu'ils en essayent la fortune, s'ils se voudraient point rendre. » Cela fut trouvé bon, et le matin y fut envoyé un des trompettes, qui sonna dès qu'il partit du château et marcha jusques au premier rempart des ennemis, où était le provéditeur messire André Gritti et tous les capitaines. Quand le trompette fut arrivé, il demanda à entrer dans la ville; on lui dit qu'il n'entrerait point, mais qu'il dît ce qu'il voudrait, et qu'ils étaient ceux qui avaient puissance de lui répondre. Lors, il fit son message tel que vous avez entendu ci-dessus, et que, s'ils voulaient rendre la ville, on les laisserait aller, leurs vies sauves; sinon, et si elle était prise d'assaut, ils pouvaient être tous assurés de mourir. Il lui fut répondu qu'il s'en pouvait bien retourner, que la ville était de la Seigneurie, qu'elle y demeurerait, et qu'au surplus ils garderaient bien que jamais Français y mît le pied. Hélas! les pauvres habitants se fussent volontiers rendus, mais ils ne furent pas les maîtres.

Le trompette revint qui fit sa réponse; laquelle ouïe, il n'y eut autre délai sinon que le gentil duc de Nemours, qui avait déjà ses gens en bataille, commença à dire : « Or, messeigneurs, il n'y a plus qu'à bien faire et nous montrer gentils compagnons; marchons, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis! » Les paroles ne furent sitôt proférées que tambourins, trompettes et clairons sonnèrent l'assaut et l'alarme si impétueusement que aux couards les cheveux dressaient en la tête, et aux hardis le cœur leur croissait au ventre. Les ennemis, entendant ce bruit, détachèrent plusieurs coups d'artillerie dont, entre autres, un coup de canon vint droit donner au beau milieu de la troupe du duc de Nemours, sans tuer ni blesser personne, qui fut chose miraculeuse, en considérant comme ils marchaient serrés. Alors se mirent à marcher en avant le seigneur de Molart et le capitaine Herrigay avec ses gens, et sur leur aile, quant et quant, le gentil et bon Chevalier sans peur et sans reproche, à pied, avec toute sa compagnie qui était de gens d'élite, car la plupart de ses gens d'armes avaient en leur temps été capitaines, mais ils aimaient mieux être de sa compagnie, à la moitié moins d'avantages, que d'une autre, tant il se faisait aimer par ses vertus.

Ils approchèrent près du premier rempart, derrière lequel étaient les ennemis, qui commencèrent à tirer leur artillerie et leurs arquebuses dru comme mouches. Il avait un peu pluiné; le château était en montagne, et pour descendre en la ville on glissait un peu; mais le duc de Nemours, en montrant qu'il ne voulait pas demeurer des derniers, ôta ses souliers et se mit en escarpins de chausses. A son exemple firent plusieurs autres; car, à vrai dire, ils s'en soutenaient mieux. Le bon Chevalier et le sei-

gneur de Molart combattirent à ce rempart furieusement, et de même il fut merveilleusement bien défendu. Les Français criaient : « France! France! » Ceux de la compagnie du bon Chevalier criaient : « Bayard! Bayard! » Les ennemis criaient : *Marco! Marco!* Bref, ils faisaient tant de bruit que les arquebuses ne pouvaient être entendues. Messire André Gritti donnait merveilleux courage à ses gens, et en son langage italien leur disait : « Tenons bon, mes amis; les Français seront tantôt lassés, ils n'ont que la première ardeur; et si ce Bayard était défait, jamais les autres n'approcheraient ». Il était bien abusé; car, s'il avait grand cœur de défendre, les Français l'avaient cent fois plus grand pour entrer dedans.

Ils livrèrent un assaut merveilleux par lequel ils repoussèrent un peu les Vénitiens; ce que voyant le bon Chevalier, il commença à dire : « Dedans! dedans! compagnons; ils sont nôtres; marchez, tout est défait ». Lui-même entra le premier et passa le rempart et après lui plus de mille; de sorte qu'ils gagnèrent le premier fort, ce qui ne fut pas sans se bien battre, et il y en demeura de tous côtés, mais peu des Français.

Le bon Chevalier eut un coup de pique dans le haut de la cuisse, qui entra si avant que le bout se rompit, et le fer, avec un bout du fût, demeura dedans. Bien crut-il avoir été frappé à mort, de la douleur qu'il sentit, et il commença à dire au seigneur de Molart : « Compagnon, faites marcher vos gens, la ville est gagnée; pour moi, je ne saurais tirer outre, car je suis mort ». Le sang lui sortait en abondance, et force lui fut, ou de mourir là sans confession, ou de se retirer de la foule avec deux de ses archers, lesquels lui étanchèrent, le mieux qu'ils

purent, sa plaie, avec leurs chemises qu'ils déchirèrent pour cela.

Le pauvre seigneur de Molart, qui pleurait amèrement la perte de son ami et voisin (car tous deux étaient de l'écarlate [1] des gentilshommes), comme un lion furieux, délibéré de le venger, commença rudement à pousser; et le bon duc de Nemours avec sa troupe après, qui entendit en passant que le premier fort avait été gagné par le bon Chevalier, mais qu'il y avait été blessé à mort, si lui-même eût eu le coup, n'eût pas eu plus de douleur et commença à dire : « Hé! messeigneurs mes amis, ne vengerons-nous point sur ces vilains la mort du plus accompli chevalier qui fut au monde? Je vous prie, que chacun pense à bien faire. » A sa venue, les Vénitiens furent maltraités et déguerpirent de la citadelle, faisant mine de se vouloir retirer vers la ville et lever le pont; et les Français eussent eu trop à faire par ce moyen; mais ils furent poursuivis si vivement qu'ils passèrent le palais et entrèrent pêle-mêle dans la grande place, en laquelle était toute leur force, la gendarmerie et chevau-légers bien à cheval, avec les gens de pied, en bataille bien ordonnée selon leur fortune.

Là se montrèrent les lansquenets et aventuriers français gentils compagnons. Le capitaine Bonnet y fit de grands faits d'armes, et, sortant de sa troupe la longueur d'une pique, marcha droit aux ennemis, et fut aussi très bien suivi. Le combat dura demi-heure ou plus. Les citadins et femmes de la ville

1. « Tout ainsi que l'écarlate passe en couleur toutes autres teintures de draps, les Dauphinois, sans blâmer la noblesse d'autres régions, sont appelés, par tous ceux qui en ont connaissance, l'écarlate des gentilshommes de France » (Le Loyal Serviteur, chap. I).

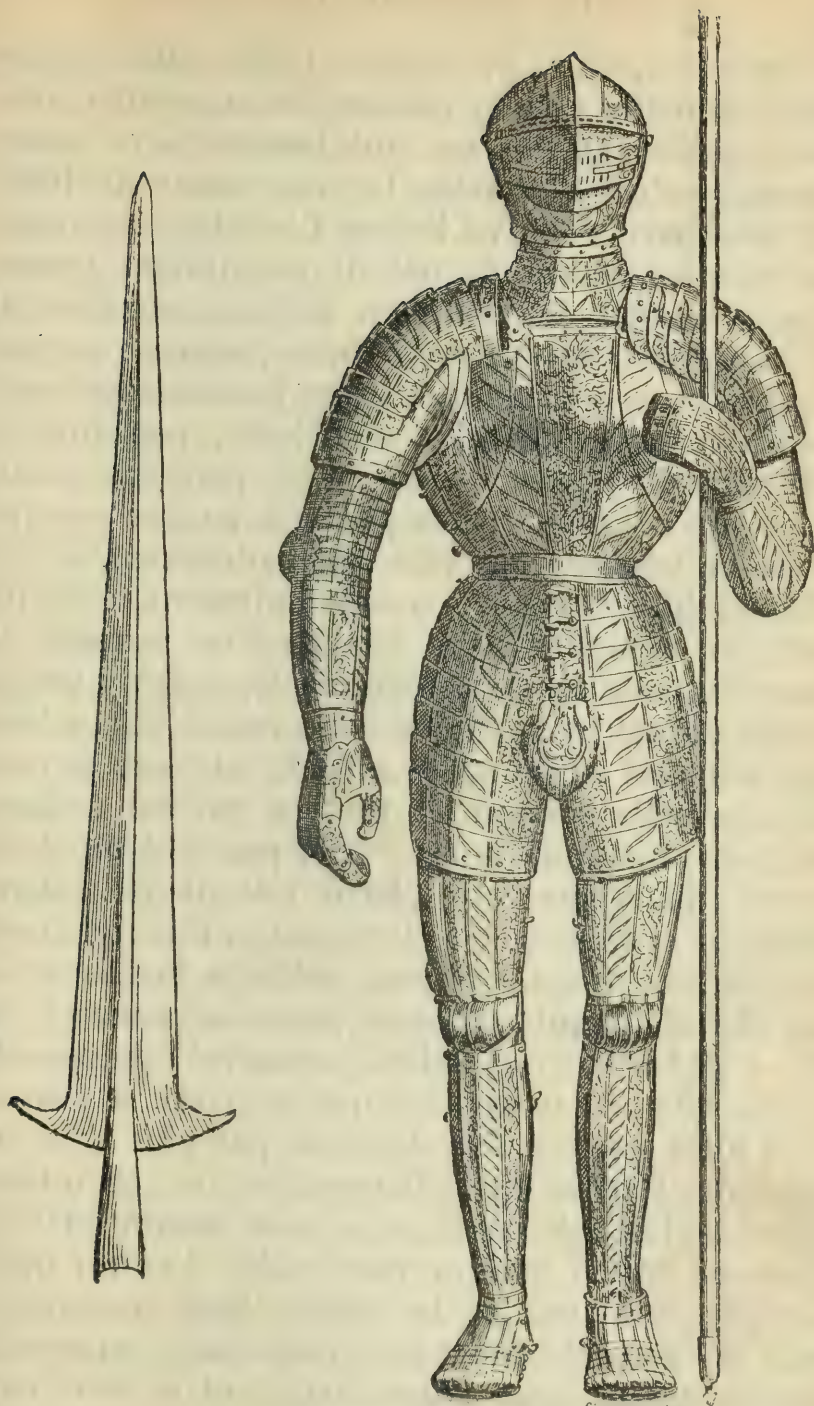
jetaient par les fenêtres de gros carreaux et pierres, avec de l'eau chaude, ce qui fit plus de mal aux Français que les gens de guerre. Ce nonobstant, les Vénitiens furent enfin défaits, et il y en demeura sur cette grande place de si bien endormis qu'ils ne se réveilleront de cent ans, au nombre de sept ou huit mille. Les autres, voyant qu'il n'y faisait pas trop sûr, cherchèrent leur échappatoire de rue en rue, mais toujours, pour leur malheur, trouvaient gens de guerre qui les tuaient comme perdreaux. Messire André Gritti, le comte Louis Avogador, et autres capitaines étaient à cheval, lesquels, quand ils virent la déroute entièrement sur eux, voulurent essayer le moyen de se sauver et s'en allèrent droit à cette porte Saint-Jean, croyant sortir; ils firent abaisser le pont, et criaient : « *Marco! Marco!* Italie! Italie! » Mais c'était en voix de gens bien effrayés. Le pont ne fut jamais sitôt baissé que le seigneur d'Alègre, gentil capitaine et diligent, n'entrât dans la ville avec la gendarmerie qu'il avait, et en s'écriant : « France! France! » chargea les Vénitiens, lesquels tous ou la plus grande part il porta par terre, et entre autres le comte Louis Avogador, qui était monté sur une jument coursière qui pouvait courir cinquante milles sans repaître.

Le provéditeur, messire André Gritti, vit bien qu'il était perdu sans remède s'il attendait davantage; par quoi, après avoir couru de rue en rue pour échapper à la fureur des assaillants, il descendit de son cheval et se jeta en une maison, seulement avec un de ses gens, où il se mit en défense quelque peu; mais redoutant un plus gros inconvénient, il fit enfin ouvrir le logis où il fut pris prisonnier. Bref, nul n'en échappa qui ne fût mort ou pris, et ce fut un des plus cruels assauts qu'on eût jamais vus; car de

morts, tant des gens de guerre de la Seigneurie que de ceux de la ville, il y en eut plus de vingt mille, et des Français ne s'en perdit jamais cinquante, ce qui fut grosse fortune. Or, quand il n'y eut plus à qui combattre, chacun se mit au pillage parmi les maisons et il y eut de grosses pitiés; car, comme vous pouvez entendre, en telles affaires il s'en trouve toujours quelques-uns de méchants, lesquels entrèrent dans les monastères et firent beaucoup de dissolutions, car ils pillèrent et dérobèrent en beaucoup de façons, de sorte qu'on estimait le butin de la ville à trois millions d'écus. Il n'est rien si certain que la prise de Brescia fut en Italie la ruine des Français; car ils avaient tant gagné en cette ville de Brescia que la plupart s'en retourna et laissa la guerre, qui eussent fait bon métier à la journée de Ravenne que vous entendrez ci-après.

§ 7. — LA BLESSURE DE BAYARD. — GÉNÉROSITÉ DU BON CHEVALIER.

Il faut savoir ce que devint le bon Chevalier sans peur et sans reproche, après qu'il eut gagné le premier fort et qu'on l'eut si lourdement blessé qu'il avait été contraint, à son grand regret, de demeurer avec deux de ses archers. Quand ils virent la citadelle gagnée, en la première maison qu'ils trouvèrent ils démontèrent un huis de porte sur lequel ils le chargèrent, et le plus doucement qu'ils purent, avec quelque aide qu'ils trouvèrent, le portèrent en une maison la plus apparente qu'ils virent aux alentours. C'était le logis d'un fort riche gentilhomme; mais il s'en était fui en un monastère, et sa femme était demeurée au logis, en la garde



Armure de Bayard, Musée d'artillerie.

de Notre Seigneur, avec deux belles filles qu'elle avait, lesquelles étaient cachées en un grenier, dessous du foin. Quand on vint heurter à la porte, comme résolue d'attendre la miséricorde de Dieu, elle alla ouvrir; elle vit le bon Chevalier qu'on apportait ainsi blessé, lequel fit incontinent fermer la porte et mit deux archers à l'huis, auxquels il dit : « Gardez, sur votre vie, que personne n'entre céans, si ce ne sont de mes gens; je suis assuré que, quand on saura que c'est mon logis, personne ne s'efforcera d'y entrer; et parce que, pour me secourir, je suis cause que vous perdez à gagner quelque chose, ne vous souciez, vous n'y perdrez rien. »

Les archers firent son commandement, et il fut porté en une fort belle chambre en laquelle la dame du logis le mena elle-même, et, se jetant à genoux devant lui, parla en cette manière, son langage rapporté au français : « Noble seigneur, je vous présente cette maison et tout ce qui est dedans, car je sais bien qu'elle est vôtre, par le droit de la guerre : mais que votre plaisir soit de me sauver l'honneur et la vie, et à deux jeunes filles que mon mari et moi avons, qui sont prêtes à marier ». Le bon Chevalier, qui jamais ne pensa méchanceté, lui dit : « Madame, je ne sais si je pourrai échapper de la plaie que j'ai, mais, tant que je vivrai, à vous ni à vos filles ne sera fait déplaisir pas plus qu'à ma personne. Gardez-les seulement en vos chambres, qu'on ne les voie point, et je vous assure qu'il n'y a homme en ma maison qui s'ingère d'entrer quelque part que vous ne le veuillez bien, vous assurant au surplus que vous avez céans un gentilhomme qui ne vous pillera point, et je vous ferai toute la courtoisie que je pourrai. »

Quand la bonne dame l'ouït si vertueusement

parler, elle fut tout assurée. Après il la pria qu'elle enseignât quelque bon chirurgien qui pût hâtivement le venir panser; ce qu'elle fit et l'alla querir elle-même avec un des archers, car ce n'était qu'à deux maisons de la sienne. Lui arrivé visita la plaie du bon Chevalier qui était grande et profonde; toutefois il l'assura qu'il n'y avait nul danger de mort. Au second appareil, le vint voir le chirurgien du duc de Nemours, appelé maître Claude, qui depuis le pansa et en fit très bien son devoir, de sorte qu'en moins d'un mois il fut prêt à monter à cheval.

Le bon Chevalier, pansé, demanda à son hôtesse où était son mari. La pauvre dame, toute éplorée, lui dit : « Sur ma foi, monseigneur, je ne sais s'il est mort ou vif; bien me douté-je, s'il est en vie, qu'il sera dedans un monastère où il a grosse connaissance. — Dame, dit le bon Chevalier, faites-le chercher, et je l'enverrai querir, en sorte qu'il n'aura point de mal. » Elle se fit enquérir où il était et le trouva; puis il fut envoyé querir par le maître d'hôtel du bon Chevalier et par deux archers qui l'amenèrent sûrement, et, à son arrivée, il eut de son hôte le bon Chevalier joyeux accueil, lequel lui dit qu'il ne se donnât point de mélancolie et qu'il n'avait logé que de ses amis.

§ 8. — LE DUC DE NEMOURS A BRESCIA. — IL REÇOIT L'ORDRE D'ALLER LIVRER BATAILLE AUX ESPAGNOLS.

Après la belle et glorieuse prise de Brescia par les Français, et que la fureur fut passée, se logea le victorieux duc de Nemours, qui n'était pas l'effigie de Mars, mais lui-même; et, avant de boire ni manger, il assembla son conseil où furent tous

les capitaines, afin d'ordonner ce qu'il était nécessaire de faire. D'abord il envoya chasser toutes sortes de gens de guerre qui étaient dans les couvents et églises, et fit retourner les dames en leurs logis avec leurs maris, s'ils n'étaient pas prisonniers, et peu à peu les rassura. Il convint de hâter d'évacuer les corps morts de la ville, par peur de l'infection, où on fut trois jours entiers, sans autre chose faire, et on en trouva vingt-deux mille et plus. Il donna les offices qui étaient vacants à gens qu'il pensait les bien savoir faire. Le procès du comte Louis Avogador fut fait, lequel avait été cause de la trahison pour reprendre Brescia; il eut la tête tranchée et son corps fut mis après en quatre quartiers, avec deux autres de sa faction, dont l'un s'appelait Tomaso del Duque, et l'autre Geronimo di Ripa. Ce gentil duc de Nemours fut sept ou huit jours à Brescia, où, une fois le jour pour le moins, il allait visiter le bon Chevalier, lequel il réconfortait le mieux qu'il pouvait, et souvent lui disait :

« Hé! monseigneur de Bayard, mon ami, pensez de vous guérir, car je sais bien qu'il faudra que nous donnions une bataille aux Espagnols entre ci et un mois, et, si ainsi était, j'aimerais mieux avoir perdu tout mon bien vaillant que de ne vous y avoir pas, tant j'ai grande confiance en vous. » Le bon Chevalier répondit : « Croyez, monseigneur, que, s'il est ainsi qu'il y ait bataille, tant pour le service du roi mon maître que pour l'amour de vous, et pour mon honneur qui va devant, je m'y ferais plutôt porter en litière que de n'y pas être ». Le duc de Nemours lui fit force présents, selon sa puissance, et un jour lui envoya cinq cents écus, lesquels il donna aux deux archers qui étaient demeurés avec lui, quand il fut blessé.

Quand le roi de France Louis douzième fut averti de la prise de Brescia et de la belle victoire de son neveu, croyez qu'il en fut fort joyeux. Toutefois il connaissait assez que, tant que les Espagnols seraient en la Lombardie [1], son État de Milan ne serait jamais assuré. Il en écrivait chaque jour à sondit neveu, le noble duc de Nemours, le priant, aussi affectueusement que possible était, qu'il rejetât la guerre loin de la Lombardie et qu'il mît peine d'en chasser les Espagnols; car il lui était fâcheux de soutenir les frais qu'il fallait faire pour les gens de pied qu'il avait, et il ne les pouvait plus porter, sans trop fouler son peuple, qui était la chose du monde qu'il faisait à plus grand regret; en outre qu'il savait bien que le roi d'Angleterre lui brassait un brouet pour descendre en France, et pareillement les Suisses; et que, si cela advenait, il lui serait besoin de s'aider de ses gens de guerre qu'il avait en Italie. Et enfin c'était en toutes ses lettres la conclusion de donner la bataille aux Espagnols, ou de les repousser si loin qu'ils n'y revinssent plus.

§ 9. — LES ARMÉES ESPAGNOLE ET FRANÇAISE EN PRÉSENCE.

Ce duc de Nemours avait si grand amour au roi son oncle qu'en toutes choses il se voulait garder de le courroucer, et de plus il savait certainement que ces lettres ne lui venaient point sans grande raison. Il se mit en totale délibération d'accomplir volon-

1. Le terme de Lombardie doit être entendu de ce qui formait l'ancien royaume des Lombards, puisque les Espagnols se trouvaient alors dans la Romagne, entre Bologne et Ravenne.

tairement le commandement qui lui était fait en vue de mettre fin à la guerre. Il assembla tous ses capitaines, gens de cheval et de pied, et à belles petites journées marcha droit à Bologne, où dans les environs arriva en son camp le duc de Ferrare, auquel il bailla son avant-garde à conduire avec le seigneur de la Palisse, et tant il alla qu'il trouva l'armée du roi d'Espagne et du pape à quinze milles de Bologne, en un lieu dit Castel San Pietro. C'était une des belles armées et des mieux équipées, pour le nombre qu'ils étaient, qu'on eût jamais vues. Don Ramon de Cardone, vice-roi de Naples, en était le chef et avait en sa compagnie douze ou quatorze cents hommes d'armes, dont huit cents étaient bardés, ce n'était qu'or et azur, et les mieux montés de coursiers et chevaux d'Espagne que gens de guerre qu'on eût su voir; en outre, il y avait deux ans qu'ils ne faisaient qu'aller et venir parmi cette Romagne qui est un bon et gras pays, et où ils avaient leurs vivres à souhait. Il y avait douze mille hommes de pied seulement, deux mille Italiens, sous la charge d'un capitaine Ramasso, et dix mille Espagnols, Biscayens et Navarrais, que conduisait le comte Pedro Navarro, qui de toute la troupe des gens de pied était capitaine général : il avait autrefois mené ses gens en Barbarie, contre les Maures, et avec eux avait gagné deux ou trois batailles. Bref, c'étaient tous gens aguerris, et qui savaient les armes à merveille.

Quand le gentil duc de Nemours les eut approchés, les Espagnols commencèrent à se retirer le long de la montagne, et les Français tenaient la plaine. Ils furent bien trois semaines ou un mois qu'ils étaient à six ou sept milles les uns des autres, mais les Espagnols se logeaient toujours bien, en lieu fort,

et souvent ils escarmouchaient ensemble de façon que des prisonniers se prenaient d'un côté et d'autre, quasi tous les jours. Tant y a que tous les prisonniers français rapportaient que c'était une merveille de voir l'armée des Espagnols. Toutefois le gentil duc de Nemours et tous ses capitaines et gens de guerre ne désiraient autre chose que de les combattre, pourvu qu'on les trouvàt en lieu où on pût marcher; mais ils avaient cette finesse qu'ils se tenaient toujours en lieu fort, et encore les y allat-on querir le jour de la bataille de Ravenne, comme vous entendrez.

Mais d'abord je dirai comment le bon Chevalier sans peur et sans reproche partit de Brescia, pour s'en aller après le duc de Nemours, et de la grande courtoisie qu'il fit à son hôtesse.

§ 10. — DÉPART DE BRESCIA DU CHEVALIER SANS PEUR ET SANS REPROCHE. — SES GRACIEUX ADIEUX A SES HÔTES.

Environ un mois ou cinq semaines fut malade le bon Chevalier sans peur et sans reproche, de sa plaie, en la ville de Brescia, sans partir du lit, dont il s'ennuyait bien; car chaque jour il avait des nouvelles du camp des Français, comment ils approchaient des Espagnols, et l'on espérait de jour en jour la bataille qui, à son grand regret, eût été donnée sans lui. Il voulut se lever un jour et marcha parmi la chambre, pour savoir s'il se pourrait soutenir : il se trouva un peu faible, mais le grand cœur qu'il avait ne lui donnait pas le loisir d'y songer. Il envoya querir le chirurgien qui le pansait alors et lui dit : « Mon ami, je vous prie, dites-moi s'il n'y a point de danger de me mettre en chemin;

il me semble que je suis guéri ou peu s'en faut, et je vous promets ma foi que, à mon jugement, demeurer dorénavant me pourra plus nuire que bien faire; car je me fâche merveilleusement. » Les serviteurs du bon Chevalier avaient déjà dit au chirurgien le grand désir qu'il avait d'être à la bataille et que tous les jours il ne regrettait autre chose : pourquoi, sachant cela et connaissant aussi sa complexion, il lui dit en son langage : « Monseigneur, votre plaie n'est pas encore close : toutefois par dedans elle est toute guérie. Votre barbier vous verra panser encore cette fois, et, pourvu que tous les jours, matin et soir, il y mette une petite tente et un emplâtre dont je lui baillerai l'onguent, vous n'en serez pas plus mal; et il n'y a nul danger, car le grand mal de la plaie est au-dessus et ne touchera point à la selle de votre cheval. » Qui eût donné dix mille écus au bon Chevalier, il n'eût pas été si aise. Son chirurgien fut plus que bien récompensé. Il se délibéra de partir dans deux jours, commandant à ses gens que, durant ce temps, ils missent en ordre tout son bagage.

La dame de son logis, qui se tenait toujours comme étant sa prisonnière, avec son mari et ses enfants, et que les biens meubles qu'elle avait étaient siens (car ainsi en avaient fait les Français aux autres maisons, comme elle savait bien), eut plusieurs imaginations. Considérant en soi-même que si son hôte voulait traiter à la rigueur elle et son mari, il en tirerait dix ou douze mille écus, car ils en avaient deux mille de rente, elle se délibéra de lui faire quelque honnête présent, pensant, comme elle l'avait connu si homme de bien et de si gentil cœur, qu'il se contenterait gracieusement. Le matin du jour que le bon Chevalier devait déloger après dîner, son

hôtesse, avec un de ses serviteurs portant une petite boîte d'acier, entra dans sa chambre où elle trouva qu'il se reposait en une chaise, après s'être fort promené, pour toujours peu à peu essayer sa jambe. Elle se jeta à deux genoux, mais incontinent il la releva et ne voulut jamais souffrir qu'elle dît une parole que d'abord elle ne fût assise auprès de lui, et puis, elle commença son propos en cette manière : « Monseigneur, la grâce que Dieu me fit, à la prise de cette ville, de vous adresser en cette maison, ne me fut pas moindre que d'avoir sauvé la vie à mon mari, la mienne, et celle de mes deux filles, avec leur honneur qu'elles doivent avoir plus cher; et de plus, depuis que vous y arrivâtes, il ne m'a été fait, ni au moindre de mes gens, une seule injure, mais toute courtoisie, et vos gens n'ont pas pris, des biens qu'ils y ont trouvés, la valeur d'un quatrin sans payer. Monseigneur, je suis assez avertie que mon mari, moi, mes enfants et tous ceux de la maison sommes vos prisonniers, pour en faire et disposer à votre bon plaisir, comme aussi des biens qui sont céans; mais connaissant la noblesse de votre cœur à qui nul autre ne pourrait atteindre, je suis venue pour vous supplier très humblement qu'il vous plaise avoir pitié de nous, en élargissant votre libéralité accoutumée. Voici un petit présent que nous vous faisons ; il vous plaira le prendre en gré. » Alors elle prit la boîte que le serviteur tenait, et l'ouvrit devant le bon Chevalier qui la vit pleine de beaux ducats. Le gentil seigneur, qui jamais en sa vie ne fit cas d'argent, se prit à rire, et puis dit : « Madame, combien de ducats y a-il en cette boîte? » La pauvre femme eut peur qu'il fût courroucé d'en voir si peu, et lui dit : « Monseigneur, il n'y a que deux mille cinq cents ducats; mais si vous n'êtes content, nous vous en trouverons plus

largement ». Alors il dit : « Par ma foi, madame, quand vous me donneriez cent mille écus, vous ne m'auriez pas fait tant de bien que de la bonne chère que j'ai eue céans et de la bonne visitation que vous m'avez faite, vous assurant qu'en quelque lieu que je me trouve, vous aurez, tant que Dieu me donnera vie, un gentilhomme à votre commandement. De vos ducats je n'en veux point et vous remercie : reprenez-les. Toute ma vie, j'ai beaucoup plus aimé les gens que les écus, et ne pensez aucunement que je ne m'en aille pas aussi content de vous que si cette ville était en votre disposition et que vous me l'eussiez donnée. » La bonne dame fut bien étonnée de se voir éconduite. Elle se remit encore à genoux, mais guère ne l'y laissa le bon Chevalier, et, s'étant relevée, elle dit : « Monseigneur, je me sentirais à jamais la plus malheureuse femme du monde, si vous n'emportiez le peu de présent que je vous fais, qui n'est rien auprès de la courtoisie que vous m'avez ci-devant faite et me faites encore à présent par votre grande bonté. » Quand le bon Chevalier la vit aussi ferme et qu'elle faisait le présent d'un cœur aussi résolu, il lui dit : « Bien donc, madame; je le prends pour l'amour de vous; mais allez-moi querir vos deux filles, car je leur veux dire adieu ».

La pauvre femme, qui pensait être en paradis de ce que son présent avait enfin été accepté, alla querir ses filles, lesquelles étaient fort belles, bonnes et bien enseignées, et avaient beaucoup donné de passe-temps au bon Chevalier, durant sa maladie, parce qu'elles savaient fort bien chanter, jouer du luth et de l'épinette, et fort bien besogner à l'aiguille. Elles furent amenées devant le bon Chevalier qui, pendant qu'elles s'accoutraient, avait fait mettre les ducats en trois parts, deux de mille chaque, et l'autre

de cinq cents. Elles arrivées se jetèrent à genoux, mais furent incontinent relevées; puis l'aînée des deux commença à dire : « Monseigneur, ces deux pauvres pucelles, à qui vous avez fait tant d'honneur que de les garder de toute injure, viennent prendre congé de vous, en remerciant très humblement Votre Seigneurie de la grâce qu'elles ont reçue, dont à jamais, n'ayant point autre puissance, elles seront tenues de prier Dieu pour vous ». Le bon Chevalier quasi larmoyant, en voyant tant de douceur et d'humilité en ces deux belles filles, répondit : « Mesdemoiselles, vous faites ce que je devrais faire, c'est de vous remercier de la bonne compagnie que vous m'avez faite, dont je me sens fort tenu et obligé. Vous savez que gens de guerre ne sont pas volontiers chargés de beaux ouvrages pour présenter aux dames; pour ma part, il me déplaît fort de ce que je n'en suis pas bien garni pour vous en faire présent, comme j'y suis tenu. Voici votre dame de mère qui m'a donné deux mille cinq cents ducats que vous voyez sur cette table; je vous en donne à chacune mille, pour aider à vous marier; et pour ma récompense, vous prierez, s'il vous plaît, Dieu pour moi; je ne vous demande pas autre chose. » Il leur mit les ducats en leur tablier, bon gré mal gré, puis s'adressa à son hôtesse, à laquelle il dit : « Madame, je prendrai ces cinq cents ducats à mon profit, pour les départir aux pauvres couvents de dames qui ont été pillés, et je vous en donne la charge; car vous entendrez mieux que tout autre où sera la nécessité; et sur cela je prends congé de vous ». Il leur toucha la main à toutes, à la mode d'Italie, lesquelles se mirent à genoux, pleurant si fort qu'il semblait qu'on les voulût mener à la mort. Lors dit la dame : « Fleur de chevalerie, à qui nul ne se doit comparer, le

benoît sauveur et rédempteur Jésus-Christ, qui souffrit mort et passion pour tous les pécheurs, vous en veuille récompenser en ce monde-ci et en l'autre ». Après, elles se retirèrent en leurs chambres.

Il fut temps de dîner. Le bon Chevalier fit appeler son maître d'hôtel, auquel il dit que tout fût prêt pour monter à cheval sur le midi. Le gentilhomme du logis, qui avait déjà appris par sa femme la grande courtoisie de son hôte, vint en sa chambre, et, le genou en terre, le remercia cent mille fois, en lui offrant sa personne et ses biens desquels il lui dit qu'il pouvait disposer comme siens, à son plaisir et volonté, dont le bon Chevalier le remercia et le fit dîner avec lui. Et après ne demeura guère qu'il ne demandât ses chevaux, car il lui tardait beaucoup de ce qu'il n'était avec la compagnie par lui tant désirée, ayant belle peur que la bataille se donnât devant qu'il y fût.

Ainsi qu'il sortait de sa chambre pour monter à cheval, les deux belles filles du logis descendirent et lui firent chacune un présent qu'elles avaient ouvré pendant sa maladie : l'un était deux jolis et mignons bracelets, faits de beaux cheveux de fil d'or et d'argent, tant proprement que merveille; l'autre était une bourse sur satin cramoisi, ouvrée très subtilement. Il les remercia grandement et dit que le présent venait de si bonne main qu'il l'estimait dix mille écus; et, pour plus les honorer, il se fit mettre les bracelets au bras, et mit la bourse en sa manche, les assurant que, tant qu'ils dureraient, il les porterait pour l'amour d'elles.

Sur ces paroles, le bon Chevalier monta à cheval, et il fut accompagné de son grand compagnon et parfait ami, le seigneur d'Aubigny, que le duc de Nemours avait laissé pour la garde de la ville, et de

plusieurs autres gentilshommes, jusques à deux ou trois milles, et puis ils se dirent adieu. Les uns retournèrent à Brescia, et les autres au camp des Français où le bon Chevalier arriva, le mercredi au soir, septième d'avril, avant Pâques. S'il fut reçu du seigneur de Nemours, et aussi de tous les capitaines, il ne le faut pas demander; hommes d'armes et aventuriers en démenaient telle joie qu'il semblait, pour sa venue, que l'armée en fût renforcée de dix mille hommes. Le camp était arrivé ce soir-là devant Ravenne, et les ennemis en étaient à six milles; mais le lendemain, qui fut le jeudi saint, ils s'approchèrent à deux milles.

§ 11. — MAXIMILIEN ORDONNE A SES LANSQUENETS DE FAIRE DÉFECTION AUX FRANÇAIS DANS LES MURS DE RAVENNE.

Quand le gentil duc de Nemours fut arrivé devant Ravenne, il assembla tous les capitaines pour savoir ce qu'il y avait à faire, car le camp des Français commençait fort à souffrir par faute de vivres qui y venaient à très grand'peine ; et il y avait déjà faute de pain et de vin, parce que les Vénitiens avaient coupé les vivres d'un côté, et l'armée des Espagnols tenait toute la côte de la Romagne, de sorte qu'il fallait aux aventuriers manger chair et fromage, par contrainte. Il y avait encore un gros inconvénient, dont le duc de Nemours ni aucun des capitaines n'était averti : c'est que l'empereur avait mandé aux capitaines des lansquenets que, sur leur vie, ils eussent à se retirer aussitôt sa lettre vue, et qu'ils n'eussent à combattre les Espagnols. Entre autres capitaines allemands, il y en avait deux principaux : l'un s'appelait Philippe de Fribourg, et l'autre Jacob, qui

était si gentil compagnon; et de fait tous deux étaient vaillants hommes et instruits aux armes. Cette lettre de l'empereur était tombée aux mains du capitaine Jacob. Il était allé voir le roi de France quelquefois en son royaume, depuis qu'il était à son service, où il lui fut fait quelque présent; de façon que son cœur était tout français; et aussi ce duc de Nemours avait tant gagné les gens que tous ceux qu'il avait avec lui fussent morts à sa requête.

Entre tous les capitaines français, il n'y en avait aucun que le capitaine Jacob aimât tant qu'il faisait le bon Chevalier; et cet amour commença dès le premier voyage de l'empereur devant Padoue, en l'an 1509, où le roi de France lui envoya cinq ou six cents hommes d'armes de secours. Quand il eut vu la lettre, et qu'il eut su la venue du bon Chevalier, il le vint visiter à son logis, avec son truchement, car tout ce qu'il savait de français c'était : « Bonjour, monseigneur ». Ils se firent grande fête l'un à l'autre, comme la raison voulait et que chacun cherche son semblable, et devisèrent de plusieurs choses, sans que personne les ouît. Enfin le capitaine Jacob déclara au bon Chevalier ce que l'empereur leur avait mandé, et qu'il avait encore les lettres que personne n'avait vues que lui, et ne les voulait montrer à nul de ses compagnons, car il savait bien que, si leurs lansquenets en étaient avertis, la plupart ne voudraient point combattre et se retireraient; mais que, pour lui, il avait le serment au roi de France et sa solde, et que, pour mourir de cent mille morts, il ne ferait cette méchanceté de ne point combattre, mais qu'il fallait se hâter; car il était impossible que l'empereur ne renvoyât bientôt d'autres lettres, lesquelles pourraient venir à la connaissance des compagnons de guerre, et que, par ce moyen, les Français pourraient avoir

trop de dommage, car lesdits lansquenets étaient le tiers de leur force, pour y en avoir environ cinq mille. Le bon Chevalier, qui connaissait bien le gentil cœur du capitaine Jacob, le loua merveilleusement, et lui dit par la bouche de son truchement : « Mon compagnon, mon ami, jamais votre cœur ne pensa une méchanceté. Vous m'avez dit autrefois qu'en Allemagne vous n'avez pas de grands biens : notre maître est riche et puissant, comme vous savez assez, et en un jour il vous en peut faire dont vous serez riche et opulent toute votre vie; car il vous aime fort, et je le sais bien. L'amour croîtra davantage, quand il sera informé de l'honnête tour que vous lui faites à présent, et il le saura, Dieu aidant, quand moi-même je le lui devrais dire. Voilà monseigneur de Nemours, notre chef, qui a mandé à son logis tous les capitaines au conseil : allons-y, vous et moi, et à part lui déclarerons ce que vous m'avez dit. — C'est bien avisé, dit le capitaine Jacob; allons-y. »

§ 12. — LE DUC DE NEMOURS ET LE CONSEIL DE GUERRE.

Quand ils furent au logis du duc de Nemours, ils se mirent au conseil qui dura longuement. Il y eut de diverses opinions; car les uns ne conseillaient point de combattre, et avaient de bonnes raisons, disant que, s'ils perdaient cette bataille, toute l'Italie était perdue pour le roi leur maître, et que d'entre eux nul n'en échapperait, parce qu'ils avaient trois ou quatre rivières à passer; que tout le monde était contre eux, pape, roi d'Espagne, Vénitiens et Suisses, et que de l'empereur ils n'étaient pas trop assurés; par quoi il vaudrait mieux temporiser que de se hasarder en cette manière. D'autres disaient qu'il

convenait de combattre ou de mourir de faim comme méchants et lâches, et que déjà ils étaient trop avant pour se retirer, sinon honteusement et en désordre. Bref, chacun en dit son opinion.

Le bon duc de Nemours, qui avait déjà parlé au bon Chevalier et au capitaine Jacob, avait entendu bien au long ce que l'empereur avait mandé et savait bien que c'était force de combattre, et aussi qu'il ne venait pas un courrier que le roi de France, son oncle, ne lui mandât de donner la bataille, et qu'il n'attendait que l'heure d'être assailli en son royaume par deux ou trois endroits. Il demanda toutefois encore l'opinion du bon Chevalier, lequel dit : « Monseigneur, vous savez que je vins seulement hier ; je ne sais rien de l'état des ennemis. Messeigneurs mes compagnons les ont vus et escarmouchés tous les jours, qui s'y connaissent mieux que moi. Je les ouïs, les uns louer la bataille, les autres la blâmer ; et, puisqu'il vous plaît m'en demander mon opinion, sauf votre révérence et de messeigneurs qui sont ici, je vous la dirai. Qu'il soit vrai que toutes batailles sont périlleuses, cela est pour certain, et aussi qu'il faille bien regarder les choses avant que de venir à ce point ; mais à examiner présentement l'affaire des ennemis et de nous, il semble quasi difficile que nous puissions nous séparer sans bataille ; la raison est que déjà vous avez fait vos approches devant cette ville de Ravenne, laquelle demain matin vous voulez canonner, et, la brèche faite, y faire donner l'assaut. Déjà êtes-vous averti que le seigneur Marc-Antoine Colonna, qui est dedans depuis huit ou dix jours, y est entré sous la promesse et foi jurée de don Ramon de Cardone, vice-roi de Naples et chef de l'armée de nos ennemis, de son oncle le seigneur Fabricio Colonna, ensemble du comte Pedro Navarro

et de tous les capitaines, que, s'il peut tenir jusques à demain, ou pour le plus tard au jour de Pâques, ils le viendront secourir. Or lesdits ennemis le montrent bien, car ils sont aux faubourgs de notre armée. D'autre côté, tant plus vous séjournerez, et plus malheureux nous deviendrons; car nos gens n'ont nuls vivres, et il faut que nos chevaux vivent de ce que les saules jettent à présent, et puis vous voyez le roi notre maître qui chaque jour vous écrit de donner la bataille, et que non seulement en vos mains repose la sûreté de son duché de Milan, mais aussi tout son État de France, vu les ennemis qu'il a aujourd'hui. Par quoi, quant à moi, je suis d'avis qu'on la doit donner, et y aller sagement, car nous avons affaire à gens habiles et bons combattants. Qu'elle soit dangereuse, sans doute, mais une chose me réconforte : les Espagnols ont été depuis un an en cette Romagne, toujours nourris comme le poisson en l'eau, et sont gras et replets; nos gens ont eu et ont encore grande faute de vivres, par quoi en auront plus longue haleine, et nous n'avons pas autre chose à faire : car qui plus longtemps combattra, le camp lui demeurera. » Chacun commença à rire du propos ; car si bien lui venaient les paroles pour dire ce qu'il voulait, que tout homme y prenait plaisir. Les seigneurs de Lautrec, de la Palisse, le grand sénéchal de Normandie, le seigneur de Crussol, et tous ou la plupart des capitaines, se tinrent à l'opinion du bon Chevalier, qui était de donner la bataille; et dès l'heure en furent avertis tous les capitaines de gens de cheval et de pied.

§ 13. — ASSAUTS INFRUCTUEUX.

Le lendemain matin, qui fut le vendredi saint, fut canonnée la ville de Ravenne bien âprement, de sorte que les ennemis, de leur camp, entendaient bien à clair les coups de canon. Ils délibérèrent, selon la promesse qu'ils avaient faite, de secourir le seigneur Marc-Antoine Colonna dedans le jour de Pâques. Durant la batterie furent blessés deux gaillards capitaines français, l'un, le seigneur d'Espy, maître de l'artillerie, et l'autre, le seigneur de Châtillon, prévôt de Paris, de coups d'arquebuse, l'un au bras, l'autre à la cuisse, dont depuis ils moururent à Ferrare, qui fut gros dommage. La brèche faite à la ville, ceux qui avaient été ordonnés pour l'assaut, qui étaient deux cents hommes d'armes et trois mille hommes de pied, s'approchèrent; le reste de l'armée se mit en belle et triomphante ordonnance de bataille, laquelle désirément ils attendaient; et il y avait mille ans que gens ne furent plus délibérés qu'ils étaient, et, à leurs gestes, ils semblaient qu'ils allassent aux noces. Ils tinrent escorte, trois ou quatre grosses heures, à leurs gens ordonnés pour assaillir, lesquels firent à la ville de lourds et divers assauts; et y firent très bien son devoir le vicomte d'Étoges, lors lieutenant de messire Robert de la Marck, et le seigneur Federic de Bozzolo; car plusieurs fois ils furent jetés du haut du fossé au bas. Si les assaillants faisaient bien leur devoir, ceux de la ville ne se ménageaient pas; et là était en personne le seigneur Marc-Antoine Colonna, qui disait à ses gens : « Messeigneurs, tenons bon; nous serons secourus dedans demain ou dimanche. Je vous en assure sur mon honneur. La brèche est fort petite; si nous

sommes pris, ce nous tournera à grande lâcheté, et de plus c'est fait de nous. » Tant bien les confortait ce seigneur Marc-Antoine que le cœur leur croissait de plus en plus, et, à dire aus i la vérité, la brèche n'était pas fort raisonnable.

Quand les Français eurent donné cinq ou six assauts et qu'ils virent que de cette sorte ils n'emporteraient pas la ville, ils firent sonner la retraite, et Dieu leur y aida bien, car, s'ils l'eussent prise, jamais ils n'en eussent retiré les aventuriers, à cause du pillage, ce qui eût été peut-être occasion de perdre la bataille. Quand le duc de Nemours sut que ses gens se retiraient de l'assaut, il fit pareillement retirer l'armée sur le soir, afin de se reposer; car d'heure en heure était attendu le combat, leurs ennemis étant à deux milles ou environ d'eux.

Le soir, après souper, plusieurs capitaines étaient au logis du duc de Nemours, devisant de plusieurs choses, principalement de la bataille. Il adressa la parole au bon Chevalier sans peur et sans reproche et lui dit : « Monseigneur de Bayard, avant votre venue, les Espagnols, d'après de nos gens qu'ils ont pris prisonniers, demandaient toujours si vous étiez point en ce camp, et, à ce que j'en ai entendu, ils font grosse estime de votre personne. Je serais d'avis, s'il vous semble bon, que, demain au matin, ils eussent de par vous quelque escarmouche, de sorte que vous les puissiez faire mettre en bataille et que vous voyiez leur contenance. » Le bon Chevalier, qui pas mieux ne demandait, répondit : « Monseigneur, je vous promets ma foi que, Dieu aidant, devant qu'il soit demain midi, je les verrai de si près que je vous en rapporterai des nouvelles ». Là était présent le baron de Béarn, lieutenant du duc de Nemours, lequel était aventureux chevalier et toujours prêt à

l'escarmouche. Il pensa en soi-même que le bon Chevalier serait bien matin levé s'il dressait son alarme plus tôt que lui, et il assembla quelques-uns de ses plus familiers auxquels il déclara son vouloir, afin qu'ils se tinssent prêts au point du jour. Vous entendrez ce qu'il en advint.

§ 14. — RECONNAISSANCES ET ESCARMOUCHES A LA VEILLE DE LA BATAILLE.

Suivant la promesse que le bon Chevalier avait faite au duc de Nemours, lui arrivé à son logis appela son lieutenant le capitaine Pierrepont, son enseigne, son guidon, et plusieurs autres de la compagnie, auxquels il dit : « Messeigneurs, j'ai promis à monseigneur d'aller demain voir les ennemis et de lui en apporter des nouvelles bien au vrai : il faut aviser comment nous ferons, afin que nous y ayons honneur. Je suis délibéré de mener toute la compagnie et de déployer demain les enseignes de monseigneur de Lorraine qui n'ont point encore été vues; j'espère qu'elles nous porteront bonheur; elles réjouiront beaucoup plus que les cornettes. Vous, bâtard du Fay, dit-il à son guidon, prendrez cinquante archers et passerez le canal au-dessous de l'artillerie des Espagnols, et irez faire l'alarme dedans leur camp, le plus avant que vous pourrez ; et quand vous verrez qu'il sera temps de vous retirer sans rien hasarder, le ferez jusques à ce que vous trouviez le capitaine Pierrepont, qui sera à votre queue avec trente hommes d'armes et le reste des archers; et si tous deux vous étiez pressés, je serai après vous avec le reste de la compagnie pour vous secourir. Et si l'affaire est conduite comme je l'entends, je vous assure, sur ma foi, que nous y aurons honneur. »

Chacun entendit bien ce qu'il avait à faire, non seulement les capitaines de la compagnie, mais chaque homme d'armes, car il n'y en avait pas un qui ne méritât bien d'avoir charge de commandement sous lui. Chacun s'en alla reposer, jusques à ce qu'ils ouïssent la trompette qui les éveilla au point du jour, que chacun s'arma et se mit en ordre, comme pour faire telle entreprise qu'ils avaient dans la pensée. Lors furent déployées et mises au vent les enseignes du gentil duc de Lorraine qu'il faisait beau voir; et cela réjouissait les cœurs des gentilshommes de la compagnie, qui commencèrent à marcher, ainsi qu'il avait été ordonné le soir précédent, en trois bandes, à trois jets d'arc l'une de l'autre.

Le bon Chevalier ne savait rien de l'entreprise du baron de Béarn, qui déjà s'était mis aux champs, et avait dressé une chaude alarme au camp des ennemis, tellement qu'il l'avait quasi mis tout en armes, et y fit ledit baron très bien son devoir; mais enfin, du côté des ennemis, deux ou trois coups de canon donnèrent dedans sa troupe, dont de l'un fut emporté le bras droit d'un fort gaillard gentilhomme, appelé Bazillac, et d'un autre fut tué le cheval du seigneur de Bersac, galant homme d'armes, et tous deux de la compagnie du duc de Nemours, lequel fut bien déplaisant de l'inconvénient de Bazillac, car il l'aimait à merveille. Après ces coups d'artillerie, cent ou cent vingt hommes d'armes, espagnols et napolitains, vinrent donner tout ensemble sur le baron, qui fut contraint de reculer au pas, du pas au trot, et du trot au galop, tant que les premiers se vinrent jeter sur le bâtard du Fay qui s'arrêta et en avertit le bon Chevalier, lequel lui manda incontinent qu'il se retirât en la troupe du capitaine Pierrepont, et lui-même s'avança tant qu'il mit toute sa

compagnie ensemble. Il vit revenir le baron de Béarn et ses gens quasi déconfits, et les suivaient Espagnols et Napolitains hardiment et fièrement, lesquels passèrent le canal après lui.

Quand le bon Chevalier les vit de son côté, il n'en eût pas voulu tenir cent mille écus. Lors il commença à crier : « Avant! compagnons, secourons nos gens! » Et il disait à ceux qui fuyaient : « Demeurez, demeurez, hommes d'armes! vous avez bon secours ». Il se mit le beau premier en une troupe des ennemis, de cent à cent vingt hommes d'armes; il était trop aimé pour n'être pas bientôt suivi. De la première pointe, il en fut porté par terre cinq ou six; toutefois les autres se mirent en défense fort honnêtement; mais enfin ils tournèrent le dos et coururent au grand galop droit au canal, qu'ils repassèrent à grosse diligence. L'alarme était déjà en leur camp, de sorte que tout était en bataille, gens de pied et de cheval. Ce nonobstant, le bon Chevalier les mena battant et chassant jusque bien avant en leurdit camp, où il fit, et ceux de sa compagnie, merveilles d'armes ; car ils abattirent tentes et pavillons et poussèrent par terre ce qu'ils trouvèrent.

Le bon Chevalier, qui avait toujours l'œil au bois, avisa une troupe de deux ou trois cents hommes d'armes qui venaient le grand trot, serrés en gens de guerre. Il dit au capitaine Pierrepont : « Retirons-nous, car voici trop gros effort ». La trompette sonna la retraite qui fut faite sans perdre un homme, et ils repassèrent le canal, marchant droit à leur camp. Quand les Espagnols virent qu'ils étaient repassés et qu'ils perdaient leur peine d'aller après, ils se retirèrent. Cependant il en passa cinq ou six qui demandèrent à rompre leur lance; mais le bon

Chevalier ne voulut jamais que personne tournât, bien qu'il en fût requis de plusieurs de ses gens; mais il craignait que par là ne se levât une nouvelle escarmouche, et ses gens étaient assez fatigués pour ce jour.

Le bon duc de Nemours avait déjà su comment toute l'affaire était allée, avant que le bon Chevalier arrivât; dès qu'il l'aperçut, quoiqu'il fût très dolent de l'inconvénient de Bazillac, il le vint embrasser et lui dit : « C'est vous et vos semblables, monseigneur de Bayard, mon ami, qui doivent aller aux escarmouches; car bien sagement vous savez aller et retourner ». Tous ceux qui furent en cette dure escarmouche disaient que jamais ils n'avaient vu homme faire tant d'armes ni mieux entendre la guerre que le bon Chevalier. Le lendemain, il y en eut une bien plus âpre et cruelle, et dont Français et Espagnols maudirent la journée toute leur vie.

§ 15. — LA BATAILLE DE RAVENNE.
(11 avril 1512)

Au retour de cette chaude escarmouche qu'avait faite le bon Chevalier sans peur et sans reproche, et après le dîner, tous les capitaines, tant de cheval que de pied, s'assemblèrent au logis du vertueux duc de Nemours, le passe-preux de tous ceux qui furent depuis deux mille ans; car on ne lira point en chronique ni histoire, d'empereur, roi, prince, ni autre seigneur, qui en si peu de temps ait fait de si belles choses que lui; mais cruelle mort le prit à l'âge de vingt-quatre ans, qui fut abaissement et dommage irréparable à toute noblesse.

Or, les capitaines assemblés, le gentil duc de Nemours commença la parole et leur dit : « Mes-

seigneurs, vous voyez le pays où nous sommes et comment les vivres nous manquent; tant plus nous demeurerions en cette sorte, tant plus nous languirions. Cette grosse ville de Ravenne nous fait la barbe d'un côté; les ennemis sont à la portée d'un long canon de nous; les Vénitiens et Suisses, ainsi que m'écrit le seigneur Jean-Jacques, font mine de descendre au duché de Milan, où vous savez que nous n'avons laissé que bien peu de gens. De plus, le roi mon oncle me presse tous les jours de donner la bataille, et je crois qu'il m'en presserait encore plus, s'il savait comment nous sommes à court de vivres. Par quoi, ayant regard à toutes ces choses, il me semble, pour le profit de notre maître et pour le nôtre, que nous ne devons plus différer; mais, avec l'aide de Dieu qui y peut le tout, allons trouver nos ennemis; si la fortune nous est bonne, nous l'en louerons et remercierons; si elle nous est contraire, sa volonté soit faite. Pour ma part et à mon souhait, vous pouvez assez penser que j'en désire le gain pour nous, mais j'aimerais mieux mourir qu'elle fût perdue; et si Dieu me veut tant oublier que je la perde, les ennemis seront bien lâches de me laisser vivant, car je ne leur en donnerai pas les occasions. Je vous ai ici tous assemblés afin d'en prendre un moyen. »

Le seigneur de la Palisse dit qu'il n'était rien plus certain qu'il fallait donner la bataille, et que plus tôt ils se mettraient hors de péril. De cette même opinion furent le seigneur de Lautrec, le grand sénéchal de Normandie, le grand écuyer de France, le seigneur de Crussol, le capitaine Louis d'Ars et plusieurs autres, lesquels prirent conclusion que le lendemain, qui était le jour de Pâques, ils iraient trouver leurs ennemis. Lors fut dressé un

pont de bateaux sur un petit canal qui était entre les deux armées, pour passer l'artillerie et les gens de pied; car, pour les gens de cheval, ils traversaient le canal bien à leur aise, parce que aux deux bords on avait fait des esplanades.

Le bon Chevalier sans peur et sans reproche dit, en présence de toute la compagnie, qu'il serait bon de faire l'ordonnance de la bataille sur l'heure, afin que chacun sût où il devrait être, et qu'il avait entendu, par tout plein de prisonniers qui avaient été au camp des Espagnols, qu'ils ne faisaient qu'une troupe de tous leurs gens de pied et deux de leurs gens de cheval, et que sur cela il se fallait ranger. Les plus apparents de la compagnie dirent que c'était fort bien parlé et qu'il y fallait aviser sur l'heure; ce qui fut fait en cette sorte : c'est que les lansquenets et les gens de pied des capitaines Molart, Bonnet, Maugiron, baron de Grandmont, Bardassan et autres capitaines, jusques au nombre de dix mille hommes, marcheraient tous en une masse, et les deux mille Gascons du capitaine Odet et du cadet de Duras à leur côté; lesquels tous ensemble iraient se parquer à la portée de canon des ennemis, et devant eux serait mise l'artillerie; et puis, à coups de canon les uns contre les autres, à qui le premier sortirait de son fort; car les Espagnols se logeaient toujours en lieu avantageux, comme vous entendrez assez. Tout proche des gens de pied seraient le duc de Ferrare et le seigneur de la Palisse, chefs de l'avant-garde, avec leurs compagnies, et quant et eux les gentilshommes, sous le grand sénéchal de Normandie, le grand écuyer, le seigneur d'Imbercourt, La Cropte, le seigneur Théode de Trivulce, et autres capitaines, jusques au nombre de huit cents hommes d'armes, et un peu au-dessus, et vis-à-vis d'eux,

seraient le duc de Nemours, avec sa compagnie, le seigneur de Lautrec, son cousin, qui fit merveilles d'armes en ce jour, le seigneur d'Alègre, le capitaine Louis d'Ars, le bon Chevalier et autres, jusques au nombre de quatre à cinq cents hommes d'armes; enfin, les gens de pied italiens, dont il y avait quatre mille ou environ, sous la charge de deux frères gentilshommes de Plaisance, les comtes Nicole et Francisque Scot, du marquis Malaspina et autres capitaines italiens, demeureraient en deçà du canal, pour donner sûreté au bagage, de peur que ceux de Ravenne ne sortissent; et fut ordonné chef de tous les guidons le bâtard du Fay, qui passerait le pont et en aurait la garde jusqu'à ce qu'il fût mandé.

Les choses ainsi ordonnées et le lendemain matin venu, d'abord les lansquenets commencèrent à passer; ce que voyant le gentil capitaine Molart, il dit à ses rustres : « Comment! compagnons, nous sera-t-il reproché que les lansquenets soient passés du côté des ennemis plus tôt que nous? J'aimerais mieux, quant à moi, avoir perdu un œil. » Il commença, parce que les lansquenets occupaient le pont, à se mettre tout chaussé et vêtu, au beau gué dans l'eau, et ses gens après; et il faut savoir que l'eau n'était point si peu profonde qu'ils n'y fussent jusques au-dessus du cul; et ils firent si bonne diligence qu'ils furent plus tôt passés que lesdits lansquenets. Cela fait, toute l'artillerie fut passée et mise devant lesdits gens de pied qui cependant se mirent en bataille; après, passa l'avant-garde des gens de cheval, et puis la bataille. Sur ces entrefaites, il faut que je vous fasse un incident.

Le gentil duc de Nemours partit assez matin de son logis, armé de toutes pièces, excepté de l'armet. Il avait un fort riche accoutrement de broderie, aux

armes de Navarre et de Foix, mais qui était fort pesant. En sortant de sondit logis, il regarda le soleil déjà levé, qui était fort rouge, et commença à dire à la compagnie qui était autour de lui : « Regardez, messeigneurs, comme le soleil est rouge ». Là était un gentilhomme qu'il aimait à merveille, fort gentil compagnon, qui s'appelait Haubourdin, qui lui répondit : « Savez-vous bien ce que c'est à dire, monseigneur? Il mourra aujourd'hui quelque prince ou grand capitaine; il faut que ce soit vous ou le vice-roi. » Le duc de Nemours se prit à rire de ce propos, car il prenait en jeu toutes les paroles dudit Haubourdin. Il s'en alla jusques au pont, voir achever de passer son armée, laquelle faisait merveilleuse diligence.

Cependant le bon Chevalier vint le trouver et lui dit : « Monseigneur, allons nous ébattre un peu le long de ce canal, en attendant que tout soit passé ». A quoi s'accorda le duc de Nemours, et il mena en sa compagnie le seigneur de Lautrec, le seigneur d'Alègre et quelques autres, jusques au nombre de vingt chevaux. L'alarme était grosse au camp des Espagnols, comme de gens qui s'attendaient d'avoir la bataille en ce jour; et ils se mettaient en ordre, comme pour recevoir leurs mortels ennemis. Le duc de Nemours, allant ainsi à l'ébat, commença à dire au bon Chevalier : « Monseigneur de Bayard, nous sommes ici en butte fort belle; s'il y avait des arquebusiers de l'autre côté cachés, ils nous escarmoucheraient à leur aise ». Et sur ces paroles, ils avisèrent une troupe de vingt ou trente gentilshommes espagnols entre lesquels était le capitaine Pedro de Paz, chef de tous leurs genétaires [1], et tous lesdits gen-

1. Cavaliers montés sur des chevaux de moyenne taille

tilshommes étaient à cheval. Le bon Chevalier s'avança vingt ou trente pas et les salua en leur disant : « Messeigneurs, vous vous ébattez comme nous, en attendant que le beau jeu se commence ; je vous prie que l'on ne tire point de coups d'arquebuse de votre côté, et on ne vous en tirera point du nôtre ». Le capitaine Pedro de Paz lui demanda qui il était; et il se nomma par son nom. Quand il entendit que c'était le capitaine Bayard, qui avait eu tant de renommée au royaume de Naples, il fut joyeux à merveille et lui dit en son langage : « Sur ma foi, monseigneur de Bayard, encore que je sois tout assuré que nous n'avons rien gagné à votre arrivée, mais qu'au contraire j'en tiens votre camp renforcé de deux mille hommes, cependant suis-je bien aise de vous voir; et plût à Dieu qu'il y eût bonne paix entre votre maître et le mien, afin que nous puissions deviser quelque peu ensemble ; car tout le temps de ma vie je vous ai aimé pour votre grande prouesse. » Le bon Chevalier, qui était si courtois que davantage ne pouvait-on l'être, lui rendit son éloge au double. Voyant que chacun honorait le duc de Nemours, Pedro de Paz demanda : « Seigneur de Bayard, qui est ce seigneur si bien en ordre, et à qui vos gens portent tant d'honneur? » Le bon Chevalier lui répondit : « C'est notre chef le duc de Nemours, neveu de notre prince et frère de votre reine ». A peine il eut achevé ce propos que le capitaine Pedro de Paz et tous ceux qui étaient avec lui mirent pied à terre et commencèrent à dire, adressant leurs paroles au noble prince : « Seigneur, sauf l'honneur et le service du roi notre maître, nous vous

qu'on appelait *genets*. Les genétaires étaient ce qu'on appelait ailleurs chevau-légers.

déclarons que nous sommes et voulons être et demeurer à jamais vos serviteurs ». Le duc de Nemours, comme plein de courtoisie, les remercia et puis leur dit : « Messeigneurs, je vois bien que dans aujourd'hui nous saurons à qui demeurera la campagne, à vous ou à nous; mais à grand'peine se démêlera cette affaire sans grande effusion de sang. Si votre vice-roi voulait vider ce différend de sa personne à la mienne, je ferais bien que tous mes amis et compagnons qui sont avec moi y consentiront; si je suis vaincu, ils s'en retourneront au duché de Milan et vous laisseront paisibles de ce côté; mais aussi, s'il est vaincu, il faudra que tous vous en retourniez au royaume de Naples. » Quand il eut achevé son dire, il lui fut incontinent répondu par un appelé le marquis de la Padule : « Seigneur, je crois que votre gentil cœur vous ferait volontiers faire ce que vous dites; mais, à mon avis, notre vice-roi ne se fiera point assez en sa personne pour s'accorder à votre dire. — Or adieu donc, messeigneurs, dit le gentil prince; je m'en vais passer l'eau et promets à Dieu de ne la repasser de ma vie que le champ ne soit vôtre ou nôtre. » Ainsi se sépara des Espagnols le duc de Nemours.

On voyait tout à clair les ennemis allant et venant, et comment ils se mettaient en bataille; surtout leur avant-garde de gens de cheval, dont était chef le seigneur Fabricio Colonna, se montrait en belle vue et toute découverte. Le seigneur d'Alègre et le bon Chevalier en parlèrent au duc de Nemours et lui dirent : « Monseigneur, vous voyez bien cette troupe de gens à cheval? — Oui, dit-il, ils sont en belle vue. — Par ma foi, dit le seigneur d'Alègre, qui voudra amener ici deux pièces d'artillerie seulement, leur fera un merveilleux dommage. » Cela fut trouvé très

bon, et lui-même alla faire amener un canon et une longue coulevrine. Déjà les Espagnols avaient commencé à tirer de leur camp, qui était fort à merveille, car ils avaient un bon fossé devant eux. Derrière étaient tous leurs gens de pied couchés sur le ventre, par crainte de l'artillerie des Français. Devant eux était toute la leur, au nombre de vingt pièces, tant canons que longues coulevrines, et environ deux cents arquebuses à croc; et entre deux arquebuses, ils avaient, sur de petites charrettes à deux roues, de grandes pièces de fer acéré et tranchant, en manière de lame de faux, pour les faire rouler dans les gens de pied, quand ils voudraient entrer parmi eux. A leur aile était leur avant-garde que conduisait le seigneur Fabricio Colonna, où il y avait environ huit cents hommes d'armes; et un peu plus haut était la bataille, en laquelle il y avait plus de quatre cents hommes d'armes, que menait le vice-roi, don Ramon de Cardone; et, joignant lui, il y avait seulement deux mille Italiens que menait Ramasso. Quant à la gendarmerie, on n'en ouït jamais parler de mieux en ordre ni mieux montée.

Le duc de Nemours, dès qu'il eut passé la rivière, commanda que chacun marchât. Les Espagnols tiraient en la troupe des gens de pied français comme en une butte, et en tuèrent, avant de venir au combat, plus de deux mille. Ils tuèrent aussi deux triomphants hommes d'armes, l'un appelé Jasses et l'autre Lhérisson. Aussi moururent ensemble, d'un même coup de canon, ces deux vaillants capitaines, le seigneur de Molart et Philippe de Fribourg, ce qui fut un gros dommage et grand désavantage pour les Français, car ils étaient deux apparents et aimés capitaines, surtout le seigneur de Molart, car tous ses gens se fussent fait tuer pour lui. Il faut entendre

que, nonobstant toute l'artillerie tirée par les Espagnols, les Français marchaient toujours. Les deux pièces que le seigneur d'Alègre et le bon Chevalier avaient fait retourner en deçà du canal tiraient incessamment en la troupe du seigneur Fabricio et lui faisaient un dommage non croyable; car il lui fut tué trois cents hommes d'armes, et il dit depuis, étant prisonnier à Ferrare, que d'un coup de canon il lui avait été emporté trente-trois hommes d'armes. Cela fâchait fort les Espagnols, car ils se voyaient tuer et ne savaient par qui; mais le capitaine Pedro Navarro avait si bien conclu en leur conseil qu'il était ordonné qu'on ne sortirait point du fort jusques à ce que les Français les y allassent assaillir, et qu'ils se déferaient d'eux-mêmes. Il n'était rien de si vrai; mais il ne fut plus possible au seigneur Fabricio de tenir ses gens, qui disaient en leur langage : *Cuerpo de Dios, somos matados del cielo; vamos combater los hombres* [1]. Et ils commencèrent, pour éviter ces coups d'artillerie, à sortir de leur fort et à entrer en un beau champ, pour aller combattre.

Ils ne prirent pas le chemin droit à l'avant-garde, mais avisèrent la bataille où était le vertueux prince duc de Nemours, avec sa petite troupe de gendarmerie, et tirèrent en cet endroit. Les Français de la bataille, joyeux d'avoir le premier combat, baissèrent la visière, et d'un hardi courage marchèrent droit à leurs ennemis, lesquels se mirent en deux troupes pour, par ce moyen, enclore cette petite bataille. De cette ruse s'aperçut bien le bon Chevalier, qui dit au duc de Nemours : « Monseigneur, mettons-nous en deux parties, jusques à ce que nous ayons passé le

1. « Par le corps de Dieu, nous sommes tués du ciel; allons combattre les hommes. »

fossé, car ils nous veulent enclore ». Cela fut incontinent fait, et ils se partagèrent. Les Espagnols firent un bruit et un cri merveilleux à l'aborder : « Espagne! Espagne! Sant-Iago! aux caballos! aux caballos! » Furieusement ils venaient, mais plus furieusement furent reçus des Français, qui criaient aussi : « France! France! aux chevaux! aux chevaux! » Car les Espagnols ne tâchaient autre chose sinon d'abord tuer les chevaux, parce qu'ils ont un proverbe qui dit : *Muerto el caballo, perdido l'hombre d'armes* [1].

Depuis que Dieu créa ciel et terre, ne fut vu un plus cruel ni dur assaut que celui que Français et Espagnols se livrèrent les uns aux autres, et plus d'une grande demi-heure dura ce combat. Ils se reposaient les uns devant les autres, pour reprendre leur haleine, puis baissaient la visière et recommençaient de plus belle, criant France et Espagne le plus impétueusement du monde. Les Espagnols étaient la moitié plus que les Français. Lors courut le seigneur d'Alègre droit à son avant-garde et de loin avisa la bande de messire Robert de la Mark, qui portait en devise blanc et noir, et il leur cria : « Blanc et noir, marchez! marchez! et aussi les archers de la garde! » Le duc de Ferrare et le seigneur de la Palisse pensèrent bien que sans grand besoin le seigneur d'Alègre ne les était pas venu querir. Ils les firent incontinent déloger et, à bride abattue, vinrent secourir le duc de Nemours et sa bande, laquelle, quoiqu'elle fût peu nombreuse, refoulait toujours peu à peu les Espagnols. A l'arrivée de cette fraîche bande, il y eut un terrible hutin; car les Espagnols furent vivement assaillis. Les archers de la garde avaient de petites cognées, dont ils se servaient pour

1. « Mort le cheval, perdu l'homme d'armes. »

faire leurs huttes, qui étaient pendues à l'arçon de la selle de leurs chevaux; ils les mirent en besogne, et donnaient de grands et rudes coups sur l'armet de ces Espagnols, ce qui les étonnait merveilleusement. Jamais si furieux combat ne fut vu; mais enfin les Espagnols durent abandonner le champ, sur lequel et entre deux fossés moururent trois ou quatre cents hommes d'armes; plusieurs princes du royaume de Naples y furent pris prisonniers, auxquels on sauva la vie. Chacun voulait se mettre en chasse; mais le bon Chevalier sans peur et sans reproche dit au vaillant duc de Nemours, qui était tout plein de sang et de cervelle d'un de ses hommes d'armes qui avait été emporté d'un coup d'artillerie : « Monseigneur, êtes-vous blessé? — Non, dit-il, Dieu merci, mais j'en ai bien blessé d'autres. — Or, Dieu soit loué! dit le bon Chevalier; vous avez gagné la bataille et demeurez aujourd'hui le plus honoré prince du monde. Mais ne tirez pas plus avant et ramassez votre gendarmerie en ce lieu; qu'on ne se mette point au pillage encore, car il n'est pas temps. Le capitaine Louis d'Ars et moi allons après ces fuyards, afin qu'ils ne se retirent pas derrière leurs gens de pied; et, pour homme vivant, ne partez point d'ici que ledit capitaine d'Ars et moi ne vous venions querir. » Ce qu'il promit de faire, mais il ne le tint pas, dont mal lui en prit.

Vous avez entendu comment les gens de pied des Espagnols étaient couchés sur le ventre, en un fort merveilleux et dangereux à assaillir, car on ne les voyait point. Il fut ordonné que les deux mille Gascons iraient par derrière lâcher leur trait qui serait cause de les faire lever : or les gens de pied français n'en étaient pas loin de deux piques, mais le fort était trop désavantageux; car ne voyant point leurs enne-

mis, ils ne savaient par où ils devaient rentrer. Le capitaine Odet et le cadet de Duras dirent qu'ils étaient tout prêts d'aller faire lever les Espagnols, pourvu qu'on leur baillât quelques gens de pique, afin que, après que leurs gens auraient tiré, s'il sortait quelques enseignes sur eux, ils fussent soutenus. Cela était raisonnable, et y alla avec eux le seigneur de Moncavre, qui avait mille Picards. Les Gascons lâchèrent très bien leur trait et blessèrent plusieurs Espagnols, à qui cela ne plut guère, comme ils montrèrent; car tout soudainement ils se levèrent en belle ordonnance de bataille, et par derrière sortirent deux enseignes de mille ou douze cents hommes qui vinrent donner dans ces Gascons. Je ne sais de qui fut la faute, ou d'eux ou des Picards, mais ils furent rompus par les Espagnols, et y fut tué le seigneur de Moncavre, le chevalier des Bories, lieutenant du capitaine Odet, le lieutenant du cadet de Duras, et plusieurs autres. A qui cela ne plut guère, ce fut à leurs amis; mais les Espagnols en firent une grande huée, comme s'ils eussent gagné entièrement la bataille. Toutefois, ils connaissaient bien qu'elle était perdue pour eux, et ces deux enseignes qui avaient rompu les Gascons, ne voulurent pas retourner en arrière, mais se délibérèrent d'aller gagner Ravenne et se mirent sur la chaussée du canal où ils marchaient trois ou quatre de front.

Je laisserai un peu à parler d'eux, et retournerai à la grosse troupe des gens de pied français et espagnols. C'est que, quand lesdits Espagnols furent levés, ils se présentèrent sur le bord de leur fossé où les Français livrèrent un fier, dur et âpre assaut; mais ils furent servis d'arquebuses à merveille, de sorte qu'il en fut beaucoup tué; surtout le gentil capitaine Jacob eut un coup au travers du corps dont il

tomba, mais soudain se releva et dit à ses gens en allemand : « Messeigneurs, servons aujourd'hui le roi de France aussi bien qu'il nous a traités ». Le bon gentilhomme ne parla plus depuis, car incontinent il tomba mort. Il avait un capitaine sous lui, nommé Fabien, un des beaux et grands hommes qu'on vit jamais, lequel, quand il aperçut son bon maître mort, ne voulut plus vivre, mais fit une des grandes hardiesses que jamais homme sut faire; car, comme les Espagnols avaient une grosse défense de piques croisées au bord de leur fossé, qui empêchait que les Français ne pussent entrer, ce capitaine Fabien, voulant plutôt mourir que de ne venger point la mort de son gentil capitaine, prit sa pique par le travers : il était grand à merveille, et, tenant ainsi sa pique, la mit par-dessus celles des Espagnols qui étaient couchées, et, de sa grande puissance, leur fit mettre le fer en terre. Ce que voyant les Français, ils poussèrent raidement et entrèrent dans le fossé; mais pour le passer il y eut un meurtre merveilleux, car jamais gens ne firent plus de défense que les Espagnols qui, même n'ayant plus bras ni jambe entière, mordaient leurs ennemis. Sur cette entrée, il y eut plusieurs capitaines français morts, comme le baron de Grandmont, le capitaine Maugiron, qui en fait d'armes y fit le possible, le seigneur de Bardassan. Le capitaine Bonnet eut un coup de pique dans le front, dont le fer lui demeura en la tête. Bref, les Français y reçurent gros dommage, mais encore plus les Espagnols; car la gendarmerie de l'avant-garde française leur vint donner sur le côté qui les rompit tout à fait; et ils furent tous morts et mis en pièces, excepté le comte Pedro Navarro, qui fut prisonnier, et quelques autres capitaines.

Il faut retourner à ces deux enseignes qui s'en-

fuyaient pensant gagner Ravenne; mais en chemin ils rencontrèrent le bâtard du Fay, et les guidons et archers qui leur firent retourner le visage le long de la chaussée; guère ne les suivit le bàtard du Fay, mais il retourna droit au gros de l'affaire, où il servit merveilleusement bien. Vous devez entendre que, quand ces deux enseignes sortirent de la troupe, et qu'ils eurent défait les Gascons, plusieurs s'enfuirent, et quelques-uns jusques au lieu où était le vertueux duc de Nemours, lequel, venant au-devant d'eux, demanda ce que c'était. Un pillard répondit : « Ce sont les Espagnols qui nous ont défaits ». Le pauvre prince, croyant que ce fût la troupe de ses gens de pied, fut désespéré, et, sans regarder qui le suivait, s'alla jeter sur cette chaussée par laquelle se retiraient ces deux enseignes qui le rencontrèrent en leur chemin, avec quatorze ou quinze hommes d'armes. Ils avaient encore rechargé quelques arquebuses qu'ils tirèrent, et puis à coups de pique sur ce gentil duc de Nemours et sur ceux qui étaient avec lui, lesquels ne se pouvaient guère bien remuer, car la chaussée était étroite; d'un côté, le canal où on ne pouvait descendre, de l'autre, il y avait un merveilleux fossé que l'on ne pouvait passer. Bref, tous ceux qui étaient avec le duc de Nemours furent jetés en l'eau ou tombèrent dans le fossé. Le bon duc eut les jarrets de son cheval coupés; il se mit à pied, l'épée au poing, et jamais Roland ne fit à Roncevaux tant d'armes qu'il en fit là, et pareillement son cousin, le seigneur de Lautrec, lequel vit bien le grand danger où il était, et criait tant qu'il pouvait aux Espagnols : « Ne le tuez pas, c'est notre vice-roi, le frère à votre reine ». Quoi que ce fût, le pauvre seigneur y demeura, après avoir eu plusieurs plaies; car depuis le menton jusques au front, il en avait quatorze ou quinze; et par

là montrait bien le gentil prince qu'il n'avait pas tourné le dos.

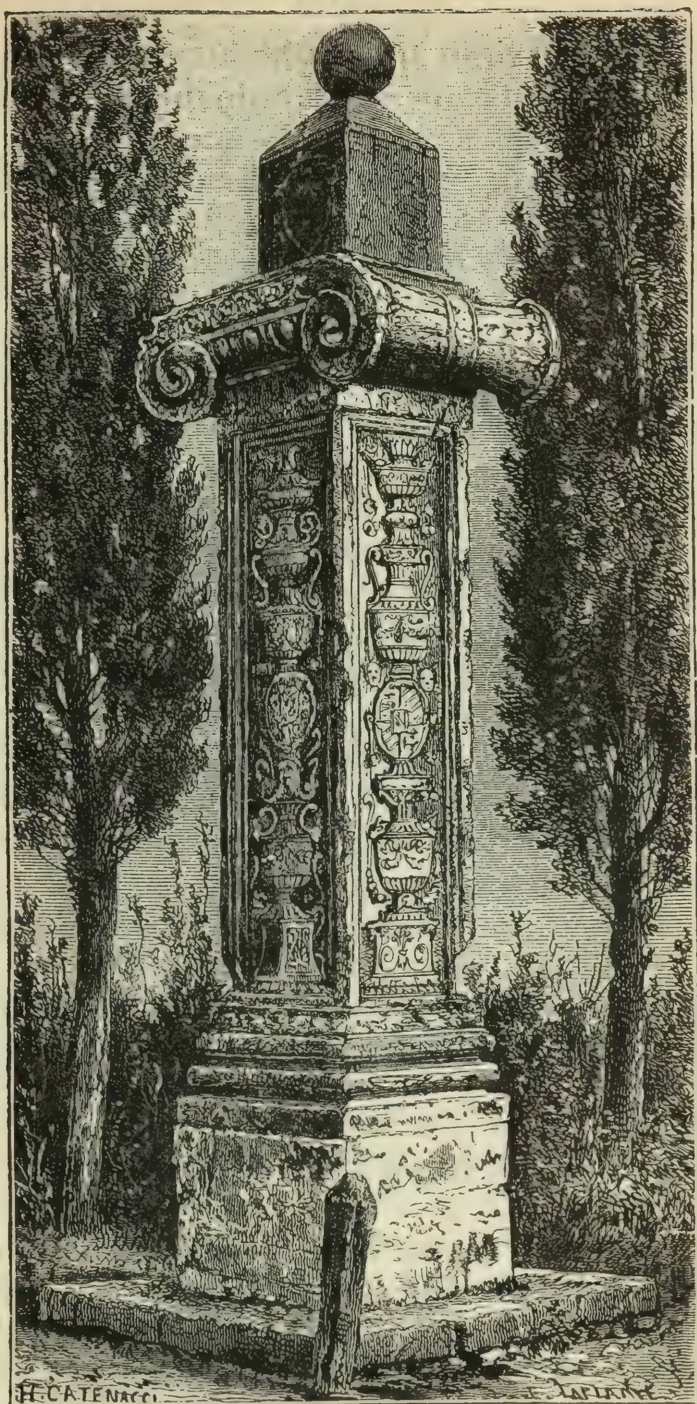
Dans le canal fut noyé le fils du seigneur d'Alègre, nommé Vivarols, et son père tué à la défaite des gens de pied; le seigneur de Lautrec y fut laissé pour mort, et assez d'autres. Ces deux enseignes se sauvèrent le long de la chaussée qui durait plus de dix milles, et, quand ils furent à cinq ou six milles du camp, ils rencontrèrent le bon Chevalier qui venait de la chasse avec environ trente ou quarante hommes d'armes, tant las et harassés que merveille. Toutefois il se délibéra de charger ces ennemis; mais un capitaine sortit de la troupe, qui commença à dire en son langage : « Seigneur, que voulez-vous faire? Vous savez assez que vous n'êtes pas assez puissant pour nous défaire. Vous avez gagné la bataille et tué tous nos gens; qu'il vous suffise de l'honneur que vous avez eu et nous laissez aller, la vie sauve, car par la volonté de Dieu nous avons échappé. » Le bon Chevalier connut bien que l'Espagnol disait vrai; aussi n'avait-il pas un cheval qui se pût tenir; toutefois il demanda les enseignes qui lui furent baillées; et puis ils s'ouvrirent, et il passa parmi eux et les laissa aller. Hélas! il ne savait pas que le bon duc de Nemours fût mort ni que ce fussent ceux-là qui l'avaient tué; car il fût plutôt mort de dix mille morts que de ne le point venger, s'il l'eût su.

Durant la bataille, et avant la totale défaite, don Ramon de Cardone, vice-roi de Naples, s'enfuit avec environ trois cents hommes d'armes, et le capitaine Ramasso avec ses gens de pied; le reste fut mort ou pris. Le bon Chevalier et tous les Français retournèrent de la chasse environ quatre heures après midi, et la bataille commencée environ huit heures du matin. Chacun fut averti de la mort de ce ver-

tueux et noble prince, le gentil duc de Nemours, dont un deuil commença au camp des Français, si merveilleux que je ne crois pas, s'il fût arrivé deux mille hommes de pied frais et deux cents hommes d'armes, qu'ils n'eussent tout défait, tant à cause de la peine et fatigue que tout au long du jour ils avaient soufferte, car nul ne fut exempté de combattre, s'il voulut, que de la grande et extrême douleur qu'ils portaient en leur cœur de la mort de leur chef, lequel, en grandes pleurs et plaintes, fut par ses gentilshommes porté en son logis. Il y a eu plusieurs batailles, depuis que Dieu créa ciel et terre, mais jamais il n'en fut vu, pour le nombre qu'il y avait, de si cruelle, si furieuse, ni mieux combattue de tous les deux côtés, que la bataille de Ravenne.

§ 16. — LES MORTS DU CHAMP DE BATAILLE DE RAVENNE.

En cette cruelle bataille le royaume de France fit grosse perte, car le nonpareil en prouesse qui fût au monde pour son âge, y mourut : ce fut le gentil duc de Nemours dont, tant que le monde aura durée, il sera mémoire. Il y avait quelque intelligence secrète pour le faire roi de Naples, s'il eût vécu, et le pape Jules s'en fût trouvé mauvais marchand ; mais il ne plut pas à Dieu le laisser plus avant vivre. Je crois que les neuf preux lui avaient fait cette requête; car s'il eût vécu âge compétent, il les eût tous passés. Le gentil seigneur d'Alègre et son fils, le seigneur de Vivarols, y finirent leurs jours. Aussi firent le capitaine La Cropte, le lieutenant du seigneur d'Imbercourt, les capitaines Molart, Jacob, Philippe de Fribourg, Maugiron, baron de Grandmont, Bardassan, et plusieurs autres capitaines ; des



Colonne des Français, à Ravenne.

gens de pied environ trois mille hommes, et quatre-vingts hommes d'armes des ordonnances du roi de France, avec sept de ses gentilshommes et neuf archers de sa garde; et de ce qui en demeura la plupart étaient blessés.

Les Espagnols y eurent une perte dont de cent ans ils ne seront réparés; car ils perdirent vingt capitaines de gens de pied, dix mille hommes, ou peu s'en faut; et leur capitaine général, le comte Pedro Navarro, y fut prisonnier. Des gens de cheval, furent tués don Menaldo de Cardone, don Pedro de Cugna, prieur de Messine, don Diego de Quinonez, le capitaine Alvarado, le capitaine Alonzo d'Estella, et plus de trente capitaines ou chefs d'enseignes, et bien huit cents hommes d'armes, sans les prisonniers, qui furent : don Juan de Cardone, qui mourut en prison, le marquis de Bitonto, le marquis de Liceta, le marquis de la Padula, le marquis de Pescara, le duc de Trajetto, le comte de Concho, le comte de Populo, et un cent d'autres gros seigneurs et capitaines, avec le cardinal de Médicis, qui était légat du pape en leur camp. Ils perdirent toute leur artillerie, arquebuses et charroi. Bref, de bien vingt mille hommes qu'ils étaient à cheval et à pied, il n'en échappa jamais quatre mille, que tous ne fussent morts ou pris.

§ 17. — PILLAGE DE RAVENNE. — LES FRANÇAIS EN RETRAITE.

Le lendemain, les aventuriers français et lansquenets pillèrent la ville de Ravenne, et le seigneur Marc-Antoine Colonna se retira dans la citadelle, qui était bonne et forte. Le capitaine Jacquin, qui avait si bien parlé à l'astrologue de Carpi, fut cause de ce pillage, malgré la défense qui était faite; à l'occa-

sion de quoi le seigneur de la Palisse le fit pendre et étrangler. Il y avait bien un dessein d'aller plus avant, si le bon duc de Nemours fût demeuré vif : mais par son trépas tout cessa, quoique Pietro Morgant et le seigneur Roberto Orsini eussent très bien fait leur devoir de ce qu'ils avaient promis: mais aussi le seigneur Jean-Jacques écrivait chaque jour que les Vénitiens et Suisses s'assemblaient et voulaient descendre en la duché de Milan, et l'empereur Maximilien commençait déjà secrètement à se retourner. Parquoi l'armée des Français se mit au retour vers ladite duché de Milan, où tous les capitaines se trouvèrent en la ville, lesquels firent enterrer dans le Dôme le gentil duc de Nemours, en plus grand triomphe que prince avait jamais été enterré; car il y avait dix mille personnes portant le deuil, la plupart à cheval, quarante enseignes prises sur les ennemis, que l'on portait devant son corps, traînant à terre, et ses enseigne et guidon après et prochains de sa personne, en témoignage que c'étaient ceux qui avaient abattu l'orgueil des autres. En ces douloureuses obsèques il y eut grands pleurs et gémissements.

Après sa mort, tous les capitaines avaient élu le seigneur de la Palisse pour leur chef, comme très vertueux chevalier, et aussi parce que le seigneur de Lautrec était blessé à mort, et avait été mené à Ferrare, pour se faire guérir, où il eut si bon et gracieux traitement du duc et de la duchesse qu'il revint en assez bonne santé.

Le pape Jules, voulant toujours continuer en son charitable vouloir, fit tout à fait déclarer l'empereur ennemi des Français, lequel manda à ce peu de lansquenets qui étaient demeurés, après la journée de Ravenne, avec les Français, qu'ils eussent à se

retirer; dont le principal capitaine était le frère du capitaine Jacob, lequel, à son mandement, s'en retourna et les emmena tous, excepté sept ou huit cents qu'un jeune capitaine aventurier, qui n'avait rien à perdre en Allemagne, retint. En cette saison comme les Français voulaient emmener le cardinal de Médicis en France, il fut repris et délivré à Pietra di Qua, ce qui lui fut bonne fortune, et il en eut l'obligation à messire Matteo di Beccaria, de Pavie, qui fit cet exploit. Car depuis il fut pape.

§ 18. — AUTRE RÉCIT DE LA BATAILLE DE RAVENNE.

(Lettre de Bayard à son oncle l'évêque de Grenoble.)

Monsieur, depuis que dernièrement vous ai écrit, avons eu, comme déjà avez pu savoir, la bataille contre nos ennemis; mais pour avertir bien au long, la chose fut telle : c'est que notre armée vint loger auprès de cette ville de Ravenne, mais nos ennemis y furent aussitôt que nous, afin de donner cœur à ladite ville; et à cause tant d'aucunes nouvelles qui couraient chacun jour de la descente des Suisses, qu'aussi de faute de vivres qu'avions en notre camp, M. de Nemours se délibéra de donner la bataille, et dimanche dernier passa une petite rivière qui était entre nosdits ennemis et nous, qui les vînmes rencontrer. Ils marchaient en très bel ordre, et étaient plus de dix-sept cents hommes d'armes, les plus magnifiques et triomphants qu'on vit jamais, et bien quatorze mille hommes de pied, aussi gentils galants qu'on saurait dire. Alors vinrent environ mille hommes d'armes des leurs, comme gens désespérés de ce que notre artillerie les affolait, ruer sur notre bataille en laquelle était M. de Nemours en per-

sonne, sa compagnie, celles de M. de Lorraine, de M. d'Ars et autres, jusques au nombre de quatre cents hommes d'armes ou environ, qui reçurent lesdits ennemis de si grand cœur qu'on ne vit jamais mieux combattre. Entre notre avant-garde, qui était de mille hommes d'armes, et nous, il y avait de grands fossés, et aussi elle avait affaire ailleurs qu'à nous pouvoir secourir. Il convint donc à ladite bataille porter le faix desdits mille hommes ou environ. En cet endroit, M. de Nemours rompit sa lance entre les deux batailles et perça un homme d'armes des leurs tout à travers et demi-brassée davantage. Enfin furent lesdits mille hommes d'armes défaits et mis en fuite, et, ainsi que leur donnions la chasse, vînmes rencontrer leurs gens de pied auprès de leur artillerie, avec cinq cents hommes d'armes, qui étaient parqués, et au-devant d'eux avaient des charrettes à deux roues, sur lesquelles il y avait un grand fer à deux ailes, de la longueur de deux ou trois brasses, et étaient nos gens de pied combattus main à main. Leursdits gens de pied avaient tant d'arquebuses que, quand ce vint à l'aborder, ils tuèrent quasi tous nos capitaines de gens de pied, lesquels étaient en voie de s'ébranler et de tourner le dos; mais ils furent si bien secourus de nos gens d'armes qu'après avoir bien combattu, nosdits ennemis furent défaits, perdirent leur artillerie, et sept ou huit cents hommes qui leur furent tués, et la plupart de leurs capitaines, avec sept ou huit mille hommes de pied, et ne sait-on point qu'il se soit sauvé aucuns capitaines que le vice-roi; car nous avons pris prisonniers le seigneur Fabrice Colonne, le cardinal de Médicis, légat du pape, Pedro Navarro, le marquis de Pescaire, le marquis de la Padule, le fils du prince de Melfe, don Jean de Car-

done, le fils du marquis de Bitonte, qui est blessé à mort, et d'autres dont je ne sais le nom. Ceux qui se sauvèrent furent chassés huit ou dix mille, et s'en vont dispersés par les montagnes; encore dit-on que les vilains les ont mis en pièces.

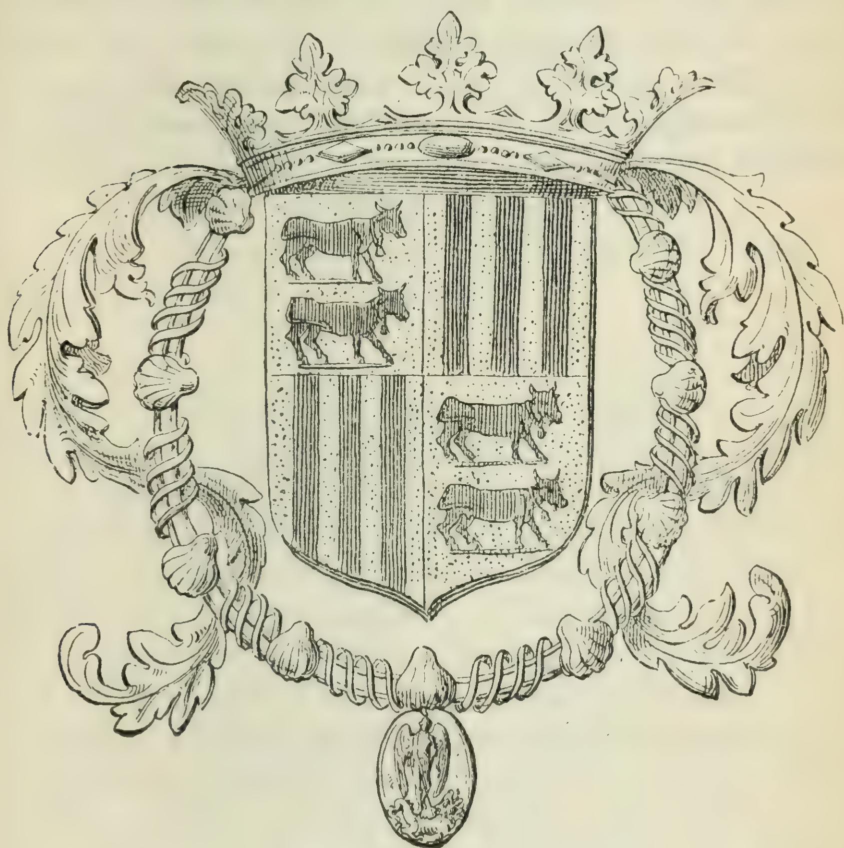
Monsieur, si le roi a gagné la bataille, je vous jure que les pauvres gentilshommes l'ont bien perdue; car, ainsi que nous donnions la chasse, M. de Nemours vint trouver quelques gens de pied qui se ralliaient et voulut donner dedans; mais le gentil prince se trouva si mal accompagné qu'il y fut tué, dont de toutes les déplaisances et deuils qui furent jamais faits, ne fut pareil que celui qu'on a démené et qu'on démène encore à notre camp; car il semble que nous ayons perdu la bataille. Bien vous promets-je, monsieur, que c'est le plus grand dommage que de prince qui mourut depuis cent ans, et, s'il eût vécu âge d'homme, il eût fait des choses que jamais prince ne fit; et peuvent bien dire ceux qui sont ici qu'ils ont perdu leur père, et moi, monsieur, je n'y saurais vivre qu'en mélancolie, car j'ai tant perdu que je ne le vous saurais écrire.

Monsieur, en d'autres lieux furent tués M. d'Alègre et son fils, M. de Molard, six capitaines allemands et le capitaine Jacob, leur colonel, le capitaine Maugiron, le baron de Grandmont, et plus de deux cents gentilshommes de nom et tous d'estime, sans plus de deux mille hommes de pied des nôtres, et vous assure que de cent ans le royaume de France ne recouvrera la perte que nous y avons eue.

Monsieur, hier matin, fut amené le corps de feu Monsieur à Milan, avec deux cents hommes d'armes, au plus grand honneur qu'on a su aviser; car on portait devant lui dix-huit ou vingt enseignes, les plus triomphantes qu'on vit jamais, qui ont été

gagnées en cette bataille. Il demeurera à Milan jusques à ce que le roi ait mandé s'il veut qu'il soit porté en France ou non.

Monsieur, notre armée s'en va temporisant par cette Romagne, en prenant toutes les villes pour



Armes de Gaston de Foix.

le concile [1]; ils ne se font point prier de se rendre, au moyen de ce qu'ils ont peur d'être pillés, comme a été cette ville de Ravenne, en laquelle rien n'est

1. Il s'était réuni, à Pise, avec l'assentiment de Louis XII, un concile, que le pape Jules II, ennemi de la France. ne voulait pas reconnaître.

demeuré. Nous ne bougerons de ce quartier que le roi n'ait mandé ce qu'il veut que son armée fasse.... Je crois que nous aurons abstinence de guerre; toutefois les Suisses font quelque bruit toujours; mais quand ils sauront cette défaite, peut-être ils mettront quelque peu d'eau en leur vin. Incontinent que les choses seront un peu apaisées, je vous irai voir. Priant Dieu, monsieur, qu'il vous donne très bonne vie et longue. Écrit au camp de Ravenne, ce quatorzième jour d'avril.

III

ÉVACUATION DE L'ITALIE. — GUERRE DE NAVARRE. RENOUVELLEMENT DE L'ALLIANCE VÉNITIENNE ET BATAILLE DE NOVARE. INVASION DES FRONTIÈRES.

(1512-1513)

Privée de son glorieux chef, fort réduite en nombre par les pertes considérables qu'elle avait faites à Brescia et à Ravenne et par l'abandon des lansquenets impériaux, auxquels l'empereur Maximilien avait donné l'ordre de quitter le service de la France, l'armée victorieuse en fut bientôt réduite à défendre le Milanais. En effet, le roi ne pouvait plus compter sur l'alliance de Maximilien qui, dès le 6 août 1512, avait conclu une trêve avec les Vénitiens. L'évêque de Marseille, Claude Seyssel, envoyé en ambassade auprès de ce prince, le trouva fort mal disposé, rempli de dissimulation et de mauvais vouloir. Au retour de sa mission, il passa par Malines, espérant y voir Marguerite d'Autriche et intéresser cette princesse au maintien de la bonne harmonie entre les deux souverains; mais l'évêque ne fut point admis en sa présence. Après avoir informé le roi du mauvais succès de ses démarches, il se rendit auprès du duc de Savoie, qui s'employa, mais vainement, à cette œuvre de réconciliation. Durant ce temps les troupes françaises dans le Milanais étaient obligées de reculer de place en

place. Les habitants des villes naguère conquises et pillées, entre autres ceux de Ravenne, exercèrent d'horribles représailles sur les Français. Dans cette dernière place, la garnison de la citadelle ayant capitulé, moyennant vie et bagues sauves, malgré cette condition les soldats furent égorgés, et les officiers, enterrés jusqu'au cou, restèrent dans cet affreux état jusqu'à ce qu'ils demandassent la mort comme une faveur.

Maximilien Sforza reprit possession de son duché avec l'aide des Suisses, du pape et de l'empereur lui-même, qui reconnut le concile de Latran, sans se déclarer encore hautement contre la France.

§ 1. — MAUVAISES MESURES PRISES PAR LOUIS XII POUR LA DÉFENSE DE L'ITALIE. — RETOUR OFFENSIF DES SUISSES ET DES VÉNITIENS.

(Mémoires de Fleurange.)

Ledit seigneur roi démena un merveilleux deuil de la mort de monsieur de Nemours, son neveu, tel qu'on ne le pouvait apaiser; et manda ledit seigneur roi audit sieur de la Palice casser toute son armée et mettre les gens d'armes en garnison par les villes, ce que monsieur de la Palice fit à bien grand regret, et n'étaient point les autres capitaines de cette opinion; et en fit le roi très grand mal, car il ne devait jamais rompre son armée, mais la renforcer, car il en avait bien le pouvoir; et ne fût point advenu ce que depuis a été; car je veux dire que cette faute a été cause de toutes les guerres qui ont depuis été faites en Italie et en la plus grande partie de la chrétienté, et s'il eût alors renforcé son armée et bouté avant, il eût été prince de toutes les Italies et roi de Naples aussi; car il avait l'empereur Maximilien pour lui, et

faisaient la plus grande part de leurs guerres ensemble.

(Juin 1512.) Les Suisses qui n'étaient point d'accord ni en paix avec le roi de France, mais voulaient bien avoir part en Italie, entendirent la rompture de cette armée; aussi firent les Vénitiens qui ne pensaient pas que le roi en dût faire ainsi, dont furent merveilleusement aises. Les Suisses se commencèrent à mouvoir; et pensait monsieur de la Palice que ce ne serait rien, car ils étaient descendus à Milan deux ou trois fois; et pour ce que à chacun coup le grand nombre des chevaux français leur coupaient les vivres, s'en retournaient, avec cinquante mille écus qu'on leur donnait, et leur faisait-on la bataille d'écus au soleil; et en apprit la façon monsieur le grand maître Chaumont. Cela fait, les Suisses marchèrent avec l'aide du cardinal de Sion et les Vénitiens de leur côté; quoi voyant, monsieur de la Palice garnit le château de Milan et le château de Crémone de gens, de vivres et d'autres munitions, et envoya monsieur d'Aubigny avec trois cents hommes d'armes dedans Bresse; et lui, avec toute la gendarmerie et les lansquenets du capitaine Jacob qui étaient demeurés, se retira dedans Pavie; car la chose fut merveilleusement subite, et tant que ledit sieur de la Palice n'eut loisir d'assembler ses gens, ni de mettre ordre en son affaire. Les Vénitiens et les Suisses marchaient toujours; et se mirent ensemble leurs deux armées.

§ 2. — ÉVACUATION PAR LES FRANÇAIS DE LA PLUS GRANDE PARTIE DU MILANAIS. — RETRAITE DE PAVIE. — BLESSURE DE BAYARD.

(Le Loyal Serviteur.)

Peu après, l'armée des Vénitiens, Suisses, et gens de par le pape, descendirent en gros nombre, qui trouvèrent celle des Français défaite et ruinée; et combien qu'ils fissent résistance en plusieurs passages, toutefois enfin ils furent contraints de se venir retirer à Pavie qu'ils résolurent de garder; et furent ordonnés les capitaines pour fortifier les portes, chacun en son quartier, ce qu'ils commencèrent très bien, mais peu y demeurèrent, car les ennemis y furent deux jours après.

Les Français avaient fait faire un pont sur bateaux, quoiqu'il y en eût un de pierre audit Pavie, mais c'était afin que, si quelque inconvénient leur advenait, ils eussent meilleure retraite; ce qui advint bientôt; car, une journée, je ne sais par quel moyen ce fut, les Suisses entrèrent en la ville par le château et vinrent jusque sur la place, où déjà, à cause de l'alarme, étaient les gens de pied et plusieurs gens de cheval, comme le capitaine Louis, qui en était lors gouverneur, et y fit merveille d'armes. Ainsi firent le seigneur de la Palisse et le gentil seigneur d'Imbercourt; mais sur tous le bon Chevalier fit choses non croyables; car il arrêta, avec vingt ou trente de ses hommes d'armes, les Suisses sur le cul, plus de deux heures, toujours combattant; et durant ce temps lui furent tués deux chevaux entre ses jambes. Cependant l'artillerie se retirait pour passer le pont, et sur ces entrefaites le capitaine Pierrepont, qui allait visitant les ennemis d'un côté et d'autre, vint dire à la compagnie qui combattait sur la place :

« Messeigneurs, retirez-vous; car au-dessus de notre pont de bois, les Suisses, en force petits bateaux, passent dix à dix, et, si une fois il en passe quelque nombre compétent, ils gagneront le bout de notre pont, et nous serons enclos en cette ville, et tous mis en pièces. » C'était un sage et vaillant capitaine; parquoi, à sa parole, les Français toujours combattant se retirèrent jusques à leur pont, où, comme ils étaient vivement poursuivis, il y eut lourde et dure escarmouche. Toutefois les gens de cheval passèrent et il demeura environ trois cents lansquenets derrière, pour garder le bout dudit pont. Mais un grand malheur y advint; ainsi que l'on achevait de passer la dernière pièce d'artillerie, qui était une longue coulevrine nommée *Madame de Forli*, et avait été regagnée sur les Espagnols à Ravenne, elle effondra la première barque; parquoi les pauvres lansquenets, voyant qu'ils étaient perdus, se sauvèrent au mieux qu'ils purent : toutefois il y en eut quelques-uns tués, et d'autres qui se noyèrent au Tessin.

Quand les Français eurent passé le pont, ils le rompirent; parquoi ils ne furent plus poursuivis. Mais un grand malheur advint au bon Chevalier : ce fut qu'ainsi qu'il était au bout du pont pour le garder, fut tiré de la ville un coup de fauconneau qui lui passa entre l'épaule et le col, de sorte que toute la chair lui fut emportée jusques à l'os. Ceux qui virent le coup croyaient bien qu'il fût mort; mais lui, qui ne s'effraya jamais de chose qu'il vit, combien qu'il se sentît merveilleusement blessé, et aussi parce qu'il connaissait bien qu'il n'était pas saison, à cette heure, de faire l'étonné, dit à ses compagnons : « Messeigneurs, ce n'est rien ». On s'empressa de l'étancher le mieux qu'on put avec de la mousse qu'on prit aux arbres, et du linge que quel-

ques-uns de ses soudards prirent à leurs chemises; car il n'y avait là nul chirurgien, à cause du mauvais temps.

Ainsi se retira l'armée des Français jusques à Alexandrie, où le seigneur Jean-Jacques était allé devant leur faire un pont. Ils n'y séjournèrent guère; mais il leur fallut abandonner tout à fait la Lombardie, excepté les châteaux de Milan et de Crémone, Lugano, Locarno, la ville et le château de Brescia où était demeuré le seigneur d'Aubigny, et quelques autres places en la Valteline.

Les Français repassèrent les monts et se logèrent quelque temps dans les garnisons qui leur avaient été ordonnées. Le bon Chevalier se retira droit à Grenoble pour visiter l'évêque, son bon oncle, lequel depuis longtemps il n'avait vu. C'était un aussi vertueux et bien vivant prélat qu'il en fût pour lors au monde. Il reçut son neveu tant honnêtement qu'à merveille, et le fit loger à l'évêché, où chaque jour il était traité comme la pierre en l'or; et le venaient voir les dames d'alentour Grenoble, et d'abord celles de la ville, qui toutes ensemble ne pouvaient se lasser de le louer, dont il avait grand'honte.

Or, en ces entrefaites, je ne sais si ce fut par le grand labeur que le bon Chevalier avait souffert pendant plusieurs années, ou si ce fut par le coup de fauconneau qu'il eut à la retraite de Pavie, mais une grosse fièvre continue le vint empoigner, qui lui dura dix-sept jours, de sorte que l'on n'espérait plus de sa vie. Le pauvre gentilhomme, qui de maladie se voyait ainsi abattu, faisait les plus piteuses complaintes qu'on ouït jamais; et à l'ouïr parler, il eût eu bien dur cœur, celui à qui les larmes ne fussent tombées des yeux. « Las! disait-il, mon Dieu, puisque c'était ton bon plaisir de m'ôter

sitôt de ce monde, que ne fis-tu cette grâce de me faire mourir en la compagnie de ce gentil prince, le duc de Nemours, et avec mes autres compagnons à la journée de Ravenne, ou qu'il ne te plût consentir que je finisse à l'assaut de Brescia, où je fus si grièvement blessé? Hélas! j'en fusse mort beaucoup plus joyeux; car au moins j'eusse ensuivi mes bons prédécesseurs, qui sont toujours demeurés aux batailles. Mon Dieu! j'ai tant passé de gros dangers d'artillerie, en batailles, en assauts et en rencontres, dont tu m'as fait la grâce d'être échappé, et il faut que présentement je meure en mon lit comme une pucelle. Toutefois, combien que je le désirasse autrement, ta sainte volonté soit faite. Je suis un grand pécheur : mais j'ai espoir en ton infinie miséricorde. Hélas! mon Créateur, je t'ai par le passé grandement offensé; mais si j'eusse plus longuement vécu, j'avais bon espoir, avec ta grâce, de bientôt amender ma mauvaise vie. »

Ainsi faisait ses regrets le bon Chevalier sans peur et sans reproche; et puis, parce qu'il brûlait de chaleur par la grande fièvre qui le tenait, il s'adressait à monseigneur saint Antoine, en disant : « Hé! glorieux confesseur et vrai ami de Dieu, saint Antoine, toute ma vie je t'ai tant aimé et tant eu de confiance en toi, et tu me laisses ici brûler en si extrême chaleur que je ne désire rien sinon que briève mort me prenne. Hélas! et n'as-tu point de souvenance que durant la guerre contre le pape en Italie, moi étant logé à Rovere, en une de tes maisons, je la gardai de brûler, et sans moi y eût été mis le feu? Mais, en commémoration de ton saint nom, je me logeai dedans, quoiqu'elle fût hors de la forteresse et en danger des ennemis, qui nuit et jour me pouvaient venir visiter, sans trouver chose qui les en eût su em-

pécher; et toutefois j'aimai mieux demeurer un mois en cette façon que ta maison ne fût détruite : au moins je te supplie de m'alléger de cette grande chaleur, et de faire requête à Dieu pour moi, ou que bientôt il m'ôte de ce misérable monde ou qu'il me donne la santé. » Tant piteusement se lamentait le bon Chevalier qu'il n'y avait personne autour de lui qui ne fondît en larmes, surtout son bon oncle l'évêque, qui sans cesse était en oraison pour lui; et non pas lui seulement, mais tous les nobles, bourgeois, marchands, religieux et religieuses, jour et nuit étaient en prières et oraison pour lui; et il est impossible qu'en tant de peuple il n'y eût quelque bonne personne que Notre-Seigneur voulût ouïr, comme assez il apparut; car sa fièvre le laissa peu à peu, et il commença à reposer et à trouver goût aux viandes, de sorte qu'en quinze jours ou trois semaines, avec le bon traitement, il en fut tout à fait guéri et aussi gaillard qu'il avait jamais été.

§ 3. — CAMPAGNE DE NAVARRE [1]. — SIÈGE INFRUCTUEUX DE PAMPELUNE.

Le bon Chevalier fut encore quelque temps après en Dauphiné, faisant grosse chère, jusques à ce que le roi de France son maître envoya une armée en Guyenne, sous la charge du duc de Longueville,

1. La restauration des Sforza au duché de Milan, dans la personne de Maximilien, fils aîné de Ludovic le More, fut l'œuvre des Suisses, qui y trouvèrent de grands avantages, et convint surtout aux deux principaux membres de la Sainte Ligue, au pape Jules II et au roi Ferdinand le Catholique. Jules II crut apercevoir dans le rétablissement en Lombardie d'un prince italien que soutenait l'armée helvétique, dont le cardinal de Sion

pour vouloir recouvrer le royaume de Navarre, que depuis peu avait usurpé par force le roi d'Aragon sur celui qui le tenait à juste titre; et il n'y avait trouvé prétexte, sinon que celui-ci était du parti du roi de France. Je ne sais comment il alla de ce beau voyage, mais après y avoir longuement été sans rien

était le guide et le chef, un commencement de succès pour ses grands desseins en faveur de l'indépendance italienne.

Le roi Ferdinand, de son côté, ne craignant plus rien pour le royaume de Naples de la part des Français rejetés au delà des Alpes, se considéra désormais comme le principal arbitre des affaires dans la péninsule. Il se retourna alors avec une perfide habileté contre le trop confiant voisin qu'il avait endormi. Dépouillé de ses domaines d'Italie, Louis XII commençait à craindre que les alliés ne pénétrassent en France. Au nord, il avait en effet à se prémunir contre une descente des Anglais, que Maximilien favorisait secrètement en livrant passage aux troupes auxiliaires recrutées pour Henri VIII. Au midi, on redoutait tout à la fois l'invasion de la Guyenne par les Anglais et celle du Languedoc par les Espagnols. En effet, son gendre Henri VIII ayant déclaré la guerre à la France, Ferdinand lui avait persuadé de transporter ses troupes à Fontarabie et de les joindre aux siennes, afin de prendre la Guyenne que Charles VII avait enlevée aux Anglais depuis près de soixante ans. Un traité d'alliance conclu par Louis XII avec le roi Jean d'Albret et la reine de Navarre fournit un prétexte de plus au roi d'Aragon pour envahir ce petit royaume, s'y établir et en rester maître. Ainsi le crédule Henri VIII, sans rien acquérir pour lui, aida son beau-père à s'emparer de la Navarre sur Jean d'Albret, que Jules II avait excommunié comme allié de Louis XII, et à compléter ainsi vers les Pyrénées la frontière espagnole que le roi d'Aragon avait eu la gloire d'achever aussi vingt ans auparavant sur les côtes méridionales de l'Espagne, en face de l'Afrique, par la conquête du royaume de Grenade.

exécuter, la grosse armée s'en retourna et on fit passer les monts Pyrénées à une partie d'icelle, dont fut chef le seigneur de la Palisse; et puis, quelque temps après, lui fut envoyé de renfort le bon Chevalier sans peur et sans reproche, qui lui mena quelques pièces de grosse artillerie. Le roi de Navarre dépouillé était avec eux. Ils prirent quelques petits forts, puis vinrent mettre le siège devant Pampelune. Cependant, le bon Chevalier alla prendre un château, où il eut gros honneur, comme vous l'entendrez.

Cependant que le gentil seigneur de la Palisse plantait, avec le roi de Navarre, le siège devant la ville de Pampelune, il fut avisé qu'il serait bon d'aller prendre un château, à quatre lieues de là, qui nuisait merveilleusement au camp des Français. Je crois bien qu'en la place il n'y pouvait pas avoir grosse force; toutefois, parce que l'on se doutait qu'en une petite ville près de là, appelée le Pont-la-Reine, pourraient être quelques gens qui peut-être la viendraient secourir, on décida qu'on mènerait une assez bonne bande de gens de cheval et de pied. Le roi de Navarre et le seigneur de la Palisse prièrent le bon Chevalier qu'il voulût prendre cette entreprise en main, et lui, qui jamais ne fut las de travail qu'on lui sût bailler, l'accorda incontinent. Il prit sa compagnie et celle du capitaine Bonneval, hardi chevalier, quelque nombre d'aventuriers et deux enseignes de lansquenets, qui étaient chacune de quatre cents hommes, et ainsi s'en alla tout en plein jour devant cette place.

Il envoya un trompette, pour faire entendre à ceux qui étaient dedans qu'ils eussent à la mettre entre les mains de leur souverain, le roi de Navarre, et qu'il les prendrait à merci et les laisserait aller, leurs vies et bagues sauves; qu'autrement, s'ils étaient pris

d'assaut, ils seraient mis en pièces. Ceux de la forteresse étaient gens de guerre que le duc de Najera et l'alcade de las Donzellas, lieutenant audit royaume pour le roi d'Espagne, y avaient mis; et étant tous bons et loyaux serviteurs à leur maître, firent réponse qu'ils ne rendraient point la place, et eux encore moins. Le trompette en vint faire son rapport, lequel ayant ouï, le bon Chevalier ne fit autre délai, sinon de faire asseoir quatre grosses pièces d'artillerie qu'il avait, et de bien canonner la place, et vivement. Ceux de dedans, qui étaient environ cent hommes, avaient force arquebuses à croc et deux fauconneaux, qui firent très bien leur devoir de tirer à leurs ennemis, mais ne surent si bien jouer leur rôle qu'en moins d'une heure il n'y eût brèche à la place, assez grande, mais malaisée, parce qu'il fallait monter. Or, en telle manière, il faut autre chose que souhaiter. Lors le bon Chevalier fit sonner l'assaut et vint aux lansquenets, les exhortant d'y aller. Leur truchement parla pour eux et dit que c'était leur ordonnance que, toutes les fois qu'il se donnait un assaut, ils devaient avoir double paye, et que, si on leur voulait promettre, ils iraient audit assaut, autrement non. Le bon Chevalier n'entendait point ces ordonnances; toutefois il leur fit réponse que sans nulle faute, s'ils prenaient la place, ils auraient ce qu'ils demandaient, et leur en répondait, parce qu'il ne voulait pas demeurer longuement là. Il eut beau promettre : mais au diable le lansquenet qui monta jamais à la brèche. Les aventuriers y allèrent gaillardement, mais ils furent lourdement repoussés par deux ou trois fois, et, de fait, ceux qui défendaient montraient bien qu'ils étaient gens de guerre.

Quand le bon Chevalier connut leur cœur, il pensa bien qu'il ne les aurait jamais de cette façon. Il fit

sonner la retraite, laquelle faite, il fit tirer dix ou douze coups d'artillerie, faisant mine qu'il voulait agrandir la brèche; mais il avait autre chose en pensée; car, pendant qu'on tirait l'artillerie, il vint à un de ses hommes d'armes, fort gentil compagnon, qu'on nommait Petitjean de la Vergne, auquel il dit : « La Vergne, si vous voulez, vous ferez un bon service et qui vous sera rémunéré. Voyez-vous bien cette grosse tour qui est au coin de ce château? Quand vous verrez que je ferai recommencer l'assaut, prenez deux ou trois échelles, et avec trente ou quarante hommes essayez de monter en cette tour; car, sur ma vie, vous n'y trouverez personne pour la défendre; et si vous n'entrez en la place par là, dites mal de moi. » L'autre entendit très bien le commandement. Il ne tarda guère que l'assaut ne fût recommencé, plus âpre que devant, où tous ceux de la place vinrent pour défendre la brèche et ne regardaient point ailleurs, car ils n'eussent jamais pensé qu'on fût entré par autre lieu, dont ils furent trompés; car La Vergne fit très bien sa charge, et sans être aperçu d'eux, dressa ses échelles par lesquelles il monta dans cette tour, et plus de cinquante compagnons avec lui, lesquels ne furent jamais vus des ennemis qu'ils ne fussent dans la place, où ils crièrent : « France! France! Navarre! Navarre! » et vinrent se ruer par derrière sur ceux qui étaient à défendre la brèche, qui, pour être surpris, furent étonnés à merveille. Toutefois ils se mirent en défense et firent devoir de bien combattre : mais leur prouesse ne leur servit de guère, car les assaillants entrèrent dedans, qui mirent tout en pièces, ou peu s'en fallut, et toute la place fut courue et pillée. Cela fait, le bon Chevalier y laissa un des gentilshommes du roi de Navarre, avec quelques compagnons, puis se mit au retour, droit au camp.

Ainsi qu'il voulait partir, deux ou trois capitaines de ses lansquenets vinrent devers lui et par leur truchement lui firent dire qu'il leur tînt sa promesse de leur faire bailler double paye, et que la place avait été prise. De ce propos le bon Chevalier fut si fort fâché que merveille, et répondit tout courroucé au truchement : « Dites à vos coquins de lansquenets que que je leur ferais plutôt bailler chacun un licol pour les pendre. Les méchants qu'ils sont n'ont jamais voulu aller à l'assaut, et ils demandent double paye! J'en parlerai à monseigneur de la Palisse et à monseigneur de Suffolk, leur capitaine général; mais ce sera pour les faire casser. » Le truchement leur dit le propos, et incontinent ils commencèrent un bruit merveilleux; mais le Chevalier fit sonner à l'étendard et assembla ses gens d'armes et aventuriers, de façon que, s'ils eussent fait semblant de rien, il était résolu de les mettre en pièces. Ils s'apaisèrent petit à petit, et s'en vinrent au camp devant Pampelune, en troupe comme les autres.

Le lendemain de l'arrivée du bon Chevalier, l'artillerie commença à tirer contre la ville de Pampelune qui fut battue assez bien et on voulut y donner l'assaut qui fut essayé, mais, si bien se défendirent ceux de dedans, qu'on la laissa là et les Français y eurent grosse perte. Dedans était ce gentil chevalier espagnol que l'on nommait l'alcade de las Donzellas. Ce fut un voyage assez malheureux; car les Français, à leur entrée en Navarre, gâtèrent et dissipèrent tous les biens, rompirent les moulins et firent beaucoup d'autres choses, dont ils eurent depuis grande indigence, car la famine y fut si grosse que plusieurs gens en moururent, et il n'y eut jamais en armée si grande nécessité de souliers, car une méchante paire pour un laquais coûtait un écu. Bref, tous les mal-

heurs assemblés, et aussi que le duc de Najera était arrivé au Pont-la-Reine, auprès de Pampelune, avec un secours de huit ou dix mille hommes, le roi de Navarre fut conseillé par le seigneur de la Palisse et tous les capitaines de se retirer jusqu'à une autre saison. Ainsi fut levé le siège, en plein jour, de devant Pampelune et l'artillerie mise en chemin, mais peu de journées fut conduite; car les montagnes par où elle devait passer étaient trop étranges. Les Français furent contraints, après qu'à force de gens et d'argent ils l'eurent menée trois journées, de la laisser au pied d'une montagne où ils la brisèrent, au moins la mirent en sorte que leurs ennemis ne s'en fussent su aider.

Il faut entendre que, au repasser des montagnes Pyrénées, il y eut de grandes misères par le défaut de vivres, et il n'y avait heure au jour qu'il n'y eût alarme chaude et âpre. Le duc de Suffolk, dit *la Blanche Rose* [1], capitaine général des lansquenets, y était, qui avait grande et parfaite amitié avec le bon Chevalier. Un bon jour qu'il avait tant travaillé que plus n'en pouvait, car toute cette journée il n'avait bu ni mangé, comme on se voulait retirer d'une escarmouche, sur le soir bien tard, il vint trouver le bon Chevalier auquel il dit : « Capitaine Bayard, mon ami, je meurs de faim; je vous prie, donnez-moi aujourd'hui à souper; car mes gens m'ont dit qu'il n'y a rien à mon logis ». Le bon Chevalier, qui ne s'étonna jamais de rien, répondit : « Oui, vraiment, monseigneur, et vous serez bien traité ». Puis devant

1. C'était un seigneur d'Angleterre qui, dans la grande guerre civile dite des *Deux Roses*, avait suivi le parti de la maison d'York, c'est-à-dire de la Rose Blanche. De là, le surnom qui lui avait été donné.

lui il appela son maître d'hôtel auquel il dit : « Monseigneur de Mylieu, allez devant faire hâter le souper, et que nous soyons aises comme dans Paris ». De laquelle parole le duc de Suffolk rit un quart d'heure; car il y avait déjà deux jours qu'ils ne mangeaient que du pain de millet.

Bien vous assuré-je que, sans perdre gent que de famine, les Français firent une aussi belle retraite que gens de guerre firent jamais; et sur tous y acquit un merveilleux honneur le Chevalier, qui toujours demeura sur la queue, tant que le danger fût passé; car volontiers lui a-t-on toujours fait cet honneur aux affaires qu'en allant il a toujours été mis des premiers, et aux retraites, des derniers. Bien joyeux furent les Français quand, par leurs journées, ils eurent gagné Bayonne; car ils mangèrent à leur aise; mais plusieurs gens de pied, qui étaient affamés, mangèrent tant qu'il en mourut tout plein. Ce fut un assez fâcheux voyage.

§ 4. — MORT DE JULES II (20 février 1513).

En cette année 1513, mourut le pape Jules, ce bon Français, et fut en son lieu élu le cardinal de Médicis, pape Léon nommé. Il vint aussi en la côte de Bretagne quelque armée des Anglais qui ne firent pas grand'chose. Un jour entre les autres, un gros navire d'Angleterre, appelé *la Régente*, et une nef de la reine de France, duchesse de Bretagne, nommée *la Cordelière*, se trouvèrent et s'accrochèrent pour combattre. Durant le combat, quelqu'un jeta du feu dedans l'une des nefs; finalement toutes deux furent brûlées. Les Anglais y firent grosse et lourde perte; car sur *la Régente* il y avait gros nombre de gentilshommes

qui moururent, sans leur être possible de trouver le moyen d'échapper.

§ 5. — RENOUVELLEMENT DE L'ALLIANCE VÉNITIENNE. RETOUR OFFENSIF DU ROI DE FRANCE EN ITALIE.

En l'an 1513, vers le commencement, le roi de France renvoya une armée en Italie, sous la charge de La Trémouille. Déjà avait été fait l'appointement entre le roi de France et les Vénitiens qui y portaient faveur [1]; toutefois le cas alla assez mal pour les

1. Louis XII avait compris la faute qu'il avait commise en entrant en guerre contre les Suisses et les Vénitiens, qui formaient les deux bases de la domination française en Italie. Il ne regagna pas l'alliance helvétique. Les cantons étaient à la dévotion de Maximilien Sforza, qui s'engagea à leur payer 200 000 ducats pour la remise du duché, à leur faire une pension annuelle de 40 000 ducats et qui leur céda les vallées de Domodossola, de Lugano et de Locarno. Louis XII fut plus heureux du côté des Vénitiens. Il fait avec Ferdinand le Catholique une trêve partielle et négocie un accommodement avec Venise par l'intermédiaire de Barthélemy d'Alviano, son prisonnier depuis la bataille d'Agnadel. Un traité qui mettait fin à la Ligue de Cambrai, du moins en ce qui touchait la France, fut signé à Blois le 28 mars 1513 et ratifié solennellement à Venise, le 11 avril, jour anniversaire de la bataille de Ravenne. Par ce traité, les Vénitiens, que Louis XII devait aider à reprendre Vérone, Brescia et tout ce que l'empereur tenait encore de leurs États, s'engageaient de leur côté à fournir à Louis XII 800 lances, 1500 chevaliers et 10 000 hommes de pied, pour seconder le recouvrement du Milanais. Revenant pour ainsi dire au début de son règne, et rentrant dans l'alliance qu'il avait si utilement conclue treize années auparavant, Louis XII condamnait en quelque sorte ce qu'il avait fait depuis

Français; car ils perdirent une journée contre les Suisses; et les enfants de messire Robert de la Marck,



Jules II, d'après le portrait de Raphaël.

avec une ambition si inhabile. C'est dans ces conditions qu'au moment de l'élection du pape Léon X, au printemps de 1513, Louis XII sembla sur le point de redevenir le maître du Milanais.

qui avaient charge de lansquenets, y furent laissés quasi pour morts, et leur père les alla querir dedans un fossé. Il fallut encore que les Français abandonnassent la Lombardie pour cette année.

§ 6. — BATAILLE DE NOVARE (6 juin 1513).

(Jean Bouchet, Panégyrique du Chevalier sans reproche.)

Le roi, qui se sentait fort injurié des lâchetés de ses confédérés par ledit traité de Cambrai, ne put être détourné qu'il n'envoyât une armée à Milan, de laquelle il fit chef ledit seigneur de la Trémouille, qui n'osa le refuser, combien qu'il connût la charge être dangereuse pour des causes susdites. Et fut son armée de cinq cents hommes d'armes et six mille hommes de pied prêts à marcher, après lesquels le roi promit envoyer autres cinq cents hommes d'armes, quatre mille lansquenets et autres gens de pied de France; sous laquelle confiance ledit seigneur de la Trémouille, lieutenant général du roi, accompagné du duc d'Albanie, du seigneur Jean-Jacques, Italien, du seigneur de Bucé, du marquis de Saluces, monsieur René d'Anjou, seigneur de Mézières, son neveu, et autres gros personnages, passèrent les monts, prirent Alexandrie et Pavie, et commençait Milan à parlementer pour se rendre.

Ledit seigneur de la Trémouille fut averti du grand nombre des Suisses et autres gens qui étaient venus au secours dudit Maximilien, lequel était dedans Novare; au moyen de quoi récrivit au roi qu'il envoyât le nombre des gens de cheval et de pied qu'il avait promis; ce que le roi ne put faire, à la raison de ce que son royaume était assailli en la

Picardie par les Anglais, Hennuyers et Flamands, et en Aquitaine par les Hispaniens qui avaient jà pris Pampelune, principale ville du royaume de Navarre; et manda audit seigneur de la Trémouille qu'avec le petit nombre de gens qu'il avait, aventurât et mît en hasard son entreprise, ce qu'il différa faire par le conseil de ceux qui avec lui étaient, jusqu'à triple commandement et injonction par lettres du roi écrites de sa main, dont furent fort troublés.

Finalement, pour obéir au commandement du roi, ledit seigneur de la Trémouille et autres capitaines, étant avec lui, firent marcher l'armée vers Novare, prirent le boulevard et furent prêts à donner l'assaut; mais avertis que ledit Maximilien, fils de Ludovic Sforce, était au château de Novare, accompagné de dix mille Suisses étant dedans la ville, et qu'autres dix mille Suisses venaient à leur secours, délibérés passer par le chemin de Tracas, tinrent tous ensemble conseil vers le soir, et avisèrent que le mieux serait aller au-devant des dix mille Suisses qu'on attendait, et camper audit lieu de Tracas pour les combattre, parce que c'était une plaine propice pour les Français, dont la plupart étaient gens de cheval, et fort aisée pour le combat à cheval. En ensuivant cette opinion, le maréchal des logis du camp alla devant pour marquer les logis; mais, à l'appétit du seigneur Jean-Jacques, marquis de Vigent, qui est près dudit lieu de Tracas, lequel voulut épargner ses hommes et sujets, le maréchal logea l'armée, et dressa le camp à moitié chemin, en un lieu fort étroit et mal aisé pour gens de cheval, et très avantageux pour les Suisses qui étaient à pied, au desçu dudit seigneur de la Trémouille, qui était crime capital si discipline militaire eût été bien gardée.

Ledit seigneur de la Trémouille demeura devant Novare toute la nuit, avec trois cents hommes d'armes, trois mille hommes de pied et six pièces d'artillerie, pour repousser les dix mille Suisses qui étaient dedans la ville, s'ils sortaient. Le lendemain, prit son chemin, avec ses gens et artillerie, pour aller à Tracas : mais à moitié chemin, qui était de deux lieues ou environ, trouva son camp dressé, dont il fut fort ébahi et très mal content, parce que le lieu était étroit et propre pour les Suisses étant à pied, et contraire à gens de cheval, qui veulent le large; et, pour déloger et s'en aller à Tracas, assembla les capitaines et leur dit ce :

« La conclusion du conseil hier par nous tenu, messieurs, devant Novare, fut que, pour rencontrer les dix mille Suisses venant au secours de ceux de Novare, et les empêcher de se joindre avec eux, irions loger à Tracas; et néanmoins le maréchal des logis, de son autorité sans mon congé, a logé le camp à son plaisir, à notre grand désavantage, et au désir de nos adversaires, si veulent venir sur nous, ou pour passer sans être par nous vus, et se rendre à Novare avec leurs compagnons, puis tous ensemble venir donner sur nous et notre petite compagnie; parquoi, me semble, sauf votre meilleur avis, que devons marcher jusqu'à Tracas, et déloger de ce lieu contraire à notre vertu, et que celui qui a fait le logis soit puni comme transgresseur de l'édit du chef de l'armée, et violateur de la loi militaire; car autrement le faire serait donner permission à chacun de faire à son plaisir et appétit, par le moyen de quoi tomberions subit en désarroi et désordre, à notre déshonneur.

« Vous entendez très bien, messieurs, qu'il y a des heures que le meilleur est de reculer le combattre,

et des autres, que l'assaillir est urgent et nécessaire. Jules César nous en laissa l'expérience, lorsque lui, averti de la grande assemblée de gens que faisaient ceux des Gaules, n'attendant la perfection de leur armée, ni aussi qu'ils eussent ordre mis en leurs affaires, mais s'avançant, vint sur eux et rompit leur entreprise. Lui-même sachant que les Suisses voulaient entrer en notre pays de Gaule, par force et contre son vouloir, et prenant leurs chemins par Savoie en la haute Bourgogne, étaient jà sur la rivière de Saône, attendit qu'ils eussent fait pont sur ladite rivière, et qu'une partie d'eux eût passé; et, lorsqu'il vit leur armée divisée par la rivière qui était entre deux, fit marcher son armée étant à Bresse, avec grande diligence par nuit, et vint donner sur le reste desdits Suisses qui étaient au delà de ladite rivière, dont il fit si grande tuerie que nul ou peu en demeura en vie; et vous assure, messieurs, que, si nous laissons assembler les deux bandes des Suisses, qu'à peine les pourrons défaire, vu que le lieu où sommes est à notre désavantage. »

Aucuns desdits seigneurs et capitaines furent de l'avis dudit seigneur de la Trémouille, lieutenant général; mais ledit seigneur Jean-Jacques y contredit, disant qu'il n'était à conjecturer que les Suisses les vinssent assaillir, et ne sauraient passer sans être vus de ce lieu; aussi que, s'ils allaient camper à Tracas, détruiraient tout le pays, parce que c'était une plaine couverte de blés et riche de prés, qui donnerait occasion aux vilains dudit pays de se révolter contre eux, et ne leur voudraient bailler aucuns vivres; et davantage que les chevaux de l'artillerie et du bagage étaient allés en fourrage. Pour lesquelles causes ledit seigneur de la

Trémouille ne put être le maître pour cette fois, à la grande perte des Français, comme nous verrons.

Or donc connu par le seigneur de la Trémouille que force était demeurer en ce lieu, et que la nuit approchant empêchait le déloger, mit ordre en son camp, et fut l'armée dressée, de laquelle il menait l'avant-garde, le seigneur Jean-Jacques la bataille, et le seigneur de Bussy l'arrière-garde. Les dix mille Suisses furent diligents, et ne faillirent à passer par Tracas, et eux rendre à Novare, où ils entrèrent à dix heures de nuit, et y demeurèrent pour boire et eux rafraîchir, jusqu'environ minuit, qu'eux et les autres dix mille Suisses partirent bien accoutrés, et se mirent en trois lots ou bandes : l'une bande était de dix mille et chacune des autres deux de cinq mille, qui était en tout vingt mille. Ils arrivèrent au camp des Français au point du jour, où la bande des dix mille Suisses vint donner sur l'avant-garde que conduisait ledit seigneur de la Trémouille; l'effort fut grand et avantageux pour les Français, car l'avant-garde défit six ou sept mille Suisses de ladite bande, en sorte que les Français cuidaient avoir gagné la bataille; mais les autres deux bandes desdits Suisses (chacune desquelles était de cinq mille) se jetèrent sur l'artillerie et la gagnèrent, parquoi la bataille, qui était presque toute d'Italiens, et aussi l'arrière-garde durent se retirer sans coup frapper; et si tous se fussent aussi bien acquittés que ledit seigneur de la Trémouille et ceux de l'avant-garde qu'il conduisait, l'honneur en fût aux Français demeuré, combien qu'ils ne perdirent que cinquante hommes d'armes, dont y en avait trente de la compagnie dudit seigneur de la Trémouille, et douze cents aventuriers, tant Allemands que Français; et desdits

Suisses furent occis huit mille et plus; néanmoins ceux qui demeurèrent furent les maîtres; onc homme ne fut plus courroucé que ledit seigneur de la Trémouille, parce qu'il était chef de cette armée défaite et s'en retourna en France blessé en aucuns lieux, non sans grosse perte, car la plupart du bagage fut perdu pour les Français. Le roi, sachant la vérité du fait, fut fort déplaisant, mais n'en donna le blâme audit seigneur de la Trémouille, sachant l'inconvénient être advenu pour ne l'avoir voulu croire.

§ 7. — DESCENTE DE HENRI VIII EN FRANCE. SIÈGE DE THÉROUANNE.

A leur retour, le roi de France fut averti comment Henri huitième, roi d'Angleterre, allié de l'empereur Maximilien, était descendu à Calais [1] avec

1. Le 1er juillet 1513. Rien n'est plus bizarre que la conduite tenue par Maximilien au moment de cette invasion du roi d'Angleterre. Le 29 avril 1513, il mande à sa fille de fournir à Henri VIII des troupes et des bateaux pour faciliter son entrée en Artois et en Picardie; mais il ajoute qu'il faut éviter de faire tort à son très amé frère le roi de France. Le 17 mai, il reconnaît qu'il est difficile de concilier le traité offensif qui vient d'être conclu, avec les trêves qui le lient à Louis XII. Pour mettre sa conscience en repos, il s'alliera comme empereur avec le roi d'Angleterre; mais, comme tuteur de Charles d'Autriche, il restera uni avec le roi de France. Louis XII, informé de ces manœuvres, adressa à Marguerite d'Autriche une lettre pour la prier de déclarer si elle voulait ou non prêter secours aux Anglais, anciens ennemis de la couronne de France. « Si mon cousin le prince de Castille, votre neveu, dit-il, était en âge, je le sommerais à me venir servir contre lesdits Anglais, tant pour ce qu'il est issu de ladite couronne que pour ce

grosse puissance, pour entrer en son pays de Picardie, dans lequel, pour résister, il envoya incontinent grosse puissance, et fit son lieutenant général le seigneur de Piennes, gouverneur dudit pays. A peine les Anglais furent-ils entrés en campagne qu'ils allèrent, de pleine arrivée, planter le siège devant la ville de Thérouanne qui était bonne et forte, et où, pour la garder, étaient commis deux très hardis et gaillards gentilshommes, l'un, le seigneur de Téligny, sénéchal de Rouergue, capitaine sage et assuré, et un autre du pays même, appelé le seigneur de Pontdormi, avec leurs compagnies, quelques aventuriers français, et aucuns lansquenets sous la charge d'un capitaine Brandeck. Ils étaient tous gens de guerre et capables de bien garder la ville longuement, s'ils eussent eu des vivres, mais ordinairement en France ne se font pas volontiers les provisions de saison ni de raison. Le siège assis par les Anglais devant ladite ville de Thérouanne, ils commencèrent à la canonner. La personne du roi d'Angleterre n'y était pas encore, mais pour ses lieutenants y étaient le duc de Suffolk, messire Charles Brandon et le capitaine Talbot; toutefois, peu de jours après, il y arriva, ce qui ne fut pas sans avoir une grosse frayeur entre Calais et son siège de Thérouanne, auprès d'un village nommé Tournehem; car il faillit bien là être combattu par les Français qui étaient en nombre de douze cents hommes d'armes, tous bien délibérés; mais ils n'avaient pour l'heure avec eux nuls de leurs gens de pied, qui fut leur gros malheur; et

qu'il est pair de France et mon vassal, comme vous savez; mais, à cause de son jeune âge, je ne l'ai voulu, ni ne veux faire. »

lui, au contraire, n'avait nuls gens de cheval, mais environ douze mille hommes de pied, duquel nombre étaient quatre mille lansquenets. Les deux armées s'approchèrent à une portée de canon l'une de l'autre; ce que voyant le roi d'Angleterre, il eut peur d'être trahi, descendit à pied et se mit au milieu des lansquenets. Les Français voulaient donner dedans, et surtout le bon Chevalier, qui dit au seigneur de Piennes plusieurs fois : « Monseigneur, chargeons-les; il ne nous en peut advenir dommage, sinon bien peu; car, si, à la première charge, nous les ouvrons, ils sont rompus; s'ils nous repoussent, nous nous retirerons toujours; ils sont à pied, et nous à cheval ». Quasi tous les Français furent de cette opinion; mais le seigneur de Piennes disait : « Messeigneurs, j'ai charge, sur ma vie, du roi notre maître, de ne rien hasarder, mais seulement de garder son pays. Faites ce qu'il vous plaira; mais, pour ma part, je n'y consentirai point. » Ainsi demeura cette chose, et le roi d'Angleterre et sa bande passèrent au nez des Français. Le bon Chevalier, qui, bien malgré lui, avait laissé couler la chose en cette sorte, alla donner sur la queue avec sa compagnie, et les fit serrer si bien qu'il leur fallut abandonner une pièce d'artillerie dite Saint-Jean; et le roi d'Angleterre en avait encore onze autres de cette façon, et il les appelait ses douze Apôtres. Cette pièce fut gagnée et amenée au camp des Français.

§ 8. — ARRIVÉE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN AU CAMP DU ROI D'ANGLETERRE.

Quand le roi d'Angleterre fut arrivé au siège de Thérouanne avec ses gens, il ne faut pas demander s'il y eut joie démenée, car il était gaillard prince et assez libéral. Trois ou quatre jours après, arriva l'empereur Maximilien [1], avec quelque nombre de Hennuyers et Bourguignons. Les princes se firent grand accueil l'un à l'autre. Après ce, furent faites les approches devant la ville qui fut canonnée furieusement. Ceux de dedans répondaient de même, et faisaient leurs remparts au mieux qu'ils pouvaient; mais sans doute ils avaient nécessité de vivres.

§ 9. — BATAILLE DE GUINEGATE.

Le roi de France était marché jusques à Amiens, lequel mandait tous les jours à son lieutenant général, le seigneur de Piennes, que, à quelque péril que ce fût, on ravitaillât Thérouanne. Cela ne se pouvait faire sans grand hasard, car elle était tout enclose d'ennemis. Toutefois, pour complaire au maître, il fut conclu qu'on irait avec toute la gendarmerie dresser une alarme au camp, et cependant que quelques-uns, ordonnés à porter des lards pour mettre dedans la ville, les iraient jeter dans les fossés, et que, après, ceux de la garnison les retireraient assez. Le jour fut pris d'exécuter cette entreprise dont le roi d'Angleterre et l'Empereur furent

1. L'Empereur vint d'Allemagne pour prendre part à l'expédition, non comme chef : sa conscience le lui défendait, mais comme volontaire.



Vue ancienne de Thérouanne.

avertis, comme vous pouvez entendre, par quelques espions dont il s'en trouve assez parmi les armées; et il y en avait alors de doubles, qui feignaient être bons Français, et ils étaient du parti contraire.

Le jour ainsi ordonné d'aller ravitailler la ville de Thérouanne, les capitaines du roi de France montèrent à cheval avec leurs gens d'armes. Dès le point du jour, le roi d'Angleterre, qui savait cette entreprise, avait fait mettre au haut d'un tertre dix ou douze mille archers anglais, et quatre ou cinq mille lansquenets, avec huit ou dix pièces d'artillerie, afin que, quand les Français seraient passés outre, ils descendissent et leur coupassent le chemin; et par le devant il avait ordonné tous les gens de cheval, tant Anglais que Bourguignons et Hennuyers, pour les assaillir. Il faut entendre une chose, que peu de gens ont sue, et qui ont donné blâme de cette journée aux gentilshommes de France, à grand tort : c'est que tous les capitaines français déclarèrent à leurs gens d'armes que cette course qu'ils faisaient était seulement pour rafraîchir ceux de Thérouanne, et qu'ils ne voulaient aucunement combattre, de sorte que, s'ils rencontraient les ennemis en grosse troupe, ils voulaient qu'ils retournassent au pas, et s'ils étaient pressés, du pas au trot, et du trot au galop; car ils ne voulaient rien hasarder.

Or commencèrent à marcher les Français et approchèrent de la ville de Thérouanne, d'une lieue près et plus, où commença l'escarmouche forte et rude, et très bien fit son devoir la gendarmerie française jusques à ce qu'ils virent sur le coteau cette grosse troupe de gens de pied en deux bandes, qui avaient marché plus avant qu'ils n'étaient, et voulaient descendre pour les enclore; quoi voyant, fut la retraite sonnée par les trompettes des Français.

Les gens d'armes, qui avaient leur leçon de leurs capitaines, se mirent le grand pas au retour. Ils furent pressés, et allèrent le trot, et puis au grand galop, tellement que les premiers se vinrent jeter sur le seigneur de la Palisse qui était la bataille avec le duc de Longueville, en si grande fureur qu'ils mirent tout en désordre. Les chassants, qui très bien poursuivaient leur pointe, voyant si pauvre conduite, poussèrent toujours outre, tellement qu'ils firent tout à fait tourner le dos aux Français. Le seigneur de la Palisse et plusieurs autres y firent plus que leur devoir, et criaient à haute voix : « Tourne, homme d'armes; tourne; ce n'est rien ». Mais cela ne servait de rien, et chacun tâchait de venir gagner le camp où était demeurée l'artillerie avec les gens de pied. En ce grand désordre furent pris prisonniers le duc de Longueville, et plusieurs autres, comme le seigneur de la Palisse, mais il échappa des mains de ceux qui l'avaient pris.

Le bon Chevalier sans peur et sans reproche se retirait à grand regret, et toujours tournait sur ses ennemis, menu et souvent, avec quatorze ou quinze hommes d'armes qui étaient demeurés auprès de lui. En se retirant, il vint à trouver un petit pont, où il ne pouvait passer que deux hommes à cheval de front; et il y avait un gros fossé plein d'eau, qui venait de plus de demi-lieue loin, et allait à bien demi-quart de lieue plus bas faire moudre un moulin. Quand il fut sur ce pont, il dit à ceux qui étaient avec lui : « Messeigneurs, arrêtons-nous ici; car d'une heure nos ennemis ne gagneront ce pont sur nous ». Et puis il appela un de ses archers, auquel il dit : « Allez vitement à notre camp et dites à monseigneur de la Palisse que j'ai arrêté les ennemis sur le cul, pour le moins d'ici à

une demi-heure, et que cependant il fasse mettre chacun en bataille et qu'on ne s'épouvante point, mais qu'il me semble qu'il doit tout bellement marcher en deçà : car si les gens ainsi déroutés poussaient jusque-là, ils se trouveraient défaits. » L'archer alla droit au camp et laissa le bon Chevalier avec ce peu de gens qu'il avait, gardant ce petit pont, où il fit d'armes le possible. Les Bourguignons et Hennuyers y vinrent : mais là il fallut combattre; car bonnement ils ne pouvaient passer à leur aise, et l'arrêt qu'ils firent là donna loisir aux Français qui étaient retournés en leur camp, de se mettre en ordre et en défense, si besoin en eût été.

Quand les Bourguignons virent que si peu de gens leur faisaient la barbe, ils commencèrent à crier qu'on fît venir des archers en diligence, et aucuns d'eux les allèrent hâter. Cependant plus de deux cents chevaux chevauchèrent le long de ce ruisseau et allèrent trouver le moulin où ils passèrent. Ainsi fut enclos le bon Chevalier des deux côtés, lequel dit à ses gens : « Messeigneurs, rendons-nous à ces gentilshommes, car notre prouesse ne nous servirait de rien; nos chevaux sont recrus, et ils sont dix contre un. Nos gens sont à trois lieues d'ici, et si nous attendons encore un peu, et que les archers anglais arrivent, ils nous mettront en pièces. » Sur ces paroles, arrivèrent ces Bourguignons et Hennuyers, criant : « Bourgogne! Bourgogne! » et firent grosse envahie sur les Français qui, n'ayant plus moyen de se plus défendre, se rendaient, l'un çà et l'autre là, aux plus apparents. Et ainsi que chacun tâchait à prendre son prisonnier, le bon Chevalier avisa un gentilhomme bien en ordre, sous de petits arbres, lequel, pour la grande et extrême chaleur qu'il avait de façon qu'il n'en pouvait plus,



Henri VIII, d'après Holbein.

avait ôté son armet, et était tellement las et travaillé qu'il ne daignait s'amuser aux prisonniers. Il piqua son cheval droit à lui, l'épée au poing qu'il lui vint mettre sur la gorge, en lui disant : « Rends-toi, homme d'armes, ou tu es mort ». Qui fut bien ébahi? ce fut le gentilhomme; car il pensait bien que tout fût pris. Toutefois il eut peur de mourir et dit : « Je me rends donc, puisque je suis pris en cette sorte. Qui êtes-vous? — Je suis, dit le bon Chevalier, le capitaine Bayard, qui me rends à vous; et tenez mon épée, vous suppliant que votre plaisir soit de m'emmener avec vous; mais vous me ferez une courtoisie : si nous trouvons des Anglais en chemin qui nous voulussent tuer, vous me la rendrez. » Ce que le gentilhomme promit et le lui tint; car, en tirant au camp, il leur fallut à tous deux jouer des couteaux contre aucuns Anglais qui voulaient tuer les prisonniers, où ils ne gagnèrent rien.

Or fut le bon Chevalier mené au camp du roi d'Angleterre, en la tente de ce gentilhomme qui lui fit très bonne chère, pour trois ou quatre jours. Au cinquième le bon Chevalier lui dit : « Mon gentilhomme, je voudrais bien que vous me voulussiez faire mener sûrement au camp du roi mon maître, car je m'ennuie déjà ici. — Comment? dit l'autre; encore n'avons-nous point avisé de votre rançon. — De ma rançon? dit le bon Chevalier; mais n'aurais-je pas, moi, la vôtre? Car vous êtes mon prisonnier; et si, depuis que j'eus votre foi, je me suis rendu à vous, ç'a été pour me sauver la vie, et non autrement. » Qui fut bien étonné, ce fut le gentilhomme; car encore davantage lui dit le bon Chevalier : « Mon gentilhomme, en cas que vous ne me tiendrez pas promesse, je suis assuré qu'en quelque sorte que ce soit, j'échapperai; mais croyez

après que j'aurai le combat avec vous. » Ce gentilhomme ne savait que répondre; car il avait assez ouï parler du capitaine Bayard, et de combat n'en voulait point. Toutefois il était assez courtois chevalier et enfin dit : « Monseigneur de Bayard, je ne vous veux faire que la raison; j'en croirai les capitaines ».

Il faut entendre qu'on ne sut si bien celer le bon Chevalier qu'il ne fût su parmi le camp, et semblait avis, à ouïr parler les ennemis, qu'ils eussent gagné une bataille. L'Empereur l'envoya querir et il fut mené à son logis, qui lui fit un grand et merveilleux accueil, en lui disant : « Capitaine Bayard mon ami, j'ai très grande joie de vous voir. Que plût à Dieu que j'eusse beaucoup de tels hommes que vous! Je crois que, avant qu'il fût guère de temps, je me saurais bien venger des bons tours que le roi votre maître et les Français m'ont faits par le passé. » Encore lui dit-il en riant : « Il me semble, monseigneur de Bayard, qu'autrefois nous avons été à la guerre ensemble, et m'est avis qu'on disait dans ce temps-là que Bayard ne fuyait jamais. » A quoi le bon Chevalier répondit : « Sire, si j'eusse fui, je ne fusse pas ici ». En ces entrefaites arriva le roi d'Angleterre, à qui l'Empereur fit connaître le bon Chevalier. Il lui fit fort bon accueil, et le bon Chevalier lui fit la révérence, comme à tel prince il appartenait. Lors ils commencèrent à parler de cette retraite, et le roi d'Angleterre disait que jamais il n'avait vu gens si bien fuir et en si gros nombre que les Français qui n'étaient chassés que de quatre à cinq cents chevaux, et en parlaient en assez pauvre façon l'Empereur et lui. « Sur mon âme, dit le bon Chevalier, la gendarmerie de France n'en doit être aucunement blâmée; car ils avaient

exprès commandement de leurs capitaines de ne combattre point, parce qu'on se doutait bien que, si vous veniez au combat, vous amèneriez toute votre puissance, comme avez fait, et nous n'avions ni gens de pied, ni artillerie, et vous savez bien, hauts et puissants seigneurs, que la noblesse de France est renommée par tout le monde. Je ne dis pas que je doive être du nombre. — Vraiment, dit le roi d'Angleterre, monseigneur de Bayard, si tous étaient vos semblables, le siège que j'ai mis devant cette ville me serait bientôt levé. Mais, quoi que ce soit, vous êtes prisonnier. — Sire, dit le bon Chevalier, je ne le confesse pas, et j'en voudrais bien croire l'Empereur et vous. » Là présent était le gentilhomme qui l'avait amené, et à qui il s'était rendu, depuis qu'il avait eu sa foi. Il conta tout le fait, ainsi que ci-dessus il est récité; à quoi le gentilhomme ne contredit en rien, mais dit : « Il est vrai ainsi que le seigneur de Bayard le conte ». L'Empereur et le roi d'Angleterre se regardèrent l'un l'autre; puis l'Empereur commença à parler et dit que, à son opinion, le capitaine Bayard n'était point prisonnier, mais que plutôt le gentilhomme le serait de lui; toutefois, pour la courtoisie qu'il lui avait faite, ils demeureraient quittes, l'un envers l'autre, de leur foi, et le bon Chevalier s'en pourrait aller, quand bon semblerait au roi d'Angleterre; lequel dit qu'il était bien de son opinion, et que, s'il voulait demeurer six semaines sur sa foi, sans porter les armes, que après il lui donnait congé de s'en retourner, et que, cependant, il allât voir les villes de Flandre. De cette gracieuseté le bon Chevalier remercia très humblement l'Empereur et le roi d'Angleterre, et puis s'en alla ébattre par le pays, jusques au jour qu'il avait promis. Le roi d'Angle-

terre, durant ce temps, le fit pratiquer pour être à son service, lui faisant offrir beaucoup de biens, mais il perdit sa peine, car son cœur était tout français.

Or il faut entendre une chose, c'est que, combien que le bon Chevalier n'eût pas de grands biens, homme son pareil ne s'est trouvé de son temps qui ait tenu meilleure maison que lui, et, tant qu'il fut dans les pays de l'Empereur, il la tint opulemment aux Hennuyers et Bourguignons; et encore que le vin y soit fort cher, toutefois ne leur manquait-il rien quand ils s'allaient coucher, et il y eut tel jour qu'il dépensa vingt écus en vin. Plusieurs eussent bien voulu qu'il n'en fùt jamais parti; toutefois il s'en retourna en France quand il eut achevé son terme, et fut conduit et très bien accompagné jusques à trois lieues des pays de son maître.

§ 10. — CAPITULATION DE THÉROUANNE. — PRISE DE TOURNAY.

L'Empereur et le roi d'Angleterre demeurèrent quelques jours devant Thérouanne, qui enfin se rendit par faute de vivres [1]; et fut la composition que les capitaines et gens de guerre sortiraient vies et bagues sauves, et qu'aucun mal ne serait fait aux habitants, ni la ville démolie. Ce qu'on promit aux gens de guerre fut bien tenu, mais non pas à ceux de la ville; car le roi d'Angleterre fit abattre les murailles et mettre le feu en plusieurs lieux, qui fut grosse pitié. Toutefois depuis les Français la remirent

1. C'est le 24 août 1513 qu'eut lieu dans cette ville l'entrée de Henri VIII et de Maximilien, cédant toujours le pas au roi d'Angleterre.

en son ordre et plus forte que jamais. De là l'Empereur et le roi d'Angleterre levèrent leur siège et l'allèrent planter devant la ville de Tournay, qui se fût assez défendue, si les habitants eussent voulu accepter le secours des Français qu'on voulait leur bailler; mais ils dirent qu'ils se défendraient bien d'eux-mêmes, dont mal leur en prit, car leur ville fut prise et mise aux mains du roi d'Angleterre, qui la fortifia à merveille [1]. L'hiver était déjà avancé; parquoi l'armée fut rompue, et le roi d'Angleterre se retira en son royaume, et l'empereur d'Allemagne. Pareillement le camp du roi de France se défit et l'on se logea par les garnisons, sur les frontières de Picardie.

§ 11. — DESCENTE DES SUISSES EN BOURGOGNE. SIÈGE DE DIJON.

(Jean Bouchet.)

Il faut savoir une chose qui est digne d'être mise par écrit; c'est que, durant le camp du roi d'Angleterre et de l'Empereur en Picardie, les Suisses, ennemis pour lors du roi de France, le seigneur de Vergy et plusieurs lansquenets, au nombre de bien trente mille hommes de guerre, descendirent en Bourgogne où était gouverneur le vertueux seigneur de la Trémoille, qui pour l'heure était au pays. Mais, parce qu'il n'avait pas puissance à les combattre aux champs, il fut contraint de se retirer dedans Dijon, devant laquelle ville il espérait arrêter cette grosse armée, qui peu après y vint mettre en deux lieux le siège, lequel assis, ils la canonnèrent furieusement.

1. Henri VIII s'y fit reconnaître roi de France le 21 septembre.

Le bon seigneur de la Trémoille faisait son devoir en ce qui était possible, et lui-même jour et nuit était aux remparts. Mais, quand il vit les brèches faites, et si mal garni de gens de guerre qu'il était, il connut à l'œil que la ville s'en allait perdue, et par conséquent le royaume de France en gros danger; car si Dijon eût été pris, ils fussent allés jusqu'à Paris. Il fit secrètement traiter avec les Suisses et leur fit faire plusieurs belles remontrances des biens et honneurs qu'ils avaient reçus de la maison de France, et qu'il espérait qu'en bref ils seraient plus amis que jamais; et que, quand ils entendraient bien leurs affaires, la ruine de la maison de France était à leur grand désavantage. Ils entendirent à ces propos, et même, sur sauf-conduit, ils furent d'accord qu'il allât parler à eux, ce qu'il fit, et si bien les mena et de si belles paroles, aussi moyennant certaine grosse somme de deniers qu'il leur promit, pour sûreté de laquelle il leur bailla comme otages son neveu, le seigneur de Maizières, le seigneur de Rochefort, fils du chancelier de France, et plusieurs bourgeois de la ville, qu'ils s'en retournèrent. De cette composition fut blâmé ledit seigneur de la Trémoille par plusieurs, mais ce fut à grand tort; car jamais homme ne fit si grand service en France pour un jour que quand il fit retourner les Suisses de devant Dijon et depuis on l'a bien connu en diverses manières.

Le bon roi Louis douzième, en cette année 1513, eut de terribles affaires, et ses alliés aussi, dont l'un des plus apparents était le roi d'Écosse [1] qui, en une bataille, voulant entrer en Angleterre, fut défait par

1. Jacques IV, aïeul de Marie Stuart, perdit le 9 septembre 1513 la bataille de Flodden contre les Anglais.

le duc de Norfolk, lieutenant du roi d'Angleterre, et lui-même y fut tué. Or, quelque chose qu'il y eût, le roi de France était tant aimé de ses sujets que, à leur requête, Dieu lui aida; et, combien que la plupart des princes d'Europe eussent juré sa ruine, et surtout tous ses voisins, il garda très bien son royaume. En partant de Picardie, il s'en retourna, par ses petites journées, en sa ville de Blois, qu'il aimait fort, parce qu'il y avait pris sa naissance; mais il n'y séjourna guère qu'un grand et irréparable malheur lui advint, comme vous entendrez.

IV

DERNIÈRES ANNÉES DE LOUIS XII ET D'ANNE DE BRETAGNE. — L'ALLIANCE ANGLAISE. PROSPÉRITÉ DU RÈGNE

§ 1. — MORT D'ANNE DE BRETAGNE (9 janvier 1514).
(Le Loyal Serviteur. — Fleurange l'Adventureux.)
(1514-1515)

Le bon roi de France, Louis douzième, après avoir passé toutes ses fortunes en cette année 1513, et qu'il eut fait asseoir ses garnisons en Picardie, s'en retourna en sa ville de Blois, où il se voulait réjouir quelque peu ; mais le plaisir qu'il y pensait prendre lui tourna en grande douleur et tristesse ; car, environ le commencement de janvier, sa bonne compagne et épouse, Anne, reine de France et duchesse de Bretagne, tomba malade fort grièvement, et, quelques médecins que le roi son mari ni elle eussent pour lui aider à recouvrer la santé, en moins de huit jours elle rendit l'âme à Dieu, qui fut dommage nonpareil pour le royaume de France, et deuil perpétuel pour les Bretons. La noblesse des deux pays y fit perte inestimable ; car de plus magnanime, plus vertueuse, plus sage, plus libérale, ni plus accomplie princesse n'avait porté couronne en France, depuis qu'il y a

eu titre de reine. Les Français et Bretons ne plaignirent pas seulement son trépas, mais en Allemagne, Écosse, et tout le reste de l'Europe, elle fut plainte et pleurée. Le roi son mari ne donnait pas grandes sommes de deniers, de peur de fouler son peuple; mais cette bonne dame y satisfaisait; et il y avait peu de gens de vertu, en ses pays, à qui une fois en sa vie elle n'eût fait quelque présent. Pas n'avait trente-huit ans accomplis la gentille princesse, quand cruelle mort en fit si grand dommage à toute noblesse; et qui voudrait ses vertus et sa vie décrire, comme elle a mérité, il faudrait que Dieu fît ressusciter Cicero pour le latin, et maître Jean de Meung [1] pour le français, car les modernes n'y sauraient atteindre.

De ce tant lamentable et très piteux trépas en fut le bon roi Louis si affligé que, huit jours durant, il ne faisait que larmoyer, souhaitant à toute heure que le plaisir de Notre Seigneur fût qu'il lui allât tenir compagnie. Tout le reconfort qui lui demeura, c'était que de lui et de la bonne trépassée étaient demeurées deux bonnes et belles princesses, Claude, et Renée, qui avait environ trois ans. Elle fut menée à Saint-Denis et là enterrée; et lui fait son service, tant à Blois qu'audit lieu de Saint-Denis, autant solennel qu'il fut possible. Plus de trois mois entiers, par tout le royaume de France et par le duché de Bretagne, n'eût-on ouï parler d'autre chose que de ce lacrymable trépas; et je crois certainement qu'il en souvient encore à plusieurs, car les grands dons, le doux accueil et gracieux parler qu'elle faisait à chacun, la rendront immortelle. (Le Loyal Serviteur.)

1. L'un des deux auteurs, et le plus célèbre, du *Roman de la Rose*.

L'Empereur se retira dans son pays, bien marri que les choses n'étaient allées autrement, et s'il eût pu tant faire que ledit roi d'Angleterre eût donné la ville de Tournay au roi de Castille, son petit-fils, il en eût été merveilleusement bien joyeux; mais il ne le sut jamais mener jusque-là; et certes elle lui était bien séante, et au milieu de ces pays. Et ainsi se retirèrent l'Empereur et le roi d'Angleterre, l'un d'un côté, l'autre de l'autre. Et Madame et le roi de Castille, son neveu, tirèrent vers Bruxelles. Ce temps pendant que le département de ces princes se faisait, le roi de France rompit son armée et se retira à Blois et chacun à sa maison; et trouva audit Blois la reine sa femme et ses filles; et était ladite reine souvent malade d'une maladie nommée gravelle, pierre et autres; où elle manda le jeune Advantureux, pour quelque menée qu'elle voulait faire avec le roi de Castille et de toute sa maison d'Autriche. Et avait le cœur merveilleusement affectionné à faire plaisir à cette maison de Bourgogne. Et, en devisant de ses besognes, elle tomba malade; et envoya un jour querir ledit Advantureux, elle étant au lit, et lui pria qu'il attendît illec encore deux ou trois jours, nonobstant qu'il était pressé d'aller ailleurs pour ses affaires. Et empira ladite reine si fort sa maladie, que cinq jours après elle mourut de pierre, qui fut une grande perte à plusieurs gens de bien. Et qui en fut bien aise, ce fut monsieur d'Angoulême, pour ce qu'elle lui était bien contraire en ses affaires; et ne fut jamais heure que ces deux maisons ne fussent toujours en pique. Quand la reine fut morte, le roi son mari en mena un merveilleusement grand deuil, et fit porter son corps dedans l'église de Saint-Sauveur de Blois; et de là, avec tous les princes et dames de France, fit convoyer le corps

à Saint-Denis, là où tous les rois et reines de France sont enterrés ; et là lui fut fait le plus grand service et honneur que l'on fit jamais à reine de France, ni à prince ou princesse. Et y fit faire le roi une tombe de marbre blanc, la plus belle que je vis oncques, sur laquelle a un épitaphe gravé tel qui s'ensuit :

La terre, monde et ciel ont divisé madame
Anne, qui fut des rois Charles et Louis la femme.
La terre a pris le corps qui gît sous cette lame ;
Le monde aussi retient sa renommée et fame.
Perdurable à jamais sans être blâmée d'âme ;
Et le ciel pour sa part a voulu prendre l'âme.

(Fleurange l'Adventureux.)

§ 2. — NÉGOCIATIONS MATRIMONIALES ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

(Fleurange.)

Ces nouvelles furent mandées en Angleterre à monsieur de Longueville, lequel y était prisonnier, et était homme sage et de bon esprit, et en qui le roi Louis se fiait fort et encore plus en son frère, monsieur de Dunois, premier duc de Longueville. Ledit sieur, étant prisonnier en Angleterre, mena tellement l'affaire de poste en poste, que le mariage fut conclu [1] de madame Marie, sœur du roi d'Angleterre, et du roi de France, Louis douzième de ce nom. Laquelle chose accordée, vint descendre ladite dame Marie à

1. La dernière année de Louis XII ne fut pas une des moins heureuses du règne, bien qu'elle ait commencé par le grand deuil de la mort d'Anne de Bretagne. Il fit célébrer le mariage de François d'Angoulême et de madame Claude. Songeant à reconquérir le duché de Milan, Louis XII entama des négociations assez habiles

Calais, et avec ledit sieur de Longueville, lequel fut mis à rançon de cinquante mille écus, dont il en gagna la plus grande part à la paulme, contre le roi d'Angleterre. Et y vint ladite dame bien accompagnée, et avec elle le duc de Suffolck, homme de petite

avec tous ses ennemis. Il se réconcilia avec le Saint-Siège, en renonçant au concile de Pise et en adhérant au concile de Latran. Il prolongea d'un an sa trêve avec le roi Catholique; il parut disposé à accepter la proposition que lui firent ce prince et l'empereur Maximilien de marier l'archiduc Ferdinand, leur petit-fils, avec sa seconde fille, la princesse Renée, à laquelle il céderait ses droits sur le duché de Milan. Enfin il traita avec Henri VIII, mécontent de son beau-père Ferdinand, qui avait conclu des trêves sans le consulter et l'avait trompé plusieurs fois. La paix fut signée entre eux au commencement d'août 1514. Louis XII céda Tournay à Henri VIII et s'engagea à lui payer par an 100 000 livres jusqu'à concurrence d'une somme de 600 000 écus.

Enfin il épousa la sœur du roi d'Angleterre : ce fut un assez merveilleux tour joué à la maison d'Autriche. Cette union avait été en effet primitivement ménagée avec le petit-fils même de l'Empereur, l'archiduc Charles, comme le prouve l'extrait suivant d'un diplomate florentin accrédité en Flandre. « Ici l'on est tout disposé à la guerre et particulièrement le roi d'Angleterre. Il n'est pas douteux, à moins de cause imprévue, qu'il passera en personne sur le continent vers le mois de mai. Il amènera avec lui sa sœur pour faire ses noces avec l'archiduc. Bien qu'il n'ait que quatorze ans et elle seize, l'une et l'autre partie veulent que le mariage soit consommé, afin de s'assurer davantage les uns des autres. Ces noces auront lieu à Tournay et dans cette ville seront célébrées des fêtes triomphales. Dieu veuille que ce soit à bon escient et pour la paix et le repos de la chrétienté! Mais les apparences que l'on voit sont bien contraires, parce que Madame, qui est celle qui gouverne l'archiduc, ne

maison, mais il avait toujours été si bien aimé de son maître qu'il l'avait fait duc de Suffolck, et y était aussi le milord Cambrelan, le milord marquis et le duc de Norfolck, et leurs femmes, lesquelles tenaient compagnie à ladite dame, laquelle était

demande que la guerre contre le roi Très-Chrétien. Il est impossible de trouver dans une créature raisonnable autant d'habileté que chez cette dame, et elle ne pense qu'à maintenir et à accroître le feu allumé. Elle a la partie belle parce que le roi d'Angleterre et l'Empereur ont pleine confiance en elle et qu'elle fait d'eux ce qui lui plaît. D'autre part, le Catholique désire lui complaire, à cet effet d'empêcher qu'il prenne fantaisie à l'archiduc de lui enlever le gouvernement de la Castille. » (Rafaello de Médicis à Laurent de Médicis, Bruges, 1er février 1514.) Le mariage de Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, avec l'archiduc Charles d'Autriche, négocié depuis longtemps entre le cabinet de Londres et la cour de Flandre, paraissait tellement assuré que, de 1508 à 1514, Marie d'Angleterre fut toujours qualifiée princesse de Castille. Dès le mois de juillet 1509, elle avait adressé un anneau à son fiancé. (Voyez Correspond. de Maximilien, I, 169.) Voici ce que Gérard de Pleine écrivait de Londres, le 14 juin 1514, à Marguerite d'Autriche : « Madame, je vous certifie que c'est l'une des plus belles filles que l'on saurait voir et ne me semble point en avoir oncques vu une si belle. Elle a très bonne grâce et le plus beau maintien, soit en devises, en danses ou autrement, qu'est possible d'avoir. Elle n'est rien mélancolique, ains toute récréative. Je tiens que, si vous l'eussiez vue, vous ne cesseriez jamais qu'elle ne fût auprès de vous. Je vous assure qu'elle est bien nourrie ; et faut que l'on lui ait toujours parlé de Monsieur en bonne sorte, car il me semble qu'elle aime Monsieur merveilleusement ; elle a un tableau où il est très mal contrefait ; il n'est jour du monde qu'elle ne le veuille voir plus de dix fois. » (L. Glay, *Négociat. diplom. entre la France et l'Autriche,* p. CXVII.)

merveilleusement bien accompagnée d'hommes et de femmes, et avaient bien deux mille chevaux; et y avait aussi envoyé le roi d'Angleterre deux cents archers de sa garde tous à cheval, l'arc et la trousse à côté. Cela entendu par le roi de France, il envoya le sieur d'Orval et monsieur de la Trémouille à Calais au-devant d'elle, et monsieur de Vendôme, pour la recevoir à l'entrée de son pays.

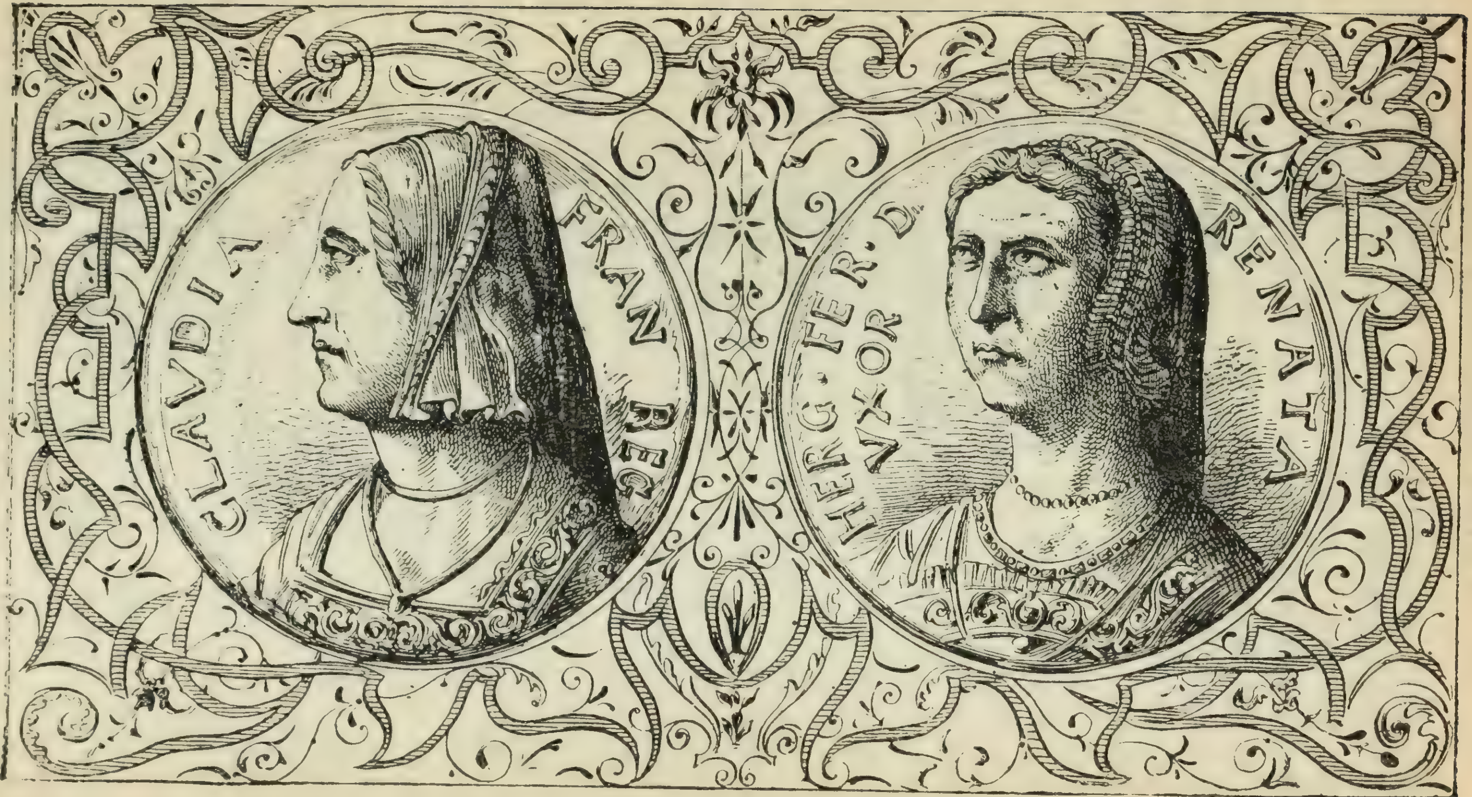
§ 3. — CÉLÉBRATION DU MARIAGE DE FRANÇOIS D'ANGOULÊME ET DE MADEMOISELLE CLAUDE (10 mai 1514).

(10 mai 1514.) Ce temps pendant que ces menées se faisaient, monsieur d'Angoulême en menait une autre; car il voulait que le mariage de lui et de madame Claude, fille aînée du roi Louis, fût achevé, laquelle chose fut accordée par bons moyens par ledit seigneur roi Louis; et en ce mariage faisant, il lui baillait le duché de Bretagne, pour en jouir présentement; mais cela ne se fit pas sans beaucoup d'affaires, car le roi, qui était un peu chatouilleux, savait bien comment il avait fait au feu roi, et craignait que ledit sieur d'Angoulême ne lui en voulût faire autant. Toutefois la chose se fit, et y fut ledit sieur d'Angoulême merveilleusement bien servi, et spécialement par monsieur de Boissi, grand maître de France, et par le trésorier Robertet, qui pour lors gouvernait tout le royaume; car depuis que monsieur le Légat d'Amboise mourut, c'était l'homme le plus approché de son maître, et qui savait, et avait beaucoup vu, tant du temps du roi Charles que du roi Louis; et sans point de faute, c'était l'homme le mieux entendu que je pense guère avoir vu, et du meilleur esprit; et tant qu'il s'est mêlé des affaires

de France, et qu'il en a eu la totale charge, il a eu cet heur qu'il s'est toujours merveilleusement porté. Le roi avait auparavant baillé audit sieur d'Angoulême le duché de Valois, afin qu'il eût nom de duc, et, avec ce, le duché de Bretagne, ce qu'il avait de par ses père et mère; c'était un gros prince, et pouvait faire beaucoup de bien à ses serviteurs. Ledit sieur d'Angoulême, quand vint au jour de ses avantdites noces, envoya querir le jeune Advantureux, qui était de sa nourriture, lui mandant qu'il s'allait marier. Laquelle chose entendue par ledit Advantureux, subit se trouva au château d'Amboise, où ledit sieur était et madame sa mère; et incontinent partit dudit château d'Amboise, bien accompagné, et vint à Saint-Germain en Laye, qui est un fort beau château à cinq lieues de Paris, beau parc et belle chasse. Et lui arrivé, au bout de quatre jours après, furent faites les noces les plus riches que vis jamais, car il y avait dix mille hommes habillés aussi richement que le roi, ou que monsieur d'Angoulême qui était le marié; et, pour l'amour de la feue reine, tout le monde était en deuil; et ne fut pas changé d'homme ni de femme pour ledit mariage.

§ 4. — MARIAGE DU ROI DE FRANCE ET DE MARIE D'ANGLETERRE (octobre 1514).

(Octobre 1514.) Le roi Louis douzième, étant à Saint-Germain, après les noces du sieur d'Angoulême faites, fut averti, par les postes et par le sieur de Longueville, comment le mariage de madame Marie, sœur du roi Henri d'Angleterre, et de lui était accordé, et que ledit roi était prêt pour la faire partir. Laquelle chose entendue par le roi et son



Claude et Renée de France.

conseil, se prépara pour aller à Abbeville : ce qui fut fait. Et manda ledit seigneur roi à tous les princes de son royaume, pensionnaires, gentilshommes de sa maison, et ses gardes, eux trouver audit Abbeville, ce qu'ils firent. Et envoya le roi monsieur de Vendôme au-devant de ladite dame Marie; et quand ce vint qu'elle approcha à une journée d'Abbeville, envoya encore derechef monsieur d'Alençon et autres princes devant elle, et vint coucher à trois lieues dudit Abbeville. Et le propre jour qu'elle devait arriver, le roi envoya monsieur d'Angoulême sur le chemin d'Abbeville, là où elle avait couché, bien accompagnée. Et vous assure qu'elle ne venait point en dame de petite étoffe; car elle était bien accompagnée de gros princes et dames et gros personnages, et entre autres y étaient, pour les principaux, le milord Cambrelan, le duc de Suffolk, le milord marquis, et le duc de Norfolk, bon vieil personnage des plus estimés qui soit en Angleterre, et avait sa femme avec lui, laquelle conduisait ladite dame Marie, et grand nombre de dames et damoiselles. Et étaient avec ladite dame, comme vous ai déjà dit, deux mille chevaux anglais; et allaient merveilleusement en bon ordre, tout le bagage, pages et valets devant, et deux cents archers à cheval, l'arc et la trousse à la ceinture, et le gant et le bracelet, tous accoutrés de la livrée du roi d'Angleterre; et après marchaient tous les gentilshommes en bien grand nombre; et après suivaient les princes d'Angleterre et les princes de France devisant ensemble ; et puis venaient la reine Marie et monsieur d'Angoulême, qui parlait à elle, et autres princes et princesses, et toutes les dames après; et était ladite reine sur une haquenée, et la plupart des dames, et le résidu en chariots, et, outre ce, suivaient cent archers anglais

à la queue desdites femmes. Et quand ils furent à demi-lieue d'Abbeville, le roi monta sur un grand cheval bayart, qui sautait; et avec tous les gentilshommes et pensionnaires de sa maison, et sa garde, et en moult noble état, vint recevoir sa femme et la baisa tout à cheval. Et, après ce, embrassa tous les princes d'Angleterre, et leur fit très bonne chère; et à l'aborder, pour mieux réjouir toute la compagnie, avait plus de cent trompettes et clairons. Et ainsi entrèrent en la ville, où toute l'artillerie était affûtée, laquelle tirait merveilleusement; et fut ainsi menée ladite reine jusqu'au logis du roi, qui était très beau, là où fit sa harangue le duc de Norfolk pour le roi d'Angleterre son maître, et conducteur de sa sœur.

Cela fait, furent bien festoyés tous les princes, dames et damoiselles; et soupa ladite reine ce jour-là avec le roi et logea en son logis. Et monsieur d'Angoulême mena tous les princes d'Angleterre souper au sien, où furent merveilleusement bien festoyés; et, en soupant, appelaient lesdits princes monsieur d'Angoulême monsieur le duc, de quoi ne se sut tenir ledit sieur qu'il ne leur demandât, en disant : « Pourquoi, messieurs, m'appelez-vous monsieur le duc, vu qu'il y en a tant par le monde, et vous autres l'êtes comme moi ». A quoi lui firent réponse, et lui dirent que c'était pour ce qu'il était duc de Bretagne, et que c'était le principal duché de toute la chrétienté, et qu'il se devrait nommer duc sans queue. Le souper fait, retournèrent tous au logis du roi, là où il ne fut plus question de deuil, car tout le monde l'avait laissé; et était déjà la reine en la salle, et se commencèrent les danses de toutes parts, et durèrent bien tard. Le lendemain au matin, furent les épousailles, et ne furent pas faites à l'église, mais en une belle et grande salle tendue de drap

d'or, là où tout le monde les pouvait voir. Et étaient le roi et la reine assis; et la reine, toute déchevelée, avait un chapeau sur son chef, le plus riche de la chrétienté, et ne porta point de couronne, pour ce que la coutume est de n'en point porter, si elles ne sont couronnées et sacrées à Saint-Denis. Et là servit monsieur d'Angoulême d'offrande au roi d'une fort honnête sorte, comme plus prochain du sang; et madame Claude, sa femme, servit la reine d'offrande et à la messe fort honnêtement. Et sais bien que ladite dame Claude avait un merveilleusement grand regret, car il n'y avait guère que la reine sa mère était morte; et fallut à cette heure qu'elle servît ce qu'on avait accoutumé de faire à la reine sa mère. Le roi et la reine épousés, toute l'après-dînée et sur le soir fut faite la plus grande chère du monde.

§ 5. — COURONNEMENT DE LA REINE. — ENTRÉE A PARIS.

Les noces faites, et toutes ces bonnes chères, le roi et sa femme et tous les Anglais s'en allèrent à Saint-Denis, là où fut couronnée et sacrée ladite reine, en la présence de tous les Anglais et tous autres étrangers, et, ce temps pendant, les Français apprêtaient les choses pour faire les jouxtes à Paris [1].

(Novembre 1514). Quand la reine fut couronnée à Saint-Denis, elle vint faire son entrée à Paris, qui

1. Voir dans Godefroy: *Cérémonial français*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1649, in-f°, *Couronnement de la reyne Marie, sœur d'Henri VII roi d'Angleterre, et seconde femme du roi Louis XII surnommé le Père du peuple, à Saint-Denys l'an 1514; et son entrée faite ensuite à Paris*, p. 470. (Extrait des additions aux chroniques d'Enguerrand de Monstrelet.)

fut fort belle; et la faisait merveilleusement belle à voir, car elle était belle dame, et aussi avait longtemps que les Anglais n'avaient vu de triomphes de France, par quoi ils les trouvèrent merveilleusement beaux. Et ainsi s'en alla descendre ladite dame reine au palais, et fit tant ainsi que les autres reines ont accoutumé de faire en leurs cérémonies qui sont merveilleusement grandes. Monsieur d'Angoulême, qui était jeune homme, voulut bien montrer qu'il n'était pas mal content de ce mariage, nonobstant que, si ladite reine eût eu un fils, il lui eût merveilleusement venu mal à propos; et fut un temps qu'il en sut bien mauvais gré au sieur de Longueville, pour ce qu'il avait traité et pratiqué cedit mariage, lui étant en Angleterre prisonnier. Toutefois ledit sieur d'Angoulême, deux jours après les noces à Abbeville, prit l'Advantureux, en venant du logis du roi, et allant au sien, et lui dit : « Advantureux, je suis plus joyeux et plus aise que je fus passé vingt ans; car je suis sûr, ou on m'a bien fort menti, qu'il est impossible que le roi et la reine puissent avoir enfants, qui est fait à mon avantage. » Et avait tant fait ledit sieur, que madame Claude, sa femme, ne bougeait de la chambre de la reine, et lui avait-on baillé madame d'Aumont pour sa dame d'honneur, laquelle couchait dans sa chambre. Or, comme je vous ai déjà dit, ledit sieur d'Angoulême voulant bien donner à connaître, pour complaire au roi et aux Anglais, qu'il était bien aise dudit mariage, entreprit les jouxtes et tint le pas. Et pour mieux faire et plus honnêtement, il choisit sept capitaines de France, et lui pour le huitième; et était le premier monsieur de Vendôme, monsieur de la Palice, monsieur de Bonnivet, depuis amiral de France, le grand sénéchal de Normandie, le jeune Advantu-

reux, le grand écuyer de France, et le duc de Suffolk Anglais; et avec leurs aides, tinrent le pas à tous venants, tant Anglais que Français, fût à cheval ou à pied; et vous assure qu'ils eurent merveilleusement à souffrir, car ils eurent dessus les bras plus de trois cents hommes d'armes. Et y furent faites de fort belles choses, de frapper et bien jouxter; et encore fut plus beau à voir les banquets et festins qui s'y firent : et serait chose trop longue à vous les conter, car il n'y eut seigneur de France qui ne festoyât lesdits Anglais; tellement qu'ils n'eurent jamais loisir, si longuement qu'ils y furent, de dîner ou souper une fois chez eux, ni à leurs logis. Quand toutes les choses eurent duré six semaines, les seigneurs et dames d'Angleterre voulurent retourner en leur pays; et après avoir eu bonne dépêche et force présents du roi, prirent congé du roi, de la reine et de monseigneur d'Angoulême; et les fit le roi conduire et défrayer jusque hors son royaume. Et demeura pour ambassadeur ordinaire le duc de Suffolk; car, ce que j'en pus connaître, il ne voulait point de mal à la sœur de son maître.

§ 6. — MORT DE LOUIS XII (1er janvier 1515). (Fleurange. — Le Loyal Serviteur.)

(Janvier 1515). Le roi partit du palais et s'en vint loger aux Tournelles de Paris, parce que le lieu est en meilleur air, et aussi ne se sentait pas fort bien, car il avait voulu faire du gentil compagnon avec sa femme; mais s'abusait, car il n'était pas homme pour ce faire; car de longtemps il était fort malade et spécialement des gouttes, et avait déjà cinq ou six ans qu'il en avait cuidé mourir, car il fut aban-

donné des médecins, et vivait d'un merveilleusement grand régime, lequel il rompit quand il fut avec sa femme; et lui disaient bien les médecins que, s'il continuait, il en mourrait pour se jouer. Ceux de la basoche à Paris disaient que le roi d'Angleterre avait envoyé une haquenée au roi de France pour le porter bientôt et plus doucement en enfer ou en paradis. Toutefois, lui étant bien malade, envoya querir monsieur d'Angoulême, et lui dit qu'il se trouvait fort mal, et jamais n'en échapperait; de laquelle chose ledit sieur le réconfortait à son pouvoir, et qu'il faisait ce qu'il pouvait, et fit ledit seigneur roi à sa mort tout plein de mines; nonobstant, quand il se fut bien défendu contre la mort, il mourut par un premier jour de l'an, sur lequel jour fit le plus horrible temps que jamais on vit; et vous jure ma foi que ce fut dommage de sa mort, et qu'il n'était sain; car c'était un gentil prince, lequel avait fait beaucoup de belles choses en son temps, et la plupart y était en personne, dont en seront les chroniques merveilleusement belles. Lui mort, monsieur d'Angoulême se vêtit de deuil, comme le plus prochain de la couronne, et s'en vint au Palais, et incontinent fit avertir en diligence tous les princes et dames du royaume, et spécialement madame sa mère; et sans point de faute, ce lui fut une belle étrenne pour un premier jour de l'an, vu que ce n'était point son fils. Et, à vous bien dire, ledit sieur d'Angoulême naquit par un premier jour de l'an; son père mourut par un autre premier jour de l'an; et après eut le royaume de France par un premier jour de l'an. Ledit feu roi étant aux Tournelles, fut commencé à lui faire son enterrement, comme on a de coutume faire aux autres rois, qui sont belles cérémonies et antiques. Et en portant son corps des-

dites Tournelles à Notre-Dame, avait gens devant avec des campanes, lesquelles sonnaient et criaient : Le bon roi Louis, père du peuple, est mort. Et quand tout fut fait, ce qu'il appartenait de faire à Notre-Dame, fut convoyé, par les princes et seigneurs de son royaume, à Saint-Denis là où fut fait son enterrement, lequel fut merveilleusement beau et triomphant. Et vous assure que monsieur d'Angoulême, dauphin, et madame Claude, sa femme, et fille dudit seigneur feu roi, en firent merveilleusement bien leur devoir; car il n'y fut rien oublié ni épargné, comme l'on doit faire à l'honneur d'un tel prince. (Fleurange.)

Il n'avait pas grand besoin d'être marié, pour beaucoup de raisons, et aussi n'en avait-il pas grand vouloir; mais, parce qu'il se voyait en guerre de tous côtés qu'il n'eût pu soutenir sans grandement fouler son peuple, il ressembla au pélican : car, après que la reine Marie eut fait son entrée à Paris qui fut fort triomphante, et que plusieurs joutes et tournois furent achevés qui durèrent plus de six semaines, le bon roi qui, à cause de sa femme, avait changé toute manière de vivre (car, où il avait accoutumé de dîner à huit heures du matin, il fallait qu'il dînât à midi; où il se couchait d'habitude à six heures du soir, souvent il se couchait à minuit), tomba malade à la fin du mois de décembre, de laquelle maladie tout remède humain ne le put garantir qu'il ne rendît son âme à Dieu, le premier de janvier ensuivant, après minuit. Ce fut en son vivant un bon prince, sage et vertueux, qui maintint son peuple en paix, sans le fouler aucunement, hormis par contrainte. Il eut en son temps du bien et du mal beaucoup; par quoi il avait ample connaissance du monde. Il obtint plusieurs victoires sur ses ennemis; mais, sur la fin de ses jours, for-

tune lui tourna un peu son effrayé visage. Le bon prince fut plaint et pleuré de tous ses sujets, et non sans cause; car il les avait tenus en paix et en bonne justice, de façon que, après sa mort, et toutes louanges dites de lui, il fut appelé Père du peuple. Ce titre lui fut donné à bonne raison. Il n'avait pas encore cinquante-six ans quand il paya le tribut de nature. On le porta enterrer à Saint-Denis avec ses bons prédécesseurs, en grands pleurs et cris et au grand regret de ses sujets. (Le Loyal Serviteur.)

§ 7. — TABLEAU DE LA PROSPÉRITÉ INTÉRIEURE DE LA FRANCE SOUS LOUIS XII.

(Claude Seyssel.)

Ledit seigneur pensa et avisa, avant toute autre chose, de décharger son peuple des grandes tailles, dont il était fort oppressé. Et d'arrivée pour le commencement, en remit et rabattit la dixième partie, et après successivement, jusqu'à la tierce.

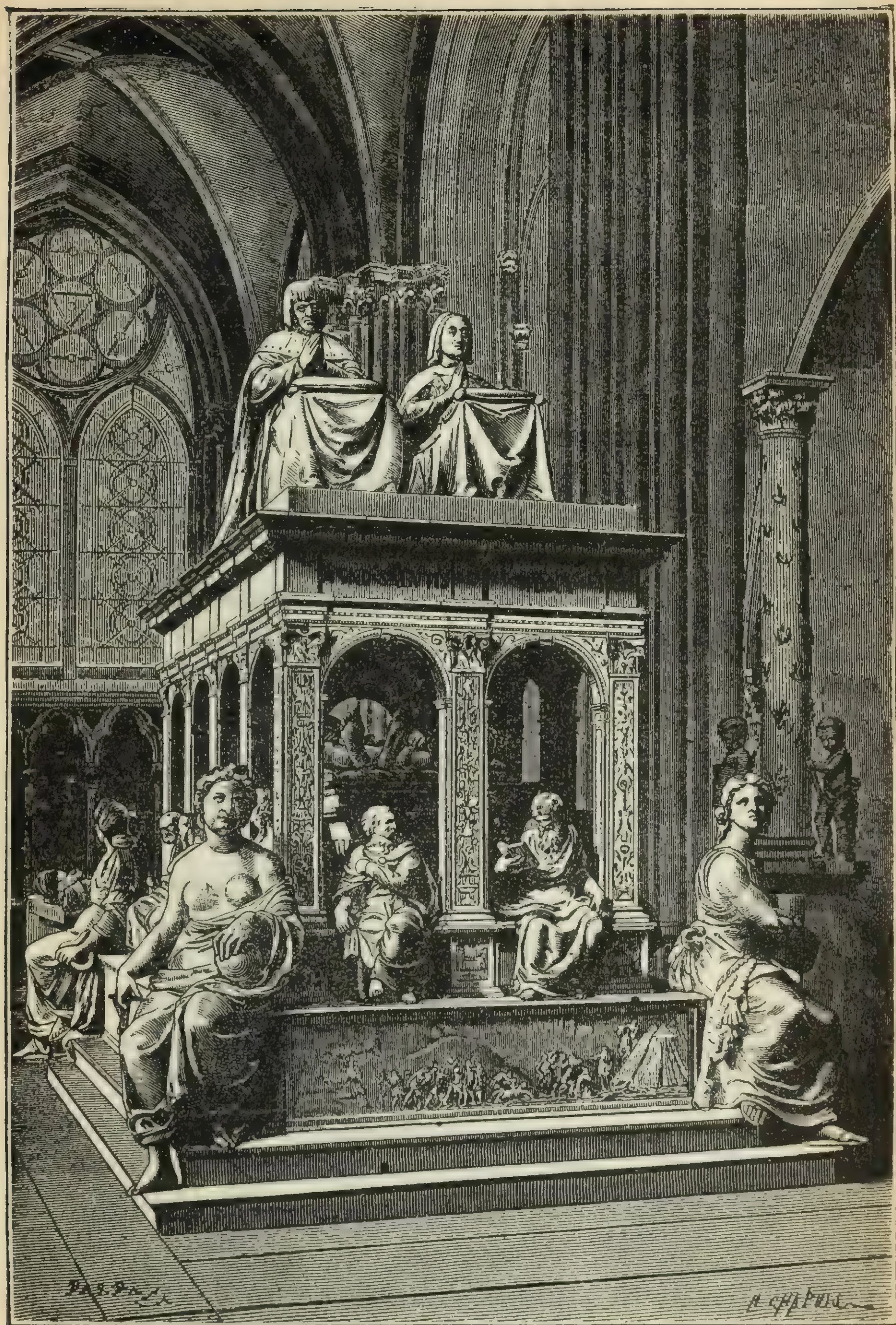
Et davantage le don que le royaume a de toute ancienneté accoutumé de payer aux rois, à leur joyeux avènement, pour les grands frais et dépens qu'il leur convient de faire, tant aux exèques des rois trépassés qu'à leur couronnement, qui se monte à trois cent mille francs, leur remit libéralement, combien qu'il fît les exèques du roi Charles plus somptueusement et magnifiquement que jamais n'avait été fait en France, de mémoire d'homme. Sans toutefois toucher rien, ni innover en l'état dudit roi Charles de cette année, ains voulut que tous ceux qui y étaient couchés, fussent entièrement payés.

Il fit au surplus une autre chose, non moins agréable et profitable au peuple, que la diminution des tailles. Car sachant qu'auparavant, du temps des

rois Louis onzième et Charles huitième, les gens d'armes et archers d'ordonnance tenaient les champs, et traversaient à leur volonté tout le royaume, vivant sur le peuple, sans rien payer, et si les paysans n'avaient ce qui leur venait à volonté, les contraignaient par menaces et batteries d'en aller chercher ailleurs, fit assembler les maréchaux et leurs prévôts, ensemble aucuns des capitaines et autres grands personnages. Par l'avis desquels, il fit l'ordonnance, en défendant la pillerie aux gens d'armes. Laquelle il fit si rigoureusement garder, que par punition d'aucun petit nombre des plus coupables, la pillerie fut tellement abattue, que les gens d'armes n'oseraient avoir pris un œuf d'un paysan, sans le payer. Et, par ce moyen, renoua et restitua la discipline militaire, laquelle déjà était presque abolie. Et voulut que les gens d'armes se tinssent en leurs garnisons, esquelles vivant de provision, dépendraient beaucoup moins, que s'ils discouraient par les champs, en payant leur écot.

Et non content des choses dessusdites, étant averti de plusieurs abus, et dépenses frustratoires, qui se faisaient par ses sujets, en la poursuite des procès, et autrement, en frais de justice, et par ses officiers, assembla des présidents et des principaux conseillers des cours de ses parlements, avec les gens de son grand conseil, par l'avis et délibération desquels il fit certaines ordonnances et restrictions, lesquelles ont été jusqu'à présent, au grand soulagement de ses sujets.

Et encore ne se contenta-t-il pas d'avoir pourvu par ce moyen à la généralité du royaume, mais voulut pourvoir particulièrement à toutes les provinces, où il était besoin. Et mêmement en Normandie, où il y avait la cour souveraine de l'Échi-



Tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne à Saint-Denis.

quier, qui était une assemblée de toutes sortes de gens, et pour ce qu'icelle assemblée ne se faisait pas souvent, le sénéchal qui était comme président de la province, sur les causes qui étaient pendantes audit Échiquier, donnait toutes provisions, sans aucun appel. Et par ce moyen toutes choses se faisaient par la volonté des baillis, et par la pratique d'aucuns avocats du pays. Et ceux à qui lesdits avocats et officiers étaient contraires, ne pouvaient avoir aucun remède de justice. Desquelles choses ledit seigneur était bien averti, pourtant qu'il avait été par aucun temps, du vivant dudit roi Charles, gouverneur dudit pays. Et à cette cause a réduit ledit Échiquier à certain nombre de gens de robe longue, clercs et lettrés, lequel sied continuellement, ainsi que font les autres parlements de France.

Et le semblable a fait au pays de Provence, auquel pareillement avait grand désordre.

Et successivement en son duché de Milan, où la justice se faisait, à la volonté de ceux qui tenaient l'État, a érigé un sénat, en la forme et autorité des parlements de France, qui fasse droit à un chacun, sans avoir regard à personne quelconque, ni à lui-même, et sans user de puissance absolue en nul cas, ni d'aucunes ordonnances, que ses prédécesseurs avaient faites, qui de ce faire lui donnèrent plein pouvoir; car bien lui semblait que peu vaudrait avoir fait de bonnes lois et ordonnances qui n'établirait juges, ayant autorité pour les garder et exécuter.

Et davantage n'a point pourvu à ses parlements et offices de judicature, de gens vulgaires et ignorants, ni à l'appétit des gentilshommes de sa maison, ni des flatteurs ni aussi (qui est honteux à dire) des dames, comme ont fait maintes fois les autres. Mais a fait chercher et enquérir à toute diligence, et fait

encore chacun jour, quand le cas y échoit, personnes savantes et de bonnes mœurs, et de bonne conscience. Et iceux a pourvus et pourvoit desdits offices, sans qu'ils en sussent ni sachent rien, le plus souvent. Et par ainsi est advenu, par sa grande providence, et le zèle singulier qu'il a à la chose publique, que ceux qui par lui ont été pourvus auxdits parlements, par le jugement d'un chacun, décorent grandement sesdites cours. Et qui plus est, par ce moyen il a donné cœur et occasion à tous autres, d'acquérir science et de se faire gens de bien. Pourtant que sans cela ils ne voient point le chemin d'être pourvus à tels offices, par moyen d'amis ou d'argent. Comme on faisait au temps passé, qu'on courait à diligence, quand ils vaquaient, les impétrer, comme l'ont fait les bénéfices. Car celui qui venait le premier, s'il n'était bien ignorant de la pratique de la cour, les obtenait facilement. Mais à présent advient tout le contraire, car celui qui les poursuit, le plus souvent en est refusé. Et combien que ceci soit notoire et manifeste à un chacun : toutefois les courriers et postes en peuvent porter vrai témoignage, qui soulaient auparavant courir sans cesse, pour telles matières, et à présent se reposent du tout.

Il pourvut aussi à un autre abus, qui était tant préjudiciable au royaume, que presque nul des dessusdits. Car toutes monnaies d'or et d'argent y avaient cours, bonnes ou mauvaises qu'elles fussent, voire à plus haut prix, qu'elles n'avaient aux lieux où on les avait forgées. Et qui plus était à merveiller, toutes pièces d'or se prenaient sans peser. Tellement qu'en tous payements qui se faisaient, il y avait tare de la vraie valeur, de plus du huitième, sans ce que plusieurs pièces se trouvaient fausses, ou moindre d'aloi. Car voyant le grand cours qu'avaient toutes mon-

naies du royaume, ou étrangères, de poids, ou légères, bonnes ou mauvaises, plusieurs mauvais hommes en abusaient, les uns d'apporter foiblaige, les autres de rogner et laver pièces d'or, et les autres de forger. Sur quoi ledit roi Louis donna si bon ordre, qu'à présent cessent tous lesdits abus. Qui est un bien inestimable au royaume.

Vrai est qu'il est plus pompeux en habillements et accoutrements de sa personne, que ne fut ledit roi Louis onzième. Car, sans point de faute, celui fut en cette partie trop extrême. Tellement qu'il semblait bien souvent mieux un marchand, ou homme de basse condition qu'un roi, qui n'est pas bien séant à un grand prince. Mais le roi qui est à présent, a en ceci gardé tellement la médiocrité, qu'on ne lui pourrait imputer d'être excessif en trop ni en peu. Aussi l'a-t-il gardé touchant sa dépense de bouche, dont l'autre était par trop excessif et curieux.

Et néanmoins, a tenu tels moyens, que son royaume est beaucoup plus riche d'argent et de toutes choses, qu'il ne fut jamais du temps dudit roi Louis, ni auparavant. Comme il peut apparoir par raisons et expériences évidentes, quoi que veuillent maintenir plusieurs gens au contraire, disant que les guerres d'Italie ont épuisé ledit royaume d'argent. Et pour montrer qu'ainsi soit comme je dis, l'on voit généralement par tout le royaume bâtir grands édifices tant publics que privés, et sont pleins de dorures, non pas les planchers tant seulement, et les murailles qui sont par le dedans, mais les couvertes, les toits, les tours et images, qui sont par le dehors. Et si sont les maisons meublées de toutes choses, trop plus somptueusement que jamais ne furent. Et use-t-on de vaisselle d'argent en tous états, sans comparaison plus qu'on ne soulaït. Tellement qu'il a été besoin sur

cela faire ordonnance, pour corriger cette superfluité. Car il n'y a sorte de gens qui ne veuillent avoir tasses, gobelets, aiguières et cuillers d'argent du moins. Et au regard des prélats, seigneurs, et autres grossiers (gros personnages), ils ne se contentent pas d'avoir toute sorte de vaisselle, tant de table que de cuisine d'argent, s'il n'est doré, et même aucuns en ont grande quantité d'or massif. Aussi sont les habillements et la manière de vivre, plus somptueux que jamais on ne les vit. Ce que toutefois je ne prise pas : mais c'est pour montrer la richesse du royaume. Et pareillement l'on voit les mariages des femmes trop plus grands, et le prix des héritages et de toutes autres choses plus haut. Et si trouve-t-on assez plus de vendeurs que d'acheteurs. Et qui est chose trop apparente, le revenu des bénéfices, des terres et des seigneuries, est crû par tout généralement de beaucoup. Et plusieurs en y a, qui a présent sont de plus grand revenu par chacune année, qu'ils ne se vendaient du temps même du roi Louis onzième, pour une fois, et pareillement les fermes des gabelles, péages, greffes et de tous autres revenus, sont augmentées bien grandement, et en plusieurs lieux, plus de deux tiers. En autres, de dix parts, les neuf. Aussi est l'entre-cours de la marchandise, tant par mer que par terre, fort multiplié. Car pour le bénéfice de la paix, qui a été de ce règne, et pour l'autorité et réputation que les Français ont eues en Italie, Allemagne, Espagne, Angleterre et autres pays, et provinces tant maritimes que terrestres, pour raison des grandes victoires que notredit roi a eues, toutes gens (excepté les nobles, lesquels encore je n'excepte pas tous) se mêlent de marchandise. Et pour un marchand que l'on trouvait, du temps dudit roi Louis onzième, riche, et grossier, à Paris, à

Rouen, à Lyon, et aux autres bonnes villes du royaume, et généralement par toute la France, l'on en trouve de ce règne plus de cinquante. Et si en a par les petites villes plus grand nombre qu'il n'en soulait avoir par les grosses et principales cités. Tellement qu'on ne fait guère maison sur rue, qui n'est boutique pour marchandise ou pour art mécanique. Et font à présent moins de difficulté d'aller à Rome, à Naples, à Londres, et ailleurs de là la mer, qu'ils faisaient autrefois d'aller à Lyon ou à Genève. Tellement qu'aucuns en y a, qui par mer sont allés chercher et ont trouvé des terres nouvelles. Car la renommée et l'autorité du roi à présent régnant, est si grande que ses sujets sont honorés et supportés en tous pays, tant en mer qu'en terre. Et n'y a si grand prince qui les osât outrager ni permettre qu'ils le fussent en sa terre et seigneurie. L'on voit aussi quasi par tout le royaume faire jeux et ébattements à grands frais et coûts, qui sont choses qui jamais ne se firent, ni se peuvent faire en pays pauvre. Et si suis informé par ceux qui ont la principale charge des finances du royaume, gens de bien et d'autorité, que les tailles se recouvrent à présent beaucoup plus aisément, et à moins de contrainte et de frais, sans comparaison, qu'elles ne faisaient du temps des rois passés. Et néanmoins le peuple par la longueur de la paix est tant multiplié, que l'on ne se devrait point émerveiller si on trouvait plus de gens pauvres qu'on ne soulait. Car d'autant que les biens et l'argent se déportent entre plus de personnes, autant en a moins un chacun. Mais la raison est au contraire : pourtant que tous labourent et travaillent, dont avec les gens croissent les biens, le revenu et les richesses. Qui est donc celui tant sot et insensé, qui veuille dire ni maintenir le royaume, où l'on voit

telles choses, être pauvre d'argent, et qu'il n'en y ait grande abondance? Certainement jamais homme ne vit tels ouvrages faire en pays indigent.

Parquoi ne me puis assez émerveiller d'un tas de gens ingrats et méconnaissants du bien qu'ils ont, qui blâment notre roi Louis d'avoir fait la guerre en Italie. Disant qu'il devait, ainsi que fit ledit roi Louis onzième, borner son royaume et non point sortir dehors. Comme s'il eût fait une grande faute d'acquérir le duché de Milan, qui lui appartenait à juste titre, par succession paternelle. Et pareillement d'avoir accepté la cité et seigneurie de Gênes, qui est en partie la sûreté dudit duché. Et par ce moyen d'avoir rendu toute l'Italie à lui obséquente et astreinte. Et qui plus est d'avoir rejeté la guerre hors du royaume, et amusé ses ennemis de par delà (ainsi que les Romains et tous ceux qui se sont gouvernés par raison, par police, et par bon conseil, ont toujours tâché de faire). Et aussi ôté la foule des gens d'armes d'icelui royaume. Certes, ces gens si curieux et si mal entendant le bien qu'ils ont, devraient beaucoup plus blâmer et reprendre le roi Charles le Grand, qui tant est loué et renommé par tout le monde, lequel par si longtemps mena la guerre continuelle en Italie, en Allemagne, en Espagne, et en autres nations, étranges, ainsi qu'avons dit dessus. Et haut louer celui-ci (si comme sont toutes autres nations), lequel n'a jamais mené la guerre plus longuement que de trois mois, et le plus souvent a eu victoire en beaucoup moins de temps, et si n'a fait passer en Italie armée, que quatre fois en tout. Et pour parler à la vérité, on le devrait bien blâmer et réputer pauvre de cœur et de conduite, si pour crainte de telle dépense (qu'il a toutefois faite, sans surcharger son peuple, mais

toujours en le déchargeant) il avait refusé d'acquérir un si beau, si grand, si riche, et si opulent pays, qui lui appartenait par droiture. Par la force duquel, sans aide d'ailleurs, ses prédécesseurs ducs de Milan ont fait de si grandes choses, qui devaient bien suffire à puissants rois. Et mêmement ayant été outragé et provoqué par celui qui occupait ledit pays, avant qu'il fût roi et après. Et si tels duchés et seigneuries se pouvaient acquérir par achat, il serait bien mauvais marchand, qui refuserait d'en acheter, au prix que la conquête en a coûté. Ne fit jamais icelui roi chose qui lui revienne à si grande gloire, ni à si grand honneur et profit au royaume, dont on s'apercevra mieux journellement. Si voudrais bien, sans faire tort à personne, à la louange de Dieu, et à l'augmentation de la religion chrétienne, il en pût acquérir d'autres à si bon marché. Et quoi qu'on dise du roi Louis onzième, s'il eût eu telle occasion d'acquérir si grande chose en Italie si aisément, et qu'il n'eût été empêché en France, en crainte de ses voisins et de ses sujets, il n'eût pas refusé un tel parti, ni plaint la dépense, et si ne se fût par aventure pas arrêté à ce que par droit lui eût pu appartenir, s'il eût eu le moyen de passer plus outre, comme a eu celui-ci. Mais étant en si grande crainte et soupçon de ses sujets, et non voyant le moyen pour parvenir si promptement à si grande chose, n'est pas à émerveiller, s'il n'y voulût entendre. Car c'eût été grande folie, et mêmement de recevoir la seigneurie de Gênes, qu'on lui présenta, non ayant autre terre en Italie. Car ce ne lui eût été que dépense. Et si le roi qui est à présent n'eût eu ni espéré d'avoir autre chose en Italie, autant en eût-il fait.

NOTICES SUR LES AUTEURS

DONT SONT TIRÉS LES EXTRAITS DE CE VOLUME

Jean Bouchet.

Né à Poitiers en 1476, mort vers 1550 ou 1555, Jean Bouchet succéda à son père dans la charge de procureur qu'il avait exercée à Poitiers. On a de lui un grand nombre de vers fort médiocres. Ses deux meilleurs ouvrages sont les *Annales d'Aquitaine et Antiquités de Poitou,* imprimées pour la première fois à Poitiers en un vol. in-folio, en 1524; et l'autre est le *Panégyrique de Louis de la Trémouille,* que nous reproduisons ici. Ce dernier ouvrage fut imprimé en lettres gothiques à Poitiers, in-4, en 1527; on lit à la fin : « Cy finist le Chevalier sans reproche, composé par maistre Jehan Bouchet, procureur ès cours royalles de Poictiers. Imprimé par Jacques Bouchet, demourant audict Poictiers, à la Celle. Et se vendant en la boutique dudict Bouchet et au Pellican près le Palais, et fut achevé le 28e jour de mars 1527. »

C'est la seule édition complète. Les éditions qui ont paru depuis ne sont qu'une sorte d'extrait. Nous nous sommes contenté de donner des extraits de la partie purement narrative, laissant de côté toutes les phrases de rhétorique, qui sont, en effet, pleines d'une ridicule affectation de pédantisme.

Le Loyal Serviteur.

Histoire du bon Chevalier sans peur et sans reproche le seigneur de Bayard.

Il n'y a pas, dans notre histoire militaire, de renommée plus populaire que celle de Bayard, ni, dans toute notre littérature, de livre plus attrayant que le récit du *Loyal Serviteur*. Il a, sur les romans de chevalerie, l'incomparable avantage de la vérité historique. Les aventures des paladins sont des fictions merveilleuses, les actes du bon Chevalier sans peur et sans reproche sont des réalités admirables.

Publiée trois ans à peine après la mort de Bayard, en 1527, l'histoire de sa vie ne souleva aucune contradiction. Plusieurs de ses plus illustres contemporains, Bonnivet, la Trémouille, Suffolk, l'héroïque la Palisse, succombèrent dans la funeste journée de Pavie; mais il en restait beaucoup qui l'avaient vu d'assez près pour être en état de contrôler et de contester au besoin les assertions de son historien : au premier rang, le capitaine Louis d'Ars, qui l'avait connu dès sa première jeunesse; le capitaine Pierrepont, son lieutenant pendant de longues années; Montmorency, son compagnon d'armes et son aide dans la défense de Mézières; avant tous, le roi qui l'avait choisi pour parrain dans l'ordre de chevalerie, François Ier. Pourquoi, parmi ces témoins autorisés, ne placerions-nous pas Montluc? C'est en effet sous les ordres de Bayard que ce cadet de Gascogne servit d'abord comme archer dans la compagnie du duc Antoine de Lorraine.

Les documents écrits, les mémoires du temps s'accordent, en tout ce qui est essentiel, avec les récits du Loyal Serviteur. On peut donc tenir pour authentique le portrait qu'il nous a donné de son maître.

Ce modèle de toutes les vertus militaires exerce un attrait invincible par son héroïque bravoure, son désintéressement, son profond amour du bien public, son

humanité chevaleresque, sa modestie et sa verve toute française.

Le biographe d'un pareil homme, le *Loyal Serviteur*, qui avec une modestie trop grande a dérobé son nom à notre admiration, est à la hauteur de son sujet, avec lequel il semble s'être complètement identifié. Il est à peu près certain aujourd'hui que le nom du *Loyal Serviteur* était Jacques de Mailles. En 1719, le père Lelong disait déjà que l'auteur de la vie de Bayard était son secrétaire et que certaines libertés d'appréciations l'avaient empêché de se nommer. Cette opinion est confirmée par des recherches récentes. (Voir l'introduction de l'édition du *Loyal Serviteur* donnée par les soins de M. Lorédan Larchey, Hachette, 1884, in-4.) Jacques de Mailles fut probablement un gentilhomme du Grésivaudan, pays de Bayard, servant en qualité d'archer dans sa compagnie d'ordonnance et exerçant les fonctions de secrétaire auprès de lui. Après avoir suivi la carrière des armes, il aurait exercé la profession de notaire et reçu, en cette qualité, le contrat de mariage de la fille de Bayard avec le sire de Boczosel.

Claude de Seyssel.

Claude de Seyssel, né vers 1450 à Aix en Savoie, mort en 1520, occupa d'abord une chaire d'éloquence à Turin, puis fut appelé en France par Louis XII et Georges d'Amboise, et devint évêque de Marseille en 1509, ambassadeur de France à la diète de Trèves en 1512 et au concile de Latran en 1514, archevêque de Turin en 1517. On a de lui : *Histoire singulière du roi Louis XII*, Paris, 1508, in-8; — *la Grande Monarchie de France*, 1519, in-4, sorte de traité en cinq parties sur la puissance de la France et le développement possible de sa prospérité; une traduction française de Justin; d'autres, d'après des versions latines, de Thucydide, Xénophon, Appien, Diodore, Eusèbe, etc.; un traité de la loi Salique en latin.

Robert III de la Marck,

SEIGNEUR DE FLEURANGE ET DE SEDAN.

Né en 1492, mort en décembre 1536, Fleurange fut le fils du célèbre Robert de la Marck, surnommé le *Grand Sanglier des Ardennes,* qui tour à tour conquit, perdit et reprit sa souveraineté. Il quitta une première fois le service de François Ier, pour Charles-Quint; puis, apprenant que Charles-Quint voulait le déposséder du duché de Bouillon, il lui déclara la guerre en pleine diète à Worms en 1521, repassa au service de François Ier, et devint le premier prétexte de la guerre qui s'alluma entre les deux rivaux.

Son fils Fleurange avait été envoyé dès l'âge de neuf ans à la cour de Louis XII et s'était attaché au jeune François d'Angoulême, depuis François Ier, et il le servit toujours avec courage et dévouement. Le refus qu'il fit d'imiter, en 1518, la défection de son père lui valut d'être déshérité. Charles-Quint n'était encore que roi d'Espagne. Au moment de la mort de Maximilien, François Ier, qui briguait la couronne impériale en même temps que le jeune roi, envoya Fleurange comme son ambassadeur en Allemagne; mais, malgré toutes ses prodigalités, Fleurange ne put réussir et Charles-Quint fut élu.

Quand la guerre commença, toutes les possessions de la maison de la Marck furent envahies; les trois frères Fleurange, Jamets et Saussy déployèrent le plus grand courage; mais il fallut céder au nombre, et ils furent réduits à la ville et au château de Sedan.

Fleurange suivit François Ier, et fut fait prisonnier aussi à la bataille de Pavie en 1525. Charles-Quint lui fit subir un rigoureux emprisonnement dans la citadelle de l'Ecluse. Ce fut dans cette prison que, *pour passer son temps plus légèrement et n'être oiseux,* il composa les Mémoires dont nous publions des extraits. Il ne fut remis en liberté qu'après le traité de Madrid, fut

fait capitaine des gardes et maréchal de France, et obtint pour dédommagement de ses pertes les villes de Château-Thierry et de Châtillon-sur-Marne. Dix ans plus tard, il défendit et sauva Péronne, assiégée par le comte de Nassau, général de Charles-Quint. Cette même année, son père étant mort, Fleurange se disposait à aller prendre possession de sa souveraineté de Sedan lorsqu'une fièvre violente l'arrêta à Longjumeau, où il mourut au mois de décembre 1536.

Ses Mémoires, pleins d'entrain et de gaieté militaires en même temps que de fine naïveté, ont été publiés dans les collections Buchon (IX), Michaud (V), Petitot (XV).

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I. — LA BATAILLE DE BOLOGNE. — LA SITUATION EUROPÉENNE. LA TRÈS SAINTE LIGUE (1511).

§ 1. — Détails relatifs à la bataille de Bologne et à ses conséquences........................ 2
§ 2. — Négociations entre le roi de France et le roi des Romains. — Affaires du duc de Gueldre. — Tergiversations de l'empereur sollicité d'intervenir énergiquement en Italie. — Attitude équivoque du roi d'Aragon.................................. 8
§ 3. — La très Sainte Ligue........................ 31
§ 4. — Bernardo Dibbienna, secrétaire du cardinal Jean de Médicis, légat de Bologne, annonce à ce dernier la promulgation officielle de la Sainte Ligue.................. 31
§ 5. — La candidature de Maximilien à la papauté. 32

II. — LA TRÈS SAINTE LIGUE. — LA CAMPAGNE DE GASTON DE FOIX ET LA BATAILLE DE RAVENNE (1511-1512).

§ 1. — Incursions des Suisses dans le Milanais... 35
§ 2. — Marche des Français sur Bologne. — Prédictions de l'astrologue de Finale...... 36
§ 3. — Reprise de Brescia par les Vénitiens. — Massacre des Français.................... 44

§ 4. — Gaston de Foix dans Bologne. — Retour offensif sur Brescia..................... 49
§ 5. — Défaite de Jean-Paul Baglione, envoyé par la seigneurie de Venise au secours de Brescia.................................... 50
§ 6. — Prise et sac de Brescia par l'armée française. 52
§ 7. — La blessure de Bayard. — Générosité du bon Chevalier........................ 60
§ 8. — Le duc de Nemours à Brescia. — Il reçoit l'ordre d'aller livrer bataille aux Espagnols.................................... 63
§ 9. — Les armées espagnole et française en présence.................................. 65
§ 10. — Départ de Brescia du Chevalier sans peur et sans reproche. — Ses gracieux adieux à ses hôtes............................. 67
§ 11. — Maximilien ordonne à ses lansquenets de faire défection aux Français dans les murs de Ravenne.......................... 73
§ 12. — Le duc de Nemours et le conseil de guerre. 75
§ 13. — Assauts infructueux......................... 78
§ 14. — Reconnaissances et escarmouches à la veille de la bataille.............................. 80
§ 15. — La bataille de Ravenne (11 avril 1512)..... 83
§ 16. — Les morts du champ de bataille de Ravenne. 98
§ 17. — Pillage de Ravenne. — Les Français en retraite..................................... 100
§ 18. — Autre récit de la bataille de Ravenne..... 102

III. — Évacuation de l'Italie. — Guerre de Navarre. — Renouvellement de l'alliance vénitienne et bataille de Novare. — Invasion des frontières (1512-1513).

§ 1. — Mauvaises mesures prises par Louis XII pour la défense de l'Italie. — Retour offensif des Suisses et des Vénitiens...... 108
§ 2. — Évacuation par les Français de la plus grande partie du Milanais. — Retraite de Pavie. — Blessure de Bayard........ 110

§ 3. — Campagne de Navarre. — Siège infructueux de Pampelune.......................... 114
§ 4. — Mort de Jules II (20 février 1513)......... 121
§ 5. — Renouvellement de l'alliance vénitienne. — Retour offensif du roi de France en Italie. 122
§ 6. — Bataille de Novare (6 juin 1513)........... 124
§ 7. — Descente de Henri VIII en France. — Siège de Thérouanne............................ 129
§ 8. — Arrivée de l'empereur Maximilien au camp du roi d'Angleterre....................... 132
§ 9. — Bataille de Guinegate...................... 132
§ 10. — Capitulation de Thérouanne. — Prise de Tournay.............................. 141
§ 11. — Descente des Suisses en Bourgogne. — Siège de Dijon........................ 142

IV. — Dernières années de Louis XII et d'Anne de Bretagne. — L'alliance anglaise. — Prospérité du règne.

§ 1. — Mort d'Anne de Bretagne (9 janvier 1514). 145
§ 2. — Négociations matrimoniales entre la France et l'Angleterre.......................... 148
§ 3. — Célébration du mariage de François d'Angoulême et de mademoiselle Claude (10 mai 1514)......................... 151
§ 4. — Mariage du roi de France et de Marie d'Angleterre (octobre 1514).................. 152
§ 5. — Couronnement de la reine. — Entrée à Paris.................................. 156
§ 6. — Mort de Louis XII (1er janvier 1515)....... 158
§ 7. — Tableau de la prospérité intérieure de la France sous Louis XII.................. 161
Notices sur les auteurs........................ 171

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS.

